3 1761 09704084 4

LE NOUVEAU TESTAMENT

DANS

L'ÉGLISE CHRÉTIENNE

TOME SECOND

NIHIL OBSTAT

J. Tixeront,
Censor deputatus.

IMPRIMATUR

Lugduni, die 25ª septembris 1912.

F. Lavallée,
Rector v. g.

IMPRIMATUR

Parisiis, die 27ª septembris 1912.

P Fages,
v. g.

Bib. Lit.
J.

LE NOUVEAU TESTAMENT DANS L'ÉGLISE CHRÉTIENNE

PAR

E. JACQUIER

TOME SECOND

Le Texte du Nouveau Testament

DEUXIÈME ÉDITION

198091
1/10/25

PARIS
LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE
J. GABALDA, Éditeur
RUE BONAPARTE, 90

1913

BERKELEY LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

AVANT-PROPOS

Le but du présent travail est d'orienter les étudiants au milieu des nombreuses questions critiques et historiques, que présente le texte du Nouveau Testament. Pour leur être utile, j'ai dû exposer les faits dans tous leurs détails, même lorsqu'ils sont bien connus. J'ai essayé de faire tout à la fois une analyse et une synthèse; c'est ce qui explique certaines répétitions que le lecteur voudra bien excuser.

Étant données la multiplicité et la variété des questions que j'ai eu à étudier, je ne pouvais avoir la prétention de ne commettre aucune erreur ou de ne faire aucune omission; j'ai donc prié des spécialistes autorisés, Dom de Bruyne, Dom Chapman et MM. H. Hoskier et E. Nestle, de vouloir bien lire mon travail et m'envoyer leurs observations. Ils ont gracieusement accueilli ma demande, et je les remercie de leur utile concours. On trouvera consignées entre crochets leurs remarques les plus importantes. J'ajouterai qu'ils m'ont envoyé aussi

quelques corrections de détail, dont j'ai tenu compte.

Ainsi qu'on le verra par la bibliographie, insérée dans les notes et complétée p. 484, de nombreux travaux ont été faits sur le texte du Nouveau Testament, mais on constatera qu'il n'existe aucun ouvrage français sur l'ensemble de la question, sauf celui de Paulin Martin, *Introduction à la critique textuelle du Nouveau Testament;* mais ce livre, qui, je crois, n'est pas dans le commerce, est déjà ancien et il est actuellement obsolète. Je peux donc dire que le présent travail est le seul de ce genre qui existe en français.

LE NOUVEAU TESTAMENT

DANS

L'ÉGLISE CHRÉTIENNE

II. LE TEXTE DU NOUVEAU TESTAMENT

INTRODUCTION

§ 1. — But du travail.

Nous avons à montrer dans cet ouvrage ce qu'est devenu le texte du Nouveau Testament à travers les siècles, et comment on le rétablit dans son état primitif; par conséquent, nous devons d'abord en rechercher les matériaux, puis fixer les principes qu'il faut suivre pour les mettre en œuvre, et ainsi constituer un texte aussi primitif que possible; en d'autres termes, nous avons à appliquer au Nouveau Testament les règles de la critique textuelle. Mais il convient, tout d'abord, d'expliquer en quoi consiste cette science[1].

1. La bibliographie du sujet sera donnée dans le courant du volume, au fur et à mesure que les ouvrages seront utilisés. On trouvera à la p. 484 la mention des ouvrages non signalés.

§ 2. — But et objet de la critique textuelle. Son application au texte du Nouveau Testament.

Le but de la critique textuelle est d'établir le texte d'un écrit, tel qu'il est sorti de la main de son auteur. Pour les ouvrages publiés depuis l'invention de l'imprimerie, la tâche est relativement facile, et cela d'autant plus qu'assez souvent l'on possède encore le manuscrit autographe de l'auteur; il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit d'écrits anciens, dont les autographes sont perdus depuis longtemps, et dont on n'a que des copies exécutées d'ordinaire tardivement. Pour les auteurs classiques, il existe le plus souvent un long espace de temps entre l'autographe et la copie la plus ancienne que nous en possédons : quatorze cents ans pour le manuscrit des tragédies de Sophocle, ainsi que pour les œuvres d'Eschyle, d'Aristophane et de Thucydide; seize cents ans pour celles d'Euripide et de Catulle; treize cents pour celles de Platon et douze cents pour celles de Démosthène; sept cents ans seulement pour celles de Térence; cinq cents pour celles de Tite-Live. Enfin, pour Virgile l'écart est seulement de quatre cents ans. Pour le Nouveau Testament, nous sommes mieux partagés puisque, tous les livres du Nouveau Testament étant écrits vers la fin du Ier siècle, nous en possédons des manuscrits complets du IVe siècle, soit un écart de deux cent cinquante à trois cents ans.

Mais la difficulté de retrouver le texte primitif du Nouveau Testament est beaucoup plus grande que pour rétablir celui des auteurs classiques, à cause du plus grand nombre de copies que nous en possédons. Des tragédies d'Eschyle nous avons cinquante copies; de Sophocle une centaine; de l'Anthologie grecque une seule;

des poèmes de Catulle trois manuscrits indépendants. D'Euripide, Cicéron, Ovide, Virgile nous avons plusieurs centaines de manuscrits. Mais ce nombre de manuscrits est insignifiant à côté de celui des manuscrits du Nouveau Testament. Nous possédons 4.105 manuscrits grecs, majuscules et minuscules ou fragments de manuscrits, et leur nombre va en augmentant chaque année [1]. En outre, le Nouveau Testament a été traduit dans les principales langues de l'antiquité, et nous possédons de quelques-unes de ces traductions de nombreuses copies — 8.000 de la Vulgate d'après Kenyon; plus de 30.000, d'après dom de Bruyne — et un millier de manuscrits des autres versions, vieilles latines, syriaques, coptes, arméniennes, éthiopiennes, slaves, gothiques, etc. On peut estimer à 13.000 ou plus, si nous adoptons l'évaluation de Dom de Bruyne, le nombre des manuscrits du Nouveau Testament. Nous trouvons encore le texte du Nouveau Testament dans un grand nombre d'écrivains ecclésiastiques, qui l'ont cité plus ou moins littéralement.

Or, il n'est pas deux copies complètement identiques; jamais, sur une étendue notable, deux manuscrits d'un même texte ne coïncident exactement [2]. Que cela provienne de l'inadvertance, de la négligence ou de l'ignorance des copistes, ou même encore du propos délibéré de ceux-ci, de très nombreuses variantes ont été introduites dans les copies du texte.

Il ne faudrait pas trop blâmer les copistes, car dans les temps anciens ils étaient mal outillés pour copier exactement. Ils avaient le rouleau à copier déroulé à

1. Cf. W. Vollert, *Tabellen zur neutestamentlichen Zeitgeschichte*, mit einer Uebersicht über die Codices, in denen die neutestamentlichen Schriften bezeugt sind, Leipzig, 1897.

2. L. Havet, *Manuel de critique verbale appliquée aux textes latins*, p. 11, Paris, 1911.

leurs pieds; ils le lisaient, phrase par phrase, et le reproduisaient sur le parchemin étalé sur leurs genoux[1] ou sur un pupitre, de sorte que la mémoire jouait son rôle dans la reproduction du texte[2]. Mais, de temps à autre, elle avait des défaillances; de plus, l'œil du copiste trop éloigné du texte pouvait prendre une lettre ou un mot pour un autre; de là des erreurs de copie, et donc des variantes. On en a estimé le nombre à 250.000. Mais ce nombre est un trompe-l'œil; il est ou trop élevé ou pas assez et ne répond pas à l'état exact des choses. On a compté le nombre des variantes dans chaque manuscrit, et on a additionné les divers résultats; de cette façon de procéder il s'ensuit que les mêmes variantes sont comptées plusieurs fois[3]. Cependant, chaque nouveau manuscrit, que l'on découvre, contient une variante nouvelle. D'autre part, il reste encore un bon nombre de manuscrits qui n'ont pas été collationnés et qui pourront fournir des variantes nouvelles. Pour arriver à une détermination exacte du total des variantes de tous les manuscrits du Nouveau Testament, il aurait fallu faire sur chacun d'eux le travail qu'Hoskier a exécuté pour le manuscrit 604 des évangiles, à savoir fixer le nombre de variantes propres à chaque manuscrit.

Si, d'ailleurs, nous examinons les appareils critiques qui ont été dressés des variantes du Nouveau Testament, nous arrivons au résultat suivant. La très grande majorité de ces variantes sont des différences orthographiques, grammaticales ou stylistiques. Signalons comme variantes orthographiques le μ con-

1. Th. Birt, *Die Buchrolle in der Kunst*, Leipzig, 1907, p. 254.
2. Dom Chapman ne croit pas que cela soit exact. Du moins, dit-il, pour une nouvelle édition, un ἀναγνώστης lisait tout haut à plusieurs scribes; un διορθώτης corrigeait ensuite.
3. Dom Chapman conteste l'exactitude de cette observation.

servé devant les consonnes ψ et πτ, φθ, au lieu d'être omis; σύν ou σύμ devant β μ π ψ φ et les autres combinaisons de σύν, suivant les consonnes qui le suivent; ἐν devant les consonnes, par ex. εμβ, εμμ, ενπ, ενγ; Ἰωάννης ou Ἰωάνης; Ματθαῖος ou Μαθθαῖος; τεσσεράκοντα et τεσσαράκοντα; πραΰτης et πραότης; λεγιών et λεγεών, etc.

Comme différences grammaticales on relèvera les changements de déclinaisons dans les noms, μαχαίρης, les formes insolites, Μωϋσῆς, Μωσῆς, Ἱερουσαλήμ et Ἱεροσόλυμα, dans la conjugaison des verbes : emploi ou suppression de l'augment, permutation des formes, changements de temps et de modes.

Les différences syntaxiques et lexicographiques sont moins nombreuses; elles portent sur l'emploi des conjonctions, de l'article, des cas des noms, ou sur le choix des mots, πᾶς ou ἅπας, οὐδέ et οὔτε, οὐ et οὐχί, ἕως ἄν ou ἕως οὗ, ἕως ὅτου, ἴδε et ἰδού.

Toutes ces variantes, le plus souvent sans influence sur le sens du texte, sont excessivement importantes pour déterminer à quelle famille appartient un manuscrit. Von Soden a passé en revue toutes les variantes orthographiques, grammaticales, syntaxiques, spéciales aux différentes familles de manuscrits qu'il a établies [1].

Comme variantes qui ne modifient pas non plus le sens du texte, nous citerons les inversions ou les transpositions de mots ou même de membres de phrases : *Jn,* VI, 51 : Ἡ σάρξ μου ἐστὶν ἣν ἐγὼ δώσω ὑπὲρ τῆς τοῦ κόσμου ζωῆς ou ὑπὲρ τῆς τοῦ κόσμου ζωῆς, ἡ σάρξ μου ἐστίν ou ἡ σάρξ μου ἐστὶν ὑπὲρ τῆς τοῦ κόσμου ζωῆς.

Enfin, il existe un certain nombre de variantes qui influent sur le sens du texte, soit par addition, soit par

1. *Die Schriften des Neuen Testaments in ihrer ältesten erreichbaren Textgestalt*, B. I, p. 1360-1419, Berlin, 1906.

suppression, soit par changement. Comme addition ou suppression, nous signalerons la péricope de la femme adultère, *Jn,* VII, 53-VIII, 11, le verset sur la sueur de sang, *Lc,* XXII, 43, 44, le verset des trois témoins, I *Jn,* V, 7, et d'autres encore, assez nombreuses, mais de moindre importance. Les changements de mots sont nombreux : *Mt,* XIX, 17 : Τί με λέγεις ἀγαθόν; οὐδεὶς ἀγαθὸς εἰ μὴ εἷς ὁ Θεός, ou Τί με ἐρωτᾷς περὶ τοῦ ἀγαθοῦ; εἷς ἐστιν ὁ ἀγαθός. — *Mc,* XI, 8 : Στοιβάδας ou Στιβάδας ἔκοπτον ἐκ τῶν δένδρων καὶ ἐστρώννυον, ou Στιβάδας κόψαντες ἐκ τῶν ἀγρῶν. — *Lc,* VI, 48 : Τεθεμελίωτο γὰρ ἐπὶ τὴν πέτραν, ou Διὰ τὸ καλῶς οἰκοδομῆσαι αὐτήν. — *Jn,* II, 3 : Ὑστερήσαντος οἴνου, ou Οἶνον οὐκ εἶχον, ὅτι συνετελέσθη ὁ οἶνος τοῦ γάμου. Il serait possible de multiplier ces citations en dépouillant les appareils critiques, adjoints aux éditions du Nouveau Testament. Nous en donnerons d'ailleurs d'autres dans le cours de cet ouvrage, et p. 317 ss. nous expliquerons la cause de la plupart des variantes.

Nous rappellerons à leur sujet les observations suivantes de Hort [1], un des critiques modernes qui ont le plus étudié le texte du Nouveau Testament : « Sept huitièmes des mots du Nouveau Testament sont hors de contestation. Le huitième restant est formé en grande partie par des changements d'ordre des mots ou des différences insignifiantes. En fait, les variantes substantielles sont en très petit nombre, et peuvent être estimées à moins de la millième partie du texte ». Si nous examinons le « Choix des leçons les plus dignes de remarques », que Sanday a ajouté au Nouveau Testament d'Oxford [2], nous constatons qu'il en a exposé et discuté à peu près 500, et de celles-ci un bon

1. *The New Testament in the original Greek*, vol. II, p. 2, London, 1882.

2. Η Καινη Διαθηκη, *Novum Testamentum*. Accedunt tres appendices. *Appendix* II, p. 93 et s., Oxonii, 1889.

nombre ne sont pas de grande importance. En tout cas, remarquons qu'aucune des variantes du Nouveau Testament n'atteint la substance du dogme chrétien et que, quelle que soit la variante adoptée, le dogme reste intact. En supposant même que la suppression d'une leçon, par exemple celle du verset des trois témoins, nous enlève un texte excellent pour la preuve d'un dogme, ici celui de la Trinité, il nous reste d'autres textes qui démontrent ce dogme.

L'objet de la critique textuelle est de corriger les erreurs qui existent dans nos manuscrits les plus anciens et les meilleurs, puis de rassembler les variantes du texte et de juger quelles sont celles qu'il faut adopter, et atteindre ainsi le but de la critique textuelle, qui est le rétablissement du texte original. Elle rassemble d'abord les témoins du texte, en collectionne les variantes, les compare entre elles pour en déterminer la valeur ; puis, elle systématise les principes d'après lesquels les variantes sont estimées et corrigées. Signalons en passant l'abus que l'on fait de ce terme : la critique textuelle. Assez souvent on l'emploie pour désigner l'ensemble de la critique applicable au texte du Nouveau Testament : la critique littéraire et historique, l'exégèse même et enfin la critique textuelle. Or, la critique littéraire ou historique étudie les textes en eux-mêmes, pour les replacer dans leur milieu littéraire ou historique, les juger en les comparant aux écrits similaires, en établir l'origine, l'authenticité, le but etc. L'exégèse explique la signification ou le sens des textes au point de vue doctrinal, moral, etc. La critique textuelle au contraire s'occupe seulement du texte, en tant qu'il présente des termes primitifs ou des termes changés, et par suite elle essaie de rétablir le texte original. Elle s'occupe des mots eux-mêmes et non du sens de ces mots.

Pour déterminer ou pour retrouver les termes du texte original il faut donc, 1° rassembler et examiner les matériaux de la critique textuelle, c'est-à-dire les documents qui nous fournissent le texte du Nouveau Testament : Manuscrits grecs, versions, écrivains ecclésiastiques. Mais, comme, ainsi que nous l'avons déjà dit, les variantes que présentent ces documents sont nombreuses, il faut en établir la provenance, c'est-à-dire montrer comment elles se sont produites, puis constater que les diverses variantes se retrouvent les mêmes dans un certain nombre de manuscrits, ce qui permet de grouper ces manuscrits en familles et en sous-familles, ce qui 2° nous oblige à fixer les principes de critique textuelle, interne et externe. Nous aurons ensuite à voir comment le Nouveau Testament a été traité dans le cours des siècles, comment autrefois et surtout de nos jours la critique textuelle a été pratiquée, donc 3° histoire du texte du Nouveau Testament avant et après l'invention de l'imprimerie. En même temps que nous passerons en revue les éditions du Nouveau Testament, nous exposerons les principes et les systèmes de critique textuelle qui ont servi à les établir.

LIVRE PREMIER

MATÉRIAUX DE LA CRITIQUE TEXTUELLE

Le texte du Nouveau Testament nous est fourni 1° par les manuscrits grecs; 2° par les versions anciennes; 3° par les écrivains ecclésiastiques.

PREMIÈRE SECTION

MANUSCRITS GRECS [1]

CHAPITRE PREMIER

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

Nous pensons être utile au lecteur en plaçant en tête de cette étude sur les manuscrits des notions générales qui s'appliquent à tous les manuscrits sacrés ou profanes; nous aurons soin, cependant, quand il y aura lieu, de mentionner ce qui est particulier aux manuscrits bibliques et de les avoir toujours en vue. Nous passerons donc rapidement sur les notions qui ne leur

1. On trouvera des spécimens de manuscrits grecs, majuscules et minuscules, dans l'album de Franchi de Cavalieri et J. Lietzmann : *Specimina Codicum Vaticanorum*, Bonnae, MCMX.

sont pas applicables. Nous étudions dans ce chapitre principalement ce qui concerne les manuscrits grecs et latins. Faisons remarquer que bon nombre de ces notions s'appliquent aussi aux manuscrits syriaques, égyptiens, arméniens, éthiopiens. Pour ce qui est particulier à ceux-ci nous le signalerons quand nous en serons venu à la description de ces divers manuscrits. Nous insisterons surtout sur les notions qui permettent de fixer l'âge des manuscrits, c'est-à-dire la date à laquelle ils furent écrits.

§ 1. — Matériaux sur lesquels on a écrit.

On a écrit sur toute surface plane ou courbe, quelle qu'en soit la matière ou la forme : feuilles de plantes ou d'arbre, écorce d'arbre, la pellicule entre le bois et l'écorce, le liber — d'où est venu le nom de *liber*, livre —, la toile de chanvre ou de lin, les briques, les poteries, les murs, la pierre, les divers métaux, or, argent, mais surtout plomb, bronze ; on employait encore le bois, disposé en tablettes couvertes de cire, le papyrus, les peaux, parchemin et vélin, le papier. Nous parlerons seulement des matériaux sur lesquels on trouve des écrits néotestamentaires.

Fragments de poteries. — On utilisait pour écrire la surface convexe des débris de pots ; quelquefois aussi la surface concave. Seize cent vingt-quatre de ces fragments, trouvés en Égypte et en Nubie, qui s'espacent sur une période de mille ans, du IIIe siècle avant J.-C. aux VIIe-VIIIe siècles de notre ère, ont été catalogués par Wilcken[1]. De son côté G. Lefebvre[2] a publié vingt ostraka qui

1. *Griechische Ostraka aus Aegypten und Nubien*, 2 vol., Leipzig, 1899.

2. *Fragments grecs des évangiles sur ostraka ; Bulletin d'archéologie orientale*, t. IV, Le Caire, 1904.

contenaient des fragments des évangiles. Les plus importants de ces ostraka ont été examinés par Bludau[1]. Ce sont des fragments grecs des quatre évangiles : *Mt*, XXVII, 31, 32; *Mc*, V, 40, 41; IX, 17, 18, 22; XV, 21; *Lc*, XII, 13-15; 16; XXII, 40-45; 45-49, 49-53; 53-54; 17; 55-59; 59, 60; 61; 61-64; 65-69; 70, 71; *Jn*, I, 1-9; 14-XVIII, 19-25; XIX, 12-17, de trois mains différentes, mais tous du VIIe-VIIIe siècle après J.-C. On remarquera que l'on a en dix fragments le récit completde l'agonie de Jésus au Jardin des Olives, de son arrestation, du reniement de Pierre, de la comparution de Jésus devant le Sanhédrin. Les ℣ 43, 44, de Luc, XXII, sur la sueur du sang, ne s'y trouvent pas, comme dans ℵ A B, version sahidique, Athanase, Cyrille d'Alexandrie. Ces ostraka ont été catalogués par Gregory sous le sigle **0153**. Leur texte se rapproche de celui du Sinaiticus et diffère ordinairement de celui du codex D. En certains passages, tantôt il est en accord avec celui de l'Alexandrinus, du Vaticanus, tantôt il en diffère. Maintenant que l'attention des chercheurs a été portée sur ces débris de poteries, il est à espérer que l'on en trouvera encore des fragments, qui nous donneront d'autres textes néotestamentaires. Bludau cite aussi[2] des fragments de l'Oraison dominicale, *Mt*, VI, 11-13, inscrits sur une tablette d'argile du IVe siècle. Ils ne présentent pas de variantes nouvelles. Gregory a catalogué ce fragment sous le sigle **0152**.

Les Papyrus. Χάρτης, *charta, charta Aegyptiaca.* — Dès la plus haute antiquité les Égyptiens ont utilisé pour l'écriture un roseau fibreux de quatre à cinq mètres de hauteur qui croissait en abondance dans le Delta du Nil, le papyrus. Le plus ancien papyrus que nous pos-

1. *Griechische Evangelien fragmente auf Ostraka; Biblische Zeischrift*, Freiburg Br., 1906, p. 386.
2. *Art. cit.* p. 397.

sédions est une feuille de comptes du temps du roi d'Égypte, Assa, Ve dynastie, qui serait de l'an 3580-3536 avant J.-C., mais, d'après Meyer, seulement de l'an 2600 avant J.-C. L'atmosphère très sèche de l'Égypte était spécialement favorable à la conservation de ces matériaux fragiles.

Par l'examen des papyrus que nous possédons en grand nombre, on a pu se rendre compte de la façon dont les fibres de la plante étaient traitées pour rendre le papyrus apte à recevoir l'écriture. Les anciens Égyptiens découpaient la plante, dans le sens de la longueur, en bandes très fines. Ils les juxtaposaient de façon à en faire une première couche qu'ils plaçaient sur une surface plane et ils la recouvraient ensuite d'une seconde couche, de telle façon que les fibres se croisaient à angle droit. Ensuite, le tout était soumis à une pression énorme et la gomme naturelle de la plante collait ensemble les deux couches qui, désormais réunies, formaient une feuille extrêmement fine, lorsqu'elle était complètement desséchée. On la polissait ensuite à l'aide d'une dent ou d'un coquillage, puis on l'enduisait de colle pour éviter l'absorption de l'encre. Ces feuilles de papyrus, de 7 cm. 1/2 à 22 cm. 1/2 de large sur 15 cm. à 48 cm. de long, étaient utilisées pour les lettres, les contrats, les documents de peu d'étendue.

Pour la reproduction de textes étendus on collait les feuilles les unes à la suite des autres. D'ordinaire, on collait ainsi vingt feuilles qui formaient un rouleau d'à peu près 9 mètres; on pouvait en coller davantage et on avait des rouleaux qui dépassaient 40 mètres, témoin le papyrus Harris qui a à peu près 44 mètres.

On écrivait ordinairement sur le côté du rouleau où les fibres étaient rangées horizontalement; c'était le recto. Quelquefois cependant, mais rarement, sur les

deux côtés, quand, par exemple, le rouleau n'était pas suffisant pour contenir toute la matière. L'écriture était disposée en colonnes de 5 à 7 centimètres, ou moins, 4 centimètres, ou plus, 8 cm. 1/2 de large, avec un intervalle à droite, sur 25 à 30 centimètres de long.

La forme ordinaire était le rouleau, mais de bonne heure on disposa les feuilles de papyrus sous la forme de codex. Il y a au British Museum un codex de l'Iliade en papyrus, qui date probablement du IIIe siècle après J.-C. Plusieurs des papyrus trouvés à Oxyrhynchus sont disposés en codex.

Les premiers papyrus, 432 rouleaux et 1.806 fragments, ont été découverts, en 1752, sur l'emplacement d'Herculanum ; depuis lors, on en a trouvé un très grand nombre, une centaine de mille, dit Kenyon, et on en trouve encore tous les jours. La plupart sont de simples feuilles de contrats, de comptes, des lettres. Beaucoup cependant sont importants : tels, les papyrus hiéroglyphiques pour la connaissance des mœurs et des idées de l'ancienne Égypte ; les papyrus grecs qui contiennent des fragments ou même des œuvres entières des écrivains classiques, quelques-unes inconnues. Les papyrus bibliques sont aussi très nombreux : Prat en a catalogué dix-huit qui contiennent des fragments de l'Ancien Testament ; Gregory en catalogue quatorze qui offrent des fragments du Nouveau Testament. On en a encore trouvé d'autres que nous signalerons plus loin. En outre, on a découvert des papyrus qui nous donnent en fragments des écrits extra-canoniques : les Logia de Jésus, l'Ascension d'Isaïe, l'Apocalypse de Baruch, des fragments d'évangiles apocryphes. Des papyrus coptes nous ont transmis des portions de la version copte de l'Ancien Testament et plusieurs apocryphes du Nouveau Tes-

tament : *Acta Petri, Acta Pauli, Évangile de Nicodème,* etc.[1].

Ces papyrus grecs fournissent des données très intéressantes au point de vue lexicographique, historique. En ce qui concerne notre étude présente, ils établissent que le texte en usage en Égypte pendant les premiers siècles était celui qui est représenté par les manuscrits Vaticanus et Sinaiticus. Ils ont aussi quelques traces du texte occidental[2].

Le papyrus étant au commencement de l'ère chrétienne la matière usuelle pour les écrits étendus, nous devons présumer que les auteurs du Nouveau Testament ont écrit sur papyrus. Le parchemin cependant était le plus communément employé; jusqu'au IIIe siècle on s'en servait pour les notes et les livres de classe, parce qu'il était bon marché et durable[3]. Nous pouvons connaître par les papyrus de cette époque, que nous possédons, ce que devaient être ces autographes.

L'écriture de quelques-uns, tels que le troisième évangile et les Actes, était probablement en lettres majuscules. Mais la plupart d'entre eux étaient écrits en lettres intermédiaires entre les majuscules et les minuscules, écriture dont nous avons un exemple dans un papyrus de la fin du Ier siècle, contenant le discours d'Isocrate, *De pace.* Il n'y a pas de doute pour les épîtres de saint Paul; elles étaient écrites par des secrétaires, ταχύγραφος, notarius, qui écrivaient en sténographie et copiaient ensuite. A la fin l'apôtre adjoi-

1. Cf. PRAT, *Dictionnaire de la Bible* de VIGOUROUX, t. IV, col. 2086, Paris 1908. KENYON, *Dictionary of the Bible* de HASTINGS, Extra Volume, p. 352, Edinburgh, 1904.

2. Une étude sur le texte néotestamentaire des papyrus a été publiée dans la *Revue de l'Orient chrétien* par SAVARY, Paris, 1911, t. VI, p. 414 et ss.

3. Cf. T. BIRT, *Das antike Buchwesen*, Berlin, 1882.

gnait quelques mots en grandes lettres (probablement des majuscules) et sa signature, *Gal.* VI, 11. Remarquons que l'on trouve la même façon de procéder dans les papyrus : le corps du document était écrit par un ami ou un scribe et l'auteur ratifiait à la fin en lettres plus grandes.

Dans ces autographes du Nouveau Testament les lettres, presque des minuscules, n'étaient pas séparées; les accents n'étaient placés que sur les mots longs ou difficiles. Les pauses importantes étaient marquées ou par un petit espace en blanc dans le texte, ou par un point au-dessus ou à l'intérieur de la ligne, ou par un trait placé au-dessous de la ligne.

Kenyon nous apprend quelle devait être la longueur des rouleaux de papyrus concernant chacun des écrits du Nouveau Testament. L'évangile de saint Matthieu aurait eu 9 mètres ; celui de saint Marc, 6 mètres ; celui de saint Jean, 7 mètres; le troisième évangile et les Actes, 10 mètres; l'épître aux Romains, 4 mètres; l'Apocalypse, 5 mètres. Une copie du Nouveau Testament complet aurait eu 70 mètres de long, ce qui n'eût pas été pratique, et nous explique pourquoi les écrits du Nouveau Testament ont été divisés en quatre sections, et même chaque évangile publié en cahiers séparés.

Parchemin. — L'emploi de la peau des animaux pour l'écriture remonte à une haute antiquité; d'après Ctésias[1], les livres sacrés des Persans remplissaient douze cents peaux de bœuf. On a au British Museum un rituel égyptien écrit sur peau, datant de l'an 2000 avant J.-C. Les Juifs écrivaient aussi leurs livres sacrés sur des peaux d'animaux.

Il ne faut donc pas considérer le parchemin comme

1. Diodore, II, 32.

une invention, mais plutôt comme une meilleure appropriation des peaux à l'écriture. Ce perfectionnement est attribué d'ordinaire à Eumène II, roi de Pergame, 197-158 avant J.-C. Pline [1] raconte, sur la foi de Varron, que Ptolémée V Épiphane, roi d'Égypte, inquiet de la fondation de la bibliothèque de Pergame par Eumène II, et jaloux de conserver à la bibliothèque d'Alexandrie le premier rang dans le monde, prohiba l'exportation du papyrus. Les habitants de Pergame auraient alors trouvé le moyen de rendre les peaux d'animaux plus aptes à recevoir l'écriture, d'où le nom de περγαμηνή, sous-entendu δέρρις ou διφθέρα, pergamenum [2], parchemin, donné à ces peaux préparées d'une façon spéciale. On les appelait aussi μεμβράνα du latin membrana, sous-entendu cutis, de membrum, membre. Saint Jérôme [3] a connu aussi cette légende : Chartam defuisse non puto, Aegypto ministrante commercia, et si alicubi Ptolemaeus maria clausisset, tamen rex Attalus membranas a Pergamo miserat, ut penuria chartae pellibus pensaretur. Unde et pergamenarum nomen adhuc usque diem, tradente sibi invicem posteritate, servatum est.

De tout cela il résulte que c'est probablement à Pergame que l'on trouva le moyen de préparer pour l'écriture les peaux qui, précédemment, étaient seulement tannées et restaient épaisses et grossières, peu aptes à recevoir facilement l'écriture. Le parchemin diffère du cuir en ce qu'il n'est pas tanné mais seulement raclé. On faisait macérer la peau dans un lait de chaux pour l'amollir; on grattait ensuite au canif pour enlever le poil et on achevait de polir à la pierre

1. *Hist. nat.* XIII, 11.
2. Prou, *Manuel de paléographie latine et française*, p. 23, Paris, 1910.
3. *Epist. ad Chromat.*, VII.

ponce. Une fois sec et à égalité d'épaisseur, le parchemin est moins souple que le cuir, mais on pouvait lui donner le degré de finesse qu'on désirait[1]. La peau de mouton formait la matière la plus ordinaire du parchemin. Toutefois, on employait aussi la peau de chèvre et celle de veau, ainsi que celles d'âne, de porc, d'antilope. Le codex Sinaiticus est, dit-on, en peau d'antilope. Le vélin n'est qu'une variété de parchemin. Il était fabriqué avec la peau d'un animal plus jeune, ou même avec des peaux d'agneaux mort-nés. Le vélin ne se distingue du parchemin que par plus de souplesse et par l'absence de ces points transparents que produit dans la peau des animaux adultes l'enlèvement des bulbes pileux.

Le parchemin a été souvent enduit de blanc d'œuf ou d'une substance minérale pour lui donner plus de brillant et de blancheur. On l'a teint aussi en pourpre, et cela dès l'antiquité. Des lettres d'or ou d'argent se détachaient sur ce fond pourpré. Du VIe au IXe siècle on a écrit des manuscrits tout entiers sur parchemin pourpré. Nous avons plusieurs manuscrits pourprés du Nouveau Testament : le codex Rossanensis, le codex Purpureus Petropolitanus. Souvent aussi aux VIIIe et IXe siècles, on s'est contenté de teindre en rouge les premières pages ou encore de larges bandes destinées à recevoir les titres ou les premières lignes du texte[2]. On est allé même jusqu'à dorer toutes les feuilles du manuscrit. On a au British Museum[3], Add. Ms. 5111, deux feuilles de parchemin doré, contenant des fragments des tables des canons eusébiens,

1. Cf. PRAT : *Parchemin* dans le *Dictionnaire de la Bible* de VIGOUROUX, t. IV, col. 2159, Paris, 1908.
2. Cf. PROU, *op. cit.* p. 24 et 27.
3. MAUNDE THOMPSON, *Handbook of greek and latin Palaeography*, p. 42, London, 1906.

qui devaient être placées en tête d'une copie des évangiles, VIe siècle.

Cet usage de teindre en pourpre le parchemin devait être assez répandu, puisque saint Jérôme proteste contre ce luxe : « Inficiuntur membranae colore purpureo, aurum liquescit in litteras, gemmis codices vestiuntur, et nudus ante fores earum (les femmes riches) Christus emoritur [1] ».

Le parchemin avait sur le papyrus divers avantages. Il était beaucoup plus résistant et, par suite, plus durable; il pouvait recevoir l'écriture des deux côtés. On peut gratter l'écriture pour en transcrire une seconde et même une troisième. Le parchemin prend facilement la forme de codex, volume. (Le papyrus pouvait également être sous la forme de codex; ceux qui nous restent ont fait partie de codex). Enfin, l'écriture étant plus serrée sur le parchemin, on pouvait sous un volume restreint condenser beaucoup plus de matière que sur le papyrus, qui n'admettait qu'une écriture plus espacée. Dom Chapman croit au contraire que l'écriture des papyrus était ordinairement plus petite que celle des codex de parchemin.

Il ne semble pas cependant que le parchemin ait été très employé avant le IVe siècle après J.-C. On l'utilisait en feuilles détachées, ou pour les livres de petit format. Il était ainsi en usage au Ier siècle : saint Paul écrivant sa seconde lettre à Timothée, IV, 13, lui demande de lui apporter, quand il viendra, ses livres et surtout ses parchemins, ἐρχόμενος φέρε καὶ τὰ βιβλία, μάλιστα τὰς μεμβράνας. On a fait diverses conjectures sur le contenu de ces parchemins auxquels saint Paul tenait tant. Farrar a pensé que

1. *Epist.* XVIII *ad Eustochium.*

c'était son diplôme de citoyen romain; d'autres ont cru que c'était un exemplaire de l'Ancien Testament, une copie des évangiles ou de ses épîtres, ou des notes, ou des feuilles blanches de parchemin.

La bibliothèque d'Origène, à Césarée de Palestine, composée tout d'abord en grande partie de rouleaux de papyrus, fut transcrite, peu de temps avant saint Jérôme, par deux prêtres, Acacius et Euzoius, sur des codex de parchemin.

Nous voyons par les Actes des martyrs, 300-310, que les Livres saints étaient écrits sur des rouleaux de papyrus, mais aussi sur des codex de parchemin [1]. La première mention officielle se trouve dans l'édit de Constantin ordonnant à Eusèbe de faire confectionner pour les églises de la nouvelle capitale de l'empire cinquante grands codex en parchemin contenant la Bible tout entière, πεντήκοντα σωμάτια ἐν διφθέραις ἐγκατασκεύοις, εὐανάγνωστά τε καὶ πρὸς τὴν χρῆσιν εὐμετακόμιστα [2]. Pour que Constantin ait spécifié que les exemplaires seraient en parchemin, ἐν διφθέραις, on doit supposer que ce n'était pas encore l'usage courant et que le papyrus était plutôt employé pour les copies des Livres saints. Depuis lors, on voit se multiplier les exemplaires de la Bible en parchemin. Le papyrus continua cependant à être employé jusqu'au VIIe siècle, conjointement avec le parchemin. Le papyrus catalogué $\mathfrak{p}^2$ est du Ve ou du VIe siècle; $\mathfrak{p}^{11}$, $\mathfrak{p}^{14}$, du Ve siècle: $\mathfrak{p}^3$ du VIe; tous les autres sont du IVe siècle. On a des codex en papyrus du VIIe siècle, en particulier des manuscrits coptes. Un codex copte des Psaumes du VIIe siècle se trouve au British Museum.

1. Voir les textes dans ZAHN, *Geschichte des Neut. Kanons*, I, p. 70, Leipzig, 1888.
2. EUSÈBE, *Vie de Constantin*, IV, 36.

Palimpsestes. — Le parchemin était relativement assez rare; de là vint la pratique de gratter l'écriture sur un parchemin et d'y écrire un second texte; quelquefois même on grattait encore cette seconde écriture pour y écrire par-dessus un troisième texte. On appelait palimpseste, du grec πάλιν, de nouveau et ψάω, racler, gratter, les manuscrits usagés. Déjà au temps de Catulle on grattait, probablement le papyrus, mais cela se pratiqua surtout du VIIe au IXe siècle pour les parchemins. La première écriture apparaît quelquefois faiblement sous la seconde, mais d'ordinaire on est obligé d'employer des réactifs chimiques pour la faire réapparaître. Un des plus employés, parce qu'il ne laisse pas de trace sur le manuscrit, est le sulfhydrate d'ammoniaque; seulement la reviviscence de l'écriture n'est que temporaire. On emploie aussi l'acide gallique, qui a l'inconvénient de noircir le manuscrit, ou la teinture de Gioberti, moins corrosive, mais qui teint le manuscrit en bleu [1].

Nous avons plusieurs manuscrits palimpsestes du Nouveau Testament; le plus célèbre est le codex Ephraemi rescriptus, actuellement à Paris, qui, sous des traités de saint Éphrem, contient des parties de l'Ancien Testament et les deux tiers du Nouveau, mais en fragments. On trouvera indiqués dans la liste des manuscrits majuscules ceux qui sont des palimpsestes. Nous avons aussi plusieurs palimpsestes contenant les vieilles versions latines, le Bobiensis palimps., le Guelpherbytanus, le palimpseste de Fleury. Le manuscrit syriaque découvert au Sinaï et publié par Mrs Lewis est aussi un palimpseste. Comme double palimpseste nous citerons les deux feuilles, au

1. Cf. GARDTHAUSEN, *Das Buchwesen im Altertum und im byzantinischen Mittelalter*, p. 107, Leipzig, 1911.

British Museum, cataloguées I[6] et actuellement **068** par Gregory et ε3 par von Soden.

Papier. — D'une manière générale, le parchemin resta la matière employée pour la transcription des Livres saints ; par exception on se servit du papier. Les Chinois ont su, dès la fin du Ier siècle, faire du papier avec des chiffons, des débris de chanvre et des écorces d'arbre, ou d'autres matières végétales fibreuses, mûrier, bambou. La fabrication du papier resta l'apanage des Chinois jusqu'au milieu du VIIIe siècle où elle fut introduite à Samarkand par des prisonniers de guerre chinois, tombés au pouvoir du Khalife. De là elle se répandit en Europe par l'intermédiaire des Arabes. Au moyen âge, on l'appelait *charta damascena,* de son lieu d'origine, Damas, un des centres de fabrication du papier. On l'a appelé aussi *charta bombycina, gos sypina, cultunea, xylina* et en grec ξυλοχάρτιον ou ξυλότευκτον. En Espagne, où les Arabes fabriquaient du beau papier, on le nommait *pergameno de panno* pour le distinguer du vélin, *pergameno de cuero.*

Vers 1130, Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, connaissait le papier, fabriqué avec de vieux chiffons, *ex rasuris veterum pannorum.*

On a cru longtemps qu'au moyen âge il y avait deux espèces de papier : le papier de coton, fabriqué avec de la bourre de coton à l'état naturel, et le papier de chiffe fabriqué avec des chiffons réduits en bouillie. Les fibres du chanvre et du lin, examinées au microscope ne peuvent être confondues avec celles du coton. L'examen qu'ont fait MM. Briquet et Giry des documents, qu'on croyait jusqu'ici écrits sur papier de coton, les autorise à déclarer que tous les papiers, conservés dans les bibliothèques et les archives d'Europe, ne contiennent que du chanvre et du lin[1]. D'après Thomp-

[1] Cf. Prou, *op. cit.* p. 30.

son[1], le coton pouvait être employé par occasion, mais aucun des papiers examinés n'a été fabriqué avec du coton.

Le papier a été rarement employé pour les manuscrits de la Bible avant le XIIIe siècle; cependant Tischendorf[2] signale un Lectionnaire dans lequel ont été insérées deux feuilles de papier. C'était l'usage de remplacer, dans un manuscrit en parchemin, les feuilles perdues par des feuilles en papier. Ainsi, le codex Leicestrensis, XIVe siècle, est composé de parchemin et de papier, dans la proportion de deux feuilles de parchemin, suivies de trois feuilles de papier, et ainsi tout le long du volume. Il en est de même des codex minuscules 206 et 233.

Le parchemin resta en usage conjointement avec le papier, tant qu'on transcrivit manuellement les livres; les belles copies des Livres saints étaient toujours sur parchemin. C'est l'invention de l'imprimerie qui assura la victoire définitive du papier.

§ 2. — Instruments pour écrire.

Stiles et calames. — Le stile, στῦλος, γραφεῖον, γραφίς, γραφίδιον, *stilus, graphium,* tige pointue de fer, de bronze, ou d'un autre métal, d'ivoire, d'os, était employé dans l'antiquité et au moyen âge pour tracer les caractères sur les tablettes de cire. L'extrémité opposée à la pointe se terminait par une palette, qui servait à effacer les caractères pour les corriger ou les raturer complètement; de là l'expression *vertere stilum,* corriger. Pour écrire à l'encre sur les papyrus et le parchemin, on employait le calame, κάλαμος, δόναξ,

1. *Op. cit.* p. 44.
2. *Notitia Codicis Sinaitici,* p. 54.

γραφεύς, σχοῖνος, *calamus, canna,* roseau taillé à la manière de nos plumes. Le codex Leicestrensis et quelques autres manuscrits du Nouveau Testament ont été écrits avec un calame. D'après Prou[1] le calamus est resté en usage en Occident jusqu'au XIIe siècle.

Mais la fermeté et la régularité des branches des lettres, qui souvent restent imprimées sur le parchemin, de sorte qu'elles sont encore visibles, même après que le manuscrit a été lavé et gratté, prouvent, d'après Scrivener[2], qu'ordinairement l'instrument avec lequel on a écrit était en fer, en bronze ou un autre métal. Gardthausen[3] cite plusieurs textes qui prouvent que la plume métallique était employée dans l'antiquité, au temps d'Auguste; cependant, les traces des lettres qui restent sur le parchemin et permettent de revivifier celles-ci peuvent provenir de l'encre qui a pénétré dans le tissu du parchemin. Gregory[4] ne croit pas que le stile ait pu être employé avec de l'encre. Il pense aussi que ce ne fut que tardivement qu'on employa les plumes d'oiseau pour écrire. Nous n'en avons une mention qu'au VIIe siècle, dans Isidore de Séville[5]: Instrumenta scribae calamus et penna. Ex his enim verba paginis infiguntur; sed calamus arboris est, penna avis, cujus acumen dividitur in duo, in toto corpore unitate servata.

Encre. — Les anciens manuscrits ont été écrits avec de l'encre de diverses couleurs. Le plus ordinairement

1. *Op. cit.* p. 39.
2. *A plain Introduction to the Criticism of the New Testament,* vol. I, p. 27, London, 1894.
3. *Op. cit.* p. 195 et s.
4. *Textkritik des Neuen Testamentes,* p. 9, Leipzig, 1900. — C'est à cet ouvrage de Gregory que nous renvoyons; quand nous citons un autre ouvrage de cet auteur, nous en donnons le titre. Nous répétons d'ailleurs les titres des ouvrages déjà cités quand ils n'ont pas été mentionnés depuis un certain nombre de pages.
5. *Orig.* VI, 13.

on employait l'encre noire, fabriquée avec la noix de galle ou le sulfate de fer. On l'appelait μέλαν ou plus exactement γραφικὸν μέλαν, μελάνιον, *atramentum* ou *atramentum librarium*. Dans les plus anciens manuscrits elle est d'un beau noir ou légèrement brune. Au moyen âge, elle varie de teinte suivant les époques et les pays. En Italie et dans le sud de l'Europe, elle est généralement plus noire que dans le nord; en France et dans les Flandres elle est plus foncée qu'en Angleterre. Pendant la période carolingienne et même au XIe siècle, l'encre a un reflet roux. Aux XIIe et XIIIe siècles l'encre est très noire. L'encre du XVe siècle est souvent d'un gris foncé. On a écrit quelquefois avec de l'encre verte, jaune, d'ordinaire seulement pour les lettres ornementales. On a cependant des manuscrits écrits tout entiers en lettres de couleur. L'encre rouge, μελάνιον κόκκινον, *minium, rubrica,* est d'un usage très ancien. On la voit sur des papyrus égyptiens et sur les plus anciens manuscrits en parchemin dans les titres ou les premières lignes du texte. Les encres métalliques, d'or et d'argent, ont été employées pour la transcription des livres de luxe dans l'antiquité et au moyen âge. Au IIIe siècle, se répandit la mode d'écrire en lettres d'or et d'argent sur du parchemin teint en pourpre. A partir du IVe siècle, cette sorte de calligraphie fut réservée aux copies des saintes Écritures. Le codex Purpureus Petropolitanus est écrit sur pourpre en lettres d'argent et en lettres d'or pour les abréviations des noms sacrés. Le Rossanensis est aussi écrit en lettres d'argent sur pourpre. Le codex Sinopensis et les deux fragments Na sont écrits en lettres d'or sur pourpre. On a plusieurs manuscrits latins écrits en lettres d'or et d'argent[1]. L'usage d'écrire en

1. Cf. Prou, *op. cit.* p. 37.

lettres d'or prit fin au XIIIe siècle, et celui d'écrire en lettres d'argent quand on ne teignit plus le parchemin.

§ 3. — Formes des manuscrits.

Rouleaux et codex. — La forme primitive est le rouleau ; on l'a employée surtout pour les manuscrits en papyrus. Ainsi qu'il a été déjà dit, les feuilles de papyrus étaient collées bout à bout, puis on les enroulait autour d'un bâton. Le titre de l'ouvrage était inscrit à la fin. Les rouleaux séparés étaient enveloppés dans un étui de cuir, et les étuis dans une caisse.

Les manuscrits en parchemin prirent de bonne heure la forme du codex, c'est-à-dire du volume tel que nous l'avons actuellement[1]. Saint Jérôme nous apprend qu'à une date très ancienne les saintes Ecritures existaient à l'état de codex ; c'était la forme adoptée dans l'Église chrétienne.

Les codex sont rarement de grandeur in-folio ; la plupart sont en petit in-folio ou en in-4°. La hauteur excédait de peu la largeur. Quelques-uns sont in-8° et même un certain nombre encore plus petits. La main ou cahier était de trois feuilles, six pages, ou de quatre feuilles, huit pages, comme dans l'Alexandrinus, ou de cinq feuilles, dix pages, comme dans le codex Vaticanus. Chaque cahier avait une marque ou signature au commencement ou à la fin. Dans le codex Alexandrinus, la signature était au milieu de la marge supérieure de la première page du cahier. Outre les manuscrits bilingues qui comportaient deux colonnes, les manuscrits grecs avaient aussi des colonnes : l'Alexandrinus était écrit sur deux colonnes ; le Vaticanus, sur trois ; le Sinaiticus, sur quatre.

1. Sur le passage du rouleau au codex voir : ZAHN, *op. cit.* p. 69-76.

Le réglage des lignes se faisait à l'aide d'une pointe dure, seulement du côté chair de la peau; elle paraissait en relief de l'autre côté. Les feuilles étaient quelquefois réglées des deux côtés, comme dans l'Alexandrinus. Dans ce codex et dans d'autres aussi, toutes les lignes ne sont pas marquées; elles sont réglées d'espace en espace et on écrivait entre les lignes.

Le nombre des lignes à la colonne dépendait de la grandeur du manuscrit. L'Alexandrinus a 55 lignes à la colonne; le Sinaiticus, 48; le Vaticanus, 40 à 44; les manuscrits majuscules récents et les minuscules ont de 20 à 25 lignes. Il y en a quelques-uns qui sont grands.

§ 4. — Forme des lettres des manuscrits.

Manuscrits grecs. — On distingue en général trois formes de lettres : les capitales, employées dans les inscriptions lapidaires; les majuscules et les minuscules, employées dans les papyrus et les parchemins. L'écriture majuscule diffère de la capitale en ce que certaines lettres, ε, σ, ω, ont des formes plus arrondies et que ρ, φ, ψ, quelquefois υ ont des traits qui dépassent la ligne au-dessus ou au-dessous.

Au lieu des termes : lettres majuscules et minuscules, on s'est servi longtemps des termes « lettres onciales et cursives », qui donnent lieu à des erreurs de fait. Le terme « lettre onciale » a été emprunté à un passage de la préface de saint Jérôme à sa traducduction du livre de Job, où il parle de ceux qui veulent avoir de vieux manuscrits, libros, vel in membranis purpureis auro argentoque descriptos, vel uncialibus, ut vulgo aiunt, litteris. Il n'est nulle part ailleurs question de ces « lettres hautes d'un pouce ». On a cru

que *uncialibus* était une mauvaise transcription pour *initialibus*. Mais ce terme ne s'adapte pas au contexte, tandis qu'on comprend très bien que saint Jérôme, dans son objurgation, ait exagéré la grandeur des lettres. On a d'ailleurs un manuscrit, N, dans lequel ces lettres ont 5/8 de pouce de hauteur. Quant au terme cursif, il signifie plutôt une écriture courante que la forme des lettres. L'écriture majuscule tendant à la minuscule prenait une forme cursive. Tout ceci n'est d'ailleurs qu'une question de convention.

L'écriture des papyrus se présente sous deux formes : l'écriture qu'on pourrait qualifier de littéraire, parce qu'elle était employée pour la transcription des œuvres littéraires et l'écriture non littéraire, employée dans les documents d'affaires ou les lettres particulières. Dans la première, les caractères étaient des lettres majuscules, séparées, quelquefois cependant avec des ligatures et plus petites que celles des parchemins, mais soigneusement et élégamment écrits. On en trouvera des spécimens dans Maunde Thompson [1]. Dans la seconde, les caractères sont irréguliers, tantôt larges, tantôt minces, quelquefois petits et mal formés, avec des ligatures nombreuses ; c'est l'écriture majuscule qui tend à la minuscule [2].

Il y aurait lieu d'étudier très soigneusement cette écriture des papyrus, car les autographes du Nouveau Testament ont été écrits dans cette forme. Il faut remarquer que d'ordinaire celui qui a écrit n'était pas un professionnel [3] ; il a dû cependant écrire avec soin

1. *Op. cit.* p. 119.
2. Voir des spécimens dans Maunde Thompson, *op. cit.*, p. 133.
3. Il semble plus probable à Dom Chapman que les Livres saints étaient presque toujours écrits par un professionnel ; les chrétiens grecs étant très nombreux, il y avait évidemment en vente des « éditions » de la Bible. Et même une copie faite isolément pour un particulier aurait été écrite par un esclave ou libertus « professionnel ».

des lettres ou des livres destinés à la lecture publique. Cela nous induit à croire que l'écriture non littéraire devait se rapprocher beaucoup de la littéraire. Kenyon croit que le papyrus 135 du British Museum, du dernier quart du Ier siècle, contenant le discours *De Pace* d'Isocrate et le papyrus 131 de la même collection, écrit en 90-100, et contenant le traité d'Aristote Ἀθηναίων Πολιτεία, nous offrent des exemplaires de l'écriture des livres du Nouveau Testament. Quant aux copies, s'il y en a eu d'exécutées par des scribes pour l'usage des églises, il y en eut beaucoup plus de faites par des particuliers, qui les transcrivaient dans la forme non littéraire. Ne pourrait-on pas expliquer certaines variantes des écrits néotestamentaires par les caractères de cette écriture? Ce travail sera probablement exécuté quand nous posséderons un plus grand nombre de papyrus néotestamentaires, datant des quatre premiers siècles.

L'emploi du parchemin au lieu du papyrus a produit certains changements dans les caractères de l'écriture : le tracé est plus formé, les caractères plus nets et moins grêles. De plus, l'emploi du codex au lieu du rouleau permettait de moins serrer les lettres et de les faire plus grandes et plus belles que sur le papyrus. Le scribe d'un manuscrit en parchemin était un professionnel qui écrivait en lettres majuscules d'après le meilleur type littéraire des papyrus. Les plus anciens manuscrits en parchemin montrent une dépendance étroite avec les papyrus de la belle époque, Ier siècle. L'écriture est petite, quoique plus grande que celle des meilleurs papyrus ; elle est disposée en colonnes étroites, trois ou quatre à la page et elle n'a aucune ornementation. Il n'y a ni lettres capitales, ni accents.

Au Ve siècle, les caractères deviennent plus grands et les colonnes plus larges ; il n'y en a plus que deux

ou même une à la page. Le commencement des paragraphes est marqué par des initiales élargies.

Au VIe siècle, l'écriture est généralement plus lourde et plus épaisse, et aussi plus grande. Au VIIe siècle, au lieu d'être droite et d'aplomb, elle a une tendance à pencher vers la droite, et aussi à être resserrée dans une forme plus ovale et en pointe. Cette tendance s'accroît aux VIIIe et IXe siècles pour aboutir à des formes lourdes et angulaires. Au Xe siècle, les lettres, de leur position à droite, reprennent la position verticale et plus tard sont plus arrondies. Après le XIe siècle, la période des manuscrits majuscules est close [1].

La forme des lettres elle-même est différente suivant les époques. On trouvera dans Scrivener [2] une étude détaillée des différentes formes de lettres, très importante pour fixer la date des manuscrits. Voici quelques-uns des changements que signale Prat [3] dans la forme des lettres. Dans les plus anciens manuscrits, IVe siècle, les lettres élégantes et uniformes pourraient être presque toutes enfermées dans un carré. Au Ve siècle, l'écriture reste belle et d'aspect agréable. La forme des lettres subit quelques modifications : Є et C allongent les extrémités de leur segment de cercle et se terminent par des traits renforcés; la barre horizontale du ΙΙ et du Δ dépasse de beaucoup les montants. Au VIe siècle, les traits horizontaux du ΙΙ et du Δ s'exagèrent. Au VIIe siècle, les cercles des lettres Є, Θ, O, C se changent en ovales; d'autres lettres sont comprimées et allongées.

La période des manuscrits majuscules s'étend jusqu'au Xe siècle, bien qu'on trouve des majuscules plus

1. Cf. MAUNDE THOMPSON, *op. cit.* p. 149-158, avec de nombreux spécimens de ces diverses écritures.

2. *Op. cit.* t. I, p. 33-40.

3. *Manuscrits bibliques* dans le *Dictionnaire de la Bible* de VIGOUROUX, t. IV, col. 172, Paris, 1908.

récents, surtout des lectionnaires. Mais, dès le IXe siècle, on trouve des manuscrits écrits en lettres minuscules. Ce n'est pas que déjà auparavant, en particulier pendant la période des papyrus, on n'ait pas des textes non littéraires, écrits dans une forme de lettres qu'on peut qualifier aussi de minuscules. L'emploi de ces minuscules a dû continuer pour les documents d'affaires, les lettres privées. Lorsque les Livres saints se répandirent davantage dans le peuple chrétien, on sentit la nécessité de les transcrire dans une écriture plus rapide et surtout exigeant moins d'espace que la majuscule. On adopta donc pour la transcription de ces livres l'écriture courante, mais en soignant davantage la forme de la copie. Quelques lettres, β, ε, θ, ι, κ, λ, ρ, τ, φ, χ, ψ, ω, gardèrent à peu près dans cette écriture les formes de la majuscule. D'autres, γ, δ, ζ, μ, ξ, σ, υ, sont différentes. En outre, les lettres sont unies par des ligatures de sorte que les mots peuvent être écrits sans relever la plume, ce qui a fait donner quelquefois à cette écriture le nom de cursive : mauvaise dénomination, puisque toute écriture minuscule n'est pas cursive et que l'écriture majuscule admettait aussi des ligatures, faits qu'on peut relever dans les papyrus.

Maunde Thompon a divisé les manuscrits minuscules en quatre classes : 1° les codices vetustissimi, qui vont du IXe siècle au milieu du Xe ; 2° les codices vetusti, du milieu du Xe siècle au milieu du XIIIe ; 3° les codices recentiores, du milieu du XIIIe siècle au milieu du XVe ; 4° les codices novelli qui embrassent tous les manuscrits de date postérieure. Il donne les caractères paléographiques et des spécimens de chacune de ces classes [1].

1. *Op. cit.* p. 159-181.

Manuscrits latins. — D'après Prou [1] le type de l'écriture majuscule est la capitale dont il distingue deux espèces : la capitale carrée et la capitale rustique. On possède plusieurs manuscrits d'œuvres classiques écrits dans ces formes d'écriture. Comme codex biblique on cite seulement le Psautier d'Utrecht écrit en capitales rustiques mêlées d'onciales. La lettre capitale resta employée dans les titres.

Concurremment à l'écriture capitale des livres, il y avait pour les lettres, les actes et les documents une capitale cursive, caractérisée par des formes particulières, déterminées par le désir d'écrire vite. L'écriture majuscule tendait à la minuscule.

L'écriture, que les paléographes ont appelée onciale, se distingue de la capitale par la forme des lettres, dont les hastes se courbent et les angles s'arrondissent; elle dérive de la capitale cursive. Nous en avons de beaux spécimens dans le codex Vercellensis, le Fuldensis, dans l'Amiatinus et dans les codex gréco-latins de Bèze, Claromontanus, Laudianus.

L'écriture semi-onciale ou demi-onciale diffère de la précédente par la présence de quelques lettres minuscules, b, d, c, m, surtout r, s, parmi les onciales. Elle fut employée, principalement, par les moines irlandais, pour la transcription des Livres saints, sous deux formes : une grosse semi-onciale ronde, aux traits épais et aux hastes courtes, et une écriture pointue plus petite et plus cursive, laquelle n'est qu'une modification de la précédente. La semi-onciale ronde disparut au cours du IXe siècle, tandis que l'écriture pointue persista plus longtemps. Nous avons un grand nombre de codex bibliques de cette écriture; un fragment des

1. *Manuel de paléographie latine et française*, p. 44.

évangiles à la bibliothèque de Trinity College, Dublin; la copie des évangiles dénommés « *Book of Kells* », les évangiles de Macregol, etc.

Des lettres minuscules s'étaient introduites dans la capitale cursive; ces formes minuscules se multiplièrent et donnèrent naissance à une minuscule cursive. Elle est différente suivant les régions. On distingue l'écriture lombardique, mérovingienne, wisigothique, irlandaise et anglo-saxonne. De toutes ces écritures nous avons de beaux manuscrits bibliques : le Cavensis, en écriture lombardique, le Complutensis, le Legionensis, le Toletanus, en wisigothique.

Au IXe siècle, dans l'école de Tours, sous l'influence d'Alcuin, on employa la demi-onciale, mais surtout on rénova l'écriture minuscule; on abandonna la minuscule mérovingienne d'un aspect désagréable et d'une lecture difficile, et l'on adopta une nouvelle écriture, élégante et simple, que l'on appelle la minuscule caroline. Cette écriture, dit Prat, supplanta graduellement les écritures nationales dans les divers pays de l'Europe. Elle ne cessa pas d'évoluer jusqu'à devenir, après une transformation complète, cette écriture gothique, serrée, compacte, remplie de liaisons et d'abréviations que nous présentent les manuscrits du XIIIe siècle [1].

On trouvera dans Prou [2], dans Châtelain [3] et dans Maunde Thompson [4] une description et des spécimens de ces diverses écritures. Les caractères de l'écriture sont très importants pour la fixation de la date des manuscrits.

1. *Diction. de la Bible*, t. IV, col. 690.
2. *Op. cit.* p. 41-105 et 169-187.
3. *Uncialis scriptura*, Paris, 1902.
4. *Op. cit.* p. 183-236.

§ 5. — Formes du texte des manuscrits.

Texte continu. — Le texte des anciens manuscrits majuscules était écrit sans séparation des mots ; il en fut ainsi jusqu'au IXe siècle. Et même quand les scribes commencèrent à séparer les mots, ils continuèrent à unir les mots courts au mot suivant, comme par exemple les prépositions au mot qu'elles commandaient. C'est à peine avant le XIe siècle, qu'on sépara les mots dans les manuscrits latins. Dans les manuscrits grecs, on n'arriva jamais à séparer exactement les mots [1].

Dans les manuscrits minuscules on sépara dès l'abord quelques mots, puis presque tous, sauf pour les prépositions qui restèrent attachées aux mots qui les suivaient.

Pour gagner de la place et pour éviter la division d'un mot, les dernières lettres de la ligne étaient écrites en plus petits caractères. Lorsqu'on coupait un mot à la fin de la ligne, on écrivait une syllabe complète, excepté pour les mots composés ou pour les prépositions, où la consonne du préfixe était reportée à la ligne suivante : κα-τεῖδον, κα-τἐμοῦ. La barre de liaison à la fin de la ligne ou hyphen était inconnue aux premiers siècles; elle était remplacée par un point. Au XIe siècle, elle apparaît sur quelques manuscrits; au XIIe, elle devient l'usage ordinaire et elle est même répétée au commencement de la ligne suivante.

§ 6. — Signes divers dans les manuscrits.

Paragraphes. — Dès l'antiquité, on employa une barre de séparation, παράγραφος, pour indiquer la fin d'un paragraphe ; il y eut d'autres signes de séparation :

1. M. Thompson, *op. cit.* p. 65.

< et >. Dans les plus anciens manuscrits, on laissa un espace vide sur la ligne entre la fin et le commencement d'un paragraphe. Plus tard, on indiqua le commencement du paragraphe par une lettre initiale en capitale. L'absence de ces lettres capitales prouve l'antiquité du manuscrit. On ne les trouve pas dans le Vaticanus et le Sinaiticus. Pour les remplacer, la première lettre du mot était projetée en avant de la ligne. Le même procédé se retrouve dans le codex de Bèze.

Ponctuation.—Dans les anciens manuscrits la ponctuation était fort rudimentaire. Dans les codex Vaticanus et Sinaiticus on trouve d'ici, de là, un point en haut des lettres, ou un renvoi à la ligne suivante dans le Sinaiticus, ou une petite solution de continuité entre les mots, dans le Vaticanus; dans l'Alexandrinus les points sont plus nombreux. Des copistes postérieurs ont placé d'autres points dans le Sinaiticus et le Vaticanus. Dans les codex C, W^{a}, Z, le point est placé en haut, au milieu ou au bas de la lettre. Plus tard, codex E L O S V Y Θ^{a} K^{brr} M^{paul} B^{apoc}, ces diverses places du point indiquent un arrêt complet, un demi-arrêt, un petit arrêt. Dans le codex L, outre le point on trouve les signes suivants : : . , : : et une croix pour l'arrêt complet. Lorsque les mots furent séparés, IXe siècle, on plaça d'ordinaire, mais pas toujours, un point après chaque mot, codex Augiensis, et Δ G[1]. Le point d'interrogation grec (;) paraît au IXe siècle pour indiquer un long arrêt. La virgule apparaît à cette époque comme signe d'interrogation. Dans les manuscrits minuscules la ponctuation est presque la même que dans nos livres imprimés. Dans quelques-uns, le point en haut indique un plus long arrêt.

1. [Ces trois manuscrits ont été écrits à Saint-Gall. Cette ponctuation

L'*apostrophe* se rencontre dans les anciens manuscrits, surtout pour séparer les mots composés, απ' ορφανισθεντες, codex Claromontanus; ou quand le mot finit par ξ ou ρ, σαρξ', codex Vaticanus; θυγατηρ', codex Sinaiticus; ou pour diviser les syllabes, αναγ'γελι, Sinaiticus. On la trouve à la fin de αλλ' et de μεθ', codex Z. Dans le codex de Bèze l'apostrophe prend la forme de >.

Esprits et accents. — D'après Montfaucon les esprits et les accents n'ont pas été marqués dans les manuscrits grecs par le premier scribe avant le VIIe ou le VIIIe siècle. Cependant, déjà au temps de saint Épiphane et de saint Augustin, peut-être même d'Origène et d'Eusèbe, ils étaient quelquefois marqués. Se demandant si, *Gen.* XLIII, 31, il faut lire ῥάβδον αὐτοῦ ou αὑτοῦ, saint Augustin ajoute : Fallit enim eos verbum graecum, quod eisdem literis scribitur sive *ejus* sive *suae :* sed accentus (c'est-à-dire spiritus) dispares sunt, et ab eis, qui ista noverunt, in codicibus non contemnuntur[1]. Il discute de la même façon le texte de *Ps.* XVI, 14. Eusèbe[2] parle aussi des accents dans l'examen d'un passage de Habacuc, III, 2.

En règle générale, les esprits et les accents ne sont pas marqués systématiquement dans les anciens manuscrits, mais on les rencontre d'une façon sporadique. Dans *Tobie,* VI, 9, et *Gal.* V, 21, les esprits sont marqués dans le codex Sinaiticus. On en trouve aussi quelques-uns çà et là dans A Q T Δ Θ Ib Nb. Dans le codex Purpureus N, quelques voyelles ont une espèce d'esprit doux ou un accent aigu; on ne voit pas d'après quels principes ils ont été placés.

est donc d'origine latine, peut-être une invention des moines de Saint-Gall pour faciliter la lecture. J. CHAPMAN.]

1. *Opera,* t. IV, p. 53, Lugduni, 1586.

2 *Dem. evang.* VI, 15.

Quelques manuscrits anciens ont des esprits et des accents, mais ils ne proviennent pas d'un premier scribe ou de première main. Ainsi, les esprits et les accents du codex Vaticanus sont d'une troisième main (XIIe siècle?), qui a corrigé le manuscrit. Le codex Alexandrinus n'a ni esprits, sauf quelques-uns çà et là, ni accents, sauf dans les quatre premières lignes de chaque colonne de la Genèse, où ils sont multipliés. Est-ce le premier scribe qui les a marqués ou un scribe postérieur? Les avis sont partagés à ce sujet. Gregory a catalogué les manuscrits qui n'ont pas d'accents de première main [1].

L'esprit rude avait la forme ⊢ et le doux ⊣ ; ce sont les deux jambages de la lettre H qui était originellement la lettre aspirée. Dans l'Alexandrinus ils ont la forme de la virgule (,) et de son renversement (ʿ), ce qui est un arrondissement des formes précédentes.

On trouve des accents de première ou de seconde main dans un certain nombre de manuscrits, dont Gregory a dressé la liste [2].

A partir du VIIe siècle, les manuscrits majuscules ont esprits et accents, mais marqués d'ordinaire sans règles bien fixes. Les scribes ne devaient pas être très versés dans les règles qu'avait établies à leur sujet Aristophane de Byzance, IIIe siècle avant J.-C. Cependant, le codex B, VIIIe siècle, de l'Apocalypse, inscrit correctement les esprits et les accents. Tous les autres codex, sauf les codex Augiensis, Sangallensis et Boernerianus, suivent des règles qu'on ne peut déterminer, probablement parce qu'elles n'existent pas. On trouvera dans Tischendorf-Gregory [3] les diffé-

1. *Op. cit.* p. 902.
2. *Op. cit.* p. 902.
3. *Novum Testamentum graece*, vol. III, p. 100-105, Leipzig, 1884.

rentes façons dont les copistes ont placé les accents sur les mots.

Les manuscrits minuscules sont plus corrects en ce qui regarde l'accentuation, à mesure qu'ils deviennent plus récents; ce n'est pas cependant une règle qu'on peut qualifier de générale [1].

Iota ascrit et souscrit. — Dans les anciennes inscriptions et dans les papyrus de Thèbes, le iota ascrit, de la même grandeur que les autres lettres, était toujours écrit. Peu avant l'ère chrétienne, il tend à disparaître dans les inscriptions. On ne le trouve pas dans les anciens manuscrits bibliques, Sinaiticus et Vaticanus. Très rarement on rencontre un iota ascrit : ᾧι, *Mt,* XXV, 15 dans V ; *Lc,* VII, 4, dans Λ ; ξύλωι, *Lc,* XXIII, 31 dans K ; ᾔιδισαν, *Mc,* I, 34 dans D.

Les manuscrits minuscules ou omettent complètement l'iota ascrit ou souscrit ou le négligent plus souvent qu'ils ne l'admettent. Dans le codex 1 on a l'iota ascrit. Sur les 43 minuscules examinés par Scrivener, 12 n'ont aucune trace d'iota ascrit ou souscrit, 15 ont l'iota ascrit, 9 le souscrit et 7 tantôt l'un, tantôt l'autre. Le premier codex minuscule qui offre l'iota souscrit est le manuscrit R de Matthaei, xe siècle. A partir du xve siècle il devient d'usage général.

La Coronis. — Ce signe d'une crase, κἀγω, κἀκεῖνος, ne se trouve que dans les manuscrits récents, et n'est pas toujours régulièrement employé.

Le ***Tréma.*** — Dans les plus anciens manuscrits on trouve sur les voyelles ι et υ un tréma, non seulement lorsqu'elles doivent être séparées de la voyelle précédente ou suivante, avec lesquelles elles ne forment pas des diphtongues, mais encore au commencement des mots, ἵνα, ἴδους, ἴρηνης. Quelquefois on employait seule-

1. Cf. Gregory, *op. cit.* p. 902.

ment un point ou un trait : ἰ, ὐ, ῖ, ῦ. Les éditeurs modernes du Nouveau Testament ont traité assez librement le tréma; les uns écrivent γάϊος, les autres γαῖος ; καΐαφας ou καιάφας ; καΐν ou καίν ; καΐνάν ou καινάν, etc.

7. — Abréviations. Contractions. Manière d'écrire les nombres. Citations.

On trouve des signes d'abréviation dans les plus anciens manuscrits comme dans les plus récents, de sorte qu'ils ne peuvent être utiles pour fixer la date d'un manuscrit. Ainsi, dans le Vaticanus, on rencontre θσ̄, κσ̄, ισ̄, χσ̄, πνα̅, pour Θεός, Κύριος, Ἰησοῦς, Χριστός, πνεῦμα. Outre ceux-ci, on a les codex Sinaiticus, Alexandrinus, Ephraemi rescriptus, etc. qui offrent les abréviations suivantes : ανοσ̄, ουνοσ̄, πηρ̄, σηρ̄, υσ̄, σρσ̄ pour ἄνθρωπος, οὐρανός, πατήρ, σωτήρ, υἱός, σταυρός etc. Le codex de Bèze n'abrège que les noms sacrés, χρσ̄, ιησ̄, Χριστός, Ἰησοῦς.

Dans les manuscrits récents on rencontre un grand nombre de contractions ou d'abréviations, qu'il serait trop long de relever; on en trouvera une collection dans Scrivener[1]. Beaucoup de scribes ont employé des signes d'abrévation qui leur étaient personnels.

Les nombres étaient écrits par des lettres, mais pas toujours.

On trouve dans les plus anciens manuscrits, par exemple dans le Vaticanus, le signe ⲥ qui indique une citation de l'Ancien Testament.

§ 8. — Stichométrie. Colométrie.

La stichométrie est la mesure des στίχοι, stiques,

1. *Op. cit.* t. I, p. 50.

telle qu'on la rencontre dans plusieurs manuscrits du Nouveau Testament. Cette mesure des stiques est ancienne et a été appliquée d'abord aux œuvres classiques. Elle le fut ensuite aux manuscrits des Livres saints, Ancien et Nouveau Testament; Origène nous affirme que Paul a envoyé peu de stiques, ὀλίγους στίχους ἐπέστειλεν, aux églises auxquelles il a écrit. Il nous apprend aussi que Jean a écrit une épître de fort peu de stiques, πάνυ ὀλίγων στίχων, et une seconde et une troisième qui n'ont pas cent stiques à elles deux, στίχων ἀμφότεραι ἑκατόν [1]. La stichométrie est très importante pour la critique des textes, en ce sens qu'elle indique l'étendue d'un écrit et permet de reconnaître si l'on y a ajouté des sentences ou si l'on en a retranché. Ainsi, de la stichométrie transmise par les plus anciens manuscrits, Rendel Harris a conclu que ceux-ci contenaient les douze derniers versets de saint Marc [2], mais non la péricope de la femme adultère [3]. Il fait observer aussi que le Textus receptus n'est pas en accord avec les chiffres donnés par la stichométrie [4] des manuscrits.

Le terme στίχος signifie quelque chose de rangé en lignes : des arbres, des soldats. De là en poésie le vers s'est appelé stique : distique = deux vers; puis on a divisé la prose, surtout oratoire, en stiques à peu près de même longueur, comptés par syllabes et non par mots. Le stique aurait eu seize syllabes, ce qui est la longueur de phrase qu'on pouvait réciter sans respirer. Des recherches de Graux il résulte que toutes les évaluations stichométriques de l'antiquité donnent régulièrement, pour la valeur du stique, de 34 à 38 lettres

1. Eusèbe, *Hist. eccl.* VI, 25, 7, 10.
2. *Stichometry*, p. 52, London, 1893.
3. *Op. cit.* p. 51.
4. *Op. cit.* p. 53.

environ, ce qui revient à quinze ou seize syllabes. Les stiques étaient de différentes longueurs, où les phrases, tantôt courtes, tantôt plus longues, suivant le sens, pouvaient être prononcées d'un trait. Le codex de Bèze en fournit des exemples.

Nous devons remarquer que le nombre de stiques indiqué par les manuscrits n'est pas toujours le même; cela provient de ce que certaines éditions de manuscrits acceptaient ou rejetaient tel ou tel passage ou sentence du texte et comptaient le nombre de stiques en fonction de ces additions ou omissions[1]. De plus, les abréviations ne sont pas les mêmes dans tous les manuscrits, ce qui fait encore varier le nombre de stiques. Enfin, il est possible que les scribes aient mal lu et par suite mal reproduit le nombre de stiques.

Voici, d'après Rendel Harris[2], le nombre de stiques, pour chacun des livres du Nouveau Testament, tel que nous le trouvons dans les manuscrits : Matthieu, 2560; Marc, 1616; Luc, 2759; Jean, 2024; Actes, 2556; Jacques, 237 ou 242; I Pierre, 232, 236 ou 242; II Pierre, 154; I Jean, 274; II Jean, 30; III Jean, 32; Romains, 920; I Corinthiens, 870; II Corinthiens, 590; Galates, 293; Éphésiens, 312; Philippiens, 208; Colossiens, 208; I Thessaloniciens, 193; II Thessaloniciens, 106; Hébreux, 703; I Timothée, 230; II Timothée, 172; Tite, 97; Philémon, 38; Apocalypse, 1400. Ce dernier chiffre est celui de la table stichométrique de Nicéphore; il paraît trop élevé.

Dans les manuscrits des évangiles on trouve employé aussi le terme ῥήματα, pour indiquer le nombre de lignes; les ῥήματα sont colométriques (codex de Bèze).

Du stique, ligne à nombre à peu près fixe de syl-

1. Les stiques n'étaient pas comptés par le scribe; cela se faisait seulement pour une nouvelle édition afin d'en établir le prix.
2. *Op. cit.* p. 51 et 39 ss.

labes, on passa à la ligne, contenant un membre de phrase, κῶλον, c'est-à-dire de la ligne mesurée à la ligne de sens. Déjà au temps d'Origène, les livres poétiques, Psaumes, Proverbes, Ecclésiastique, Job, étaient copiés de cette façon, πρὸς κῶλον[1]. On mettait à la ligne après chaque membre de phrase, offrant une portion de sens complète en soi. Si le membre de phrase était trop long pour tenir dans la largeur de la colonne d'écriture, on lui accordait deux lignes, en faisant commencer le membre de phrase suivant avec la troisième ligne. Le Vaticanus et le Sinaiticus sont ainsi écrits pour les livres susmentionnés. Saint Jérôme appliqua à sa traduction des prophètes ce système de copie. Il en avertit ses lecteurs au commencement de la préface de sa traduction d'Isaïe : Nemo cum Prophetas versibus viderit esse descriptas metro eos aestimet apud Hebraeos ligari, et aliquid simile habere de Psalmis vel operibus Salomonis ; sed quod in Demosthene et Tullio solet fieri, ut *per cola* scribantur *et commata*, qui utique prosa et non versibus conscripserunt, nos quoque utilitati legentium providentes, interpretationem novam novo scribendi genere distinximus. Saint Jérôme divisa par membres de phrase, offrant un sens complet, *per cola* et *commata* non seulement les Prophètes, mais aussi, par la suite, sa nouvelle traduction tout entière, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. C'est ce qu'affirme Graux. [Cela est certain, Cassidore (*Instit.* praef.) dit qu'il a conservé les cola et commata de saint Jérôme; or, le codex Amiatinus est une copie de son édition et il conserve les cola partout. Chapman]. Voici un exemple de ce système tiré de Luc, IV, 32, 33 :

Quia inpotestateerat
Sermo ipsius

1. Eusèbe, *Hist. eccl.* VI, 16, 4.

Etinsynagoga erathomohabens
Daemonium immundum
Etexclamauit uocemmagna
dicens

Un travail analogue existait déjà pour le Nouveau Testament. Un diacre d'Alexandrie, Euthalius, aurait écrit entre 393 et 396? des prologues aux épîtres de saint Paul, aux Actes des apôtres, aux épîtres catholiques, suivis de tables des citations et de sommaires des chapitres et un texte de ces livres établi colométriquement. C'est là ce qu'avait démontré Armitage Robinson[1], et ce qu'admettaient les critiques. Par suite de la découverte faite au Mont Athos par Wobbermin d'une confession de foi d'Euthalius, von Soden[2] a cru pouvoir reconstruire la vie de ce personnage. Euthalius aurait été, dans la seconde moitié du VIIe siècle, diacre dans une église d'Orient, peut-être à Antioche, dont un patriarche, Athanase, l'aurait chargé de faire une édition des épîtres de saint Paul. A la suite de faits qu'on ignore, probablement de dissentiments dogmatiques, il fut exilé en Sardaigne. Ayant fait la confession de foi orthodoxe, dont il est parlé plus haut, il fut nommé évêque de Sulci, en Sardaigne. Telle est l'hypothèse de von Soden; elle a été combattue vivement par von Dobschütz, Conybeare, Zahn, A. Robinson et ne paraît pas devoir être acceptée, vu les difficultés qu'elle présente.

Quoi qu'il en soit, dans le prologue à son édition des épîtres, Euthalius déclare qu'il les a écrites στιχηδόν, ce qui ne veut pas dire écrites en stiques de même longueur, mais en membres de phrase alignés. Et la preuve c'est que le nombre de stiques qu'il attribue à chacun des livres du Nouveau Testament, si tant est

1. *Euthaliana*, Cambridge, 1895.
2. *Op. cit.* p. 648.

que ce calcul de stiques soit de lui, est bien inférieur à celui des membres de phrase qu'il a séparés pour chaque livre. C'est donc une erreur de croire qu'Euthalius est celui qui a inventé la stichométrie des livres du Nouveau Testament. Au IVe siècle, donc avant Euthalius, Eustathius d'Antioche cite deux passages de l'évangile de saint Jean, et il fait remarquer qu'il y a entre eux un intervalle de 135 στίχοι, ce qui correspond exactement au nombre de phrases séparées par un point dans le codex Freer, W, des évangiles, ainsi que l'a constaté Hoskier.

Le travail d'Euthalius a consisté à écrire *per cola et commata* les épîtres pauliniennes, les Actes et les épîtres catholiques. On croit que le codex H, Coislinianus, représente le texte d'Euthalius.

Voici un exemple tiré du codex Claromontanus grec-latin, qui, d'après Tischendorf, reproduit la division euthalienne[1] :

παντοπαρατιθεμενονυμιν	omnequodanteuosponitur
εσθιετε	manducate
μηδεναναχρινοντες	nihilinterrogantes
διατηνσυνιδησιν	propterconscientiam
εανδετισυμινειπη	siquisautemdixerit
τουτοειδωλοθυτονεστιν	hocimmolaticiumest
μηεσθιετεδιεκεινοντονμηνυσαντα	nolitemanducarepropterillum quinuntiavit]
καιτηνσυνιδησιν.	propterconscientiam

I *Cor.* x, 27, 28.

Le texte des évangiles grecs fut aussi écrit d'après ce système ; quand et par qui ? on l'ignore. Le codex de Bèze nous en donne un exemple, *Jn*, XXI, 24, 25.

1. Dom Chapman n'est pas de cet avis ; il croit que le codex de Bèze et le Claromontanus reproduisent l'écriture colométrique du texte occidental, au commencement du IIe siècle.

καιοιδαμενοτιαληθησεστιναυτου	etscimus quoniamuerum est eius]
ημαρτυρια εστινδεκαιαλλαπολλα	testimonium suntautem etalia plura]
οσαεποιησενοχρισ ιησιησατινα	qualefecitxrs ihs quae
εανγραφηταικαθεν ουδαυτον	siscribantur singulariter necipsum]
οιμαιτονκοσμονχωρησε	facileputomundum capere
ταγραφομεναβιβλεια	quiscribunturlibri.

On trouve encore cette façon d'écrire dans les codex Laudianus, Coislinianus. Le codex Cyprius des évangiles nous a conservé, sous une forme particulière, un souvenir exact de cette façon d'écrire. Le texte est écrit sans alinéa, mais la fin de chaque ligne de l'ancien original, écrit στιχηδόν, est ici marquée par un point :

Ἐπειδήπερπολλοὶἐπεχείρησανἀνατάξασθαιδιήγησιν· περὶτῶνπεπληροφορημένωνἐνἡμῖνπραγμάτων· καθὼσπαρέδωκανἡμῖνοἱἀπ᾽ἀρχῆς αὐτόπται. *Luc*, I, 1.

Cette division par ligne de sens, *per cola* et *commata*, a varié suivant le copiste qui l'appliquait ; elle ne peut donc être d'aucune utilité pour la fixation de l'étendue d'un livre [1].

§ 9. — Correction des manuscrits.

Les plus anciens manuscrits du Nouveau Testament ont été corrigés. Tischendorf signale pour le Sinaiticus des corrections de sept mains différentes ; pour le Vaticanus on compte deux correcteurs. Il est très important de discerner à quelle main appartient telle ou telle correction, et de déterminer la date de la correction, et aussi la valeur générale du correcteur. Il est

1. Ces renseignements sont presque tous empruntés à l'article de Ch. Graux, sur la *Stichométrie*, dans la *Revue de Philologie*, Nlle série, t. II, p. 124, Paris, 1878 et à l'ouvrage de Rendel Harris, *Stichometry*, London, 1893.

évident que les corrections qui ont été exécutées par le scribe du manuscrit ont la même valeur que celle de la copie. Une valeur égale doit être attribuée à celles qui proviennent de celui qui était chargé de corriger le manuscrit, ὁ διορθωτής, ὁ διορθῶν, dont la fonction était de supprimer les erreurs manifestes, de placer, dans les manuscrits récents, les points, les esprits et les accents, et les souscriptions.

Il y a lieu d'examiner dans chaque manuscrit les corrections, pour reconnaître quelles mains les ont écrites, et aussi pour fixer la date de chacune d'elles. Cette tâche de l'éditeur est une des plus délicates.

Les corrections étaient faites par le grattage de ce qui était écrit, ou étaient transcrites à la marge du manuscrit, ou placées entre les lignes du texte. Les signes de correction étaient divers : Le mot ou le passage corrigé était enfermé entre des crochets, des points ou des virgules; quelquefois la lettre à supprimer était marquée par un accent : ex. τωνί, τά; ou la première et la dernière d'un mot à supprimer étaient accentuées, πάντά, codex Alexandrinus, ou le mot était surmonté d'un trait, χαι, ou chaque lettre portait un point, μὲν. Souvent les mêmes signes sont employés par un scribe sur des pages différentes pour marquer à la marge des passages omis ou pour indiquer les renvois aux leçons à lire pendant les offices divins; de là des erreurs.

§ 10. — Inscriptions et souscriptions des manuscrits.

Il serait trop long de rapporter toutes les formes d'inscriptions et de souscriptions qu'on relève dans les manuscrits. On les trouvera dans von Soden [1] qui a ca-

1. *Die Schriften des Neuen Testaments*, p. 294-300.

talogué trente-trois formes d'inscriptions et quarante-deux formes de souscriptions. Rappelons seulement que d'une manière générale l'inscription était le titre du livre dont il donnait le contenu : κατα Ματθαιον ou ευαγγελιον κατα... La souscription, plus variée, était quelquefois la répétition du titre : κατα Ματθαιον, ou marquait la fin du livre : τελος του κατα... ευαγγελιου. Elles étaient d'autres fois plus développées; elles indiquaient le lieu d'origine, la date, la langue du livre, surtout pour les évangiles et les épîtres de saint Paul, pour lesquelles le secrétaire est aussi nommé.

Ces inscriptions et souscriptions ont une certaine importance pour le classement des manuscrits en familles.

§ 11. — Divisions du texte des manuscrits.

1. — Anciennes divisions.

Nous ne savons pas à quelle époque et par qui les écrits du Nouveau Testament ont été divisés en chapitres. Il semble que, déjà au temps de Clément d'Alexandrie[1], il existait un certain sectionnement, puisque, parlant de I *Cor.* VI, 1 ss., il qualifie ce passage de μεγίστην περικοπήν. De même, Tertullien[2], commencement du IIIe siècle, traitant de I *Cor.* VII, 12-14, l'annonce ainsi : De illo capitulo... primae ad Corinthios. Denys d'Alexandrie[3], † 165, rappelle que certains de ceux qui l'ont précédé ont rejeté complètement l'Apocalypse et l'ont réfutée chapitre par chapitre, καθ' ἕκαστον κεφάλαιον διευθύνοντες. Ces écrivains font allusion à des divisions qui existaient de leur temps, mais rien ne nous indique en quoi elles consistaient.

1. *Strom.* VII, 14, 84.
2. *Ad uxorem*, II, 2.
3. Eusèbe, *Hist. eccl.* VII, 25.

Divisions des évangiles. — La plus ancienne division des évangiles que nous connaissons est celle que nous trouvons dans le codex Vaticanus, reproduite par le codex Zacynthius. D'après celle-ci, Matthieu a 170 chapitres, Marc 62, Luc 152, Jean 80. Ces chapitres étaient de grandeur inégale, et contenaient quelquefois un petit nombre de versets : ainsi, Matthieu, ch. 136 = XXIV, 1, 2 ; ch. 137 = XXIV, 3-35 ; ch. 138 = XXIV, 36-44. Les divisions du codex Vaticanus ont été empruntées à un manuscrit plus ancien. En voici la preuve : l'épître aux Hébreux se trouve à la suite de la seconde épître aux Thessaloniciens, sur le même feuillet. Or, cette épître se termine par le ch. 93, tandis que l'épître aux Hébreux commence par le ch. 59. Remarquons que les épîtres pauliniennes étaient regardées comme un seul livre et capitulées sans solution de continuité. Ceci posé, nous observons que l'épître aux Galates finit par le ch. 58 et l'épître aux Éphésiens, qui la suit dans le Vaticanus, commence par le ch. 70. Il est clair que dans le codex auquel le Vaticanus a emprunté sa numération, l'épître aux Hébreux était placée entre l'épître aux Galates et celle aux Éphésiens et que le scribe du Vaticanus a conservé la numérotation des chapitres de ce manuscrit.

Une division des évangiles, non moins ancienne, se retrouve dans les manuscrits A C N R Z et donne les chiffres suivants des chapitres : Matthieu 68, Marc 48, Luc 83, Jean 17. A chaque chapitre est ajouté un titre indiquant le contenu ; ainsi : Marc, ch. 18 = VII, 1-23, a comme titre περὶ τῆς παραβάσεως τῆς ἐντολῆς τοῦ Θεοῦ ; ch. 19 = VII, 24-30, περὶ τῆς φοινικίσσης. Ces chapitres sont appelés κεφάλαια majora et les titres, τίτλοι. Quelquefois les deux termes sont pris l'un pour l'autre.

On s'est étonné de constater que le premier chapitre et son titre n'étaient pas placés au commencement de

chaque livre. Ainsi, le premier titre de Matthieu se trouve ch. II, 1; de Marc, ch. I, 23; de Luc, ch. II, 1; de Jean, ch. II, 1. On a donné diverses raisons de cette anomalie. La plus simple est que celui qui le premier a inscrit ces titres a considéré ce qui précédait le premier comme un préambule, lequel n'était pas numéroté. Nous en avons la preuve dans le premier titre de l'épître aux Romains, I, 18 : Πρῶτον μετὰ τὸ προοίμιον, περὶ κρίσεως τῆς κατὰ ἐθνῶν τῶν οὐ φυλασσόντων τὰ φυσικά.

Outre ces divisions, on en trouve d'autres : Macarius Chrysocephalus a 60 λόγους dans Matthieu; le codex 131 pour les évangiles compte 74 ch. pour Matthieu, 46 pour Marc, 57 pour Luc, 18 pour Jean. Le codex Amiatinus, Vulgate, a 88 chapitres pour Matthieu, 46 pour Marc, 94 pour Luc, 45 pour Jean [1]. Ils ont été formés probablement par Eugipius, circa 510.

Dans sa lettre à Carpianus, dont nous reparlerons, Eusèbe nous apprend qu'Ammonius d'Alexandrie, 220 ap. J.-C., avait composé un évangile au moyen des quatre évangiles. Vers 180, Tatien avait aussi formé un seul évangile en empruntant à chacun des évangiles tantôt une partie, tantôt une autre; son Diatessaron était une harmonie des évangiles. Ces diverses harmonies nécessitaient un sectionnement des évangiles. Ammonius dressa une synopse des évangiles. Il prit pour base l'évangile de Matthieu et, dans des colonnes parallèles, il disposa les trois autres récits évangéliques. Cette synopse suppose un sectionnement des évangiles en chapitres. Il en est même qui pensent qu'Ammonius fit ce sectionnement, et se contenta de placer en face des chapitres de Matthieu les chapitres correspondants des autres évangiles.

1. Cf. Gregory, *op. cit.* p. 860.

Pour établir son système de canons, dont nous allons parler, Eusèbe se servit d'une division des évangiles en chapitres. Était-il l'auteur de cette division ou l'a-t-il empruntée à Ammonius? Il semble bien que cette division est antérieure à Eusèbe, mais il n'est pas établi qu'elle soit l'œuvre d'Ammonius. On la cite cependant souvent sous son nom en la qualifiant de « sections ammoniennes ». Ces sections se rencontrent dans certains manuscrits sans être accompagnées des canons d'Eusèbe, ce qui tendrait à prouver qu'elles sont indépendantes de ceux-ci. C'est l'opinion de la plupart des spécialistes, Scrivener, Gregory, von Soden, qui cependant ne les attribuent pas à Ammonius, mais constatent qu'elles sont antérieures à Eusèbe. Mill[1] soutenait aussi qu'elles sont l'œuvre d'Ammonius; Wettstein et Lloyd au contraire pensaient qu'Eusèbe est l'auteur des sections et des canons.

Quoi qu'il en soit de cette question, voici le système d'Eusèbe, tel qu'il l'a exposé dans son épître à Carpianus. Son but est de mettre les évangiles en parallèle dans leurs plus petits détails, ce qui l'oblige à diviser les évangiles en sections de longueur très variable; il en est d'un demi-verset. Matthieu est partagé en 355 sections, Marc en 233, Luc en 342 et Jean en 232; en tout 1162 sections. Ces chiffres donnés par Gregory[2] ne sont pas toujours les mêmes dans les manuscrits. Le total est confirmé par Épiphane[3] : τέσσαρα εἰσὶν εὐαγγέλια, κεφαλαίων χιλίων ἑκατὸν ἑξήκοντα δύο.

Eusèbe rangea ensuite ces sections en dix tables

1. *Novum Testam. Monitum*, p. VIII-XI, Oxon. 1827.
2. *Novum Testamentum graece* recensuit TISCHENDORF; Prolegomena scripsit GREGORY, vol. III, p. 143. Leipzig, 1884.
3. *Ancoratus*, ch. L.

qu'il appela canons. Le premier, A, contenait 74 sections communes aux quatre évangiles; le second, B, 111 sections communes à Matthieu, Marc, Luc; le troisième, Γ, 22 sections communes à Matthieu, Luc, Jean; le quatrième, Δ, 25 sections communes à Matthieu, Marc et Jean; le cinquième, E, 82 sections communes à Matthieu, Luc; le sixième, ς, 47 sections communes à Matthieu, Marc; le septième, Z, 7 sections communes à Matthieu, Jean; le huitième, H, 13 sections communes à Luc, Marc; le neuvième, Θ, 21 sections communes à Luc, Jean; le dixième, I, contenait les sections particulières à chaque évangile : 12 pour Matthieu, 21 pour Marc, 71 pour Luc, 97 pour Jean. A la marge des manuscrits étaient inscrits le chiffre de la section et celui du canon; en se reportant au canon et au chiffre indiqués on trouvait les passages parallèles. Exemple : Matthieu, III, 3, nous trouvons à la marge des manuscrits qui ont la tabulation eusébienne, l'indication suivante : $\frac{\eta}{A}$. La lettre supérieure η, c'est le chiffre de la section et l'inférieure le numéro du canon. Prenons le canon A ou 1 et à la section η ou 8, nous trouvons cette concordance : Marc, β ou 2, Luc, ζ ou 7, Jean, ι ou 10 et si nous nous reportons dans les manuscrits ou les éditions imprimées qui ont la tabulation eusébienne, nous trouvons que dans les quatre passages parallèles sont rapportées les paroles d'Isaïe : Φωνὴ βοῶντος ἐν τῇ ἐρήμῳ. Le parallélisme des passages est quelquefois moins évident. Ainsi, au sigle $\frac{\angle\eta}{A}$ ou $\frac{98}{1}$, répété six fois, sont indiqués les passages : *Mt*, X, 40, *Mc*, IX, 37, *Lc*, X, 10, *Jn*, XIII, 20 qui rapportent à peu près ces paroles du Seigneur : Ὁ ἐμὲ δεχόμενος δέχεται τὸν ἀποστείλαντά με, sauf Jean qui répète l'idée et non les

termes. Mais en même temps sont indiqués cinq passages de Jean, XII, 44; V, 24; XIV, 15, 21, 24, qui n'ont qu'un rapport assez général avec la parole du Seigneur citée plus haut.

Cette harmonie évangélique a été marquée sur un grand nombre de manuscrits. Le Sinaiticus a les sections et les canons d'Eusèbe, mais de la seconde main, c'est-à-dire de celle du correcteur. Les manuscrits A E G L N S U V etc. et de nombreux minuscules ont les sections et les canons d'Eusèbe[1]. Malheureusement, les manuscrits ne reproduisent pas tous exactement les mêmes chiffres, soit par suite de corrections intentionnelles, soit par la négligence ou l'inadvertance des copistes.

Cette notation a rendu de grands services et pourrait en rendre encore, maintenant surtout que, dans les éditions qui la reproduisent, on a remplacé les lettres par des chiffres arabes.

Les Actes des apôtres et les épîtres catholiques. — La division des Actes des apôtres et des épîtres catholiques a été attribuée à Euthalius, dont nous avons déjà parlé. Nous jugeons inutile de reproduire les discussions qu'ont soulevées divers critiques, Rendel Harris, Bousset, Conybeare, Robinson, von Dobschütz, sur les questions que soulève le rôle d'Euthalius dans cette division des Actes, des épîtres catholiques et des épîtres pauliniennes[2]. A quelle date a-t-elle été exécutée? Quels rapports y a-t-il entre la capitulation euthalienne et celle des manuscrits ℵ B? Quelle est celle des deux qui est l'origine de l'autre? De ce débat il semble résulter qu'Euthalius, diacre d'Alexandrie,

1. Cf. Gregory, *op. cit.* p. 862.
2. On trouvera cette discussion dans Armitage Robinson, *Euthaliana*, p. 1-10.

aurait exécuté son travail entre les années 323 et 350 et qu'aux environs de 396 Evagrius aurait retouché et retravaillé l'œuvre d'Euthalius ; c'est l'opinion de Robinson. Von Dobschütz croit aussi qu'il y eut un premier travail avant 396, qui fut développé après cette date. On a soutenu que pour les Actes et les épîtres catholiques, Euthalius avait exécuté une capitulation originale; Gregory est d'avis, au contraire, qu'il a reproduit une division en chapitres plus ancienne. Dans le codex des Actes, 15, le sommaire des chapitres a pour titre : ἔκθεσις κεφαλαίων τῶν πράξεων τοῦ Παμφίλου. Ce titre est-il authentique? En tout cas, il prouve seulement que Pamphile de Césarée serait l'auteur des chapitres de tête, mais non des divisions.

Pour les épîtres pauliniennes Euthalius nous apprend qu'il a emprunté sa capitulation à l'ouvrage d'un de nos Pères les plus sages, aimant le Christ : Καθ' ἑκάστην ἐπιστολὴν προτάξομεν τὴν τῶν κεφαλαίων ἔκθεσιν ἑνὶ τῶν σοφωτάτων τινὶ καὶ φιλοχρίστων πατέρων ἡμῶν πεπονημένην. On croit qu'il fait allusion ici à Théodore de Mopsueste, ce qui nous paraît inadmissible, vu que ce dernier est né aux environs de 350. Il faudrait alors reporter le travail d'Euthalius ou de celui qui l'a complété vers la fin du IVe siècle.

Il aurait consisté à diviser les Actes et les épîtres en chapitres, κεφάλαια, et ceux-ci en parties plus petites qu'il appelle μερικαὶ ὑποδιαιρέσεις, subdivisions en parties. Il aurait marqué le commencement et la fin des leçons, ἀναγνώσεις, probablement lues dans les assemblées du culte chrétien. En outre, il aurait ajouté une liste du contenu des chapitres et de leurs subdivisions, ἔκθεσις κεφαλαίων, et enfin le nombre des stiques de chaque livre et une double liste de citations des Livres saints et d'autres écrits qui se trouvent dans les Actes et les épîtres catholiques.

Euthalius a divisé les Actes en 40 chapitres et en 48 subdivisions; l'épître de Jacques en 3 chapitres et 9 subdivisions; la Ire épître de Pierre en 2 chapitres et 5 subdivisions; la IIe épître de Pierre en 1 chapitre et une subdivision; la Ire épître de Jean en 5 chapitres et 8 subdivisions; la IIe en 1 chapitre et 1 subdivision; la IIIe en 1 chapitre et 1 subdivision; l'épître de Jude en 1 chapitre et 1 subdivision.

Outre cette division des Actes en 40 chapitres, Euthalius avait noté à la marge la division en 36 chapitres, laquelle est celle du codex Vaticanus, division par conséquent plus ancienne que la sienne. La division plus tardive en 69 chapitres qu'on trouve dans le Vaticanus est celle qu'une seconde main a ajoutée dans le Sinaiticus. Il existe aussi une division (avec *tituli*) donatiste des Actes.

Le Vaticanus a aussi pour les épîtres catholiques deux capitulations : une plus ancienne qui divise l'épître de Jacques en 9 chapitres; la Ire de Pierre en 8; la IIe n'a pas de division; la Ire de Jean en 11 chapitres; la IIe de Jean en 1; la IIIe de Jean en 1 chapitre; celle de Jude en 2 chapitres. La moins ancienne donne la capitulation suivante : Jacques, 5 chapitres; Ire de Pierre, 3 chapitres; IIe de Pierre, 2 chapitres; Ire de Jean, 3 chapitres; IIe de Jean, 2 chapitres. Pas de division pour la IIIe de Jean et celle de Jude.

Dans les manuscrits latins les divisions diffèrent beaucoup les unes des autres. Les plus anciens manuscrits de la Vulgate, Amiatinus et Fuldensis, donnent les suivantes : Actes des Apôtres, Amiatinus, 70 chapitres; Fuldensis, 74 chapitres; Jacques, 20 chapitres; Ire Pierre, 21 chapitres; IIe Pierre, 11 chapitres; Ire Jean, 20 chapitres; IIe Jean, 5 chapitres; IIIe Jean, 5 chapitres; Jude, 7 chapitres.

Épîtres de saint Paul. — Euthalius a fait pour les

épîtres de saint Paul le même travail que pour les Actes et les épîtres catholiques. La division en chapitres est plus ancienne que le sommaire des chapitres puisque celui-ci seul est attribué par Euthalius à un Père, dont il ne dit pas le nom. Il y a 19 chapitres dans l'épître aux Romains; 9 dans la Ire aux Corinthiens; 11 ou 10 dans la seconde; 13 dans l'épître aux Galates; 10 dans celle aux Éphésiens; 7 dans celle aux Philippiens, 10 dans celle aux Colossiens; 7 dans la Ire aux Thessaloniciens; 6 dans la IIe; 22 dans l'épître aux Hébreux; 18 dans la Ire à Timothée; 9 dans la IIe; 6 dans l'épître à Tite, et 2 dans celle à Philémon; en tout, 148 ou 147 chapitres.

Le codex Vaticanus a deux divisions en chapitres : la plus ancienne traite les épîtres comme un seul livre, et compte les chapitres sans interruption depuis l'épître aux Romains jusqu'à la fin. Voici cette division : Romains, 21 chapitres; Ire Corinthiens, 21; IIe Corinthiens, 11; Galates, 5; Hébreux, 11; Éphésiens, 6; Philippiens, 4; Colossiens, 6; Ire Thessaloniciens, 4; IIe Thessaloniciens, 4. La division nouvelle des chapitres comportait dans ces manuscrits : Romains, 8; Galates, 4; Éphésiens, 3; Philippiens, 2; Colossiens, 3; Ire Thessaloniciens, 2; IIe Thessaloniciens, 2.

Les manuscrits latins présentent une grande diversité dans la division en chapitres des épîtres pauliniennes. L'Amiatinus et le Fuldensis ont les divisions suivantes : Romains, 51 chapitres; Ire Corinthiens, 72; IIe Corinthiens, 28; Galates, 37; Éphésiens, 31; Philippiens, 19; Colossiens, 29 (Fuld. 31); Ire Thessaloniciens, 25; IIe Thessaloniciens, 9; Ire Timothée, 30; IIe Timothée 25; Tite, 10; Philémon 4; Hébreux, 29 (Amiatinus); 125 (Fuldensis).

Bianchini a trouvé dans le codex Regis, Vat. 9, une division en chapitres qui paraît très ancienne : Romains,

9; Ire Corinthiens, 11; IIe Corinthiens, 6; Galates, 5; Éphésiens, 6; Philippiens, 5; Ire Thessaloniciens, 6; IIe Thessaloniciens, 2; Colossiens, 3; Ire Timothée, 6; IIe Timothée, 3; Tite, 2; Philémon, 1; Hébreux, 12. Signalons les divisions et *tituli,* d'une capitulation marcionite des épîtres pauliniennes, découverte par Dom de Bruyne.

Ces divisions sont appelées dans les manuscrits latins sans distinction d'importance : *tituli, capitula, breves.*

Dans les épîtres pauliniennes, le codex Ridley de la version syriaque philoxénienne ou harcléenne possède le prologue d'Euthalius à ces épîtres et sa division en chapitres.

L'Apocalypse. — L'Apocalypse a été divisée à la fin du ve siècle par Andreas, archevêque de Césarée en Cappadoce, en 24 λόγους, d'après le nombre des vieillards de l'Apocalypse, IV, 4, et chaque λόγος en trois κεφάλαια, à cause de la triple partition de la personnalité humaine en σῶμα, ψυχή, πνεῦμα. C'est lui-même qui nous donne cette explication [1]. Nous avons cité, p. 46, le passage où Denys d'Alexandrie fait allusion aux chapitres de l'Apocalypse.

Les codex latins Amiatinus et Fuldensis divisent l'Apocalypse en 25 chapitres; d'autres manuscrits latins la divisent en 22, 23, 24, 41, 43 chapitres.

II. — La division moderne en Occident.

Chapitres. — La division en chapitres des livres de la Bible a été exécutée par le cardinal Étienne Langton, archevêque de Cantorbéry, † 1228. On l'avait attribuée, mais à tort, à Lanfranc, aussi arche-

1. *Com. in Apocalypsim*, Prol. MIGNE, gr. CVI, col. 220.

vêque de Cantorbéry, † 1089. Dans un manuscrit de la Bodléiennne, n° 487, écrit probablement en 1448, nous trouvons ce témoignage formel : 1228. Magister stephanus de langueton archiepiscopus cantuariensis obiit qui biblia apud parisium quotavit. D'après le Dictionnaire de Ducange, *quotare* signifie diviser en chapitres et versets. Ces mêmes mots se retrouvent dans le *De eventibus Angliae,* II, 34 de Henry of Knyghton, qui vivait vers 1395; c'est probablement à cet ouvrage que le susdit manuscrit les a empruntés. Un témoignage tout aussi formel et plus ancien est celui de Nicolas Trivet[1] (1258-1328?) qui écrit sur Étienne Langton : Hic super totam Bibliam postillas fecit et eam per capitula, quibus nunc utuntur moderni, distinxit.

Otto Schmid[2] a rassemblé divers témoignages des manuscrits de la Bible, d'où il ressort très nettement qu'Étienne Langton a divisé la Bible en chapitres. Il aurait exécuté ce travail en 1204 ou 1205, lorsqu'il était professeur à l'Université de Paris. Il a été publié par Paulin Martin[3] qui l'avait retrouvé dans le manuscrit 14417 de la Bibliothèque nationale. Voici la capitulation des livres du Nouveau Testament : Matthieu, 28 chapitres; Marc, 15; Luc, 23; Jean, 20; Romains, 16; I Corinthiens, 16; II Corinthiens, 12; Galates, 5; Éphésiens, 6; Philippiens, 4; Colossiens, 4; I Thessaloniciens, 5; II Thessaloniciens, 3; I Timothée, 6; II Timothée, 4; Tite, 3; Philémon, 1; Hébreux, 13; Jacques, 5; I Pierre, 5; II Pierre, 3; I Jean, 5;

1. *Annales sex regum Angliae,* éd. de A. Hall, Oxford, 1719, p. 182.
2. *Ueber verschiedene Einteilungen der heiligen Schrift, insbesondere über die Capitel-Einteilung Stephan Langtons im XIII Jahrhunderte,* p. 56-106, Graz, 1892.
3. *Introduction à la critique générale de l'Ancien Testament,* t. II, p. 461-474, Paris, 1887-1888.

II Jean, 1 ; III Jean, 1 ; Jude, 2 ; Actes, 27 ; Apocalypse, 22.

Cette division en chapitres a été introduite en 1226 dans l'édition de la Vulgate, appelée la Bible parisienne. Gilbert Genebrard [1], professeur à Paris, 1579, avait attribué cette division aux théologiens scolastiques qui travaillaient avec Hugues de Saint-Cher à une concordance de la Bible, et même attribua à ce dernier la division de la Bible en chapitres : Primus in capitula libros sacros distinxit. Il est plus probable qu'Hugues de Saint-Cher, ayant à sa disposition la capitulation de Langton, s'en est servi, tout en la modifiant. L'erreur vient probablement de ce que Hugues a subdivisé les chapitres de Langton en sept sections marquées par les lettres A B C D E F G.

Cette capitulation a été introduite dans quelques manuscrits grecs récents, transcrits en Occident. Elle a subi dans les Bibles latines divers remaniements et a abouti à celle qui est employée dans nos Bibles imprimées. Elle est loin cependant d'être parfaite. Ainsi : *Mt,* IX, 38 et X, 1 devraient être réunis ; de même : *Mt,* XIX-30 et XX, 1. Plus d'une fois un récit ou une suite d'idées se trouvent dans deux chapitres différents. Ainsi, *Mt,* X, 39 devrait être le commencement du ch. XI ; *Marc,* IX, 1 appartient à la fin du chapitre VIII ; dans l'épître aux Hébreux, les trois premiers versets du chapitre XII devraient faire partie du ch. XI. Aussi, dans les éditions récentes du Nouveau Testament, grecques ou latines, le texte est divisé en sections ou péricopes plus ou moins longues, de façon à donner un récit complet ou les développements partiels, mais qui se ressemblent, d'un discours ou d'une épître. La division ancienne en cha-

1. *Chronographiae libri quattuor*, lib. 4, p. 97. Coloniae Agripp., 1581.

pitres et versets est toujours indiquée à la marge ou à l'intérieur du texte. C'est beaucoup plus rationnel et revient d'ailleurs au sectionnement d'Hugues de Saint-Cher, mais exécuté d'une autre façon.

Versets. — Nous avons déjà parlé de la division du texte du Nouveau Testament en στίχοι et en κῶλα. Cette division, maintenue dans trois ou quatre manuscrits pour les *cola*, dans aucun pour les στίχοι, ne l'a pas été dans les éditions imprimées. On en a adopté une autre par chapitres et versets. Le premier qui paraît avoir divisé le texte imprimé en versets est le dominicain Santes Pagnino, 1470-1541, dans sa traduction latine des textes hébreu et grec de la Bible, publiée à Lyon en 1528. Sa numérotation en versets a été conservée pour les livres protocanoniques de l'Ancien Testament. Pour les écrits du Nouveau Testament on suit à peu près celle qui a été exécutée par Robert Estienne. Le fils de celui-ci, Henri Estienne, nous apprend que la plus grande partie de cette division en versets a été faite « inter equitandum », pendant un voyage de son père, allant de Paris à Lyon. Il est à croire que c'est pendant les haltes du voyage que fut opérée cette division. Robert Estienne avait entre les mains la Bible de Santes Pagnino[1], puisqu'il en conserva les divisions en versets pour les livres protocanoniques, mais il ne la suivit pas pour le Nouveau Testament. Le nombre des versets est chez lui d'ordinaire le double de celui de Pagnino. Ainsi il divise Matthieu en 1071 versets, tandis que Pagnino n'en a que 577.

Que cette division en versets ait été mal exécutée, personne n'en doute ; il suffit de lire une page du Nouveau Testament pour s'en assurer. A chaque instant

1. Cela n'est pas certain ; il s'est peut-être servi de la Bible hébraïque.

le sens de la phrase est interrompu ou le récit coupé en deux. Lloyd, dans son *Monitum ad editionem Novi Testamenti,* parlant de la division de Robert Estienne, s'exprime ainsi : At nemo est qui neget, per eam divisionem sententiarum nexum, historiarum seriem et argumentorum ordinem distrahi atque disrumpi.

C'est dans son édition grecque-latine du Nouveau Testament publiée en 1551 à Genève, que Robert Estienne donna sa division en versets. Elle a été adoptée par les autres éditeurs du Nouveau Testament, mais avec diverses variations que nous n'avons pas à noter ici. On les trouvera relevées dans un travail d'Ezra Abbot, qu'a publié Gregory [1].

§ 12. — Ordre des livres du Nouveau Testament.

Nous citerons seulement les classifications qui sont le plus souvent employées. Nous parlerons en premier lieu de l'ensemble du Nouveau Testament et en second lieu de chacune des sections du Nouveau Testament.

1° ***Ensemble du Nouveau Testament.*** — La classification : Évangiles, Actes, épîtres catholiques, Paul, Apocalypse se trouve dans les codex majuscules A B C et dans les minuscules, dans Athanase, Cyrille de Jérusalem, le canon 60 du Synode de Laodicée, la Peschitto, la version latine de Cassiodore, Jean Damascène, dans neuf manuscrits latins, dans les éditions de Lachmann, Tischendorf, Tregelles, Westcott-Hort.

Évangiles, Paul, Actes des Apôtres, épîtres catholiques, Apocalypse, dans les minuscules 61 69 90 20, etc., Épiphane, un manuscrit de la Peschitto, Jérôme, Eucher de Lyon, quelques manuscrits latins, etc.

1. *Textkritik des N. T.* p. 886-895.

Évangiles, Paul, épîtres catholiques, Actes, Apocalypse, dans les canons apostoliques, les versions Bohaïrique et Sahidique, Augustin, Innocent I, le 3e concile de Tolède, Bar Hebraeus, 2 manuscrits latins, etc.

Évangiles, Actes, Paul, épîtres catholiques, Apocalypse, qui est l'ordre actuel des versions occidentales, se retrouve dans le canon de Muratori, Eusèbe, Grégoire de Nazianze, les conciles de Carthage, 397 et 419, le manuscrit de la Vulgate, Amiatinus, les minuscules des Actes 4 68 119, etc., dans les éditions d'Érasme, Estienne, de Bèze, Elzevier, dans les éditions de la Vulgate après le concile de Trente qui a adopté cet ordre.

On trouve encore ici et là d'autres classifications : Évangiles, Actes, épîtres catholiques, Apocalypse, Paul; Évangiles, Actes, Paul, Apocalypse, épîtres catholiques; Évangiles, Actes, Apocalypse, épîtres catholiques, Paul, et huit autres classifications qu'on trouvera dans Gregory[1].

2° ***Sections particulières du Nouveau Testament. Évangiles.*** — La classification : Matthieu, Marc, Luc, Jean est la plus fréquemment employée. On la trouve dans presque tous les manuscrits grecs, dans le canon de Muratori, Irénée, Origène, dans le concile de Laodicée, 363, le concile de Carthage, 397, Augustin, Jérôme, Cassiodore, le décret de Gélase, concile de Trente, la Vulgate.

La classification : Matthieu, Jean, Luc, Marc, qui place en première ligne les évangiles écrits par des apôtres, est donnée par le codex de Bèze, le majuscule X, le minuscule 594, les manuscrits vieux latins **a, b, e, f, ff²**, **q**, les Constitutions apostoliques, etc.

La même classification, avec une transposition :

1. *Op. cit.* p. 854. Cf. Berger, *Histoire de la Vulgate* (Appendice).

Matthieu, Jean, Marc, Luc, se trouve dans la liste stichométrique du Claromontanus.

Elle est aussi modifiée de la façon suivante : Jean, Matthieu, Luc, Marc, dans saint Jean Chrysostome, et dans le texte de Tertullien[1] : Fidem ex apostolis Johannes et Matthaeus insinuant, ex apostolicis Lucas et Marcus instaurant.

On a encore les classifications suivantes : Jean, Luc, Matthieu, Marc; Jean, Luc, Marc, Matthieu; Matthieu, Marc, Jean, Luc. Cette dernière se trouve dans le manuscrit syriaque publié par Cureton et dans le catalogue de Cheltenham.

Les épîtres catholiques. — La plus ancienne classification des épîtres catholiques qu'on trouve dans tous les manuscrits grecs, sauf Θ, dans Athanase, le concile de Laodicée, Grégoire de Nazianze, Épiphane, Jérôme, Jean Damascène, Nicéphore, le concile de Trente, etc., est Jacques, Pierre, Jean, Jude.

D'autres classifications sont anciennes aussi : Jacques, Jude, Pierre, Jean; Pierre, Jacques, Jean, Jude; Pierre, Jacques, Jude, Jean; Pierre, Jean, Jude, Jacques; Pierre, Jean, Jacques, Jude; Pierre, Jude, Jacques, Jean; Jean, Pierre, Jude, Jacques. C'est en Occident surtout qu'on trouve les épîtres de Pierre en tête des épîtres catholiques.

Les épîtres de saint Paul. — Les épîtres de saint Paul sont presque toujours rangées dans le même ordre, sauf l'épître aux Hébreux, dont la place varie suivant les manuscrits. Dans les manuscrits orientaux ℵ A B C H P 17 23 47 57 etc., la version memphitique, Athanase, le concile de Laodicée, Cyrille d'Alexandrie, Euthalius, Jean Damascène, cette épître se trouve après les épîtres aux Thessaloniciens

1. *Adv. Marcionem*, IV.

et avant celles à Timothée. Dans les manuscrits occidentaux D E K L, le concile de Carthage, 397, Augustin, Jérôme, les codex de la Vulgate, Amiatinus, Fuldensis, le concile de Trente, elle est placée à la fin des autres épîtres. Nous avons vu que le codex Vaticanus a été copié sur un manuscrit qui la plaçait après l'épître aux Galates.

Quelques autres classifications disposent l'ensemble des épîtres différemment. Signalons seulement la plus ancienne que nous connaissions, celle du canon de Muratori : Corinthiens, Éphésiens, Philippiens, Colossiens, Galates, Thessaloniciens, Romains, Philémon, Tite, Timothée, Laodicéens, Alexandrins. On trouvera les autres classifications dans Gregory[1].

§ 13. — Date et lieu d'origine des manuscrits.

Il est très important, pour apprécier la valeur du texte d'un manuscrit, de connaître, aussi exactement que possible, la date de transcription de ce manuscrit et sa patrie d'origine. On remarquera qu'il ne faut pas confondre l'âge du texte du manuscrit et l'âge du manuscrit. Ce dernier peut reproduire un texte ancien. Ainsi, le codex de Bèze date du VIe siècle et le texte est, de l'avis de presque tous les critiques, du IIe ou du IIIe siècle. Les règles pour fixer l'âge d'un manuscrit sont différentes de celles qui déterminent l'âge du texte. Cependant, il est bien évident que l'âge du texte est un terme limitatif pour l'ancienneté du texte et vice versa. Les deux dates influent l'une sur l'autre.

Nous n'avons pas à nous occuper maintenant de la

1. *Op. cit.* p. 858. Pour plus de détails sur l'ordre des livres du Nouveau Testament, cf. GREGORY, *op. cit.* p. 850-858, et BERGER, *op. cit.* p. 331.

date des textes ; examinons seulement la question de la date et de l'origine des manuscrits. Cette détermination est surtout l'affaire des paléographes qui ont déjà fixé pour chaque manuscrit sa date la plus probable ; on trouvera cette date dans les pages suivantes. Il suffira d'indiquer quelques-uns des signes qui servent à fixer l'ancienneté et le lieu d'origine d'un manuscrit, afin de mettre le lecteur au courant des procédés des paléographes.

Toutes les particularités des manuscrits, que nous avons signalées précédemment, servent à déterminer l'âge d'un manuscrit et sa patrie. La principale indication est celle de la forme des lettres. Un manuscrit minuscule est toujours relativement récent. Pour les manuscrits majuscules, on constate que dans les plus anciens, les lettres sont plus simples, plus régulières, moins ornementées, de largeur égale à la hauteur. Nous avons déjà donné les indications principales sur cette question.

Un manuscrit sous forme de rouleau est d'ordinaire plus ancien que celui qui a la forme d'un codex ; de même, le manuscrit sur papyrus est plus ancien que celui sur parchemin. Les manuscrits en papier sont récents. L'encre employée indique aussi la date, mais surtout la patrie d'un manuscrit.

Le texte continu, c'est-à-dire sans séparation entre les lettres, est ancien. L'étude des différents signes de séparation, de la ponctuation, des esprits et accents, des abréviations, contractions, du tréma, des divisions introduites dans les divers écrits du Nouveau Testament servira à fixer l'âge du manuscrit, et celle de l'itacisme, surtout la patrie du manuscrit.

La table suivante, empruntée à Nestle [1], donnera une

1. *Einführung in das griechische Neue Testament*, p. 41, Göttingen, 1909.

idée approximative de l'âge des manuscrits majuscules.

	Vollert	Scrivener	von Gebhardt	Kenyon
IVe siècle.	5		2	2
Ve »	4	10	15	14
VIe »	18	22	24	34
VIIe »	6	9	17	15
VIIIe »	8	8	19	19
IXe »	23		31	38
Xe »	4			7

Von Soden compte 167 manuscrits qui contiennent le Nouveau Testament tout entier : dont 2 au IVe siècle, 2 au Ve, 1 au VIe, 3 au IXe, 2 au Xe. Des 1277 manuscrits des évangiles, il en attribue 3 ou 4 au IVe siècle, 9 au Ve, 3 au Ve-VIe, 23 au VIe, 16 ou 19 au VIIIe, 26 au IXe, 82 au Xe, 282 au XIIe, 260 au XIIIe, 218 au XIVe.

§ 14. — Nombre des manuscrits.

La plus récente liste de manuscrits du Nouveau Testament est celle qu'a donnée Gregory, en 1909[1]. Elle compte 166 manuscrits majuscules ou fragments de manuscrits; 14 papyrus; 2.343 manuscrits minuscules ou fragments de manuscrits; 1.561 lectionnaires : en tout 4.084 manuscrits. Dans la *Theologische Literaturzeitung*, 1912, col. 477, Gregory ajoute à son catalogue 3 majuscules, 5 papyrus, 9 minuscules, 4 lectionnaires, ce qui porte le nombre total des manuscrits grecs à 4.105.

Il serait trop long d'énumérer le contenu des fragments de manuscrits; voici pour les majuscules un aperçu de leur contenu. Un seul majuscule, le Sinaiticus, contient le Nouveau Testament tout entier. Sont complets ensuite pour les évangiles : B K M S V Ω;

1. *Op. cit.* p. 1083, 1210, 1292.

pour les Actes : A B P^2 S^3; pour les épîtres catholiques : A B K^2 L^2 P^2 S^2; pour les épîtres paulinien nes : A D^2 G^2 P^2; pour l'Apocalypse : A B^2.

D'autres manuscrits contiennent des fragments considérables des diverses parties du Nouveau Testament. Ainsi, le codex de Bèze a presque en entier les évangiles et les Actes des apôtres. Les codex E L Δ Π contiennent aussi des parties considérables des évangiles; de même les codex E C H L, pour les Actes des apôtres; E C, pour les épîtres catholiques; L, pour les épîtres pauliniennes; C P, pour l'Apocalypse.

Décrivons sommairement les plus célèbres manuscrits et les plus importants pour la critique du texte du Nouveau Testament. De chacun d'eux nous dirons, outre leur contenu, leur date et leur lieu d'origine, la famille de textes à laquelle ils appartiennent. Avant de procéder à cette énumération nous devons exposer les systèmes les plus récents de notation des manuscrits.

§ 15. — Systèmes de notation des manuscrits.

Il faut distinguer trois systèmes de notation des manuscrits : le système de Tischendorf-Scrivener qui a prévalu jusqu'en ces dernières années, le système de Gregory et celui de von Soden. Antérieurement même au premier système, il existait des notations de manuscrits particulières à chaque critique, en ce sens que tous ne désignaient pas le même manuscrit par le même sigle. Peu à peu l'unification s'est faite, et, à partir de Tischendorf et de Scrivener, les manuscrits ont reçu à peu près tous le même sigle; il y a cependant encore quelques différences pour les manuscrits minuscules entre la notation de Tischendorf et celle de Scrivener. Nous donnons comme type de la nota-

tion ancienne celle de Tischendorf, telle qu'elle est établie dans les Prolegomena[1] que Gregory a ajoutés à la 8e édition du Novum Testamentum graece de Tischendorf. Nous ferons observer que, depuis ce critique, l'on a ajouté de nouveaux sigles, mais en se conformant au système employé par Tischendorf.

1. — Système de Tischendorf-Scrivener.

Manuscrits majuscules. — Anciennement, le Nouveau Testament était copié d'ordinaire sur quatre cahiers séparés, renfermant : le premier, les évangiles ; le second, les Actes des apôtres et les épîtres catholiques ; le troisième, les épîtres de saint Paul ; le quatrième, l'Apocalypse. Il existe cependant des manuscrits contenant tout le Nouveau Testament ou des parties plus ou moins considérables du Nouveau Testament. Un seul cependant, le Sinaiticus, est complet ; d'autres, tels que le Vaticanus ou l'Alexandrinus, sont presque complets ; d'autres, tels que le codex Ephraemi rescriptus, ont des fragments de tous les livres du Nouveau Testament.

On a dû adopter pour la notation des manuscrits le sectionnement du Nouveau Testament en quatre parties, étant donné que la plus grande partie des manuscrits qu'on possédait n'avait que deux ou trois ou même une seule section. On a désigné chaque manuscrit majuscule, au fur et à mesure de sa découverte, d'abord par des lettres romaines majuscules, de A à Z ; puis, lorsque l'alphabet romain a été épuisé, on a employé des lettres grecques en commençant par Γ jusqu'à Ω. Les lettres A, B, C, E, M, etc., semblables

1. *Novum Testamentum graece*, vol. III, *Prolegomena*, Leipzig, 1884. Cf. aussi *Textkritik des Neuen Testamentes*, Leipzig, 1900-1909.

en grec et en latin, ne pouvaient être utilisées, parce qu'elles avaient déjà servi pour désigner des manuscrits, Alexandrinus, Vaticanus, Ephraemi rescriptus. On se servit ensuite des lettres hébraïques. Chacune des quatre sections du Nouveau Testament reçut ainsi pour sigle une des lettres romaines, grecques ou hébraïques. Mais on recommençait la série des lettres pour chaque section ; de sorte que la même lettre peut désigner des livres différents du Nouveau Testament, lorsque la section n'est pas la même. Ainsi, la lettre D désigne deux manuscrits différents : D pour les évangiles, c'est le codex de Bèze, et D pour les épîtres de saint Paul, c'est le codex Claromontanus. Pour distinguer la section à laquelle appartient le manuscrit, on a ajouté des chiffres au bas de la lettre, sauf pour les évangiles : ainsi, E c'est le codex Basileensis pour les évangiles ; E_2, c'est le codex Laudianus pour les Actes des apôtres et E_3, c'est le codex Sangermanensis, pour les épîtres de saint Paul.

Une autre notation plus claire a été de mettre en exposant le nom de la section que contenait le manuscrit : D^{ev} désigne un manuscrit des évangiles ; D^{paul}, un manuscrit des épîtres de saint Paul, etc. Lorsqu'on ne peut s'y tromper on met simplement la lettre. Ainsi, dans l'appareil critique d'une variante des épîtres pauliniennes, on notera simplement D, sans chiffre ou exposant, et l'on saura bien que c'est le codex Claromontanus qui est désigné, et non le codex de Bèze, puisque celui-ci ne contient que les évangiles et les Actes.

En outre, il est arrivé que l'on a désigné par une seule lettre, en y ajoutant en exposant des lettres ou des chiffres, des manuscrits de même provenance, ou des fragments trop courts pour recevoir des lettres différentes. Ainsi, sous la lettre T on a groupé des

fragments trouvés en Égypte et pour la plupart bilingues, grec et sahidique, et on a distingué ainsi ces fragments : T^b T^c T^d T^e etc. Sous la lettre W on a rangé aussi des fragments, presque tous palimpsestes, W^a jusqu'à W^o. Il en a été de même pour les lettres I, Θ, ד.

Faisons observer que quatre manuscrits, Sinaiticus, Alexandrinus, Vaticanus et le codex Ephraemi rescriptus, contenant tout le Nouveau Testament ou presque, leurs quatre sections portent la même lettre ℵ A B C. En outre, toutes les sections n'ont pas toutes les lettres que nous venons d'indiquer. Ainsi, pour l'Apocalypse, qui est, il est vrai, la section la plus pauvre en manuscrits, on n'a, outre ℵ A C, que les codex P Q et Γ. Il en est de même pour la deuxième et la troisième section. La section des évangiles, qui est la plus complète, a seule toutes les lettres.

Observons enfin qu'un certain nombre de manuscrits majuscules portent des épithètes empruntées au lieu d'où ils proviennent : Sinaiticus (Sinaï), Alexandrinus (Alexandrie); au lieu où ils se trouvent : Vaticanus (Vatican), Mutinensis (Modène), Mosquensis (Moscou), Rossanensis (Rossano); à celui à qui ils appartiennent ou ont appartenu : codex Bezae (de Bèze), Barberini, Laudianus (Laud), Boreeli (Boreel), Wolfii (Wolf), Freer, Coislinianus (Coislin); ou à un de leurs caractères : Ruber (écrit avec de l'encre rouge), Purpureus (feuilles de vélin teint en pourpre); ou à celui qui les a trouvés : Tischendorfii (Tischendorf).

Il y a d'autres manuscrits qui portent aussi des noms du même genre : des manuscrits minuscules : codex Basileensis (Bâle), Medicaeus (Médicis), Usserianus (Ussher), Genevensis (Genève); des manuscrits vieux latins : codex Vercellensis (Verceil), Veronensis (Vérone), Colbertinus (Colbert), Brixianus (Brescia);

des manuscrits de la Vulgate : Codex Amiatinus (Amiata), Cavensis (La Cava), Fuldensis (Fulda) etc.

Manuscrits minuscules. — Les manuscrits minuscules sont désignés par des chiffres arabes, en suivant le même principe que pour les majuscules. Les chiffres 1 et suivants sont assignés aux manuscrits des évangiles; puis on reprend le chiffre 1 et les suivants pour les Actes, ensuite pour les épîtres de saint Paul et enfin pour l'Apocalypse. Quelquefois, le même manuscrit reçoit le même chiffre pour toutes les sections. Ainsi le minuscule 1 pour les évangiles est aussi noté 1 pour les Actes et 1 pour les épîtres pauliniennes, mais d'ordinaire le même manuscrit reçoit des chiffres différents suivant les sections : le codex 18 pour les évangiles est noté 113 pour les Actes, 132 pour les épîtres pauliniennes, 51 pour l'Apocalypse.

Lectionnaires. — Les lectionnaires sont divisés d'après leur contenu en deux sections : les Évangéliaires, Εὐαγγέλιον, Εὐαγγελιστάριον, qui contiennent la série des évangiles des fêtes, des dimanches et des féries, partie variable de la liturgie, et celle des saints, partie fixe : l'Épistolaire ou l'Apôtre, Ἀπόστολος, s'il contient seulement les épîtres de saint Paul; le Πραξαπόστολος, si, outre les épîtres pauliniennes, il a des extraits des Actes et des épîtres catholiques. Les manuscrits sont marqués par des chiffres arabes, précédés d'une + quand le manuscrit est majuscule. Les manuscrits de l'Évangéliaire sont cotés 1 et suivants : pour ceux de l'Épistolaire on reprend les chiffres 1 et suivants. Il s'ensuit que des manuscrits contenant l'Évangéliaire et l'Épistolaire reçoivent des chiffres différents suivant qu'on désigne le premier ou le second. Ainsi, l'Évangéliaire + 6 est l'Épistolaire + 1; l'Évangéliaire 112 est l'Épistolaire 4.

Lorsque nous parlerons des vieilles versions nous dirons comment on en désigne les manuscrits.

II. — Système de Gregory[1].

La notation de Gregory est simple, mais donne des renseignements moins complets que celle de von Soden. Gregory supprime l'emploi des lettres hébraïques, sauf pour le Sinaiticus, marqué ℵ. Pour les manuscrits majuscules il conserve les lettres romaines et grecques, mais il préférerait employer des chiffres gras précédés d'un **O**. Ainsi, ℵ serait **01**; B, **02**, jusqu'à Ω, **045**. Ensuite, n'utilisant pas les lettres hébraïques, il ne se sert plus que des chiffres : **046** jusqu'à **0165** inclusivement.

Pour les papyrus, il les désigne par un P gothique avec des chiffres en exposants : $\mathfrak{P}^{1}$ à $\mathfrak{P}^{19}$ inclusivement.

Pour les manuscrits minuscules, il emploie des chiffres arabes, le même, quel que soit le nombre des sections, que contient le manuscrit. Ainsi, le chiffre 1 désigne un manuscrit qui renferme les évangiles, les Actes et l'Apocalypse; le chiffre 18 un manuscrit où se trouve tout le Nouveau Testament et qui précédemment était noté par quatre chiffres différents. Il s'ensuit que les chiffres des manuscrits des évangiles ne sont pas changés, mais qu'ils le sont pour les manuscrits des autres sections. Ainsi, le chiffre 172 désigne un manuscrit noté auparavant 178 pour les Actes, 242 pour les épîtres pauliniennes et 87 pour l'Apocalypse. Quand le manuscrit contient, outre les évangiles, d'autres sections, on l'indique en ajoutant en exposant

1. Cf. *Die griechischen Handschriften des Neuen Testaments*, Leipzig, 1908.

au chiffre les lettres *e*, *a*, *p*, *r* = évangiles, Actes et épîtres catholiques, Paul, Révélation (Apocalypse).

Les lectionnaires sont désignés par des chiffres arabes : le chiffre sans addition, précédé de la lettre *l*, désigne un lectionnaire qui contient seulement l'Évangéliaire; le chiffre accompagné du sigle *l*+ᵃ indique qu'il contient aussi l'Épistolaire; le chiffre accompagné du sigle *l*ᵃ, marque que le lectionnaire est un Épistolaire.

III. — Système de von Soden[1].

Dans sa notation des manuscrits, von Soden ne distingue plus entre les majuscules et les minuscules, les lectionnaires et les papyrus; il donne à chaque manuscrit un sigle qui indique son contenu et son âge. Il a divisé les manuscrits du Nouveau Testament en trois groupes, désignés par les lettres grecques δ, première lettre de διαθήκη, Testament; ε, première lettre de εὐαγγέλιον, évangile; α, première lettre de ἀπόστολος, apôtre.

Le sigle δ désigne les manuscrits qui contiennent le Nouveau Testament avec ou sans l'Apocalypse.

Le sigle ε désigne ceux qui contiennent les évangiles.

Le sigle α désigne ceux qui contiennent les écrits apostoliques.

Des chiffres arabes sont ajoutés à la lettre grecque pour indiquer l'âge absolu du manuscrit et son âge par rapport aux autres manuscrits. Ainsi δ 1 désigne le Vaticanus; δ 2 le Sinaiticus; δ 3 le codex Ephraemi rescriptus; δ 4 le codex Alexandrinus; δ 5 le codex de Bèze; δ 6 le codex Ψ du mont Athos, etc.

1. *Op. cit.* p. 37 et ss.

Voici comment von Soden marque l'âge du manuscrit.

Les codex δ sont numérotés de 1 à 49 pour ceux qui vont du IVe au IXe siècle, qu'ils contiennent ou non l'Apocalypse; de 50 à 99 pour ceux du Xe siècle, contenant ou non l'Apocalypse. Pour les manuscrits des siècles suivants, le premier chiffre indique le siècle. Ainsi, 121 désigne un manuscrit du XIe siècle; 234 un manuscrit du XIIe siècle, etc. Les 50 premiers chiffres de chaque série indiquent ceux qui contiennent l'Apocalypse; les 50 suivants indiquent ceux qui ne la contiennent pas. Le tableau suivant fera comprendre ce système de notation.

δ 1	à	δ 49	codex du IVe au IXe s.	contenant le N. T.	avec	ou	sans	l'Apocalypse.
δ 50	—	δ 99	» » Xe s.	»	»	»	»	»
δ 100	—	δ 149	» » XIe s.	»	»	avec	l'Apocalypse	
δ 150	—	δ 199	» » XIe s.	»	»	sans	l'Apocalypse	
δ 200	—	δ 249	» » XIIe s.	»	»	avec	l'Apocalypse	
δ 250	—	δ 299	» » XIIe s.	»	»	sans	l'Apocalypse	
δ 300	—	δ 349	» » XIIIe s.	»	»	avec	l'Apocalypse	
δ 350	—	δ 399	» » XIIIe s.	»	»	sans	l'Apocalypse	
δ 400	—	δ 449	» » XIVe s.	»	»	avec	l'Apocalypse	
δ 450	—	δ 499	» » XIVe s.	»	»	sans	l'Apocalypse	
δ 500	—	δ 549	» » XVe s.	»	»	avec	l'Apocalypse	
δ 550	—	δ 599	» » XVe s.	»	»	sans	l'Apocalypse	
δ 600	et ss.	codex du XVIe siècle	avec ou sans l'Apocalypse					
δ 700	et ss.	» » XVIIe siècle	» »					

Les manuscrits des évangiles étant très nombreux, la notation a dû subir les modifications suivantes, en se conformant cependant aux mêmes principes que précédemment : ε 1 à ε 99 désignent les codex du IVe au IXe siècle; mais comme ces chiffres ne suffisent pas, on ajoute un 0 pour les suivants et on a ε 01 à ε 099. Les codex du Xe siècle sont catalogués ε 1000 à ε 1099; ils ont 4 chiffres, parce que la notation avec 3 chiffres a été employée pour d'autres manuscrits. Pour les

codex des siècles suivants le siècle est indiqué par le premier chiffre : ε 100 indique un codex du XIe siècle ; ε 200 un codex du XIIe. Quand les chiffres ne sont pas suffisants, on ajoute devant le premier nombre le chiffre 1. Si c'est encore insuffisant on ajoute le chiffre du siècle : 2 pour ceux du XIIe; 3 pour ceux du XIIIe siècle, etc. Le tableau suivant aidera à comprendre cette notation des codex des évangiles.

ε 1 à ε 99; ε 01 — ε 099	codex des évangiles	du	IVe	siècle
ε 1000 — ε 1099	»	»	»	Xe s.
ε 100 — ε 199; ε 1100 — ε 1199	»	»	»	XIe s.
ε 200 — ε 299; ε 1200 — ε 1299; 2000 et ss.	»	»	»	XIIe s.
ε 300 — ε 399; ε 1300 — ε 1399; 3000 et ss.	»	»	»	XIIIe s.
ε 400 — ε 499; ε 1400 — ε 1499; 4000 et ss.	»	»	»	XIVe s.
ε 500 — ε 599; ε 1500 — ε 1599; 5000 et ss.	»	»	»	XVe s.

ε 600 et ss. codex du XVIe siècle ; ε 700 et ss. codex du XVIIe s.

Pour les écrits apostoliques la notation est semblable à celle de δ quand les codex contiennent les Actes et les épîtres apostoliques; les 50 premiers chiffres indiquent la présence de l'Apocalypse et les suivants son absence.

α 1 à α 49	codex	du	IVe du IXe s.	contenant les	écrits Apostoliques
α 50 — α 99	»	»	Xe s.	»	»
α 100 — α 149	»	»	XIe s.	»	avec l'Apocalypse
α 150 — α 199	»	»	XIe s.	»	sans l'Apocalypse
α 200 — α 249	»	»	XIIe s.	»	avec l'Apocalypse
α 250 — α 299	»	»	XIIe s.	»	sans l'Apocalypse
α 300 — α 349	»	»	XIIIe s.	»	avec l'Apocalypse
α 350 — α 399	»	»	XIIIe s.	»	sans l'Apocalypse
α 400 — α 449	»	»	XIV s.	»	avec l'Apocalypse
α 450 — α 499	»	»	XIVe s.	»	sans l'Apocalypse
α 500 — α 549	»	»	XVe s.	»	avec l'Apocalypse
α 550 — α 599	»	»	XVe s.	»	sans l'Apocalypse

α 600 et ss. codex du XVIe s.; α 700, codex du XVIIe s. et ss.

Voici maintenant comment sont désignés les codex qui ne contiennent qu'une partie des écrits apostoliques. Il y a toujours 4 chiffres. Pour tous, le premier

chiffre est 1; le second chiffre désigne le siècle, à partir du XIe siècle (c'est un 0 du IVe au Xe siècle), puis, pour les codex des Actes et des épîtres catholiques, les deux derniers chiffres vont de 20 à 69; pour ceux de l'Apocalypse de 70 à 99.

α 1000	à	α 1019	codex	du IVe au Xe s.	contenant les	Actes	et les ép. cath.
α 1100	—	α 1119	»	» XIe siècle	»	»	»
α 1200	—	α 1219	»	» XIIe s.	»	»	»
α 1300	—	α 1319	»	» XIIIe s.	»	»	»
α 1400	—	α 1419	»	» XIIIe s.	»	»	»
α 1500	—	α 1519	»	» XVe s.	»	»	»
α 1600	—	α 1619	»	» XVIe s.	»	»	»

α 1020	à	α 1069	codex	du IVe Xe s.	contenant les	épîtres	pauliniennes.
α 1120	—	α 1169	»	» XIe s.	»	»	»
α 1220	—	α 1269	»	» XIIe s.	»	»	»
α 1320	—	α 1369	»	» XIIIe s.	»	»	»
α 1420	—	α 1469	»	» XIVe s.	»	»	»
α 1520	—	α 1569	»	» XVe s.	»	»	»
α 1620	—	α 1669	»	» XVIe s.	»	»	»

α 1070	à	α 1099	codex	du IVe-Xe s.	contenant	l'Apocalypse.
α 1170	—	α 1199	»	» XIIe s.	»	»
α 1270	—	α 1299	»	» XIIe s.	»	»
α 1370	—	α 1399	»	» XIIIe s.	»	»
α 1470	—	α 1499	»	» XIVe s.	»	»
α 1570	—	α 99	»	» XVe s.	»	»
α 1670	—	α 1699	»	» XVIe s	»	»

Ce système paraît, à première vue, assez compliqué; il l'est cependant, en un sens, moins que celui que nous avons employé jusqu'ici. En fait, il est très cohérent et lorsqu'on s'en sera assimilé les détails, ce qui sera, il est vrai, assez difficile, on trouvera qu'il rend le très grand service d'indiquer immédiatement le contenu d'un manuscrit, son âge et, ce qui est important pour juger la valeur des variantes, son âge relativement aux autres manuscrits, toutes indications que ne donnaient pas les autres notations. Il

est vrai que cet âge des manuscrits est sujet ordinairement à doute ; mais l'incertitude ne porte pas, en fait, sur un très long espace de temps. En tout cas, on connaît ainsi l'appréciation des spécialistes. Ce qui paraîtra le défaut le plus grave de cette notation, c'est qu'elle n'indique pas si le manuscrit est un majuscule ou un minuscule ou un papyrus. Mais cette indication n'a pour la critique d'un texte qu'une importance très relative.

Cette notation simplifiée nous paraît appelée à remplacer celle qu'on emploie jusqu'à présent. Pendant quelques années cependant on sera obligé d'employer conjointement les deux notations, celle de Tischendorf et celle de von Soden. Quant à la notation de Gregory, elle est à la vérité très simple, mais elle n'a pas l'avantage principal de celle de von Soden, d'indiquer l'âge du manuscrit. Cependant, elle a celui de changer très peu l'ancienne notation et elle a reçu l'adhésion de bon nombre de spécialistes.

Remarquons que ces deux dernières notations, de Gregory et de von Soden, ne portent que sur les manuscrits grecs. La notation pour les versions reste la même que précédemment.

CHAPITRE II

MANUSCRITS MAJUSCULES.

ℵ, *Codex Sinaiticus,* **01**, δ 2 [1]. — Dans une visite qu'il fit en 1844, au monastère de Sainte-Catherine, sur le mont Sinaï, Constantin Tischendorf découvrit parmi des papiers, destinés à être brûlés, 43 feuilles de vélin, contenant des fragments des Septante. On les lui donna et, en 1846, il les publia. Deux fragments ont été trouvés en 1845 dans des reliures de manuscrits. A un second voyage, 1853, il essaya, mais en vain, de recouvrer le reste du manuscrit. Il put mettre la main seulement sur trois fragments. A un troisième voyage, 1859, on lui montra, enveloppées dans une serviette, des feuilles mutilées, qui étaient le manuscrit qu'il cherchait. Outre une grande partie des Septante, il contenait tout le Nouveau Testament, l'épître de Barnabé et un fragment considérable du Pasteur d'Hermas. Après des négociations laborieuses, restées assez mystérieuses, le codex a été offert au tsar Alexandre II; il est actuellement à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. En 1862, il a été publié en facsimilé par Tischendorf : *Bibliorum Codex Sinaiticus Petropolitanus,* Petropoli, et en 1863 : *Novum Testamentum Sinaiticum,* Lipsiae.

1. Nous donnons en premier lieu l'ancienne notation, en second celle de Gregory et en troisième celle de von Soden.

En 1911, Kirsopp Lake l'a publié sous ce titre : *Codex Sinaiticus Petropolitanus : The New Testament, the Epistle of Barnabas and the Shepherd of Hermas,* now reproduced in facsimile, 4°, Oxford.

Le Sinaiticus est un manuscrit en vélin très mince, préparé avec des peaux d'ânes ou d'antilope, en feuilles de 43 cent. de hauteur sur 38c8 de largeur; il a 346 feuilles 1/2, arrangées en quaternions; 199 feuilles contiennent des parties des Septante, 147 1/2 le Nouveau Testament, l'épître de Barnabé et le fragment du Pasteur. Les pages ont 4 colonnes de 48 lignes à la colonne. A la marge sont notés les sections ammoniennes et les canons d'Eusèbe, mais non par le premier scribe. Les sectionnements du texte sont indiqués par une ligne laissée en blanc. Le commencement des paragraphes est marqué souvent par un petit trait ou par une lettre placée en avant de la ligne dans la marge; il n'y a ni accents, ni esprits.

Ce manuscrit a été assez négligemment copié; il offre beaucoup d'homœoteleuton, d'itacismes, de formes grammaticales d'origine alexandrine. Cronin a donné de nouvelles preuves de cette négligence du copiste[1]. On y distingue la main de quatre copistes et celle de sept correcteurs, outre le premier, le διορθώτης, désignés dans l'apparat critique de Tischendorf par les sigles : ℵ^{a}, ℵ^{b}, ℵ^{c}, ℵ^{cb}, ℵ^{cc}, ℵ^{cc*}, ℵ^{e}. Le plus ancien correcteur serait contemporain du manuscrit; la plupart des autres seraient du VIe-VIIe siècle; le plus récent du XIIe siècle[2].

Le Sinaiticus aurait été écrit vers la fin du IVe siècle, peut-être même un peu auparavant si l'on en juge par

1. *An examination of some omissions of the Codex Sinaiticus, in St John's Gospel; Journal of theol. Studies*, vol. XIII, p. 563, London, 1911.

2. Cf. GREGORY, *Textkritik des Neuen Test.* I, p. 21, Leipzig, 1900.

les caractères paléographiques qu'il présente : sa forme le rapproche des rouleaux; la forme des lettres est ancienne, ainsi que les titres et souscriptions; la place qu'il donne aux épîtres pauliniennes immédiatement après les évangiles, l'addition de Barnabé et du Pasteur. Les uns le croient plus ancien que le Vaticanus, les autres moins. Plusieurs critiques pensent qu'il fut, ainsi que le Vaticanus, parmi les cinquante manuscrits de la Bible qu'Eusèbe de Césarée fit copier sur l'ordre de l'empereur Constantin[1]. Tischendorf croit que le scribe qui a copié le Vaticanus a copié aussi sept feuilles du Sinaiticus. Hilgenfeld reportait la date du Sinaiticus au VIe siècle. Gregory, au contraire, le daterait de l'an 391.

Les critiques ne s'accordent pas sur le lieu d'origine du Sinaiticus; Hort pense qu'il a été copié à Rome, Ceriani dans le sud de l'Italie, Hoskier et d'autres en Égypte, mais la plupart croient qu'il vient de la bibliothèque de Pamphile, à Césarée de Palestine[2].

Le texte du Sinaiticus est de caractère un peu mélangé. Le fond est du type neutre, mais il est additionné de nombreuses variantes occidentales et alexandrines[3]. D'après von Soden, c'est un des bons représentants du type H.

A, ***Codex Alexandrinus*, 02,** δ 2. — Ce codex, copié en Égypte, ainsi que le prouve la forme copte des lettres A et M, a été apporté d'Alexandrie à Constantinople par Cyril Lucar, qui, en 1627, en fit présent au roi d'Angleterre, Jacques Ier. Déposé dans la bibliothèque

1. Eusebius, *Werke*, I, éd. Heikel, p. 131, 132.
2. Cf. Batiffol, *Diction. de la Bible* de Vigouroux : *Codex Sinaiticus*, t. V, col. 1783-1786.
3. Nous désignons le caractère des manuscrits, d'abord d'après Westcott-Hort et ensuite d'après von Soden. On pourra voir à leur place respective l'exposé des systèmes de ces critiques sur les caractères différents des manuscrits.

royale, il fut transféré plus tard au British Museum, où il est coté : Royal Ms, I, D, V-VIII. L'écriture est en petites majuscules ; le vélin est très mince. Il est actuellement divisé en quatre volumes petit in-quarto ; les pages de 32 cent. de haut sur 26c3 de large portent deux colonnes de texte, de 49 à 51 lignes chacune. Il n'y a pas d'accents, rarement des esprits ou des apostrophes ; certains signes y suppléent. La ponctuation est marquée simplement par des points ; de grosses initiales placées à la marge annoncent le commencement des paragraphes ou des sections. Le manuscrit contient au total 773 feuillets dont 630 pour l'Ancien Testament et 143 pour le Nouveau. Il manque à celui-ci les chapitres I à XXV, 6 de saint Matthieu ; VI, 50 à VIII, 52 de saint Jean et IV, 13 à XII, 6 de la seconde épître aux Corinthiens. Après l'Apocalypse se trouvent les deux épîtres de saint Clément Romain, dont il manque des parties ; toutes ces lacunes sont accidentelles.

Le manuscrit a été écrit par un copte, probablement au milieu ou vers la fin du ve siècle, à Alexandrie. Trois scribes différents ont copié le Nouveau Testament ; on y distingue deux correcteurs, A^1 qui était le scribe original et A^a. D'après une note de Cyril Lucar, la tradition rapporte que ce Codex a été écrit par Thecla, noble dame égyptienne, peu de temps après le concile de Nicée, 325 ; d'après une autre note arabe, par Thecla, martyre. Ces notes sont de peu d'autorité.

Au point de vue de son texte, le codex Alexandrinus présente une curieuse particularité. Le texte des évangiles est de type syrien, tandis que les Actes, les épîtres et surtout l'Apocalypse sont de type neutre avec corrections alexandrines. Cette anomalie peut être facilement expliquée. Primitivement, les diverses parties du Nouveau Testament étaient écrites sur des rouleaux sé-

parés. Les évangiles de ce codex ont été copiés d'après des rouleaux qui avaient un type de texte différent de celui que donnaient les rouleaux qui ont été utilisés pour la copie des autres parties du Nouveau Testament. D'après von Soden, l'Alexandrinus est du type H.

Le codex Alexandrinus, Ancien Testament, a été publié par Grabe, 1707-1720 et Nouveau Testament par Woide, 1786. En 1879, sir E. Maunde Thompson a donné un fac-similé photographique du Nouveau Testament [1]. La photographie de l'Ancien Testament a été publiée plus tard. En 1909, a été publié par Kenyon : *The Codex Alexandrinus*... in reduced photographic facsimile, *New Testament,* London.

B, ***Codex Vaticanus***, **03**, δ 1. — Ce manuscrit a dû entrer dans la bibliothèque du Vatican, entre 1475 et 1581 ; il y est coté 1209. Par l'entremise de son correspondant Sepulveda, Erasme avait eu communication de quelques variantes de ce manuscrit, mais trop tard pour les utiliser. En 1669, Bartolocci, bibliothécaire du Vatican, fit une collation de ses leçons, mais son travail ne fut pas publié. D'autres collations ont été faites, mais très imparfaitement. Hug, qui l'examina à Paris, où il avait été apporté par l'ordre de Napoléon avec d'autres trésors du Vatican, en reconnut l'importance. Tischendorf et Tregelles essayèrent, mais en vain, d'examiner ce codex, après qu'il eut été rapporté au Vatican ; on ne le leur permit pas. Tischendorf obtint cependant de l'examiner pendant quarante-deux heures, à l'effet de collationner les leçons les plus remarquables. On voulait laisser l'avantage de la priorité à l'édition de ce manuscrit que préparait le cardinal Mai. Elle fut imprimée entre 1828 et 1838,

1. *Fac-simile of the codex Alexandrinus*, vol. IV, *New Testament and Clementine Epistles*, London.

mais parut seulement en 1857, trois ans après sa mort. L'édition était mauvaise. Il en fut donné une meilleure, en 1868, par Vercellone, Cozza-Luzi, Sergio et Fabiani. En 1889-1890, par les soins de Cozza-Luzi, le codex Vaticanus a été reproduit photographiquement, mais assez mal, en cent exemplaires, dont 60 ont été détruits par un incendie. Pie X en a ordonné une nouvelle reproduction par la photographie. Le tome IV, 302 pages en phototypie, contenant le Nouveau Testament, a paru en 1904[1]. La couleur du parchemin et de l'encre, tous les petits détails de l'écriture, la forme des lettres, les taches, les ratures, tout ressort parfaitement.

Le manuscrit, de forme carrée de 27 centimètres, est en beau vélin. L'écriture continue est en petites majuscules, rappelant l'écriture des papyrus du Ier et du IIe siècle ; elle n'a pas la lourdeur ordinaire de l'écriture sur vélin. Malheureusement, un correcteur a tracé les lettres à nouveau pour les renforcer, sauf dans les passages qu'il jugeait incorrects. Chaque page contient trois colonnes de 40 à 44 lignes chacune. Le texte n'a ni esprits ni accents, mais quelquefois, dans le Nouveau Testament, des apostrophes. D'après Tischendorf, trois scribes ont écrit ce manuscrit ; le Nouveau Testament est tout entier de la même main. Il y a eu deux correcteurs : B^2, contemporain ou presque de la confection du manuscrit et B^3 qui serait du xe ou xie siècle.

Le Vaticanus contenait primitivement toute la Bible grecque ; actuellement, il y manque, pour l'Ancien Testament : *Genèse* I-XLVI, 28 ; *Ps.* CV, 27-CXXXVII, 6 ; les livres des Macchabées, qui n'y ont

1. *Bibliorum SS. Graecorum Codex Vaticanus* 1209 (Cod. B) denuo phototypice expressus jussu et cura praesidum Bybliothecae Vaticanae. Pars altera. *Testamentum Novum.* Mediolani, Apud Ul. Hoepli, 1904.

jamais été; pour le Nouveau Testament: *Hébr.* IX, 14 à la fin, les épîtres pastorales, Philémon et l'Apocalypse. Les évangiles sont divisés en sections qu'on retrouve seulement dans le codex Zacynthius, Ξ : Voir p. 47.

Les paléographes s'accordent à placer la date du Vaticanus vers le milieu du IVe siècle. Rahlfs[1] croit qu'il a été écrit après 367, parce qu'il contient tous les livres canoniques mentionnés dans la lettre festale de saint Athanase publiée cette année-là. Ce serait le codex écrit pour l'empereur Constant sous la direction de saint Athanase. Von Gebhardt[2], au contraire, pense qu'il a été écrit avant 367 parce que, ne tenant pas compte de la distinction que saint Athanase a établie entre les livres canoniques, κανονιζόμενα, et les livres non canonisés, mais qui ont été placés par les Pères pour être lus, ἀναγιγνωσκόμενα, ce codex a rangé ces derniers livres parmi les Écritures canoniques.

Les critiques attribuent au Vaticanus le même pays d'origine qu'au Sinaiticus : Hort croit qu'il a été écrit à Rome, Ceriani dans le sud de l'Italie, les éditeurs romains du manuscrit et Hoskier en Égypte, Rendel Harris à Césarée, ce que l'on devrait admettre, si l'on suppose qu'il est un des cinquante manuscrits qu'Eusèbe de Césarée fit écrire sur l'ordre de l'empereur Constantin. Mais cela est impossible puisque Eusèbe ne se sert pas du texte neutre, mais du texte occidental. Les arguments pour l'Égypte et pour Césarée étant également puissants, il est difficile de se prononcer[3].

1. *Nachrichten der Kön. Gesell. der Wissenschaften zu Göttingen*, 1899.
2. *Theologische Literaturzeitung*, Leipzig, 1899, col. 556.
3. Cf. Kenyon, *Handbook to the textual Criticism of the New Testament*, p. 67, London, 1901.

Le Vaticanus est considéré par la majorité des critiques comme le meilleur des manuscrits du Nouveau Testament. B. Weiss a consacré aux codex des évangiles une étude très détaillée[1], d'où il ressort que le Vaticanus est celui qui contient le moins de fautes ; il en relève cependant 400 pour les évangiles, lesquelles sont pour la plupart des négligences ou des inadvertances. On y constate aussi des itacismes, des homœoteleuton et des formes grammaticales alexandrines.

Tischendorf, Westcott-Hort, Gregory estiment que le Vaticanus représente un bon texte du Nouveau Testament, du IIe siècle ; dans les évangiles et les Actes, il serait du type neutre, mais dans les épîtres pauliniennes il y a de nombreuses leçons du type occidental. D'autres pensent que c'est un texte corrigé ; Bousset et récemment von Soden soutiennent qu'il est un des témoins de la recension d'Hesychius. Von Soden le tient pour le meilleur représentant du type H.

*B*², ***Codex Vaticanus***, 2066, auparavant ***Basilianus***, 105, **046**, α 1070. — L'Apocalypse manquant dans le codex B, 1209, on a donné aussi la même lettre B à un autre codex du Vatican, coté 2066, qui contient l'Apocalypse et les écrits de saint Basile, de saint Grégoire de Nysse et d'autres Pères de l'Église. C'est un manuscrit du VIIIe siècle, 27c5 × 19c1, écrit en majuscules un peu penchées ; le parchemin est de moyenne beauté et épais. Il a été publié en 1857 par Mai dans son édition du Vaticanus et publié à nouveau, en 1869, par Tischendorf. Son texte est de moindre valeur que celui de la plupart des manuscrits minuscules. Pour von Soden il est du type K.

C, ***Codex Ephraemi rescriptus***, **04**, δ 3. — Ce manuscrit a dû être écrit en Égypte, vers le milieu

1. *Textkritik der vier Evangelien*, Leipzig, 1899.

du ve siècle ; au XVIe siècle, il fut apporté à Florence et appartint au cardinal Ridolfi, puis aux Strozzi et enfin aux Médicis. Catherine de Médicis l'apporta à Paris, où il fut déposé dans la Bibliothèque du Roi. Actuellement il est à la Bibliothèque nationale sous la cote 9. Primitivement, ce codex contenait toute la Bible; mais il a été mutilé. Nous n'avons plus que 209 feuilles, dont 64 contiennent des parties de l'Ancien Testament et 145 des fragments détachés du Nouveau Testament, à peu près le tiers; il manque 37 chapitres des évangiles, 10 des Actes, 42 des épîtres, 8 de l'Apocalypse. Tous les livres du Nouveau Testament sont représentés, sauf la seconde épître aux Thessaloniciens et la seconde épître de saint Jean. On trouvera dans Gregory, *Textkritik des N. T.*, p. 40, l'indication des passages contenus dans ce codex.

Ce manuscrit est palimpseste. Au-dessus du texte biblique on a écrit, au XIIIe siècle, en minuscules, la traduction grecque de vingt-trois discours ou traités de saint Ephrem, sur deux colonnes.

Le texte biblique est sur une seule colonne, de sorte qu'entre l'intervalle des colonnes du texte de saint Ephrem on lit très bien le texte de la Bible. La colonne a 40 à 46 lignes ; la page mesure 33 cent. ×26^c6. Le parchemin est bon; les majuscules sont plus grandes que dans les trois manuscrits précédents. Il n'y a ni esprits, ni accents; l'apostrophe s'y rencontre rarement. Il y a une certaine ponctuation ; on trouve un colon, puis un espace d'une lettre. Il y a aussi des lettres plus larges que les autres, mais non pas seulement au commencement des paragraphes. Le catalogue des chapitres a été placé au commencement des livres et les sections Ammoniennes ou Eusébiennes sont à la marge. Tischendorf a pensé que deux scribes avaient écrit ce manuscrit et que l'on pouvait distin-

guer la main de deux correcteurs : C^2, du VIe siècle et C^3 du IXe siècle.

Au point de vue textuel, ce manuscrit est fort important, car il semble former la transition entre le type neutre ou alexandrin et le type syrien. Son texte est composite, en ce sens qu'il renferme des leçons du type neutre et du type syrien. Il est à croire que le copiste avait sous les yeux des manuscrits de ces deux types. Il y a même quelques leçons du type occidental. Pour von Soden il est du type H.

Ce codex, étudié par Montfaucon, qui en donna un fac-similé dans sa *Palaeographia graeca,* p. 214, Paris, 1708, a été partiellement collationné par Jean Boivin, Wettstein, Less, Griesbach, Scholz et Fleck. Il a été édité par Tischendorf : *Codex Ephraemi Syri rescriptus* sive fragmenta utriusque Testamenti e cod. gr. paris. celeberrimo quinti, ut videtur, p. chr. saeculi, Leipzig, 1843-1845. « Toutefois, dit Batiffol[1], il y a lieu de craindre que, vu la difficulté du déchiffrement, l'édition de Tischendorf ne laisse beaucoup à désirer. »

Dea, ***Codex Bezae Cantabrigiensis*, 05,** δ 5. — Ce manuscrit est appelé quelquefois, mais à tort, Claromontanus. Cette fausse appellation paraît provenir de Théodore de Bèze qui avait ainsi nommé ce manuscrit, dans son édition du Nouveau Testament de 1598, le confondant peut-être avec le codex Claromontanus, contenant les épîtres pauliniennes et qu'il avait en sa possession. La confusion venait peut-être aussi de ce que ce codex a été produit au Concile de Trente, en 1546, par Guillaume Dupré, évêque de Clermont, Auvergne. Était-il à Clermont, à cette époque, ou déjà à Lyon, où nous allons le retrouver, et Guillaume

1. *Dictionnaire de la Bible* de VIGOUROUX, t. II, col. 1873, Paris, 1893.

Dupré l'aurait-il emprunté, puis rendu aux moines lyonnais? D'après quelques indices, il semblerait que ce codex ait été à un moment donné dans l'Italie méridionale, à Amalfi[1], mais cela est très douteux. Dom Quentin a montré, *Revue Bénédictine,* janvier 1906, qu'il était à Lyon, au temps d'Adon.

Dans une note placée sur le codex, Théodore de Bèze explique comment ce manuscrit est tombé en sa possession : Est hoc exemplar venerandae vetustatis ex Graecia, ut apparet ex barbaris graecis quibusdam ad marginem adscriptis, olim exportatum et in sancti Irenaei monasterio, Lugduni; ita ut hic cernitur, mutilatum, postquam ibi in pulvere diu jacuisset, repertum ibi oriente Civili bello, anno Domini 1562. Si nous lisons entre les lignes, nous comprendrons que ce manuscrit a été dérobé au monastère de Saint-Irénée, lors du pillage de la ville de Lyon par le baron des Adrets.

Ce manuscrit fut remis en 1581 par Théodore de Bèze à l'Université de Cambridge, dans la bibliothèque de laquelle il est conservé sous la cote Nn. 2. 41.

Il a été collationné pour Robert Estienne, puis par de Bèze lui-même, qui l'a utilisé pour son édition du Nouveau Testament. D'autres critiques, Walton, Mill, Wettstein, en ont relevé les leçons. Enfin, en 1793, Thomas Kipling en donna, à Cambridge, une édition en deux volumes in-folio. En 1864, il a été édité à Cambridge, dans un format plus portatif, un volume in-4°, par Scrivener, avec une introduction critique, des notes et des fac-similés. En 1899, les presses de l'Université de Cambridge en ont publié un fac-similé photographique sous ce titre : *Codex Bezae Cantabrigiensis Quattuor Evangelia et Actus Apostolorum*

1. *Journal of theological Studies*, p. 441-454, London, 1900.

complectens Græce et Latine, phototypice repræsentatus.

Le codex de Bèze est un manuscrit bilingue, grec et latin. Il est écrit à pleine page : le grec sur la page gauche, le latin sur la page droite, en regard l'un de l'autre. Le parchemin de moyenne finesse est partagé en quaternions ou cahiers de huit feuillets. Il a 406 feuillets, plus 15 ajoutés postérieurement; il devait en avoir primitivement au moins 510. Chaque page, de 26 cent. sur 21c5, contient 33 lignes. Tant pour le latin que pour le grec, le texte est divisé en stiques de dimension sensiblement égale et où il est tenu compte du sens de la phrase. Ex. : *Mt*, XXII, 41.

Συνηγμενων δε των φαρισαιων
επηρωτησεν αυτους ο ιησ λεγων
τι ϋμειν δοκει περι του χρυ· τινος ϋιος εστιν.

C'est le plus ancien manuscrit du Nouveau Testament qui présente cette division stichométrique.

L'écriture du manuscrit est en grandes majuscules, sans séparation de mots, sauf dans les titres. Il n'y a ni esprits, ni accents; la ponctuation est rare et consiste en points, placés au milieu ou à la fin du stique, suivant le sens.

Ce codex contient les quatre évangiles et les Actes des apôtres et III *Jn*, 11-15, mais avec des lacunes, soit dans le texte grec, soit dans le texte latin[1]. Le texte est divisé en chapitres : Matthieu, 583 chapitres pour le grec et 590 pour le latin; Jean, 165 et 169; Luc, 136 et 143; Marc, 148 et Actes, 235. Il n'a jamais contenu d'autres livres du Nouveau Testament. Cependant, Bousset soutient qu'il y avait juste la place

1. On trouvera dans Gregory, *Textkritik des N. T.*, p. 43, l'indication des passages manquants.

pour écrire encore l'Apocalypse et les trois épîtres de saint Jean.

Scrivener a distingué quinze correcteurs, dont les quatre premiers ont seuls fait subir au texte de nombreux changements : A, 181 corrections ; B, 327 corrections ; C, 130 corrections ; D, 163 corrections, etc.

D'après Burkitt[1], le manuscrit aurait été écrit au ve siècle ; d'après Scrivener, il a été écrit très probablement à Lyon. Rendel Harris[2] a étudié de très près les formes particulières du codex de Bèze, grecques et surtout latines, et il croit avoir démontré qu'elles répondent à des gallicismes usités au vi^e siècle dans la Gaule centrale et à des formes qui accusent la transition entre le latin et les langues romanes, surtout le français, et en conclut que le manuscrit a été écrit à Lyon ou à Clermont, Auvergne. Scholz et Scrivener soutiennent aussi qu'il est d'origine gauloise. Cependant, Kipling a cru que le codex de Bèze avait été écrit en Égypte. Schulz a adopté cette opinion. Il est probable en tout cas qu'il a été copié, d'après un original, sur papyrus, d'origine égyptienne. En effet, ce codex contient de nombreuses finales qui sont mauvaises : τήν pour τῇ ; χωρίον pour χωρίου ; αὐτοῦ pour αὐτόν ; αὐτῶν pour αὐτοῖς, etc. Ces fautes proviennent d'une mauvaise lecture des abréviations : τ' pour τήν ; αυτ° pour αὐτός, αὐτόν, αὐτοῦ, etc., abréviations usitées dans les papyrus égyptiens d'usage privé. Le texte primitif du codex de Bèze ne serait donc pas un texte d'usage public.

Le texte de ce codex diffère profondément de tous les autres textes grecs que nous avons, soit pour ses additions, soit pour ses omissions. Bernhard Weiss[3] l'a prouvé dans le plus grand détail. On trouvera dans

1. *Journal of theological Studies*, p. 501-512, London, 1902.
2. *A Study of codex Bezae*, p. 16, Cambridge, 1891.
3. *Der Codex D in der Apostelgeschichte*, Leipzig, 1897.

l'*Histoire des livres du Nouveau Testament,* t. II, p. 501-503, un aperçu succinct des additions et des omissions que l'on a relevées dans le codex de Bèze.

Nous examinerons plus tard la question de l'origine et des caractères du texte occidental, représenté surtout par le codex de Bèze; nous nous bornerons à étudier pour le moment les relations qui existent entre le texte grec et le texte latin de ce manuscrit. Et d'abord, constatons que les deux textes, grec et latin, ont été copiés sur des textes préexistants, indépendants l'un de l'autre, en ce sens que ce texte latin du codex n'est pas une traduction de ce texte grec, car il y a entre les deux plus de deux mille divergences. Burkitt en conclut que les deux textes ont existé séparément à leur origine. Cependant, ces deux textes semblent avoir influé l'un sur l'autre; dans un grand nombre de détails, tels que l'ordre des mots ou des membres de phrase, ils ont été assimilés l'un à l'autre.

Mill et Wettstein avaient soutenu que le texte grec avait été conformé au texte latin. Cette thèse abandonnée a été reprise par Rendel Harris qui l'a établie sur de nombreux arguments[1] : mots grecs supprimés, ajoutés, ou changés, ou transposés en conformité du latin; confusions diverses qui s'expliquent par le texte latin. En voici un curieux exemple : *Jean*, XVII, 11, le texte latin a : Jam non sum in mundo et in mundo sum. Le texte portait et in mundo sunt. Le copiste a mal lu *sunt* et a écrit *sum*, ce qui d'ailleurs est un non-sens. Le copiste grec a conformé son texte au latin et a écrit : καὶ ἐν τῷ κόσμῳ εἰμί. On ne peut pas supposer que la mauvaise lecture vient de lui, car il n'aurait pu lire EIMI pour EICIN. De l'étude de ces

1. *A Study of Codex Bezae*, London, p. 39-108.

arguments on doit conclure à l'influence du latin sur le grec.

Mais, d'autre part, Scrivener a démontré aussi que le texte grec avait influé sur le latin; Westcott-Hort ont adopté cette opinion. Les exemples sont nombreux et convaincants. Ainsi, on relève dans la traduction latine des termes grecs, lors même que le mot latin correspondant existe : ana, promeletantes, aporia, adynatus, spermologus, etc. Le génitif absolu, au lieu de l'ablatif absolu, est employé en imitation du génitif absolu grec. On peut relever dans le texte latin de nombreux grécismes. De cette double série de constatations, on doit conclure, semble-t-il, que si le latin a influé sur le grec, le grec a influé aussi sur le latin. Cette double action n'est pas impossible; Hoskier la croit certaine.

Le problème se complique par les rapports bien constatés entre le texte grec du codex de Bèze et celui de la vieille version syriaque. Chase en conclut qu'un certain nombre des variantes du codex de Bèze proviennent du syriaque[1]. Ce codex aurait été copié sur un manuscrit bilingue, grec et syriaque, dans lequel le syriaque avait déjà influé sur le grec. Certains mots grecs seraient une traduction du mot syriaque. Il s'ensuivrait que le texte du codex de Bèze proviendrait d'Antioche[2] et que, par conséquent, le texte occidental, représenté surtout par ce codex, devrait être appelé plutôt le texte syro-latin, ainsi que le propose Chase[3]. Remarquons que le codex de Bèze peut avoir été copié sur un texte syriacisé et avoir été ensuite remanié pour adapter le latin au grec et vice versa.

1. *The old Syriac element in the text of Codex Bezae*, p. 1-102, London, 1893. *The syro-latin Text of the Gospels*, p. 1-177, London, 1895.
2. *The old Syriac element in the text of Codex Bezae*, p. 115-131.
3. *The syro-latin Text of the Gospels*, p. VIII.

Nous aurons à revenir sur cette question de l'origine des leçons particulières du codex de Bèze.

Ainsi que nous venons de le dire, le codex de Bèze est de type occidental; pour von Soden il appartient au type I[a].

D[p], ***Codex Claromontanus,*** **06**, α 1026. — Ce manuscrit est, comme le précédent, grec-latin. Il a aussi appartenu à Théodore de Bèze, qui l'avait trouvé au monastère de Clermont, en Beauvaisis. Au XVII[e] siècle, il entra dans la Bibliothèque du Roi, à Paris, et fut coté 2245. Actuellement, il est à la Bibliothèque nationale sous la cote : Gr. 107. Ce codex compte 533 feuillets; la page, de 24[c]6 × 19[c], contient 21 lignes. Le parchemin est d'une extrême finesse. Le texte continu, en belles majuscules, est écrit stichométriquement, sans esprits, ni accents. D'après Gregory[1], on distingue la main de dix correcteurs; l'un d'eux, du IX[e] ou X[e] siècle, y aurait fait deux mille corrections.

Le manuscrit serait du VIe siècle; il contient seulement les épîtres de saint Paul avec quelques lacunes : *Rom.* I, 1-7; 27-30; I *Cor.* XIV, 13-22, etc.[2]. Le texte grec serait du type occidental, type I[a], d'après von Soden; le texte latin n'a pas été adapté au texte grec et il est antéhiéronymien, du type italien. Ce codex a été édité par Tischendorf : *Codex Claromontanus sive Epistolae Pauli omnes Gr. et Lat.* ex cod. Paris. celeberrimo, nomine Claromontano plerumque dicto, Lipsiae, 1853.

De ce manuscrit il existe deux copies : le codex Sangermanensis, coté auparavant E[3], actuellement 1027, est à Saint-Pétersbourg; il est du IXe siècle et provient de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Un

1. *Textkritik des Neuen Testamentes*, p. 106.
2. GREGORY, *op. cit.* p. 106.

autre, D^{w}, est à Mengeringhausen, principauté de Waldeck; c'est une copie du XIe siècle.

E^{e}, ***Codex Basileensis*, 07,** ε 55. — Ce manuscrit, en majuscules accentuées et ponctuées, actuellement à Bâle, Bibliothèque de l'Université, où il est coté A. N. III, 12, contient les évangiles avec des lacunes : *Lc*, III, 4-15; XXIV, 47-53. A la fin, il y a un fragment de l'Apocalypse. Les feuillets 160, 207, 214, sont palimpsestes; le texte supérieur est en minuscules. Ce codex est du (VIIe) VIIIe siècle et son texte est un des meilleurs du type syrien, du type K^{i}, d'après von Soden.

E^{a}, ***Codex Laudianus*, 08,** α 1001. — Ce manuscrit, écrit très probablement en Sardaigne vers la fin du VIIe siècle ou le commencement du VIIIe, était en Angleterre à la fin de ce siècle, puisque le Vénérable Bède, 673-735, s'en est servi dans les corrections de son commentaire des Actes. Il a été donné par l'archevêque de Cantorbéry, Laud, d'où son nom de Laudianus, à la Bibliothèque Bodléienne, à Oxford, sous la cote Laudianus 35. C'est un manuscrit grec-latin des Actes des apôtres, avec quelques lacunes : XXVI, 29-XXVII, 26. Le texte est écrit colométriquement mais avec des κῶλα très courts, quelquefois d'un mot seulement. Les deux textes sont sur la même page : le latin à gauche et le grec à droite.

Il a été publié par Hearne, en 1715; par Hansell en 1864 et en 1870 par Tischendorf.

Le texte grec, de type occidental, se rapproche beaucoup de celui du codex de Bèze, mais a cependant moins de leçons particulières. [Dans les additions occidentales le texte grec n'est souvent qu'une traduction du latin. CHAPMAN.] Le texte latin a été conformé au texte grec; de type antéhiéronymien, il a des affinités avec la Vulgate. Pour von Soden il est du type I^{a}.

E^{r}, **051**, Mont Athos, IXe-Xe siècle; fragments de l'Apocalypse.

E^{br}, **052**, Xe siècle; Mont Athos; fragments de l'Apocalypse.

F^{e}, ***Codex Boreeli*, 09**, ε 86, à Utrecht, IXe-Xe siècle; type syrien, évangiles avec nombreuses lacunes; de type K^{i} d'après von Soden.

F^{a}, ***Codex Coislinianus*,** VIIe siècle. Ce manuscrit des Septante contient à la marge 26 versets du Nouveau Testament, évangiles, Actes et épîtres pauliniennes.

F^{p}, ***Codex Augiensis*, 010,** α 1029, IXe siècle; à Cambridge, grec-latin; épîtres pauliniennes avec des lacunes; type occidental; type I^{a}, d'après von Soden. Il a été édité par Scrivener, Cambridge, 1859.

G^{e}, ***Codex Seidelianus*, 011**, ε 87, Xe siècle, au British Museum et un demi-feuillet à Cambridge, contient les évangiles avec des lacunes; type syrien; K^{i}, von Soden.

G^{2}, d'après Tischendorf, VIIe siècle; à Saint-Pétersbourg; contient Actes, II, 45-III, 8.

G^{p}, ***Codex Boernerianus*, 012,** α 1028, IXe siècle, grec-latin, le latin sous le grec, à la Bibliothèque royale de Dresde, contient les épîtres pauliniennes, sauf l'épître aux Hébreux; type occidental; I^{a}, von Soden. Il a été édité par Matthaei, Meissen, 1791.

H^{e}, ***Codex Seidelianus* II, 013,** ε 88, IXe siècle; une feuille à Cambridge, le reste à la Bibliothèque de la ville, Hambourg, contient les évangiles, dont il manque 679 versets; type syrien; K^{i}, von Soden.

H^{a}, ***Codex Mutinensis*, 014,** α 6, IXe siècle, Actes avec quelques lacunes; épîtres catholiques et pauliniennes, en écriture minuscule; type syrien; I (K), d'après von Soden. Bibliothèque de Modène.

H^{p}, ***Codex Coislinianus*, 015,** α 1022, VIe siècle;

un des plus importants manuscrits des épîtres de saint Paul; il n'en reste que 41 feuilles dispersées : 8 au Mont Athos, 22 à Paris, 3 à Saint-Pétersbourg, 3 à Moscou, 3 à Kieff, 2 à Turin. Les feuilles de ce codex avaient servi, au Mont Athos, à relier d'autres manuscrits. D'après une note du manuscrit, celui-ci aurait été collationné à Césarée avec l'exemplaire des épîtres pauliniennes, écrit de la main de saint Pamphile. Il serait un des témoins de la recension euthalienne dont nous parlerons plus tard. Il est du type H, von Soden.

I, *Codex Freer,* **016;** contient des fragments de toutes les épîtres pauliniennes, sauf des épîtres aux Romains et aux Hébreux; c'est un des quatre manuscrits achetés en Égypte par Freer.

Sous la côte I, Gregory a encore catalogué 8 fragments de manuscrits numérotés : I^1, **065,** ε 1; I^{2a}, **066,** α 1000; — I^{2p}, **088,** α 1021; — I^3, **067,** ε 2; — I^4, **078,** ε 15 — I^{5a}, **096,** α 1004; — I^{6a}, **097,** α 1022; — I^7, **079,** ε 16; — I^b, **068,** ε 3.

K^e, *Codex Cyprius,* **017,** ε 71, XIe siècle, provient de l'île de Chypre; il est actuellement à la Bibliothèque nationale de Paris. Il contient les quatre évangiles; type syrien; K^a, von Soden.

K^{ap}, *Codex Mosquensis,* **018,** $Aπρ^1$, vient du Mont Athos; il est actuellement à Moscou et contient les épîtres catholiques et pauliniennes. Il est de texte syrien; du type I^1, von Soden.

L^e, *Codex Regius,* **019**, ε 56, VIIIe siècle, à la Bibliothèque nationale, Gr. 62; il contient les évangiles, sauf quelques lacunes, mais avec la double finale de Marc. Le texte est de type neutre; du type H, von Soden. Il a été publié par Tischendorf, Leipzig, 1846.

L^{ap}, *Codex Bibliothecae Angelicae,* **020,** α5,

IXe siècle; il contient les Actes, VIII, 10 à la fin; les épîtres catholiques; les épîtres pauliniennes jusqu'à Hébr. XIII, 10; type syrien; type I (K), von Soden.

M, ***Codex Campianus,* 021,** ε 72, IXe siècle; Bibliothèque nationale, Gr. 48; il contient tous les évangiles; type syrien; type Φ^r, von Soden.

M^p, ***Codex Ruber*, 0121,** α 1031, IXe siècle; Londres et Hambourg, fragments d'épîtres pauliniennes; type neutre; type H, von Soden.

N, ***Codex Purpureus Petropolitanus,* 022,** ε 19, fin du VIe siècle; superbe manuscrit, en parchemin pourpre, les noms sacrés en lettres d'or et le reste du texte en lettres d'argent; 182 feuilles sont à Saint-Pétersbourg, 53 à Patmos, 6 à Rome, 4 à Londres, 3 à Vienne. Texte mixte, avec prédominance du type syrien; type Π, d'après von Soden. Fragments considérables des évangiles [1]; ils ont été publiés par H. S. Cronin, *Texts and Studies,* V, 4, Cambridge, 1899.

N^a, **080,** ε 20, VIe siècle; Saint-Pétersbourg; fragments de Marc, type neutre; type Π, von Soden.

N^p, **0122,** α 1030, IXe siècle; Saint-Pétersbourg; fragments de l'épître aux Galates et aux Hébreux; type K, von Soden.

O ou Σ^b, ***Codex Sinopensis,* 023,** ε 21, VIe siècle; Bibliothèque nationale. Ce manuscrit en vélin pourpre est analogue au codex Rossanensis; il contient des fragments de Matthieu, à peu près un tiers de celui-ci. Cf. Cronin, *Journal of theol. Studies,* II, p. 590. Le texte est analogue à celui de N et Σ; type Π, von Soden.

Des fragments de manuscrits portent encore la lettre O avec des lettres en exposant; O^e, **050** — O^{ah}, *l* **1345-1352** — O^h, **081** — O^{bp}, **082.**

P, ***Codex Guelpherbytanus A*, 024,** ε 33, VIe siè-

1. GREGORY, *Textkritik des N. T.* p. 57.

cle; à Wolfenbüttel, palimpseste, fragments des quatre évangiles; texte mixte, variantes du type neutre, mais prédominance du type syrien; type I, von Soden.

P^apr^, ***Codex Porphyrianus,*** **025,** α 3, IXe siècle, Saint-Pétersbourg; il contient les Actes, les épîtres catholiques, les épîtres pauliniennes, l'Apocalypse avec des lacunes. Manuscrit palimpseste; le texte supérieur est en minuscules reproduisant l'édition euthalienne des Actes et des épîtres pauliniennes; type I (K), quelquefois H, von Soden.

Q, ***Codex Guelpherbytanus B,*** **026,** ε 4, Ve siècle; à Wolfenbüttel; fragments de Luc et de Jean; texte mixte de type syrien avec nombreuses leçons de type neutre; du type H, pour Jean, I pour Luc, von Soden.

Q^h^ est actuellement le Papyrus^44^, Ve siècle; fragments d'épîtres pauliniennes, à Saint-Pétersbourg.

R, ***Codex Nitriensis,*** **027,** ε 22, VIe siècle; British Museum; palimpseste, 516 versets de Luc; type neutre; type I, von Soden.

R^p^ ***Codex Cryptoferratensis,*** **098,** ε 1025, VIIe-VIIIe siècle, au monastère de Grotta Ferrata, palimpseste, contient II *Cor.* XI, 9-19; type H ou I, von Soden.

S, ***Codex Vaticanus,*** 354, **028,** ε 1027; c'est le premier manuscrit exactement daté, année 949 après J.-C.; contient les quatre évangiles, du type syrien; type K^1^, von Soden.

S^ap^, ***Codex Athous,*** **049,** α 2, VIIIe-IXe siècle, Mont Athos, contient les Actes, les épîtres catholiques, Romains et des fragments de I et II Corinthiens, Éphésiens; de type I (K); pour les épîtres catholiques, K, von Soden.

T, ***Codex Borgianus,*** **029,** ε 5, Ve siècle; à Rome,

collège de la Propagande; c'est un manuscrit bilingue, le texte grec à droite, la version sahidique à gauche. Il contient 17 feuilles de Luc et de Jean; il est de type neutre; de type H, von Soden.

Sous la lettre T on a groupé 24 fragments de manuscrits, contenant pour la plupart des textes bilingues, grec et sahidique, des évangiles et des épîtres pauliniennes. Gregory les a catalogués sous les chiffres : T^b, **083**, ε 31; T^c, **084**, ε 24; T^d, l 1353; T^e 1354; T^f, 1355; T^g, **069**, ε 12; T^h, **085**, ε 23; T^i, **0124**, ε 78; T^k, **0139**, ε 1005; T^l, **099**, ε 47; T^m, **0113**, ε 50; T^n, **0125**, ε 99; T^o, **0100**, ε 070; T^p **0114**, ε 53; T^q, **0127**, ε 54; T^r **0128**, ε 071; T^s, **057**, T^t, **058**, ε 010; T^u, **059**, ε 09; T^v, **0101**. T^w, **086**, ε 35; T^{woi}, **070**, ε 6; T^{ap}, **061**, α 1035; T^{bp}, **0129**, α 1037.

U, ***Codex Nanianus*, 030**, ε 90, IXe-Xe siècle, Venise, contient tous les évangiles; type syrien; type O, von Soden.

V, ***Codex Mosquensis*, 031**, ε 75, IXe siècle, à Moscou, contient les évangiles; type syrien; type K^1, von Soden.

W, ***Codex Freer 3*, 032**, IVe-VIe siècle, à Détroit, Michigan, contient les évangiles avec des additions à la finale de Marc. Ce manuscrit, très important à cause de son âge présumé et du mélange de leçons des types occidental et syrien, va être publié sous peu par Sanders. Von Soden ne l'a pas catalogué[1].

Sous le sigle W, Gregory a catalogué 14 fragments de manuscrits pour la plupart palimpsestes, postérieurs au VIIe siècle, sous les numéros : W^a, **0115**, ε 57; W^b, **0116**, ε 58; W^c, **0130**, ε 80; W^d, **0131**, ε 81; W^e, **050**, C^{41}, W^f, **132**, ε 82; W^g, **0133**, W^h, **0134**, ε 84; W^i, **0102**, ε 42; W^k, **0117**, ε 69; W^l,

1. Cf. *Histoire des livres du Nouveau Testament*, t. III, p. 388.

0103, ε 43; W^m, **0104,** ε 44; W^n, **0105,** ε 45; W^o, **0135**, ε 85.

X, ***Codex Monacensis***, **033,** A^3, IXe-Xe siècle, Munich, contient des fragments considérables des évangiles; type syrien avec addition de leçons du type neutre.

X^b, ***Codex Monacensis II,*** **053,** Munich, contient *Lc,* I-II, 40.

Y, ***Codex Barberini,*** **054,** ε 59; VIIIe siècle; Rome; contient *Jn,* XVI, 3-XIX, 41; type I, von Soden. Actuellement la lettre Y a été donnée au codex suivant.

Y, ***Codex Macedoniensis,*** **034,** ε 073, IXe siècle; à Londres, bibliothèque de J. Bevan Braithwaite; il contient les évangiles, avec des lacunes; le texte est de type syrien avec addition de leçons présyriennes; de type K^a, von Soden.

Z, ***Codex Dublinensis***, **035,** ε 26, V^e-VIe siècle, Dublin, contient un tiers de Matthieu en fragments; manuscrit palimpseste; le texte est de type neutre; type H, von Soden.

L'alphabet romain étant épuisé, on a désigné les manuscrits suivants par des lettres grecques, quand elles sont différentes des romaines.

Γ, ***Codex Tischendorfianus IV***, **036,** ε 70, IXe-Xe siècle, à Oxford et à Saint-Pétersbourg, contient les évangiles, excepté *Mc,* III, 35-VI, 20 et quelques versets de Matthieu, le texte est de type syrien; type I, von Soden.

Δ, ***Codex Sangallensis,*** **037,** ε 76, IXe-Xe siècle, Saint-Gall, texte grec-latin interlinéaire, contient les évangiles. Le texte de Marc est de type neutre; celui des trois autres évangiles est de type syrien; type H, von Soden.

Θ, **038,** ε 050, IXe-Xe siècle, Saint-Pétersbourg (?); évangiles avec des lacunes.

Sous la lettre **Θ** on a catalogué 8 fragments de manuscrits des évangiles, VIe au Xe siècle, Saint-Pétersbourg et Munich, notés par Gregory et von Soden : Θ^a, **0106,** ε 40; Θ^b, **107,** ε 41; Θ^c, **087,** ε 27; Θ^d, **0108,** ε 60; Θ^e, **089,** ε 28; Θ^f, **090,** ε 29; Θ^g, **091,** ε 30; Θ^h, **0136,** ε 91. Les fragments **087, 089, 091** sont de type neutre, ε 27, ε 28, de type I et ε 30 de type H d'après von Soden.

Λ, ***Codex Tischendorfianus III,*** **039,** ε 77, IXe siècle, Oxford, contient Luc et Jean; texte de type neutre apparenté à celui des minuscules 20 157 164 215 etc.; de type I^r, von Soden.

Ξ, ***Codex Zacynthius,*** **040, A^1,** VIIIe siècle, Londres, palimpseste, contient Luc, I, 1-XI, 33; de type neutre, avec les mêmes divisions par chapitres que le codex Vaticanus.

Π, ***Codex Petropolitanus,*** **041,** ε 73, IXe siècle, Saint-Pétersbourg, contient les évangiles presque en entier; de type syrien; type K^a, von Soden.

Σ, ***Codex Rossanensis,*** **042,** ε 18, VIe siècle; à Rossano, Italie méridionale; beau manuscrit, écrit en lettres d'argent sur du vélin pourpre; contient des fragments des évangiles; type syrien primitif; type Π, von Soden. Il a été édité par von Gebhardt, Leipzig, 1883.

Υ, ***Codex Blenheimius***, British Museum, palimpseste du IXe siècle; fragments des quatre évangiles.

Φ, ***Codex Beratinus,*** **043,** ε 17, VIe siècle, Bérat, Albanie, manuscrit de vélin pourpre avec lettres d'argent, contient Matthieu, Marc avec lacunes; type syrien avec quelques variantes et insertion du passage de type occidental après *Mt,* XX, 28; type Π, von Soden. Il a été publié par Batiffol, Paris, 1886.

Ψ, **043,** δ 6, VIe siècle, Mont Athos, contient les évangiles depuis Marc, IX, 5, les Actes, les épîtres

catholiques, les épîtres pauliniennes excepté *Hébr.* VIII, 11-IX, 19. Le texte de Marc est de type présyrien, dont la base est le type neutre avec addition de leçons occidentales; type H, von Soden.

Ω, **045,** ε 61, VIIIe siècle, Mont Athos, contient les quatre évangiles, moins *Lc,* I, 15-28; type K[1], von Soden.

Les lettres grecques étant épuisées, on se sert des lettres hébraïques pour désigner quelques manuscrits ou fragments de manuscrits.

ב (Beth), **047,** ε 95, IXe siècle, Mont Athos, évangiles avec quelques lacunes; type K^h, von Soden.

ב[2] (Beth[2]), **048,** α 1, Ve siècle, au Vatican, contient les Actes, les épîtres catholiques et les épîtres pauliniennes; texte apparenté à celui de l'Alexandrinus; il n'est pas encore déchiffré d'après von Soden.

ג (Gimel), Xe siècle; à Kosinitza, contient le Nouveau Testament.

ד (Daleth), IXe-Xe siècle, Kosinitza, contient les évangiles excepté *Mt,* I-IX, 1[1].

ד (Daleth). Sous cette lettre on a aussi catalogué huit fragments de manuscrits des évangiles de Matthieu et Marc et des Actes, trouvés par Rendel Harris et Agnes Smith Lewis au Mont Athos. Voici leur cote actuelle : ד[6], **0118,** ε62; ד[7], **073,** ε7; ד[8], **0119,** ε63; ד[9], **0137,** ε97; ד[10], **074,** ε8; ד[11], **092,** ε32; ד[12], **0112,** ε46; ד[14], **075,** Oπ[3].

ה (He), fragments de quatre manuscrits du VIe siècle, au Mont Athos.

ל (Lamed), VIe siècle (?), Cambridge; *Actes,* XXIV-XXVI, et II *Pierre,* fragments.

ל^b (Lamed), VIe siècle, Salonique; *Mt,* XXIV, fragments.

. GREGORY, *Textkritik*, p. 96.

Dans son dernier catalogue des manuscrits, *Die griechischen Handschriften des Neuen Testaments,* Leipzig, 1908, et dans le troisième volume de son ouvrage *Textkritik des Neuen Testamentes,* Leipzig, 1909, Gregory, après avoir catalogué les manuscrits sous les lettres romaines et grecques, les range ensuite par numéros. Pour les manuscrits déjà mentionnés nous donnons seulement le numéro de Gregory et la lettre sous laquelle il a été précédemment catalogué.

046, B^2.

047, ב.

048, $ב^2$.

049, S^{ap}.

050, W^e, ε1, viiie-ixe siècle; Athos; fragments de Jean.

051, E^r, ixe-xe siècle; Athos; *Apocalypse,* fragments.

052, E^{br}, xe siècle; Athos; *Apocalypse,* fragments.

053, X^b.

054, Y.

055, ε309, x^e-xie siècle, Paris, contient les évangiles.

056, 16^{ap}, O^7, ixe-xe siècle, Paris; Actes, épîtres catholiques, épîtres pauliniennes.

057, T^s, ive siècle (?); Berlin; *Actes,* fragments.

058, T^t, ε010, ive-ve siècle, Vienne; *Mt,* XVIII, fragments.

059, T^u, ε09, ive siècle; Vienne; *Mc,* XV, 29-38.

060, T^{aa}, ε13, vi^e-viie siècle; Berlin; fragments de Jean, XIV.

061, T^{ap}, α1035, ive-vi^e siècle; Paris; I *Timothée,* fragments.

062, α1038, ive-ve siècle; Damas; *Galates,* IV, 15-V, 14.

063, ε64, ixe-xe siècle; Moscou; *Lc,* fragments.

064, ε10, VIe siècle; Kiew; *Mt,* XXVII, 7-30.

065, I[1], ε1, Ve siècle; Saint-Pétersbourg; *Jn,* fragments.

066, I[2a], α1000, Ve siècle; Saint-Pétersbourg; *Actes,* XXVIII, 8-17.

067, I[3], ε2, Ve siècle; Saint-Pétersbourg; *Mt, Mc,* fragments.

068, I[b], ε3, Ve siècle; British Museum; *Jn,* fragments.

069, T[g], ε12, Ve-VIe siècle; Chicago; *Mt,* fragments.

070, T[woi], ε6, Ve siècle; Oxford; *Lc, Jn,* fragments.

071, Cambridge, Massachusetts; Ve-VIe siècle; *Mt,* I, II, fragments.

072, ε011, Ve-VIe siècle; Damas; *Mc,* II, 23-III, 5.

073, ϒ[7], ε7, Ve siècle; Sinaï; *Mt,* XIV, 28-31.

074, ϒ[10], ε8, Ve siècle, Sinaï; *Mc,* I-V; fragments de *Mt,* XXV et XXVIII.

075, 382[p], Oπ[3], xe siècle, Athènes; épîtres pauliniennes, fragments.

076, ϒ[a], Ve siècle; Didlington Hall; Norfolk; *Actes,* II, 11-22.

077, ϒ[c], Ve siècle; Sinaï; *Actes,* XIII, 28-31.

078, I[4], ε15, VIe siècle; Saint-Pétersbourg; *Mt,* XVII-XIX; *Lc,* XVIII, 14-XX.

079, I[7], ε16, VIe siècle; Saint-Pétersbourg; *Lc,* VII, 39-49; XXIV, 10-19.

080, N[a].

081, O[p], α1023, VIe siècle; Saint-Pétersbourg; II *Cor.* I, 20-II, 12.

082, O[bp], α 1024, VIe siècle; Moscou; *Éph.* IV, 1.

083, T[b], ε31, VIe siècle; Saint-Pétersbourg; *Jn,* I, 25-42; II, 9-IV, 14, 34-50.

084, T[c], ε24, VIe siècle, Saint-Pétersbourg, *Mt,* XIV, XV.

085, I[h], ε23, VIe-VIIe siècle; Saint-Pétersbourg; *Mt,* XX, XXII, fragments.

086, T^{w}, ε35, VIe siècle ; British Museum ; *Jn,* III, IV, fragments.

087, Θ^{c}, ε27, VIe siècle ; Saint-Pétersbourg ; *Mt,* XX ; *Jn,* XVIII, fragments.

088, I^{2p}, α1021, Ve siècle ; Saint-Pétersbourg ; fragments de I *Cor.* XV ; *Tite,* I.

089, Θ^{e}, ε28, VIe siècle ; Saint-Pétersbourg ; *Mt,* XXVI, 2-9.

090, Θ^{f}, ε29, VIe siècle ; Saint-Pétersbourg ; *Mt,* XXVI ; *Mc,* I, fragments.

091, Θ^{g}, ε30, VIe siècle ; Saint-Pétersbourg ; *Jn,* VI.

092, $\urcorner^{11}$, ε32, VIe siècle ; Sinaï ; *Mt,* XXVI ; *Mc,* XII, fragments.

093, ϟ.

094, $ϟ^{b}$.

095, G^{a}, α1002, VIIe siècle ; Saint-Pétersbourg ; *Actes,* II, fragments.

096, I^{5}, α1004, VIIe siècle ; Saint-Pétersbourg ; *Actes,* II, 26.

097, I^{6}, α1003, VIIe siècle ; Saint-Pétersbourg ; *Actes,* XIII.

098, R^{p}.

099, T^{l}, ε47, VIIe siècle ; Paris ; *Mc,* XVI, double conclusion de la finale.

0100, T^{o}, ε070, IXe siècle (?) ; Paris ; *Jn,* XX, fragments.

0101, T^{v}, ε48, VIIe siècle ; Vienne ; 1 *Jn,* fragments.

0102, W^{i}, ε42, VIIe-VIIIe siècle ; Paris ; *Lc,* IV, fragments.

0103, W^{l}, ε43, VIIe siècle ; Saint-Pétersbourg ; *Mc,* XIII, fragments.

0104, W^{m}, ε44, VIIe siècle ; Saint-Pétersbourg ; *Marc, Jean,* fragments.

0105, W^{n}, ε45, VIIe siècle ; Vienne ; *Jn,* VI, fragments.

0106, Θ^{a}, ε40, VIIe siècle; Saint-Pétersbourg, Leipzig; *Mt,* XII-XV.

0107, Θ^{b}, ε41, VIIe siècle; Saint-Pétersbourg; fragments de *Mt,* XXII; *Mc,* IV.

0108, Θ^{d}, ε60, VIIIe siècle; Saint-Pétersbourg; fragments de *Lc,* XI.

0109, T^{ab}, ε52, VIIe-VIIIe siècle, Berlin; fragments de *Jn,* XVI-XVIII.

0110, T^{y}, VIIe-VIIIe siècle; British Museum; *Jn,* VIII, 13-21.

0111, T^{cp}, VIIe siècle?; Berlin; II *Thess.* I, 1-22.

0112, γ^{12}, ε46, VIIe siècle; Sinaï; fragments de *Mc,* XIV-XVI, double conclusion de la finale.

0113, T^{m}, ε50, VIIIe siècle; Paris; fragments de *Lc* et de *Jn.*

0114, T^{p}, ε53, VIIIe siècle; Paris; fragments de *Jn,* XX.

0115, W^{a}, ε57, VIIIe siècle; Paris; *Lc,* IX, fragments.

0116, W^{b}, ε58, VIIIe-IXe siècle; Naples; palimpseste, fragments de *Mt,* XIX, XXVI; *Mc,* XIII; *Lc,* III.

0117, W^{k}, ε69, VIIIe-IXe siècle; Paris; fragments de *Lc,* XX, XXIII.

0118, γ^{6}, ε62, VIIIe siècle; Sinaï; fragments de *Lc,* I.

0119, γ^{8}, ε63, VIIIe-IXe siècle; Sinaï; fragments de *Mt,* XIII-XV.

0120, G^{ba}, α1005, IXe siècle (?); Vatican; palimpseste, fragments des *Actes*, XVI-XVIII.

0121, M^{p}, α1031, IXe siècle; British Museum; fragments de I-II *Cor.* et de *Hébr.*

0122, N^{p}.

0123, Apl 70^{b}, IXe siècle; Saint-Pétersbourg; fragments des *Actes,* II.

0124, T^{i}, ε78, IXe siècle; Paris; fragments de *Lc* et *Jn.*

0125, T^{n}, ε99, IXe siècle; Paris; fragments de *Jn*.

0126, ε36, VIe siècle; Damas; *Mc*, V, 34-VI, 1.

0127, T^{q}, ε54, VIIIe siècle; Paris; *Jn*, I, 2-11.

0128, T^{r}, ε071, IXe-Xe siècle; Paris; fragment de *Mt*, XXV.

0129, T^{bp}, α1037, IXe-Xe siècle; Paris; I *Cor*. I, 22-29.

0130, W^{c}, ε80, IXe siècle; Saint-Gall; palimpseste grec-latin, fragments de *Mc*.

0131, W^{d}, ε81, IXe siècle; Cambridge; fragments de *Mc*, VII-IX.

0132, W^{f}, ε82, IXe siècle; Oxford; palimpseste, fragment de *Mc*, V.

0133, W^{g}, ε83, IXe siècle; British Museum, palimpseste, fragments de *Mt*, I, V, XII; de *Mc*, I-VI; de *Lc*, XVI, XIX; de *Jn*, II-VI.

0134, W^{h}, ε84, IXe siècle; Oxford; palimpseste, *Mc*, III, V.

0135, W^{o}, ε85, IXe siècle; Milan; palimpseste, *Mt*, XXV-XXVII; *Mc*, I-III; *Lc*, I, IV, VI, VIII, XVII, XXII-XXIV.

0136, Θ^{h}, ε91, IXe-Xe siècle; Saint-Pétersbourg; grec-arabe, fragment de *Mt*, XIV, XXV.

0137, $ד^{9}$, ε97, IXe siècle; Sinaï; grec-arabe, *Mt*, XIII, 46-52.

0138, $ל^{a}$, IXe siècle; Mont Athos; *Mt*, XXI, 24-XXIV, 15.

0139, T^{k}, ε1002, X^{e}-XIe siècle; Paris; *Lc*, VI, XVIII, XXI, XXIV.

0140, $ד^{d}$, Xe siècle; Sinaï; fragment des *Actes*.

0141, ε314, Σ^{i} 13, Xe siècle; Paris.

0142, α46, p 55, 0^{6}, Xe siècle; Munich.

0143, ε08, Ve siècle; Oxford; fragment de *Mc*, VIII.

0144, ε012, VIIe siècle; Damas; *Mc*, VI, fragment.

0145, ε013, VIIe siècle; Damas; *Jn*, VI, fragment.

0146, ε37, VIe siècle; Damas; *Mt*, XX, 21-28.

0147, ε38, VIe siècle; Damas; *Lc,* VI, 23-35.

0148, ε51, VIIIe siècle; Vienne; *Mt,* XXVIII, 5-19.

0149, *l* 1485, VIIIe siècle; Constantinople; *Mt,* XXVI, 38-45, 64-69.

0150, p 413, X², xe siècle; Patmos.

0151, p 414, X²¹, XIIe siècle; Patmos.

0152, IVe siècle; Athènes; tesson de Mégare, avec le *Pater noster.*

0153, VIIe siècle; Le Caire; Institut français d'archéologie orientale. 20 ostraka grecs, fragments des évangiles.

0154, ε074, IXe siècle; Damas; *Mc,* X, 35-38, 44; XI, 26.

0155, ε1055 (?); Damas; fragments de *Lc,* III.

0156, α1006, VIIe siècle; Damas; II *Pr,* III, 2-10.

0157, α1007, VIIe-VIIIe siècle; Damas; I *Jn,* II, 7, 8, 11, 12.

0158, α1039, Ve-VIe siècle; Damas; palimpseste, *Gal.* I, 1-13.

0159, α1040, VIe siècle; Damas; palimpseste, *Eph.* IV, 21-V, 4.

0160, IVe siècle (?); Berlin; fragment de *Mt,* XXVI.

0161, VIIIe-IXe siècle; Athènes; *Mt,* XXII, 7-46.

0162, Oxyrhynchus Papyri 847, IVe siècle; *Jn,* II, 11-22.

0163, Oxyrhynchus Papyri 848, Ve siècle; *Apocalypse,* XVI-XX.

0164, VIe-VII siècle; Berlin; parchemin, fayoumique-grec, *Mt,* XIII, 20, 21.

0165, IVe-Ve siècle; Berlin; parchemin, *Actes,* III, 24-IV, 4; XIII, 17-20.

0166, Ve siècle; Heidelberger Papyrus 1357, fragments des *Actes* et de l'épître de Jacques.

0167, Athos, Laura.

0168, Beroé, Confrérie Melissa.

0169, r : Oxyrhynchus 1080.

CHAPITRE III

PAPYRUS.

Nous désignons les papyrus d'après la notation de Gregory[1], en y ajoutant, quand il y a lieu, la notation ancienne et celle de von Soden.

$\mathfrak{p}^1$, T^s, ε 1, IIIe-IVe siècle; Philadelphie; *Mt*, I, 1-9, 12, 13, 14-20. C'est le plus ancien morceau du Nouveau Testament. Le texte se rapproche de celui du Vaticanus; type H, von Soden.

$\mathfrak{p}^2$, Ve-VIe siècle; Florence; *Jn*, X, 12-15, grec et *Lc*, VII, 18 en sahidique.

$\mathfrak{p}^3$, 1348, VIe siècle; Vienne; fragment de *Lc*, VII, X. Les variantes correspondent à celles du Sinaiticus et du Vaticanus.

$\mathfrak{p}^4$, 1 943, ε34, IVe siècle; Paris; fragment de *Lc*, I, V. Sauf trois variantes nouvelles, le texte est celui du Vaticanus; type H, von Soden.

$\mathfrak{p}^5$, T^x, ε02, IIIe(?)-IVe siècle; British Museum; fragment de *Jn*, I, XX. Le texte s'accorde avec le Sinaiticus ou avec le Vaticanus; type H, von Soden.

$\mathfrak{p}^6$, T^3 (?), Strasbourg; *Jn*, XI, 45. Le texte ne s'accorde ni avec le Sinaiticus, ni avec le Vaticanus, mais avec le texte syrien.

1. *Die griechischen Handschriften des N. T.* p. 45 Leipzig, 1908.

$\mathfrak{p}^{7}$, ε 11 (?), Kiew; *Lc*, IV, 1, 2. Le texte peut être rattaché à celui du Vaticanus; type H, von Soden.

$\mathfrak{p}^{8}$, 7e, α 8, IVe siècle; Berlin; *Actes*, IV-VI. Son texte est mixte et semble avoir été établi d'après plusieurs manuscrits; il a des leçons du Vaticanus et du Sinaiticus, mais aussi des variantes venant des manuscrits D P A et quatre leçons particulières; type H, von Soden.

$\mathfrak{p}^{9}$, α 1009, IVe-Ve siècle; Cambridge; 1 *Jn*, IV, 11-13, 15-17. Se rapproche du Vaticanus.

$\mathfrak{p}^{10}$, T^{d}, α 1032, IVe siècle; Cambridge, *Rom.* I, 1-7. Le texte a été trop mal copié pour qu'on puisse le rattacher à un type quelconque.

$\mathfrak{p}^{11}$, Q, α 1020, Ve siècle; Saint-Péterbourg; fragment de I *Cor.* I, VI. Les caractères sont si peu lisibles qu'on n'en peut rien tirer de certain; type H ou I, von Soden.

$\mathfrak{p}^{12}$, γ^{b}, α 1033, Didlington Hall; fragment de *Héb.* I, 1. Les deux variantes de ce verset n'indiquent pas à quel type il faut les rattacher.

$\mathfrak{p}^{13}$, T^{e}, IVe siècle; British Museum; fragment de *Héb.* II, V, X, XII. Le texte se rapproche de celui du Vaticanus et aussi du Sinaiticus et du Claromontanus; il a d'assez nombreuses leçons nouvelles. Il pourrait servir pour reconstituer les parties manquantes du Vaticanus.

$\mathfrak{p}^{14}$, γ^{14}, α 1036, Ve siècle; Sinaï; fragments de I *Cor.* I, II, III. Une omission de I Cor. II, 7^{b} est due probablement au copiste. On ne peut se prononcer sur le type auquel appartient ce fragment; type H, von Soden.

$\mathfrak{p}^{15}$, Oxyrhynchus 1008, 1009.

$\mathfrak{p}^{16}$, Manchester, John Rylands Library, Greek Papyrus, 4.

$\mathfrak{p}^{17}$, Manchester, John Rylands Library, Greek Papyrus, 5.

$\mathfrak{p}^{18}$, Oxyrhynchus, 1078.
$\mathfrak{p}^{19}$, Oxyrhynchus, 1079.

D'un examen attentif de ces papyrus, Savary[1] a conclu que tous ces documents se rattachent à la recension que von Soden appelle H, et qu'il croit alexandrine. Le texte des papyrus, surtout des plus anciens, est apparenté à celui du Vaticanus et aussi à celui du Sinaiticus, ce qui confirme l'autorité de ces manuscrits et leur parenté. Il se rapproche quelquefois du texte occidental. Enfin, ces papyrus n'offrent en tout que dix-neuf leçons nouvelles et en somme peu importantes. Leur témoignage ne peut donc que corroborer l'autorité des anciens manuscrits Vaticanus et Sinaiticus.

D'autres papyrus et des fragments de manuscrits en parchemin ont été publiés par A. S. Hunt dans les *Oxyrhynchus Papyri*, Part VII, 1910, et Part VIII, 1911, London; ils contenaient les fragments suivants du Nouveau Testament : I *Cor.* VII, 18-VIII, 4; *Phil.* III, 10-17; IV, 2-8; *Héb.* IX, 12-14; IX, 15-19; *Apoc.* I, 4-7; *Apoc.* III, 19-IV, 3. Ces papyrus ont été étudiés par A. Merk dans la *Zeitschrift für katholische Theologie,* XXXVI Band, p. 387 et ss., Innsbruck.

C. Wessely a publié aussi de nombreux fragments de papyrus grecs et coptes dans les *Studien zur Paläographie und Papyrikunde,* XI : *Griechische und koptische Texte theologischen Inhalts II* (fol. IV und 191), Leipzig, 1911. On en trouvera la nomenclature dans la *Biblische Zeitschrift,* X^er^ Jahrg. 1912, Freiburg Br.

A consulter aussi : E. Pistelli, *Papiri Evangelici* dans *Papiri della Società Italiana,* vol. I.

1. *Les papyrus grecs et la critique textuelle du Nouveau Testamen* dans la *Revue de l'Orient chrétien*, Paris, 1911, t. VI (XVI), p. 414.

CHAPITRE IV

MANUSCRITS MINUSCULES.

Gregory[1] a catalogué 2304 manuscrits minuscules; 39 manuscrits portent le même numéro, ce qui porte le nombre des manuscrits à 2343. Il en a ajouté 9; il existe donc 2352 minuscules. Nous nous bornerons à citer ceux dont le texte offre des particularités importantes, et en particulier ceux qui reproduisent les types neutre et occidental; la très grande majorité sont du type syrien. Les minuscules ont été catalogués aussi par Scrivener[2].

Nous donnons la notation de Gregory, un peu différente de celle de Scrivener, en ajoutant celle de von Soden. Rappelons que le contenu du manuscrit est désigné par les lettres suivantes, en exposant : e = évangiles; a = Actes; p = épîtres pauliniennes; r = Révélation (Apocalypse). Les manuscrits sans exposant contiennent seulement les évangiles.

1[cap], δ254, mais tout d'abord δ50. Kirsopp Lake[3] a démontré que le manuscrit 1 formait avec les manuscrits 118, δ346; 131, δ467; 209, δ457 + α 1581, une

1. *Op. cit.* p. 48-122-1210.
2. *Op. cit.* t. I, p. 190-319.
3. *Codex I of the Gospels and its allies; Texts and Studies*, VII, n° 3, Cambridge, 1902.

famille qui dépendait d'un archétype minuscule commun. Le texte de cette famille est composite; il a des points communs avec le texte du Vaticanus et du Sinaiticus, avec les versions vieilles latines, et contient un nombre considérable de leçons qui ne peuvent être classifiées et beaucoup aussi qui sont apparentées aux versions vieilles syriaques [1]. En outre, Kirsopp Lake affirme que l'archétype de cette famille, le groupe Ferrar et les manuscrits 22 28 565 et 700 représentent, au moins dans Marc, un texte ancien qui a été corrompu de diverses manières par différents mélanges de textes récents. Pour von Soden, ces manuscrits sont le troisième sous-groupe de H^r.

Le groupe Ferrar, dont nous venons de parler, est formé par les manuscrits 13 69 124 346 (556, Scrivener), qui, d'après le professeur Ferrar, dépendraient d'un seul archétype [2]. Les manuscrits 13 124 346 seraient du XIIe siècle et auraient été écrits en Calabre ou copiés d'après des manuscrits calabrais. Le Ms. 69 serait du XVe siècle. Le texte prédominant de ce groupe est du type syrien, mais avec de nombreuses leçons du type neutre et surtout du type occidental, ainsi que des leçons inconnues aux autres manuscrits grecs, mais attestées par les vieilles versions latines et syriaques.

D'après Rendel Harris [3], ce groupe aurait des affinités avec les vieilles versions syriaques et spécialement avec le Diatessaron de Tatien. Il serait d'origine calabro-sicilienne et proviendrait d'un archétype gréco-arabe du XIIe siècle [4]. Un manuscrit de ce groupe, le 346, a la leçon identique à celle de la Curetonienne,

1. KIRSOPP LAKE, *op. cit.* p. LV.
2. *A collation of four important mss. of the Gospels*, edited by T. K. ABOTT, Dublin, 1877.
3. *On the Origin of the Ferrar groupe*, Cambridge, 1893.
4. *Further Researches into the history of the Ferrar Group*, Cambridge, 1900.

Mt, I, 16 : Ἰωσὴφ ᾧ μνηστευθῆσα παρθένος Μαριὰμ ἐγέννησεν Ἰησοῦν τὸν λεγόμενον Χριστόν. Une des caractéristiques de ce groupe est de placer la péricope de la femme adultère après *Lc,* XXI, 39, et de transférer les versets sur la sueur du sang, *Lc,* XXII, 43, 44 après *Mt,* XXVI, 39.

Paulin Martin a montré que les manuscrits 348(?) et 556 sont apparentés au groupe Ferrar. On y a rattaché encore d'autres manuscrits : 543 826 828 788; 211 et 709 ont avec lui des affinités. Nous verrons plus loin que von Soden a placé ces manuscrits du groupe Ferrar dans un groupe du type I.

Le manuscrit 33, δ48, est de tous les minuscules celui qui reproduit de plus près le type neutre. 157, ε207, s'en rapproche. Zahn a établi que son texte est quelquefois apparenté avec celui de Marcion. 496, δ360, possède aussi des leçons du type neutre. Le minuscule 81, α162, du type neutre est regardé par Hort comme le minuscule qui contient le moins de leçons tardives et reproduit un ancien texte. Pour les évangiles, les minuscules 28, ε168; 59, ε272; 235, ε456; 565, ε93; 700, ε133, contiennent des leçons du type occidental. Pour les Actes, 383, α353 et 614, α364, ont aussi des leçons du type occidental. Pour les épîtres pauliniennes le meilleur minuscule est le 33, déjà mentionné. Pour l'Apocalypse, 1[r], Αν20, contient, d'après von Soden, d'anciens éléments excellents. 2040, Αρ11 est un des meilleurs minuscules pour l'Apocalypse.

Le manuscrit 16, ε449, Paris, XVIe siècle, grec-latin, est en plusieurs couleurs : le récit est écrit en vermillon ; les paroles de Jésus, sa généologie et les paroles de l'ange, en rouge; les citations de l'Ancien Testament, les paroles des disciples, de Zacharie, d'Élisabeth, de Marie, de Jean-Baptiste, en bleu; les paroles des pharisiens, du peuple, de Judas, du cen-

turion, du démon et des scribes, en noir, ainsi que celles des bergers. Ce manuscrit est orné de belles miniatures.

61[capr], δ603, ***Montfortianus***, XVIe siècle, contient le verset des trois témoins. On croit que ce manuscrit avec insertion de ce verset a été écrit pour obliger Érasme à introduire ce verset dans son édition du Nouveau Testament. Il avait fait le serment de l'insérer si on lui présentait un manuscrit grec le contenant. Le codex ***Ravianus***, Berlin, qui contient aussi ce verset, est une copie de la Polyglotte d'Alcala.

Man. 162 (Scrivener) ***Ottobonianus***, XIVe-XVe siècle, est le plus ancien manuscrit grec-latin qui contient le verset des Trois Témoins. Son texte grec, conforme au texte de la Vulgate, jouit de peu d'autorité.

Nous possédons seulement, d'après Gregory, quarante-neuf manuscrits minuscules contenant tous les livres du Nouveau Testament : 18, δ44; 35, δ309; 61, δ603; 69, δ505; 141, δ408; 149, δ503; 175, δ95; 180, ε1498; 201, δ403; 205, δ500; 209, δ457 et α1581; 218, δ300; 241, δ507; 242, δ206; 296, δ600; 339, δ303; 367, δ400; 386, δ401; 498, δ402; 506, δ101; 517; δ167 et à 214; 522, δ602; 582, δ410; 664, δ502; 680, δ103; 699, δ104; 757, δ304; 808, δ203; 824, δ404; 886 Θε56, Θπ56, Απδ50; 922, δ200; 935, δ361; 986, δ508; 1072, δ406; 1075, δ407; 1094, δ307; 1352, δ396; 1384, δ100; 1424; 1597; 1617; 1626; 1652; 1668; 1678; 1704; 1785, δ405; 2136, δ700; 2191; δ250. On remarquera que huit de ces manuscrits n'ont pas été catalogués par von Soden.

CHAPITRE V

LECTIONNAIRES.

Les manuscrits majuscules et minuscules qui contiennent les parties de l'Ancien et du Nouveau Testament, lues dans les offices publics de l'Église, ont reçu le nom générique de Lectionnaires. Le texte du Nouveau Testament n'est pas complet dans les Lectionnaires, ni rangé dans son ordre, mais au moyen du synaxaire et du ménologe, on retrouve facilement les passages que l'on cherche.

D'après Scrivener, le synaxaire[1] est la table des leçons pour tous les jours de l'année à partir de septembre; le ménologe est la table des leçons pour les fêtes des saints à partir de septembre. Cette table était différente suivant les régions. On trouve ces deux tables dans quelques manuscrits.

La plupart des Lectionnaires sont en lettres majuscules, car on a continué à les écrire dans cette forme beaucoup plus tard que les autres manuscrits du Nouveau Testament. On en a du XIe siècle. Ils ne sont pas non plus très anciens, du VIIe siècle au plus tôt. Mais ils reproduisent un texte beaucoup plus ancien, car ils étaient copiés sur des manuscrits remontant peut-être

1. D'après Brightam, *Journal of theological Studies*, I, p. 488, n. 1, Συναξάριον correspondrait à Martyrologium.

au IVe siècle. Les Évangéliaires reproduisaient fidèlement le texte de la péricope choisie. Cependant, au commencement, étaient ajoutés quelques mots d'introduction, tels que : ἐν ἐκείνῳ τῷ καίρῳ ou εἶπεν ὁ Κύριος. Le pronom αὐτός était quelquefois remplacé par le nom de la personne qu'il représentait. Au lieu de μετὰ ταῦτα, on résumait en quelques mots les événements précédents. Dans les passages parallèles, on insérait quelquefois les détails qui manquaient dans l'évangile reproduit et se trouvaient dans un autre. Ainsi les versets de *Lc*, XXII, 43, 44, ange au jardin de Gethsémani et sueur de sang, ont été placés après *Mt*, XXVI, 39. Il est probable que les évangiles synoptiques ont ainsi influé l'un sur l'autre.

L'attention des critiques ne s'est pas encore portée suffisamment sur les Lectionnaires ; quelques-uns seulement ont été collationnés jusqu'à présent. Il en est qui ont de la valeur au point de vue de la critique du texte.

D'après Hort, l'Évangéliaire 184, ou Scrivener 259, contient un nombre considérable de leçons anciennes. On trouve des traces du texte occidental dans le Lectionnaire de Luxeuil et dans le Liber Comicus des Actes, textes vieux latins, mélangés de Vulgate. D'après Kirsopp Lake [1], les Lectionnaires témoignent de ce fait, établi déjà par d'autres documents, qu'antérieurement à saint Jean Chrysostome, il y eut une période où le texte occidental fut prépondérant.

Scrivener avait catalogué 1251 Lectionnaires ; Gregory en catalogue 1565 ; 158 contiennent l'Évangéliaire et l'Apôtre. Pour les autres, les Évangéliaires dominent de beaucoup.

1. *The Text of the New Testament*, p. 52, London, 1908.

DEUXIÈME SECTION

VERSIONS ANCIENNES

Les versions anciennes sont de première importance pour l'établissement du texte du Nouveau Testament ; toutefois, avant de faire ressortir celle-ci, nous étudierons d'abord les versions elles-mêmes, afin d'en déterminer aussi exactement que possible le pays d'origine, surtout la date, les caractères et enfin le type du texte grec d'après lequel elles ont été traduites. Nous examinerons d'abord les versions les plus importantes, les versions latines, les syriaques, le égyptiennes ou coptes.

CHAPITRE PREMIER

VERSIONS LATINES.

Nous avons à étudier les versions latines 1° avant saint Jérôme et 2° la version de saint Jérôme ou Vulgate.

I. — VERSIONS LATINES AVANT SAINT JÉROME

§ 1. — Noms de la vieille version latine.

La vieille version latine était appelée d'ordinaire l'Itala ou l'Italique, dénomination commode mais inexacte, car elle appliquait au tout un nom qui ne convenait qu'à une partie. Ce nom venait d'un passage de saint Augustin[1] : In ipsis autem interpretationibus Itala ceteris praeferatur, nam est verborum tenacior cum perspicuitate sententiae, et latinis quibuslibet emendandis Graeci abhibeantur, in quibus quod ad vetus testamentum attinet... Libros autem novi testamenti si quid in Latinis varietatibus titubat Graecis cedere oportere non dubium est. Casley a conjecturé qu'il fallait lire : illa ceteris praeferatur, et Potter : usitata. Ces conjectures paraissent peu fondées, surtout la seconde.

Il est clair que saint Augustin compare ici plusieurs

1. *De doctrina christiana*, II, 22.

versions latines, et qu'il déclare préférer celle qu'il appelle Itala, à cause des qualités de son texte. Est-ce que cette Itala serait la version latine en usage, au temps de saint Augustin, dans l'Italie du nord et qu'il avait dû pratiquer pendant son séjour à Milan, auprès de saint Ambroise, version plus exacte et plus latine que celle qu'il lisait en Afrique? C'est ce que l'on croit ordinairement. Mais Burkitt[1] a essayé de démontrer que cette version Itala ne serait autre que la version Vulgate de saint Jérôme. Cette opinion, appuyée sur diverses preuves, a été acceptée par quelques spécialistes, Zahn, Berger, Corssen, mais rejetée par d'autres, Mercati, Monceaux, Kennedy, Lejay, Méchineau. La preuve principale que donne Burkitt de son hypothèse n'est pas décisive. Il y a, d'après lui, entre les citations du *De Consensu Evangelistarum* et la Vulgate un accord presque constant. Mais, ainsi que nous le verrons, la Vulgate est une revision du texte italien et les différences entre elle et ce texte ne sont pas très nombreuses, de sorte que saint Augustin, citant un texte italien, peut paraître citer la Vulgate. En outre, les adversaires de Burkitt, Vogels en particulier, tout en reconnaissant que les Mss. du *De Consensu Evangelistarum* suivent la Vulgate, soutiennent que tous ces Mss. ont été interpolés.

Quelle que soit l'opinion que l'on adopte sur la version Itala, le terme ne peut s'appliquer qu'à une des versions latines et non à leur ensemble. On préfère donc actuellement les appeler les « vieilles versions latines » ou « la vieille Vulgate » ou « la Vulgate antéhiéronymienne ». Nous adoptons la première dénomition.

1. *The Old Latin and the Itala*, p. 55-65, Cambridge, 1896.

§ 2. — Langue des vieilles versions latines.

La première question qui se pose à propos de ces vieilles versions latines est celle de leur patrie d'origine, d'où découlera celle de leur date. Pour la résoudre il faut étudier la langue de ces versions.

Les vieilles versions latines ont été écrites en latin populaire, cette langue que les lettrés appelaient *cotidiana, rustica, plebeia;* c'était la langue du peuple, mais aussi celle de la conversation dans les classes les plus élevées de la société. Plaute et Ennius l'ont souvent employée dans leurs écrits. Sans différer totalement de la langue classique, elle offre cependant des divergences lexicologiques, morphologiques et syntaxiques assez profondes pour qu'il soit nécessaire de relever les plus remarquables. L'étude des changements de signification qu'ont subis les mots est la plus intéressante et même, en un sens, la plus utile pour le lecteur du Nouveau Testament; aussi la traiterons-nous, bien qu'elle n'apporte aucun élément de solution pour la question que nous avons en vue : la patrie d'origine des vieilles versions latines.

On la trouvera exposée très en détail dans Rönsch[1] et dans Kaulen[2]. Observons qu'un certain nombre des particularités que nous allons signaler se retrouvent dans la Vulgate, surtout dans le Nouveau Testament, et cela s'explique par ce fait que le texte néotestamentaire de la Vulgate est le texte des vieilles versions latines, plus ou moins revisé par saint Jérôme. En outre, nos relevés portent sur l'ensemble de la Bible et non exclusivement sur le Nouveau Testament.

1. *Itala und Vulgata. Das Sprachidiom der urchristlichen Itala und der römischen Volkssprache*, Marburg, 1875.
2. *Sprachliches Handbuch zur biblischen Vulgata*, Freiburg Br., 1904.

Au point de vue morphologique nous trouvons dans la vieille version latine un grand nombre de mots dont la terminaison n'est pas celle du latin classique. Signalons les terminaisons en mentum : aeramentum, cogitamentum, inquinamentum, — en men : cogitamen, linteamen, — en monia, ium, eum : alimonia, cremium, sanctificium, calcaneum, — en arium, erium, orium : atramentarium, boletarium, improperium, propitiatorium, — en culum : habitaculum, — en ura : capillatura, — en are : luminare, — en entia : concupiscentia, delinquentia, — en tor : acceptor, adnuntiator, — en trix : criminatrix, — en or : frendor, — en io : acquisitio, contaminatio, — en a : calvaria, pruna, — en us : coruscus, accubitus, — en atio, baptizatio, blasfematio.

Des noms ont changé de déclinaison; on trouve : pavus pour pavo, retia pour rete, altarium pour altare, cratera pour crater, etc.; des verbes ont changé de conjugaison : exercĕre, lugĕre, florire, accersire, fodire, etc. Des mots ont changé de nombre; on a inimicitia, scala, virgultum au singulier et carnes, aequitates, sanguines, miserationes au pluriel.

De nouveaux diminutifs ont été formés : pugillus, auricula, casula, mamilla. Des adjectifs et des participes sont devenus des substantifs : infernus, salutare, volatile, beneplacitum, incensum.

Quelques adjectifs ont pris des terminaisons nouvelles en bilis, ilis, alis, cens, cins, eus, ius, uus, osus, anus, urnus, bundus, etc.; des participes passés sont devenus des adjectifs : beneplacitus, disciplinatus, insensatus, etc.

Nous avons des adverbes terminés en e, im, itus, iter, nter; des verbes nouveaux formés par des noms : aeruginare, cibare, fornicari; par des adjectifs : angustare, anxiare, bajulare; par des compara-

tifs : minorare; par des superlatifs : proximare; par des adverbes : elongare, ou par d'autres mots : beatificare, castificare, fructificare. Signalons des verbes composés : appretiare, appropiare, coagitare, exhonorare, adimplere. Nous avons des formes intensives nouvelles : febricitare ; et aussi des combinaisons de mots : incorruptibilitas, incorruptio, pusillanimitas, coaequalis, comparticeps, intrinsecus, usquequaque; des prépositions devant des adverbes : ab intus, ab invicem, pro invicem, a longe, de super, de intus, de sursum, de retro; deux prépositions de suite : de sub.

Signalons les mots archaïques : gluttira, minare (mener); des grécismes : agonia, bravium, grabatus, melota, phantasma, anathema, zizania, episcopus, presbyter, diaconus, paracletus, baptizare, colaphizare, judaizare, angariare, catechizare; des hébraïsmes : gehenna, amen, alleluia, hosanna, sicera.

Relevons des comparatifs et des superlatifs nouveaux : novior, proximior, parvissimus, piissimus, magnus valde (hébraïsme pour gadol meod). Les formes nouvelles dans la conjugaison des verbes sont nombreuses dans les divers temps; le déponent devient actif : lamentavimus.

Les fautes de grammaire, de syntaxe en particulier, sont très nombreuses dans la vieille version latine et il en reste même quelques-unes dans la Vulgate. On trouve quelques barbarismes : necessarior, bibiturus, exiet, prendididistis; des prépositions : ante, extra, in, per, post, propter gouvernant l'ablatif au lieu de l'accusatif; ab, coram, cum, de, in, prae, pro, sine gouvernant l'accusatif au lieu de l'ablatif; dignus, memor, avec l'accusatif; des verbes employés avec le datif au lieu du génitif. La Vulgate en présente un exemple : misertus est eis; miserere filio meo.

On a encore : egere, fungi, rememorari construits avec l'accusatif. On relèvera aussi le superlatif employé pour le positif, le superlatif pour le comparatif : plurima pour plura; le pronom possessif mei pour l'adjectif meus; ille pour l'article manquant en latin : ille alius discipulus; hic et is sont employés de la même façon : in id ipsum pour in unum, simul; unus pour l'article indéterminé; accessit ad eum una ancilla; ipse signifie le même.

Des verbes sont suivis de prépositions inusitées : misereor super turbam. Au lieu de l'infinitif, une conjonction lie deux propositions : dico vobis quod gaudium erit; l'indicatif est employé à la place du subjonctif, principalement avec les conjonctions cum, dum; le gérondif pour le participe présent ou le futur passif, et d'autres incorrections grammaticales qu'on trouvera relevées dans Wordsworth-Sanday-White[1].

Comme grécismes, nous citerons le génitif à la suite d'un comparatif : major horum; dominari gouvernant le génitif au lieu de in ou de l'ablatif; loqui avec le datif; avec l'accusatif, nous ayons benedicere, confundi, maledicere, nocere, petere (accusatif de la personne). Signalons aussi le positif pour le comparatif : bonum tibi est in vitam intrare quam; in avec un nom de ville; l'impératif employé comme condition : hoc fac et vives; l'infinitif pour exprimer l'intention. Relevons l'emploi général de l'infinitif : potestatem crucifigere, desiderium dissolvi, dignos solvere, idoneus docere, habeo baptizari, exierunt videre, tradidit eos servire; l'emploi du participe présent comme complément au lieu de l'infinitif; de l'ablatif absolu pour le participe; du génitif pour l'ablatif absolu.

1. *Old latin biblical Texts*, n° II. *Portions of the Gospels according to St. Mark and St. Matthew*, Oxford, 1886, p. c-cxxvi.

Comme hébraïsmes, citons l'emploi de la préposition ab après le comparatif ou le positif : minus fui ab iis; l'emploi adverbial de addere, adjicere, apponere : et addidit mittere tertium, adjiciens dixit, apposuit dicere.

Beaucoup de mots ont éprouvé des modifications de sens plus ou moins grandes. Ainsi d'abord, les noms suivants : animositas signifie colère, — sine causa, en vain, — commemoratio, souvenir, — commissura, ajouture, — compar, compagnon, — confusio, honte, ignominie, — conspersio, pâte, — conversatio, manière de vivre ; — correptio, punition, reproche, — custodia, gardien, — diffidentia, infidélité, — festivitas, fête, — honestas, richesse, — institia, bandelettes, — intentio, intention, — lacus, fosse, — mansio, demeure, — opera, secours, — opinio, renommée, — oratio, prière, — palma, soufflet, — praevaricatio, violation, — praevaricator, pécheur, — pressura, souffrance, — querela, défaut, blâme, — refectio, salle à manger, — refrigerium a les sens les plus divers : rafraîchissement, récréation, soulagement, adoucissement, allègement, repos, consolation, joie, délices, jouissances ; — resolutio, mort, — reverentia, honte, — sacramentum, mystère, secret, — stabulum, hôtellerie, — substantia, biens, fortune, — villa, champs.

Les adjectifs et les adverbes ont eux aussi des significations particulières : fidelis, croyant, — incredibilis, incroyant, — infidelis, id., — malignus, le Malin, le diable, — modicus, petit, peu important, — quis, lequel des deux, — rudis, neuf, — sufficiens, content, — tanti, tant, — iterato, de nouveau, — magis, plus fort, — paulo minus, peu s'en faut que, un peu moins que, — putas, est-ce que, — utique, oui, — ut puta, par exemple, comme on dit, — vel, seulement.

Il en est de même pour les verbes : abire, aller, voyager, marcher, — accepto ferre, considérer comme, — accipere, prendre, — adjurare, conjurer, — afferre, porter, — attendere ab, se garder de, — fieri potest, il est admissible, il peut se faire, — clarificare, glorifier, — cogitare, avoir soin, — colligere, recevoir en hospitalité, — communicare, souiller, — compungere, frapper à fond, — concutere, faire violence, — confundere, rougir de honte, et d'autres significations un peu différentes, — congratulari, se réjouir avec quelqu'un, — consummare, accomplir, — conversari, vivre, — coruscare, faire des éclairs, — delibare, immoler, — demorari, demeurer, — deprecari, prier beaucoup, — desiderare, avoir besoin, — dimittere, abandonner, pardonner, laisser, — dinumerare, compter, — dormire, mourir, — epulari, se réjouir, — eructare, faire connaître, — evacuare, abolir, abroger, — exhibere, donner de la nourriture, — exspoliari, être dépouillé de ses vêtements, — exterminare, ravager, détruire, — facere, passer le temps, — improperare, maudire, accabler d'insultes, — incipere, entreprendre, avoir l'intention de faire, être sur le point de, être dans l'avenir, commencer à faire, devoir être. Incipere est un des mots employés le plus souvent dans le Nouveau Testament dans les sens les plus divers et assez vagues, — infirmare, être malade — instaurare, établir richement, — intendere, regarder, — nescire, ne pas connaître, — parere, apparaître, — pertinet ad, se soucier de, — potare, donner à boire, — praevaricare, passer d'un lieu à un autre, — promerere, prendre plaisir, être favorable, — refrigerare, raffermir, fortifier, — rememorari, se rappeler, — renuntiare, renoncer, — retinere, se souvenir, — scire, connaître, — suggilare, dire des injures, — sustinere, attendre, — taedere, se décourager, — traducere, faire affront, diffamer. Quel-

ques verbes déponents prennent un sens passif: consolari, être consolé, — remetiri, être mesuré.

Certaines prépositions ont aussi des significations particulières : absque, loin de, — circa, à côté de, avec (instrumental), — ex, de (génitif), — in, de, — sub, au temps de, en présence, — deforis, hors, — secus, le long de, près, — subtus, sous, dessous.

Telles sont les formes principales qui, dans les vieilles versions latines, sont empruntées au latin populaire, mais cette liste est incomplète si l'on pense au grand nombre de mots latins qui ont reçu une signification chrétienne. Un Latin du temps d'Auguste n'employait certainement pas dans le même sens qu'un chrétien les mots tels que : virtus, gratia, creatio, gloria, redemptio, tentatio, praedicatio, etc. Nous n'avons pas relevé ces significations nouvelles parce qu'elles sont tellement différentes des sens classiques, qu'on ne peut s'y tromper.

§ 3. — Pays d'origine des vieilles versions latines.

Si maintenant, pour déterminer le pays d'origine de ces vieilles versions latines, nous recherchons en quelle partie de l'empire romain nous retrouvons ces formes différentes du latin classique, nous constatons, si nous acceptons les références aux auteurs données par Rönsch, que, d'une manière générale, ces particularités, ces vulgarismes des vieilles latines se retrouvent dans la langue populaire de toutes les régions de l'empire. Il en reste cependant quelques-unes que nous trouvons seulement chez les auteurs africains. Ainsi, dans le codex Bobiensis, ***k***, nous relevons des formes qui lui sont particulières et qui se trouvent aussi dans les écrits de saint Cyprien. « Les citations

bibliques de saint Cyprien, dit Mangenot [1], servent à discerner les textes africains et elles ne détonnent pas avec son style propre [2] : ce qui est un nouvel indice de leur origine africaine. Ces textes ont toujours été exclusivement en usage en Afrique jusqu'à la fin du IVe siècle, et on ne les retrouve cités en Europe que dans les écrits des auteurs originaires d'Afrique, tels que Lactance, saint Victorin de Pettau et saint Zénon de Vérone. Ils sont donc nettement africains et de leur histoire strictement africaine on peut conclure avec certitude à leur origine africaine. A Rome, en Italie et dans les contrées chrétiennes de l'Europe méditerranéenne on ne trouve en usage que des textes bibliques « européens » ou « italiens » [3]. » Monceaux avait déjà soutenu que la première version latine avait été faite en Afrique : « On s'explique aisément, dit-il [4], que les premiers missionnaires débarquant en Afrique aient dû introduire avec eux ou faire exécuter aussitôt une version de leurs principaux livres sacrés. Le grec n'était compris que des lettrés, ou des marchands de Carthage et des grandes cités maritimes. Partout les gens du peuple, et même la plupart des bourgeois dans l'intérieur du pays ne parlaient que le latin ou les langues indigènes. Or, les livres saints, gage des promesses divines, devaient être et étaient lus alors par tous les fidèles. De plus, on en récitait des fragments dans les réunions liturgiques. Enfin, dans ces psaumes *à répons*, dont parle Tertullien, c'était l'usage que le peuple reprît en chœur certains versets.

1. *Patrie et date de la première version latine du Nouveau Testament*, Lille, 1911, p. 5.

2. [Le vocabulaire de saint Cyprien diffère beaucoup de celui de la Bible africaine. DE BRUYNE.]

3. Nous dirons plus loin ce qu'on entend par textes européens, italiens.

4. *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, t. Ier, p. 106, Paris, 1901.

Si ces lectures édifiantes, si ces chants s'étaient faits en grec, quelques clercs seulement auraient compris peut-être, mais ils auraient été presque seuls à comprendre : hypothèse inadmissible, parce qu'elle est absolument contraire à l'esprit des communautés primitives. Ainsi, les nécessités mêmes de la propagande et du culte, dans l'Afrique romaine, exigeaient impérieusement qu'on traduisît au moins une partie des livres saints. »

Il nous semble qu'il y a seulement une forte présomption en faveur de l'origine africaine de ces versions. Le texte du manuscrit *k* est, en effet, celui que reproduit saint Cyprien et il possède les mêmes particularités linguistiques que les écrits de l'évêque de Carthage. Mais est-il certain que la langue de saint Cyprien était une langue qui possédait des caractères spéciaux, la différenciant du latin vulgaire parlé en dehors de l'Afrique? En d'autres termes, est-ce que le latin parlé à Carthage avait des caractères particuliers qui permettait de le distinguer du latin parlé dans le reste de l'empire? Monceaux le croit; d'après lui, le latin populaire se développa et se déforma en Afrique d'après ses lois internes, mais il fut altéré surtout par son contact avec les idiomes sémitiques de la contrée; il se forma une langue hybride où le latin dominait, mais un latin tout infiltré de punique et de libyque. Boissier[1] n'admet pas cette hypothèse : « Les grammairiens anciens, dit-il, ne paraissent pas avoir réussi à découvrir bien sûrement quels étaient les signes distinctifs de la latinité d'Afrique. Ceux d'aujourd'hui ont-ils été plus heureux? Je ne le pense pas. » Après avoir discuté les exemples de latinité africaine, mis en avant par Monceaux, il conclut : « Tout ce qu'on

1. *Les Africains;* Étude sur la littérature latine d'Afrique, par G. Monceaux. *Journal des Savants*, Paris, 1895, p. 38-40.

peut, je crois, affirmer, c'est que jusqu'à présent ce qu'on nous donne comme provenant du punique ou comme appartenant en propre à la latinité africaine est fort douteux ou tout à fait insignifiant. »

Dom Leclercq observe « qu'il n'y avait pas deux façons de parler mal le latin, mais une seule qui se retrouve dans toutes les provinces; l'Afrique, l'Espagne la Gaule, l'Italie et Rome même commettent des fautes semblables et sur ce point l'*africitas* ne nous donne rien de positif[1] ». Aymeric a donné sur cette question d'excellentes conclusions : « Où est le latin vulgaire qui soit différent du latin de l'église d'Afrique? Dans toutes les provinces de l'empire, le latin fut la langue du peuple romain, la langue de la maison, la langue de la famille, du marché, de la rue, de l'atelier et des camps. Mais pourquoi donc parler du latin africain? Le voici : cette langue commune à toutes les provinces devint, d'abord, en Afrique, la langue écrite et la langue de la littérature. A Rome, en Italie et dans les autres provinces, elle fut seulement parlée et n'eut pas de littérature. L'Afrique seule eut des Tertulliens, des Cypriens, des Augustins. Voilà pourquoi il est permis de prononcer le nom de latin africain et d'appuyer cette dénomination sur le caractère spécial de ces grands écrivains, mais non sur la langue elle-même. A supposer même qu'il existe des expressions introuvables ailleurs qu'en Afrique, on ne devrait encore rien conclure. Ne pourrait-on pas peut-être en trouver qui soient exclusivement propres à un Italien, à Plaute, Térence ou Pétrone? En conclura-t-on qu'il y a un latin italien[2]? »

1. *Afrique* (Langues parlées en) dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, t. Ier, col. 749, 750, Paris, 1907.

2. *Origine africaine du codex Lugdunensis*, dans les *Lettres chrétiennes*, t. IV, p. 255, Lille.

Il suit de cette divergence d'opinion de plusieurs savants autorisés qu'on ne peut conclure avec certitude que la patrie de la vieille version latine soit l'Afrique. Elle a pu être faite ailleurs et saint Cyprien l'avoir adoptée. Et de fait, Chase, s'appuyant sur la parenté textuelle des vieilles versions latines et des vieilles versions syriaques, a supposé que la première version latine avait été faite à Antioche. Sanday et Kennedy[1] acceptent cette hypothèse, sur laquelle nous reviendrons plus loin.

En outre, plusieurs savants catholiques, Dom Gams, Vercellone, Kaulen, Martin, Méchineau, soutiennent que la première traduction du Nouveau Testament a été faite en Italie, et d'après Kaulen, Turner et Souter, à Rome même. D'autre part, Mangenot déclare que « l'hypothèse à priori vraisemblable de l'origine romaine de la première version latine du Nouveau Testament, devient improbable, sinon fausse, par ce fait que l'église de Rome était, à l'origine, plus grecque que latine, que les premiers papes parlaient grec et écrivaient dans cette langue. Le premier pape qui ait écrit en latin, saint Victor, 189-199, était un africain de naissance, et l'église d'Afrique a fourni les premiers monuments latins de la littérature chrétienne. Si le peuple parlait latin à Rome, les chefs de l'église romaine écrivaient en grec. La prédication et l'interprétation de la sainte Écriture pouvaient avoir lieu en latin, sans que l'église romaine ait eu nécessairement une version latine de l'Écriture[2] ». Il est possible, en effet, que dans les premiers temps de l'évangélisation, le Nouveau Testament ait été traduit seulement de vive voix, en Italie,

1. *The old latin Versions* dans HASTINGS, *Dictionary of the Bible*, t. III, p. 54, Edinburgh, 1908.
2. *Patrie et date de la première version latine du Nouveau Testament*, p. 4, Lille, 194.

en Afrique ou en Gaule. Cependant, est-il probable que cette situation se soit prolongée jusqu'au commencement du IIIe siècle, ainsi que le soutient Mangenot? Ce n'est pas l'opinion du P. Méchineau[1] : « Vers la fin du Ier siècle, à Rome, comme en plusieurs autres contrées de la péninsule ou de l'empire, on devait posséder déjà quelque traduction de l'un ou de l'autre des trois premiers évangiles. Peu à peu, les autres documents, évangile de saint Jean, épîtres de saint Paul ou des autres apôtres, arrivent à la connaissance du monde d'Occident et sont pareillement traduits en latin pour l'usage soit du peuple, soit des prêtres et des évêques eux-mêmes. C'est dans la première moitié du IIe siècle, de l'an 100 à 150, que se fit la plus grande partie de ce travail et sur la fin du même siècle que le reste s'acheva. »

[Une étude des inscriptions trouvées dans les catacombes de Rome pourrait jeter un jour nouveau sur la langue parlée par le peuple, qui était probablement un mélange de grec et de latin. On relève des inscriptions grecques en caractères latins, ce qui suppose des gens parlant le grec, mais ne connaissant que l'alphabet latin, et inversement des inscriptions latines en caractères grecs, provenant de gens parlant latin et ne connaissant que l'alphabet grec. Ces constatations indiquent qu'à Rome le latin et le grec étaient indistinctement employés. Hoskier.]

§ 4. — Date de naissance des vieilles versions latines.

En fait, nous n'avons aucune donnée positive pour résoudre la question; nous devons nous borner à

1. *Versions latines de la Bible antérieures à saint Jérôme. Dict. de la Bible* de Vigouroux, t. IV, col. 113, Paris, 1908.

examiner le problème plus restreint de la date de naissance de la version qui a laissé ses premières traces en Afrique. Les nombreuses citations néotestamentaires que l'on relève dans le texte latin du traité de saint Irénée, *Adversus Haereses,* ont dû être traduites directement sur le grec, et non empruntées à une version latine. En supposant même qu'elles proviennent d'une version latine antérieure, cela n'avancerait guère la solution de la question, puisque nous ne savons à quelle époque le traité a été traduit en latin. Souter croit que ce fut au IVe siècle. Rappelons qu'il a été soutenu que le traité de saint Irénée avait été traduit en Afrique.

Bornons donc nos recherches à l'Afrique. Il est certain qu'au temps de saint Cyprien, 200-258, il y avait en Afrique une traduction latine du Nouveau Testament; ce fait ressort très nettement de l'accord qui existe entre le texte du codex Bobiensis et celui des œuvres de ce Père. De plus, il a composé des ouvrages comme les *Testimonia* qui sont un florilège de textes sacrés en latin, ce qui suppose qu'il existait de son temps une version latine des saintes Écritures. Mais est-on obligé de croire que cette version n'a pas été exécutée avant le commencement du IIIe siècle? Mangenot le soutient[1] : « De l'aveu de M. Monceaux, ce n'est que chez saint Cyprien, qu'apparaissent nettement constitués et avec leurs caractères spécifiques des textes « africains » proprement dits, les seuls qui aient été en usage en Afrique depuis le milieu du IIIe siècle jusqu'à la seconde moitié du IVe. Donc, en l'an 200, l'église d'Afrique n'avait pas encore de version latine de la Bible, sinon de quelques livres; elle en possédait une complète au commencement de l'épiscopat de saint Cyprien, en 249. Cet évêque de Carthage l'em-

1. *Op. cit.* p. 30.

ploie couramment et ne connaît qu'elle. Il ne semble pas qu'il y ait mis la main, ni qu'il ait influé sur sa composition, comme le suppose M. Monceaux. Il l'a trouvée existante, et il s'est servi d'elle exclusivement. On ne peut dire non plus avec le même savant qu'elle est le dernier terme d'un long travail de traduction commencé dans la seconde moitié du IIe siècle. Elle a plutôt été faite de 210 à 220 environ, et elle est la plus ancienne version latine de la Bible. »

Cette conclusion soulève quelques difficultés que Mangenot a essayé de résoudre. Observons d'abord que saint Augustin[1] affirme que : « Cuique primis fidei temporibus in manus venit codex graecus, et aliquantulum facultatis sibi utriusque linguae habere videbatur, ausus est interpretari. » La détermination du temps est vague il est vrai, mais, qu'il soit parlé ici des premiers temps de la foi en Occident, ou même seulement en Afrique, il est difficile que pour saint Augustin ces premiers temps de la foi aient été le commencement du IIIe siècle. A cette date, il y avait plus d'un siècle que le christianisme avait été prêché en Afrique.

Le témoignage des *Acta martyrum Scillitanorum* est plus explicite. Douze chrétiens du bourg de Scillium, en Numidie, furent décapités le 17 juillet 180 par ordre du proconsul Saturninus. Dans l'interrogatoire qui précéda leur martyre, le proconsul posa diverses questions aux chrétiens traduits devant son tribunal, et entre autres celle-ci : Quae sunt res in capsa vestra? Speratus, un des chrétiens, répondit : Libri et epistolae Pauli viri justi. Telle est la réponse d'après le texte latin, que Robinson[2] a estimé le plus ancien

1. *De doctrina christ.* II, 11.
2. *The Passion of S. Perpetua* with an appendix on the Scillitan Martyrdom. *Texts and Studies*, vol. I, n° 2, p. 108 ss., Cambridge, 1891.

et, par conséquent, l'original. Nous avons d'autres recensions de ces Actes, qui sont plus explicites. Le texte grec porte : Αἱ καθ' ἡμᾶς βίβλοι καὶ αἱ προσεπιτούτοις ἐπιστολαὶ Παύλου τοῦ ὁσίου ἀνδρός. Les manuscrits de Vienne et d'Évreux ont : Venerandi libri legis divinae. Un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris développe la réponse : Quatuor Evangelia Domini nostri Jesu Christi et Epistolas sancti Pauli apostoli et omnem divinitus inspiratam Scripturam. Un autre manuscrit du même fond est plus bref : Libri Evangeliorum et epistolae Pauli viri sanctissimi apostoli[1].

Toutes ces modifications ne sont que des éclaircissements que l'on a donnés au texte primitif : Libri et epistolae Pauli viri justi. Mais il nous paraît très probable que ce terme « libri » désigne des Livres saints, soit des parties de l'Ancien Testament, soit plus probablement les évangiles. On ne comprendrait pas que les Scillitains possédassent dans leur cassette les épîtres de saint Paul sans avoir les évangiles. Mais admettons qu'il faut traduire « libri » simplement par des livres, il n'en reste pas moins que les Scillitains avaient les épîtres de saint Paul, et il n'est pas douteux que ces épîtres ne fussent en latin, car les paysans de Scillium auraient été incapables de les lire en grec. Donc il existait tout au moins vers l'an 180 une traduction latine des épîtres de saint Paul.

Venons-en au témoignage de Tertullien, 197-217 ou 222, lequel est de première importance pour la solution de la question. Les citations du Nouveau Testament que l'on trouve dans ses œuvres s'élèvent à plusieurs centaines ; Rönsch[2] les a relevées. Quelle était la provenance de ces citations? Tertullien les

1. Cf. Robinson, *op. cit.* p. 8 et 55.
2. *Das Neue Testament Tertullian's*, Leipzig, 1871, p. 57-72.

a-t-il empruntées à une ou même à plusieurs versions latines ou bien a-t-il traduit lui-même directement le texte grec néotestamentaire? Ou encore a-t-il tantôt cité une version latine et tantôt traduit le grec?

Rappelons tout d'abord que Tertullien possédait très bien le grec, puisqu'il a même écrit dans cette langue trois de ses traités, ce qui est une forte présomption qu'il traduisait lui-même le texte grec du Nouveau Testament. De plus, ses citations sont d'ordinaire peu littérales; elles sont faites souvent de mémoire et, ce qui est plus particulier, les citations d'un même passage ne sont pas concordantes entre elles; ce qui pourrait faire supposer qu'il ne reproduisait pas une traduction déjà existante, ou bien qu'il avait plusieurs traductions et citait tantôt l'une, tantôt l'autre, ce qui paraît bien improbable. Il serait bien extraordinaire d'abord qu'il existât à Carthage plusieurs versions latines différentes et ensuite, s'il en existait plusieurs, que Tertullien n'en ait pas adopté une comme la meilleure.

Examinons maintenant plus en détail les écrits de Tertullien. Dans son *Adversus Marcionem,* il réfute les preuves scripturaires que donnait Marcion de sa doctrine sur l'opposition entre le Dieu de l'Ancien Testament et le Dieu du Nouveau. Il se servait du Nouveau Testament tronqué de Marcion et de ses *Antithèses,* écrits grecs. Il les traduisait en latin, les discutait et les réfutait à l'aide du texte grec orthodoxe de saint Luc et des épîtres de saint Paul. Il cite de ceux-ci de longs passages en latin et il a dû faire lui-même la traduction, comme il avait fait pour Marcion [1]. Cela paraît d'autant plus probable qu'il discute quelquefois les diverses traductions qu'on peut donner

1. *Adv. Marcionem*, IV, 14.

d'un passage et qu'il donne deux traductions différentes d'un même passage [1].

Cette façon de procéder se retrouve dans les autres écrits polémiques de Tertullien et conduirait aux mêmes constatations. Quelquefois il semble faire allusion à des traductions différentes d'un même terme, ou même à une traduction mauvaise : Quidam enim de graeco interpretantes, non recogitata differentia nec curata proprietate verborum, pro afflatu spiritum ponunt [2]. Relevons ce passage qui paraît décisif à quelques critiques : Haec sunt enim duo testamenta, sive duae ostensiones, sicut invenimus interpretatum [3]. Il est possible que dans ces divers passages Tertullien ait fait allusion, non pas à une version latine, mais à l'interprétation que l'on donnait de ces textes dans l'église d'Afrique.

Monceaux a essayé de prouver qu'une partie des citations bibliques de saint Cyprien se retrouvaient parmi celles de Tertullien, et il en a conclu que tous les deux les avaient empruntées à une même version latine. Mangenot a examiné ces citations communes aux deux écrivains et a constaté qu'elles étaient peu nombreuses et loin d'être identiques. Il explique les ressemblances par ce fait que saint Cyprien a beaucoup lu les œuvres de Tertullien et a pu lui emprunter des termes spéciaux. En outre, le traducteur de la Bible dont s'est servi l'évêque de Carthage a pu s'inspirer des citations de Tertullien et adopter ses traductions. Enfin, on s'explique que deux auteurs traduisant un même texte clair et facile ont pu se rencontrer.

Si d'ailleurs on compare, ainsi que l'a fait Mangenot, les citations de Tertullien et de saint Cyprien

1. *Adv. Marc.* VI, 2.
2. *Ib.* II, 9.
3. *Ib.* V, 4.

qu'on dit provenir d'une même traduction latine, on constate les différences les plus profondes. Les citations de Tertullien ont dû être traduites par lui sur le grec, car elles ont la saveur particulière de son style et celles de saint Cyprien paraissent empruntées à une version faite avant lui, qu'il reçoit telle qu'elle est et sur laquelle il n'imprime pas sa propre marque.

Hermann von Soden [1] affirme qu'au temps de Tertullien, vers 190-220, le texte africain n'existait pas encore, ou tout au moins ne possédait aucune autorité, ainsi que le prouvent les nombreuses divergences qui existent entre ses citations bibliques et les représentants les plus autorisés du texte africain. Et il en cite de nombreux exemples. Il en conclut que Tertullien a pour fondement de ses citations le texte grec qu'il a traduit lui-même en latin. Il croit, ainsi que Vogels [2], qu'une version latine du Diatessaron est la première version latine des évangiles.

Tout bien examiné, Mangenot [3] se rallie à la conclusion de Zahn [4] : « Au temps de Tertullien, la Bible latine était encore à l'état embryonnaire ; elle n'était pas encore née. Il y avait seulement une manière traditionnelle dont la forme était comme stéréotypée d'expliquer et d'interpréter oralement l'Écriture. Quelques livres étaient déjà traduits; les martyrs de Scilli avaient dans leur boîte les épîtres de saint Paul. L'usage liturgique avait peut-être introduit la traduction en latin des péricopes ecclésiastiques. »

Zahn croit que la Bible a été traduite entre les années 210 et 240. On doit renconnaître que les épîtres

1. *Die Schriften des Neuen Testaments*, p. 1610-1612.
2. *Die Harmonistik im Evangelientext des Codex Cantabrigiensis*, Leipzig, 1910.
3. *Op. cit.* p. 29.
4. *Geschichte des ntl. Kanons*, Erlangen, 1888, p. 54.

de saint Paul étaient déjà traduites en l'an 180; quant aux évangiles, on n'a pas de preuve directe d'une version latine, mais seulement des vraisemblances. On peut se demander si le fait qui paraît établi que Tertullien a traduit lui-même du grec ses citations bibliques, prouve jusqu'à l'évidence qu'il n'existait aucune version latine avant lui. Il est fort possible que Tertullien, qui connaissait très bien le grec et par conséquent lisait le Nouveau Testament dans la langue originale, n'ait pas eu recours à une version latine lorsqu'il le citait, soit qu'il la jugeât insuffisante, soit qu'il ne crût pas qu'il lui fût nécessaire d'y recourir.

Citons en terminant l'opinion des spécialistes sur le lieu et la date d'origine des versions latines. Kenyon [1] assure que, pour le moment, l'hypothèse de l'origine africaine de la version latine de la Bible est celle qui compte le plus d'adhérents. Tertullien connaissait une traduction latine des Écritures; c'est donc probablement vers le milieu du IIe siècle qu'elle a dû être faite. Scrivener adoptait l'opinion de Wiseman sur l'origine africaine de la Bible latine; White [2] fait remarquer que l'argument philologique sur lequel il appuyait son hypothèse est actuellement discuté et en partie rejeté. Gregory [3] croit que la version latine a été faite par plusieurs traducteurs et à des époques différentes. C'est en Afrique qu'elle a été faite en premier lieu et on la retrouve surtout dans les écrits de Tertullien, Cyprien, Hilaire diacre, Hilaire de Poitiers et Lucifer.

Il est nécessaire de tenir compte dans la détermina-

1. *Op. cit.* p. 170.
2. Scrivener's *Plain Introduction to the criticism of the N. T.*, t. II, p. 44, note 1.
3. *Op. cit.* p. 596.

tion de la patrie d'origine et de la date des vieilles versions latines, de ce fait qu'elles ont en commun avec les vieilles versions syriaques de nombreuses leçons qui leur sont particulières, ainsi que nous le verrons plus loin. Diverses hypothèses ont été émises pour expliquer cette parenté des deux groupes de versions. Zahn [1] a pensé que la version syriaque avait été faite d'après un texte grec, apporté de Rome par Tatien, texte qui contenait des leçons occidentales. Les deux groupes de versions ont donc pour archétype un même texte grec. Rendel Harris [2] croit qu'il a existé à Rome une diglotte grecque-latine, dont dépendraient les vieilles syriaques, et comme il retrouve dans les variantes latines l'influence de Marcion, il suppose que la traduction latine a été faite à Rome ou à Carthage, plus tôt qu'on ne le dit ordinairement, en tout cas avant Tertullien.

Sanday [3] modifie cette hypothèse. Il n'y a pas eu un manuscrit bilingue, mais plusieurs qui ont éte influencés les uns par les autres. La traduction a dû être faite par un traducteur connaissant l'hébreu et l'araméen et bien au courant des divisions administratives de la Palestine. En outre, un certain nombre d'interpolations proviennent de la tradition orale ou d'une source écrite d'origine antiochienne. Les versions syriaques ont dû être faites à la même époque et sous la même influence. C'est donc en Syrie et probablement à Antioche qu'a été faite la première version latine.

Kennedy [4] se rallie à cette hypothèse. Chase [5]

1. *Gesch. des ntl. Kanons*, I, p. 422.
2. *Codex Bezae*, p. 226 et ss.
3 *Guardian*, 25 mai 1892, p. 787, London.
4. Hastings, *Dictionary of the Bible*, III, p. 54.
5. *Syriac Element in Codex Bezae*, Cambridge, 1893, p. 132-149; *Syro-Latin Text of Gospels*, Cambridge, 1895, p. 138-142.

aboutit à la même conclusion sur l'origine antiochienne des versions latines, mais il pense que la parenté des versions latines et syriaques provient d'un manuscrit syriaque-latin.

§ 5. — Manuscrits et éditions.

Les manuscrits des vieilles versions latines sont désignés par des lettres minuscules ; plusieurs ont reçu des chiffres en exposant pour les distinguer de manuscrits de même provenance.

Il existe trois collections d'éditions de ces versions : 1° *Bibliorum Sacrorum latinae Versiones antiquae, seu vetus Italica,* et caeterae quaecunque in Codicibus Mss. et antiquorum libris reperiri potuerunt, opera et studio D. Petri Sabatier, Remis, 1743 ; 3 vol. in-folio. Le 3e volume, édité en 1749, contient le Nouveau Testament. — 2° *Evangeliarium quadruplex Latinae Versionis antiquae seu veteris Italicae* nunc primum in lucem editum ex Codicibus manuscriptis a J. Bianchini, Romae, 1749, 2 vol. in-folio. — 3° *Old Latin biblical Texts*, 6 vol. in-4°, Oxford, 1883-1911. Nous indiquons dans la liste ci-dessous les manuscrits publiés dans cette édition.

Voici le catalogue des manuscrits des vieilles versions latines avec mention de leurs éditions, quand il y a lieu.

I. — Évangiles.

a, ***Codex Vercellensis***, IVe siècle ; Verceil ; *Mt, Jn, Lc, Mc;* éditions : Irico, Bianchini-Migne, J. Belsheim, Christiania, 1894.

a², fragments de Coire et de Saint-Gall, catalogués **n**, **o**, **p**. — Voir ces lettres.

b, ***Codex Veronensis***, IVe-VIe siècle; Vérone; évangiles avec des lacunes; éditions : Bianchini-Migne; Belsheim, Christiania, 1904; Buchanan, 1911, dans *Old Latin Biblical Texts,* nº VI, Oxford.

c, ***Codex Colbertinus***, XIIe siècle ; Paris ; éditions : Sabatier; Belsheim, Christiania, 1888. Pour les évangiles seuls il donne la version vieille latine, mélange de texte européen et italien; pour le reste du Nouveau Testament, la Vulgate.

d, ***Codex Bezae***, le texte latin. Voir p. 85.

e, ***Codex Palatinus***, IVe-Ve siècle ; Vienne et une feuille à Dublin; évangiles très mutilés. Ce codex a été copié par Bianchini, puis édité par Tischendorf, Leipzig, 1847; par Belsheim, Christiania, 1896, et par Hans von Soden.

f, ***Codex Brixianus***, VIe siècle ; Brescia ; évangiles presque complets; éditions : Bianchini-Migne. Wordsworth et White l'ont reproduit dans leur édition de la Vulgate comme le texte vieux latin d'après lequel saint Jérôme aurait revisé les évangiles.

ff[1], ***Codex Corbeiensis I***, Xe siècle ; autrefois au monastère de Corbie, puis à Saint-Germain-des-Prés, Paris, maintenant à Saint-Pétersbourg; il contient seulement Matthieu. Le texte est un mélange de leçons vieilles latines et Vulgate; éditions : Martianay, Paris, 1695; Sabatier, Migne; Belsheim, Christiania, 1887.

ff[2], ***Codex Corbeiensis II,*** Ve siècle ; autrefois au monastère de Corbie, maintenant à Paris; contient les évangiles avec des lacunes ; édition : Belsheim, Christiania, 1887 et Buchanan, dans *Old Latin Biblical Texts,* nº V, Oxford, 1907.

g[1], ***Codex Sangermanensis I***, IXe siècle ; autrefois à Saint-Germain-des-Prés, Paris ; actuellement à la Bibliothèque nationale. Matthieu seul est vieux latin (texte européen et quelquefois italien); le reste du

Nouveau Testament est le texte de la Vulgate avec quelques leçons vieilles latines. Wordsworth a édité Matthieu dans *Old Latin Biblical Texts,* n° I, Oxford, 1883.

*g*², ***Codex Sangermanensis II***, xe siècle ; Paris ; il contient les évangiles ; le texte est un mélange de la vieille latine et de la Vulgate.

h, ***Codex Claromontanus***, *Mt,* probablement du ve-vie siècle ; *Mc, Lc, Jn,* du vie-viie siècle ; autrefois à Clermont, actuellement au Vatican ; contient le texte mutilé de Matthieu, version vieille latine et les autres évangiles, texte de la Vulgate. Matthieu a été édité par Mai, Rome, 1828, et Belsheim, Christiania, 1892.

i, ***Codex Vindobonensis***, ve-viie siècle ; autrefois à Naples, actuellement à Vienne ; contient des fragments de Luc et Marc ; édité par Alter, 1791 ; Paulus, 1695, et Belsheim, Leipzig, 1885.

j (*z* chez Gregory), ***Codex Saretianus*** ou ***Sarzannensis***, ve siècle ; à Sarezzanno, près de Tortone, Italie ; contient 292 versets de Jean. Il a été imprimé par l'imprimerie du Mont-Cassin, mais n'a pas encore été publié.

k, ***Codex Bobiensis***, ive-ve siècle ; autrefois au monastère de Bobbio, actuellement à Turin ; contient seulement *Mc,* VIII, 8-11, 14-16 ; VIII, 19-XVI, 9 et *Mt,* I, 1-III, 10 ; IV, 2-XIV, 17 ; XV, 20-36. Son texte est, comme nous l'avons dit, le plus ancien vieux latin que nous possédions ; on y trouve des leçons syriaques très marquées. Il a été édité par Fleck, 1837 ; Tischendorf, 1847-1849, et par Wordsworth, Oxford, 1886, dans *Old Latin Biblical Texts,* n° II.

l, ***Codex Rehdigeranus***, viie siècle ; Breslau ; contient les évangiles complets, sauf *Jn,* XVI, 13-XXI, 25 ; le texte est Vulgate avec beaucoup de leçons vieilles latines ; il a été édité en partie par Scheibel, Breslau, 1763, et en entier par Haase, Breslau, 1865-1866.

m, ***Codex Sessorianus***, VIIIe-IXe siècle; Rome; ce n'est pas un manuscrit du Nouveau Testament, mais du traité intitulé *Speculum,* faussement attribué à saint Augustin, et probablement du moine espagnol Bachiarius, 400; il contient des extraits de tous les livres du Nouveau Testament, sauf Philémon, Hébreux, I, II, III *Jn.* Il a été édité par Mai, Rome, 1852; par Weihrich, Wien, 1887, et par Belsheim, *Fragmenta Novi Testamenti in libro Speculum,* Christiania, 1899.

n, ***o***, ***p***, ***Fragmenta Sangallensia***, à Saint-Gall, Suisse, catalogués ***a***[2] par Gregory : ***n***, fragments des quatre évangiles, V^e^-VIe siècle. Une feuille est à Coire et a été rattachée à ***n*** par Batiffol, ce qu'admet maintenant White, qui l'avait nié tout d'abord. Ils ont été édités par Batiffol, Paris, 1885 et par White, Oxford, 1886. — ***o***, VIIe-VIIIe siècle; une seule feuille contenant *Mc,* XIII, 14-20, éditée par Batiffol et White. — ***p***, VIIe-VIIIe siècle, contient *Jn,* XI, 14-44; ces deux feuilles ont été éditées par Haddan et Stubbs, Oxford, 1869; par Forbes, 1864, et par White, Oxford, 1886, dans *Old Latin Biblical Texts,* n° II.

q, ***Codex Monacensis***, VIe-VIIe siècle; autrefois à Freisingen, actuellement à Munich; contient les évangiles un peu mutilés; il a été transcrit par Tischendorf et édité par White, 1888, dans *Old Latin Biblical Texts,* n° III.

r[1], ***Codex Usserianus I***, VIe-VIIe siècle; à Dublin; contient les évangiles, mais mutilés; il a été édité par Abbott, Dublin, 1844. [***r*** égale ***a*** en grande partie. HOSKIER.]

r[2], ***Codex Usserianus II***, IXe siècle; contient les évangiles, mais Matthieu seul est vieux latin, le reste est Vulgate; il a été collationné par Abbott dans son édition de ***r***[1]. A ces deux codex, Gregory, p. 1331,

ajoute un codex μ, à Dublin, qui leur serait apparenté.

s, ***Fragmenta Ambrosiana***, VIe siècle; à Milan; contient 4 feuilles de Luc; ils ont été édités par Ceriani, Milan, 1861 et par Wordsworth, Oxford, 1886, dans *Old Latin Biblical Texts,* nº II.

t, ***Fragmenta Bernensia***, Ve-VIe siècle ; à Berne ; palimpseste, donnant des fragments de *Mc,* I-III ; a été édité par Hagen, Leipzig, 1884 et par Wordsworth, Oxford, 1886, dans *Old Latin Biblical Texts,* nº II.

v, ***Fragmentum Vindobonense***, VIIe siècle ; à Vienne; une feuille qui contient *Jn,* XIX, 27-XX, 11, éditée par White, Oxford, 1888, dans *Old Latin Biblical Texts,* nº III.

z, chez Gregory ; voir ***j***.

aur, ***Codex aureus*** ou ***holmensis***; texte de la Vulgate avec mélange de leçons vieilles latines. Voir plus loin la description du codex.

δ, ***Codex Sangallensis***; partie latine de ce codex bilingue ; voir plus haut. Le texte latin est un mélange de la Vulgate et de la version vieille latine, type européen, avec des modifications pour l'adapter au texte grec.

Gregory, p. 1331, mentionne encore deux codex, ξ, VIe siècle, dont le texte serait Vulgate, et π, édité par Lehmann, München, 1908; il contient des fragments de Matthieu, Luc, Jean. Nestle[1] parle d'un codex Norimbergensis contenant des fragments vieux latins du Ve-VIIe siècle. Dom de Bruyne les déclare Vulgate.

Op. cit. p. 132.

II. — Actes des apôtres.

a, ***Codex Bezae***, partie latine, voir p. 85.

e, ***Codex Laudianus***, partie latine, éditée par Belsheim, Christiania, 1893.

g, ***Codex Gigas***, XIIIe siècle; autrefois à Prague, maintenant à Stockholm; contient toute la Bible, mais les Actes des apôtres et l'Apocalypse seulement sont vieux latins. [Les textes reproduisent Lucifer de Cagliari, 350, mot pour mot, HOSKIER.] Ces deux livres ont été édités par Belsheim, Christiania, 1879.

g², ***Fragmentum Mediolanense***, Xe-XIe siècle; à Milan; contient *Actes*, VI, 8-VII, 2, 51-VIII, 4; il a été édité par Ceriani, Milan, 1866.

h, ***Codex Floriacensis***, VIe-VIIe siècle; autrefois à Fleury-sur-Loire, actuellement à Paris; contient des fragments de l'Apocalypse, des Actes, de la Ire et de la IIe épître de Pierre, de la Ire de Jean. Il a été édité par Belsheim, Christiania, 1887; par S. Berger, Paris, 1889; par Buchanan, Oxford, 1907, dans *Old Latin Biblical Texts,* n° V.

m, ***Codex Sessorianus***, voir p. 142.

p, XIIIe siècle; autrefois à Perpignan, maintenant à Paris; contient un texte vieux latin apparenté à celui du codex Gigas, *Actes,* I, 1-XIII, 6; XXVIII, 16-31; il a été publié par S. Berger, Paris, 1895. Le reste du manuscrit est de la Vulgate.

s, ***Palimpsestus Bobiensis***, Ve-VIe siècle; primitivement à Bobbio, puis à Naples, maintenant à Vienne; fragment palimpseste contenant des parties des Actes, de l'épître de Jacques et de la Ire de Pierre. Il a été édité par Tischendorf, Wien, 1847; Belsheim, Christiania, 1886, et White, Oxford, 1897, *Old Latin Biblical Texts*, n° II.

w, XVe siècle; à Wernigerode; contient tout le Nouveau Testament; quelques parties des Actes sont en vieux latin.

x[1], ***Codex Bodleianus***, VIIe-VIIIe siècle; à Oxford; contient les Actes presque en entier. Le texte est-il vieux latin ou Vulgate? Berger le range parmi les manuscrits anglo-saxons de la Vulgate.

III. — Épîtres catholiques.

ff, ***Codex Corbeiensis***, Xe siècle; autrefois à Corbie, maintenant à Saint-Pétersbourg; contient l'épître de saint Jacques. Il a été publié par Martianay, 1695; Sabatier, Belsheim; Wordsworth, Oxford, 1885, *Studia biblica et ecclesiastica,* I, p. 113-150; Mayor, London, 1894.

h, ***Codex Floriacensis***, déjà mentionné.

m, ***Codex Sessorianus***, déjà mentionné.

q, ***Fragmenta Monacensia***, VIe-VIIe siècle; à Munich; fragments de la Ire de Jean et des Ire et IIe de Pierre, édités par Ziegler, München, 1877.

s, ***Palimpsestus Bobiensis***, déjà mentionné.

IV. — Épîtres de saint Paul.

d, ***Codex Claromontanus***, texte latin de D^2.

e, ***Codex Sangermanensis***, texte latin de E^3.

f, ***Codex Augiensis***, texte latin de F^p.

g, ***Codex Boernerianus***, texte latin de G^p.

gue, ***Codex Guelpherbytanus***, VIe siècle; Wolfenbüttel; fragments de l'épître aux Romains, édités par Knittel, 1772 et Tischendorf, 1855.

m, ***Codex Sessorianus***, déjà mentionné.

r, ***Codex Frisingensis***, V^e-VIe siècle; à Munich;

fragments de Romains, I, II Corinthiens, Galates, Éphésiens, Philippiens, I Timothée, Hébreux, publiés par Ziegler, Marburg, 1876. Wölfflin, München, 1893, a publié deux feuilles de ce manuscrit.

r^2, une feuille, VIIe siècle; à Munich; contenant quelques versets des Philippiens et I Thessaloniciens, publiée par Ziegler, Marburg, 1876.

r^3, *Codex Gottwicensis*, VIe-VIIe siècle; à l'abbaye de Göttweig; fragments de Romains et Galates, publiés par Rönsch, Leipzig, 1879. [Les codex r^1 et r^3 sont du même manuscrit. De Bruyne.]

r^4, VIe siècle; Heidelberg; fragment mutilé de *Rom.* V, 14-17; V, 19-VI, 2.

x^2, *Codex Bodleianus*, IXe siècle; à Oxford; contient toutes les épîtres pauliniennes sauf *Hébr.* XI, 24-XIII, 25. Il a été publié par Belsheim, 1885; Appendice, 1887. Le texte ne serait pas vieux latin d'après dom de Bruyne.

V. — Apocalypse.

g, *Codex Gigas*, déjà mentionné. [Son texte est très important pour l'Apocalypse; il se rattache aux manuscrits grecs avec des leçons syriaques. Hoskier.]

h, *Codex Floriacensis*, déjà mentionné.

m, *Codex Sessorianus*, déjà mentionné.

Le texte vieux latin de l'Apocalypse se trouve encore dans saint Cyprien, IIIe siècle, dont les fragments ont été rassemblés par Hans von Soden [1], et dans Tyconius, IVe siècle.

§ 6. — Écrivains ecclésiastiques latins.

Nous classons par régions et par ordre d'ancien-

1. *Das lateinische Neuen Testament in Afrika zur Zeit Cyprians*, Leipzig, 1909, p. 577-588.

neté les écrivains qui se sont servis des versions vieilles latines.

Italie et régions environnantes. — Clément Romain, vers 90, dans la version latine de son épître aux Corinthiens, publiée par dom G. Morin, *Anecdota Maredsolana,* t. II, Maredsous, 1894.

Hermas, traduction latine du Pasteur, dite Vulgate, IIe siècle.

De Aleatoribus, écrit attribué au pape Victor II, fin du IIe siècle, ou commencement du IIIe.

Novatien, hérétique romain, vers 252.

Victorin, évêque de Pettau en Pannonie, vers 300.

Julius Firmicus Maternus, peut-être Silicien, milieu du IVe siècle.

Lucifer, évêque de Cagliari, en Sardaigne, † 371.

Eusèbe, évêque de Verceil, † 371.

Philastre, évêque de Brescia, † 387.

Didascalia apostolorum, version vieille latine, probablement du IVe siècle et d'origine milanaise.

Ambroise, évêque de Milan, 374-397.

Ambrosiaster, nom donné à un commentaire des treize épîtres de saint Paul, faussement attribué à saint Ambroise; écrit vers la fin du IVe siècle.

Jérôme, prêtre, 346-420, utilisa souvent la vieille version latine dont il a donné une édition corrigée.

De Promissionibus, livre attribué par erreur à Prosper d'Aquitaine, aurait été écrit probablement en 450, en Campanie ou en Afrique. Le texte est certainement africain.

Épître de Barnabé, la version latine qui a dû être faite vers la fin du Ve siècle; il est douteux que le traducteur soit Italien.

Gaule. — Irénée, évêque de Lyon, fin du IIe siècle la traduction latine de son traité, *Adversus Haereses,*

a été faite peut-être vers la fin du IIe siècle, peut-être plus tard.

Lactance, vers 260-340, probablement d'origine africaine, est mort à Trèves.

Hilaire, évêque de Poitiers, † 368.

Victrice, évêque de Rouen, † vers 408.

Cassien, moine de Marseille, † vers 435.

Salvien, de Marseille, † vers 450.

Avit, archevêque de Vienne, vers 450-517.

Gildas le Sage, Bretagne, probablement fin du VIe siècle.

Espagne. — Juvencus, vers 330.

Priscillien, évêque d'Avila, fin du IVe siècle.

Bachiarius, moine, vers l'an 400 ; il serait l'auteur du *Speculum*, dont le codex Sessorianus est le principal manuscrit.

Afrique. — Tertullien, prêtre de Carthage, vers 150-240 (?).

Cyprien, évêque de Carthage, † en 258.

Les traités : *De Pascha Computus; Exhortatio ad Poenitentiam,* attribués à saint Cyprien.

Commodien, peut-être vers le milieu du IIIe siècle; il n'est pas certain qu'il soit africain.

Arnobius de Sicca, prêtre, commencement du IVe siècle.

Optat, évêque de Milève, vers 368.

Tyconius, donatiste, vers 390.

Augustin, évêque d'Hippone, 354-430.

Capreolus, évêque de Carthage, vers 431.

Vigile, évêque de Thapse, vers 484.

Fulgence, évêque de Ruspe, vers 468-533.

Primasius, évêque d'Adrumète, milieu du VIe siècle.

Victor, évêque de Tunis, milieu du VIe siècle.

§ 7. — Pluralité des versions latines primitives.

Les faits. — Les manuscrits, que nous venons de cataloguer, offrent tous des leçons qui leur sont particulières, et aussi des leçons qui sont communes à plusieurs d'entre eux. Cette constatation a fait supposer que ces manuscrits avaient entre eux des affinités et que, par suite, on pouvait les grouper. La plupart des critiques, Gregory, Kenyon, Kirsopp Lake, Méchineau, Kennedy, Nestle, Monceaux, Berger, ont adopté la classification de Hort[1] en trois groupes : le texte africain, le texte européen et le texte italien. C'est celle que nous suivrons. Von Soden distingue seulement un type africain et un type italien.

1° *Texte africain.* — Il existait certainement une traduction latine du Nouveau Testament au temps de saint Cyprien, qui nous en donne de nombreuses citations dans ses écrits. Or, les citations de l'évêque de Carthage s'accordent presque toujours avec la version latine du codex ***k***, Bobiensis, pour les évangiles et du codex ***h***, Floriacensis, pour les Actes, les épîtres catholiques et l'Apocalypse. Ceci a été prouvé en détail par Sanday[2] et par Hans von Soden[3], qui a reconstruit le Nouveau Testament de saint Cyprien. Ce texte du Bobiensis est analogue à celui dont s'est servi saint Augustin dans ses écrits : *Acta cum Felice Manichaeo* et *Contra Epist. Manich.*, ainsi que le Commentaire sur l'Apocalypse de Primasius. Le codex ***e***, Palatinus, se rapproche beaucoup du Bobiensis,

1. *Novum Testamentum graece in the original Greek*, vol. II, p. 78-84.
2. *Old-Latin biblical Texts*, N° II, p. XLII, Oxford, 1886.
3. *Das lateinische Neue Testament in Afrika zur Zeit Cyprians*, *Leipzig*, 1909.

mais il a admis des leçons s'accordant avec les vieilles syriaques et le Diatessaron, ainsi que des variantes d'origine tardive. On retrouve ce texte dans les citations bibliques de Lactance, Firmicus Maternus, Optat de Milève, Commodien et à un certain degré dans Lucifer de Cagliari. Ainsi qu'on le voit, ce texte, nommé à bon droit africain, se retrouve aussi chez des écrivains non africains.

Les citations de Tertullien sont en accord tantôt avec ***k***, texte africain, tantôt avec ***a***, ***b***, texte européen, qu'il a peut-être connu à Rome, si toutefois il s'est servi d'une traduction latine.

Une question importante se pose : le texte africain, tel que nous le trouvons dans les manuscrits ***k*** ***e***, et Cyprien, a-t-il évolué et cette évolution, si on l'admet, suppose-t-elle une variation du texte grec qui lui sert de base ? Hans von Soden soutient que le texte grec, qui est à la base de ***k*** ***Cy*** ***e***, est identique sans la moindre variation de nuance[1]. Dom de Bruyne ne partage pas cette opinion. D'après lui[2], le vieux texte africain a évolué et il a subi des recensions réfléchies et profondes, des corrections faites d'après un texte grec différent ou, si l'on veut, d'après une autre version basée sur un texte grec différent. Au temps de Cyprien, le texte représenté par ***k*** avait déjà subi une recension. Le texte de ***e*** a subi d'abord une première recension, puis une seconde qui a introduit dans le texte des leçons européennes, dont quelques-unes représentent un texte grec différent. Cette assimilation ne se fit pas en une fois ; elle dut s'opérer quand le texte européen envahit l'Afrique et aussi quand le manuscrit africain, ancêtre de ***e***, a été porté en Europe.

1. *Op. cit.* p. 323.
2. *Revue bénédictine*, octobre 1910, p. 440, Maredsous.

2° *Texte européen.* — On trouve dans le nord de l'Italie et dans toute l'Europe occidentale des textes latins qu'on a qualifiés d'européens. Ce sont ceux dont nous possédons le plus grand nombre de manuscrits : pour les évangiles, **a**, Vercellensis ; **a**[2], Fragmenta curiensia, catalogués sous les lettres **n** o **p** ; **b**, Veronensis ; **c**, Colbertinus ; **ff**[2], Corbeiensis ; **g**[1], Sangermanensis pour saint Matthieu; **h**, Claromontanus; **i**, Vindobonensis; **r**[1], Usserianus I; pour les Actes, **g**, Codex Gigas; **g**[2], Fragmentum Mediolanense; **s**, Palimpsestus Bobiensis; pour les épîtres catholiques, **ff**, Corbeiensis; pour l'Apocalypse, **g**, Codex Gigas.

Bien que d'ordinaire le texte latin des citations bibliques de saint Irénée soit indépendant d'un autre texte latin connu, et semble indiquer un texte de type gaulois, il a des points de rapport avec le texte du Vercellensis. Le texte latin du codex de Bèze est à peu près dans les mêmes conditions. Le meilleur représentant du texte européen est, d'après White, le Veronensis, car il a des affinités avec tous les membres du groupe.

D'après Souter[1], les citations évangéliques de l'Ambrosiaster seraient en accord avec le Veronensis et celles des Actes avec le Codex Gigas, donc de type européen.

Il y aurait peut-être lieu d'établir des subdivisions dans le groupe européen. Les codex **r**, Usserianus I, et **p**, Fragmentum Sangallense contiennent des éléments bretons ou irlandais. Bonnassieux[2] a démontré que le texte des évangiles synoptiques de saint Hilaire est en rapport étroit avec celui du codex Usserianus I.

1. *A Study of Ambrosiaster*, Cambridge, 1905, p. 205, 207.
2. *Les évangiles synoptiques de saint Hilaire de Poitiers*, Lyon, 1906, p. 123.

Il en conclut que saint Hilaire est un témoin très ancien de la recension qu'on peut qualifier d'irlandaise, laquelle serait indépendante du texte européen. Il croit, en outre, qu'elle a eu une extension beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait supposé jusqu'ici, et qu'elle serait plus ancienne qu'on ne le croyait jusqu'à présent. Les citations de Priscillien font supposer une recension espagnole.

Il est possible que chaque région ecclésiastique ait eu sa propre recension. Il y aurait donc eu des textes nord-italiens, gaulois, irlandais, espagnols, qu'on a groupés sous le titre unique de textes européens. Il resterait à examiner si ces textes sont tellement différents les uns des autres qu'on ne puisse pas les ramener à un même archétype.

3° *Texte italien.* — Les manuscrits de ce texte sont : pour les évangiles, ***f***, Brixianus ; ***q***, Monacensis ou Frisingensis ; pour les épîtres catholiques, ***q***, Fragmenta Monacensia, avec mélange d'autres éléments ; pour les épîtres de saint Paul, ***r***, Codex Frisingensis. D'après Samuel Berger[1], le commentaire des épîtres de saint Paul qu'on appelle l'Ambrosiaster semble reproduire le texte italien.

Le texte italien était celui qui était en usage, au temps de saint Augustin, dans l'Italie septentrionale, dans le diocèse politique d'Italie qui comprenait alors Vérone, Aquilée, Brescia, Ravenne et Milan[2]. Nous le retrouvons dans les œuvres de saint Ambroise et des autres écrivains du nord de l'Italie, ainsi que dans les écrits de saint Augustin. Cependant, plus anciennement, ce devait être le texte européen, représenté par ***a*** et ***b***, qui devait être en usage en Italie.

1. *Histoire de la Vulgate pendant les premiers siècles du moyen âge*, p. 5, Paris, 1893.
2. S. Berger, *op. cit.* p. 6.

On a voulu établir un sous-groupe, qui dépendrait du texte italien et qu'on appellerait le groupe « africain récent ». Il se retrouverait dans le codex Floriacensis pour les épîtres catholiques, dans le codex Frisingensis pour la première épître de Jean et dans les écrits de Fulgence de Ruspe. Le texte du Sessorianus ou *Speculum* appartiendrait probablement à ce groupe. D'après S. Berger[1], « le texte biblique de Priscillien présente tous les caractères des textes « italiens » et il semble former la transition entre ces textes du IVe siècle et leur rejeton, le texte « africain de basse époque » que nous retrouvons régnant à la fin du Ve siècle dans l'empire des Vandales ».

Il reste encore un certain nombre de manuscrits qui ne peuvent être classés dans les trois groupes types, parce qu'il contiennent un mélange de textes, et même ceux que nous avons catalogués plus haut ne fournissent pas toujours un texte parfaitement pur. Ne pouvant entrer dans le détail, nous signalerons seulement les particularités suivantes. Nous avons déjà signalé les manuscrits vieux latins pour un écrit, et Vulgate pour d'autres.

Il faut mettre à part les codex gréco-latins, D *d*, pour les évangiles et les Actes ; E *e* pour les Actes ; D^2 d^2, E e^3, F^2 f^2, G^3 g^3, pour les épîtres pauliniennes, dont le texte latin a été influencé par le texte grec, sauf cependant d^2. Comme manuscrits de textes mélangés, citons le codex Colbertinus, le codex Sangermanensis, le codex Rehdigeranus, le Sangallensis, le codex *p* des Actes, le Palimpsestus Bobiensis, *s*. Nous signalerons plus loin les manuscrits de la Vulgate qui ont des traces de leçons vieilles latines.

Discussion des faits. — Nous venons de catalo-

1. *Op. cit.* p. 8.

guer trois types différents de versions vieilles latines. un type africain, un européen et un italien. Nous nous sommes même demandé si ces types ne pourraient pas être encore subdivisés en sous-types, c'est-à-dire si chacun d'entre eux n'offre pas des textes trop divergents pour être ramenés à un seul. De là suit nécessairement la question suivante :

Est-ce que ces types reproduisent une version primitive originale, dont ils seraient des recensions différentes ou bien est-ce que chacun d'eux représente une traduction indépendante? En d'autres termes, y a-t-il eu primitivement une ou plusieurs versions latines originales? Il n'est pas question de savoir s'il y a eu une version officielle latine une ou multiple; en ces temps primitifs, l'autorité ecclésiastique n'intervenait pas pour déclarer que tel ou tel texte devait être accepté. La question porte sur les versions vieilles latines, dont nous constatons l'existence vers le commencement du IIIe siècle.

Les spécialistes sont en désaccord sur la réponse à donner. Les uns, Sabatier, Bianchini, Vercellone, Tischendorf, Scrivener-White, soutiennent qu'il n'y eut primitivement qu'une version latine qui, corrigée ou altérée, s'est reproduite en plusieurs types différents. D'autres, au contraire, Gams, Rönsch, Ziegler, Nestle, Kaulen, von Soden, Delisle, Robert, Gaston Paris, Monceaux, Méchineau, croient à l'existence de plusieurs versions latines indépendantes les unes des autres. Gregory[1] prend une position intermédiaire ou plutôt indécise. Il présume qu'un prêtre ou un diacre a pu écrire une traduction latine des passages des Écritures qu'il devait lire dans les assemblées du culte; mais en dépit de l'existence de ces travaux partiels, il vint un

1. *Einleitung in das Neue Testament*, p. 518, 519, Leipzig, 1905.

temps où une seule traduction complète a vu le jour en un endroit ou que deux ou trois traductions ont vu le jour à la même époque et dans différentes provinces. Et plus loin, il ajoute : « C'est dans l'Afrique du nord que probablement la première traduction latine a été faite. Elle a dû être portée de bonne heure à Rome et dans le nord de l'Italie, et, s'il n'existait pas déjà là une traduction latine, le clergé de ces provinces a accepté avec empressement ce texte africain et l'a corrigé en y introduisant des expressions provinciales et y a même changé tout ce qui n'était pas en accord avec les textes dont il avait coutume de se servir. »

Les deux spécialistes qui ont étudié de plus près la question, Hort et Sanday, déclarent qu'ils ne peuvent pas se prononcer. Kenyon les suit et nous avouons que nous en faisons autant, tout en estimant très probable l'opinion qui soutient l'indépendance des versions africaine et européenne ; l'italienne dépend de l'européenne.

Cependant, examinons les arguments mis en avant par les tenants des deux opinions. Il y a lieu tout d'abord de rapporter ce que les anciens écrivains ont dit à ce sujet. Tertullien[1] semble faire allusion à plusieurs traductions latines : « Quidam enim de graeco interpretantes, non recogitata differentia nec curata proprietate verborum pro afflatu spiritum ponunt. »

Il en est de même de saint Hilaire de Poitiers[2] : « Aliqui translatores nostri ; latini quidem interpretes transtulerunt. » Saint Ambroise[3] examine les traductions divergentes de certains passages. Saint Jérôme[4]

1. *Adv. Marcionem*, II, 9.
2. *In Ps.* LIV, 1.
3. *In Ps.* XXXVI, 56.
4. *Epistula ad Damasum*, placée comme préface de la Vulgate.

parle aussi de traducteurs multiples. Après avoir remarqué que pour les manuscrits latins il y a autant de leçons divergentes que de codex, il ajoute : Sin autem veritas est quaerenda de pluribus, cur non ad graecam originem revertantes ea quae vel a vitiosis interpretibus male edita? Ces paroles semblent indiquer des variantes dues aux traducteurs, car il parle ensuite de celles qui proviennent des copistes : « vel a librariis dormitantibus aut addita sunt aut mutata ».

Saint Augustin est plus explicite sur cette question de la pluralité des versions latines; c'est par elle qu'il explique les divergences des textes. Il parle de l'infinie variété des traducteurs latins : « latinorum interpretum infinita varietas ». Et un peu plus loin, il ajoute : « Qui enim Scripturas ex hebraea lingua in graecam verterunt, numerari possunt, latini autem interpretes nullo modo. Ut enim cuique primis fidei temporibus in manus venit codex graecus, et aliquantulum facultatis sibi utriusque linguae habere videbatur ausus est interpretari. » Et il constate que cette multiplicité de traductions a eu un heureux résultat pour l'explication du texte parce qu'elles nous apprennent les diverses façons dont on a compris le texte : « Plurimum hic quoque juvat interpretum numerositas collatis codicibus inspecta atque discussa » et il nous dit ensuite quelle est de ces traductions celle qu'il préfère : « In ipsis autem interpretationibus Itala ceteris praeferatur, nam est verborum tenacior cum perspicuitate sententiae[1]. »

Nous reconnaissons que ces textes paraissent affirmer l'existence de traductions latines différentes; mais ne pourrait-on pas croire qu'ils font allusion seulement à une situation qu'on pourrait exposer de la façon suivante? A l'origine, beaucoup de chrétiens de culture

1. *De Doctrina Christiana*, II, 11.

gréco-latine traduisirent des parties des Écritures ; de plus, dans les assemblées chrétiennes, on traduisait pour le peuple les péricopes liturgiques et, du fait des traducteurs oraux différents, s'introduisirent dans l'explication traditionnelle des textes des interprétations différentes dans un même pays et surtout de région à région. De plus, nous avons vu que la première version latine d'origine africaine a pu être modifiée lorsqu'elle fut portée en Italie et en Gaule pour l'adapter aux interprétations, à la façon de s'exprimer de ces divers pays. De là ont pu provenir de si nombreuses variantes que les écrivains cités précédemment ont pu conclure à des traductions différentes.

Il nous semble donc que c'est à l'étude des documents qu'il faut nous reporter pour résoudre la question. Afin d'établir la courbe des divergences, nous allons comparer d'abord un même passage dans deux manuscrits de type différent : le Bobiensis, de recension africaine et le Vercellensis, de recension européenne, puis nous comparerons des manuscrits de même type pour voir si les différences sont aussi profondes que pour les précédents.

Codex Bobiensis, Mc, VIII, 22-26.	*Codex Vercellensis, Mc*, VIII, 22-26.
Sed veniunt in *Bethsaida* et *adferunt ad eum* caecum *et obsecrarunt* ut eum tangeret et adprehensa manu caeci produxit illum extra *castellum* et *spuens* in oculos ejus *superposuit* manus et interroga... eum *si* videret aliquid et *susp...iens dixit*	Et *venerunt* in *Bethania* et *offerunt ei* caecum *deprecantes illum* ut eum tangeret. Et adprehensa manu caeci produxit illum extra *municipium* et *expuens* in oculos ejus *imposuit illi* manus et interrogabat eum *an* aliquid videret. Et *respiciens ait :* Video

video homines *quasi* arbores ambulantes *et iterum imposuit manus* super oculos ejus et *vidit et restitutus* est ut videret *lucide* et dimisit illum in domum *ejus* dicens : *nemini dixeris in castello.*

homines *veluti* arbores ambulantes. *Deinceps imponens manum* super oculos ejus et *fecit illum videre et curatus* est; *ita* ut videret *clare omnia.* Et dimisit illum in domum *suam,* dicens : *Vade domi aput te et ne in municipio intres, nec cuiquam dicas.*

Le texte le plus long, le Vercellensis, a quatre-vingts mots, dont quarante et un seulement lui sont communs avec le Bobiensis. On a donc la moitié des mots traduits différemment. Si l'on compare le texte du Vercellensis avec celui du Bobiensis, dont il pourraît être, d'après quelques critiques, une recension, on constate que sa phrase latine est moins correcte. De plus, les dernières lignes supposent un texte grec différent; les dernières paroles du Seigneur sont paraphrasées. Deux variantes du Bobiensis, Bethsaïda et vidit, traduisent exactement le texte grec, tandis que les autres versions latines s'en éloignent.

Une comparaison de textes qui, dit-on, sont une recension les uns des autres nous indiquera peut-être la conclusion à tirer. Prenons des textes de type européen, le Vercellensis et le Veronensis.

Vercellensis, *Mc,* VIII, 22-26.

Et venerunt *in* Bethania et *offerunt* ei caecum *deprecantes illum*, ut *eum* tangeret. Et, *adprehensa manu* caeci, *produxit il-*

Veronensis, *Mc,* VIII, 22-26.

Et venerunt Bethaniam et *adferunt* ei caecum et *rogaverunt* eum ut *illum* tangeret. Et *adprehendit manum* caeci et *duxit eum*

lum extra *municipium ;* et expuens in oculos ejus, *imposuit* illi *manus*, *et* interrogabat *eum an* aliquid videret. Et *respiciens* ait : Video homines *veluti* arbores ambulantes. *Deinceps imponens manum* super oculos ejus et *fecit illum* videre et *curatus* est; ita ut videret clare omnia. Et dimisit illum in domum suam dicens : Vade *domi aput te* et *ne* in *municipio intres*, *nec cuiquam dicas.*

extra *vicum,* expuens in oculos ejus et, *impositis manibus* illi, interrogabat *illum si* aliquid videret. Et *aspiciens* ait : Video homines *velut* arbores ambulantes. *Et iterum imposuit manus* super oculos ejus, et, *impositis manibus, coepit* videre *et restitutus* est ita ut videret clare omnia. Et dimisit ilum *in* domum suam dicens : Vade *in domum tuam* et *si* in *vico introieris nemini dixeris.*

Les divergences de mots sont de 30, moins nombreuses que pour les textes comparés précédemment. Elles offrent des particularités remarquables. Plusieurs fois, la tournure de la phrase est changée et dans les dernières lignes, le Veronensis devait traduire un autre texte grec que le Vercellensis. Quelquefois même, le Veronensis adopte la leçon du Bobiensis. Il faut donc supposer, si l'on refuse d'admettre que le traducteur du Veronensis est différent de celui du Vercellensis, que le copiste du Veronensis a corrigé le texte du Vercellensis et, de fait, son texte est meilleur, sans être d'une bien meilleure latinité.

Continuons nos comparaisons en mettant en parallèle deux textes que l'on dit de type différent : le Veronensis, de type européen et le Brixianus, de type italien.

Veronensis, *Mc,* VIII, 22-26.

Et venerunt Bethaniam et *adferunt* ei caecum *et rogaverunt* eum ut illum tangeret. Et *adprehendit* manum caeci et *duxit* eum extra *vicum,* expuens in oculos ejus *et* impositis manibus *illi, interrogabat illum* si aliquid videret. Et aspiciens ait : Video homines velut arbores ambulantes. *Et* iterum imposuit manus super oculos ejus et, *impositis manibus, coepit* videre et restitutus est ita ut videret clare omnia. Et dimisit *illum* in domum suam dicens : Vade in domum tuam et si in *vico* introieris nemini dixeris.

Brixianus, *Mc,* VIII, 22-26.

Et venerunt in Bethania et *obtulerunt* ei caecum, et *rogabant* eum ut illum tangeret. Et *adprehendens* manum caeci *eduxit* eum *foras* extra *castellum*, *et* expuens in oculos ejus, impositis manibus *suis interrogavit eum* si aliquid videret. Et aspiciens ait : Video homines velut arbores ambulantes. *Deinde* iterum imposuit manus super oculos ejus et *fecit eum* videre et restitutus est ita ut videret omnia clare. Et dimisit *eum* in domum suam dicens : Vade in domum tuam et si in *castella* introieris nemini dixeris.

Les divergences de mots sont moins nombreuses, n'étant plus que de 16; elles auraient cependant été plus nombreuses si nous avions comparé le Brixianus avec le Vercellensis. Il semble qu'on peut conclure que le Brixianus n'est qu'une recension du Veronensis, car les divergences sont toutes de forme, sauf une : fecit eum videre au lieu de coepit videre, variante qui se retrouve dans le Vercellensis. Tous les deux ont la même variante fautive : Bethaniam au lieu de Bethsaidam.

Comparons maintenant deux textes que nous sa-

vons être, le second la recension du premier : le Brixianus et la Vulgate. Rappelons que Burkitt ne croit pas que le Brixianus soit le meilleur texte italien ; d'après lui, il a été influencé par la version gothique.

Brixianus, *Mc*, VIII, 22-26.

Et *venerunt* in *Bethania* et *obtulerunt* ei caecum et rogabant eum ut illum tangeret. Et adprehendens manum caeci eduxit eum *foras* extra *castellum*, et expuens in oculos ejus, impositis manibus suis, interrogavit eum si aliquid videret. Et aspiciens ait : Video homines velut arbores ambulantes. Deinde iterum imposuit manus super oculos ejus et *fecit eum* videre et restitutus est ita ut videret omnia clare. Et *dimisit eum* in domum suam dicens : Vade in domum tuam et si in *castella* introieris nemini dixeris.

Vulgate, *Mc*, VIII, 22-26.

Et *veniunt Bethsaida* et *adducunt* ei caecum et rogabant eum ut illum tangeret. Et adprehendens manum caeci eduxit eum extra *vicum* et expuens in oculos ejus impositis manibus suis interrogavit eum si aliquid videret. Et aspiciens ait : Video homines velut arbores ambulantes. Deinde iterum imposuit manus super oculos ejus et *coepit* videre et restitutus est ita ut videret clare omnia. Et *misit* illum in domum suam dicens : Vade in domum tuam et si in *vicum* introieris nemini dixeris.

Les divergences de mots entre les deux textes ne sont plus que de 9 et presque toutes de forme, sauf deux : Bethsaida au lieu de Bethania et coepit videre au lieu de fecit eum videre, deux bonnes leçons dont la première a pu être empruntée par saint Jérôme au texte grec ou au Bobiensis, et la seconde au Veronensis,

tandis que le Brixianus reproduisait les deux mauvaises leçons du Vercellensis.

Les conclusions à tirer de ces comparaisons ne peuvent être que conjecturales. Entre le Bobiensis, africain, et le Vercellensis, européen, les différences sont telles qu'il semble impossible que l'un dépende de l'autre. Cependant, on doit supposer, d'après Hoskier, qu'ils proviennent d'une même version ancienne, car il y a entre eux des points de repère. Mais entre le Vercellensis et le Veronensis, tous deux européens, il y a aussi des divergences qui font supposer que le second ne vient pas du premier, non plus que du Bobiensis, bien qu'il ait avec lui des affinités; il a dû y avoir un texte intermédiaire entre le Vercellensis et le Veronensis. Cette impression, il est vrai, ne se maintient pas quand on compare d'autres passages de ces deux manuscrits. Entre le Veronensis ou le Vercellensis, tous deux européens, et le Brixianus, italien, il y a dépendance tantôt avec l'un tantôt avec l'autre. Bref, ces divers manuscrits ne sont pas la copie servile l'un de l'autre; ils ont subi des influences que nous ne distinguons pas.

Il semble que l'on peut constater deux traductions différentes, une africaine et une européenne, mais sur quelques points dépendance de la seconde à la première. Et quelquefois cette dépendance est inexplicable, à moins de supposer que les deux traducteurs lisaient le même texte grec fautif. Ainsi, *Mc*, IX, 15, nous lisons : gaudentes, dans Bobiensis, Veronensis et les autres manuscrits vieux latins, ***c d ff² i***, lequel traduit χαίροντες, mauvaise leçon qu'on trouve dans le codex de Bèze, au lieu de τρέχοντες, traduit par accurentes, dans le Brixianus et la Vulgate. Le Veronensis a cadentes, qui nous paraît être une mauvaise lecture de gaudentes. Dans ces conditions, il faudrait croire qu'on

avait en Occident le même texte grec, ce qui est inadmissible, étant donné les divergences entre les versions de type africain et celles de type européen, qui supposent, croit-on, un texte grec différent provenant, il est vrai, d'un même archétype.

Cette supposition est le principe de solution de la question. Est-ce que les trois types que nous avons catalogués ont chacun à leur base un texte grec différent? La question est résolue pour ce qui concerne les versions du type européen et celles du type italien. Les secondes sont une recension des premières. Reste à comparer les versions de type africain et celles de type européen.

Si nous mettons en parallèle le texte latin du codex de Bèze, *d*, du Vercellensis **a**, du Veronensis *b*, de type européen et le texte du Bobiensis, *k*, de type africain, nous obtenons les résultats suivants :

Mc, VIII, 22 : sed, ***k***; et, ***a b d***; veniunt, ***k d***, venerunt, ***a b***; in, ***a***, Bethsaidam, ***k***, Bethaniam, ***a b d***; adferunt, ***k b a***, offerunt, ***a***; ad eum, ***k***; et, ***a b d***; et obsecrarunt, ***k***, rogaverunt, ***b a***, deprecantes illum, ***a***.

Pour les versets 22[b], 23, 24, 25[b], les divergences sont de forme.

25[b], et vidit et restitutus est, ***k***, coepit videre et restitutus est, ***b d***; et fecit illum videre et curatus est, ***a***.

26[b], nemini dixeris in castello, ***k***, vade in domum tuam et nemini dixeris in vico, ***d***, vade domi aput te et ne in municipio intres, nec cuiquam dicas, ***a***, vade in domum tuam et si in vico introieris nemini dixeris, ***b***.

Outre la variante, Bethsaidam et Bethania, qui est manifestement une erreur de copiste, mais qui doit être ancienne, puisqu'elle se trouve dans les trois manuscrits européens et encore dans le Corbeiensis, le Vindobonensis et le Brixianus, nous avons ϟ 26[b] une

variante importante : *k* et *d* peuvent provenir d'un même texte grec, et *a b* peut-être aussi d'un même texte, mais il est difficile de croire que *a b* viennent de *k d*, ou ont le même archétype grec que *k a*. On remarquera le rapport plus proche de *d* avec *k*, ce qui pourrait faire supposer que le codex de Bèze serait intermédiaire entre le texte africain et l'européen.

Si nous examinons les comparaisons qu'a établies Nestle sur *Lc*, XXIV, 4, 5, 11, 13 entre les codex *a b c d e f* et Vulgate *Vg*, nous constatons que les divergences sont seulement de forme, et telles qu'on les rencontre dans les manuscrits grecs; la seule à relever est la suivante : ℣ 5. Timore autem adprehensae inclinantes faciem ad terram *a*, eum timerent autem et declinarent vultum in terram, *b e f Vg*, conterritae autem inclinaverunt faciem in terram; *c*; in timore autem factae inclinaverunt vultus suos in terra, *d*. Il n'est pas nécessaire de supposer des archétypes grecs différents pour expliquer ces variantes.

De ces faits on ne peut déduire qu'à la base des différentes versions latines il y a eu des archétypes grecs de type différent, mais, tout au plus, qu'il y a eu un seul archétype grec, duquel dépendraient le texte grec du codex de Bèze, mais altéré, et peut-être d'autres manuscrits grecs, altérés aussi, sur lesquels auraient été faites les versions latines. Cette hypothèse deviendrait plus probable si l'on admettait qu'il y a eu primitivement des manuscrits bilingues dont nous avons conservé deux exemplaires pour les évangiles : le codex de Bèze et le Sangallensis Δ, quatre pour les épîtres de saint Paul : D E F G et deux des Actes : le codex de Bèze et le Laudianus.

Ce qui devrait encore faire supposer que toutes les variantes des versions latines proviennent d'un même archétype grec, c'est le fait que la plupart de ces

variantes se retrouvent dans les vieilles syriaques. Or, on ne peut croire que les versions latines dépendent des syriaques ou inversement; donc, leurs variantes communes doivent provenir d'un même archétype grec. On pourrait supposer, il est vrai, que les versions latines et syriaques dépendent d'un Diatessaron, traduit en latin et en syriaque; mais l'existence de ce Diatessaron n'est affirmée par aucun document. Remarquons de plus que ces mêmes variantes se retrouvent encore, comme nous le verrons plus loin, dans saint Irénée, Marcion et saint Justin qui, eux aussi, ont dû les emprunter à un même texte grec. Donc, les versions vieilles latines proviennent d'un archétype grec et les variantes se sont produites par le fait de traductions différentes de ce type, ou par la corruption des textes latins.

Il semble que ces versions ont été au moins au nombre de deux, et que les écrits du Nouveau Testament ont été traduits par divers écrivains. C'est ce qu'essaie de démontrer Nestle [1]. Il croit que, dans le codex de Bèze, le texte de Matthieu, de Marc et de Luc ont eu chacun leur traducteur particulier. Ainsi, le traducteur de Marc n'emploie jamais le terme crucifigere en un seul mot : il traduit σταύρωσον par cruci adfige eum, cruci adfigeretur ou bien ut cruci figerent, tandis que dans Matthieu et Luc nous avons crucifigere en un seul mot. Les traducteurs du Vercellensis et du Bobiensis ne sont pas non plus les mêmes. Si l'on examine la traduction des termes tels que : ἀρχιερεύς, κώμη, λέγω (traduit : aio, inquio, dico), ὡς (traduit : velut, quasi, tanquam), on constate que les traducteurs des évangiles sont différents.

1. *Von den lateinischen Uebersetzern der Evangelien*, dans *Zeitschr. f. die neutest. Wissenschaft*, XIII Band, p. 88. Giessen, 1912.

De l'ensemble des faits que nous venons d'exposer, on peut dégager les conclusions suivantes qui paraissent probables, bien qu'il ne soit pas impossible d'en soutenir d'autres. La première traduction latine du Nouveau Testament a été faite en Afrique, probablement vers la fin du IIe siècle ; on ne peut cependant la constater dans les documents que vers l'an 220. Il existait à la même époque sur le continent une autre traduction latine, qu'on a qualifiée d'européenne et qui, primitivement ou plus tard, a subi l'influence de la version africaine, laquelle fut aussi, de son côté, contaminée par la version européenne. Cette version européenne a été altérée dans les diverses provinces de l'empire et nous en avons certainement une recension dans les textes italiens. Ces versions africaine et européenne proviennent de manuscrits grecs qui possédaient chacun leurs leçons particulières, mais qui dépendaient d'un même archétype grec.

II. — LA VULGATE DE SAINT JÉROME

Histoire du nom « Vulgate ». — Ce terme a tout d'abord désigné la traduction des Septante ; c'est dans ce sens que l'emploient saint Jérôme et saint Augustin : « Hoc juxta Septuaginta interpretes, dit le premier [1], diximus, quorum editio in toto orbe vulgata est ». Et ailleurs [2] : « In editione vulgata dupliciter legimus : quidam enim codices habent δηλοί εἰσιν, hoc est manifesti sunt, alii δειλαῖοί εἰσιν, hoc est meticulosi sive miseri sunt. » « Fiunt anni, dit le second [3], a diluvio usque ad Abraham MLXXII secundum vulgatam

1. *Com. in Isaiam*, LXV, 20.
2. *Com. in Oseam*, VII, 13.
De Civitate Dei, l. XVI, c. 10.

editionem hoc est interpretum LXX. » Vulgata editio serait donc la traduction de κοινὴ ἔκδοσις, terme qui, chez les auteurs grecs, Origène, saint Basile, désigne la version des Septante. Saint Jérôme le dit très nettement : « Editio vulgata, quae graece κοινή dicitur, et in toto orbe diversa est. »

Saint Jérôme l'emploie aussi pour désigner la version qui n'a pas reçu les signes et les corrections hexaplaires [1] : « Illud breviter admoneo, ut sciatis aliam esse editionem, quam Origenes et Caesariensis Eusebius Graeciae translatores κοινήν, id est communem appellant atque Vulgatam, et a plerisque nunc Λουκιανός dicitur ; aliam Septuaginta interpretum, quae in ἑξαπλοῖς codicibus reperitur, et a nobis in latinum sermonem fideliter versa est et Jerosolymae atque in orientis ecclesiis decantatur... Κοινή autem ista, hoc est communis editio, ipsa est quae et Septuaginta, sed hoc interest inter utramque quod κοινή pro locis et temporibus et pro voluntate scriptorum vetus corrupta editio est ; ea autem quae habetur in ἑξαπλοῖς et quem nos vertimus, ipsa est quae in eruditorum libris incorrupta et immaculata Septuaginta interpretum translatio reservata. »

Il semble que saint Jérôme a appelé aussi « Vulgata editio » la vieille version latine de l'Ancien Testament, parce qu'elle était une traduction des Septante : « Miror, dit-il [2], quomodo vulgata editio... testimonium alia interpretatione subverterit : Congregabor et glorificabor coram Domino... Illud autem quod in LXX legitur : Congregabor et glorificabor coram Domino. » Il est très naturel que le nom de l'original, les Septante, ait passé à sa traduction latine.

1. *Epist.* CVI *ad Suniam et Fretelam*, § 2.
2. *Com. in Isaiam*, XLIX, 5.

Nous n'avons pas d'exemple que ce terme ait été appliqué à une version latine en dehors de son rapport avec le texte grec des Septante. Lorsque saint Jérôme parle d'une version latine des Écritures, il se sert plutôt des termes : in latino, latinus interpres, apud latinos, et quand il mentionne la sienne il dit nos, nostra interpretatio. Mais comme sa traduction remplaça peu à peu la version traduite des Septante, le terme qui désignait celle-ci passa naturellement à la sienne, mais ce changement se fit très lentement. Même au moyen âge, la dénomination Vulgata editio était encore employée pour désigner les Septante, et la version de saint Jérôme était ordinairement désignée par les termes suivants : translatio emendatior [recens, nova, posterior, hebraica], translatio quam tenet [quam recipit] Romana ecclesia, editio nostra, codices nostri. Roger Bacon, 1214-1294, emploie encore « Vulgata editio » pour désigner les Septante en opposition avec la traduction de saint Jérôme : « Quare cum translatio Ieronymi evacuavit translationem vulgatam LXX et similiter Theodotionis, ut certum est omnibus, oportet quod Biblia qua utimur sit translatio Ieronymi [1]. »

C'est cependant dans Roger Bacon que l'on trouve, dit-on, le terme de « Vulgata » appliqué pour la première fois à la version de saint Jérôme. Mais les textes que l'on apporte pour établir cette proposition sont peu convaincants. Celui qui paraît le plus clair est le suivant : « Nam pro majori parte [textus] est corruptus in exemplari vulgato, quod est parisiensi [2]. » Mais, comme le fait remarquer Gregory [3], le terme est appliqué à l'exemplaire parisien qui est répandu, vulgatus.

1. Cf. Hody, *De Bibliorum textibus*, Oxonii, 1705, p. 425.
2. Rogeri Bacon *Opera*, London, 1859, I, p. 92.
3. *Op. cit.* p. 616.

Il nous semble cependant que par le terme Vulgata Érasme [1] a désigné la version que nous appelons de ce nom, quand il écrit : « Vulgata novi testamenti editio, Hieronymi non est. » En effet, le Nouveau Testament de notre Vulgate n'est pas de saint Jérôme, puisqu'il n'en a été que le correcteur, ainsi que nous le dirons plus loin.

Quoi qu'il en soit, ce terme Vulgate a été consacré par le Concile de Trente pour désigner la version de saint Jérôme, lorsqu'il a dit en parlant de celle-ci : Insuper eadem sacrosancta Synodus considerans non parum utilitatis accedere posse ecclesiae Dei, si ex omnibus Latinis editionibus quae circumferuntur sacrorum librorum, quaenam pro authentica habenda sit, innotescit, statuit et declarat, ut haec ipsa vetus et Vulgata editio, quae longo tot saeculorum usu in ipsa ecclesia probata est, in publicis lectionibus, disputationibus, praedicationibus et expositionibus pro authentica habeatur, et ut nemo illam rejicere quovis praetextu audeat vel praesumat. »

Quoi qu'on en ait dit, cette « vetus et Vulgata editio » était bien la version de saint Jérôme, non telle qu'elle était sorti de ses mains, mais telle qu'elle était lue dans l'Église chrétienne. Depuis lors, ce terme « la Vulgate » a été réservé pour désigner cette version déclarée seule authentique par le concile de Trente.

Raison d'être et but de la revision des vieilles versions latines. — Jusque vers la fin du IVe siècle, il n'existait pas de version latine officielle des saintes Écritures. Au fur et à mesure que se multipliaient les copies du texte s'accroissait le nombre des variantes. C'est de saint Jérôme lui-même que nous apprenons

1. 2e édition de son *Nouveau Testament* 1519, dans son *Apologia*, p. 64.

cet état de choses. Dans sa préface au pape Damase sur les évangiles, il constate qu'on ne sait où trouver le vrai texte : « Si enim latinis exemplaribus fides est adhibenda; respondeant quibus : tot enim sunt exemplaria pene quot codices. Sin autem veritas est quaerenda de pluribus : cum non ad graecam originem revertentes, ea quae vel a vitiosis interpretibus male reddita, vel a praesumptoribus imperitis emendata perversius, vel a librariis dormitantibus aut addita sunt, aut mutata corrigimus [1]? » Saint Augustin a constaté aussi, ainsi que nous l'avons déjà dit, l'infinie variété des traducteurs latins, et les Juifs eux-mêmes se moquaient des leçons divergentes des versions latines.

Il était nécessaire de corriger ces défectuosités du texte des Écritures et d'obtenir un texte unique, comme le dit très bien saint Jérôme : Hoc (Novum Testamentum) cum in nostro sermone discordat et diversos rivulorum transites ducit, uno de fonte quaerendum est.

Le pape Damase chargea, probablement en 382, saint Jérôme de faire une nouvelle version latine des saintes Écritures. Si nous en jugeons par sa lettre au pape, saint Jérôme avait seulement à reviser le Nouveau Testament : « Novum opus, écrit-il, me facere cogis ex veteri, ut post exemplaria Scripturarum toto orbe dispersa, quasi quidem arbiter sedeam : et quia inter se variant, quae sint illa quae cum graeca consentiant veritate, decernam. » La revision des évangiles fut faite en 383; celle des autres livres du Nouveau Testament en 384-385.

Nature et méthode de la revision de saint Jérôme. — Saint Jérôme [2] nous expose lui-même quel a

1. *Ad Damasum* : En tête des éditions de la Vulgate.
2. *Praef. ad Damasum.*

été son travail : « Codicum graecorum emendata collatione, sed veterum, quae (evangelia) ne multum a lectionis latinae consuetudine discreparent, ita calamo temperavimus, ut his tantum quae sensum videbantur mutare correctis, reliqua manere pateremur ut fuerat. » Il a donc simplement fait une revision du Nouveau Testament. Ce genre de travail n'était pas une nouveauté, car en admettant que le texte européen n'est pas une revision du texte africain, mais une traduction indépendante, il est certain que le texte italien est une revision de l'européen, qui corrige le texte pour en rendre la latinité moins rude et pour conformer le texte latin aux textes grecs de type syrien. Le codex Brixianus serait (Wordsworth) le meilleur représentant de cette revision; Saint Jérôme l'a connu et en a fait la base de la sienne; son texte latin des évangiles se rapproche beaucoup de celui du Brixianus, d'après Wordsworth, ou de celui du Veronensis, d'après Burkitt, ou du Vercellensis, d'après Souter. La question aurait besoin d'être étudiée de nouveau, car les codex Veronensis et Vercellensis sont de type plus ancien que le Brixianus. Examinons quelle a été l'étendue de la revision de saint Jérôme.

Le travail n'a pas été le même pour les évangiles que pour le reste du Nouveau Testament. « Pour les évangiles la revision a été complète dans les deux premiers évangiles et dans la première partie du troisième. Dans la seconde partie de saint Luc et dans les premiers chapitres de saint Jean, saint Jérôme s'est borné à corriger le style et il a gardé les leçons du Brixianus. Dans le reste du IVe évangile il a suivi une voie moyenne[1]. » La revision a porté sur la langue, sur les traductions insuffisantes et sur les interpolations de la

1. Mangenot, article *Vulgate* dans le *Dictionnaire de la Bible* de Vigouroux, t. V (le vol. n'a pas encore paru), Paris, 1912.

vieille version latine. Il est inutile de nous arrêter sur les corrections grammaticales qui sont de pure forme. En voici cependant quelques exemples : *Mt*, V, 7 : ipsi misericordiam consequentur au lieu de ipsis miserebitur Deus; 11 : propter me — propter justitiam; 22 : fratri suo — fratri suo sine causa; 25 : es in via cum eo — es cum illo in ira; 29 : mittatur in gehennam — eat in gehennam; 43 : odio habebis — odies. Examinons plutôt comment saint Jérôme s'est comporté vis-à-vis des témoins de son texte. Ils sont divers et peuvent être catalogués sous trois chefs : textes grecs, textes latins, textes de type inconnu.

1° Saint Jérôme a utilisé principalement des textes grecs du même type que le Sinaiticus et le Vaticanus. D'après ceux-ci il corrigea les textes vieux latins dans de nombreux passages qu'on trouvera relevés dans Wordsworth-White [1]. En voici quelques-uns : nisi ob fornicationem, au lieu de nisi ob causam fornicationis, *Mt*, XIX, 9; justificata est sapientia a filiis suis, au lieu de ab operibus suis, *Mt*, XI, 19; sedere fecerunt, au lieu de sedebat, *Mt*, XXI, 7; virtutes tales quae per manus ejus efficiuntur, au lieu de virtutes tales quae per labia, *Mc*, VI, 2; licet dari, au lieu de dic ergo nobis si licet, *Mc*, XII, 14; ut venirent, au lieu de venite, *Lc*, XIV, 17; credentes, au lieu de non credentes, *Jn*, VI, 64; patrem, au lieu de patrem meum, *Jn*, VIII, 38. Il a supprimé sine causa, *Mt*, V, 22; neque quid bibatis, *Mt*, VI, 25; sicut dixi vobis, *Jn*, X, 26.

Il a adopté contre les versions latines récentes la leçon des plus anciennes versions latines, soutenue par les codex Sinaiticus et Vaticanus : justitiam, *Mt*, VI, 1, au lieu de eleemosynam; quid me interrogas de bono,

1. *Nouum Testamentum latine*, p. 665.

XIX, 17, au lieu de quid me dicis bonum; fratres tui, sans l'addition de sorores tuae, *Mc*, III, 32; in testimonium illis, sans addition, *Mc*, VI, 11; Jesum, sans addition, *Jn*, V, 16; et veniebant ad eum, *Jn*, XIX, 3.

Quelquefois cependant saint Jérôme s'accorde avec les textes grecs et latins récents contre les textes anciens. Il ajoute : et qui dimissam duxerit moechatur, *Mt*, XIX, 9; hic calix, *Mt*, XXVI, 42; in die a septies, *Lc*, XVII, 4; quotidie, *Lc*, IX, 23; quia vado ad patrem, *Jn*, XVI, 16; qui ante me factus est, *Jn*, I, 27. Il a admis les ℣ 2 et 3 de *Mt*, XVI; Facto vespere dicitis : Serenum erit, etc. absents de ℵBVXΓ, mais admis par CDGH, etc. et les vieilles latines. Il suit ensuite les textes grecs récents contre le Sinaiticus et le Vaticanus et le codex Brixianus.

2° En quelques passages il adopte la leçon des vieilles versions latines contre les textes grecs : unus est bonus Deus, *Mt*, XIX, 17; in locum desertum qui est Bethsaida, *Lc*, IX, 10. La plupart des corrections sont de pure forme : in zona au lieu de in zonam; sequentibus se turbis au lieu de sequenti se turbae ou sequenti populo; cogitationes — cogitationem; hora — die; Hierosolyma — Hierusalem; ne pereant — ne quid pereat.

3° Enfin, saint Jérôme a suivi quelquefois contre les témoins que nous avons, des textes grecs que nous ne connaissons pas : *Mt*, XXVII, 55, après mulieres multae longe, il omet videntes ou aspicientes; *Mc*, XII, 29, Deus unus est au lieu de Dominus unus est; *Lc*, IX, 44, in cordibus vestris au lieu de in auribus vestris; *Jn*, XXI, 16, agnos meos, au lieu de oves meas. En outre, on peut supposer que saint Jérôme a quelquefois introduit des variantes qui ne sont soutenues par aucun texte grec. Ainsi il nous apprend que *Jn*, X, 16, ovile au lieu de grex est sa traduction.

Il a supprimé la plupart des interpolations occiden-

tales : *Mt*, III, 15, le feu sur le Jourdain lors du baptême du Christ; *Mt*, XX, 28, cherchez de petit à devenir grand; *Jn*, VI, 56, le corps du Fils de l'homme comme pain de vie, et d'autres interpolations moins importantes : *Mt*, XX, 28; *Mc*, I, 3, 7, 8; IV, 19, XVI, 4; *Lc*, VIII, 48; IX, 43, 50; XI, 36; XII, 38; XXIII, 48, etc. Il n'a pas admis la doxologie de la fin du Pater, *Mt*, VI, 13, que l'on trouve dans les manuscrits grecs, EG KLW, etc., dans les vieux latins *fgq* et la Didachè.

On pourra se rendre compte du travail de saint Jérôme en comparant la Vulgate avec le texte du Brixianus qui a été, croit-on, la base de sa revision. Voici les différences qu'on peut relever sur un chapitre pris au hasard. Le premier texte est celui de la Vulgate, le second celui du Brixianus. *Mt*, VII : metietur — remetietur; trabem in oculo tuo — in oculo tuo trabem; trabes — trabis; mittatis — miseritis; forte — quando; disrumpant — dirumpant; invenit — inveniet; porriget — porrigit; petet — petit; porriget — porrigit; bona dare — bona data dare; et vos — sic et vos; eis — illis; attendite — adtendite autem; tribulis — tribolis; omnis — ommis enim; exciditur — excidetur; mittitur — mittetur; intrabit — intravit; in regnum — in regno; dicent mihi — mihi dicunt; nunquam — non; ea assimilabitur — eam similibo eum; inruerunt — inpegerunt; similis erit — similabitur; inruerunt — inpegerunt; fuit — facta.

Les divergences sont, on le voit, peu nombreuses; aussi a-t-on soutenu, Burkitt et Kaufmann, que le Brixianus était un manuscrit de la Vulgate avec quelques leçons vieilles latines qui lui seraient venues par l'entremise de la version gothique.

Établissons donc notre comparaison à l'aide d'un autre manuscrit de type italien, le Monacensis. *Mt*, VIII : cum autem descendisset — et descendente

eo; leprosus — leprosus quidam; cum — post haec; centurio — quidam centurio; potestate — potestate constitutus; quod — quia; ejicientur — ibunt; vade et — vade; in — ex; dimisit — remisit; daemonia habentes — daemoniacos; dicentem — dicentem quia; aegrotationes — egrimonia nostra; unus — quidam; sequar — sequor; et dicit — dicit; tabernacula — nidos ubi requiescant; reclinet — declinet; de discipulis ejus — discipulus; Jesus autem — at ipse; dimitte — sine; naviculam — navicula; accesserunt et suscitaverunt — accedentes suscitaverunt; salva — libera; dicit — ait; increpavit — imperavit; porro — illi autem; quia et — quod; mare — mari; in regionem — in regione; duo — duo homines; saevi — periculosi; clamaverunt — exclamaverunt; non longe — longe; pascens — pascentium; mitte — permitte nos ire; impetu — impetum; daemonia habuerant — daemonium habebant; obviam — in obviam.

Les corrections, on le voit, ne sont pas plus considérables pour le Monacensis que pour le Brixianus.

On s'est demandé si, outre les évangiles, saint Jérôme avait revisé aussi les autres livres du Nouveau Testament. Dans sa lettre au pape Damase, il ne parle que de la revision des évangiles; saint Augustin ne mentionne aussi que les évangiles dans sa lettre à saint Jérôme : « Proinde non parvas Deo gratias agimus de opere tuo quo Evangelium ex graeco interpretatus es [1]. » On doit penser cependant que saint Jérôme a revisé tout le Nouveau Testament, puisque le pape Damase lui avait demandé une revision de toutes les Écritures. Il nous affirme [2] d'ailleurs qu'il a fait le travail : « Novum Testamentum graecae fidei reddidi; Vetus

1. *Epist.* CIV, 6.
2. *De Viris ill.* CXXXV.

juxta hebraeam transtuli. » Dans sa lettre à Marcella, vers 385, il se justifie des accusations de ceux qui attaquent sa revision en citant trois passages des épîtres de saint Paul, dont il a amélioré les textes : *Rom.* XII, 11, Domino servientes au lieu de tempori servientes; I *Tim.* I, 15, fidelis sermo au lieu de humanus sermo; I *Tim.* V, 19, nisi sub duobus et tribus testibus. Si d'ailleurs l'on compare le texte de la Vulgate avec celui des manuscrits vieux latins ou des écrivains antérieurs à saint Jérôme, on constate de nombreuses traces de revision.

Pour les Actes des apôtres, saint Jérôme a amélioré le latin des vieilles versions; il l'a rendu plus correct et plus élégant. Voici quelques-unes de ses corrections : *Actes,* I, 4, convescens..., quam audistis per os meum au lieu de cum conversaretur cum illis..., quod audistis a me; I, 5, baptizabimini — tingemini; I, 7, dixit autem — at ille respondens dixit; I, 8, supervenientis Spiritus sancti in vos — superveniente Spiritu sancto in vos; VII, 38, verba vitae — eloquia viva; XIV, 15, nos mortales sumus similes vobis homines — nos similiter passibiles ut vos sumus homines; XXI, 5, et explicitis (expletis) diebus — cum autem factum explere nos dies; XXV, 16, ad abluenda crimina — de crimine.

Wordsworth et White[1] ont démontré que, de même que pour les évangiles, saint Jérôme s'était servi pour la revision des Actes de manuscrits que nous ne possédions plus, mais le plus souvent de manuscrits de la même famille que le Sinaiticus et le Vaticanus. Quelquefois, contre ceux-ci, il a suivi les manuscrits EH LP plus récents; par exemple, dans *Actes*, XX, 24, il adopte leur leçon : sed nihil horum vereor nec facio

1. *Nouum Testamentum*, II, p. XI.

animam pretiosiorem quam me. En outre, il a conservé contre les manuscrits ℵ B un certain nombre de leçons occidentales.

La revision des Actes est donc indéniable, bien que saint Jérôme ait laissé subsister un certain nombre de mauvaises leçons. Ainsi, *Actes,* XXVII, 13, cum sustulissent de Asson legebant Cretam, tandis que le grec porte : ἄραντες ἆσσον παρελέγοντο τὴν Κρήτην : levant l'ancre, ils côtoyèrent de plus près la Crète.

Nous constatons aussi que saint Jérôme a revisé les épîtres de saint Paul. En voici quelques exemples : *Rom.* I, 13, nolo autem au lieu de non autem arbitror; I, 15, quod in me promptum est — quod in me est promptus sum; I *Cor.* X, 4, consequente eos — sequenti se; *ib.* 7, idololatrae efficiamini — idolorum cultores efficiamur; *ib.* 21, participes esse — participare; II *Cor.* III, 18, a claritate in claritatem — de gloria in gloriam; *Gal.* III, 25, at ubi venit fides — veniente autem fide; *Phil.* II, 30, tradens animam suam — parabolatus de anima sua; I *Tim.* III, 12, qui filiis suis bene praesint — filios bene regente. Remarquons cependant que pour établir avec certitude cette revision des épîtres il faudrait examiner tous les témoins de l'ancienne version pour s'assurer que les leçons données comme hiéronymiennes ne s'y trouvent pas déjà.

Il semble d'ailleurs que la revision des épîtres pauliniennes a été peu attentive, car il subsiste dans le texte de la Vulgate quelques contre-sens : *Éph.* I, 23, on lit dans le texte grec : καὶ αὐτὸν ἔδωκεν κεφαλὴν ὑπὲρ πάντα τῇ ἐκκλησίᾳ et dans la Vulgate : et ipsum dedit caput supra omnem Ecclesiam. Mais est-ce bien le texte que saint Jérôme a laissé subsister? Dans l'editio minor du *Novum Testamentum latine* de Wordsworth-White, nous lisons : et ipsum dedit caput supra omnia

ecclesiae, traduction exacte du texte grec. *Col.* II, 20 : τί ὡς ζῶντες ἐν κόσμῳ δογματίζεσθε est traduit : quid adhuc tanquam viventes in mundo decernitis, c'est-à-dire pourquoi décrétez-vous, tandis que le sens est : pourquoi vous laissez-vous imposer une décision, un décret? *Éph.* V, 16 : Ἐξαγοραζόμενοι τὸν καιρόν, cherchant à saisir le temps, mettant à profit l'occasion, tandis que la Vulgate a : redimentes tempus.

En outre, en plusieurs passages le traducteur a méconnu le sens de la voix moyenne ; il semble que si saint Jérôme avait revisé de près les épîtres pauliniennes, il aurait corrigé ces inexactitudes et d'autres du même genre. La revision des évangiles a été exécutée avec beaucoup plus de soin.

La revision de l'épître de saint Jacques a été très profonde si nous en jugeons par la comparaison de la Vulgate et du seul manuscrit vieux latin que nous en avons, le Corbeiensis et des rares citations du Sessorianus et du Speculum. Voici quelques-unes des corrections du ch. I : cum in tentationibus variis incideritis au lieu de quando in varias tentationes incurritis ; patientia — sufferentia ; perfecti — consummati ; si quis autem vestrum indiget sapientiam — et si cui vestrum deest sapientia ; haesitans — dubitans ; movetur et circumfertur — fertur et defertur ; vir duplex animo — homo duplici corde ; exortus est enim sol cum ardore et arefecit fenum et flos ejus decidit et decor vultus ejus deperiit, ita et dives in itineribus suis marcescet — orietur enim sol cum aestu suo et siccat fenum et flos ejus cadit et dignitas faciei ipsius perit ; sic et locuples in actu suo marcescit.

Si l'on compare ce texte du Corbeiensis avec celui de la Vulgate, on constate que les divergences entre les deux sont aussi nombreuses que les ressemblances. Ce n'est donc pas le texte du Corbeiensis que saint Jérôme

a revisé; ce n'est pas non plus celui du Sessorianus pour la même raison. Ces textes sont vieux latins, mais ils ont dû subir une première revision avant saint Jérôme. Ou plutôt, saint Jérôme a revisé une version vieille latine indépendante du Corbeiensis. Cette version devait être analogue à celle dont nous avons des fragments dans le palimpseste Bobiensis, *s*. Les divergences avec la Vulgate sont peu nombreuses et peuvent provenir de la revision de saint Jérôme : petat pour postulet; assimiletur undae pour similis est fluctui; otiosa pour mortua; multi pour plures; aequus animo pour patientes et patienter. Il y a aussi quelques omissions[1].

Les mêmes questions se posent pour les autres épîtres catholiques et pour l'Apocalypse. A quel degré saint Jérôme a-t-il revisé la version italienne de ces écrits? La réponse est la même; sa revision a éte légère, surtout pour la IIe épître de Pierre, car plus que dans les autres écrits il a laissé subsister des inexactitudes ou des traductions tellement littérales qu'elles en deviennent inintelligibles.

III. — HISTOIRE DE LA VULGATE APRÈS SAINT JÉROME

Le texte manuscrit. — Le travail de saint Jérôme sur les saintes Écritures fut tout d'abord mal accueilli; on devait s'y attendre, car il troublait trop profondément les textes auxquels on était habitué, surtout pour l'Ancien Testament. On l'accusa de répandre l'erreur : « Error mihi geminus infligitur, dit-il dans une de ses deux préfaces au livre le Job, corrector vitiorum,

1. Cf. *Portions of the Acts of the Apostles, of the Epistle of St. James and the first Epistle of St. Peter from the Bobbio Palimpsest* (*s*) by H. J. White, Oxford, 1897.

falsarius dicor et errores non auferre, sed serere. Tanta est enim vetustatis consuetudo, ut etiam confessa plerisque vitia placeant : dum magis pulchros habere volunt codices, quam emendatos. » Saint Jérôme dans sa réponse traita ses détracteurs de chiens hurlants. Nous ne rappellerons pas sa controverse avec saint Augustin qui avait essayé de le détourner de son projet de faire une traduction nouvelle de la Bible; saint Jérôme lui répondit avec l'âpreté que l'on sait.

Saint Augustin continua à se servir de la vieille latine et même lorsqu'il relève dans ses *Rétractations* de mauvaises leçons des Écritures, il n'utilise pas la nouvelle version pour ses corrections. Cependant dans les *Acta contra Felicem,* 404, il se sert de la revision de saint Jérôme pour les évangiles, mais de la vieille latine pour les Actes.

L'opposition s'apaisa peu à peu. Au ve siècle, la version hiéronymienne est adoptée en Gaule par saint Prosper d'Aquitaine, saint Vincent de Lérins, Fauste de Riez, Sedulius et saint Mamert; saint Eucher de Lyon et saint Avit l'emploient aussi, mais non exclusivement. D'après S. Berger[1], du commencement à la fin du vi^e^ siècle, les citations du Nouveau Testament tout entier étaient ordinairement empruntées aux textes anciens. En Italie on accepta avec faveur une version qui avait été faite par ordre du pape Damase et qui, de plus, était écrite dans un latin plus pur et moins fruste que celui des vieilles latines. Cependant, dans la liturgie, on se servait tantôt de la version hiéronymienne, tantôt de la vieille latine. Léon le Grand, 440-461, se sert autant de l'une que de l'autre. Ses successeurs ont agi de même; il en est même qui utilisèrent seulement la vieille latine[2]. Celle-ci n'était

1. *Op. cit.* p. 4.
2. Cf. Kaulen, *Geschichte der Vulgata*, Mainz, 1868, p. 201.

donc pas complètement évincée, ainsi qu'il ressort du témoignage de saint Grégoire le Grand[1] : « Novam vero translationem dissero, sed cum probationis causa exigit nunc novam nunc veterem per testimonia assumo; ut quia sedes apostolica, cui auctore Deo praesideo, utrique utitur, mei quoque labor studii ex utraque fulciatur. » Il résulte de ce passage que, même à la fin du VIe siècle, la version de saint Jérôme n'était pas officielle à Rome, et qu'on la plaçait seulement sur le même rang que l'ancienne.

En Espagne, saint Isidore de Séville[2], 560-636, recommande la version hiéronymienne : « Presbyter quoque Hieronymus, trium linguarum peritus, ex Hebraeo in latinum eloquium easdem Scripturas convertit eloquenterque transfudit, cujus interpretatio merito ceteris antefertur; nam est et verborum tenacior et perspicuitate sententiae clarior, atque utpote a christiano interprete verior. » Walafrid Strabon, IXe siècle, répète ce témoignage de saint Isidore et affirme : « Hac translatione nunc ubique utitur tota Romana ecclesia, licet non in omnibus libris. » Julien de Tolède se sert encore de la vieille version quand elle lui est utile dans la polémique, mais en général il adopte la version hiéronymienne.

En Afrique on resta plus longtemps attaché à l'ancienne version, ainsi qu'il appert du témoignage des manuscrits, et aussi des écrits de Junilius, de Tyconius et de Primasius. En Bretagne, il en était de même; cependant saint Patrice citait la Vulgate, ainsi que Fastidius, Ve siècle.

Si nous examinons les manuscrits, nous constatons que l'usage des vieilles versions s'est maintenu long-

1. *Praef. in Job ad Leandrum* ; P. M. LXXV, col. 516.
2. *Etym.* VI, 4.

temps; dans quelques-uns, des livres entiers sont encore de la vieille latine; dans la plupart, des notes marginales la reproduisent et dans beaucoup les textes sont tellement mélangés qu'on ne peut distinguer si le texte est une vieille version revisée ou la Vulgate altérée. Ainsi, dans le codex G, Sangermanensis, IXe siècle, l'évangile de Matthieu est version vieille latine; pour les autres livres il reste beaucoup de traces de cette version. Le codex Colbertinus, *c*, XIIe-XIIIe siècle, possède les évangiles en vieille latine, le reste est le texte de la Vulgate[1]. Il en est de même pour le manuscrit de Perpignan, p. 144. Les manuscrits du Nord de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, cités p. 197, ont un bon texte de la Vulgate, mais avec un fond de leçons vieilles latines.

On s'explique très bien cet état des textes, surtout pour le Nouveau Testament. Saint Jérôme ne l'avait pas traduit à nouveau, mais seulement revisé, de sorte que la substance de son texte reproduisait la vieille version latine. Le copiste habitué à celle-ci la reproduisait sans s'apercevoir toujours que le texte revisé était différent. Il introduisait ainsi dans celui-ci des leçons vieilles latines. Il est difficile qu'il en eût été autrement. Il est possible aussi qu'il ait introduit délibérément pour des raisons dogmatiques ou polémiques, des leçons vieilles latines, ou simplement parce qu'il jugeait meilleur le texte vieux latin. S. Berger[2] a fait ressortir cet état de choses : « Pour chaque passage les raisons qui ont pu causer l'altération du texte primitif sont différentes. On écrirait, à propos de la Bible latine, tout un traité « de mendorum causis ». On trouve la cause de beaucoup d'erreurs dans la présence de

1. D'après Hoskier, le fond du texte est vieux latin, très ancien, sur lequel la Vulgate est superposée.
2. *Op. cit.* p. 8.

plusieurs versions d'un même texte, en particulier de versions anciennes auxquelles l'Église avait peine à renoncer et dont quelques parties se perpétuaient dans la liturgie. L'exercice de la mémoire, plus développé en des temps où les manuscrits étaient rares, devait également amener une confusion incessante entre des textes parallèles comme sont les évangiles. Enfin, la dogmatique elle-même a sans doute une grande part de responsabilité dans la corruption du texte de la Bible latine. Les altérations dogmatiques, en effet, ne sont pas rares dans le texte de la Vulgate. La foi en l'infaillibilité des Écritures pouvait se trouver blessée des différences qui se rencontrent dans les passages parallèles des livres saints. De là une tendance toute naturelle à compléter un évangile d'après les autres. Les doctrines les plus chères aux théologiens du moyen âge exercent toutes leur influence sur le texte de la Bible. Ici, c'est le dogme de la Trinité, que l'on veut trouver formulé en toutes lettres dans la Bible et que l'on affirme par la fameuse interpolation du passage des « trois témoins ». C'est la foi en la divinité de Jésus-Christ qui s'exprime en un grand nombre de falsifications de détail, toujours au détriment de son humanité... C'est ainsi que la petite foi des hommes à qui était confié le soin de reproduire le texte de la Bible, exigeait que tous les objets de leur croyance fussent exprimés en propres termes dans quelque passage de la Parole de Dieu. »

Il était nécessaire de porter remède à cet état de choses et nous allons voir que, depuis le VIe siècle jusqu'à nos jours, on s'est efforcé de retrouver le texte primitif de la Vulgate de saint Jérôme.

Cassiodore, 486-560, constate que le texte hiéronymien était altéré et il l'a revisé, mais nous ne savons sur quoi a porté son travail; il ne donne ni la liste des

corruptions, ni celle de ses corrections. Il voulait que les moines qu'il avait sous sa direction eussent les saintes Écritures « in codicibus emendatis », lesquels avaient été transcrits « sub collatione priscorum codicum ». Dom Chapman a essayé de prouver que Cassiodore avait fait reviser le texte à l'aide de manuscrits provenant de la bibliothèque du prêtre Eugipius, 455-533[1]. En effet, le manuscrit des évangiles d'Echternach, codex Epternacensis, porte la note suivante : « Proemendavi ut potui secundum codicem de bibliotheca Eugipi praespiteri quem ferunt fuisse sancti Hieromini. » Don Chapman croit que cette note a été écrite par Cassiodore et il pense, en outre, que le manuscrit type dont il est parlé ici est non pas le manuscrit même de saint Jérôme, mais un exemplaire de la première édition, ou tout au moins une copie du commencement du ve siècle et d'origine romaine. Cependant l'Epternacensis ne peut être qu'un descendant lointain de ce manuscrit de Cassiodore. Enfin, le codex Amiatinus est probablement une copie du texte de la Bible contenu dans les neuf volumes de Cassiodore[2] et par conséquent il remonterait directement à la copie de saint Jérôme par l'entremise de Cassiodore et d'Eugipius.

Des manuscrits italiens furent portés en Grande-Bretagne, lors de la mission de saint Augustin ou même plus tôt. Vers la fin du VIIe siècle, les monastères de Wearmouth et de Jarrow reçurent des copies de la Bible (Pandectes ou Bibliothecae), apportées d'Italie par Benet Biscop et l'abbé Ceolfrid. C'est d'après ces manuscrits que furent copiés l'Amiatinus et les Evangiles de Lindisfarne. Des copies de ces

1. *Notes on the early history of the Vulgate Gospels*, Oxford, 1908, p. 42.
2. *Op. cit.* p. 20.

Bibles passèrent dans les monastères d'Irlande, mais elles furent plus ou moins mélangées de leçons vieilles latines et syriaques particulières à l'Irlande. Dom de Bruyne croit que plus probablement la Vulgate alla en Irlande par des manuscrits venus de Lérins. Les moines irlandais portèrent ces copies sur le continent, en Gaule, en Suisse et en Germanie, où, transcrites à nouveau, elles reproduisirent aussi les leçons propres à ces pays. C'est à ces faits que nous devons ces nombreux manuscrits de la Bible, copiés par des moines irlandais qui reproduisent les leçons irlandaises et continentales[1].

En Espagne, nous avons un groupe de manuscrits très particuliers. « Aucune famille de textes, dit S. Berger[2], excepté les textes irlandais, ne montre une originalité aussi exclusive. » Le texte vieux latin de type italien que l'on trouve dans les œuvres de Priscillien a exercé sur eux une forte influence. De plus, les scribes espagnols ont admis des interpolations ou ont complété le texte par des notes et même des additions légendaires à la marge de leurs copies[3]. Il en résulte que le texte de ces manuscrits a peu de valeur critique. Parlant des codex Toletanus et Cavensis Wordsworth et White déclarent qu'ils ont plus souvent rejeté qu'accepté les leçons espagnoles[4].

Ces textes espagnols se sont introduits en France, surtout dans le sud et firent concurrence aux manuscrits irlandais prépondérants dans le nord et l'est. Ce fut à l'aide de ces deux groupes de manuscrits que furent opérées, en Gaule, au VIIIe siècle, deux re-

1. Sur cette histoire des textes irlandais dont nous n'avons indiqué que les grandes lignes, lire S. Berger, *Histoire de la Vulgate pendant les premiers siècles du moyen âge*, Paris, 1895, p. 29-60.
2. *Op. cit.* p. 8.
3. Cf. S. Berger, *op. cit.* p. 8-28.
4. *Op. cit.* I, p. 717.

visions des saintes Écritures. Elles furent contemporaines, mais indépendantes l'une de l'autre.

Théodulfe, 787-821, évêque d'Orléans, était un Wisigoth, comme son nom l'indique, Teudulfus ou Theodulfus. Il connaissait donc bien la tradition biblique espagnole; il en a recueilli toutes les leçons, les a examinées, et a marqué celles qui lui paraissaient mauvaises. Il en a admis quelques-unes qui étaient très bonnes, mais aussi des variantes qui n'étaient pas authentiques. Son habitude de placer en marge toutes les leçons qu'il avait relevées eut le malheureux résultat d'introduire en France un amas de leçons interpolées[1]. Ajoutons que l'œuvre de Théodulfe a eu peu d'influence sur les manuscrits subséquents[2].

Il n'en a pas été de même de la revision qu'exécuta Alcuin, 735-804, abbé de Saint-Martin de Tours, par ordre de Charlemagne. Le grand empereur voulait que le texte sacré fût ramené à sa pureté primitive, et qu'une Bible type, en un latin simple et correct, fût seule en usage dans ses états. Alcuin, à qui il confia ce travail de correction des Bibles alors en usage, était un Northumbrien, élevé à York; il connaissait les manuscrits de Northumbrie, mélange de type northumbrien et de type irlandais, dont nous avons parlé plus haut. Il en fit venir quelques-uns, à l'aide desquels il corrigea les leçons fautives qui s'étaient glissées dans les manuscrits gaulois. Son travail se borna à rétablir le texte original de saint Jérôme et non à le corriger d'après les textes hébreu ou grec. La tradition qui rapporte que Charlemagne, vers la fin de sa vie, avait

1. Cf. White, art. *Vulgate* dans *The Dictionary of the Bible* de Hastings, IV, p. 879.

2. Cf. S. Berger, *op. cit.* p. 145-185. — L. Delisle, *Les Bibles de Théodulphe*, Paris, 1879.

travaillé avec des Grecs et des Syriens à corriger le texte des quatre évangiles est sans valeur.

A Noël de l'an 801, Alcuin, ayant terminé son travail, fit présenter à Charlemagne un exemplaire de la Bible corrigée. Le fameux codex Vallicellianus, conservé sous le n° B. 6, dans la bibliothèque aujourd'hui sécularisée de l'Oratoire de Rome, aurait été copié, en partie, sur l'exemplaire que le messager d'Alcuin a offert à l'empereur en 801, dans son palais d'Aix-la-Chapelle[1].

Ce texte d'Alcuin ne tarda pas à être corrompu. « Tous les changements au texte alcuinien des Évangiles, dit S. Berger[2], ont été des altérations. Ce texte, de caractère anglo-saxon, mais primitif et relativement pur, est devenu entre les mains des correcteurs de Tours, le texte le plus vulgaire et le plus abâtardi que l'on puisse penser. J'ai tort de parler ainsi : tout le moyen âge s'est appliqué à l'interpoler et à le défigurer encore davantage. » Le même auteur constate aussi des déformations, doublets, mauvaises corrections, dans le texte des autres livres du Nouveau Testament.

On se plaignit bientôt de nouveau de la corruption des manuscrits des Écritures. Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, 1069-1089, travailla, dit son biographe, à corriger les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament; il ne nous reste aucun de ses manuscrits corrigés. Stephen Harding, abbé de Cîteaux, milieu du XIIe siècle, revisa la Bible et la purgea de nombreuses interpolations à l'aide de bons manuscrits grecs et latins ; sa Bible corrigée est à la Bibliothèque de Dijon. Le cardinal Nicolaus Maniacoria fit aussi une revision

1. Cf. S. Berger, *op. cit.* p. 185-242.
2. *Op. cit.* p. 242.

de la Bible, qui nous a été conservée dans un manuscrit de Venise[1].

Par suite de la fondation de l'Université de Paris, les copies de la Bible se multiplièrent. On voulut avoir un texte uniforme : malheureusement, le manuscrit type fut mal choisi; il contenait un grand nombre de mauvaises leçons et d'interpolations provenant des vieilles versions latines. Ce « texte parisien », ainsi que l'a appelé Roger Bacon, était, au dire de celui-ci, horriblement corrompu. On s'efforça de le corriger et ces corrections ont été enregistrées dans ce qu'on a appelé des « correctoria », correctoires. Ils se présentent sous deux formes. D'abord, on nota à la marge des exemplaires les mauvaises leçons qu'il fallait omettre ou corriger et on indiquait aussi les variantes des manuscrits. Plus tard, on rassembla dans des livres spéciaux les notes critiques.

Ces correctoires nous ont été conservés dans trente manuscrits dont les principaux sont l'œuvre des Dominicains et des Franciscains. Antérieurement à leurs travaux, il y eut un « Correctorium Parisiense », préparé probablement vers l'an 1236, par les théologiens de Paris et qui se trouve à la base des correctoires dominicains.

Au point de vue de la correction du texte hiéronymien, le travail des Dominicains ne pouvait produire qu'un plus grand nombre d'interpolations. « Au lieu de recourir, dit Mangenot[2], aux anciens manuscrits de la Bible, ils appliquaient à la correction du texte latin leur connaissance de l'hébreu et du grec, et ainsi

1. Pour l'histoire des manuscrits de la Vulgate, outre Samuel Berger, consulter Mangenot, article *Vulgate, Dict. de la Bible* de Vigouroux, t. V, Paris, 1912.

2. Article *Correctoires de la Bible* dans le *Dictionnaire de la Bible* de Vigouroux, Paris, 1899, t. II, col. 1022-1026.

ils retouchaient à leur aise la version de saint Jérôme, reproduisant quelquefois de mauvaises leçons que celui-ci avait rejetées. De plus ils avaient accumulé, sur les marges ou dans le texte de leurs Bibles, les variantes et les mauvaises leçons dans l'intention de les signaler à la défiance des lecteurs. Ils les avaient pour cela « cancellées », c'est-à-dire raturées avec soin ou soulignées d'un trait rouge ; mais ces signes n'étaient pas toujours compris, et les copistes remettaient bientôt dans le texte les leçons qui avaient été exilées à la marge. » Et ainsi le texte de la Vulgate devenait de plus en plus défectueux.

Les Franciscains suivirent d'abord la même mauvaise méthode que les Dominicains. Mais dans le correctoire, connu sous le nom de « Correctorium Vaticanum », son auteur, Guillaume de Mara, se réfère au témoignage des anciens manuscrits de la version hiéronymienne et il choisit comme la véritable celle qu'ils lui fournissent. Il ne retranche pas de la Vulgate les textes qu'il ne trouve pas dans les textes originaux, hébreu ou grec. Un autre franciscain, Gérard de Huy, a exécuté aussi un correctoire d'après les mêmes principes. « Il recourt aux vieux manuscrits latins et aux citations des Pères pour discerner la véritable leçon des altérations des copistes, corriger les fautes et retrancher les additions de la Vulgate[1]. »

Voilà tout ce qui fut fait avant l'invention de l'imprimerie, pour corriger et purifier le texte de la Vulgate. On n'aboutit qu'à multiplier les interpolations.

Le texte imprimé de la Vulgate. — La première Bible imprimée fut la fameuse Bible « des quarante-deux lignes », qui parut à Mentz (Mayence) entre 1452

1. Mangenot, *article cité*, II, col. 1025. On consultera avec fruit ce travail pour les autres correctoires de la Bible.

et 1456, en deux volumes. On l'attribue à Gutenberg, ou à Peter Schoeffer ou à Jean Fust. Elle est connue sous le nom de Bible de Mazarin, parce qu'elle a fait partie de la bibliothèque du cardinal Mazarin. Elle reproduisait le texte accepté au xve siècle. Il en fut de même des premières Bibles, qui perpétuèrent ainsi une forme corrompue du texte de la Vulgate. Bientôt des Bibles furent imprimées à Mayence, à Bemberg, à Strasbourg, à Bâle, à Cologne. La première qui porte une date est celle de Mayence, en 1462, éditée par Fust et Schoeffer. La première, qui fut publiée à Rome, est datée de l'an 1471 ; elle a été imprimée par Conrad Sweynheym et Arnold Pannartz, en deux volumes in-folio. En 1475, Fr. de Hailbrun et Nicolaus de Frankfordia publièrent à Venise une magnifique édition de la Vulgate. Il y eut, d'après W. A. Coppinger, 124 éditions de la Vulgate publiées au xve siècle, mais 25 sont douteuses, et plus de 400 au xvie. La première édition in-8°, qu'on a appelée « la Bible des pauvres », a été imprimée à Bâle par Froben, en 1491 ; elle avait été faite avec beaucoup de soin. La première édition de la Vulgate, avec addition de variantes, fut imprimée à Paris, en 1504; elle fut suivie bientôt d'autres éditions à Venise, 1511, et à Lyon, 1513. La Polyglotte d'Alcala, du cardinal Ximenes, avait un texte de la Vulgate pour lequel on s'était servi de la Bible d'Alcala, ixe ou xe siècle, texte qui avait été corrigé aussi d'après le grec; il était meilleur que celui des éditions précédentes, sans être cependant tout à fait pur. Érasme avait joint à son Nouveau Testament grec une traduction latine, qu'il avait faite lui-même, mais en note il citait les variantes de la Vulgate et les discutait.

La première édition critique de la Bible a été publiée par Robert Estienne, en 1528, à Paris ; pour l'établir

il s'était servi de trois bons manuscrits. En 1538-1540, il publia, à Paris, à l'aide de dix-sept manuscrits, une nouvelle édition de la Vulgate en deux volumes in-folio, sous ce titre : *Biblia sacra latine vulgatae editionis ad fidem vetustissimorum codicum mss et editionum antiquarum emendata : adjectis ad marginem quamplurimis variantibus lectionibus ex illis collectis.*

Cette édition est, pratiquement, d'après White [1], la base de la Vulgate romaine officielle. En 1541, Robert Estienne publia un *Novum Testamentum latine cum brevibus variarum translationum annotationibus, adjecta veterum latinorum exemplarium manuscriptorum diversa lectione.*

En 1541, une autre édition avait été publiée à Paris par J. Benedictus, qui avait collationné de nombreux manuscrits et les éditions antérieures. En 1545, parut à Lyon la « Biblia ordinaria » qui reproduisait des variantes de vieux manuscrits. A Louvain, en 1566, Joannes Hentenius publia une belle édition in-folio de la Bible : perfectionnée sous la direction de Luc de Bruges, elle fut souvent reproduite. Hentenius l'avait établie à l'aide de 31 manuscrits et de deux copies imprimées. Il y eut encore d'autres éditions corrigées de la Bible; citons en particulier celles de Th. Vivian, Paris; Junta, Venise, 1534; Isidore Clarius, Venise, 1542; Paul Eber, 1565; Luc Osiander, 1578.

En outre, on fit à cette époque de nombreuses traductions nouvelles de la Bible. Citons celles d'Érasme, Johannes Rudelius, Aug. Steuchus de Gubbio, Isidore Clarius, Sanctes Pagninus, Cardinal Cajetan et Johannes Benedictus chez les catholiques; celles de Andreas Osiander, Conrad Pellicanus, Sebastien Münster, Leo Judas et Sebastien Castellion, chez les protestants [2].

1. Hastings, *Dict. of the Bible*, IV, p. 880.
2. Cf. Kaulen, *Geschichte der Vulgata*, Mainz, 1868, p. 318-372.

Au XVIe siècle, on se trouvait donc en présence de nombreuses versions latines de la Bible, différentes les unes des autres et de la version de saint Jérôme. Le concile de Trente déclara que, de toutes les versions latines qui circulaient, il tenait pour authentique « haec ipsa vetus et Vulgata editio quae longo tot saeculorum usu in ipsa ecclesia probata est ». En même temps, comme il reconnut que les exemplaires de cette version alors en usage dans l'Église étaient corrompus, il ordonna qu'elle fût corrigée et pria le Pape d'assumer cette charge : « Remedium est ut expurgatis et emendatis codicibus restituatur christiano orbi pura et sincera Vulgata editio a mendis librorum qui circumferuntur. Id autem munus erit S. D. N. quem sancta synodus humiliter exorabit, ut pro ovibus Christi suae Beatitudini creditis, hoc onus ingentis fructus et gloriae, sui ipsius animi magnitudine dignum suscipiat; curando etiam ut unum codicem graecum, unumque hebraeum quoad fieri potest correctum habeat Ecclesia sancta Dei [1]. » Le concile ordonne donc : « Ut posthac sacra Scriptura, potissimum vero haec ipsa vetus et Vulgata editio, quam emendatissime imprimatur [2]. »

Ce travail fut commencé immédiatement à Rome, sous les papes Paul III, Jules III et Paul IV, par les soins du cardinal Sirleto. Sous Pie V, une congrégation fut instituée pour activer ce travail; enfin, sous Sixte V, il fut poussé rapidement, et le grand pape put ordonner la publication de l'édition de la Vulgate qui a reçu son nom. *Editio Sixtina*, 1590. Elle portait sur la seconde page le titre suivant : *Biblia Sacra Vulgatae editionis ad concilii Tridentini praescrip-*

1. THEINER, *Acta Conc. Trid.* p. 479.
2. *Concilium Tridentinum.* Sessio IVa. *Decretum de editione et usu Sacrorum librorum.*

tum emendata est et a Sixto V. P. M. recognita et approbata. Le texte ressemblait à celui des éditions de Robert Estienne. Dans la bulle *Aeternus ille,* placée en tête de cette édition, le Pape affirme que le travail a été fait « ita tamen ut Veterem multis in Ecclesia abhinc seculis receptam lectionem omnino retinuerimus » et ordonna que cette édition soit tenue pour « vera, legitima, authentica et indubitata [1] ».

A peine Sixte-Quint était-il mort, qu'on jugea nécessaire de corriger son édition. D'après Bellarmin, le Pape avait trouvé lui-même des fautes d'impression dans son édition et il avait résolu de la faire imprimer à nouveau. On fait remarquer cependant que ces fautes étaient très rares, étant donné le nombre de pages de cette édition et, en réalité, elle a été imprimée avec plus de soin que l'édition Clémentine. Celle-ci, publiée en 1592, reçut d'abord le titre suivant, sur la seconde page : *Biblia Sacra Vulgatae editionis Sixti Quinti Pont. Max. jussu recognita atque edita.* C'est en 1604 que le nom du pape Clément a été ajouté dans le titre : *Biblia Sacra Vulgatae editionis Sixti V Pont. Max. jussu recognita et Clementis VIII auctoritate edita.* Le texte de cette édition différait de l'édition Sixtine en plus de 3.000 passages, et se rapprochait davantage de celui des Bibles d'Hentenius que de celui de Robert Estienne. Au point de vue critique, la Bible Clémentine est une amélioration de la Bible de Sixte-Quint. Elle présente seule le texte officiel authentique de la Vulgate.

Ce n'est pas cependant qu'elle fût exempte de toutes fautes ; l'auteur de la préface le reconnaît sincèrement

1. Sur l'histoire de l'édition Sixtine de la Vulgate consulter : P. M. Baumgarten, *Die Vulgata Sixtina von 1590 und ihre Einführungsbulle,* Münster, 1911, et sur celle de l'édition Clémentine, Le Bachelet, *Bellarmin et la Bible Sixto-Clémentine,* Paris, 1911.

et avoue que l'œuvre peut être perfectionnée. « Accipe igitur, y est-il dit, christiane lector, eodem Clemente Summo Pontifice annuente, ex Vaticana Typographia, veterem ac vulgatam Sacrae Scripturae editionem, quanta fieri potuit castigatam : quam quidem sicut omnibus numeris absolutam, pro humana imbecillitate affirmare difficile est, ita caeteris omnibus quae ad hanc usque diem prodierunt, emendatiorem, purioremque esse, minime dubitandum. »

Il n'est pas interdit de chercher et de noter les variantes du texte, mais il est défendu d'insérer ces variantes dans le texte ou de les relever à la marge des éditions imprimées.

Depuis lors, Vallarsi a publié, en 1734, dans son édition des œuvres de saint Jérôme, la version hiéronymienne sous le titre de *Divina Bibliotheca*. Signalons aussi les travaux de revision de la Vulgate de Bentley et Walker, de Corssen, restés inachevés.

Wordsworth et White ont entrepris depuis 1889 la publication d'un Nouveau Testament latin sous ce titre : *Nouum Testamentum Domini nostri Iesu Christi latine secundum editionem sancti Hieronymi ad codicum manuscriptorum fidem*. A ce jour, ont paru les quatre évangiles et les Actes des apôtres. Nous dirons plus loin quels sont les manuscrits dont se sont servis les éditeurs pour l'établissement de leur texte et quel degré d'autorité ils ont attribué à chacun d'eux. Une « editio minor » de leur travail a été publiée par H. J. White[1] ; elle contient le Nouveau Testament tout entier d'après l'édition précitée pour les livres publiés, et d'après les sept meilleurs manuscrits de la Vulgate pour ceux qui ne le sont pas encore.

Le P. Vercellone, barnabite, avait commencé la col-

1. *Nouum Testamentum latine*, Oxonii, 1911.

lation de variantes latines de la Vulgate. Ce travail, resté inachevé, a été repris par l'ordre des Bénédictins, à qui il a été confié par Sa Sainteté le Pape Pie X, dans une lettre à Dom Gasquet en date du 11 décembre 1907. Le but à atteindre est de restituer le texte primitif de la version de saint Jérôme. On devra examiner tous les anciens manuscrits conservés dans les bibliothèques, mettre au jour ceux qui sont encore cachés et en relever les variantes. Pour mener à bien ce travail, on a imprimé une Bible, et on insère à la marge les variantes des manuscrits collationnés. Si nous tenons compte de la quantité énorme des manuscrits connus de la Vulgate, le travail sera long. Pour le moment il vient de paraître un Psautier vieux latin de type africain, sous ce titre; *Liber Psalmorum juxta antiquissimam latinam versionem,* curante D. A. M. Amelli, Rome, 1912.

Actuellement, la meilleure édition de la Vulgate est celle qui a été publiée par le P. Hetzenauer sous ce titre : *Biblia sacra Vulgatae editionis ex ipsis exemplaribus Vaticanis inter se atque cum indice errorum corrigendorum collatis critice edidit,* Oeniponte, 1906.

IV. — MANUSCRITS DE LA VULGATE

Le nombre des manuscrits de la Vulgate dépasserait probablement 30.000, d'après Dom de Bruyne.

Gregory a catalogué 2.472 manuscrits du Nouveau Testament, Vulgate; nous parlerons seulement des plus importants au point de vue de la pureté du texte. Nous suivons la classification qu'a donnée White [1], parce qu'elle indique tout à la fois la patrie et le ca-

1. Art. *Vulgate* dans Hastings, *Diction. of the Bible*, vol. IV, p. 886.

ractère des manuscrits. Le seul inconvénient qu'elle présente c'est qu'elle ne range pas les manuscrits par l'ordre alphabétique de la lettre majuscule qui les désigne. Pour remédier à ce défaut, nous donnerons plus loin cette liste alphabétique des manuscrits. Rappelons que les manuscrits de la Vulgate sont désignés par des majuscules romaines et grecques.

I. *ANCIENS TEXTES ITALIENS.* — F, ***Codex Fuldensis,*** actuellement à l'abbaye de Fulda, Hesse-Cassel ; fut écrit en 541-546 par ordre de Victor, évêque de Capoue et corrigé par lui. Il contient tout le Nouveau Testament et en plus l'épître aux Laodicéens ; le texte, très bon, est apparenté à celui de l'Amiatinus. Les évangiles sont disposés en narration suivie d'après le Diatessaron de Tatien. Il a été publié par E. Ranke, Marburg, 1868.

M, ***Codex Mediolanensis,*** VIe siècle ; à la Bibliothèque ambrosienne de Milan ; il contient les évangiles, de texte mixte, s'accordant tantôt avec A Y, tantôt avec Z. Il paraît avoir été quelquefois corrigé d'après le texte grec.

J, ***Codex Forojuliensis,*** VIe ou VIIe siècle ; texte très ancien, mais corrompu ; apparenté à Z. La partie principale, *Mt, Lc* et *Jn,* est à Cividale, Frioul, et a été éditée par Bianchini, Rome, 1749 ; une autre partie, *Mc,* XII, 31-XVI, 20, est à Prague et a été éditée par Dobrowski, Prague, 1778. Un fragment, contenant le reste de Marc, est à Venise, mais il est illisible.

P, ***Codex Perusinus,*** VIe-VIIe siècle ; à Pérouse. Il contient *Lc,* 1-26-XII, 7, avec des mutilations ; le texte n'est pas très bon. Il a été édité par Bianchini, Rome, 1749.

Z, ***Codex Harleianus,*** VIe-VIIe siècle ; autrefois à Paris, actuellement au British Museum parmi les manuscrits Harley. C'est une belle copie des évan-

giles, qui est la tête d'un groupe de manuscrits opposé au groupe A Y.

II. *ANCIENS MANUSCRITS ESPAGNOLS.* — Le **Codex de Léon,** VIIIe siècle, palimpseste, contient des fragments des *Actes,* II *Cor.*, *Col.*, I *Jn;* le texte est celui de la Vulgate pour les Actes et les épîtres pauliniennes; pour I *Jn*, qui contient le verset des trois témoins; il est mélangé de leçons vieilles latines et d'espagnoles.

C, **Codex Cavensis,** IXe siècle; à l'abbaye de Corpo di Cava, près de Salerne, Italie. Il contient toute la Bible; c'est le représentant type du texte espagnol; il porte des traces de revision pour les évangiles et il a beaucoup de leçons vieilles latines et syriaques.

T, **Codex Toletanus,** VIIIe siècle; d'abord à Séville, puis à Tolède, maintenant à Madrid; contient toute la Bible. Il est de type espagnol, avec de nombreuses interpolations; il est apparenté avec le Cavensis, mais son texte est moins bon pour les évangiles.

La Bible de Rosas, en Catalogne, Xe siècle; à Paris. Il contient toute la Bible; le texte pour le Nouveau Testament est celui de la Vulgate, avec des variantes vieilles latines dans les marges des Actes.

III. *TEXTES ITALIENS TRANSCRITS DANS LA GRANDE-BRETAGNE ET L'IRLANDE.* — 1° *Manuscrits northumbriens.* — A, **Codex Amiatinus,** commencement du VIIIe siècle. Il a été copié à Wearmouth ou à Jarrow, par ordre de l'abbé Ceolfrid, sur des manuscrits apportés d'Italie par lui ou par Théodore de Tarse, devenu archevêque de Cantorbéry en 669. Il fut porté à Rome, pour en faire hommage au pape, par Ceolfrid, qui mourut en route. Donné au monastère du Monte Amiata, il fut reporté à Rome pour servir à l'établissement de la Bible Sixtine, et enfin déposé à la Bibliothèque Laurentienne, Florence. L'Amiatinus con-

tient toute la Bible en très bon état et il est tenu pour le meilleur représentant du texte de la Vulgate. Pour le Nouveau Testament il a les traits caractéristiques des manuscrits bretons. Dom Chapman[1] a essayé de prouver que par Cassiodore et Eugipius, le texte de ce manuscrit remonte à saint Jérôme. Le Nouveau Testament a été édité par Tischendorf en 1850 et 1854.

Δ, ***Codex Dunelmensis,*** VIIe et VIIIe siècle; à Durham; contient les évangiles et a été copié, comme l'Amiatinus, à Wearmouth ou à Jarrow; son texte est apparenté à celui de A.

Un autre manuscrit du VIIIe siècle apparenté au précédent et contenant *Jn, Mc* et *Lc,* mais incomplets, est aussi à Durham.

S, ***Codex Stonyhurstensis,*** VIIe siècle; autrefois à Durham, maintenant au collège des Jésuites de Stonyhurst; contient un très bon texte de l'évangile de Jean; il est apparenté à l'Amiatinus, mais il est moins bon.

Y, ***Codex Lindisfarnensis,*** fin du VIIe ou commencement du VIIIe siècle; d'abord à Lindisfarne, puis à Durham, maintenant au British Museum; contient les évangiles. Son texte est très étroitement apparenté à celui de l'Amiatinus et le suit même dans ses erreurs. Ils doivent avoir été copiés tous les deux sur des manuscrits apportés de Naples. Il a été édité par Stevenson et Waring, 1854-1865, et par Skeat, 1887.

U, ***Fragmenta Ultratraiectina,*** VIIe-VIIIe siècle; à Utrecht; contiennent *Mt,* I, 1-III, 4 et *Jn* I, 1-21. Ils sont d'une écriture ressemblant à celle de l'Amiatinus. Ils ont été publiés en 1873 avec le Psautier d'Utrecht, à la fin duquel ils se trouvent.

2° *Manuscrits de Canterbury.* — O, ***Codex Oxonien-***

1. *Op. cit.* p. 132.

sis, VIIe siècle ; d'abord à Canterbury, maintenant à Oxford ; contient les évangiles. Le texte est apparenté à celui de l'Amiatinus, mais avec des variantes anglo-saxonnes et irlandaises, d'après Berger. Dom Chapman déclare qu'il n'a rien d'irlandais.

X, ***Codex Corporis Christi Cantabrigiensis,*** VIIe siècle ; d'abord à Canterbury, actuellement à Corpus Christi College, Cambridge ; connu sous le nom de « St. Augustine's Gospels », contient les évangiles. Il est analogue au précédent ; son texte a été corrigé pour le rapprocher de l'Amiatinus.

3° *Manuscrits irlandais et anglo-saxons.* — D, ***Codex Dublinensis,*** de l'an 812 ; à Dublin ; connu sous le nom de « Book of Armagh » ; il contient tout le Nouveau Testament, et en plus, l'épître aux Laodicéens. Le texte est apparenté à celui de l'Amiatinus, mais avec les caractéristiques irlandaises, petites interpolations, explications et restes de leçons vieilles latines.

Q, ***Codex Kenanensis,*** VIIe ou VIIIe siècle ; à Dublin ; connu sous le nom de « The Book of Hells », contient les évangiles. Le texte est analogue à celui du précédent avec une tendance à admettre les doublets.

L, ***Codex Lichfeldensis,*** VIIe ou VIIIe siècle ; à Lichfield ; contient *Mt, Mc* et *Lc,* I, 1-III. Le texte est de type irlandais, avec des corrections peut-être d'après le grec.

O², ***Codex Oxoniensis II***, VIIe-VIIIe siècle ; à Oxford ; connu sous le nom de « Selden Acts », contient les Actes des apôtres. Le texte est de type irlandais.

R, ***Codex Rushworthianus,*** IXe siècle ; à Oxford ; connu sous le nom de « Gospels of Mac Regol », contient les évangiles. Le texte est de type irlandais avec de nombreux changements d'ordre dans les mots.

E, ***Codex Egertonensis,*** IXe siècle ; d'abord à Tours ; actuellement au British Museum ; contient les évan-

giles. Son texte est de type irlandais avec des variantes qui lui sont particulières.

Citons encore comme manuscrits de cette classe : un manuscrit des évangiles appelé « The Book of Moling ou Mulling[1] », VIIIe ou IXe siècle; le « Stowe St. John », portions des évangiles, VIIIe ou IXe siècle ; un manuscrit de Cambridge, contenant Luc et Jean presque complets, VIIe-VIIIe siècle. Le texte des huit premiers chapitres de Luc est moitié Vulgate, moitié vieux latin.

IV. *MANUSCRITS CONTINENTAUX ÉCRITS PAR DES SCRIBES IRLANDAIS OU SAXONS ET CONTENANT UN MÉLANGE DES DEUX TYPES DE TEXTES.* — ***Gatianum,*** VIIIe siècle; à Paris; contient les évangiles. Le texte est de type irlandais avec un apport de leçons vieilles latines, en partie africaines. [Il s'accorde quelquefois seul avec le minuscule 157. HOSKIER.] Il a été publié par Heer, Freiburg im Br., 1910.

𝔓, ***Codex Epternacensis,*** probablement du VIIIe siècle; d'abord à Echternach, maintenant à Paris ; contient les évangiles. Nous avons déjà signalé la note d'après laquelle il aurait été corrigé sur un manuscrit d'Eugipius et dit que dans cette note il ne pouvait être question que de l'archétype de ce manuscrit. Le texte est un mélange d'un bon texte Vulgate, de variantes irlandaises et continentales.

𝔓, ***Codex Bigotianus,*** VIIIe ou IXe siècle; d'abord à Fécamp, actuellement à Paris; contient les évangiles. Le texte est un mélange de leçons irlandaises et continentales.

𝔉, ***Codex Beneventanus,*** VIIIe ou IXe siècle; d'abord à Bénévent, actuellement au British Museum; contient

1. Cf. HOSKIER, *Concerning the Genesis of the Versions of the New Testament Gospels*, London, 1911.

les évangiles. Bien que copié, dit-on, en Italie, le texte est un mélange de leçons bretonnes et gauloises. D'après S. Berger il aurait été copié en Gaule.

Z^2, ***Codex Harleianus II,*** VIIIe siècle; d'abord à Paris, maintenant au British Museum; contient les épîtres (sauf III *Jn* et *Jude*) et l'Apocalypse. Le texte, d'après Westcott, serait vieux latin; il présente en effet de nombreuses leçons vieilles latines et quelques leçons espagnoles.

G, ***Codex Sangermanensis,*** VIIIe ou IXe siècle; autrefois à Saint-Germain-des-Prés, actuellement à Paris, contient, outre des livres de l'Ancien Testament, tout le Nouveau Testament. Le texte de Matthieu est vieux latin (voir codex g^1, p. 140); pour les autres évangiles il est de type irlandais avec des leçons vieilles latines; celui des Actes est bon, avec des leçons espagnoles; celui des épîtres catholiques est de type espagnol. Le texte de l'Apocalypse est bon; celui des épîtres pauliniennes, bon aussi, mais avec addition de leçons vieilles latines.

White cite encore plusieurs manuscrits de la bibliothèque de l'Université à Wurzburg, quelques-uns de type irlandais et d'autres qui n'ont pas ce caractère[1]. Il cite aussi un manuscrit des évangiles, à Angers, et un autre au British Museum connu sous le nom « Gospels of Aethelstan ».

V. *TYPE DE TEXTES COMMUNS EN LANGUEDOC.* — ***Codex Colbertinus,*** XIIe ou XIIIe siècle; à Paris; contient le Nouveau Testament. Le texte des évangiles est vieux latin (voir codex **c**, p. 140); celui des autres livres est Vulgate.

Codex Perpinianus, XIIIe siècle; autrefois à Perpignan, maintenant à Paris; contient le Nouveau Testa-

1. Cf. HASTINGS, *Dict. of the Bible,* IV, p. 888.

ment. Le texte est Vulgate, sauf pour quelques parties des *Actes*, I, 1-XIII, 5 et XXVIII, 16-31, qui sont moitié Vulgate, moitié vieux latins. Ces chapitres ont été publiés par S. Berger, Paris, 1895. Voir p. 144.

Codex Demidovianus, XIIIe siècle; actuellement perdu. Le texte des Actes, des épîtres et de l'Apocalypse a été publié par Matthaei, 1782-1788; il est en grande partie Vulgate avec addition de leçons vieilles latines.

Pour les autres textes français on les trouvera décrits dans S. Berger, *Histoire de la Vulgate*, p. 83 et ss.

VI. *AUTRES MANUSCRITS FRANCO-IRLANDAIS.* — Au Ve siècle, des moines irlandais vinrent en France; d'autres en Suisse, où ils fondèrent les monastères de Saint-Gall, Reichenau, Einsiedeln. Les scribes irlandais y copièrent de nombreux manuscrits de la Vulgate, caractérisés par le même mélange de leçons irlandaises et continentales, que nous avons déjà signalé. On en trouvera la description dans S. Berger, *op. cit.* p. 113-116. Pour la description de ceux de Bobbio et de Milan voir le même ouvrage, p. 137-143.

Ajoutons le ***Codex Ingolstadiensis*** I, autrefois à Ingolstadt, IXe siècle, actuellement à Munich, qui contient les évangiles, mais Matthieu est très mutilé.

VII. *RECENSION D'ALCUIN.* — Nous citerons seulement : V, ***Codex Vallicellianus,*** IXe siècle; à Rome; contient toute la Bible; nous en avons déjà parlé, p. 187.

K, ***Codex Carolinus,*** ou Bible de Granval, IXe siècle; contient la Bible tout entière; le texte s'accorde avec celui du Vallicellianus, mais il est moins bon.

M, ***Codex Martini Turonensis,*** VIIIe ou IXe siècle; à Tours; contient les évangiles. Le texte a plus d'éléments irlandais que le précédent.

Le ***Codex Adae,*** fin du VIIIe siècle; à Trèves; pour les évangiles.

B^2, ***Codex Bambergensis,*** IXe siècle; à Bamberg; contient toute la Bible, sauf l'Apocalypse.

VIII. *RECENSION DE THÉODULFE.* — Parmi les manuscrits qui la représentent le mieux, signalons Θ, ***Codex Theodulfianus,*** commencement du IXe siècle, exécuté sous les yeux de Théodulfe; autrefois à Orléans, actuellement à Paris; il contient toute la Bible et ressemble beaucoup au suivant.

H, ***Codex Hubertianus,*** autrefois au monastère de Saint-Hubert dans les Ardennes, actuellement au British Museum. Il contient toute la Bible. Dans les évangiles le texte est de type anglo-saxon, dans les autres livres de type espagnol.

Comme représentant de la Bible employée au moyen âge, Wordsworth-White se servent du ***Codex Willelmi de Hales,*** W, qui contient toute la Bible. Autrefois à Salisbury, il est actuellement au British Museum.

Pour les Actes des apôtres, les épîtres et l'Apocalypse, on les trouve dans les codex A C D F G H Θ K T W, B^2 O^2 I^2, déjà signalés et en outre dans les suivants :

I, ***Codex Iuveniani Vallicellanus,*** IXe ou peut-être XIe siècle; Rome; contient les Actes, les épîtres catholiques et l'Apocalypse; bon texte.

L^2, ***Codex Lombardicus,*** VIIIe siècle; à Paris; contient les épîtres de saint Paul. Bon texte.

L^3, ***Codex Lemovicensis,*** VIIIe-IXe siècle; à Paris; contient les épîtres catholiques. Texte mixte.

M^2, ***Codex Monacensis,*** VIIIe ou IXe siècle; Munich; contient les Actes, les épîtres catholiques et l'Apocalypse, dans un texte bon, mais mixte.

O^3, ***Codex Oxoniensis*** III, IXe siècle; Oxford; contient les épîtres pauliniennes en vieux latin, avec des corrections du type irlandais de la Vulgate.

R, ***Bible de Rosas***, voir plus haut, p. 197.

R², *Codex Reginensis,* VIIe siècle ; Vatican ; contient les épîtres pauliniennes dans un bon texte.

S², *Codex Sangallensis,* XIIIe siècle ; à Saint-Gall ; contient les Actes et l'Apocalypse. Le texte des Actes est analogue à celui du Fuldensis avec mélange d'autres éléments.

U², *Codex Ulmensis,* IXe siècle ; au British Museum ; contient les Actes, les épîtres et l'Apocalypse ; le texte est de type mixte avec prédominance des éléments méridionaux.

Valeur critique des manuscrits sus-mentionnés. — Wordsworth-White ont classé ces manuscrits par ordre de valeur en deux classes :

1. Pour les évangiles. 1° Le meilleur est le groupe des manuscrits northumbriens, copiés dans les monastères de Wearmouth et de Jarrow sur des manuscrits apportés de l'Italie méridionale. Ce groupe contient tout d'abord AΔSY, puis HFMU, de texte moins pur [1]. Le meilleur de tous est l'Amiatinus et le Lindisfarnensis, qui s'en rapproche beaucoup.

2° Les manuscrits du second groupe sont bons, mais moins que les précédents. En première ligne viennent les codex BJPZ — le meilleur est Z — auxquels se joignent les textes mixtes de ℙ𝔽GM et de OX ; ceux-ci ont des éléments irlandais et sont intermédiaires entre le groupe BJPZ et les manuscrits irlandais DELQR. Une autre famille est dans les codex CT, de provenance espagnole. L'influence des manuscrits irlandais et espagnols se montre dans les revisions d'Alcuin et de Théodulfe. Le codex W représente un état plus récent de la Vulgate.

1. [AΔSY sont northumbriens. H est corrigé d'après ce texte ; F en est indépendant, car il dépend du manuscrit d'Eugipius. M est totalement indépendant. F et M étaient écrits quand la Northumbrie était encore païenne. OX sont plus près que M de AΔSY ; JMP vont mieux ensemble ; ils sont italiens. CHAPMAN.]

II. Pour les Actes, Wordsworth-White rangent les manuscrits en quatre classes : les codex de la 1re sont GCAFD, rangés dans l'ordre où ils se rapprochent le plus du texte de saint Jérôme. Ils ne dépendent pas les uns des autres, car ils sont de patrie différente et représentent par conséquent le texte de diverses régions. A et F diffèrent profondément.

Les codex de la seconde classe sont IM, SU, T, O, réunis quand ils sont apparentés.

La troisième classe est formée par les manuscrits de la recension de Théodulfe Θ et de celle d'Alcuin KBVR.

La quatrième classe est représentée par le codex W, du moyen âge.

Classement des manuscrits par ordre alphabétique.

A, Codex Amiatinus, p. 197.
Codex Adae, p. 202.
Ꝑ, Codex Bigotianus, p. 200.
B², Codex Bambergensis, p. 203.
ꝗ, Codex Beneventanus, p. 200.
C, Codex Cavensis, p. 197.
Codex Colbertinus, p. 201.
D, Codex Dublinensis, p. 199.
Codex Demidovianus, p. 202.
Δ, Codex Dunelmensis, p. 198.
E, Codex Egertonensis, p. 199.
Ꝑ, Codex Epternacensis, p. 200.
F, Codex Fuldensis, p. 196.
G, Codex Sangermanensis, p. 201.
Codex Gatianus, p. 200.
H, Codex Hubertianus, p. 203.
Θ, Codex Theodulfianus, p. 203.
I, Codex Ingolstadiensis, p. 202.

I, Codex Iuveniani Vallicellanus, p. 203.
J, Codex Forojuliensis, p. 196.
K, Codex Carolinus, p. 202.
Codex de Léon, p. 197.
L, Codex Lichfeldensis, p. 199.
L^2, Codex Lombardicus, p. 203.
L^3, Codex Lemovicensis, p. 203.
M, Codex Mediolanensis, p. 196.
M, Codex Martini Turonensis, p. 202.
M^2, Codex Monacensis, p. 203.
O, Codex Oxoniensis, p. 198.
O^2, Codex Oxoniensis II, p. 199.
O^3, Codex Oxoniensis III, p. 203.
P, Codex Perusinus, p. 196.
Codex Perpinianus, p. 201.
Q, Codex Kenanensis, p. 199.
R, Codex Rushworthianus, p. 199.
R^2, Codex Reginensis, p. 204.
Bible de Rosas, p. 197.
S, Codex Stonyhurstensis, p. 198.
S^2, Codex Sangallensis, p. 204.
T, Codex Toletanus, p. 197.
U, Fragmenta Ultratraiectina, p. 198.
U^2, Codex Ulmensis, p. 204.
V, Codex Vallicellianus, p. 202.
W, Codex Willelmi de Hales, p. 203.
X, Codex Corporis Christi Cantabrigiensis, p. 199.
Y, Codex Lindisfarnensis, p. 198.
Z, Codex Harleianus, p. 196.
Z^2, Codex Harleianus II, p. 201.

Voici, d'après Kirsopp Lake [1], un tableau qui représente les rapports des diverses versions latines entre elles.

1. *The Text of the New Testament*, p. 32.

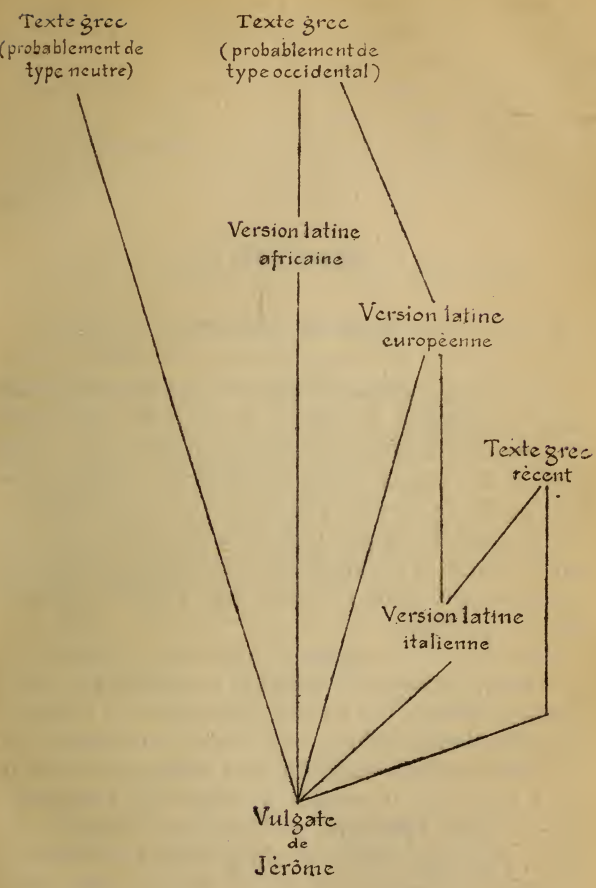
Texte grec
(probablement de
type neutre)
Texte grec
(probablement de
type occidental)
Version latine
africaine
Version latine
européenne
Texte grec
récent
Version latine
italienne
Vulgate
de
Jérôme

CHAPITRE II

VERSIONS SYRIAQUES.

Les versions syriaques sont de première importance pour la critique du texte du Nouveau Testament, d'abord à cause de leur valeur intrinsèque, mais surtout à cause des textes de types différents, qu'elles représentent. Si l'on arrive à déterminer la date relative de ces versions l'une par rapport à l'autre, on résoudra par là même la question de l'ancienneté du texte que chacune représente. L'exposé qui va suivre expliquera cette proposition.

Nous pourrions répéter à propos des versions ou de la version syriaque, ce que nous venons de dire sur les versions latines. On ne sait exactement ni l'époque à laquelle elle fut traduite, ni s'il y en a eu primitivement une seule ou plusieurs. La plus ancienne donnée que nous ayons sur la version syriaque des évangiles se trouve dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, IV, 22, 8. Hégésippe cite l'évangile selon les Hébreux et l'évangile syriaque, ἔκ τε τοῦ καθ' Ἑβραίους εὐαγγελίου καὶ τοῦ Συριακοῦ. Quel est cet évangile syriaque, dont l'origine remonterait au moins au milieu du IIe siècle? Est-ce une traduction des quatre évangiles séparés ou le Diatessaron, c'est-à-dire les évangiles mélangés?

On l'ignore et la question est très complexe ainsi que nous le verrons dans la suite de ce travail.

Nous allons d'abord 1° étudier les diverses versions syriaques que nous possédons, puis 2° discuter les questions de date et de priorité entre les versions. Avant de procéder à cet examen nous devons dire quelques mots sur la langue de ces versions : l'araméen.

§ 1. — Langue des versions syriaques.

L'araméen est une branche des langues sémitiques. Nous n'avons pas à nous occuper des diverses langues qui forment le groupe araméen ; nous nous bornons à celles dans lesquelles a été traduit le Nouveau Testament. 1° L'araméen oriental est représenté pour nous par le Talmud de Babylone, le mandéen et surtout par le syriaque qui a été parlé dans la Mésopotamie septentrionale, dans le district dont Édesse était la capitale. C'est dans ce dialecte que furent écrites les principales versions syriaques, Diatessaron de Tatien, Syriaques Sinaïtique, Curetonienne, Peschitto, Philoxénienne, Harkléenne. « La souplesse et la flexibilité de la langue araméenne, dit Chabot[1], sa syntaxe lâche et mobile se prêtaient aisément aux constructions les plus variées, et le christianisme trouvait dans le syriaque un instrument tout aussi approprié que le grec à la diffusion des idées nouvelles. »

2° L'araméen occidental est représenté par l'araméen biblique, qu'on trouve dans quelques livres de l'Ancien Testament, surtout Esdras et Daniel. Au temps de Notre-Seigneur, les Juifs parlaient cet araméen avec des différences dialectales assez fortes pour qu'on pût

1. *Les langues et les littératures araméennes*, p. 29, Paris, 1910.

distinguer le judéen et le galiléen ; il reste dans les évangiles une vingtaine d'expressions ou de mots araméens, sans compter les noms propres[1]. C'est probablement dans ce dialecte que saint Matthieu a écrit son évangile. Il nous reste dans les dialectes judéen et galiléen divers écrits, des Targums, des parties du Talmud de Jérusalem.

Enfin, nous avons quelques débris de la littérature christo-palestinienne, écrits dans un dialecte très voisin de celui des Targums palestiniens et du Talmud de Jérusalem, ce sont les Lectionnaires hiérosolymitains, dont nous parlerons plus loin.

Nous n'avons pas à parler des autres dialectes de l'araméen occidental : le samaritain, le Palmyrénien et le nabatéen.

Nous possédons les versions syriaques suivantes : la version syriaque Sinaïtique, la Curetonienne, la Peschitto, la Philoxénienne, l'Harkléenne ; la Hiérosolymitaine se rattache aux précédentes. Nous devons ajouter le Diatessaron de Tatien, représentant d'un texte syriaque important. Nous l'étudierons même en premier lieu, puisque d'après plusieurs critiques il serait le plus ancien texte syriaque des évangiles ; à côté du Diatessaron nous placerons la Sinaïtique et la Curetonienne qui ont avec lui des rapports très étroits. Ces trois textes syriaques formeront un premier groupe : le second sera constitué par la Peschitto et le troisième par les versions plus récentes.

§ 2. — Premier groupe des versions syriaques.

1° *Le Diatessaron de Tatien.* — La première question qui se pose à son sujet est de savoir s'il a été

1. Cf. *Histoire des livres du Nouveau Testament*, t. II, p. 29.

composé primitivement en grec ou en syriaque; la seconde, quelle est sa date et quel est son lieu d'origine. Sur ces divers points les critiques ne sont pas d'accord. Il est cependant très nécessaire de résoudre ces questions. Le Diatessaron est un des principaux témoins du texte dit occidental, mais dont on retrouve des traces, comme nous le dirons plus loin, dans les manuscrits syriaques et alexandrins. Il faut donc savoir si le Diatessaron a été tout d'abord composé au milieu du IIe siècle, au moyen du texte grec existant à Rome à cette époque, et ensuite traduit en syriaque, à Rome ou en Syrie. S'il en était ainsi, on constaterait l'existence à Rome d'un texte grec de type occidental. Si, au contraire, le Diatessaron a été composé en syriaque et en Syrie, il se rattache aux versions syriaques de ce pays, de type occidental, elles aussi, et de plus il représente un texte moins ancien, de la fin du IIe siècle, vers 175-180. Donc, dans quelle langue a été composé le Diatessaron?

Les arguments que l'on donne pour établir quelle a été la langue primitive ne semblent décisifs ni pour le grec, ni pour le syriaque. Von Soden [1] soutient que le Diatessaron a été composé en grec. D'après Eusèbe, dit-il, Tatien lui-même a appelé son Harmonie des évangiles : τὸ διὰ τεσσάρων ; il ne lui aurait pas donné un titre grec, si son Harmonie avait été en syriaque. Cette preuve est faible, car d'autres écrivains syriaques ont donné à leurs œuvres des titres grecs : Χρονικόν, Ἐκκλησιαστική. Von Soden ajoute que ni Eusèbe, ni Théodoret ne mentionnent que le Diatessaron n'a pas été composé dans la langue des τὰ τέσσαρα. Clément d'Alexandrie et Hippolyte de Rome ont utilisé le Diatessaron, ce qui suppose un texte grec; des

1. *Die Schriften des Neuen Testaments*, p. 1536.

leçons vieilles latines se retrouvent dans le Diatessaron, ce qui serait inexplicable s'il avait existé seulement en syriaque. L'influence que le Diatessaron a exercée sur les textes grecs des évangiles suppose qu'il a existé primitivement en grec ; une Harmonie syriaque n'aurait pu avoir une réaction aussi étendue sur des textes éloignés les uns des autres. Cet argument dépend tout entier de l'hypothèse de von Soden sur l'influence harmonisante du Diatessaron, dont nous parlerons plus tard.

Zahn soutient au contraire que le Diatessaron a été composé en syriaque. Nous ne trouvons mention de l'usage de cette Harmonie évangélique que dans les églises syriaques ; les écrivains grecs qui en parlent ne l'ont connue que de nom. Eusèbe, si bien informé de tout ce qui regarde la littérature chrétienne, ne l'a pas vue : Tatien, dit-il [1], mit en ordre, je ne sais comment, οὐκ οἶδ' ὅπως, une certaine union et une collection des évangiles, à laquelle il donna le titre de τὸ διὰ τεσσάρων, que l'on trouve encore aujourd'hui chez quelques-uns. Épiphane [2] en parle comme d'un écrit syriaque, lorsqu'il dit qu'il est appelé l'Évangile aux Hébreux par quelques-uns ; cette confusion ne se serait pas produite si le Diatessaron avait été écrit en grec. Il est vrai qu'Épiphane et ceux de son temps pouvaient avoir en vue la traduction syriaque. Quant aux écrivains syriens, ils connaissent tous le Diatessaron en syriaque. Du commentaire d'Isho 'dad de Merv, qui contient de nombreux passages du Diatessaron, on ne peut établir si celui-ci a été composé en grec ou en syriaque.

D'après Nau [3], Tatien trouva à son retour en Méso-

1. *Hist. eccl.* IV, 29, 6.
2. *Haer.* XLVI, 1.
3. *Dictionnaire de la Bible* de VIGOUROUX : *Versions syriaques*, t. V, col. 1912, Paris, 1911.

potamie, les quatre évangiles traduits en syriaque; c'est avec cette traduction qu'il composa son harmonie; il apporta peut-être un manuscrit occidental, dont il se serait servi pour modifier un peu l'ancienne traduction; cela expliquerait quelques ressemblances que l'on a cru retrouver entre les restes du Diatessaron et la recension occidentale. Si elle était appuyée de preuves cette hypothèse résoudrait plusieurs questions encore en suspens.

La question reste donc encore non résolue, bien qu'il semble que la tendance des critiques soit plutôt d'admettre un original grec. Vogels, dans son travail : *Die Harmonistik im Evangelientext des Codex Cantabrigiensis* [1], prend pour base de son travail un Diatessaron grec; il croit même à l'existence d'un Diatessaron latin. Nestle [2] déclare que lui aussi admet comme prouvée l'existence d'un Diatessaron grec. Dom de Bruyne [3] est du même avis. Dans son nouveau travail : *Die altsyrischen Evangelien in ihrem Verhältnis zu Tatian's Diatessaron* [4], Vogels considère comme prouvée l'existence d'un Diatessaron gréco-latin. Burkitt [5] pense aussi que le Diatessaron syriaque est la traduction d'un Diatessaron grec, qui pourrait être l'œuvre de Tatien. Celui-ci l'apporta de Rome en Orient, où il fut bientôt traduit en syriaque, probablement sous sa surveillance.

Cette question de la langue originale du Diatessaron serait peut-être tranchée si nous possédions le texte syriaque. Malheureusement, nous ne pouvons l'atteindre que par des moyens détournés; on l'a

1. *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altch. Lit.* XXXVI, 1ª, Leipzig, 1910.
2. *Theol. Literaturblatt*, 1910, Leipzig, p. 440.
3. *Revue bénédictine*, Maredsous, 1911, p. 107.
4. *Biblische Studien*, XVI, 5, p. 7. Freiburg Br., 1911.
5. *Evangelion da-Mepharresche*, II, p. 296.

reconstruit approximativement à l'aide des commentaires de saint Éphrem sur le Diatessaron, écrits au IVe siècle, dont nous avons une version arménienne, faite probablement au VIe siècle et que nous possédons dans deux manuscrits du XIIe siècle. Elle a été traduite en latin par Aucher et éditée par Moesinger : *Evangelii concordantis Expositio facta a sancto Ephraemo, doctore Syro*. Zahn[1], se servant de cette traduction, des Homélies d'Aphraates et des citations évangéliques répandues dans les commentaires d'Aphraates, a reconstitué le Diatessaron. On aurait pu se servir aussi pour cette reconstruction des commentaires d'Isho'dad, dont nous avons avons parlé plus haut et qui viennent d'être édités et traduits par Mrs Dunlop Gibson[2].

Une version arabe du Diatessaron du XIe siècle a été publiée en 1888 par le P. Ciasca[3] à l'aide de deux manuscrits. Cette version nous donne le contenu et l'ordre des matières du Diatessaron, mais ne nous apprend rien sur le texte original, car elle a été faite probablement sur un texte syriaque du Diatessaron, conformé, disent quelques critiques, à celui de la Peschitto. Cette hypothèse est niée en partie par Hoskier. Deux bonnes traductions anglaises du texte arabe ont été faites par Hope W. Hogg, Edinburgh, 1896 et par Hamlyn Hill, Edinburgh, 2e éd. 1911.

Le codex Fuldensis contient une harmonie des évangiles en latin, faite d'après une traduction latine du Diatessaron, découverte en 545 par Victor, évê-

1. *Forschungen zur Geschichte des nt. Kanons*, I Theil, *Tatians Diatessaron*, Erlangen, 1881.

2. *The Commentaries of Isho'dad of Merv, bishop of Ḥadatha* (c. 850 A. D.) in syriac and english, 3 vol., Cambridge, 1911.

3. *Tatiani Evangeliorum Harmoniae arabice nunc primum ex duplici codice edidit et translatione latina donavit* A. Ciasca, Romae, 1888. *De Tatiani Diatessaron arabica versione*, Milan, 1888.

que de Capoue. Elle suit l'ordre des matières du Diatessaron, mais le texte vieux latin a été remplacé par celui de la Vulgate; elle ne peut donc être d'aucune utilité pour la reconstitution du texte de Tatien.

Barton et Spoer [1] croient avoir retrouvé dans un Lectionnaire de la Syriaque harkléenne cinq péricopes qui offraient des ressemblances frappantes avec le Diatessaron arabe.

2° *La syriaque Sinaïtique.* — Mrs Agnes Smith Lewis [2] a raconté comment cette version syriaque a été découverte au monastère de Sainte-Catherine sur le Mont Sinaï. Accompagnée de sa sœur, Mrs James Y. Gibson, elle visita le couvent, en février 1892, dans le but d'y examiner des manuscrits syriaques que lui avait signalés Rendel Harris. Un manuscrit palimpseste lui fut présenté, qui présentait en écriture supérieure des vies de saintes femmes et en écriture inférieure une copie des évangiles en syriaque.

Mrs Lewis et Gibson photographièrent le manuscrit, qui, présenté à Burkitt et à Bensly, fut reconnu pour être de la même famille que celui de Cureton, dont nous parlons plus loin. Une expédition fut organisée en 1893, à laquelle prirent part Bensly, Rendel Harris, Burkitt et Mrs Lewis et Gibson. La transcription fut partagée entre les trois premiers et publiée en 1894 à Cambridge : *The four Gospels in syriac,* transcribed from the Sinaitic palimpsest by R. L. Bensly, J. R. Harris, F. C. Burkitt, with an Introduction by Agnes Smith Lewis. Celle-ci en publia en même temps une traduction anglaise : *A Translation of the four Gospels from the Syriac of the Sinaitic Palimpsest,* London, 1894.

1. *Journal of biblical Literature : Traces of the Diatessaron of Tatian in Harclean Syriac Lectionaries,* t. XXIV, p. 179. New-York, 1905.
2. *The four Gospels in Syriac : Introduction,* Cambridge, 1894.

A un voyage subséquent, 1895, Mrs Lewis put photographier des feuilles qui avaient résisté au déchiffrement et combler des lacunes du texte; elle les publia sous ce titre : *Some Pages of the four Gospels retranscribed from the Sinaitic Palimpsest, with a translation of the whole Text,* London, 1896.

A la suite d'un quatrième voyage, 1897, elle fit d'autres corrections qu'elle a publiées dans *The Expositor,* 5e série, vol. VII, p. 111-119. En 1910, Mrs Smith Lewis a donné une édition définitive sous ce titre : *The old Syriac Gospels or Evangelion da-Mepharreshê, being the text of the Sinai or syro-antiochene Palimpsest,* including the latest additions and emendations, with the variants of the Curetonian Text, corroborations from many other Mss., and a list of quotations from ancient Authors, London. 142 feuilles du manuscrit ont été retrouvées et déchiffrées; il en manque 17.

Voici le contenu du manuscrit d'après cette dernière édition; il a été complété par le manuscrit de Cureton, dont nous plaçons les emprunts entre parenthèses; les parties que l'on n'a plus, ni dans le Sinaïtique ni dans le manuscrit Cureton, sont placées entre crochets. *Mt*, I, 1-VI, 10 (VI, 11-VIII, 2); VIII, 3-XII, 4 [4-6]; XII, 7-25; XII, 31-XVI, 15 (XVI, 15-XVII, 13); XVII, 14-XX, 24 (XX, 25-XXI, 19); XXI, 20-XXV, 20 [26-30]; de XXV, 21 à 38, seulement des lambeaux de phrases; XXV, 38-XXVIII, 8; manque la fin : XXVIII, 9-20. — *Mc,* [I, 1-12a] I, 12b-I, 43; [I, 44-II, 20] II, 21-IV, 17 [IV, 18-41]; V, 1-26a [V, 26b; VI, 5a]; VI, 5b XVI, 8 [XVI, 17-20]; *Lc*, I, 1-16a [I, 16b-38] I, 39-27 [V, 28-VI, 11]; VI, 12-XXIV, 52. —*Jn*, (I, 1-25) I, 26-46 [I, 47-11, 15]; II, 16-IV, 37 (IV, 38-V, 6a); V, 6b-25a (V, 25b-46a) V, 46b-XVIII, 31a [XVIII, 31b-XIX, 40a]; XIX, 40b-XXI, 25.

De nombreux travaux ont été publiés sur cette ver-

sion syriaque. Nous signalons les plus importants : C. Holzey, *Der neuentdekte Codex Syrus Sinaiticus untersucht,* München, 1896. — A. Bonus, *Collatio codicis Lewisiani rescripti Evangeliorum sacrorum syriacorum cum codice Curetoniano,* cui adjectae sunt lectiones e Peshitto desumptae, Oxford, 1896. — A. Merx, *Die vier kanonischen Evangelien*, Berlin, 1897, 1902, 1905, 1910. — Hjelt, *Die altsyrische Evangelienübersetzung und Tatians Diatessaron*, *besonders in ihrem gegenseitigen Verhältnis untersucht,* Leipzig, 1901.

La version syriaque sinaïtique présente des caractères textuels très particuliers : additions et surtout omissions de textes, transpositions de passages, accord avec les vieilles versions latines et le Diatessaron. Nous exposerons en détail ces divers faits, lorsque nous traiterons du texte occidental, dont la syriaque sinaïtique est un des principaux représentants. Quant au texte si caractéristique de la Sinaïtique, *Mt*, I, 16 : Joseph, à qui était mariée la vierge Marie, engendra Jésus, nous en avons parlé dans l'*Histoire des livres du Nouveau Testament*, II, p. 507.

3° ***Version syriaque Curetonienne.*** — En 1842, l'archidiacre Tattam apporta en Angleterre un volume provenant du couvent de Sancta Maria Deipara, dans la vallée de Nitrie, à l'ouest du Caire. Ce volume avait été formé en 1222 à l'aide de divers manuscrits du même format. Le D. Cureton, Assistant Keeper of Mss., au British Museum, découvrit dans ce volume 82 1/2 pages, qui reproduisaient une ancienne version syriaque des évangiles ; les autres feuilles du volume contenaient une copie de la Peschitto.

Ce manuscrit, écrit probablement vers 450-470, est du format in-4°. Le texte sur deux colonnes à la page, à été copié par un habile scribe, en bel estranghelo,

l'ancienne écriture syriaque, sur un vélin très blanc. Il contient les fragments suivants des évangiles : *Mt*, I, 1-VIII, 22; X, 32-XXIII, 25; *Mc*, XVI, 17-20; *Jn*, I, 1-42; III, 5-VII, 37 (beaucoup de mots sont illisibles), III, 6-IV, 6; XIV, 10-12; 15-19; 21-23; 26-29; *Lc*, II, 48-III, 16; VII, 33-XV, 21; XVII, 23-XXIV, 44; en tout, 1.786 versets. Ce manuscrit a été publié par Cureton, à Londres, en 1858, sous ce titre : *Remains of a very antient recension of the four Gospels in Syriac, hitherto unknown in Europe*, discovered, edited and translated. Le texte syriaque avait été imprimé en 1848, mais seulement pour l'usage privé.

Trois autres feuilles de cette même version, peut-être même du même manuscrit, furent apportées d'Égypte par H. Brugsch et éditées par E. Rödiger dans le *Monatsbericht der Königl. Preussischen Akademie der Wissenschaft zu Berlin*, 1872 et par W. Wright : *Fragments of the Curetonian Gospels*, 1872; elles contiennent : *Jn*, VII, 37-VIII, 19; *Lc*, XV, 22-XVI, 12; XVII, 1-23. On a encore : fol. 53 qui contient *Lc*, II, 48-III, 16 et fol. 52, fragments de *Jn*, XIV et fol. 72, *Lc*, XIV, 35-XV, 21, fragments compris dans l'édition de Cureton.

De nombreux travaux ont été publiés sur cette version syriaque par Ewald, Land, Tregelles, Lagarde, Hermansen, Le Hir, *Étude sur une ancienne version syriaque des Évangiles*, Paris, 1859, Perles, Gildmeister, Wildeboer, W. Wright. J. R. Crowfoot l'a retraduite en grec, London, 1870-1871, et en 1885, Fr. Bäthgen en a donné une autre reconstruction grecque : *Evangelienfragmente der griechischen Text des Cureton'schen Syrers wiederhergestellt*, Leipzig.

Enfin, en 1904, F. Crawford Burkitt a publié une édition critique de cette version : *Evangelion da-Mepharreshe. The Curetonian Version of the four Gos-*

pels, with the readings of the Sinai Palimpsest and the early Syriac Patristic evidence, edited, collected and arranged. Cambridge. Les passages, dont on ne possède pas le texte dans le manuscrit Curetonien, sont donnés d'après le manuscrit Sinaïtique; les fragments de Berlin sont insérés à leur place respective. L'éditeur a donné de cette version une traduction anglaise très littérale, s'attachant à établir une distinction dans les termes employés quand elle existait en syriaque, bien qu'elle ne fût pas dans le grec.

Avant d'aller plus loin, nous avons à résoudre trois questions.

1. *Quels sont les rapports de ces versions syriaques, la Sinaïtique et la Curetonienne?* Quelle est la plus ancienne des deux et proviennent-elles l'une de l'autre, ou dépendent-elles d'une version plus ancienne, ou sont-elles des traductions complètement indépendantes? Il est difficile, dans l'état actuel des documents, de répondre à ces questions et les spécialistes ne s'accordent pas sur ces divers points. Il semble probable que la syriaque Sinaïtique est la plus ancienne, mais que la Curetonienne n'en dépend pas; ce sont deux versions indépendantes, car elles sont divergentes en un trop grand nombre de passages, ce qui prouve en outre qu'elles ne viennent pas d'une même version syriaque primitive. Une preuve de l'ancienneté de la Sinaïtique par rapport à la Curetonienne ressort de ce fait que la Curetonienne a subi davantage l'influence occidentale. Les deux ont des leçons occidentales, mais dans un certain nombre de passages la Curetonienne s'accorde en outre avec les textes vieux latins contre la Sinaïtique. Cette preuve cependant n'est pas décisive, car nous ne savons pas à quelle époque ni comment s'est formé le texte occidental.

Il faudrait maintenant se demander à quelle date a

été faite la syriaque Sinaïtique. La réponse à cette question dépend en partie de l'opinion que l'on se formera sur les rapports entre cette version et le Diatessaron, question que nous étudions plus loin. Si l'on admet qu'elle est indépendante du Diatessaron, bien que faite par quelqu'un qui le connaissait, on peut croire qu'elle a été faite vers l'an 200. Elle l'aurait été plus tôt si elle est totalement indépendante du Diatessaron; c'est l'opinion du Dr Hjelt, qui croit en outre que les quatre évangiles n'ont pas été traduits par le même; saint Matthieu aurait été traduit le premier et saint Luc le dernier. Il prouve son hypothèse en montrant que le même terme a été traduit différemment dans les différents évangiles. Cet argument, bien qu'assez probant, n'est pas décisif. Le même traducteur a pu rendre différemment le même terme, s'il a fait son travail à des époques assez éloignées les unes des autres.

2. *Quels sont les rapports entre ces deux versions Sinaïtique et Curetonienne et les autres types du texte du Nouveau Testament?* Du tableau que nous publions plus loin sur les grandes interpolations de textes, il ressort que la Sinaïtique omet toutes ces additions avec les textes de type neutre, et la Curetonienne en omet plus de la moitié. Il n'en faudrait pas conclure que ces versions ont été influencées dans ces passages par les textes neutres, car elles ne sont pas en accord avec ceux-ci dans les leçons qui les caractérisent. Ainsi, les leçons spéciales au Sinaiticus et au Vaticanus, *Mt*, VI, 8; XI, 19; XXVII, 49; *Mc*, III, 14, 16; VI, 22; XIII, 33; *Lc*, II, 14; X, 41, 42; XIV, 5; XV, 21; *Jn*, IX, 4; X, 22, etc., ne se trouvent pas dans la syriaque Sinaïtique. De ce fait on déduira la valeur des variantes, soutenues tout à la fois par les textes alexandrins et par les vieilles versions syriaques.

Ces versions n'ont pas non plus les leçons caracté-

ristiques des textes syriens, telles que les leçons agglomérées. En quelques passages cependant elles marchent avec ceux-ci contre les autres textes. Ainsi, la Sinaïtique soutient la leçon εὐδοκία, *Lc,* II, 14, avec les manuscrits syriens contre εὐδοκίας, appuyée par ℵ B D et les vieux latins. De même aussi la Sinaïtique et la Curetonienne supposent ἄριστον, *Lc,* XIV, 15, avec les manuscrits syriens et non ἄρτον.

Nous verrons plus loin les rapports entre les versions syriaques et les textes occidentaux.

Il resterait à se demander si les manuscrits de ces deux versions syriaques, qui datent tout au plus de la fin du IVe siècle ou du commencement du Ve, n'ont pas été interpolés à l'aide d'un manuscrit grec. Du fait que la Curetonienne contient quatre des grandes interpolations et la fin de la finale longue de Marc, Burkitt[1] conclut qu'elle a été revisée d'après un manuscrit grec qui avait quelques-unes de ces interpolations occidentales et la finale longue de Marc.

3. *Quels sont les rapports entre les versions syriaques, Sinaïtique et Curetonienne d'un côté, et le Diatessaron de l'autre?* Quel est le plus ancien des deux groupes? Encore une question très controversée sur laquelle nous ne pouvons donner que les conclusions des divers spécialistes. Constatons d'abord que la Sinaïtique et la Curetonienne, malgré leurs divergences, représentent un même texte et le Diatessaron un autre.

Bäthgen[2] a soutenu que la Sinaïtique était postérieure au Diatessaron pour les raisons suivantes : Il y a dans la Sinaïtique de nombreuses leçons harmonisantes qui doivent être attribuées à une Harmonie

1. *Evangelion da-Mepharreshe*, t. II, p. 217.
2. *Evangelienfragmente*, p. 72.

évangélique antérieure. Les nombreuses abréviations et omissions de la Sinaïtique s'expliquent de la même façon. Les leçons, spécifiquement neutres, de la Sinaïtique, prouvent qu'elle a été faite plus tard que le IIe siècle. Le peu de littéralité de la version sinaïtique, qui tourne quelquefois à la paraphrase, rappelle le travail d'amélioration de Tatien sur les textes évangéliques.

L'hypothèse de Bäthgen n'a été acceptée qu'en partie par les spécialistes, ou a même été rejetée complètement. Holzhey[1] croit que la Sinaïtique est antérieure à Tatien; pour la Curetonienne, il ne se prononce pas. Hjelt[2] admet que la Curetonienne est postérieure à Tatien, mais il tient pour l'antériorité de la Sinaïtique. Merx[3] et Mrs Lewis[4] soutiennent que la Sinaïtique est un texte du IIe siècle, par conséquent antérieur à Tatien. D'après Mrs Lewis, on trouve dans celle-ci des formes et des dispositions du texte antérieures à celles de Tatien, *Mt,* I, 25; *Jn,* XVIII, 12-25. On ne s'expliquerait pas l'absence dans la Sinaïtique de la prière du Seigneur : « Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font » qui se trouve dans le Diatessaron, si l'on n'admettait pas l'antériorité de la Sinaïtique sur le Diatessaron.

Gressmann[5] présente la question d'une façon un peu différente. Il suppose l'existence d'une première version syriaque, antérieure à celle que nous avons. Il ne sait pas si elle est antérieure ou postérieure au Diatessaron, mais il suppose qu'elle est antérieure. Elle est représentée par la Sinaïtique et la Curetonienne,

1. *Der neuentdeckte Codex Syrus Sinaiticus*, p. 36, München, 1896.
2. *Die altsyrische Evangelienübersetzung und Tatians Diatessaron*, p. 187, Leipzig, 1901.
3. *Die vier kanonischen Evangelien nach ihrem ältesten bekannten Texte*, IIe Th. p. XII, Berlin, 1902.
4. *Op. cit.* p. V.
5. *Studien zum syrischen Tetraevangelium : Zeitschr. für die nt. Wissenschaft*, Gieszen, 1905, VIe, p. 151.

qui, elles, sont postérieures à Tatien, à cause de leurs textes harmonisants, qui proviennent du Diatessaron. Il ne peut pas dire quelle est celle des deux qui représente le mieux la vieille version syriaque.

D'après Hoskier aussi, il aurait existé une version syriaque, antérieure à celles que nous possédons, et dont on découvrirait des traces chez celle-ci.

Il pourrait se présenter un autre problème. Les syriaques Curetonienne et Sinaïtique ont toutes deux des leçons harmonisantes, mais la seconde en moins grande quantité que la première. Est-ce que, en supposant une vieille syriaque antérieure à Tatien et libre de leçons harmonisantes, la Sinaïtique a introduit celles-ci dans la vieille syriaque, d'après Tatien, ou bien, en supposant que la vieille syriaque avait déjà des leçons harmonisantes, dues à l'influence de Tatien, la Sinaïtique aurait dégagé la vieille syriaque d'une partie de ces leçons harmonisantes ? Gressmann ne peut répondre. Pour lui, l'ordre historique des versions syriaques est le suivant : Syrus vetus, Tatien, Sinaïtique, Curetonienne, Peschitto.

D'après Burkitt[1], le Diatessaron et les vieilles syriaques n'ont pas été traduites d'après le même texte grec. Le Diatessaron a été formé à l'aide du texte grec lu à Rome au milieu du IIe siècle, tandis que les vieilles syriaques représentent le texte grec lu à Antioche vers l'an 200. Le traducteur des vieilles syriaques aurait été influencé quelquefois par les leçons du Diatessaron.

Enfin, d'une étude comparative des leçons harmonisantes de la Curetonienne et de la Sinaïtique avec les leçons du Diatessaron, Vogels[2] déduit les conclusions

1. *Evangelion da-Mepharreshe*, t. II, p. 209, 210.
2. *Die altsyrischen Evangelien in ihrem Verhältnis zu Tatians Diatessaron*, Freiburg-Br., 1911, p. 141.

suivantes : L'Église syrienne a reçu tout d'abord les évangiles sous la forme du Diatessaron; la Curetonienne est antérieure à la Sinaïtique. Ce ne sont pas cependant des versions indépendantes l'une de l'autre, mais deux revisions d'un même travail. Comme la Curetonienne se tient plus près du Diatessaron que la Sinaïtique, on en doit conclure que la première représente le type le plus ancien. Quant à la date d'origine des versions syriaques, Vogels ne la fixe pas; il paraît la croire moins ancienne qu'on ne le suppose d'ordinaire.

La question de priorité paraît donc être en faveur du Diatessaron, et cela principalement à cause des leçons harmonisantes de la Sinaïtique et de la Curetonienne. Mais il faudrait prouver qu'elles viennent du Diatessaron, et non d'une Harmonie évangélique antérieure à celle de Tatien, grecque probablement.

§ 3. — Deuxième groupe des versions syriaques.

La Peschitto : Origine du nom. — La version syriaque, la Peschitto ou la simple, la fidèle, la commune, est la version officielle acceptée par tous les chrétiens syriens : Maronites, Jacobites, Nestoriens, Melchites. On ignore pourquoi elle a été ainsi nommée. On a pensé que cette désignation la distinguait primitivement des versions syriaques qui portaient les signes diacritiques employés par Origène dans ses Hexaples. C'est au IXe-Xe siècle qu'elle reçut ce nom, mais il semble difficile de supposer qu'à cette époque les versions hexaplaires aient été assez dans l'usage courant pour qu'il fût nécessaire de distinguer de celles-ci la Peschitto. Cette même raison — la date de cette appel-

lation — doit faire rejeter l'opinion que cette version syriaque a reçu ce nom pour spécifier une différence d'avec le Diatessaron. Il y avait longtemps que celui-ci n'était plus en usage dans l'église syrienne. Le plus simple serait de croire que Moses bar Kephas, le premier chez qui nous retrouvons cette épithète, a voulu faire allusion à l'usage populaire ; ce serait la Vulgate syriaque.

Manuscrits de la Peschitto. — Contrairement aux deux versions syriaques, Sinaïtique et Curetonienne, qui ne contiennent que les évangiles, et dont nous n'avons qu'un manuscrit pour chacune, la Peschitto nous est parvenue dans 286 manuscrits qui contiennent tout le Nouveau Testament, sauf les épîtres catholiques contestées, IIe épître de Pierre, IIe et IIIe de Jean, épître de Jude et l'Apocalypse. Elle n'a pas non plus la péricope de la femme adultère et le verset des trois témoins.

Ces manuscrits ont été catalogués en dernier lieu par Gregory[1] ; il en relève, pour les évangiles, 4 en Amérique, 71 et quelques fragments en Angleterre, 17 à Paris, 17 en Allemagne, 2 en Suisse, 14 en Italie, 2 en Suède, 2 en Russie ; 11 des manuscrits des évangiles contiennent aussi les Actes et les épîtres catholiques ; on possède, en outre, de ceux-ci, en Amérique 1 manuscrit, en Angleterre 20, en Hollande 2, en France 7, en Allemagne 8, en Suisse 1, en Italie 4. 16 des manuscrits précédemment catalogués contiennent aussi les épîtres pauliniennes ; en outre, on a de ces épîtres, 19 manuscrits en Angleterre, 2 en Hollande, 16 en France, 6 en Allemagne, 1 en Suisse, 5 en Italie. Plusieurs de ces manuscrits sont catalogués deux fois ; il y aurait lieu d'appliquer à la numération des manus-

1. *Textkritik des N. Test.* 508-521.

crits syriaques de la Peschitto, celle qu'on a adoptée pour les manuscrits grecs.

Enfin, Gregory[1] fait remarquer que quelques-uns des manuscrits syriaques du Nouveau Testament n'ont pas été examinés à fond par les spécialistes, de sorte qu'on ne connaît pas exactement la nature de leur texte. Il est fort possible que l'on range parmi les manuscrits de la Peschitto des manuscrits qui contiennent d'autres versions syriaques. Il arrive aussi qu'un même manuscrit n'ait pas le même type de version pour tous les livres du Nouveau Testament. Il peut être Peschitto pour un livre, et philoxénien ou harkléen pour un autre.

A la précédente liste Gregory[2] a ajouté 55 manuscrits dont 21 sont au couvent de Sainte-Catherine au Sinaï, 2 en Amérique, 2 en Arménie, 19 en Angleterre, 11 à Seert, Kurdistan. Ils contiennent tout ou partie du Nouveau Testament.

Dans les *Studia biblica*[3] Gwilliam a cité les meilleurs manuscrits pour une édition critique de la Peschitto du Nouveau Testament. Au British Museum, Cod. Add. 14.479, de l'année 534, épîtres de Paul; id. 14.459, an. 530, Jean et Luc; Vatican, an. 548, quatre évangiles; Florence, an. 586; British Museum, quatre évangiles, an. 600; id. Cod. Add. 14.448, an. 699-700, tout le Nouveau Testament. Ces manuscrits sont datés. Gwilliam cite ensuite les suivants non datés et qu'il estime plus anciens : British Museum, Cod. Add. 14.459, Matthieu, Marc, vers 450; Cod. Add. 17.117, même époque et même contenu; Cod. Add. 14.470, contient tout le Nouveau Testament; il est peut-être du commencement du ve siècle, ainsi que

1. *Op. cit.* p. 508.
2. *Op. cit.* p. 1298-1301.
3. T. III, p. 50-55, *The Materials for the Criticism of the Peshitto New Testament*, Oxford, 1891.

les trois suivants : Cod. Add. 14.453, quatre évangiles; Cod. Add. 14.476 et 14.480, les épîtres de Paul; le codex Crawdortianus I, quatre évangiles, peut-être du ve siècle ou du commencement du vi^e. Dans son *Introduction à la critique textuelle du Nouveau Testament*, p. 132, 133 [1], Martin compte onze manuscrits syriaques du ve siècle, contre quatre grecs et trois latins; trente-trois du vi^e siècle, contre cinq grecs et quatorze latins; onze du viiie siècle, contre un grec et cinq latins. Ces estimations ne s'accordent pas avec celles que donne Gregory [2].

Ces manuscrits représentent chacune des deux branches de l'église syrienne, la Nestorienne et la Jacobite; les variantes entre manuscrits sont peu importantes, si nous en jugeons par le tableau qu'en a dressé Gwilliam [3]. Ce sont des différences orthographiques, des transpositions de mots, des omissions sans importance : *Mc*, I, 20, ἐν τῷ πλοίῳ; I, 31, αὐτῆς, omis par les manuscrits, etc.

Éditions de la Peschitto. — La première édition de la Peschitto du Nouveau Testament a été publiée à Vienne, en 1555, conjointement par J. A. Widmanstadt, Moïse de Mardin. Le patriarche jacobite d'Antioche, Ignatius, avait envoyé en Europe un prêtre mésopotamien, Moïse de Mardin, pour trouver un éditeur de cette version. L'édition fut faite à l'aide d'un manuscrit du Nouveau Testament, de type jacobite, écrit à Mossoul, Mésopotamie, et apporté par Moïse, et d'une copie de deux manuscrits que possédait Widmanstadt. Elle fut publiée sous ce titre : *Liber Sacrosancti Evangelii de Jesu Christo Domino et Deo nostro*, Div. Ferdinandi Rom. Imperatoris designati jussu

1. Paris, 1883.
2. *Op. cit.* p. 508-521 et 1298-1301.
3. *Op. cit.* p. 68.

et liberalitate, characteribus et lingua Syra, Jesu Christo vernacula, Divino ipsius ore consecrata, et a Joh. Evangelista Hebraica dicta, Scriptorio Prelo diligenter Expressa.

Cette magnifique édition était divisée en quatre parties : Évangiles, Paul, Actes des apôtres, Épîtres catholiques. Étaient omis : IIe épître de Pierre, IIe et IIIe de Jean, épître de Jude, Apocalypse et, en outre, les passages suivants : *Jn*, VII, 53-VIII, 11 ; *Mt*, XXVII, 35; *Actes*, VIII, 37; XV, 34; XXVIII, 29; I *Jn*, V, 7, 8; *Lc*, XXII, 17, 18.

Une seconde édition fut publiée, en 1569, par Immanuel Tremellius, probablement à Genève. Au texte syriaque, écrit en lettres hébraïques, était jointe une traduction latine, ainsi qu'un texte grec, traduit en latin par de Bèze. C'était une reproduction de l'édition de Widmanstadt, corrigée, et pas toujours heureusement, à l'aide d'un manuscrit de Heidelberg et de quelques autres codex.

D'autres éditions de la Peschitto du Nouveau Testament ont été données dans la Polyglotte de Plantin, Anvers ; à Anvers, par Le Fèvre de la Boderie ; à Nuremberg, par Elias Hutter; à Kothen, Anhalt, par Martin Trost ; à Leyde, par Louis de Dieu. En 1627, Louis de Dieu publia, à Leyde, une version syriaque de l'Apocalypse et la péricope de la femme adultère ; en 1630, Edouard Pococke publia, à Leyde aussi, les quatre épîtres catholiques contestées. C'est ce Nouveau Testament syriaque complet qui a été publié dans les éditions subséquentes. Citons encore les éditions données dans les Polyglottes de Paris et de Walton. Une édition plus critique que les précédentes est celle qui a été donnée à Leyde, en 1708-1709, par J. Leusden et C. Schaaf, sous ce titre : *Novum... Test. Syriacum cum Versione latina...* ad omnes editiones diligenter

recensitum ; et variis lectionibus, magno labore collectis, adornatum.

Les Sociétés bibliques anglaise et américaine ont publié aussi un Nouveau Testament syriaque, ainsi que l'imprimerie des Dominicains de Mossoul, 1891. Pour les détails sur toutes ces éditions et sur les autres éditions publiées, on consultera Gregory, *Textkritik des Neuen Testamentes*, p. 495-501.

Enfin, en 1901, G. H. Gwilliam publia une édition critique des quatre évangiles : *Tetraeuangelium Sanctum juxta simplicem Syrorum versionem* ad fidem codicum, massorae, editionum, denuo recognitum, lectionum supellectilem quam conquisiverat P. E. Pusey, auxit, digessit, edidit G. H. Gwilliam, Oxford. Cette édition a été établie à l'aide de 42 manuscrits, dont 3 du ve siècle, 3 du ve-vi^e^ siècle, 12 du vi^e^, 10 du vi^e^-viie, 5 du viie, 4 du viiie, 1 du xe, 2 du xiie. Ils avaient été collationnés en partie par Pusey, dans le but de savoir si le texte traditionnel syriaque, publié par Widmanstadt, était conforme au texte ancien de l'Église syrienne. Gwilliam[1] affirme que la version Peschitto des évangiles n'a pas été corrompue dans les temps récents et qu'au contraire toutes les variantes qu'elle présente avec le texte grec datent de la plus haute antiquité.

Rapports de la Peschitto avec le texte grec. — Une question très importante se pose. Quels sont les rapports du texte de la Peschitto et de celui des divers types de texte grec? On a dit fréquemment que la Peschitto soutenait le texte syrien. D'autre part, Westcott-Hort[2] affirment que dans un nombre considérable de variantes la Vulgate syriaque (la Peschitto) s'accorde

1. *Op. cit.* p. vi.
2. *The New Testament in greek*, vol. II, *Introduction*, p. 137, London, 1882.

avec l'un ou l'autre des textes présyriens (les textes neutre et occidental) contre les Pères antiochiens et le texte grec récent (le texte syrien) ou, en d'autres termes, cette version a une variante de transition qui souvent, quoique pas toujours, possède une attestation grecque.

Gwilliam[1] a étudié de près les divers aspects de cette question et aboutit aux résultats suivants : De l'examen des quatorze premiers chapitres de l'évangile de saint Matthieu, il résulte que la Peschitto soutient le texte traditionnel (le texte syrien avec quelques divergences) dans 108 passages, et le texte du Vaticanus dans 65 passages. Dans 137 passages elle n'est en accord ni avec le texte grec du Vaticanus ni avec celui des autres manuscrits grecs. Dans le plus grand nombre de ces passages, la Peschitto s'accorde avec la Sinaïtique et la Curetonienne, ou l'une des deux; dans beaucoup d'autres, elle est en accord avec la vieille version latine ou avec quelques manuscrits grecs. Il reste 31 passages où la Peschitto reste seule.

Ces constatations posent l'alternative suivante. Il existe dans cette version des variantes qui ne sont dans aucun des manuscrits grecs collationnés; mais il y a encore de nombreux manuscrits minuscules qui n'ont pas été collationnés. Si l'on retrouvait ces variantes de la Peschitto dans ces manuscrits il s'ensuivrait que ceux-ci représenteraient des archétypes anciens et que, par conséquent, il y a lieu d'en tenir compte dans l'appréciation des variantes, et de ne pas s'en tenir uniquement au témoignage du Vaticanus ou du Sinaiticus. Si, au contraire, la Peschitto est le seul représentant de ces variantes, elle doit être tenue pour un témoin d'un texte grec perdu.

1. *Studia biblica*, vol. V, part III : *Place of the Peshitto version in the Apparatus criticus of the greek New Testament*, Oxford, 1903, p. 238-219.

Date d'origine de la Peschitto. — Nous avons maintenant à examiner la date de naissance de la Peschitto. Pour la fixer, il faut d'abord étudier la question de priorité d'origine entre la Peschitto et les versions vieilles syriaques, Diatessaron, Sinaïtique et Curetonienne. Ces trois dernières vont ensemble contre la Peschitto.

La question avait déjà été examinée par Le Hir [1], mais seulement pour les rapports de la Peschitto et de la Curetonienne. Il concluait que celle-ci était plus ancienne que celle-là. Il croyait même que les deux versions dérivaient d'un même original et que c'était la Peschitto qui dérivait de la Curetonienne; elle en était une revision, qui avait pour but de rendre cette version plus conforme au texte grec et, dans une certaine mesure, plus correcte et plus grammaticale. Cette revision n'est pas le fait d'un seul, mais de plusieurs correcteurs. La première apparition certaine de la revision se produit à Édesse, qui fut le centre de ce mouvement de réforme du texte sacré, qui se communiqua ensuite dans les autres régions de langue syriaque. Ce mouvement commence à saint Éphrem, donc vers le milieu du IVe siècle.

La question de priorité entre ces versions est encore discutée de nos jours et les spécialistes ne sont pas d'accord sur les rapports entre ces deux groupes de textes. Dérivent-ils d'un même original plus ancien ou l'un est-il une revision de l'autre ? D'après P. Martin, la syriaque Sinaïtique est une revision de la Peschitto, faite à l'aide d'un manuscrit ressemblant au codex de Bèze. Cette hypothèse n'a pas été adoptée. D'après Gwilliam, Bonus, la Sinaïtique et la Curetonienne ne

1. *Études bibliques. Ancienne version syriaque des Évangiles*, p. 254, Paris, 1869.

sont pas la source de la Peschitto ; la Sinaïtique serait même plus récente que celle-ci. D'après Allen, les trois versions seraient trois recensions d'une même version dans l'ordre suivant : Sinaïtique, Curetonienne, Peschitto. D'après Hjelt, la Sinaïtique serait dans l'ensemble un témoin fidèle de la vieille version syriaque du IIe siècle; la Curetonienne serait une recension de la Sinaïtique faite au milieu du IIe siècle sous l'influence du Diatessaron. La Peschitto serait une revision de la vieille syriaque par élimination des variantes issues du Diatessaron.

Kenyon pense que la Sinaïtique et la Curetonienne sont plus anciennes que la Peschitto ; les citations du Nouveau Testament, que l'on trouve dans Aphraates, paraissent empruntées à un texte analogue à celui des deux premières versions.

Les citations d'Éphrem sont souvent en accord avec la Peschitto, mais en diffèrent aussi assez souvent pour établir que ce Père connaissait un autre type de texte. Ce témoignage peut être infirmé de deux façons. Il est possible que le texte des citations d'Éphrem ait été conformé plus tard au texte officiel, c'est-à-dire à la Peschitto, ou bien dans les passages où il diffère de celle-ci, il les a peut-être empruntés à un texte grec. La question des citations néotestamentaires d'Éphrem, bien que déjà étudiée[1] plusieurs fois, ne paraît pas encore complètement résolue. Burkitt[2] croit que saint Éphrem ne s'est servi ni des vieilles syriaques, ni de la Peschitto, mais du Diatessaron. S'il peut y avoir un doute pour la Sinaïtique et la Curetonienne, il n'y en a aucun pour la Peschitto. Il en con-

1. *Studia biblica*, vol. III, p. 105-138 : *An examination of the New Testament Quotations of Ephrem Syrus* by H. Wood, Oxford. — *Texts and Studies*, VIII, n. 2 : *S. Ephraim's Quotations from the Gospel*, by Crawford Burkitt, Cambridge, 1901.

2. *Op. cit.* p. 56.

clut donc que celle-ci a dû prendre naissance après la mort d'Éphrem, 378. Il croit qu'elle fut l'œuvre de Rabbula, évêque d'Édesse, 411-435.

Les faits appuyent cette hypothèse, d'après Burkitt. Encore au commencement du ve siècle, les chrétiens de langue syriaque lisaient l'Évangile sous la forme du Diatessaron. A cette époque, les évêques syriens décidèrent que les évangiles seraient lus désormais séparément. Nous voyons Théodoret, évêque de Cyr, nord-est d'Antioche, 423-457, poursuivre avec persévérance dans son diocèse la destruction du Diatessaron. Dans un des canons de Rabbula[1] on lit : Que les prêtres et les diacres aient soin que dans toutes les églises soit gardée et lue une copie des évangiles séparés, Evangelion da-Mepharreshê. Rabbula fit donc remplacer le Diatessaron par les évangiles à l'état séparé, non par des copies analogues aux manuscrits Sinaïtique et Curetonien, mais par la Peschitto.

La question est de savoir si l'œuvre de Rabbula consista à reviser une version déjà existante ou à faire une traduction nouvelle du texte grec. On a soutenu que la Sinaïtique-Curetonienne était la version primitive qui, revisée pour la rendre plus conforme au texte grec et corrigée au point de vue grammatical et littéraire, serait devenue la Peschitto. Les deux types de versions ne sont pas, en effet, sans rapports l'un avec l'autre; il y a de nombreux passages concordants qui prouvent que le traducteur ou le reviseur de la Peschitto a connu les vieilles versions. Il se serait donc produit en Syrie un fait analogue à celui de la revision des textes vieux latins par saint Jérôme pour aboutir à la Vulgate. La Peschitto serait la Vulgate syriaque.

Cette hypothèse est contredite par les faits. Les

1. Overbeck, 220.

versions Sinaïtique, Curetonienne et la Peschitto sont basées sur des textes grecs de type différent. Les premières s'accordent ordinairement avec les textes occidentaux et souvent aussi avec les manuscrits Vaticanus et Sinaiticus, tandis que la Peschitto se range plutôt du côté des textes syriens. On a supposé, il est vrai, que la Peschitto aurait subi des revisions successives pour la conformer au texte grec en usage dans les pays syriens, car si elle est en accord avec celui-ci elle a aussi des leçons de type neutre ou occidental. Les manuscrits porteraient des traces de ces revisions. Mais, d'une étude attentive des faits, Gwilliam a prouvé qu'il n'y a aucune trace de revision dans les plus anciens manuscrits de la Peschitto, presque purs de variantes ; s'il y en a, c'est dans les manuscrits les plus récents. De plus, et ceci est capital, d'après lui, contre la priorité de la Curetonienne, il a montré que dans onze passages, où il a comparé entre eux un manuscrit ancien de la Peschitto, l'édition de la Peschitto de Widmanstadt, basée sur des manuscrits récents, et la Curetonienne, celle-ci, au lieu de s'accorder avec le manuscrit ancien de la Peschitto, comme cela aurait dû être si elle est au moins de la même époque que ce manuscrit, se rapproche, au contraire, jusqu'à se confondre avec le texte récent de Widmanstadt. Il en conclut que la Curetonienne et la Peschitto dérivent toutes les deux d'une source commune, d'une version plus ancienne; ces deux revisions d'un original commun auraient été faites indépendamment l'une de l'autre à des époques et en des lieux différents et surtout sous des influences divergentes. A notre avis, il est plus simple de supposer, étant donné tout à la fois les nombreuses différences et les quelques ressemblances qui existent entre les vieilles syriaques et la Peschitto, qu'elles sont des versions originales, que la seconde

est moins ancienne que les premières, car son traducteur a dû connaître celles-ci, à moins de supposer que toutes les deux ont subi dans ces passages, où elles sont en accord, l'influence du Diatessaron, ce qui n'est pas impossible.

En résumé, la Peschitto daterait du commencement du ve siècle, d'après Burkitt; cette hypothèse, qui a été assez bien accueillie, n'est pas cependant acceptée par tous. On y a opposé diverses objections. On ne s'explique pas l'absence des épîtres catholiques contestées ou la présence des autres si la Peschitto date du ve siècle. Burkitt répond que le canon de la Peschitto est à moitié chemin du canon complet du Nouveau Testament et représente la coutume du ve siècle à Antioche, soit par ce qu'il contient, soit par ce qui lui manque.

On fait observer en outre que si la Peschitto était l'œuvre ou la revision de Rabbula, évêque orthodoxe d'Édesse, les Nestoriens hérétiques et ses adversaires ne l'auraient pas acceptée. Burkitt répond qu'au temps de Rabbula les Nestoriens n'existaient pas encore comme secte hérétique ; c'est en 449 seulement, c'est-à-dire quinze ans après la mort de Rabbula, que les doctrines nestoriennes furent formellement condamnées.

Faisons observer que tout ce qui vient d'être relevé dans les vieilles versions syriaques et la Peschitto, s'applique seulement aux évangiles, puisque nous ne possédons que ceux-ci et rien des autres écrits du Nouveau Testament dans les vieilles versions syriaques. Pour les Actes des apôtres et les épîtres de saint Paul, nous ne les possédons que dans la Peschitto et les versions subséquentes. On a cependant quelques indications d'une version syriaque de ces livres, antérieure à celle-ci. On découvre, surtout dans Aphraates, des traces de l'existence d'une vieille version syriaque

des Actes et des épîtres pauliniennes. Pour Éphrem, elles sont moins nombreuses, car il semble prouvé que ses citations néotestamentaires ont été conformées au texte de la Peschitto.

Quant aux épîtres catholiques et à l'Apocalypse, elles n'étaient pas dans le Nouveau Testament primitif de l'église syrienne, si nous nous en tenons au témoignage de la Doctrine d'Addaï. Le voici tel qu'il a été mis dans la bouche d'Addaï mourant : « La Loi, les Prophètes et l'Évangile, dans lesquels vous faites chaque jour des lectures au peuple, et les épîtres de Paul que Simon Pierre nous a envoyées de la ville de Rome, et les Actes des apôtres que Jean, fils de Zébédée, nous a envoyés d'Éphèse, tels sont les écrits que vous devez lire dans les églises du Christ et vous ne devez pas lire autre chose[1]. » Nous ne trouvons d'ailleurs aucune mention ou citation des épîtres catholiques et de l'Apocalypse dans les écrits d'Aphraates, 337-345. Ces livres ne sont pas placés dans le catalogue syriaque d'écrits canoniques qu'a trouvé Mrs Smith Lewis dans un manuscrit du couvent de Sainte-Catherine au Mont Sinaï, et qu'elle a publié en 1894[2].

§ 4. — Troisième groupe des versions syriaques.

Les Versions philoxénienne et harkléenne. Les syriacisants n'ont pas encore pu distinguer exactement ce qu'ont été ces deux versions, l'une par rapport à l'autre, ni même distinguer dans les manuscrits ce qui appartient à l'une et ce qui appartient à

1. *Doctrine of Addaï*, éd. Phillips, London, 1876, p. 44.
2. *Studia Sinaitica*, I : *A Catalogue of the Syriac Mss in the Convent of St.-Katherine on Mount Sinaï*, p. 11-14, London.

l'autre. Il n'est pas certain d'ailleurs que nous ayons deux versions différentes ; la seconde n'est peut-être que la revision de la première. Nous devons nous borner à rapporter les faits, tels qu'ils paraissent se dégager de l'ensemble des documents.

En l'année 508, Xenaya, en grec Philoxenos, évêque monophysite de Mabbogh, Hiérapolis, aujourd'hui Menbidsch, sur l'Euphrate, ordonna à son chorévêque, χωρεπίσκοπος, évêque rural, Polycarpe, de faire, d'après le grec, une traduction syriaque plus littérale du Nouveau Testament. Si nous en jugeons par la version syriaque de l'Apocalypse, que Gwynn a publiée en 1897, et qu'il juge philoxénienne, cette version était écrite en un syriaque idiomatique et littéraire. Elle était basée sur un texte grec de type syrien. C'est tout ce que nous pouvons dire de cette version, car nous n'en possédons peut-être pas d'autre manuscrit, à moins qu'il ne s'en trouve parmi ceux que l'on croit être de la Peschitto ou de l'Harkléenne. Nous en parlerons plus loin.

En 616, une autre version syriaque, ou peut-être une revision de la précédente, fut faite par Thomas de Harkel, Héraclée, en Syrie, plus tard évêque de Mabbogh. Elle était aussi littérale que possible ; dans le choix et l'arrangement des mots, dans la construction de la phrase, dans le style, elle se rapprochait tellement du grec qu'elle ne tenait aucun compte du génie de la langue syriaque ; elle est donc très obscure. On pourrait dire qu'elle est pour le Nouveau Testament ce qu'a été pour l'Ancien la traduction grecque d'Aquila.

Cette version a pour base un texte grec de type occidental et neutre. L'auteur lui-même nous apprend quel fut son travail : « Ce livre des quatre saints évangiles a été traduit du grec en syriaque dans la cité de Mabbogh (Hiérapolis), dans l'année 869 d'Alexandre de

Macédoine (508 après J.-C.). — Il parle là de la version philoxénienne. — Elle fut ensuite collationnée avec beaucoup de diligence par moi, le pauvre Thomas, au moyen de deux ou trois manuscrits grecs, approuvés et exacts, dans Antonia, de la grande cité d'Alexandrie, dans le saint monastère des Antoniens (probablement le monastère d'Enaton, c'est-à-dire du 9e mille). Il a été encore écrit et collationné de nouveau au même lieu dans l'année 927 d'Alexandre (616 après J.-C.). Combien de peines ont été dépensées pour lui et ses compagnons (probablement les autres livres du Nouveau Testament), le Seigneur seul le sait! »

Le résultat de ces travaux a été consigné surtout à la marge des manuscrits. Thomas s'est servi, pour marquer les variantes des manuscrits, du même procédé qu'Origène dans les Hexaples, c'est-à-dire d'astérisques et d'obèles. Il est probable que l'astérisque indiquait que la leçon était une addition à faire au texte et l'obèle que les mots marqués devaient être rejetés. Il s'ensuit qu'au point de vue de la critique textuelle, les marges des manuscrits de la version harkléenne sont très précieuses pour établir quel était le texte grec d'Égypte. Or, les leçons de ces manuscrits sont nettement occidentales, quelquefois neutres. Il en faudrait donc conclure que Thomas s'est servi de manuscrits grecs anciens et non des manuscrits grecs contemporains du temps où il était en Égypte. A cette époque, le texte grec était, à Alexandrie, de type neutre.

Les manuscrits de la version philoxénienne sont très rares, du moins ceux que l'on croit, pour le moment, représenter cette version. Adler avait cru retrouver la version philoxénienne dans *Cod. evang.* mediceo-florent. an. 757. On lui a démontré qu'il se trompait. Isaac H. Hall a soutenu, 1887, qu'un manuscrit du collège américain de Beyrouth contenait la

version philoxénienne des évangiles; il en a publié 4 feuilles, à Philadelphie, 1884; il ne semble pas que son opinion sur ce manuscrit ait été adoptée. Gressmann soutient que cette version du manuscrit de Beyrouth n'est certainement pas philoxénienne, ni même vraisemblablement harkléenne. Bernstein avait cru aussi retrouver la version philoxénienne des évangiles dans un codex de l'Angelica à Rome; Hall a démontré que les preuves de cette identification étaient insuffisantes. En 1630, Pococke avait publié, d'après un manuscrit d'Oxford, les épîtres catholiques contestées et l'Apocalypse [1]. Hall a publié aussi ces épîtres d'après un manuscrit de la collection Williams [2]. Hall et Gwynn croient que les manuscrits utilisés par Pococke et par Hall contiennent la version philoxénienne des épîtres antilégomènes. Gwynn a donné les variantes de ces épîtres d'après les seize manuscrits les plus anciens que nous ayons de ces épîtres [3]. En 1892, J. Gwynn a découvert dans la collection Crawford un manuscrit du XIIe siècle contenant une version vieille syriaque de l'Apocalypse; il l'a publié en 1897. En 1909, il a publié encore : *Remnants of the later Syriac Versions of the Bible.* I, *The four minor catholic Epistles in the original Philoxenian Version of the sixth Century and the History of the Woman taken in adultery,* London. Donc nous ne possédons de la version philoxénienne que cinq écrits du Nouveau Testament, les quatre épîtres catholiques antilégomènes et l'Apocalypse. Et encore, cela n'est pas certain si nous en croyons Lebon [4], qui pense que Gwynn ne nous a rendu ni une Apocalypse, ni quatre épîtres catholiques

1. GREGORY, *op. cit.* p. 498.
2. Baltimore, 1886. GREGORY, *op. cit.* p. 500.
3. GREGORY, *op. cit.* p. 507.
4. *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. XII, 1911, Louvain : *La version philoxénienne de la Bible*, p. 435.

de provenance philoxénienne. White a publié, en 1778-1799-1803, les évangiles et les Actes des apôtres d'après les manuscrits de Ridley [1], qu'il croyait philoxéniens; en réalité ils sont harkléens.

Les manuscrits de la version harkléenne sont très nombreux; Gregory [2], qui les a catalogués, fait observer qu'il est à peine possible de distinguer s'ils contiennent la version philoxénienne ou l'harkléenne. Pour les évangiles, il en catalogue 1 en Amérique, 16 en Angleterre, 7 en France, 2 en Allemagne, 1 en Irlande, 8 en Italie et 1 en Russie. 10 de ces manuscrits contiennent aussi les Actes des apôtres et les épîtres catholiques; 5 ont les épîtres de saint Paul. Pour l'Apocalypse il en compte 5 en Angleterre, 1 en Hollande, 1 en France, 1 en Irlande, 5 en Italie. Le codex 25, Vatic. Syr. 266, serait du VIIe siècle; le codex 26, Vatic. Syr. 267, serait du VIIIe siècle. Le codex 22, à Florence, est daté de l'an 747. Ce serait probablement, d'après Nau [3], le manuscrit le plus ancien de la version harkléenne; il en est plusieurs du IXe siècle. D'après Kenyon [4], le manuscrit le plus soigneusement et le plus correctement écrit est le codex 1a, qui est à Cambridge, sous la cote *Univ. Add.* 1700. Il contient les évangiles, les Actes, les épîtres catholiques, les deux épîtres de Clément Romain, les épîtres de saint Paul, moins Philémon et Hébreux.

La version harkléenne de l'Apocalypse avait été publiée en 1627 par De Dieu dans son édition de la Peschitto. En 1730, Samuel Palmer envoya d'Amida, en Mésopotamie, deux manuscrits au Dr Gloucester Ridley; ils ont servi à la publication de J. White,

1. GREGORY, *op. cit.* p. 506.
2. *Op. cit.* p. 524 et p. 1304.
3. *Versions syriaques* dans le *Dictionnaire de la Bible* de VIGOUROUX, t. V, col. 1927, Paris, 1911.
4. *Op. cit.* p. 143.

qui, en 1778-1803, a publié, comme nous venons de le dire, sous le nom de version philoxénienne, une version harkléenne du Nouveau Testament, moins la fin de l'épître aux Hébreux et l'Apocalypse. Bensly a publié les chapitres qui manquaient au moyen d'un manuscrit qui contenait tout le Nouveau Testament, sauf l'Apocalypse, mais en plus les deux épîtres de Clément Romain [1].

Mais est-ce que la version publiée par White est l'harkléenne? Gressmann a soutenu la négative. Ce n'est ni la Peschitto ni la Philoxénienne, ni l'Harkléenne, mais une autre traduction syriaque plus récente, s'éloignant beaucoup de la Peschitto et se rapprochant de notre texte grec [2]. J. H. Delaporte est d'un autre avis : « Le texte de White n'est pas une version différente de l'Héracléenne ; on ne doit même pas le considérer comme un remaniement important de l'œuvre de Thomas; c'est bien la version héracléenne elle-même d'après des copies assez bonnes, qui présentent quelques retouches d'intérêt secondaire [3]. »

Il semble que la conclusion qui se dégage de ces faits et des hypothèses contradictoires des spécialistes, c'est que nous ne savons pas d'une façon certaine si nous possédons en réalité ces deux dernières versions, la Philoxénienne et l'Harkléenne, et qu'il y a lieu de faire sur leurs manuscrits des études nouvelles. De plus, si l'édition de White ne reproduit pas la version harkléenne, nous n'avons aucune édition de cette version. H. Deane avait collationné 15 manuscrits pour la préparation d'une nouvelle édition; mais il a été arrêté dans son travail par une fatigue des yeux et

1. Gregory, *op. cit.* p. 507.
2. *Zeitschr. für die neutestamentliche Wissenschaft*, Ver Jahrg., Gieszen; *Studien zum syrischen Tetraevangelium*, p. 251.
3. *L'Evangéliaire Héracléen et la tradition Karkaphienne*, *Revue biblique*, N. S., IX, p. 391, Paris, 1912.

depuis lors il n'a plus été parlé d'une édition de la version harkléenne. Ce serait un service à rendre à la critique du texte du Nouveau Testament que de débrouiller l'histoire de ces versions que Westcott-Hort [1] déclaraient comme une des plus confuses. Faisons cependant observer que les versions philoxénienne et harkléenne n'apporteront aucune lumière sur l'origine et les rapports entre elles des vieilles versions syriaques.

Voici le tableau généalogique des versions syriaques établi par Kirsopp Lake [2].

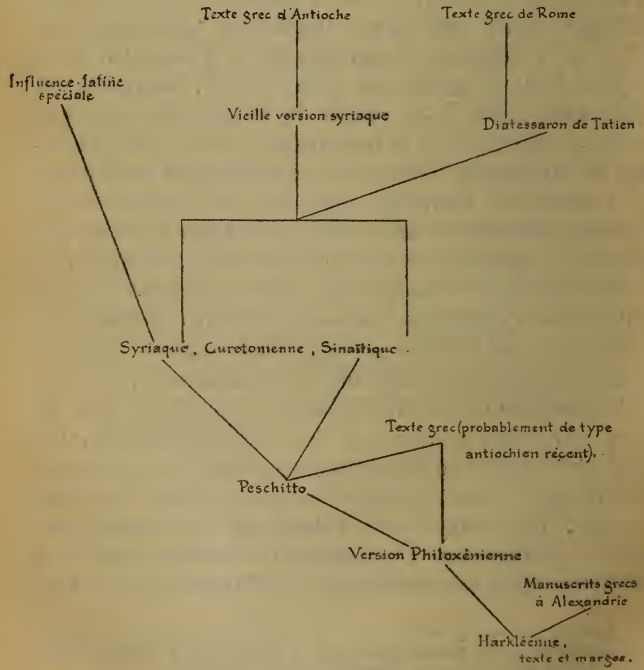

1. *Op. cit.* vol. II, p. 156.
2. *The Text of the New Testament*, p. 41, London, 1908.

§ 5. — Version syro-palestinienne ou hiérosolymitaine.

Cette version est écrite dans un dialecte araméen, apparenté aux dialectes galiléen et samaritain et différent du syriaque d'Édesse. Il rappellerait le dialecte du Targoum palestinien. D'après Nau[1], la langue est inculte et grossière; l'orthographe est vague et arbitraire; elle tient plus de compte de l'oreille que de l'étymologie; l'écriture dérive de l'édessénien avec peut-être la préoccupation de la rapprocher de l'onciale grecque. Un manuscrit de cette version, qui se trouvait au Vatican, a été décrit et catalogué, pour la première fois, en 1758, par Assemani (Cod. Vatic. Syr. XIX). D'après la suscription, il aurait été écrit par un moine, nommé Elias d'Aboud, au monastère d'Amba Mousa, à Antioche, en l'année 1029. Il a été publié par le comte Miniscalchi-Erizzo. Depuis lors il a été découvert et publié de nombreux manuscrits contenant des fragments de cette version.

Burkitt[2] a démontré que tous ces manuscrits provenaient d'une communauté chrétienne, de rite melchite, c'est-à-dire orthodoxe, établie au temps de Justinien ou d'Héraclius, non loin de la frontière entre la Judée et la Samarie. Les uns remonteraient au VIe siècle, les autres dateraient du XIe siècle. Ces manuscrits diffèrent considérablement les uns des autres pour le texte grec qu'ils représentent. Les Lectionnaires palestiniens s'accordent entre eux pour leurs variantes, mais diffèrent des manuscrits des évangiles. Ainsi, le Petropolitanus antiquior, publié par Land et le plus ancien manuscrit de ce dialecte, est d'ordinaire d'accord avec

1. *Art. cit.* col. 1929.
2. *Christian palestinian Literature*, dans *The Journal of theological Studies*, Vol. II, p. 184 et ss. London, 1901.

le grec du Textus receptus, tandis que les Lectionnaires, *a b c*, s'accordent pour soutenir des leçons de type ancien[1]. Le texte du manuscrit du Vatican est de type mixte; il est en accord tantôt avec le texte neutre, tantôt avec l'occidental. En réalité, les manuscrits de cette version n'ont pas encore été étudiés assez à fond pour qu'on puisse déterminer exactement le type grec qu'ils représentent. Cette version a-t-elle été faite directement sur le grec? Burkitt l'affirme pour quelques parties. Gregory soutient, au contraire, que la version palestinienne est une forme plus provinciale, une refonte du texte syriaque, exécutée d'après des manuscrits non corrigés de la vieille version syriaque. Hoskier croit que la syriaque hiérosolymitaine a été très remaniée; elle a cependant conservé quelques leçons très anciennes et même uniques.

Voici, d'après Burkitt[2], les publications qui ont été faites de cette version syro-palestinienne : Miniscalchi-Erizzo, *Evangeliarium Hierosolymitanum* ex codice Vaticano, Verona, 1861-1864; Land, *Anecdota syriaca,* vol. IV, p. 177-236, Leiden, 1875; de Lagarde, *Bibliothecae syriacae* a Paulo de Lagarde collectae quae ad philologiam sacram pertinent, p. 257-404, Göttingen, 1892; Gwilliam, *The Palestinian Version of the Holy Scriptures,* Oxford, 1893; A. S. Lewis, *Studia Sinaitica,* nº I, *Catalogue of the Syriac MSS in the Convent of S. Catherine on Mount Sinai,* London, 1894; Margoliouth, *The Liturgy of the Nile, Journal of the Royal As. Soc.*, octobre 1896; Gwilliam, Burkitt, Stenning, *Biblical and Patristic Relics of the Palestinian Literature,* Oxford, 1896; Lewis, Nestle, Gibson, *A Palestinian syriac Lectionary containing*

1. Pour ces observations voir Burkitt, *art. cit.* p. 180.
2. *Art. cit.* p. 183.

Lessons from the Pentateuch... Acts and Epistles, London, 1897; Lewis, Gibson, *The Palestinian Syriac Lectionary of the Gospels,* London, 1899; Lewis, Gibson, *Palestinian syriac Texts from Palimpsest Fragments in the Taylor-Schechter Collection,* London, 1900; Lewis, *Codex Climaci rescriptus : Fragments of sixth century Palestinian syriac Texts of the Gospels, of the Acts of the Apostles and of St. Paul's Epistles,* Cambridge, 1909.

Relevons les abréviations employées par les spécialistes dans leurs apparats critiques, pour désigner les différentes versions syriaques. Ce tableau est emprunté à Nestle : *Einführung in das griechische Neue Testament,* p. 116.

	Tischendorf.	von Gebhardt.	Zahn.	Burkitt.
Syriaque Curetonienne	syr^{c}, syr^{cu}	syr^{a}	S^{c}	sy^{c}
« Sinaïtique			S^{s}	sy^{s}
Curetonienne et Sinaïtique				sy^{sc}
Peschitto	syr^{sch}	syr^{b}	S^{1}	
Syriaque Philoxénienne		(syr^{bodl})	S^{2}	
« Harkléenne	syr^{p}	syr^{c}	S^{3}	sy^{hl}
Peschitto et Harkléenne	syr^{utr}			
Syriaque hiérosolymitaine	syr^{pr}	syr^{d}		$sy^{pal\ ou\ pt}$
Diatessaron			S^{d}	

§ 6. — Version dite Karkaphienne.

On a cru longtemps, sur la foi du cardinal Wiseman qui croyait l'avoir découverte, en 1828, dans un manuscrit du Vatican, qu'il y avait encore une version syriaque, qu'on a appelée Karkaphienne. En réalité, ce n'est pas une version continue, mais une collection de textes, accompagnés d'annotations sur la grammaire, l'orthographe et la prononciation, et de notes marginales indiquant les variantes des diverses ver-

sions syriaques. Nous avons là un travail analogue à celui de la Massore de l'Ancien Testament : c'était des manuscrits en usage dans les écoles. On possède sept manuscrits, contenant cette vocalisation du texte sacré : six provenant de la branche jacobite de l'église syrienne et un de la branche nestorienne. Les premiers représentent la tradition de l'école de Karkapheta ou le Crâne, au village de Maghdal, d'où le nom de manuscrits Karkaphiens[1].

Le plus ancien de ces manuscrits ne remonte pas plus haut que le milieu du IXe siècle ; sa valeur critique pour l'établissement du texte syriaque du Nouveau Testament n'est donc pas grande.

1. Cf. P. Martin, *Tradition karkaphienne ou la Massore chez les Syriens; Journal Asiatique*, Paris, 1869.

CHAPITRE III

VERSIONS ÉGYPTIENNES OU COPTES.

§ 1. — Dialectes égyptiens.

Il existe plusieurs versions égyptiennes très différentes les unes des autres par la langue, mais leurs divergences ne sont pas telles qu'on ne puisse pas les regarder comme des expressions dialectales d'une même langue. Cette langue, d'où sont dérivés ces dialectes, était l'ancien égyptien, que nous connaissons par les inscriptions hiéroglyphiques et par les textes des papyrus. Elle se diversifia peu à peu en plusieurs dialectes que l'on a appelés du nom générique de coptes, qui n'est que l'abréviation du terme grec désignant l'Égypte, Αἴγυπτος.

L'accord n'est pas encore établi entre spécialistes sur les divisions à établir entre ces divers dialectes, sur les noms qu'il convient de leur donner et sur les caractères qui les distinguent. Nous nous en tiendrons à ce qui paraît certain et surtout à ce qui intéresse le texte du Nouveau Testament.

Observons tout d'abord que le nombre des versions coptes dépend du nombre de dialectes que l'on reconnaîtra. Il faut donc parler en premier lieu de ceux-ci.

Les coptisants s'accordent sur l'existence de deux dialectes coptes principaux, le sahidique et le bohaïrique. 1° Le sahidique, ainsi appelé de l'arabe Eṣ-ṣa'id, l'Égypte supérieure, était parlé dans toute la Haute-Égypte. On l'a longtemps appelé thébain, pensant qu'il était originaire de Thèbes, mais comme cela n'est pas certain, on préfère maintenant l'appeler sahidique.

2° Le bohaïrique, du nom arabe Bohaïrah, Égypte inférieure, était parlé originairement dans le Delta et plus spécialement dans le district d'Alexandrie; seul connu autrefois des savants, on le désignait sous le nom générique de copte. Lorsque l'on connut le dialecte du sud on l'appela memphitique pour le différencier du thébain, ce qui était une mauvaise appellation, puisque ce n'est que tardivement qu'il fut parlé à Memphis. On aurait mieux fait d'adopter les dénominations d'Athanase, évêque de Kos, Thébaïde, XIe siècle, dans sa Grammaire copte : « Sache que la langue copte est divisée en trois branches. Une d'elles est le copte de Misr, qui est le sahidique; une autre est le copte bohaïrique, qui tire son nom de El-Bohaïrah, et un autre est le copte bashmourique, qui est parlé dans la contrée de El-Bashmour, mais maintenant on ne parle plus que le copte bohaïrique et le sahidique. Et leur origine est une seule langue. »

Hyvernat [1] distingue ensuite trois autres dialectes :

1° Le fayoumien est peut-être le dialecte qu'Alexandre de Kôs appelait bashmourique, mais Quatremère et Stern ne sont pas de cet avis. Giorgi a trouvé des fragments de ce dialecte dans les papiers coptes de la collection Borgia.

1. *Versions coptes de la Bible*, dans le *Dictionnaire de la Bible* de VIGOUROUX, vol. II, col. 932, Paris, 1899.

2° Le moyen égyptien, qui aurait été parlé dans la province de Memphis. Revillout a publié des papyrus coptes écrits dans ce dialecte. On devrait plutôt l'appeler memphitique, pour éviter toute confusion, et réserver le nom de moyen égyptien aux divers dialectes de l'Égypte centrale.

3° L'akhmîmien, ainsi appelé parce qu'on a découvert à Akhmîm des documents qui en contiennent des spécimens. Ils sont écrits dans un autre dialecte que les précédents. Kenyon fait remarquer qu'il est possible qu'on trouve d'autres documents de dialectes différents; il y a eu entre ces dialectes du centre des mélanges de caractères qui auront besoin d'être étudiés, quand les documents seront plus nombreux, afin de les distinguer exactement les uns des autres.

Hyvernat [1] fait observer que ces cinq dialectes forment deux groupes bien caractérisés : le groupe du nord représenté pour le moment par le bohaïrique seulement et celui du sud représenté par les quatre autres dialectes connus. La transition d'un groupe à l'autre n'est pas brusque; ceux des dialectes du sud qui sont le plus rapprochés géographiquement du bohaïrique s'en rapprochent aussi davantage au point de vue phonétique. Le bohaïrique et le sahidique marquent les deux extrêmes [2].

Forbes Robinson [3] reconnaît, outre les dialectes sahidique et bohaïrique, un dialecte moyen égyptien dont il donne deux variétés : la memphitique et la fayoumienne. A cette dernière se rattacheraient les fragments trouvés à Akhmîm.

1. *Art. cit.* col. 933.
2. Voir les détails dans l'article cité et dans les grammaires coptes de Stern et de Steindorf.
3. *Egyptian Versions* dans HASTINGS' *Dictionary of the Bible*, vol. I, p. 668, Edinburgh, 1898.

La date relative de l'origine de ces dialectes est une question très importante pour la fixation de la date des versions coptes. D'après Forbes Robinson[1], le sahidique paraît être le dialecte le plus ancien; le bohaïrique, plus littéraire, serait un développement du moyen égyptien. Il était employé surtout pour l'usage ecclésiastique, tandis que les autres dialectes seraient la langue du peuple. On ne sait pas au juste à quelle époque ces dialectes ont commencé à être écrits; les fragments que nous possédons du sahidique et du moyen égyptien remontent au IVe ou au Ve siècle.

Hyvernat pense que le fayoumien, comme le dialecte de la moyenne Égypte, ont dû coexister dès les premiers siècles de notre ère avec l'akhmîmien et le sahidique d'une part et le bohaïrique d'autre part; rien dans la grammaire de ces différents dialectes ne permet de supposer le contraire. Cependant, peu à peu, le bohaïrique devenu la langue sacrée de toute l'Égypte, repoussa vers le sud le sahidique, qui avait déjà absorbé les autres dialectes, et qui disparut lui-même. Le bohaïrique cessa aussi d'être parlé et l'arabe fut la langue de toute l'Égypte.

§ 2. — Date d'origine des versions égyptiennes.

Ceci posé, quelle est la date de naissance des diverses versions coptes? Nous étudierons surtout les versions sahidique et bohaïrique, bien qu'il serait intéressant de poser la question surtout à propos des fragments akhmîmiens, puisque, d'après Nestle, ils sont dans un dialecte dont les formes égyptiennes sont plus anciennes que celles des autres dialectes. Rien n'empê-

1. *Art. cit.* p. 669.

che que ce que nous allons essayer d'établir ne s'applique à ces fragments, car nous étudions d'abord la question à un point de vue général.

L'Égypte a été évangélisée de bonne heure et cela devait être, vu les relations fréquentes de ce pays avec la Judée. Le christianisme trouvait dans les nombreux Juifs, qui habitaient Alexandrie et le reste de l'Égypte jusqu'à son extrémité méridionale, un terrain tout préparé. Nous en avons d'ailleurs des preuves certaines. Les Actes des apôtres nous apprennent, XVIII, 24, 25, qu'un Juif, nommé Apollos, Alexandrin de naissance, homme éloquent et puissant dans les Écritures, était venu à Éphèse. Il était introduit dans la voie du Seigneur et... il expliquait et enseignait avec soin ce qui concerne Jésus. Son instruction chrétienne était cependant imparfaite, puisqu'il ne connaissait que le baptême de Jean. Or, le séjour d'Apollos à Éphèse se place vers l'an 50-52, ce qui prouverait que le christianisme avait été prêché à Alexandrie avant cette date-là, à moins de supposer qu'Apollos avait été instruit du christianisme hors de son pays natal.

Rappelons aussi qu'une tradition ancienne et persistante rapporte que l'évangéliste saint Marc porta l'évangile en Libye, puis dans la Thébaïde et à Alexandrie. D'après Eusèbe [1], il établit d'abord des églises à Alexandrie même. Le même Eusèbe croit que les Thérapeutes dont Philon a décrit les occupations, les assemblées et tout le train de vie étaient des chrétiens. A la mort de saint Marc, c'est-à-dire vers 62-68, le christianisme était donc déjà fortement implanté dans le pays [2].

1. *Hist. eccl.* II, 16.
2. Pour les textes, consulter TILLEMONT, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, p. 92 et ss., Paris, 1701.

Nous n'en conclurons pas cependant que le Nouveau Testament a été traduit en copte dès le milieu du Ier siècle. A l'origine, l'église chrétienne d'Égypte était toute grecque ; la plupart des fidèles comprenaient le grec et s'il en était dans le bas peuple qui ignoraient cette langue, laquelle paraît pourtant répandue même dans les basses classes, ainsi que le prouvent les ostraka grecs, trouvés en Égypte, il est très probable que le prédicateur chrétien traduisait oralement en copte les saintes Écritures.

Il ne semble pas d'ailleurs que, de si bonne heure, on ait eu la possibilité d'écrire ces traductions coptes, puisque l'alphabet copte n'existait pas à cette époque. Il est difficile de croire que les missionnaires chrétiens aient pu écrire ces traductions en caractères démotiques, en usage chez les scribes de ce temps et, en fait, il ne nous est resté aucun fragment biblique écrit dans ces caractères.

Dans le courant du IIe siècle, naquit une nouvelle écriture qui fut un compromis entre la grecque et le démotique. A l'alphabet grec on ajouta six caractères empruntés au démotique, pour représenter les sons particuliers à la langue égyptienne. Les versions coptes ont été transcrites dans cette nouvelle écriture dont le premier document connu est un horoscope sur papyrus, dont la date peut être fixée vers 95-155. Cette écriture était donc en usage tout au moins vers la fin du IIe siècle et c'est à cette époque qu'on peut faire remonter la naissance des versions coptes.

Le premier indice historique que nous en ayons se trouve dans la vie de saint Antoine écrite par saint Athanase. Étant âgé de vingt ans environ, par conséquent vers 270, Antoine fut très ému par une lecture des évangiles qu'il entendit à l'église. Or, il a dû entendre un texte copte, car il ignorait le grec.

D'autres témoignages encore établissent que le Nouveau Testament était lu et étudié vers cette époque ou un peu plus tard dans les monastères égyptiens, dont les moines, égyptiens du peuple, ne connaissaient que le copte.

On est donc en droit de supposer que la version copte était en usage dans les communautés chrétiennes dans le courant du IIIe siècle, et on en peut conclure qu'elle a dû naître vers le commencement de ce siècle, ou vers la fin du IIe. On a remarqué d'ailleurs que la version copte sahidique contenait de nombreuses leçons occidentales, lesquelles étaient courantes au IIe siècle et n'auraient pu être introduites dans le texte après le milieu du IIIe siècle, date à laquelle le texte neutre dominait exclusivement en Égypte. De plus, il a été prouvé que la version sahidique de l'Ancien Testament a été faite avant les Hexaples d'Origène, donc avant le milieu du IIIe siècle. Toutes les données concordent à reporter à la fin du IIe siècle la date de naissance des versions coptes.

Tous les spécialistes ne s'accordent pas sur cette date d'origine des versions coptes. Horner pense que la version sahidique a été faite au plus tard au temps de Démétrius, patriarche d'Alexandrie, 188 après J.-C. Mais si la religion chrétienne s'est répandue dans la Haute-Égypte au temps où elle a été prêchée à Alexandrie, la traduction a été faite beaucoup plus tôt. Forbes Robinson fait remarquer que la nécessité d'une traduction copte se fit sentir surtout dans l'Égypte centrale et méridionale, où les convertis ne connaissaient que le copte. Or, on n'a pas trace d'une évangélisation du pays avant la fin du IIIe siècle; ce serait donc à cette époque et en dialecte moyen égyptien et sahidique qu'auraient été faites les premières traductions coptes.

D'autres seraient disposés à reculer encore cette date.

D'après Hyvernat, on pourrait tirer une objection très sérieuse de certains fragments, gréco-coptes, bibliques et liturgiques, qui ne sont pas antérieurs au VIe ou VIIe siècle. Il semble qu'on devrait en conclure qu'à cette époque le grec était encore la langue officielle de l'Église et qu'on ne pourrait, par conséquent, faire remonter au IIe ou IIIe siècle l'existence des versions coptes. Mais pourquoi, dit-il, n'aurait-il pas existé une version copte, pour l'usage des fidèles, à côté de la version grecque, qui aurait été seule pendant plusieurs siècles la version canoniquement reçue? Ne serait-ce pas la meilleure manière d'expliquer la coexistence de plusieurs versions en dialectes si semblables que ceux du Fayoum et de la Moyenne-Égypte? Ces versions n'auraient été que des traductions à l'usage du vulgaire, indépendantes de la version canonique, mais fort anciennes néanmoins et non moins intéressantes que la version grecque [1].

Étudions maintenant chacune des versions en particulier.

§ 3. — Version sahidique.

Bien que la version sahidique du Nouveau Testament que nous possédons, soit moins complète que la Bohaïrique [2], nous commençons par elle notre étude sur les versions égyptiennes, parce que nous la considérons comme plus ancienne que la Bohaïrique. Nous avons déjà dit que probablement la version akhmîmienne paraissait être la première en date; nous ne l'étudions cependant pas tout d'abord parce que les

1. *Revue biblique, Etude sur les versions coptes de la Bible*, 1897, Paris, p. 67.

2. Il est à espérer que, grâce aux travaux de Horner, nous posséderons bientôt le texte complet du Nouveau Testament en sahidique.

fragments que nous en avons sont trop peu nombreux et surtout parce que l'étude qui en a été faite n'est encore qu'à ses débuts.

Nous ne possédons aucun manuscrit contenant un livre entier du Nouveau Testament sahidique ; cependant, sept manuscrits nous donnent des livres presque complets; en outre, nous avons de très nombreux fragments. Gregory a catalogué 103 manuscrits ou parties de manuscrits. Il énumère tout ce que nous possédons de cette version : Matthieu et Luc, presque en entier; Jean complet, sauf la péricope de la femme adultère; des Actes il ne manque que 13 versets, de I Pierre, 12 versets; II Pierre, I, II, III Jean, complètes. Des épîtres pauliniennes, nous avons les épîtres aux Galates, aux Éphésiens, aux Philippiens, Ire à Timothée; des autres on a des fragments nombreux et considérables. Les manuscrits de la Sahidique sont plus anciens que ceux de la Bohaïrique, parce que les manuscrits étant mis de côté ou détruits, quand ils ne servaient plus, la version bohaïrique ayant été encore en usage à une époque plus récente que la Sahidique, ce sont ces manuscrits tardifs qui nous sont parvenus. On peut aussi observer que le sol sec de la Haute-Égypte, où l'on a trouvé les manuscrits en sahidique, était plus favorable à la conservation des manuscrits que celui de la Basse-Égypte, plus humide. Il est impossible de fixer exactement la date de ceux qui nous sont restés ; la paléographie copte en est encore à ses débuts. Ni les manuscrits bilingues gréco-coptes, ni les papyrus coptes ne peuvent fournir des indications sur la forme de l'écriture copte ancienne. D'après Kenyon, on peut cependant estimer que les fragments sahidiques que nous possédons ont dû être écrits entre l'an 400-800 après Jésus-Christ. Cependant, le codex bilingue grec-sahidique, catalogué T,

029, ε5, serait, d'après Giorgi, du IVe. Gregory le date du Ve siècle.

On a publié à différentes reprises les manuscrits de la version sahidique. On trouvera un catalogue de toutes ces publications dressé par Hyvernat, dans la *Revue biblique,* 1897, p. 55. Parmi les publications importantes citons celles de Münter, Woïde-Ford, Maspero, Amélineau, Goussen, celle de Balestri; *Sacrorum Bibliorum Fragmenta copto-sahidica Musei Borgiani,* vol. III, *Novum Testamentum,* Rome, 1904. L'éditeur a reproduit exactement la teneur des manuscrits de la collection Borgia, même avec leurs fautes, qu'il s'est abstenu de corriger. Horner a commencé en 1911 la publication d'une édition critique de la version sahidique du Nouveau Testament, en utilisant tous les manuscrits que nous en possédons. Trois volumes contenant les évangiles ont paru : *The coptic Version of the New Testament in the Southern dialect, otherwise called Sahidic and Thebaic*, with critical apparatus and literal English translation, register of fragments, London.

Cette version sahidique présente des caractères très importants au point de vue de la critique textuelle du Nouveau Testament. Dans les évangiles, la Sahidique s'accorde quelquefois avec le codex de Bèze et les autres codex qui représentent le texte occidental. Parmi les leçons occidentales qu'on y relève signalons : *Lc,* XXIII, 53, ainsi que le codex de Bèze, la Sahidique affirme que la pierre placée devant le sépulcre du Seigneur était telle que vingt hommes pouvaient à peine la déplacer; *Lc,* XXIV, 33, que les disciples, après la disparition de Jésus à Emmaüs, se levèrent tout tristes pour aller à Jérusalem. Cependant, comme le Vaticanus et la Bohaïrique elle omet les ϋ 43, 44, *Lc,* XXII, sur la sueur de sang au jardin des

Oliviers. Les rencontres de la Sahidique, éditée par Balestri, avec Clément d'Alexandrie, ne sont pas rares. Dans *Mt,* XVIII, 3, ils ont la même leçon τὰ παιδία ταῦτα, contre tous les autres témoins. Dans *Mt,* X, 26, au lieu de la leçon généralement adoptée : Rien de caché qui ne sera connu, la version sahidique avec Clément d'Alexandrie[1] ont en commun la variante : qui ne sera manifesté[2]. Avec le codex Sinaiticus, la Sahidique a, *Jn,* VIII, 57, la leçon : Tu n'as pas encore cinquante ans et Abraham t'a vu, au lieu de : et tu as vu Abraham. Il y a aussi de nombreux points de contact entre la Sahidique et le codex Vaticanus.

Dans les Actes des apôtres, la Sahidique a aussi des leçons occidentales : I, 5, après ces paroles de Jésus à ses disciples : vous serez baptisés dans l'Esprit-Saint non après de nombreux jours, elle ajoute : mais jusqu'à la Pentecôte : variante qui se trouve dans le codex de Bèze, ainsi que celle de *Actes,* XVI, 10, donnée aussi par la Sahidique. On trouvera d'autres leçons occidentales dans les *Actes :* I, 2 ; II, 33 ; III, 22 ; V, 35 ; VI, 8 ; VIII, 1 ; IX, 40 ; XII, 7 ; XIV, 10 ; XV, 1, 23, 34 ; XVIII, 12, 19 ; XIX, 6, 25 ; XX, 24 ; XXI, 1.

Münter reconnaît l'infiltration de leçons occidentales dans les évangiles sahidiques ; il signale en outre des leçons particulières à cette version, ce qui prouverait qu'elle a été faite ou revisée d'après des manuscrits grecs d'une recension aujourd'hui perdue. Mais il observe que la version sahidique des épîtres pauliniennes se rapproche dans l'ensemble des manuscrits de la recension alexandrine, codex Alexandrinus, Ephraemi, rescriptus, 17 32 46 47. Elle s'accorde aussi fréquemment avec les versions bohaïrique, arménienne,

1. *Strom.* I, 1, 3.
2. On trouvera d'autres citations dans la *Revue biblique,* 1910, p. 455.

éthiopienne et avec les Pères alexandrins, rarement avec les manuscrits ou versions de recension occidentale[1]. Horner affirme que la Sahidique s'accorde avec la Bohaïrique dans sa tendance à s'accorder avec le texte neutre ; cette constatation diminue beaucoup la preuve de l'influence occidentale sur la Sahidique. Cependant, les leçons occidentales sont un peu plus nombreuses que les autres variantes ; le fond restant du type neutre.

Ainsi qu'on le voit, les constatations des spécialistes sur les rapports de la Sahidique avec les divers types de texte grec ne coïncident pas de tout point ; ils s'accordent à reconnaître que la Sahidique a des points de contact avec le type occidental et le type neutre, mais ils diffèrent sur le nombre et l'importance de ces rapports. Des relevés faits par Horner[2] il ressort même que la Sahidique s'accorde souvent avec le texte syrien. Faudrait-il en conclure qu'elle a été revisée d'après ce texte ou bien que le texte syrien était représenté en Égypte dès le IIe siècle ? La question a besoin d'être étudiée.

Il a été découvert, en 1910, un codex en papyrus contenant la plus grande partie du Deutéronome, Jonas tout entier et presque tout le livre des Actes des apôtres. Il vient d'être publié à Londres par Budge sous ce titre : *Coptic biblical Texts in the dialect of the Upper Egypt*. Le manuscrit a été copié pour l'usage privé et dépend d'un manuscrit antérieur. Les nombreuses fautes d'écriture des mots coptes et grecs et les autres erreurs de transcription prouvent que le copiste était inhabile ou négligent, ou que le manuscrit type était en mauvais état et c'est probablement à lui qu'il faut faire remonter les défectuosités du texte. Kenyon croit que

1. Cf. Hyvernat, *Revue biblique*, art. cit. p. 72.
2. *Op. cit.*, vol. III, p. 387.

ce codex a été écrit vers le milieu du IVe siècle. La version daterait donc de la fin du IIIe siècle ou pourrait être plus ancienne. En tout cas ce codex serait le plus ancien manuscrit que nous possédons de la version sahidique.

Hyvernat[1] a fait, en décembre 1911, à la *Society of biblical Literature* de Boston, une communication très importante sur la collection de manuscrits coptes que M. Pierpont Morgan vient d'acheter en Égypte. Elle contient des traités de diverse nature et surtout des manuscrits de l'Ancien et du Nouveau Testament. Celui-ci est représenté par trois évangiles au complet : Matthieu, Marc et Jean ; Luc est incomplet ; par les quatorze épîtres de saint Paul, les deux épîtres de saint Pierre, les trois de saint Jean. La plupart de ces documents sont en sahidique.

§ 4. — Version bohaïrique.

Les manuscrits de la version bohaïrique sont très nombreux ; Gregory[2] en a catalogué 74 pour les évangiles, 30 pour les épîtres et les Actes des apôtres, 17 pour l'Apocalypse. Quelques-uns de ces manuscrits sont de date très récente. Le plus ancien est nommé Curzon Catena ; il est de l'année 889 ; au texte est joint un commentaire si intimement mêlé qu'on ne peut distinguer toujours l'un de l'autre. Parmi les manuscrits des évangiles le meilleur et le plus ancien est le codex Huntington, 17 ; il est de l'année 1174. Après celui-ci viennent des manuscrits de 1196, 1250, catalogués par Horner, A, C, H. D'autres manuscrits presque aussi anciens donnent aussi un bon texte. Il

1. *Journal of biblical Literature*, p. 54, vol. XXXI, Boston 1912.
2. *Op. cit.* p. 538 et 1308.

est à remarquer que les manuscrits coptes n'offrent entre eux que peu de variantes ; ce qui prouverait que les Coptes copiaient leurs manuscrits avec beaucoup de soin et ce qui permet aussi de croire que les manuscrits, bien que de date récente, nous ont transmis un texte ancien. Lorsque les manuscrits ont été corrigés, une note indique que ces corrections proviennent du grec et non du copte; d'autres fois, ces corrections sont inscrites à la marge.

Dans la collection Morgan, dont il vient d'être parlé, il y a un manuscrit bohaïrique qui contient les quatre évangiles, mais avec de nombreuses lacunes. Ce manuscrit est cependant d'une grande valeur critique, car il est la plus ancienne copie des évangiles en dialecte bohaïrique.

Nous possédons tout le Nouveau Testament dans la version bohaïrique, bien qu'aucun manuscrit ne le contienne en entier; des livres complets se trouvent dans divers manuscrits.

La plus ancienne édition publiée de toute la version bohaïrique est celle de David Wilkins, accompagnée d'une traduction latine, Oxford, 1716. Schwartze publia à nouveau les évangiles, 1846-1847, et P. de Lagarde, en 1852, les Actes et les épîtres. Enfin, en 1898-1905, Horner donna une édition critique de la version bohaïrique du Nouveau Testament : *The coptic Version of the New Testament in the northern dialect, otherwise called Memphitic and Bohairic,* I-II vol., *The Gospels;* III, *The Epistles of saint Paul;* IV, *The catholic Epistles and the Acts of the Apostels, Apocalypse,* Oxford. Le texte copte est accompagné d'une version anglaise. Horner a reproduit pour les évangiles le codex Huntington, 17, pour les épîtres et les Actes le manuscrit du British Museum, Oriental 424, et pour l'Apocalypse le manuscrit copto-arabe, Curzon

128; il a collationné les meilleurs manuscrits dont il donne les variantes en notes.

D'une manière générale la version bohaïrique représente un texte grec analogue à celui du codex Vaticanus. Elle est un témoin excellent du texte grec en usage à l'époque où elle fut faite, parce que très littérale, car le dialecte bohaïrique s'adapte bien à la phrase grecque, excepté pour la voix passive et le participe : au lieu de ἀπεσταλμένος, ayant été envoyé, la Bohaïrique a : celui qu'ils ont envoyé. Au lieu de ἔχω, j'ai, elle dit : il est à moi.

La version bohaïrique est un représentant du texte neutre. En vingt et un passages, cités par Kenyon, p. 57, 58, où le Sinaiticus et le Vaticanus s'accordent contre le Textus receptus, la Bohaïrique est quinze fois avec eux et six fois contre eux ; dans les deux passages où le Sinaiticus s'accorde avec le Textus receptus la Bohaïrique est avec le Vaticanus. Les versets de la sueur de sang, *Lc*, XXII, 43, 44, sont omis par presque tous les manuscrits bohaïriques ; *Jn*, V, 3, 4, l'ange de la piscine de Bethesda, omis par presque tous les bons manuscrits, se trouve dans le codex Huntington, le meilleur de tous; *Jn*, VII, 53-VIII, 61, péricope de la femme adultère, est omis par les bons manuscrits. Les douze derniers versets de saint Marc sont dans toutes les copies de la version bohaïrique, mais le codex Huntington et un manuscrit du British Museum contiennent la finale courte analogue à celle du codex L.

D'après Kenyon[1], l'Apocalypse ne paraît pas avoir fait partie de la version bohaïrique primitive; dans presque tous les cas elle se trouve dans un manuscrit séparé. Quand elle s'y rencontre elle est nettement distinguée des autres livres; en outre, elle n'est pas cata-

1. *Op. cit.* p. 158.

loguée dans les vocabulaires copto-arabes de la Bible. L'Apocalypse a donc dû être traduite en bohaïrique à un moment où cet écrit n'était pas regardé comme canonique en Égypte, probablement vers le milieu du IIIe siècle.

Reste à élucider une question qui divise les spécialistes : Quelle est la plus ancienne des deux versions coptes : la Sahidique ou la Bohaïrique? Pour les uns, c'est la Bohaïrique.

La Basse-Égypte ou Bohaïra a été évangélisée la première, et c'est là qu'a dû être traduite tout d'abord la Bible. De plus, les signes d'abréviation en usage dans les manuscrits dérivent du bohaïrique; les manuscrits sahidiques moins anciens que les bohaïriques les ont donc empruntés à ceux-ci. Enfin, la plus grande pureté du texte de la Bohaïrique est un signe d'antiquité. Ces arguments sont peu probants. A Alexandrie, où le christianisme fut prêché tout d'abord, l'église fut longtemps grecque et, par conséquent, une traduction copte écrite n'était pas nécessaire; il suffisait que, pour le bas peuple, on traduisît la Bible de vive voix dans les assemblées chrétiennes. Quant aux signes d'abréviation, on ne peut prouver qu'ils sont antérieurs aux manuscrits sahidiques, puisqu'on ne possède aucun manuscrit bohaïrique antérieur au sahidique. Enfin, la version bohaïrique s'accorde, il est vrai, avec le Vaticanus, plutôt qu'avec le texte occidental, comme la Sahidique, mais il faudrait prouver que ce dernier texte est moins ancien que celui du Vaticanus.

Nous avons déjà dit, p. 253, que la version sahidique a dû être faite de l'an 188 à 250, ce qui établirait qu'elle est plus ancienne que la Bohaïrique. On a remarqué d'ailleurs que, pour l'Ancien Testament, la Sahidique a dû être faite avant les travaux d'Origène

sur les Septante, tandis que la version bohaïrique paraît représenter la recension hésychienne des Septante, qui a été produite vers le commencement du IVe siècle.

Hoskier[1] présente la question d'une tout autre façon. D'après lui, la version bohaïrique aurait été faite vers l'an 250 ou même 200 après J.-C., vers la même époque que la Sahidique. Le copiste du Sinaiticus aurait eu cette version entre les mains et y aurait conformé quelquefois son texte.

La question de priorité entre ces deux versions pourrait être tranchée si l'on arrivait à préciser l'authenticité ou la date d'origine de la doxologie du Pater. Jusqu'à présent on l'avait tenue comme étant d'origine syrienne et de date tardive. Or, elle se trouve dans la Sahidique sous cette forme : Car est tienne la puissance et la domination pour toujours, Amen. La version en moyen égyptien l'a aussi : Car est tienne la puissance et la gloire pour toujours, Amen. Elle est dans la Didachè. Enfin, le manuscrit Freer, qu'on croit être du IVe siècle, la possède aussi. Il semblerait donc qu'elle est d'origine égyptienne et de date ancienne. Elle n'est pas dans la Bohaïrique, non plus que dans le Vaticanus, le codex de Bèze et les manuscrits de même type. La Vulgate ne la possède pas non plus.

On s'est demandé enfin s'il n'existait aucun rapport de dépendance entre ces deux versions. La Bohaïrique serait-elle une revision de la Sahidique? Cela paraît très improbable, à cause de la différence des deux dialectes, sahidique et bohaïrique et surtout parce que ces deux versions représentent chacune un texte grec de type différent. Pour un essai de solution de cette question, il faut faire entrer en ligne de compte la

1. *Concerning the date of the bohairic Version*, London, 1911.

version en moyen égyptien, dont nous allons parler. Après avoir examiné des passages pour lesquels nous avons les trois versions, Forbes Robinson[1] conclut : « Le Nouveau Testament a été traduit d'abord en sahidique d'après un texte grec qui contenait de nombreuses leçons occidentales; la traduction était inexacte en quelques passages. La version en moyen égyptien, faite probablement peu après, fut fortement influencée par la Sahidique. La Bohaïrique, faite en dernier lieu, quoique ayant subi en divers passages l'influence des deux traductions précédentes, représente un effort pour traduire avec plus d'exactitude littérale ce qu'on regardait comme un meilleur texte grec. »

Les conclusions de J. David[2] sont assez sensiblement différentes : « De ce qui précède il semble bien résulter[3] que les trois versions coptes sont substantiellement indépendantes et relèvent chacune d'un original grec différent, sans préjudice des influences réciproques qui ont pu se produire par la suite. Du moins la version de la Haute-Égypte ne dépend à aucun degré de la version dite de la Moyenne-Égypte. Que si l'on peut relever des relations plus étroites entre la Fayoumique et la Bohaïrique, la première jouera le rôle d'original par rapport à la seconde. Le traducteur bohaïrique travaillait sans doute sur un texte grec hésychien; mais on peut croire qu'il avait sous les yeux d'anciennes versions d'un caractère plus populaire, dont il s'inspirait parfois pour la traduction là où la fidélité à son exte le lui permettait. On s'explique ainsi des rencontres de détail assez fréquentes, à côté de divergences considérables, entre la Bohaïrique et la Fayoumique. Je

1. *Art. cit.* p. 673.
2. *Fragments de l'évangile selon saint Matthieu en dialecte moyen-égyptien; Revue biblique*, N^lle^ série, t. VII, p. 91, Paris, 1910.
3. Ce serait certain d'après Hoskier.

crois en effet que l'on a le droit de considérer cette dernière comme représentant mieux les versions coptes primitives qui n'étaient pas faites pour l'usage ecclésiastique officiel. La Sahidique et la Bohaïrique, au contraire, ont eu successivement l'honneur d'être le texte officiel des centres d'influence de l'église monophysite, dans les monastères d'Akhmîm d'abord, puis de Nitrie, après la conquête arabe. »

§ 5. — Versions en moyen-égyptien.

Pour éviter toute confusion, nous plaçons sous ce titre les versions de l'Égypte centrale, dont nous possédons d'assez nombreux fragments. On désigne d'ordinaire ces versions par le nom du lieu où on en a acheté des manuscrits, Memphis, le Fayoum, Akhmîm. De ce que les vendeurs de ces fragments habitaient une de ces localités, cela ne prouve pas que ces versions étaient anciennement en usage dans ce pays. Il y a de grandes différences entre le dialecte de ces fragments, ce qui permet de les classer comme des espèces différentes, mais les études de ces versions sont trop peu avancées pour qu'on puisse en extraire des conclusions importantes pour la critique du texte néotestamentaire.

Version fayoumique. — Cette version avait été appelée baschmourique par Zoega et Engelbreth, du nom du nome égyptien, Bashmour. On en possède, pour le Nouveau Testament, dix-sept fragments que l'on trouvera catalogués par J. David[1] dans la *Revue biblique.*

Version memphitique. — E. Crum et Kenyon[2] ont publié un fragment bilingue du IVe évangile, III, 5-IV,

1. *Art. cité*, p. 81.
2. *Two chapters on St. John in greek and middle Egyptian*, dans *The Journal of theological Studies*, Vol. I, p. 415, London, 1900.

18; IV, 23-25; 45-49; ils ne savent pas s'il est en dialecte du Fayoum ou des environs de Memphis. D'autres fragments ont été publiés par Bouriant, Krall, Crum.

Version akhmîmienne. — Crum[1] en a publié des fragments : *Jn*, IV, 12, 13; *Jude*, 17-20. Ces fragments sont trop courts pour qu'on puisse en tirer des conclusions sur la valeur de la version akhmîmienne pour la critique du texte néotestamentaire. Constatons seulement que cette version s'accorde dans ces passages avec la version sahidique, bien que ni celle-ci, ni la Bohaïrique ne dépendent de la version akhmîmienne[2].

1. *Coptic manuscrits brought from the Fayyum*, London, 1893, p. 2-5.
2. Cf. Hyvernat, *art. cité*, col. 950.

CHAPITRE IV

VERSIONS D'IMPORTANCE SECONDAIRE.

Les autres versions du Nouveau Testament, que nous avons à examiner, sont d'importance secondaire, parce qu'elles sont moins anciennes, et surtout parce qu'elles ont été faites d'après des textes grecs récents, ou même d'après d'autres versions.

§ 1. — Version arménienne.

Les données, que rapportent sur cette version trois anciens historiens arméniens, Koriun, Lazar de Pharpi et Moïse de Khorène, sont assez confuses. Voici ce qui nous paraît pouvoir en être dégagé de plus certain.

C'est de la Syrie que le christianisme vint en Arménie ; on n'y connut tout d'abord que des Livres saints en syriaque. Mais comme ils n'étaient pas compris de la population on se préoccupa de traduire ces Livres en arménien. C'est à saint Mesrob, aidé d'un scribe grec, Hrofanos (probablement Rufin), qu'on attribue ordinairement cette première traduction. Elle fut faite probablement d'après le texte syriaque, vers l'an 395-400. Il est cependant des critiques qui pensent qu'elle fut faite d'après le texte grec. Mais comme le grec et le syriaque

étaient connus en Arménie, et comme d'ailleurs il est dit qu'un scribe grec aida saint Mesrob, il est probable que la traduction arménienne a été faite d'après les deux langues. De quelle façon? Nous l'ignorons. D'autre part, saint Sahak avait traduit les Livres saints en arménien, d'après le syriaque; notons que, d'après Lazar de Pharpi, ce fut d'après le texte grec. Conybeare [1] pense que la Bible a été traduite deux fois en arménien, une fois par saint Mesrob, d'après le grec, et une autre fois par saint Sahak, d'après le syriaque.

En 431, Koriun et Eznik apportèrent de Constantinople de bons exemplaires grecs de la Bible et les deux traductions arméniennes furent corrigées d'après ces exemplaires, ou peut-être même faites à nouveau d'après ces exemplaires grecs. Elles auraient encore été revisées d'après des manuscrits alexandrins, si nous en croyons Hyvernat [2].

Gregory [3] expose les faits d'une façon plus simple, mais assez différente. D'après lui, Mesrob et le patriarche arménien Isaac commencèrent, au ve siècle, à préparer une traduction arménienne de la Bible d'après le texte syriaque. En l'an 431, deux disciples de Mesrob, Jean Ekelensis et Joseph Palnensis, apportèrent d'Éphèse des manuscrits grecs. Mesrob et Isaac reconnurent la grande valeur du texte grec et mirent de côté la traduction qu'ils avaient faite d'après le syriaque. Jean et Joseph furent envoyés à Alexandrie pour apprendre à fond le grec, et alors ils traduisirent le Nouveau Testament d'après le grec. Ajou-

1. Scrivener-Miller, *A plain Introduction to the Criticism of the New Testament*, vol. II, p. 151; *Armenian Version*, London, 1894.
2. *Version arménienne de la Bible* dans le *Dictionnaire de la Bible* de Vigouroux, t. I, col. 1011, Paris, 1895.
3. *Einleitung in das Neue Testament*, p. 516, Leipzig, 1909.

tons que Gregory regarde cet exposé comme d'une historicité douteuse [1].

Ce qui est certain, c'est qu'il exista une première traduction arménienne, faite d'après le syriaque, car A. Robinson a démontré qu'il y a une étroite parenté entre la vieille version syriaque et la version arménienne des évangiles et des épîtres de saint Paul. Est-ce celle de saint Mesrob ou une autre plus ancienne, antérieure au VIe siècle? C'est ce que nous ne pouvons dire. Il est possible en effet qu'une traduction arménienne ait existé à cette époque, puisqu'un écrivain arménien du VIIe siècle, Théodore, parle d'une ancienne traduction arménienne du Nouveau Testament qui contenait les versets de la sueur du sang, *Lc*, XXII, 43, 44, et la troisième épître (apocryphe) de saint Paul aux Corinthiens, qui aurait été citée par saint Grégoire l'Illuminateur, l'apôtre de l'Arménie, commencement du IVe siècle. D'une discussion du témoignage de saint Grégoire, Conybeare [2] conclut que la première traduction arménienne a été faite au commencement du IVe siècle, bien que les historiens n'en parlent pas. Il nous semble que leurs récits paraissent plutôt contredire cette conclusion.

Des faits constatés il résulte que l'on doit trouver dans la version arménienne trois éléments distincts : 1° des textes vieux syriaques; 2° des textes grecs primitifs; 3° des textes grecs récents. C'est en effet ce que l'on constate; la base de la version est de type syrien, mais elle présente en outre des leçons en accord avec les vieilles versions syriaques et dans les épîtres pauliniennes des leçons qui s'accordent avec celles de ℵc H3 et Euthalius, qui représentent le type grec de

1. *Textkritik des N. T.* p. 566, Leipzig, 1902.
2. HASTINGS' *Dictionary of the Bible*, art. *Armenian Version of New Testament*, p. 154, Edinburgh, 1898.

l'école de Césarée, type issu d'un ancien texte grec.

Gregory[1] catalogue 64 manuscrits arméniens du Nouveau Testament : 1 en Amérique, 17 en Angleterre, 2 en Autriche, 1 en Danemark, 5 à Paris, 23 en Allemagne, 17 en Italie, et en signale 216 autres en Russie, qu'il ne numérote pas. Il ajoute que dans ces dix dernières années, les Turcs ont détruit un grand nombre de manuscrits arméniens.

Relevons quelques particularités de ces manuscrits arméniens. Les douze derniers versets de l'évangile de saint Marc étaient connus des écrivains arméniens au ve siècle; Eznik les a cités vers 435. Ils sont absents de trois codex collationnés par Conybeare à Edschmiatzin, et dans un quatrième ils sont écrits en petites onciales rouges et attribués à Ariston le presbytre. Cet Ariston a été identifié avec le presbytre Aristion, le disciple du Seigneur, à qui Papias[2] avait recours pour savoir ce qu'avait fait et dit le Seigneur.

La péricope de la femme adultère, *Jn*, est absente des plus anciens manuscrits arméniens; le codex d'Edschmiatzin, année 989, est le plus ancien manuscrit qui la contienne, mais sous la forme suivante : Une certaine femme fut prise dans le péché, contre laquelle tous portaient témoignage qu'elle méritait la mort. Ils la menèrent à Jésus (pour voir) ce qu'il ordonnerait afin qu'ils puissent le diffamer. Jésus répondit et leur dit : Venez, vous qui êtes sans péché, prenez des pierres et lapidez-la jusqu'à la mort. Mais lui-même, penchant la tête, écrivait avec son doigt sur la terre pour proclamer leurs péchés; et ils voyaient leurs péchés respectifs. Et remplis de honte, ils partirent et aucun ne resta, sauf seulement la femme. Jésus dit : Va en paix et

1. *Textkritik des Neuen Testamentes*, p. 570.
. EUSÈBE, *Hist. eccl.*, III, 39, 4.

présente l'offrande pour les péchés, comme il est écrit dans la loi [1].

Dans le plus ancien codex arménien connu, de l'an 887, et conservé à l'Institut Lazareffski, à Moscou, nous trouvons la leçon, *Mt*, II, 9 : L'étoile (qui précédait les mages) s'arrêta au-dessus de la caverne où était l'enfant, leçon que l'on trouve dans le Protévangile de Jacques et dans saint Justin.

La Bible arménienne a été imprimée pour la première fois, en 1666, à Amsterdam, mais d'après un seul manuscrit. L'édition faite en 1733 à Venise par Mekitar en est, à peu de choses près, une reproduction. La première édition critique de la Bible arménienne a été imprimée à Venise, en 1805, par Zohrab qui utilisa vingt manuscrits pour l'établir ; les variantes de ces manuscrits sont relevées sous le texte, sans indication du manuscrit auquel elles sont empruntées. Le Nouveau Testament a paru en 1789. D'autres éditions ont été données à Moscou, à Constantinople et les meilleures à Venise [2]. Bien qu'on l'ait soutenu, aucune leçon de la Vulgate n'a été introduite dans la Bible arménienne [3].

§ 2. — Version géorgienne.

Les opinions des critiques sont assez différentes sur l'origine de la version géorgienne du Nouveau Testament. Il y aurait à résoudre une première question : D'où vinrent les missionnaires qui évangélisèrent l'ancienne Ibérie, la Géorgie actuelle ? D'après la tradition arménienne, le christianisme lui serait venu de l'Ar-

1. Conybeare, *Armenian Version of the NT*, dans Hastings' *Dictionary of the Bible,* vol. I, p. 154.
2. Cf. Gregory, *op. cit.* p. 568.
3. Cf. Conybeare, *art. cit.* p. 154.

ménie, vers le commencement du IVe siècle. De plus, saint Mesrob serait l'auteur de la version géorgienne, comme il l'a été de la version arménienne. Cette tradition paraît peu fondée; Goussen[1] a même démontré qu'en plusieurs passages la version géorgienne offre des leçons plus anciennes que l'arménienne. Kluge[2], il est vrai, a réfuté cette hypothèse.

Les Géorgiens soutiennent de leur côté que le christianisme leur est venu de Constantinople, avec laquelle ils avaient de plus fréquents rapports qu'avec l'Arménie. C'est vers le temps de Constantin et même probablement plus tôt que les Géorgiens furent convertis au christianisme. La traduction géorgienne du Nouveau Testament aurait donc été faite d'après un texte grec, vers le Ve ou le VIe siècle. Conybeare avait soutenu tout d'abord cette opinion, mais tout récemment il l'a modifiée à la suite de la collation qu'il a faite de quelques manuscrits des évangiles. Selon lui[3], la traduction du Nouveau Testament en géorgien a été faite d'après un texte vieux syriaque presque identique à celui dont se sont servis les premiers traducteurs arméniens. Les deux versions ont été revisées dans la suite et corrigées à fond d'après les textes grecs, mais indépendamment l'une de l'autre, la version arménienne, probablement vers le Ve siècle; la géorgienne, au temps de saint Euthymius. Ici et là ces deux versions ont en commun des variantes remarquables. Déjà Kenyon[4] avait fait observer que la version géorgienne des épîtres pauliniennes, de même que la version arménienne, paraissent avoir été faites d'après

1. *Orient chrétien*, 1906, p. 300-318, Paris.
2. *Ueber das Alter der georgischen Uebersetzung des N. T.* dans la *Zeitschrift für die neutest. Wiss.*, XIer B., p. 161, Gieszen, 1910.
3. *The Georgian Version of the N. T.* dans la *Zeitschrift für die neutest. Wissenschaft*, XIer B., p. 232, Gieszen, 1910.
4. *Op. cit.* p. 150.

un texte syriaque du même type que celui dont se servait saint Ephrem.

D'après Tsagarelli, il y aurait au Mont Sinaï un manuscrit géorgien des évangiles du IXe siècle; le plus ancien manuscrit daté des évangiles serait de l'an 936; celui des Actes, épîtres de saint Jacques et de saint Pierre serait de l'an 974. Au Mont Athos, serait un manuscrit en deux volumes contenant toute la Bible et daté de l'an 978.

D'après Conybeare aussi, il y aurait au Mont Athos un manuscrit géorgien de la Bible, que l'on croit être du Xe siècle; il y en aurait d'autres au Mont Sinaï et, d'après Scholz, quatre cents au couvent de la Sainte-Croix, à Jérusalem; Malan en mentionne à Etschmiadzin. Scrivener a collationné à Tiflis trois manuscrits géorgiens des évangiles, très anciens d'après lui et écrits en lettres majuscules, sur parchemin. Gregory catalogue 17 manuscrits géorgiens : 3 à Rome, 14 à Jérusalem; les trois premiers sont de date inconnue — un est qualifié d'ancien — les autres s'échelonnent du XIe au XVIe siècle. Il en est même un, écrit en 1755.

La version géorgienne de la Bible a été imprimée pour la première fois à Moscou en 1723, en lettres de l'alphabet presbytéral, lequel est différent de l'alphabet civil. Une autre édition fut donnée, en 1743, à Svenzga, dans la banlieue de Moscou; elle aurait été interpolée d'après les versions arménienne et slave. Gregory mentionne aussi une édition publiée à Saint-Pétersbourg en caractères presbytéraux et une autre en 1818 avec le même texte, mais en caractères civils.

Comme caractères distinctifs de la version géorgienne, Conybeare signale les suivants : les manuscrits de Tiflis contiennent la finale de saint Marc, XVI, 9-20; dans le manuscrit du Vatican, la péricope de la femme adultère est placée après le ϒ 44 du ch. VII de

saint Jean et non après le ℣ 52; on la retrouve à cette même place, mais grattée, dans le codex vieux latin *b*; dans les éditions imprimées, elle est placée après ce verset. Le verset des Trois Témoins, I *Jn*, V, 7, 8, est inséré dans le texte imprimé, mais d'une façon abrupte, ce qui peut faire conclure à une interpolation. Conybeare ne sait pas s'il se trouve dans les manuscrits. Il fait d'ailleurs remarquer qu'il y a lieu de collationner les anciens manuscrits afin de donner une édition critique du Nouveau Testament géorgien. Il paraît avoir commencé cette collation. En 1910, W. Benesevic a commencé la publication d'une édition géorgienne des évangiles : *Quattuor Evangeliorum Versio georgiana vetus e duobus codicibus* an. p. Christ. 913 et 995, I, *Evang. sec. Matthaeum*, Saint-Pétersbourg.

§ 3. — Version perse.

Le christianisme a été prêché de bonne heure en Perse et il n'est pas à croire que les chrétiens persans se soient servis pendant longtemps, comme on le dit, de la version syriaque. Il a dû y avoir une vieille version persane, que nous n'avons plus. D'après Assemani, il existe deux ou trois traductions persanes des évangiles : la première aurait été faite d'après le texte grec par un auteur inconnu, vers le XIVe siècle; la seconde, d'après le syriaque, en 1341, par Simon, fils de Joseph Altabrizi; la troisième, d'après le latin, en 1739-1740, par ordre du Schah Nadir.

La première traduction a été éditée par Abraham Wheloc, en 1652, et continuée après sa mort par Pierson, en 1657, d'après trois manuscrits persans. La seconde a été insérée par Walton, dans sa Polyglotte, d'après un seul manuscrit. [Le manuscrit persan, dont

il se servait, donnait une traduction très antérieure à l'an 1300. Hoskier.] En 1750-1751, Bode a donné une édition persane des quatre évangiles, avec une traduction latine.

Gregory[1] a catalogué 28 manuscrits de la version persane : 8 sont en Angleterre, 5 à Vienne, 3 à Leyde, 3 à Paris, 1 à Munich, 9 en Italie, 1 à Saint-Pétersbourg, 1 à Constantinople. Plusieurs sont de date inconnue; le plus ancien est du XIIIe siècle.

§ 4. — Version éthiopienne.

Les critiques ne s'accordent pas sur la date d'origine de la traduction éthiopienne (langue ghe'ez) du Nouveau Testament. Un vétéran des études éthiopiennes, Dillmann, croit qu'elle a été faite d'après le grec, entre le IVe et le VIe siècle, par plusieurs traducteurs, mais non par l'apôtre de l'Abyssinie, Frumentius, comme le prétend la tradition abyssine. Un éthiopien, Abba Georges, auteur du « Livre du mystère », nous la transmet : « Pour le Nouveau Testament que nous avons en Éthiopie, il a été traduit tout entier du grec en ghe'ez avant que la doctrine de Nestorius eût apparu, avant que la confession de Léon fût formée, avant qu'on eût réuni le concile des chiens, à savoir des évêques de Chalcédoine[2]. » D'après Dillmann, la traduction éthiopienne suivait de très près le texte grec, même jusque dans l'ordre des mots. Mais on voit fréquemment que le traducteur ne connaissait pas bien le grec, et qu'il a laissé s'introduire de nombreuses fautes dans le texte. Plus tard, et plus d'une fois, la

1. *Op. cit.* p. 577.
2. Cf. Méchineau, *Version éthiopienne de la Bible*, dans le *Dictionnaire de la Bible* de Vigouroux, t, II, col. 2026, Paris, 1899.

traduction a été corrigée pour la conformer davantage au génie de la langue éthiopienne ou pour la rendre plus claire. Dillmann pense que ce travail de correction a été fait au XIVe siècle et que le reviseur s'est servi pour l'exécuter des versions coptes et arabes.

D'après Guidi, la traduction éthiopienne aurait été faite à la fin du Ve siècle ou au commencement du VIe. Méchineau la fait remonter au milieu du IVe siècle, parce que la traduction des principaux passages des Écritures et notamment des évangiles s'impose dans la fondation d'une nouvelle église[1]. Cayet et Walton soutiennent que la traduction arménienne a été faite aux temps apostoliques. Étant donnés les nombreux mélanges de textes de cette version, Hoskier croit qu'il a existé une version éthiopienne plus ancienne que celle que nous possédons[2].

Par contre, Gilmeister[3] pense que la version éthiopienne serait due à des Syriens monophysites, au VIe-VIIe siècle. Il appuie son hypothèse sur cette observation qu'un bon nombre de mots, désignant les pensées chrétiennes principales, se retrouvent dans cette traduction non sous leur forme éthiopienne, mais sous leur forme syriaque. En fait ces expressions sont plutôt judéo-araméennes et doivent provenir des Juifs très nombreux en Abyssinie à cettte époque et, de nos jours encore, sous le nom de Falachas.

De Lagarde va plus loin encore; selon lui, la traduction éthiopienne aurait été faite d'après l'arabe ou le copte, après le XIVe siècle. Il y eut, en effet, à cette époque, une revision de la version éthiopienne, mais non une première traduction. Il serait incompréhen-

1. *Dict. de la Bible*, *art. cité*, col. 2031.
2. La preuve de cette proposition se trouverait dans *Coptic Biblical Texts*, edited by Budge, p. LXXXII-V, London, 1912.
3. Gregory, *Textkritik des Neuen Testamentes*, p. 554.

sible qu'une église chrétienne fût restée pendant près de dix siècles sans posséder en sa langue une traduction de la Bible.

Goussen, adhérant au jugement d'Evodius Assemani, croit que la traduction éthiopienne a été faite d'après la Bible copte. Hoskier déclare que cette hypothèse est inadmissible, car dans le même verset la version éthiopienne s'accorde tantôt avec le copte, tantôt avec le syriaque contre le copte. Goussen soutient en outre que la traduction de l'Apocalypse a pour fondement la version Sahidique et qu'elle a été revisée d'après la Bohaïrique.

Outre les recensions de la traduction éthiopienne que nous avons signalées, Méchineau[1] parle d'une autre qui aurait eu lieu au XVIIe siècle. Des missionnaires portugais ont, non seulement traduit un certain nombre de nos Livres saints en amharique — la langue qui, en Abyssinie, a remplacé le ghe'ez — ou corrigé le texte amharique antérieur de ces livres, mais encore ils ont revu les évangiles ghe'ez et les ont conformés à notre Vulgate.

Il ressort de ces diverses hypothèses que, d'après l'avis de presque tous les éthiopisants, cette traduction a été faite d'après le grec. Il faudrait maintenant établir quels sont les textes grecs qui en sont la base. [Cette version éthiopienne contient plus que tout autre document de nombreuses leçons agglomérées. Hoskier.] Il semble donc que ce sont des textes grecs anciens, mais la question n'a pas été suffisamment étudiée pour qu'on puisse être affirmatif sur ce sujet.

Le plus ancien manuscrit de la version éthiopienne serait à la Bibliothèque nationale, fond éthiopien, n° 22 ; son texte serait ancien et, d'après Guidi et Zo-

1. *Op. cit.* col. 2030.

tenberg, n'aurait pas été revisé ; le plus ancien après celui-ci serait de 1378, les autres sont du XVIIe siècle ou même plus modernes encore. Gregory[1] a catalogué 103 manuscrits éthiopiens : 44 sont à Londres, 3 à Oxford, 2 à Vienne, 28 à Paris, 11 en Allemagne, 1 à Florence, 9 à Rome, 5 à Saint-Pétersbourg. Il mentionne, en outre, plusieurs lectionnaires éthiopiens. Les manuscrits éthiopiens sont rarement complets ; ordinairement les évangiles, les épîtres de saint Paul, les épîtres catholiques, Actes, Apocalypse forment des codex séparés.

La première édition du Nouveau Testament éthiopien a été donnée à Rome en 1548-1549. Elle porte seulement le nom de Petrus Aethiops, mais elle a été faite en collaboration avec cinq autres auteurs : Tesfa-Zion, le promoteur de l'entreprise, Tank'a Wald et Zaselâse, tous trois éthiopiens, Bernard et Marianus Victorius. On avait de bons manuscrits éthiopiens, mais le compositeur ne connaissait pas l'éthiopien, de sorte que l'édition était criblée de fautes. Cette édition a été reproduite dans la Polyglotte de Walton, avec une traduction latine, très mauvaise, d'après Ludolph. En 1753, Bode donna à Braunschweig une bonne traduction latine du Nouveau Testament éthiopien.

Malgré les travaux de divers éthiopisants, une édition critique du Nouveau Testament éthiopien est encore à désirer.

§ 5. — Versions arabes.

Les traductions arabes sont nombreuses, mais elles sont de peu d'utilité pour la critique du texte, à cause de leur date tardive et surtout à cause du caractère

1. *Op. cit.* p. 559.

mélangé de leurs textes, dont la traduction est peu littérale et qui ont été plusieurs fois revisés. A l'exemple de Burkitt, et nous aidant de son travail et de celui de Guidi, nous examinerons séparément les diverses parties du Nouveau Testament.

1° *Évangiles.* Il est possible que les évangiles aient été traduits avant Mahomet. Bar-Hebraeus semble dire qu'une traduction en aurait été faite entre 631 et 649.

1. La plus ancienne traduction arabe que nous ayons des évangiles a été faite d'après le texte syriaque Peschitto ; elle date du VIIIe siècle et se trouve dans un manuscrit du Vatican, Arabus, 13, qui vient du couvent de Mar-Saba, près de Jérusalem. Il contenait les Psaumes, les évangiles, les Actes et toutes les épîtres ; il ne reste plus que des fragments des évangiles et des épîtres de saint Paul. La traduction est paraphrastique. Nous avons encore une traduction arabe des évangiles, faite d'après la syriaque Peschitto, dans le manuscrit bilingue syro-arabe, du Xe-XIe siècle, catalogué 75 par Gregory.

A côté de ces versions arabes des évangiles nous devons placer la traduction arabe du Diatessaron syriaque, qui a été faite au commencement du XIe siècle d'après un texte syriaque, assimilé, dit-on, au texte de la Peschitto ; Hoskier n'est pas de cet avis.

2. Dans quelques manuscrits du XIe siècle nous avons une traduction arabe des évangiles, faite d'après le grec ; ils proviennent probablement d'un manuscrit bilingue gréco-arabe.

3. Beaucoup de manuscrits de la version copte bohaïrique sont accompagnés d'une version arabe. Tel est le codex copte 9, au Vatican, écrit en 1202.

4. Aucune de ces versions n'était officielle ; on comprit en Égypte, où l'arabe était devenu la langue

nationale, la nécessité d'avoir un texte unique. La première revision fut faite à Alexandrie, en 1250, par Hibat Allâh ibn el-'Assât. Cette revision des évangiles était accompagnée de variantes du grec, du syriaque et du copte.

Vers la fin du XIIIe siècle, elle fut remplacée par une seconde revision, dont le texte était une reproduction du texte arabe qui accompagnait la version copte dont nous avons parlé plus haut; il était plus complet, car on y avait inséré certains mots qu'on trouvait dans les textes syriaque ou grec, mais non dans le copte. Ce texte est la Vulgate alexandrine.

D'après Guidi, certains manuscrits du Xe, XIVe, XVIIe siècle contiennent des versions arabes, pour la plupart dérivées du syriaque, qui se distinguent par leur style, en prose rythmée ou en élégant arabe. Il y aurait aussi des manuscrits, écrits en Espagne, dont le texte arabe serait une traduction de la Vulgate latine.

2° *Épîtres de saint Paul.* 1. Des traductions arabes des quatorze épîtres de saint Paul, faites sur le grec, se trouvent dans le codex du Vatican, mentionné plus haut, et dans un manuscrit du IXe siècle, publié en 1894 par Mrs Dunlop Gibson; il contient les épîtres aux Romains, aux Corinthiens, aux Galates et une partie de l'épître aux Éphésiens. Cette version représente un texte grec de type syrien avec mélange de bonnes leçons.

2. La version arabe des épîtres pauliniennes faite d'après le syriaque se trouve dans le codex 134, actuellement à Saint-Pétersbourg, et daté de l'an 892; elle paraît avoir été traduite d'après une copie nestorienne de la Peschitto, avec un mélange de gloses et d'additions.

3° *Actes et épîtres catholiques.* — On ne connaît aucune traduction arabe des Actes et des grandes

épîtres catholiques, *Jcq.*, I *Pier.*, I *Jn*, faite d'après le grec. Dans les éditions de ces écrits la version est un mélange de textes dérivés du grec, du syriaque et du copte. La traduction des épîtres catholiques contestées paraît avoir été faite directement d'après le grec.

En 1899, Mrs Dunlop Gibson a publié un manuscrit arabe, contenant en traduction arabe les Actes des apôtres, du ch. VII, 37 à la fin et les épîtres catholiques; elle est assez libre. Celle des Actes et des trois grandes épîtres est faite d'après la Peschitto ; celle des épîtres contestées est faite d'après la syriaque philoxénienne, non revisée.

4° *Apocalypse.* — Cet écrit n'était pas canonique chez les chrétiens Arabes; il s'ensuit que les traductions en sont différentes suivant les manuscrits.

Gregory[1] a catalogué 144 manuscrits arabes du Nouveau Testament; 35 sont en Angleterre, 3 à Vienne, 13 à Leyde, 1 à Amsterdam, 1 à Leuwarden, 16 à Paris, 19 en Allemagne, 52 en Italie, 3 à Saint-Pétersbourg, 1 chez Epiphanius, évêque du Jourdain. Dans son troisième volume, p. 1324, il a catalogué encore 77 manuscrits arabes, dont 45 sont au Mont Sinaï et 21 à Londres.

Les éditions arabes du Nouveau Testament sont nombreuses. Voici les principales : 1° une édition à Rome des évangiles, reproduisant la Vulgate alexandrine, publiée en 1590-1591 par J. Baptista Raymundi; 2° une édition de tout le Nouveau Testament publiée à Leyde, 1616, par Thomas Erpe; 3° une version arabe dans la Polyglotte de Paris, 1645, reproduite avec peu de changements dans la Polyglotte de Londres, 1657. 4° Une édition de tout le Nouveau Testament en caractères carshuniques, Rome, 1803, pour les chré-

1. *Op. cit.* p. 583.

tiens maronites. 5° Une édition des évangiles par de Lagarde, Leipzig, 1864, avec un appareil critique.

Des églises orientales nous passons aux églises d'Occident où nous trouvons d'autres versions anciennes du Nouveau Testament.

§ 6. — Version gothique.

La version gothique a été faite dans le milieu du IVe siècle par un Cappadocien Wulfila ou Ulfilas, 310-380, ou 311-381, ou 313-383, évêque arien des Goths, alors établis en Mœsie. Il s'est servi pour sa traduction d'un texte grec, de type syrien, mais ayant aussi des leçons de type neutre ; il serre de près le texte grec. Il n'avait pas traduit l'épître aux Hébreux. Il ne semble pas qu'il se soit glissé dans cette traduction des traces de l'hérésie arienne. Cette version a été modifiée dans une certaine mesure sous l'influence des versions latines, du type italien, lorsqu'elle fut portée par les Goths en Italie. Il en résulte que son témoignage doit être utilisé avec précaution. Il en est même qui, en présence de ces leçons vieilles latines, ont cru que la version gothique avait été faite en Italie ou en Espagne. Burkitt a soutenu que des codex vieux latins, comme le codex Brixianus, auraient été écrits d'après un manuscrit gotho-latin, où la version latine aurait été revisée d'après la version gothique. Il a rassemblé un certain nombre de leçons de ce manuscrit qui diffèrent de la vieille version latine et de la Vulgate pour s'accorder avec la version gothique.

On ne possède que des fragments de cette version. Le manuscrit le plus connu est le Codex argenteus, actuellement à l'Université d'Upsal, du Ve ou VIe siècle, en belles majuscules gothiques, en lettres d'argent,

quelquefois en lettres d'or ; il contient des fragments des évangiles, rangés dans l'ordre occidental, Matthieu, Jean, Luc, Marc.

Les autres manuscrits sont les Codices Ambrosiani, fragments palimpsestes de cinq manuscrits du vi^e siècle ; ils contiennent des fragments de Matthieu, Jean (quelques-uns de Luc et de Marc) et des épîtres pauliniennes. Il y a d'autres fragments à Turin et à Rome.

Le Codex Carolinus, dans la bibliothèque Wolfenbüttel, manuscrit du vi^e siècle, contient des fragments de l'épître aux Romains, environ 40 versets.

Tous ces fragments ont été réunis et publiés par Conon von der Gabelentz, par J. Loebe, à Altenburg et Leipzig, 1836-1843 et par Massmann, Stuttgart, 1857. La meilleure édition de la version gothique paraît être celle de H. Balg, *The first Teutonic (Germanic) Bible,* translated chiefly from the greek by the gothic bishop Wulfila in the fourth century and the other remains of the gothic language, edited with an introduction, a syntax and a glossary, Milwaukee, Wisconsin, 1891. La plus récente édition est celle de W. Streitberg : *Die gotische Bibel;* Ier Teil : *Die gotische Text und seine griechische Vorlage,* Heidelberg, 1908. Von Glaue a publié récemment des fragments gotho-latins.

Tous les livres du Nouveau Testament sont représentés dans la version gothique par des fragments plus ou moins étendus, sauf les Actes, l'épître aux Hébreux et l'Apocalypse.

§ 7. — Version slavone.

Cette version a été faite par les frères Cyrille, 827-869, et Méthode, † 885. Les deux apôtres des Bul-

gares voulurent donner à ceux-ci dans leur langue les parties de la Bible qui étaient lues dans les offices publics. Vers l'an 864, peut-être même plus tôt, ils commencèrent leur traduction. Cyrille aurait traduit d'abord l'évangile de saint Jean et les parties liturgiques de la Bible. Méthode et d'autres après lui auraient complété la traduction. D'après certains slavisants, la traduction aurait été faite en vieux bulgare ; d'après d'autres, en vieux slovène.

Cette version nous a été conservée dans de nombreux manuscrits. Pour le Nouveau Testament nous mentionnerons le codex Zographensis et le codex Marianus, écrits en caractères glagolitiques, tous deux du xe-xie siècle et dans le dialecte bulgaro-slovène; ils ont été édités à Berlin, 1879 et 1883, par Ignaz Jagic. Le codex Ostromir, écrit en caractères cyrilliques, et en dialecte russo-slovène, 1056-1057, a été publié par A. Vostokov à Saint-Pétersbourg, en 1843. Ces trois manuscrits contiennent les évangiles seulement. On a édité encore d'autres manuscrits slavons [1].

La seconde partie du Nouveau Testament, l'Apostol, comme disent les Slaves, a été étudiée par Voskressenski qui a publié, à Moscou, en 1879, une monographie sur les manuscrits qui le contiennent; en 1892 il a donné une édition critique de la version slavone de l'épître aux Romains.

Pour l'Apocalypse, le plus ancien manuscrit remonte au xiiie siècle.

Cette version slave est très importante pour l'histoire de la langue; elle l'est assez peu pour la critique textuelle. Elle a été faite d'après le texte grec du type syrien; cependant les manuscrits offrent des variantes

1. GREGORY, *Textkritik*, p. 735.

qui prouvent que leurs textes ne dérivent pas tous du même texte grec [1].

§ 8. — Versions plus récentes.

La version saxonne ou anglo-saxonne. — D'après Gregory, les évangiles paraissent avoir dû être traduits plusieurs fois en saxon. En 735, le Vénérable Bède a traduit l'évangile de saint Jean. Tischendorf datait du VIIIe siècle des évangiles saxons qu'il avait vus à Londres. D'après Scrivener, on ne connaît qu'une version anglo-saxonne des évangiles ; le reste du Nouveau Testament n'a pas été traduit. Cette version a été faite dans le dernier quart du xe siècle dans le sud-ouest de l'Angleterre. On en a quatre manuscrits, deux à Cambridge, deux à Oxford. Il en existe aussi deux copies au British Museum.

Cette version a été faite d'après un manuscrit de la Vulgate d'un type que l'on n'a pas pu déterminer exactement. Comme on y rencontre des leçons vieilles latines, il est certain que c'était un texte mixte. Elle n'a donc aucune importance pour la critique du texte grec, mais peut être utile pour déterminer quels étaient les manuscrits latins dont on se servait en Angleterre au xe siècle.

Il existe plusieurs éditions de cette version ; la plus ancienne est celle de Parker, Londres, 1571. Tous les manuscrits ont été publiés par W. Skeat : *The Holy Gospels in Anglo-Saxon, Northumbrian, and Old Mercian Versions* synoptically arranged, with collations exhibiting all the readings of all mss ; together with the early Latin-Version as contained in the Lin-

1. Pour les caractéristiques des manuscrits, cf. Scrivener, *op. cit.* vol. II, p. 160-161. Pour les éditions de la Bible slavone et les manuscrits, cf. Gregory, *op. cit.* p. 734-743 et 1344-1345.

disfarne ms, collated with the Latin Version in the Rushworth ms, Cambridge, 1871-1887.

J. W. Bright a publié une édition critique de la version anglo-saxonne.

La version franque. — La traduction de l'évangile de saint Matthieu en dialecte franc, branche du teutonique, a été publiée en 1827 par J. A. Schmeller, Stuttgart et Tübingen, d'après un manuscrit de Saint-Gall, IXe siècle. Tischendorf ne sait pas si la traduction franque a été faite d'après le texte grec ou le texte latin; il est plus probable que c'est d'après le latin.

La version teutonique. — Cette version en dialecte franco-bavarois se trouve dans un manuscrit du IXe siècle, actuellement à Vienne, primitivement au couvent de Monsee. Elle a été publiée plusieurs fois et en dernier lieu par G. Allison Hench, Strassburg, 1890.

La version bohémienne. — J. Dobrowsky distingue une recension ancienne et une récente de la version bohémienne; la plus ancienne se trouve dans un manuscrit de Dresde, écrit entre 1390 et 1410.

La Bible bohémienne a été publiée pour la première fois en 1488. Ungar, *Allgemeine Böhmische Bibliothek,* Prag, 1786, croit que le Nouveau Testament avait été édité en 1475, peut-être à Prague ou à Pilsen, ou à Nuremberg.

Nous ne parlerons pas des traductions modernes, françaises, anglaises, allemandes, italiennes; elles peuvent avoir de la valeur au point de vue de la langue de l'époque à laquelle elles ont été faites; elles n'en ont aucune pour la critique du texte du Nouveau Testament.

CHAPITRE V

IMPORTANCE DES VERSIONS POUR LA CRITIQUE DU TEXTE, LEUR USAGE ET LEUR AUTORITÉ.

Importance des versions. — Les versions ne représentent, il est vrai, le texte grec du Nouveau Testament que d'une manière médiate ; elles sont néanmoins très importantes pour la critique et l'établissement de ce texte, parce que sous le texte de la traduction on peut, en traitant celle-ci d'après les principes que nous établissons plus loin, retrouver le texte original.

L'importance de ces versions provient d'ailleurs de ce fait que certaines d'entre elles, telles que les versions latines, syriaques, égyptiennes, sont plus anciennes que nos plus anciens manuscrits grecs, puisqu'elles datent du IIe siècle ou du commencement du IIIe, tandis que le Vaticanus est seulement de la fin du IVe siècle. Ces versions nous transmettent donc l'état du texte du Nouveau Testament à l'époque où elles ont été faites. En outre, elles nous fournissent un texte nettement localisé. Nous savons ainsi par ces versions à quelle époque remontent certaines variantes très remarquables, et en quel pays elles sont nées, ce qui nous permet de fixer l'âge et le lieu d'origine des leçons et, par conséquent, du texte qui les contient.

Et ceci est très important pour établir l'âge d'un texte, qu'on possède quelquefois dans un manuscrit tardif. Ainsi, le codex de Bèze, un des principaux représentants du texte occidental, est un manuscrit du VIe siècle. Or, ses variantes les plus caractéristiques se retrouvent dans les vieilles versions latines, dans les vieilles versions syriaques, Sinaïtique et Curetonienne, et chez les Pères latins du IIe-IIIe siècle, saint Justin, saint Cyprien, Clément d'Alexandrie. Donc, ces variantes et le texte qui les présente datent du IIe siècle ou, au plus tard, du IIIe, suivant l'opinion que l'on adoptera pour l'âge de ces versions.

Ces versions, ainsi d'ailleurs que les citations des écrivains ecclésiastiques, nous apprendront aussi que ce texte, dit à tort occidental, se retrouve dans toute l'étendue du monde chrétien et nous obligeront à tenir grand compte des variantes de ce texte que l'on serait tenté de croire tardives ou de les laisser de côté à cause de l'étrangeté de quelques-unes d'entre elles. Nous étudions dans le détail ce texte occidental p. 344 ss.

Ainsi donc, les versions nous donnent les deux indications les plus précieuses pour évaluer exactement la valeur d'un texte, sa date et son lieu d'origine.

Elles peuvent aussi être utiles pour la solution de quelques problèmes de critique textuelle. Ainsi, dans la première épître à Timothée, III, 16, le texte présente les deux variantes : Θεός ou ὃς ἐφανερώθη ἐν σαρκί, que nous signalerons plus tard. Ces deux variantes sont bien appuyées, et l'on ne sait laquelle adopter. Mais dans les versions ces termes n'offrent pas la même ambiguïté. Aussi la variante ὅς peut être adoptée, car elle est non seulement dans de bons manuscrits grecs, mais aussi dans les vieilles versions égyptiennes, Sahidique et Bohaïrique, chez plusieurs Pères grecs, à moins qu'on ne préfère la variante ὅ,

qui est plus grammaticale, à cause de μυστήριον, placé avant; elle est attestée par le codex de Bèze, par les vieilles latines, la Vulgate et les Pères latins, Hilaire, Ambroise, Augustin, qui ont quod.

Si nous nous occupions de l'Ancien Testament il nous serait facile de faire ressortir l'importance de la version des Septante pour la critique du texte hébreu. Et même, en nous en tenant au Nouveau Testament, cette version peut nous rendre les plus grands services, puisque c'est elle qui est citée d'ordinaire par les écrivains du Nouveau Testament.

Il n'est pas besoin d'insister sur l'utilité des versions pour l'exégèse de certains passages difficiles et surtout pour l'histoire du texte. Elles peuvent aussi être très importantes, au point de vue dogmatique. Il nous suffira de citer la façon dont les versions vieilles syriaques présentent le texte de *Mt,* I, 16; nous en parlerons plus loin.

Principes de critique pour l'usage des versions. — Nous devons examiner séparément ce qui concerne l'auteur, le caractère, les manuscrits, les revisions et les éditions des versions.

1° La difficulté de retrouver le texte grec sous la version peut provenir du fait de l'auteur de la version. Ainsi, il a quelquefois omis les mots difficiles à traduire; par exemple, *Lc,* VI, 1, δευτεροπρώτῳ ne se trouve pas dans les vieilles versions latines ***b c e f*° *l q r,*** les versions syriaques, Peschitto et Harkléenne — nous n'avons pas ce passage dans les vieilles syriaques, Sinaïtique et Curetonienne — dans les versions bohaïrique, éthiopienne. Ou bien, le traducteur a omis les expressions qui lui ont paru inconvenantes ou tautologiques, telles que certains mots araméens, talitha coum, Golgotha, etc., nécessaires en grec mais inutiles en syriaque. Le traducteur syriaque a supprimé

aussi les mots qui lui ont paru superflus, tels que εὐθέως, ἰδού, πάλιν, τότε, λαβών, λέγων, ἀναστάς, ἀποκριθείς dans l'expression : ἀποκριθεὶς εἶπε. D'autres fois, il a ajouté les mots nécessaires pour suppléer aux ellipses du grec; il a expliqué certaines expressions, remplacé le pronom par le nom. Dans la version syriaque on lit Ἡρώδης ὁ βασιλεύς; ὁδὸν σαββάτου est traduit par sept stades, ἐν φυλακῇ par dans le Sheol, etc. Le changement est quelquefois nécessité par le caractère de la langue de la version. Le traducteur a quelquefois rendu le même mot grec par des mots différents : τηρέω, I *Jn*, 3, 4, 5, est exprimé dans la Vulgate, dans ces trois versets consécutifs, par observare, custodire, servare. Ἄνομος est traduit ordinairement par iniquus *Lc*, XXII, 37; *Act.* II, 23, mais aussi par sine lege, I *Cor.* IX, 21 ou par injustus I *Tim.* I, 9. Lorsque le mot traduit différemment n'est pas dans les mêmes écrits, on peut expliquer ces divergences par le fait que tous les livres du Nouveau Testament n'ont pas été traduits par un même auteur. Au temps où eurent lieu ces traductions, les écrits du Nouveau Testament étaient encore à l'état divisé; il existait des collections séparées des évangiles, des épîtres. Jusqu'au VII-VIIIe siècle nous ne trouvons aucun manuscrit contenant une traduction de la Bible entière. Les manuscrits des vieilles versions n'ont tous qu'une partie du Nouveau Testament.

Il faut s'assurer aussi que le traducteur connaissait bien les deux langues et qu'au besoin il était capable de saisir les finesses de la langue grecque. Et l'on remarquera encore que le traducteur des épîtres pauliniennes ne devait pas être très versé dans la grammaire du grec, car souvent il méconnaît la valeur ou le sens des voix des verbes, en particulier de la voix moyenne.

Il faut encore s'assurer que le traducteur savait bien

lire les manuscrits, qu'il ne s'est pas trompé en lisant le texte grec, qu'il n'a pas pris un mot pour un autre, ou qu'il n'a pas mal séparé les mots de son texte continu, qu'il a bien compris les abréviations de son texte.

2° Un des points les plus importants pour la critique d'une version est de fixer les caractéristiques de la traduction. Certaines versions sont très littérales, et d'autres reproduisent seulement le sens ou même sont quelquefois paraphrastiques. La syriaque harkléenne et la version égyptienne bohaïrique sont très littérales et reproduisent le mot à mot de l'original aux dépens même du sens et des constructions grammaticales. Les épîtres pauliniennes, telles que nous les avons dans la Vulgate, sont traduites d'une façon tellement servile qu'elles en sont inintelligibles; il en résulte même quelquefois des contre-sens. On ne peut s'empêcher de conclure que saint Jérôme n'a pas dû reviser dans le détail la vieille version latine de ces épîtres, non plus d'ailleurs que celle des autres épîtres et de l'Apocalypse.

Il est nécessaire surtout d'être très au courant des idiotismes de la langue d'une version, ou même du sens des mots d'une langue, si l'on veut comprendre à fond cette version. Le lecteur s'étonne quelquefois de ne pas comprendre le latin de la Bible, en particulier par exemple des psaumes et des épîtres de saint Paul, et il oublie que le latin de ces écrits est celui de la langue populaire, assez différente du latin classique, soit pour le sens des mots, soit pour la construction des phrases. De là, outre l'inintelligence du texte, des contre-sens assez bizarres. Ainsi, *Phil.* III, 20, nous lisons dans le texte latin : nostra autem conversatio in caelis est, que certains traduisent : mais notre conversation est dans le ciel, oubliant que conversatio signifie demeure, séjour, intimité. Le mot d'ailleurs ne traduit qu'imparfaitement le terme grec, πολίτευμα,

qu'emploie saint Paul, lequel veut ici affirmer que nous sommes les citoyens du ciel : notre citoyenneté — si l'on peut fabriquer ce mot — est dans le ciel.

Nous citerons cet autre exemple encore plus extraordinaire ; dans *Tite*, III, 4, nous lisons : cum autem... humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei. On a tiré de ce texte une preuve de l'Incarnation du Verbe, quand il fallait y voir tout simplement une affirmation de l'amour de notre Sauveur pour les hommes. Si l'on s'était reporté au mot grec φιλανθρωπία on ne se serait pas trompé sur le sens du terme humanitas.

3° Les manuscrits eux-mêmes devront être étudiés avec critique, car on y relève diverses erreurs intentionnelles ou non. Il faudra appliquer aux manuscrits d'une version toutes les règles de critique que nous établirons pour l'usage des manuscrits grecs.

En voici encore quelques-unes applicables aux manuscrits des versions. Le scribe ignorant la langue de la version, telle qu'elle était au temps où fut faite cette version, a pu y introduire les mots de son époque, sous prétexte de corriger des fautes de grammaire : solécismes, barbarismes, ou de donner une construction de phrase ou une traduction plus exacte. Les manuscrits de la vieille version latine diffèrent souvent entre eux à ce point de vue. On a changé magnalia en magna, framea en gladius, etc. Le copiste a pu aussi, de propos délibéré ou non, introduire dans sa copie les variantes du texte qui lui était le plus familier, ou même quelquefois corriger une version par une autre similaire. C'est ainsi que la Vulgate dans les premiers temps qui ont suivi son apparition, a été souvent interpolée, ainsi que nous l'avons déjà dit, par l'introduction de variantes des vieilles versions latines. Le scribe a pu prendre un mot pour un autre : de là les variantes iuncta et vincta; correptio et correctio; misteriorum pour mi-

nisterium, etc. Il a pu mal interpréter les abréviations. Ainsi, dans *Mc*, XV, 8, le codex **a** et la Vulgate ont lu ἀναβάς, tandis que les codex **cff**[r] ont lu ἀναβοήσας. Une erreur de ce genre explique la variante ὤμοσεν pour ὡμολόγησεν.

4° Il faut tenir compte surtout de ce fait que plusieurs versions ont été revisées. Nous avons signalé déjà plusieurs de ces revisions; rappelons celle de saint Jérôme pour le texte des évangiles des vieilles versions latines, celle des vieilles versions latines elles-mêmes, celle de la Vulgate au moyen âge par Alcuin au moyen des manuscrits grecs et syriaques et celle des Biblia corectoria au XIIIe siècle. Ces revisions portèrent sur divers points. On corrigea les erreurs des copistes et les altérations intentionnelles ; on traduisit les mots qui primitivement avaient été inscrits sans être traduits.

On substitua les mots courants et actuels à ceux qui étaient devenus obsolètes ou dialectaux; on corrigea les fautes de grammaire; on ramena le texte des versions à celui des textes originaux. Saint Jérôme, avons-nous déjà dit, conforma le texte de la vieille latine à celui des meilleurs manuscrits grecs. Thomas de Harkel fit subir la même opération à la version syriaque philoxénienne. On a déjà cité d'autres exemples de ce genre de revision. D'autres fois, une version a été revisée à l'aide d'une autre version, de la Vulgate par exemple.

5° On ne doit pas s'en tenir aux éditions des versions pour étudier leur témoignage, à moins qu'il n'ait été fait de ces versions des éditions critiques, ce qui n'est pas encore le cas pour toutes les versions. Nous avons eu soin de les signaler quand nous les rencontrions. Mais jusqu'en ces dernières années, les éditions des versions du Nouveau Testament n'avaient pas été

établies d'après les principes de la critique et de ce fait la valeur de leur témoignage était très affaiblie. Les éditeurs ne s'étaient pas préoccupés de choisir les meilleurs manuscrits; ils ne les avaient pas rangés en familles et n'avaient pas su apprécier leur valeur. Ils s'étaient même permis d'introduire des changements de texte; ils avaient corrigé une version par une autre. Ainsi les éditions des versions arménienne et éthiopienne ont été interpolées à l'aide de la Vulgate. On a même comblé certaines lacunes du texte à l'aide de celui d'une autre version.

Autorité des versions pour la critique textuelle. — Ceci posé, il s'agit de déterminer quelle peut être la valeur d'une version au point de vue textuel. Elle dépendra de la date de la version, de son homogénéité, de leur archétype, c'est-à-dire du fait que deux versions connexes, comme la vieille syriaque et la vieille latine, dépendent d'un même texte grec ou non, ce qu'il importe de savoir pour compter le nombre des témoignages.

La valeur des leçons d'une ou de plusieurs versions peut être considérable pour fixer l'ancienneté d'un type de texte. Ainsi, nous observons que les versions récentes reproduisent les variantes du type syrien, tandis que les versions plus anciennes donnent les variantes du type occidental, ou du type neutre; nous en concluons que le texte syrien est plus récent que les textes occidental et neutre. Cette observation aura lieu d'être modifiée si l'on adopte les conclusions de von Soden sur la date respective de ces trois recensions. Le principe néanmoins restera bon, quoique cette application ne soit pas exacte.

Nous avons admis jusqu'ici que les variantes, que supposent les versions, ont pour elles l'autorité d'un manuscrit grec. Ce n'est pas toujours le cas et alors

il faudrait être plus réservé. Cependant, même lorsque la variante d'une version n'a pour elle aucun manuscrit grec comme garant, elle peut être utile, parce qu'elle aide à discerner les gloses, les additions ou les corrections qu'a subies le texte de la version après son apparition et, par conséquent, elle sert à fixer la date et l'origine d'une variante, ce qui est très important pour la détermination exacte d'un manuscrit en particulier.

Nous allons retrouver ces mêmes principes dans l'usage que nous ferons des citations des écrivains ecclésiastiques.

TROISIÈME SECTION

CITATIONS DES ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES ET LEUR EMPLOI POUR LA CRITIQUE TEXTUELLE DU NOUVEAU TESTAMENT.

Recueils des citations des écrivains ecclésiastiques. — Les critiques ont eu grand soin de relever les citations du Nouveau Testament faites par les écrivains ecclésiastiques; on trouve, dans l'appareil critique de l'editio Octava major du Novum Testamentum graece de Tischendorf, les témoignages d'un grand nombre d'entre eux avec indication de leur nom et de l'ouvrage d'où est extraite la citation. L'édition du texte du Nouveau Testament que va donner von Soden sera excessivement riche à cet égard. Tous les exégètes, qui ont étudié les écrits du Nouveau Testament, ont eu soin de relever en note les citations des écrivains ecclésiastiques à propos surtout des leçons discutées. Il suffira de citer les travaux de Cornely, Knabenbauer, Lagrange, Lightfoot, Sanday et Headlam, B. et J. Weiss, pour nous convaincre que sur ce point il a été fait de grands progrès. Toutes les collations de citations n'ont pas encore été publiées; Burgon avait entrepris de collationner les citations des écrivains ecclésiastiques; à sa mort, il lais-

sait seize gros portefeuilles de références, qui sont actuellement au British Museum. Il serait à souhaiter que ce recueil fût utilisé; nous pouvons présumer sa richesse par le peu qui en a été publié par Miller[1] dans son travail sur les quatorze premiers chapitres de saint Matthieu. On a aussi fait des études spéciales sur les citations des écrivains ecclésiastiques : mentionnons seulement celle de Hautsch, sur les citations évangéliques d'Origène[2]; celle de Barnard sur le texte biblique de Clément d'Alexandrie[3]; celle de Crawford Burkitt sur les citations qu'a faites des évangiles saint Ephrem[4]; celle d'A. Souter sur les citations de l'Ambrosiaster[5].

Nous pourrions citer encore un certain nombre d'autres études sur les citations des écrivains ecclésiastiques. Voilà déjà longtemps que Sanday promet un travail sur les citations du Nouveau Testament dans les œuvres de saint Irénée; il sera bien accueilli quand il paraîtra, car il sera très important pour établir l'état et les caractères du texte du Nouveau Testament à la fin du IIe siècle. La publication de ce travail aura lieu sous peu, car il ne reste plus à imprimer qu'une partie de l'introduction. Tout ce qui concerne le texte et les variantes est déjà imprimé. L'auteur a eu la gracieuseté de nous envoyer cette partie imprimée et nous avons pu l'utiliser pour ce que nous dirons sur le texte des citations néotestamentaires de saint Irénée.

Von Soden a institué une vaste enquête sur les écrivains ecclésiastiques, afin de relever la position qu'ils

1. *A textual Commentary upon the Holy Gospels*, Part I, *St. Matthew*, I-XIV, London, 1899.
2. *Die Evangelienzitate des Origenes*, Leipzig, 1909.
3. Clement of Alexandria's *Biblical Text*, Cambridge, 1899.
4. S. Ephraim's *Quotations from the Gospel*, Cambridge, 1901.
5. *A Study of Ambrosiaster*, Cambridge, 1905.

occupent à l'égard du texte du Nouveau Testament. Nous dirons plus loin les résultats qu'il nous a déjà communiqués[1]. Il nous restera à attendre la publication de son appareil critique du Nouveau Testament pour nous rendre compte de la valeur et de l'étendue de ses références. Quelles qu'aient été les collations qu'il ait fait faire, nous croyons qu'il y aura lieu de continuer les recherches, en collationnant surtout les manuscrits des écrivains ecclésiastiques, puisque, ainsi que nous le dirons plus loin, il n'existe encore qu'un nombre restreint d'éditions critiques de ces écrivains.

Avant tout, faisons observer que par écrivains ecclésiastiques nous entendons non seulement les Pères de l'Église, tels que saint Clément Romain, saint Ignace, saint Justin, Clément d'Alexandrie, Origène, saint Athanase, saint Jean Chrysostome, saint Augustin, saint Jérôme, mais encore les commentateurs tels que Théodore de Mopsueste, Oecumenius, Théophylacte et tous ceux enfin qui, dans les premiers siècles de l'Église, même les hérétiques tels que Marcion, Tertullien, Pélage, ont cité des passages du Nouveau Testament. Il est vrai que, pour plusieurs de ces derniers, nous n'avons que des citations de seconde main, puisque nous n'avons plus leurs œuvres. N'oublions pas aussi que les hérétiques ont quelquefois altéré les textes du Nouveau Testament; nous ne devrons donc utiliser qu'avec précaution leurs citations, quand elles s'éloigneront du texte des bons manuscrits. Les païens, tels que Celse, l'empereur Julien, Porphyre, peuvent aussi être appelés en témoignage pour leurs citations néotestamentaires.

Utilisation des citations des écrivains ecclésias-

1. *Op. cit.* p. 1508 et ss.; 1798 et ss.; 1893 et ss.; 1949 et ss.; 1999 et ss.; 2094 et ss.

tiques. — Les citations des écrivains ecclésiastiques nous rendront les mêmes services que celles des versions du Nouveau Testament pour la critique du texte, puisque ces écrivains nous fournissent des textes datés et localisés. Les renseignements que nous donnent ces citations sont même beaucoup plus précis que ceux des versions, puisque pour celles-ci il y a presque toujours incertitude sur leur date, le plus souvent conjecturale pour les versions les plus anciennes, ce qui n'arrive pas ordinairement pour les écrivains ecclésiastiques, dont l'âge et le lieu d'origine sont presque toujours exactement connus.

Les écrivains ecclésiastiques, par exemple Clément d'Alexandrie ou Origène ou saint Jérôme, peuvent donc nous dire quelle était la leçon usitée de leur temps, dans leur pays, et établir ainsi la présence ou l'absence d'une leçon, au temps où ils écrivaient, au IIIe ou au IVe siècle, en Égypte ou en Occident, renseignements de première importance pour la généalogie des familles de manuscrits et pour l'origine et la localisation des variantes. Il est bien évident que les écrivains n'ont pas tous la même autorité, ni leurs citations la même valeur. Cependant, la bonté d'un texte ne dépend pas de l'orthodoxie de celui qui l'a cité, car, mis à part le cas des hérétiques qui ont volontairement altéré les textes, la valeur d'une citation dépend du plus ou moins de soin que met l'auteur à citer ses textes et de la façon dont il les traite et de l'usage qu'il en fait. Il arrive quelquefois que l'écrivain choisit une variante plutôt qu'une autre parce qu'elle convient mieux à sa démonstration; Tertullien, au dire de Rönsch [1], a quelquefois usé de ce procédé et saint Jérôme [2] lui-même s'en est servi dans ses

1. *Itala und Vulgata*, p. 3.
2. *Adv. Rufinum*, I.

commentariolis ubi libertas est disserendi. Il faut d'ailleurs se tenir en garde quand la citation vient d'un hérétique, de Marcion, par exemple, qui ne craint pas de tronquer les textes scripturaires quand ils sont opposés à ses erreurs.

Rappelons que la façon de citer des écrivains anciens n'était pas la même que la nôtre en ce qui concerne la littéralité. Les manuscrits primitifs de la Bible, sous la forme de rouleaux, n'étaient pas faciles à consulter pour retrouver un texte, et même lorsqu'ils furent disposés en codex plus manuels, il était encore assez difficile de trouver des citations, dont on n'avait pas comme nous des tables de références. Aussi, la plupart du temps, surtout pour les citations courtes, on s'en rapportait au souvenir que l'on en avait. Il n'en était pas de même pour les citations longues; l'écrivain les retrouvait plus facilement et d'ailleurs ne pouvait plus se fier à sa mémoire pour reproduire toute la citation. Nous avons déjà parlé de cette différence de littéralité entre les citations courtes et les longues et nous avons donné des exemples à l'appui [1]. Rappelons enfin que les paroles de Notre-Seigneur ou les épîtres de saint Paul sont citées beaucoup plus littéralement que les récits historiques.

Il faut tenir compte aussi du genre d'écrit dans lequel se trouve la citation. Dans un traité d'exégèse où les textes sont discutés, ceux-ci sont cités littéralement; il en est de même, mais peut-être à un degré moindre, dans les traités dogmatiques ou polémiques. Tertullien a, croit-on, cité exactement les écrits de Marcion. Mais dans les homélies ou les ouvrages d'édification, le prédicateur ne s'astreint plus à la littéralité

1. *Le Nouveau Testament dans l'Église chrétienne*, t. I, p. 11, Paris, 1910.

des textes qu'il cite. Les homélies de saint Chrysostome peuvent être données comme exemple. D'ailleurs, il est des écrivains plus soigneux les uns que les autres ; l'un écrit avec exactitude, l'autre sans apporter à son travail tout le soin nécessaire.

Du fait que certains écrivains citent de mémoire, il résulte diverses conséquences dont il faut tenir compte dans l'estimation des citations. Il y a aussi combinaison de passages et ce cas est très fréquent. Nous en avons déjà donné des exemples [1]. En voici d'autres :

Dans l'épître de saint Ignace aux Philadelphiens, VII, on trouve rassemblés dans une même sentence *Jn,* III, 8 et I *Cor.* II, 10; et dans l'épître de saint Polycarpe aux Philippiens, I, sont combinés *Actes,* II, 25 ; I *Pier.* I, 8, 12. Dans saint Chrysostome, *Hom. in Mt.* I, 558, éd. Field, au milieu d'un passage de *Mt,* XIII, 55, 56, se trouve inséré un passage de *Jn*, VI, 42. Il en résulte aussi des transpositions : on en cite des exemples dans saint Irénée, V, 10 et 13 ; III, 38 et 13 et dans saint Jean Chrysostome — et surtout des changements de construction, des mots équivalents employés à la place d'autres.

Écrivains ecclésiastiques. — Nous devons dire quelques mots de chacun des écrivains ecclésiastiques qui fournissent des citations du Nouveau Testament, afin de fixer l'usage qu'on en peut faire pour la critique du texte. Nous renvoyons le lecteur à notre premier volume du *Nouveau Testament dans l'Église chrétienne*, où l'on trouvera un exposé détaillé des citations néotestamentaires des premiers écrivains ecclésiastiques.

Observons cependant que beaucoup de ces citations, très importantes pour l'histoire du canon du Nouveau

1. *Le Nouveau Testament dans l'Église chrétienne*, t. I, p. 12, 41, etc.

Testament, le sont beaucoup moins pour la fixation du texte, à cause de la manière dont elles ont été faites par les écrivains ecclésiastiques; elles ne sont pas assez littérales pour qu'on puisse en tirer des conclusions certaines sur telle ou telle leçon. Il y a aussi souvent lieu, surtout pour les premiers écrivains, de se demander si elles viennent de nos évangiles ou de la tradition orale.

Les écrits des Pères apostoliques nous offrent peu de citations du Nouveau Testament et dans l'épître de saint Clément aux Corinthiens, 96-98, nous trouvons des mélanges de textes et quelques citations littérales, surtout des épîtres pauliniennes. La Doctrine des apôtres est beaucoup plus riche en citations textuelles, principalement de l'évangile de saint Matthieu; on y trouve aussi des combinaisons de textes évangéliques qui proviennent peut-être d'une ancienne harmonie des paroles du Seigneur.

L'épître de saint Barnabé, les épîtres de saint Ignace, le Pasteur d'Hermas contiennent de nombreux passages qui rappellent ceux du Nouveau Testament, mais, pour la plupart, ils ne fournissent pas des citations littérales. L'épître de saint Polycarpe, 110-117, en possède quelques-unes, mais aussi le même mélange de textes que celle de saint Clément. L'épître dite de Clément, mais qui est probablement une homélie du IIe siècle, est plus riche en textes littéralement cités.

Si nous passons aux Pères apologistes, laissant de côté Quadratus et Aristide, les presbytres et Papias, nous arrivons à saint Justin dont les ouvrages, 150-160, nous offrent de nombreux textes néotestamentaires dont la teneur est importante pour déterminer l'âge et les caractéristiques du texte occidental. Son disciple Tatien est surtout très important à cause de l'influence

qu'a exercée son Diatessaron sur le texte du Nouveau Testament. Son témoignage serait très précieux si nous le possédions en entier et dans la langue originale. Il en serait de même pour Marcion si nous n'en étions pas réduits à colliger des fragments de son évangile de saint Luc et des épîtres pauliniennes dans les ouvrages des écrivains qui l'ont combattu. Ce que Tertullien nous en a transmis suffit pour établir que Marcion est, lui aussi, un témoin du texte occidental. Pour ces écrivains : Justin, Tatien, Marcion, d'origine orientale mais vivant en Occident, il est difficile de préciser la patrie du texte qu'ils nous ont transmis. De plus, leur témoignage et celui de leurs prédécesseurs est fragmentaire ou peu littéral ; mais à la fin du IIe siècle nous trouvons des œuvres d'une importance capitale pour la critique du texte du Nouveau Testament.

En première ligne vient saint Irénée, 135-202, dont le témoignage est d'autant plus important qu'il implique tout à la fois la tradition orientale et l'occidentale. Né en Asie, il a vécu la plus grande partie de sa vie en Gaule. Autant qu'on en peut juger, les citations du Nouveau Testament qu'on relève en très grand nombre dans ses œuvres, représentent un texte de type occidental. Il est nécessaire qu'une étude attentive de son texte du Nouveau Testament soit faite pour savoir si les citations que nous avons en grec n'ont pas été modifiées par ceux qui nous ont transmis des fragments de son œuvre, et si, d'autre part, le traducteur latin n'a pas conformé son texte latin à celui des versions latines de son temps. Nous pensons que ce travail se trouvera dans l'introduction de l'ouvrage de Sanday sur le texte néotestamentaire de saint Irénée.

Clément d'Alexandrie, 150 ou 160 à 212 ou 220, sera aussi d'une grande utilité pour la critique du texte du

Nouveau Testament, si l'on arrive à démontrer que, dans l'ensemble de ses œuvres et pour toutes les parties du Nouveau Testament, il cite des leçons de type occidental, ce que l'on a établi pour les évangiles seulement.

Le témoignage d'Origène est de beaucoup le plus important que nous possédions sur le Nouveau Testament. Il ne cite pas toujours, il est vrai, littéralement les textes, mais il en est beaucoup qu'il a discutés et dont il a jugé la valeur en examinant et en discutant les diverses leçons des manuscrits. Il nous apprend qu'il les a trouvées dans un grand nombre de manuscrits, ou dans les meilleurs ou dans les plus anciens. Il est en fait le premier critique textuel du Nouveau Testament. Par lui nous apprenons quelles étaient les leçons admises de son temps et celles qu'il préférait lui-même. Elles sont de type différent dans plusieurs de ses écrits et nous essayerons plus loin d'en donner la raison. En général, elles sont du type neutre, soit que ce soit le type dominant de son temps en Égypte, soit qu'il en soit l'auteur principal comme reviseur d'un texte antérieur, par exemple le texte occidental. La plus grande partie des œuvres d'Origène sont perdues; toutes celles que nous avons en grec ont été publiées d'après les méthodes critiques, sauf les commentaires sur saint Matthieu.

Le témoignage de Tertullien doit être utilisé avec précaution, parce qu'il citait souvent de mémoire et quelquefois les mêmes textes d'une façon différente, de sorte qu'on ne peut savoir s'il se servait d'une version latine déjà existante ou s'il traduisait lui-même le texte grec. Nous avons déjà dit ce qu'il fallait penser sur cette question. Saint Cyprien est le témoin de la version latine africaine. Son Nouveau Testament a été restitué par Heidenreich et par Hans von Soden et celui de Tertullien par Rönsch.

Les citations du Nouveau Testament qu'on trouve dans les œuvres d'Hippolyte, principalement dans les *Philosophoumena,* sont nombreuses, mais elles sont trop inexactes pour que l'on doive en tenir compte. Nous apprenons dans ce livre à connaître la façon dont les hérétiques de son temps traitaient les Écritures. Nous citerons d'autres écrivains de cette époque dans la liste ci-dessous. Mentionnons cependant Pamphile de Césarée, † 309, à cause des nombreux manuscrits de l'Ancien et du Nouveau Testament qu'il avait rassemblés dans la bibliothèque de Césarée, et qui ont joué un grand rôle dans l'histoire du texte néotestamentaire. A Pamphile nous devons joindre son contemporain, Eusèbe, évêque de Césarée, 270-340, qui partagea ses travaux et prépara les copies de la Bible que lui avait demandées Constantin. Il cite les textes assez inexactement mais les citations qu'il fait dans ses ouvrages des écrits des anciens auteurs, nous apprennent quels textes citaient ceux-ci.

Les écrivains syriens Aphraates et saint Éphrem seront interrogés pour savoir quel était le texte syriaque existant de leur temps, probablement une forme de la vieille version syriaque, mais avec des leçons de la Peschitto, dans le second.

Saint Jérôme est un témoin de première importance pour la critique du texte du Nouveau Testament et cela d'autant plus que, dans ses commentaires, il discute les variantes des manuscrits. Son témoignage n'est pas indépendant de celui d'Origène.

Saint Augustin, qui a cité un grand nombre de textes, les épîtres pauliniennes plus exactement que les évangiles, est un témoin de la vieille version latine. Cependant Burkitt[1] a démontré qu'à la fin de sa vie,

1. *The old Latin and the Itala*, p. 57-59, Cambridge, 1896.

s'il citait cette version dans les passages courts, de mémoire par conséquent, pour les passages longs des évangiles il se servait de la Vulgate.

Il suffira de mentionner Tyconius, un donatiste du IVe siècle, qui, même après que la Vulgate a été acceptée dans l'Église d'Occident, se sert encore de la vieille version latine, et Primasius, évêque d'Adrumète, au VIe siècle, dont le commentaire sur l'Apocalypse contient le texte presque complet de ce livre dans la vieille version latine de type africain. Ambrosiaster s'accorde ordinairement pour ses citations avec les codex D F G^{paul}. Grégoire de Nazianze, comme les autres Pères grecs depuis 350, a un texte mélangé. Basile le Grand a discuté des variantes des manuscrits. Apollinaris donne des leçons anciennes. Athanase représente le texte, dit alexandrin par Hort, mais dans sa forme la plus ancienne. Sauf en de rares citations, à partir du Ve siècle, les Pères grecs citent le texte de type syrien, et les Latins celui de la Vulgate.

Voici rangés par régions et dans l'ordre chronologique les noms des écrivains ecclésiastiques, grecs et syriens, que l'on trouve d'ordinaire dans les apparats critiques du Nouveau Testament. Les écrivains latins ont été mentionnés p. 146. On trouvera dans Gregory[1] une liste plus complète avec indication des ouvrages de chaque auteur et la mention des écrits sans noms d'auteurs, tels que les Acta apostolorum, Acta martyrum, Praedicatio Petri. Les dates marquées sont celles de la vie, des œuvres ou de la mort de chaque auteur.

Égypte :

Barnabé (épître de), vers 130.

Clément d'Alexandrie, didascale, 150 (160)-212 (220).

1. *Textkritik*, p. 770-823.

Origène (Adamantius), didascale d'Alexandrie, 186-254.
Denys, évêque d'Alexandrie, † 265.
Athanase, évêque d'Alexandrie, 296-373.
Didyme d'Alexandrie (l'aveugle), 309-399.
Euthalius, évêque de Sulci, IVe siècle ?
Hesychius, fin du IVe siècle.
Cyrille, évêque d'Alexandrie, † 444.

Syrie :

Ignace, évêque d'Antioche, † vers 107-117.
Théophile, évêque d'Antioche, † 181.
Méthode de Tyr, † 311.
Lucien, prêtre d'Antioche, fin du IIIe siècle.
Diodore, né à Antioche, évêque de Tarse, vers 370-390.
Jean Chrysostome, né à Antioche, évêque de Constantinople, 347-407.
Victor d'Antioche, vers 400-430.
Eunomius, † 395.
Théodore, évêque de Mopsueste, † vers 429.
Nestorius d'Antioche, évêque de Constantinople, † 439.
Théodoret, évêque de Cyrrhus, † 457.
Anastase le Sinaïte, patriarche d'Antioche(?), 677 686.
Jean Damascène, moine, mort après 753.

Palestine :

Hégésippe, palestinien, vers 170.
Eusèbe, évêque de Césarée, 270-340.
Pamphile de Césarée, † 309.
Cyrille, évêque de Jérusalem, † 386.

Asie Mineure :

Polycarpe, évêque de Smyrne, † 155 ou 166.

Papias, évêque d'Hiérapolis, vers 120-125.
Polycrate, évêque d'Éphèse, vers 196.
Grégoire le Thaumaturge, † 265.
Evagrius Ponticus, 345-398.
Amphiloque, évêque d'Iconium, vers 370.
Basile, évêque de Séleucie, vers 448.

Cappadoce :
Basile, évêque de Césarée, 329-379.
Grégoire, évêque de Nysse, vers 370.
Grégoire, évêque de Nazianze, † 389.
Andreas, évêque de Césarée, fin du ve siècle.
Aréthas, archevêque de Césarée, vers 900.

Grèce et pays environnants :
Aristide, philosophe d'Athènes, 138-161.
Épiphane, évêque de Salamis, Chypre, † 402.
Œcumenius, évêque de Tricca, Thessalie, vers l'an 600.
Théophylacte, archevêque d'Achrys, Bulgarie, vers 1077.

Rome et pays environnants :
Clément, évêque de Rome, vers 90-100.
Justin, philosophe, milieu du IIe siècle.
Irénée, évêque de Lyon, vers 180.
Hippolyte, évêque de Porto, près de Rome, vers 205-235.

Syriens :
Tatien, philosophe, 110-180.
Aphraates, moine, vers 337-345.
Éphrem, moine, vers 370, † 380.

Hérétique :
Marcion, milieu du IIe siècle.

Païens :

Celse, philosophe, vers 178.

Porphyre, philosophe, milieu du IIIe siècle.

Il est évidemment impossible de dresser un tableau, même approximatif, des citations néotestamentaires de ces nombreux écrivains. Voici celui qu'a établi Burgon des citations des premiers et principaux écrivains.

	ÉVANGILES.	ACTES.	ÉP. CATH.	ÉP. PAUL.	APOC.	TOTAL.
Justin martyr.....	268	10	6	43	3	330
Irénée.....	1.038	194	23	499	65	1.819
Clément d'Alexandrie.	1.017	44	207	1.127	11	2.406
Origène.....	9.231	349	399	7.778	165	17.922
Tertullien.....	3.822	502	120	2.609	205	7.258
Hippolyte.....	734	42	27	387	188	1.378
Eusèbe.....	3.258	211	88	1.592	27	5.176

Principes de critique pour l'utilisation des citations des écrivains ecclésiastiques. — Les principes de critique que nous avons établis pour l'usage des versions sont les mêmes pour celui des écrivains ecclésiastiques. Nous signalerons seulement quelques particularités touchant ces derniers.

Nous trouvons aussi dans les manuscrits des écrivains ecclésiastiques les mêmes fautes de copistes que nous avons déjà signalées : des abréviations mal lues : ainsi dans Cyprien, *Test.* I, 21, l'abréviation κω̄ est lue κυρίῳ au lieu de κύρῳ, Cyrus ; de mauvaises coupures,

des mots non séparés, etc. Là encore le scribe a conformé le texte biblique de son manuscrit au texte existant de son temps. Il est vrai que l'on peut souvent corriger cette mauvaise transcription par le commentaire qui est donné du texte. Ainsi, dans saint Irénée, IV, 27, 1, le texte de *Mt,* V, 22 est cité ainsi : Omnis qui irascitur fratri suo *sine causa* et de l'argumentation de saint Irénée il ressort qu'il ne lisait pas *sine causa* dans son texte.

Il y a donc lieu d'employer avec discernement les manuscrits des écrivains ecclésiastiques, et le travail est quelquefois difficile, vu la rareté des manuscrits pour certains ouvrages. Quand, par exemple, il est unique, comme c'est le cas pour le commentaire de saint Matthieu par Origène, on ne peut corriger les fautes des copistes par comparaison. Le cas est le même quand tous les manuscrits dérivent d'un archétype fautif. La valeur des citations d'un écrivain est beaucoup diminuée par le fait qu'on a été obligé de recueillir ses écrits morceau par morceau, comme c'est le cas pour saint Irénée grec et pour quelques-uns des écrits d'Origène.

Il faut encore être plus prudent quand on utilise une édition d'un écrivain, ce que l'on est obligé ordinairement de faire. On n'ignore pas que, dans les anciennes éditions, le texte biblique était conformé au texte officiel; on croyait, en agissant ainsi, corriger les fautes de l'écrivain. Depuis plusieurs années on a donné des éditions critiques des ouvrages des Pères[1] : l'Académie impériale de Vienne a entrepris la publication des écrivains latins et l'Académie de Berlin celle des écrivains grecs jusqu'à Eusèbe inclusivement. La pre-

1. On trouvera l'indication de toutes ces éditions dans GREGORY, *Textkritik des Neuen Testamentes,* p. 770-823.

mière publication en est aujourd'hui à son volume cinquante-troisième et la seconde au vingtième. Malgré le soin qui a été apporté à ces éditions, elles ne sont pas irréprochables de tout point. Dans l'édition de Vienne des *Testimonia* de saint Cyprien, Hartel a suivi un mauvais groupe de manuscrits. Il y aurait lieu de faire aussi des réserves sur l'édition de saint Hilaire de Poitiers. On a aussi discuté très vivement quelques volumes des éditions de Berlin.

Il resterait à exécuter un travail très important qui a déjà été proposé par la Faculté de théologie de l'Université de Berlin sous cette rubrique : Es sollen die Stellen gesammelt und untersucht werden, an denen sich die Kirchenväter über Varianten zum Text des Neuen Testaments aussprechen oder solche anführen und beurteilen. Il ne semble pas que cette question ait été traitée.

Enfin, quelle autorité doit-on accorder aux variantes que l'on relève chez les écrivains ecclésiastiques ? La question ne se pose pas quand la variante est opposée aux leçons des manuscrits, bien que Holtzmann[1] ait soutenu que dans certains cas le témoignage des écrivains ecclésiastiques l'emporte sur celui des manuscrits : dans *Jn*, VI, 4, il croit qu'il faut avec saint Irénée, Origène, omettre la mention de la fête de Pâques, τὸ πάσχα. Westcott-Hort préfèrent pour *Héb.* XI, 4, la leçon donnée par Clément d'Alexandrie à celle des manuscrits.

Le témoignage des écrivains ecclésiastiques est cité d'ordinaire pour soutenir une leçon déjà appuyée par les manuscrits ; dans ce cas, il doit être examiné au point de vue de sa date et de son lieu d'origine et alors

1. *Lehrbuch der historisch-kritischen Einleitung in das Neue Testament*, 2e Aufl., p. 49. Freiburg im Br., 1886.

il peut apporter un témoignage de plus à ceux que l'on possède déjà. Supposons, par exemple, qu'une variante a pour elle les manuscrits neutres et contre elle les manuscrits syriens; si elle a en outre le témoignage d'un écrivain, donnant une leçon de type occidental, cette variante a pour elle deux voix contre une.

Il n'y a pas lieu cependant d'exagérer la valeur ou l'autorité des citations patristiques pour les différentes raisons que nous avons données plus haut et aussi et surtout parce que, au temps des écrivains les plus anciens, ainsi que nous l'établirons plus loin, le texte du Nouveau Testament, non surveillé par l'autorité ecclésiastique, avait subi diverses altérations, additions, suppressions, changements plus ou moins importants. Et nous ne parlons pas des revisions de textes qui ont laissé des traces chez tous ces écrivains.

LIVRE SECOND

RÈGLES DE CRITIQUE TEXTUELLE DU NOUVEAU TESTAMENT

CHAPITRE PREMIER

PRÉLIMINAIRES.

Nous avons étudié tous les documents qui nous donneront les variantes du texte du Nouveau Testament; nous trouverons celles-ci relevées en partie dans les appareils critiques de Tischendorf, Gregory, von Soden, ou dans ceux qui accompagnent les divers commentaires récents des écrits du Nouveau Testament. Nous pouvons nous-mêmes en trouver de nouvelles dans les manuscrits, les versions et surtout dans les écrivains ecclésiastiques, dont on a jusqu'à présent assez peu examiné le texte pour relever les variantes néotestamentaires. Nous avons maintenant à faire d'après tous ces matériaux un travail personnel pour juger quelle variante, dans chaque cas particulier, est celle que nous devons choisir entre plusieurs comme la bonne leçon. Cette étude nous apprendra d'ailleurs quelles règles ont suivies les critiques pour l'adoption de telle variante, plutôt que de telle autre.

Établissons la marche à suivre pour obtenir ce résultat.

N'oublions pas cependant qu'il ne s'agit pas ici de faire des conjectures, mais de juger quelle est, en fait, parmi les leçons existantes, celle qui a le plus de chances d'être la bonne. Il est possible, quoique assez peu probable, que ce ne soit aucune de celles que fournissent les documents, mais nous devons accepter l'une de celles-ci en attendant que de nouveaux documents nous en apportent une meilleure. Vouloir proposer des corrections qui n'ont pour elles le témoignage d'aucun document, manuscrit, version ou écrivain ecclésiastique, c'est faire œuvre d'imagination et non de critique. Toutes les fois que même des critiques exercés, au temps où les manuscrits du Nouveau Testament étaient peu nombreux et de médiocre valeur, ont tenté des restitutions de passages défectueux, il est rare que les documents découverts dans la suite aient justifié ces conjectures. Havet[1] croit cependant que les faits établissent la légitimité de la critique conjecturale. Son affirmation ne porte que sur les écrivains classiques.

La correction conjecturale n'est justifiée que lorsqu'elle est nécessitée par une faute évidente de copiste, ainsi que nous allons le dire.

Ceci posé, passons aux règles de la critique textuelle. Lorsqu'un texte se présente sous plusieurs formes, on peut 1° examiner les variantes en elles-mêmes, c'est-à-dire juger quelle est celle des deux ou trois variantes qui a pu être le fait de celui qui a copié le manuscrit, ou bien on peut chercher à déterminer la variante qui répond le mieux à l'ensemble du texte. Donc, *I*, il faut étudier les variantes diverses

1. *Manuel de critique verbale*, p. 17.

qui proviennent des copistes, c'est-à-dire passer en revue les altérations que ceux-ci peuvent faire subir au texte, intentionnellement ou non, et *II*, il y a lieu d'établir les règles de critique interne qui nous guideront dans le choix des variantes, par conséquent de juger d'après le texte même la variante qui représente le mieux la leçon originale.

De plus, on ne peut s'en tenir à l'étude des variantes en elles-mêmes ; il est nécessaire de cataloguer les témoins de chaque leçon, de déterminer les autorités sur lesquelles s'appuie telle ou telle variante et de fixer la valeur de ces témoignages ; donc 2° il faut procéder à l'étude des témoignages externes.

Avant d'exposer les règles de la critique interne, remarquons qu'elles sont des corollaires de l'expérience et qu'à ce titre elles n'ont rien d'absolu ; elles doivent être appliquées avec tact et prudence, comme toute chose pratique. Dans ces recherches plus qu'en d'autres, l'habileté et la longue expérience du spécialiste, ses dispositions natives, la finesse d'esprit, le tact, la sagacité le guideront mieux que toutes les règles.

En outre, quelle que soit la conclusion que donnera l'examen interne, n'oublions pas qu'un texte est une question d'autorité, que sa vraie base est le témoignage des documents ; donc, le verdict des témoins, manuscrits, versions, écrivains ecclésiastiques, en d'autres termes, le jugement de la critique externe doit être prépondérant. La critique interne vient au second rang comme confirmation de ce jugement, excepté dans les cas où l'erreur du copiste est évidente, ou lorsque la variante ne peut s'accorder avec l'ensemble du texte. Nous donnerons des exemples de ces divers cas.

CHAPITRE II

RÈGLES DE CRITIQUE INTERNE.

1. — ÉTUDE DES VARIANTES PROVENANT DES COPISTES

Il est possible que des variantes soient dues aux auteurs mêmes de l'écrit, si l'on admet que certains livres tels que les Actes des apôtres ont eu deux éditions, qu'aurait établies saint Luc. Il est possible aussi que des changements ou des corrections aient été introduits dans des manuscrits par des glossateurs, lesquels avaient placé leurs gloses à la marge du manuscrit; ces gloses passèrent ensuite dans le texte. Mais le plus grand nombre des variantes est dû aux copistes. On les a appelées souvent : variantes cléricales, parce qu'autrefois les copistes étaient des clercs. Il faut donc voir tout d'abord comment les scribes ont pu altérer le texte; cette constatation permettra souvent de désigner la leçon qui doit être rejetée, parce qu'elle est le fait du copiste. Cette étude des variantes des manuscrits est aussi très importante, comme nous le verrons, pour déterminer la valeur d'un manuscrit en particulier.

Il était impossible qu'un texte copié aussi souvent

que l'a été celui du Nouveau Testament ne présentât pas un grand nombre de variations entre les copies, qui n'étaient pas toutes surveillées par l'autorité et qui en outre ont été faites à des époques diverses, en des lieux éloignés les uns des autres, et par des scribes différents. Quel que soit le soin que mettra le copiste à son travail, il laissera toujours s'introduire des fautes dans sa copie; c'est le résultat inévitable de l'infirmité humaine. Le travail présentait d'ailleurs assez souvent de sérieuses difficultés. Les manuscrits étaient quelquefois presque ou même tout à fait illisibles; de plus, dans les premiers siècles, le texte était continu, les mots n'étaient pas séparés. Enfin, il y a eu des copistes peu soigneux ou inhabiles. Ainsi s'expliquent naturellement la plupart des variantes que présentent les manuscrits. Ces variantes sont dues à des causes accidentelles; elles ne sont pas faites exprès; il en est d'autres qui sont intentionnelles, que le copiste a introduites de propos délibéré.

§ 1. — Variantes accidentelles.

Ces variantes peuvent être le résultat d'une erreur, provenant de l'œil, de l'oreille ou de la mémoire.

A. *Variantes par erreur de l'œil.* — *a.* L'omission de membres entiers de phrase peuvent tenir à ce fait que deux phrases sont terminées par la même finale; l'œil passe de la première à la seconde ligne et après avoir copié la première omet la deuxième; ou bien omet la première en passant de suite à la deuxième ligne; il y a alors omission par homœoteleuton, ὁμοιοτέλευτον, finale semblable. Cette faute, qu'on trouve dans presque toutes les copies, est fréquente dans certains manuscrits. En voici des exemples : Dans I *Jn*, II, 23, on lit :

Πᾶς ὁ ἀρνούμενος τὸν υἱὸν οὐδὲ τὸν πατέρα ἔχει,
ὁ ὁμολογῶν τὸν υἱὸν καὶ τὸν πατέρα ἔχει.

Les deux phrases finissant de même, des copistes ont sauté la première ou la seconde phrase.

Dans *Lc*, XVII, les versets 34, 35, 36 finissent tous les trois par ἀφεθήσεται. Des copistes ont omis le ℣ 36. Quelques copistes ont de même omis le ℣ 39 de *Lc*, XVIII, parce qu'il finissait comme le ℣ 38. Il est possible que la suppression de κἂν ἐν τῇ ἑτέρᾳ διώκωσιν ὑμᾶς, φεύγετε εἰς τὴν ἄλλην dans *Mt*, X, 23, soit due au fait que la phrase précédente finissait de même.

Le scribe du codex Sinaiticus a fait deux omissions par homœoteleuton dans le ch. III, 20, 21, du IVe évangile. Le texte était le suivant : Πᾶς γὰρ ὁ φαῦλα πράσσων μισεῖ τὸ φῶς καὶ οὐκ ἔρχεται πρὸς τὸ φῶς, ἵνα μὴ ἐλεγχθῇ τὰ ἔργα αὐτοῦ, ὁ δὲ ποιῶν ἀλήθειαν ἔρχεται πρὸς τὸ φῶς ἵνα φανερωθῇ τὰ ἔργα αὐτοῦ ὅτι ἐν Θεῷ ἐστὶν εἰργασμένα. Passant du premier τὸ φῶς au second, il a sauté tout ce qui est entre les deux; il a de même omis les mots placés entre les deux τὰ ἔργα. Les passages omis sont soulignés. On trouve dans le codex Vaticanus, *Jn*, XVII, 15, une omission analogue.

Quelquefois l'omission se produit lorsque plusieurs membres de phrase commencent par les mêmes mots, comme dans *Mt*, XXIII, 13, 14, 15, 16 : Οὐαὶ ὑμῖν. Plusieurs manuscrits, ℵBDLZ, 1 22 33, etc. ont omis le ℣ 14.

b. Les copistes ont écrit quelquefois un mot pour un autre quand ces mots ont des lettres qui se ressemblent dans l'écriture majuscule. Ainsi : Є et C ; Θ et O ; Λ, Δ et Λ ; N et H ; N et Π. Voici des exemples : *Mc*, V, 14, ΑΝΗΓΓΕΙΛΑΝ et ΑΠΗΓΓΕΙΛΑΝ ; *Mc*, XIV, 65, ΕΛΑΒΟΝ et ΕΒΑΛΟΝ.

Atteints de diplographie, les copistes répètent des

syllabes : ЄКВАЛЛОНТАТАΔΑΙΜΟΝΙΑ au lieu de ЄКВАЛЛОНТАΔΑΙΜΟΝΙΑ.

C'est ainsi qu'on peut expliquer la singulière variante de *Mt*, XXVII, 16, que l'on trouve dans quelques minuscules, Origène, la syriaque Harkléenne : Τίνα θέλετε ἀπὸ τῶν δύο ἀπολύσω ὑμῖν; Ἰησοῦν Βαραβᾶν ἢ Ἰησοῦν; Barabas se serait-il donc appelé Jésus? Nullement. L'appellation vient d'un copiste qui a dû par erreur diplographique écrire YMININ et un autre a lu : Ὑμιν Ιησουν, IN étant l'abréviation de Ιησουν.

Dans l'évangile de saint Jean, XIX, 29, il est dit que les soldats placèrent sur de l'hysope une éponge remplie de vinaigre et l'offrirent à Jésus. Il est difficile de comprendre qu'une branche d'hysope, plante herbacée, ait pu supporter une éponge imbibée de vinaigre. Field a supposé que le copiste a redoublé à tort les lettres — que nous soulignons — YCCΩΠΩΠЄΡΙΘЄΝΤЄC et que le vrai texte était : YCCΩΠЄΡΙΘЄΝΤЄC, ce qui donne un sens très plausible : Les soldats placèrent au bout d'un javelot, ὑσσός, l'éponge imbibée de vinaigre.

c. L'écriture étant continue, les mots pouvaient être séparés de diverses manières. Ainsi, *Mt*, IX, 18, ЄΙЄΛΘΩΝ peut être lu εἷς ἐλθών ou εἰσελθών; *Mc*, X, 40, ΑΛΛΟΙCΗΤΟΙΜΑCΤΑΙ sera lu : ἄλλοις ou ἀλλ' οἷς. De même, *Actes*, XXIII, 11, on lira οὕτως ἔδει ou οὕτω σε δεῖ; *Tite*, II, 7, περὶ πάντα σεαυτόν ou περὶ πάντας ἑαυτόν. Les mots étaient quelquefois mal séparés par les copistes; les uns même les séparaient d'une façon, les autres d'une autre et de plus interprétaient ce qu'ils ne comprenaient pas. Voici comment se présente le texte de *Col.* II, 18 : Saint Paul veut que personne ne prenne parti contre les Colossiens, ἃ ἑόρακεν ἐμβατεύων, faisant parade de ses visions, d'après les manuscrits ℵABD, 17 28 67 ou ἃ μὴ ἑόρακεν ἐμβατεύων, s'égarant à vouloir

parler de ce qu'il n'a point vu, d'après les manuscrits ℵ C D^b K L P, quae non vidit ambulans, Vulgate. Taylor [1] et Westcott-Hort [2] ont supposé que le texte manuscrit était : ΑΕΡΑΚΕΝΕΜΒΑΤΕΥΩΝ, marchant en l'air dans le vide. Le copiste a mal séparé les mots et a lu ἃ ἑόρακεν ἐμβατεύων, au lieu de ἀέρα κενεμβατεύων. Un autre jugeant que l'on ne pouvait voir des anges a ajouté μὴ et a écrit : ἃ μὴ ἑόρακεν. Lightfoot croit qu'il vaut mieux lire αἰωρακενεμβατεύων, se balançant dans le vide dans un hamac.

d. Les chiffres étant, en grec, représentés par des lettres, ont causé quelques erreurs. Il est dit dans *Mc*, XV, 25, que Jésus fut crucifié à la troisième heure; or, dans *Jn*, XIX, 14, Pilate montre Jésus aux Juifs vers la sixième heure. On a présenté plusieurs explications de cette divergence entre les récits évangéliques. La meilleure a été donnée, semble-t-il, par saint Jérôme [3] : Error scriptorum fuit : et in Marco hora sexta scriptum fuit, sed multi pro ἐπισήμῳ graeco putaverunt esse gamma. En effet l'ἐπίσημον ou digamma, Ϝ, signifie six, tandis que le Γ signifie trois. Il est possible que la seconde barre du digamma, lettre originale, soit effacée ou presque effacée et le copiste a vu un Γ, c'est-à-dire trois.

e. Une abréviation était prise pour une autre. Ainsi ΚΡΩ peut être lu καιρῷ ou κυρίῳ. De là est venue la leçon, *Rom*. XII, 11 : Τῷ καιρῷ δουλεύοντες, des manuscrits D*FG5*d*^t et celle des manuscrits ℵ ABD ELP : τῷ κυρίῳ δουλεύοντες, qui est la bonne. Saint Paul engage les Romains à servir le Seigneur. Cependant, la leçon : Servez le temps, n'est pas contraire à la phraséologie de saint Paul qui, dans l'épître aux

1. *Journal of Philology*, 1876, XXII, 130.
2. *The New Testament in original Greek*, Cambridge, 1882, II, p. 127.
3. *Tract. in Ps.* LXXVII, 2; *Anecdota Maredsolana*, III, 2, 60.

Éphésiens, V, 16, demande à ceux-ci de mettre à profit le temps, ἐξαγοραζόμενοι τὸν καιρόν.

Le ℣ 16 du ch. III de la Ire épître à Timothée se présente sous trois formes :

Θεὸς ἐφανερώθη ἐν σαρκί : ℵe Ce De K L P.
ὃς ἐφανερώθη ἐν σαρκί : ℵx Ax Cx Fgr Ggr.
ὃ ἐφανερώθη ἐν σαρκί : Dx *d f q Vg*.

Le premier mot s'écrit en abrégé ΘC ou OC; lorsqu'il y avait la barre médiane on lisait Θεός; si elle avait disparu on lisait Oς. Un copiste, soucieux de correction grammaticale, a fait accorder ce mot avec μυστήριον, qui précède, et a écrit ὅ. Les deux premières leçons sont plausibles; il reste aux exégètes à dire laquelle des deux répond le mieux au contexte.

f. Des mots ou quelquefois même des membres de phrases sont transposés : *Lc,* VI, 1, on lit : Ἔτιλλον οἱ μαθηταὶ αὐτοῦ τοὺς στάχυας καὶ ἤσθιον; dans B C L R, on a : Ἔτιλλον οἱ μαθηταὶ αὐτοῦ καὶ ἤσθιον τοὺς στάχυας.

B. ***Variantes par erreur de l'ouïe.*** — Le texte des manuscrits était quelquefois dicté; de cet usage naissaient des erreurs lorsque le copiste entendait ou comprenait mal.

a. Une des plus fréquentes était celle qui provenait de l'itacisme ou confusion de certaines voyelles ou diphtongues ayant presque le même son. Dans les plus anciens manuscrits il y a interversion entre ι et ει, αι et ε et d'autres encore; dans les plus récents entre η, ι et ει, η οι et υ, ο et ω, ε et η. Ces itacismes sont très utiles pour déterminer l'âge d'un manuscrit et sa provenance. Ils altèrent quelquefois la forme grammaticale et même le sens de la phrase : on trouve, *Mc,* III, 3, ἔγειρε et ἔγειραι; *Mt,* XV, 5, οὐ μὴ τιμήσῃ et οὐ μὴ τιμήσει; *Mt,* XI, 16, ἑταίροις et ἑτέροις; I *Pr,* II, 3, ὅτι χρηστὸς ὁ Κύριος et ὅτι Χριστὸς ὁ Κύριος. Le sens de la

phrase est ici complètement différent suivant la variante que l'on adopte.

L'itacisme peut même produire des contre-sens : Saint Paul écrivant aux Corinthiens, II *Cor.* XII, 1, a-t-il dit : καυχᾶσθαι δὴ οὐ συμφέρει μοι, il ne me convient pas certes de me vanter; ou καυχᾶσθαι δεῖ οὐ συμφέρον μέν, il faut se glorifier; cependant cela ne convient pas, et d'après la Vulgate : Si gloriari oportet, non expedit quidem. La première leçon δή, qui paraît mieux répondre au contexte, est bien moins appuyée que la leçon δεῖ, soutenue par le Vaticanus et les anciens manuscrits.

b. Un des changements les plus fréquents est celui de υ en η et inversement, qui produit l'emploi l'un pour l'autre des pronoms ὑμεῖς et ἡμεῖς dans tous leurs cas. *Actes,* XVII, 28, dans le discours de saint Paul à l'Aréopage, au lieu de ὡς καί τινες τῶν καθ' ὑμᾶς ποιητῶν, on trouve dans le Vaticanus καθ' ἡμᾶς, ce qui est absurde. Dans la première épître de saint Pierre on peut en relever plusieurs du même genre : I, 3, 12 ; II, 21 ; III, 18, 21 ; V, 10.

c. On peut aussi à l'audition confondre certaines consonnes de son très rapproché : δ et θ, d'où ἄνδρωπος, ἀθελφός, au lieu de ἄνθρωπος et ἀδελφός ; ν et π, d'où λυνεῖται pour λυπεῖται ; πρένει pour πρέπει ; κόνος pour κόπος ; τοὐπαντίον pour τοὐναντίον. L'oreille confond encore, surtout quand elles sont mal prononcées, les lettres τ et θ, ξ et ζ, μ et ν, δ et λ, π et β, υ et β, κ et χ, νχ et γχ.

C. ***Variantes par erreur de la mémoire.*** — *a.* Les citations de l'Ancien Testament ont été complétées, par exemple dans *Mt,* XV, 8; *Lc,* IV, 18 ; *Actes,* VII, 37 ; *Rom.* XIII, 9 ; *Héb.* XII, 20 etc. Dans *Actes,* XIII, 33, le codex de Bèze ajoute *Ps.* II, 8.

b. Il y a eu, surtout dans les évangiles synoptiques, assimilation des passages parallèles. Il était inévitable

que le scribe, qui savait souvent par cœur les évangiles, introduisît dans le texte d'un évangile celui d'un autre évangile, lorsque les deux textes étaient très rapprochés de sens ou même d'expression. De plus, la tendance à harmoniser les textes, provoquée probablement par le Diatessaron de Tatien et peut-être d'autres harmonies évangéliques, a aussi exercé son influence sur les copistes. Il est possible qu'on ait tout d'abord ajouté à la marge le texte d'un évangile, comme par exemple εἰς μετάνοιαν de *Lc,* V, 32, placé à la marge de *Mc,* II, 17, qui passa ensuite dans le texte. Il en a été de même pour *Mt,* XXVII, 35 : ἵνα πληρωθῇ et ss. tiré de *Jn,* XIX, 24; pour *Mc,* XIII, 14, τὸ ῥηθέν, provenant de *Mt,* XXIV, 15, etc.

c. Outre ces additions, il y a eu des omissions, accidentelles ou non. Elles sont quelquefois considérables; témoin celles de la péricope de la femme adultère, de la finale de saint Marc, de la sueur de sang. Souvent elles sont d'un mot ou deux. Ainsi, comparé à d'autres manuscrits, le Sinaiticus a 3455 omissions dans les évangiles; le Vaticanus, 2877 et le codex de Bèze, 3704. La question est de savoir si ce sont des omissions, et si ce n'est pas les autres manuscrits qui ont admis des additions. Un exemple fera ressortir la position de ce problème.

Le texte de *Lc,* II, 14, se pose sous deux formes :

δόξα ἐν ὑψίστοις Θεῷ
καὶ ἐπὶ γῆς εἰρήνη
ἐν ἀνθρώποις εὐδοκία.

Cette leçon : ἐν ἀνθρώποις εὐδοκία, bienveillance (de Dieu) envers les hommes, qui complète le parallélisme à trois membres de cette strophe, est soutenue par les manuscrits L P Γ Δ Λ Ξ, etc., la Peschitto et

l'Harkléenne, la Bohaïrique, par Irénée grec, Origène grec et les autres Pères grecs. Les manuscrits ℵ B ont εὐδοκία à la marge.

Δόξα ἐν ὑψίστοις Θεῷ
καὶ ἐπὶ γῆς εἰρήνη ἐν ἀνθρώποις εὐδοκίας.

Le parallélisme est à deux membres, mais il est moins juste. La leçon : ἐν ἀνθρώποις εὐδοκίας, paix aux hommes (objet) de la bienveillance (de Dieu), est donnée par les manuscrits ℵ A B D, les vieilles latines, la Vulgate, Irénée latin, Origène latin et d'autres Pères latins.

Quelle leçon faut-il adopter, εὐδοκία ou εὐδοκίας ? Au point de vue des témoignages εὐδοκίας est mieux appuyée ; au point de vue de la critique interne εὐδοκία est plus plausible ; un copiste ignorant aura ajouté un ς à εὐδοκία ; il en est de même grammaticalement parlant.

Enfin, il y a des erreurs de copie dont on ne peut rendre compte, dont on ne voit pas la raison d'être. Le scribe a été distrait et a écrit un mot pour un autre suivant la pensée qui, à ce moment, occupait son esprit. Comme ces changements n'ont aucun rapport avec le texte copié, on ne peut s'en servir pour retrouver le texte original.

§ 2. — Variantes intentionnelles.

L'intention de ceux qui ont altéré le texte a pu être coupable ou non.

1° *Variantes intentionnellement coupables*. — Les Pères de l'Église, saint Denys de Corinthe, saint Irénée, Clément d'Alexandrie, Tertullien ont souvent accusé les hérétiques du IIe siècle d'avoir altéré les saintes Écritures, de les avoir falsifiées pour les adap-

ter à leurs doctrines particulières. Nous aurons l'occasion de revenir plus loin sur cette question.

Nous n'avons pas à nous occuper des altérations que les hérétiques ont fait subir au texte du Nouveau Testament, puisque l'Église les a toujours rejetées et qu'on a pu dire[1] qu'il n'y a pas de raison de croire qu'il existe des altérations dogmatiques dans le texte actuel du Nouveau Testament.

2° ***Variantes insérées sans intention coupable.*** — Le copiste a fait quelquefois office de correcteur.

a. Il a omis les mots qu'il ne comprenait pas. Ainsi dans *Lc*, VI, 1, δευτεροπρώτῳ est supprimé dans le Sinaiticus, le Vaticanus, L et quelques minuscules. Dans *Mt,* XXIII, 35, certains manuscrits omettent υἱοῦ βαραχίου; *Mt,* XXVII, 9, Ἱερεμίου.

b. Le copiste a introduit des changements explicatifs. Ex : ἐν ἀνθρώποις εὐδοκία étant devenu incompréhensible après la suppression de ἐν, un copiste a peut-être ajouté un ς à εὐδοκία. Un autre, lisant, I *Tim.* III, 16 : μυστήριον ὃς ἐφανερώθη, a supprimé le ς de ὃς, pensant observer ainsi les règles de la grammaire.

c. Les copistes ont corrigé aussi les fautes d'orthographe, omis ou ajouté des pronoms, αὐτοῦ, αὐτῷ, αὐτῶν, αὐτοῖς; des particules, οὖν, δέ, τε; interchangé οὐδέ et οὐτέ, καί et δέ, au commencement d'une sentence. Ils ont substitué des mots usuels ou connus à ceux qui étaient rares ou vieillis; les formes dialectales de leur temps aux formes anciennes, Καφαρναούμ pour Καπερναούμ, ἤλθαμεν, γενόμενος, au lieu de ἤλθομεν, γενάμενος; ils ont employé un mot synonyme, qui quelquefois modifiait un peu le sens, ou même l'altérait complètement, corrigé ce qui leur paraissait des fautes de gram-

1. HAMMOND, *Outlines of textual Criticism, applied to the New Testament*, Oxford, 1890, p. 17.

maire. On expliquait des constructions irrégulières ou incomplètes par des mots qui figuraient d'abord à la marge puis passaient dans le texte. Ainsi s'expliquent, *Mc*, VII, 2, ἐμέμψατο ; II *Cor*. VIII, 4, δέξασθαι ἡμᾶς ; *Actes*, VIII, 7 : Πολλοὶ γὰρ τῶν ἐχόντων πνεύματα ἀκάθαρτα βοῶντα φωνῇ μεγάλῃ ἐξήρχοντο; le texte, rigoureusement traduit, exprimant un fait impossible, a été modifié ainsi : Πολλῶν γὰρ τῶν ἐχόντων πνεύματα...

On changeait le texte quand on ne le comprenait pas. Au ch. XV, 51, de la première épître aux Corinthiens, saint Paul annonce qu'il va proclamer un mystère : Ἰδοὺ μυστήριον ὑμῖν λέγω· πάντες οὐ κοιμηθησόμεθα, πάντες δὲ ἀλλαγησόμεθα. Cette leçon est soutenue par les meilleures autorités, B D^b E K L P, Jérôme, versions syriaques, bohaïrique, éthiopienne, Origène 1/3, Chrysostome, et répond parfaitement à la pensée exprimée par l'Apôtre dans son argumentation. Les copistes n'ayant pas compris ont modifié le texte. Les uns ont écrit : Πάντες μὲν κοιμησόμεθα, οὐ πάντες δὲ ἀλλαγησόμεθα, ℵ C F G, 17, Origène 2/3, des manuscrits connus à saint Jérôme, version arménienne ; les autres : πάντες μὲν ἀναστησόμεθα, οὐ πάντες δὲ ἀλλαγησόμεθα, D^{paul}, *d e f*, Vulgate, citations de codex latins chez Jérôme, Augustin, Pélage, Hilaire 2/3. Ces deux dernières leçons sont contraires au contexte dans lequel saint Paul, ℣ 52, affirme : οἱ νεκροὶ ἐγερθήσονται ἄφθαρτοι, καὶ ἡμεῖς ἀλλαγησόμεθα.

Les hébraïsmes ont été corrigés : au lieu de ἐλθόντι αὐτῷ quelques manuscrits ont ἐλθόντος αὐτοῦ. Dans l'Apocalypse on trouve de nombreuses corrections grammaticales. Ainsi, II, 20, à τὴν γυναῖκα Ἰεζαβὴλ ἡ λέγουσα on a substitué τὴν λέγουσαν..

d. Les corrections sont quelquefois la suite de préoccupations de convenance ou de doctrine. De là proviennent les leçons suivantes : *Mt*, XIX, 17 : Τί

με λέγεις ἀγαθόν; οὐδεὶς ἀγαθὸς εἰ μὴ εἷς, ὁ Θεός et Τί με ἐρωτᾷς περὶ τοῦ ἀγαθοῦ; εἷς ἐστὶν ὁ ἀγαθός. Ou, *Jn*, I, 18 : Ὁ μονογενὴς υἱός ou μονογενὴς Θεός, ou *Actes*, XX, 28 : τὴν ἐκκλησίαν τοῦ Θεοῦ ou τὴν ἐκκλησίαν τοῦ Κυρίου.

e. Enfin, de même que des copistes avaient inconsciemment assimilé les passages parallèles des synoptiques, d'autres ont de propos délibéré assimilé des passages ou bien complété un passage d'un évangéliste par celui d'un autre pour le rendre plus clair, pour expliquer un texte difficile. De même aussi, ils ont complété les textes de l'Ancien Testament ou les ont corrigés pour les rendre plus conformes au texte de l'Ancien Testament.

En résumé, que ces variantes du texte soient intentionnelles ou non, elles se rangent sous trois chefs : il y a eu, ainsi que l'a établi Tregelles, substitution, addition ou omission.

Ces diverses observations rendront de grands services parce que, 1° elles indiquent l'origine de la plupart des variantes et permettent de les corriger et 2° parce qu'elles aident à estimer la valeur des manuscrits et à les classer en familles. Un manuscrit sera plus ou moins bon suivant qu'il contiendra plus ou moins de ces fautes de copie, et, de plus, on classera les manuscrits en familles d'après leurs variantes, qui, se répétant, indiqueront qu'elles proviennent d'un manuscrit type.

Maintenant que nous avons relevé les fautes que peuvent commettre les copistes, il faut indiquer les principes d'après lesquels nous pourrons nous prononcer entre les diverses variantes et établir la vraie leçon.

II. — PRINCIPES DIRECTEURS DE CRITIQUE INTERNE

Les principes de critique interne sont fondés sur le bon sens et par conséquent sont applicables à toutes les œuvres littéraires. Voici les règles de critique interne, telles qu'elles doivent être comprises ou modifiées pour être applicables au texte du Nouveau Testament.

1° *Proclivi Scriptioni praestat ardua :* la leçon la plus difficile à comprendre doit être préférée à celle qui est plus facile. Cette règle, émise par Bengel, répond à celle-ci : *Difficilior lectio potior,* qui exprime la même idée. La tendance du copiste est plutôt de corriger ce qui lui paraît mauvais, et d'expliquer ce qui lui semble incompréhensible que d'obscurcir un passage qui serait clair ou d'introduire des fautes de grammaire. Cette règle vise surtout les corrections intentionnelles et parmi ces leçons difficiles qu'il faut préférer à la leçon facile, on doit ranger les solécismes, les barbarismes, les mots rares ou les constructions irrégulières, les hébraïsmes, les propositions qui ne se lient pas entre elles, etc. Ainsi, *Mt,* VI, 1, δικαιοσύνην devra être préféré à ἐλεημοσύνην; *Mc,* III, 29, ἁμαρτήματος à κρίσεως.

On devra être prudent dans l'emploi de cette règle, car le copiste peut avoir par inadvertance fait des fautes de grammaire, ou avoir obscurci un passage, auparavant fort clair. De plus, l'application de la règle doit être faite avec bon sens, car quelquefois le contexte s'oppose à l'admission de la leçon difficile. Exemple : *Mt,* XXI, 28-31, le Seigneur parle à ses disciples de deux fils que leur père envoie travailler à sa vigne. Le premier refuse, puis il obéit ; le second accepte, mais il ne va pas travailler. Le Seigneur demande quel est celui

qui a obéi ; des manuscrits ont ὁ ὕστερος ou ὁ ἔσχατος, d'autres, ὁ πρῶτος. Faut-il préférer cette dernière leçon, sous prétexte qu'elle est la plus difficile? Ce serait faire exprimer au texte une contre-vérité. D'autres copistes, ayant dans le texte qu'ils copiaient ὁ ἔσχατος et voyant l'absurdité de la réponse, ont interverti l'ordre des réponses et c'est le deuxième qui a répondu oui et s'est rendu à la vigne.

2° *Braevior lectio, nisi testium vetustorum et gravium auctoritate penitus destituatur, praeferenda est verbosiori* [1] : la leçon la plus courte, à moins qu'elle ne soit totalement dépourvue du témoignage des manuscrits anciens et de valeur, doit être préférée à la plus longue. C'est en effet, avons-nous déjà dit, la tendance des copistes d'amplifier le texte et de le compléter par des gloses, d'abord marginales, puis insérées dans le texte et d'expliquer un passage difficile par les passages parallèles. La règle doit surtout être appliquée quand la leçon plus courte est obscure et elliptique; la leçon plus longue est due probablement à une altération, destinée à expliquer la difficulté. C'est aussi pour les citations de l'Ancien Testament que l'on devra tenir compte de cette règle. Ainsi, *Mt,* XV, 8, nous lisons dans les majuscules anciens : Ὁ λαὸς οὗτος χείλεσί με τιμᾷ, tandis que les plus récents ont ainsi complété le texte d'Isaïe, XXIX, 13 : Ἐγγίζει μοι ὁ λαὸς οὗτος τῷ στόματι αὐτῶν καὶ τοῖς χείλεσί με τιμᾷ.

Cette règle toutefois n'est pas absolue; c'est en l'appliquant avec rigueur qu'on a établi un texte nouveau, basé sur le Vaticanus, où, relativement aux textes syriens, les omissions sont fréquentes. Nous admettons bien que ce texte est meilleur, mais cependant il a dû y avoir des cas où le copiste du Vati-

1. Griesbach, *Novi Testamenti Prolegomena*, vol. I, p. lxiv.

canus a omis par inadvertance quelques mots. Pour éviter une difficulté le copiste du Sinaiticus, *Mt*, XIII, 35, a omis υἱοῦ Βαραχίου.

3° Il faut choisir la leçon qui paraît être l'origine des autres. Ce principe est évident et, comme l'a dit Tischendorf, *omnium regularium principium*, mais il est tellement difficile à appliquer qu'il est presque impraticable. Le jugement particulier joue un trop grand rôle dans ce cas-là. Prenons pour exemple la variante de I *Tim.* III, 16, dont nous avons déjà parlé :

Θεὸς ἐφανερώθη ἐν σαρκί.
Ὃς ἐφανερώθη ἐν σαρκί.

Les uns disent que ΟC, écrit en majuscules, a pu être pris pour l'abréviation de Θεός ; d'autres croient, au contraire, que Θεός, abrégé en ΘC, la barre médiane du Θ ayant disparu, a pu être lu ΟC.

4° De même nature et aussi difficile à appliquer est le corollaire de cette règle : La variante qui paraît être une correction intentionnelle doit être rejetée. C'est évident, mais la correction paraîtra intentionnelle ou non, suivant le critique qui l'examinera. De là découle cette règle paradoxale, émise par Griesbach[1] : *Inter plures unius loci lectiones ea pro suspecta merito habetur, quae orthodoxorum dogmatibus manifeste prae ceteris favet*, et cette autre : *Lectio prae aliis sensum pietati, praesertim monasticae, alendae aptum fundens, suspecta est.* Et l'on cite comme exemple le texte suivant, *Rom.* XIV, 17 : Οὐ γάρ ἐστιν ἡ βασιλεία τοῦ Θεοῦ βρῶσις καὶ πόσις, ἀλλὰ δικαιοσύνη καὶ ἄσκησις καὶ εἰρήνη. Mais ce terme ἄσκησις ne se trouve que dans un manuscrit minuscule ; il n'y aurait donc pas lieu de l'adopter.

Le second exemple cité est plus plausible : *Mc*, IX, 29 : Τοῦτο τὸ γένος ἐν οὐδενὶ δύναται ἐξελθεῖν εἰ μὴ ἐν προσευχῇ·

N. T. Proleg. p. LXI, vol. I.

Les manuscrits majuscules ℵ^{cb} A C D L N X, etc., les vieilles latines, sauf *k*, la Vulgate, les syriaques Peschitto et Harkléenne, etc. ajoutent καὶ νηστείᾳ. Faut-il attribuer cette addition à des copistes ayant des préoccupations ascétiques ? A peu près les mêmes manuscrits ont dans *Mt*, XVII, 21 : Τοῦτο δὲ τὸ γένος οὐκ ἐκπορεύεται εἰ μὴ ἐν προσευχῇ καὶ νηστείᾳ, passage parallèle à celui de Marc, cité plus haut. Ce passage de Matthieu est omis par ℵ* B 33 **e ff**^{2}, les syriaques Curetonienne et Sinaïtique, Bohaïrique, etc.

Un dernier exemple montrera combien est hasardeuse l'application de cette règle : *Mt*, V, 22, les manuscrits ℵ B 48 198 583 587, Origène, Justin, Irénée latin, la Vulgate omettent εἰκῇ après πᾶς ὁ ὀργιζόμενος τῷ ἀδελφῷ αὐτοῦ. Saint Jérôme affirme que l'expression est « in quibusdam codicibus » mais non « in veris » et il la rejette. Elle est au contraire insérée par les manuscrits D E K L M S U, etc., vieilles latines, ***a b c d f***, etc., toutes les versions syriaques, le Diatessaron, la Bohaïrique, Eusèbe, Chrysostome, Irénée latin, Cyprien. Les autorités étant d'égale valeur, c'est à la critique interne à prononcer; mais son jugement peut être double. On dira qu'on a supprimé εἰκῇ, sans cause, pour des motifs de rigorisme, ou bien on jugera qu'on l'a ajouté pour adoucir la rigueur du précepte.

5° Dans les passages parallèles, que ce soit des citations de l'Ancien Testament ou des récits répétés ailleurs, il faut préférer la leçon qui offre des différences verbales entre les passages parallèles, plutôt que celle qui donne des phrases concordantes. C'est, il est vrai, une tendance des copistes de rapprocher les passages parallèles, de les assimiler même, mais, d'autre part, la divergence ne peut-elle pas provenir de l'inattention du scribe?

6° Il faut préférer la leçon qui est le plus en rapport

avec la langue du Nouveau Testament, avec le caractère, la manière de penser, le style et la langue de l'auteur du livre et du temps où l'ouvrage a été écrit. Les copistes ont, en effet, une tendance à corriger les fautes de grammaire, les tournures ou les constructions rudes. C'est ainsi que quelques-uns ont ajouté des particules dans certains passages de l'épître de saint Jacques, II, 4, 13 ; III, 17 ; IV, 2 ; V, 6, pour corriger les asyndeton, lesquels sont un des caractères les plus marqués de cet écrit.

Il est évident que, d'une manière générale, un auteur a dû écrire toute son œuvre dans sa langue propre, qu'il a dû s'exprimer suivant sa manière ordinaire de penser, mais c'est encore là un principe qui laisse trop de prise au jugement de chacun. Il faut prendre garde de ne pas se former une idée préjudicielle de la manière de penser ou du style de tel ou tel auteur. Nous possédons un trop petit nombre d'écrits de chacun d'eux pour que nous puissions porter un jugement définitif sur l'ensemble de ses caractéristiques.

7° Il faut tenir compte aussi des caractéristiques spéciales du manuscrit qui fournit la variante. Les uns ont une tendance à omettre des passages, des mots ; les autres à en ajouter, à paraphraser. D'autres sont chargés d'itacismes ou d'autres fautes qui trahissent un copiste ignorant ou négligent, ou de leçons qui sont le fait d'un copiste qui a des propensions à corriger son texte.

Toutes ces règles de critique interne n'ont, on le voit, rien d'absolu et elles doivent être corrigées l'une par l'autre ; elles ne peuvent, en outre, être appliquées avec sûreté que lorsqu'elles sont appuyées sur le témoignage des documents. Mais le nombre des documents est considérable et leur témoignage est très divergent. Il faut donc poser les règles de critique qui s'appliqueront aux documents.

CHAPITRE III

PRINCIPES DE CRITIQUE EXTERNE.

Les documents qui nous fournissent le texte du Nouveau Testament sont les manuscrits grecs, les vieilles versions, les écrivains ecclésiastiques. Ces autorités sont de valeur très inégale; il y a donc lieu de rechercher les principes qui serviront de guide dans le choix des variantes fournies par les documents.

Il est inutile de faire remarquer que, lorsqu'une leçon a pour elle toutes les autorités, elle doit être adoptée et, au contraire, que, lorsque la leçon n'est qu'une conjecture, on ne peut la donner que comme telle, si plausible qu'elle soit.

La question se pose lorsque les variantes ont chacune des documents en leur faveur. Laquelle faut-il adopter? Il serait enfantin de compter simplement les autorités et de donner la préférence à la variante soutenue par le plus grand nombre des témoins. Ces autorités sont de valeur trop inégale pour que l'une compense l'autre. Ce procédé ne pourrait avoir d'ailleurs de valeur que si nous possédions tous les témoins; ce qui n'est certainement pas, puisqu'on découvre encore de temps en temps de nouveaux manuscrits.

Devons-nous alors donner toujours la préférence

aux documents les plus anciens? Pas nécessairement, car s'il est possible de déterminer exactement l'ancienneté d'un manuscrit, c'est-à-dire l'âge de sa transcription, il ne l'est pas toujours d'établir exactement l'âge du texte que contient ce manuscrit. Un codex du VIe siècle, par exemple, peut être, relativement à son texte, moins ancien qu'un codex du Xe siècle. L'ancienneté du texte d'un manuscrit dépend du nombre de copies qui le séparent de l'original. Il peut y avoir dix copies entre un manuscrit du VIe siècle et l'original, tandis qu'il peut n'y en avoir que deux ou trois entre l'original et le manuscrit du Xe siècle. C'est donc le texte de celui-ci qui est relativement le plus ancien. Il s'ensuit que ce n'est pas l'âge du manuscrit qu'il faut considérer, mais l'âge du texte qu'il contient. C'est le problème le plus important de la critique textuelle.

Pour arriver à connaître l'âge d'un texte, il faut rassembler les leçons à peu près exactement datées, telles que celles des versions et des écrivains ecclésiastiques, et les comparer aux diverses leçons du texte que présentent les manuscrits et, suivant qu'elles s'accorderont avec tel ou tel témoin daté, on conclura que le texte du manuscrit est de l'époque de ce témoin. On obtiendra ainsi un texte assez exactement daté, qui pourra être ancien, du IIe siècle par exemple. Il n'est pas certain cependant que le texte du IIe siècle soit le meilleur. La plupart des critiques le tiennent pour un texte sans homogénéité et dont certaines leçons sont à adopter et les autres à rejeter. Cette question de la valeur des divers textes sera étudiée plus loin dans le détail.

Quelques critiques ont pensé qu'il valait mieux s'en rapporter pour l'adoption des variantes, fournies par un manuscrit, à la valeur absolue du manuscrit. C'est,

en particulier, le principe directeur du système de B. Weiss dont nous aurons à parler lorsque nous étudierons les systèmes de critique textuelle du Nouveau Testament.

Arrivons au point capital. Les documents, si nombreux qu'ils soient, se groupent en un certain nombre de familles, pour fournir les mêmes variantes qu'ils tiennent d'un ascendant commun. C'est la tâche de la critique textuelle de déterminer ces familles, formées même de sous-familles, d'établir la valeur de chacune d'elles, d'en préciser l'origine et de déterminer les rapports qu'elles ont entre elles et ainsi d'établir les règles à suivre pour l'adoption des variantes fournies par chacune d'elles.

C'est le travail qu'ont fait les principaux critiques pour l'établissement du texte du Nouveau Testament, travail qui avait été exécuté avec beaucoup de soin et de logique par Westcott-Hort, et qui vient d'être repris et poussé jusque dans ses dernières limites par von Soden. Nous en parlerons lorsque nous exposerons les systèmes de critique textuelle.

Signalons les observations qu'a faites Havet sur les difficultés d'une généalogie. « Elles sont de quatre espèces : 1° au lieu de diverger toujours, il arrive que les rameaux de l'arbre convergent; 2° dans un texte donné, certains morceaux, voire certains courts passages, parfois certains mots, peuvent avoir une généalogie particulière, autre que la généalogie de l'ensemble; 3° entre manuscrits, comme entre personnes, il peut se produire des rencontres de ressemblance qui ne viennent pas d'héritage; 4° les surcharges comportent des interprétations multiples, dont le classement spécial peut contredire le classement généalogique[1]. »

1. *Manuel de critique verbale*, p. 418.

LIVRE TROISIÈME

HISTOIRE DU TEXTE GREC DU NOUVEAU TESTAMENT

PREMIÈRE SECTION

HISTOIRE DU TEXTE MANUSCRIT DU NOUVEAU TESTAMENT

CHAPITRE PREMIER

LES MANUSCRITS ORIGINAUX.

Nous avons déjà parlé des manuscrits sur lesquels avait été écrit le Nouveau Testament; nous avons maintenant à relever les rares indications que nous trouvons dans la littérature chrétienne sur le texte lui-même. Nous nous en tenons aux documents, nous réservant de passer en revue plus loin les diverses hypothèses qui ont été émises sur l'histoire du texte, c'est-à-dire sur la façon dont il a été traité aux différentes époques, de l'origine au VIe siècle, où il est définitivement fixé.

Les manuscrits autographes des écrits du Nouveau Testament sont perdus depuis longtemps. La seule mention qui en soit faite se trouve dans un passage de Tertullien[1] : « Age jam qui voles curiositatem melius

1. *De Praescriptione haereticorum*, XXXVI, 1, 2.

exercere in negotio salutis suae, percurre ecclesias apostolicas, apud quas ipsae adhuc cathedrae apostolorum suis locis praesident; apud quas ipsae authenticae littterae eorum recitantur, sonantes vocem et repraesentantes faciem uniuscujusque. Proxima est tibi Achaia; habes Corinthum; si non longo es a Macedonia, habes Philippos; si potes in Asiam tendere, habes Ephesum; si autem Italiae adjaces, habes Romam, unde nobis quoque auctoritas praesto est. » Est-ce que par cette expression : litterae authenticae, Tertullien a voulu désigner les lettres autographes? Il semble bien que oui, puisqu'il envoie le lecteur dans toutes les villes auxquelles l'apôtre Paul avait écrit, et qui avaient dû conserver l'autographe de ces lettres. S'il avait voulu parler seulement de lettres génuines, c'est-à-dire reproduisant exactement le texte de l'apôtre, il n'avait pas besoin de renvoyer le lecteur à ces villes puisque à son époque elles étaient répandues dans toute l'Eglise. Reste cependant un doute, car Tertullien a bien pu employer ici un beau moyen rhétorique.

Cela semble d'autant plus probable que son contemporain, saint Irénée, ne paraît pas croire que ces autographes existent encore. Nous citerons plus loin son texte d'où il ressort que, à son époque, on n'avait que des copies des saintes Écritures, et encore altérées.

On a quelquefois cité un passage de l'épître de saint Ignace aux Philadelphiens, VIII, 2, pour établir que, de son temps, les autographes existaient encore. En réalité, le passage ne dit rien de semblable. Le voici : Car j'en ai entendu qui disaient : « Si je ne trouve pas (cela) dans les archives, ἐν τοῖς ἀρχαίοις, dans l'Évangile, ἐν τῷ εὐαγγελίῳ, je ne crois pas » et lorsque je leur dis que cela est écrit, ils me répondirent que c'était à prouver.

Ce n'est pas cependant que nous n'ayons quelques indications sur l'existence des manuscrits autographes. On raconte qu'un manuscrit de l'évangile grec de saint Matthieu aurait été retrouvé, au temps de l'empereur Zénon, 475-491, en l'île de Chypre, dans le tombeau de Barnabé, et que cet exemplaire, copié par Barnabé lui-même, aurait été porté à Constantinople. Mais ce n'était pas le manuscrit autographe, puisqu'il avait été copié par Barnabé.

Plus précis est le témoignage de Pierre d'Alexandrie[1], 300-311. Il affirmait que la leçon : ὥρα ἦν ὡσεὶ τρίτη, *Jn,* XIX, 14, était la bonne leçon, car elle se trouvait dans l'exemplaire écrit par l'évangéliste lui-même : Καθὼς τὰ ἀκριβῆ βιβλία περιέχει, αὐτό τε τὸ ἰδιόχειρον τοῦ εὐαγγελιστοῦ, ὅπερ μέχρι τοῦ νῦν πεφύλακται χάριτι Θεοῦ ἐν τῇ Ἐφεσίων ἁγιοτάτῃ ἐκκλησίᾳ, καὶ ὑπὸ τῶν πιστῶν ἐκεῖσε προσκυνεῖται. Il serait à prouver d'abord que ce passage a été écrit par Pierre d'Alexandrie, et serait-il authentique, quelle créance peut-on accorder à un écrivain du IVe siècle, qui affirme l'existence à Ephèse du manuscrit autographe de l'évangile de saint Jean ?

Doit-on en ajouter davantage à la tradition qui rapporte qu'on conservait à Venise deux cahiers de l'évangile latin de Marc et, à Aquilée, un exemplaire complet de Marc[2] ?

Quoi qu'il en soit, passons maintenant en revue les rares renseignements que nous rencontrons dans la littérature chrétienne sur l'état du texte du Nouveau Testament, lors de sa diffusion primitive.

Que ce texte ait subi des altérations dès le IIe siècle, nous en donnerons des preuves, lorsque nous étudierons le texte occidental ; rappelons seulement comme

1. Migne Grec, t. XVIII, col. 517 et 520.
2. Cf. Gregory, *op. cit.* p 907.

présomption générale les citations que nous avons faites dans notre précédent volume, citations qui, presque toutes, s'écartent plus ou moins du texte original. Nous avons admis qu'assez souvent on citait de mémoire, ou que l'on ne s'astreignait pas à la littéralité; mais ne peut-on pas supposer que cette liberté dans les citations a joué aussi un rôle dans la transcription des manuscrits, ou même que ces passages non littéraux étaient déjà tels dans les manuscrits? On s'expliquerait difficilement d'une autre façon les variantes que l'on relève, par exemple, dans les longues citations de saint Irénée; il n'a pas dû les faire de mémoire, mais copier un manuscrit, lequel contenait ces leçons.

On ne se faisait, en ce temps-là, aucun scrupule de falsifier les écrits. Saint Denys de Corinthe écrivant à Soter, évêque de Rome, se plaint que l'on ait altéré ses lettres. « Des frères ayant jugé bon que j'écrive des lettres, j'ai écrit. Mais les apôtres du diable y ont mêlé de l'ivraie, ayant tantôt retranché, tantôt ajouté. Que le malheur repose sur eux! Il n'est pas étonnant qu'ils se soient mis à altérer quelques-uns des écrits du Seigneur, οὐ θαυμαστὸν ἄρα εἰ καὶ τῶν κυριακῶν ῥαδιουργῆσαί τινες ἐπιβέβληνται γραφῶν, puisqu'ils se sont attaqués à d'autres, qui n'avaient pas leur importance. » Il est probable que saint Denys fait allusion aux altérations que les hérétiques du IIe siècle ont fait subir aux saintes Écritures.

Voici sur ce point le témoignage formel de Caius, commencement du IIIe siècle : Ces hérétiques ont audacieusement corrompu les divines Écritures, sous prétexte de les corriger. Pour se convaincre que ceci n'est pas une fausse accusation, on n'a qu'à jeter les yeux sur leurs exemplaires; ceux d'Asclépiade sont totalement différents de ceux de Théodote. Leurs dis-

ciples ont multiplié ces copies corrigées qui sont, en réalité, des copies corrompues. Les copies d'Hermophile sont différentes de celles-ci, et celles d'Apollonides divergent les unes d'avec les autres [1]. »

Nous rappellerons pour mémoire les altérations qu'ont fait subir au texte sacré les gnostiques Basilides et Valentin, les Artemonites, les Marcosiens et les audacieuses mutilations de Marcion. Il altérait même les textes qu'il conservait. Tertullien lui reproche d'avoir ajouté ἰδίους τοὺς προφήτας, dans I *Thess.* II, 15. On peut, il est vrai, se demander quelle est la bonne leçon. La leçon τοὺς ἰδίους προφήτας a pour elle D^b C^e E^{xx} K L, tous les manuscrits minuscules sauf huit, les deux versions syriaques, Chrysostome, Théodoret, Jean Damascène, tandis que la leçon τοὺς προφήτας est donnée par ℵ A B D E F Q, huit minuscules, Origène, la Vulgate, les versions égyptiennes, etc.

Saint Irénée nous apprend que, de son temps, il existait des copies fautives des saintes Écritures, lorsqu'il parle des copies, antiquis et probatissimis et veteribus scripturis; c'est donc qu'il y en avait d'autres. C'est ce qu'il affirme après avoir discuté la question de savoir si dans l'Apocalypse il faut lire χξς', 666, ou χις', 616 : Hoc autem arbitror scriptorum peccatum fuisse ut solet fieri. Et saint Irénée savait si bien que les copistes prenaient de grandes libertés avec le texte qu'il leur adresse la prière suivante [2] : « Je te conjure, toi qui transcriras ce livre, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa glorieuse parousie, dans laquelle il viendra juger les vivants et les morts, collationne ce que tu auras copié et corrige-le avec

1. ROUTH, *Reliquiae*, II, 125. Ce passage se retrouve en substance dans EUSÈBE, *Hist. eccl.* V, 28, 17.
2. EUSÈBE, *Hist. eccl.* V, 20, 2.

soin sur cet exemplaire d'où tu l'as copié. » Il a cité d'ailleurs un texte des évangiles interpolé par ceux qui veulent être plus habiles que les apôtres, peritiores apostolis [1].

Clément d'Alexandrie parle aussi de ceux qui défigurent les textes : Μακάριοι, φησίν, οἱ δεδιωγμένοι ἕνεκεν δικαιοσύνης, ὅτι αὐτοὶ υἱοὶ Θεοῦ κληθήσονται· ἤ, ὥς τινες τῶν μετατιθέντων τὰ εὐαγγέλια, Μακάριοι, φησίν, οἱ δεδιωγμένοι ὑπὸ τῆς δικαιοσύνης, ὅτι αὐτοὶ ἔσονται τέλειοι· καὶ μακάριοι οἱ δεδιωγμένοι ἕνεκα ἐμοῦ, ὅτι ἕξουσι τόπον ὅπου οὐ διωχθήσονται [2]. On remarquera que Clément ne cite pas plus exactement que ceux qu'il accuse de changer les évangiles, puisqu'il transpose la finale du ℣ 9 au ℣ 10. Il y aurait d'ailleurs à relever dans ses écrits de nombreuses transformations des Écritures. Une des plus singulières est celle-ci : Πειστέον οὖν πολλῷ μᾶλλον τῇ γραφῇ λεγούσῃ· Θᾶττον κάμηλον διὰ τρυπήματος βελόνης διελεύσεσθαι, ἢ πλούσιον φιλοσοφεῖν [3].

Les Pères de l'Église ont aussi accusé les Ariens d'avoir corrompu les textes du Nouveau Testament. Saint Ambroise [4], écrivant sur le passage de *Jn*, III, 6, dit aux Ariens : « Quem locum ita expresse, Ariani, testificamini esse de Spiritu, ut eum de vestris codicibus auferatis. Atque utinam de vestris et non etiam de Ecclesiae codicibus tolleretis. »

Ambrosiaster [5] croit même que certains manuscrits grecs sont fautifs par suite des corrections que les copistes y ont introduites de leur propre autorité : Quae sophistae Graecorum... adulterant scripturam.

Les Pères de l'Église ont souvent reproché aux

1. *Adv. Haer.* IV, 11, 1.
2. *Stromata*, IV, 6.
3. *Strom.* II, 5.
4. *De Spiritu*, III, 10.
5. *Com. in Gal.* II, 1.

hérétiques d'avoir dénaturé les Écritures ; on rencontre dans leurs écrits les accusations suivantes à propos des textes qu'ils ont cités : παραλλάσσειν, παραχάσσειν, βαδιουργεῖν, διαφθείρειν, ἐξαιρεῖν, ἀφανίζειν, κατορθοῦν (ironiquement), ἀποκόπτειν, παρακόπτειν, περικόπτειν, μετατιθέναι, προστιθέναι, interpolare, adulterare, violare, corrodere, desiccare, auferre, delere, mendare (ironiquement), eradere, subvertere, extinguere.

CHAPITRE II

TEXTE NÉOTESTAMENTAIRE DES IIe-IIIe SIÈCLES.

Dans ces premiers siècles se formèrent les divers textes que l'on a groupés en familles : occidentale, neutre, alexandrine, syrienne ; nous étudierons les trois dernières lorsque nous exposerons le système de Westcott-Hort, mais il nous faut examiner dès maintenant la question du texte occidental, à cause des problèmes nombreux qu'il soulève.

§ 1. — Documents qui reproduisent le texte occidental.

Nous ne donnons tout d'abord qu'un aperçu général, lequel sera complété plus loin sur divers points.

Évangiles. — Le codex de Bèze, grec-latin, en est le représentant principal, mais il n'en est probablement pas le plus ancien ; les versions vieilles latines du type africain présentent des variantes qui paraissent plus primitives. On trouve aussi dans les manuscrits majuscules, ℵ A C L Ξ, des leçons de ce texte. Le minuscule 473 est un bon représentant du texte occidental et, à côté de lui, on peut citer les minuscules 235 431 604 1071 et l'Évangéliaire 259. Les manuscrits du groupe

Ferrar ont aussi des variantes occidentales. Cependant, on retrouve ce texte surtout dans les vieilles versions latines, principalement dans celles de type africain, ***k e***, et pour un bon nombre de variantes, dans celles de type européen, ***a b d*** etc. Celles de type italien, ***f g***, en contiennent moins. Les vieilles versions syriaques, Sinaïtique et Curetonienne, ont, avec des leçons qui leur sont particulières, un grand nombre de variantes occidentales. La version égyptienne sahidique, la syriaque harkléenne, l'arménienne en ont aussi, mais avec un fort appoint de leçons de type neutre et syrien. Parmi les écrivains ecclésiastiques qui représentent le texte occidental, à des degrés divers, nous citerons saint Justin, Marcion, saint Irénée, Tertullien, saint Cyprien, Tyconius, en Occident; Clément d'Alexandrie, quelquefois Origène, en Égypte; Tatien, Aphraates et, à un certain degré, saint Éphrem, en Syrie.

Actes des apôtres. — Le codex de Bèze est encore le plus important témoin du texte occidental; à lui se joignent le majuscule E[2] et les minuscules 31 137 180 184 221. Les versions vieilles latines des Actes sont moins nombreuses que celles des évangiles; les plus remarquables se trouvent dans les codex Laudianus, Gigas Holmensis, Bobiensis, Perpinianus et le Palimpseste de Fleury. Il ne nous reste aucun manuscrit d'une vieille version syriaque des Actes; nous pouvons cependant présumer qu'il en a existé une. On trouve des variantes occidentales dans les écrivains ecclésiastiques que nous avons cités plus haut.

Épîtres catholiques. — Les témoins du texte occidental de ces épîtres sont très rares; on trouve des fragments d'une version latine de type africain dans le codex ***m***. Le Corbeiensis paraît représenter une version locale, antérieure à la Vulgate et dérivée de la vieille latine. Le texte latin de l'épître de saint Jacques repré-

sente une classe de manuscrits grecs, dans le même sens que le Codex de Bèze[1].

Épîtres de saint Paul. — Le texte occidental se trouve dans les manuscrits majuscules, $D^2E^3F^2G^3$, qui, d'après Corssen, dérivent du même archétype, et ont été transcrits probablement en Italie. Il y a des traces de ce texte dans le Vaticanus et le Sinaiticus, $\aleph^c$. Parmi les vieilles latines, nous citerons la version latine des précédents manuscrits, ***defg*** et, en outre, x^2, Codex Bodleianus, dont le texte est apparenté à celui de ***d***. La version gothique est aussi de type occidental avec addition de leçons syriennes. Nous n'avons pas la vieille version syriaque des épîtres pauliniennes; on en trouve des traces dans les commentaires, en arménien, d'Aphraates et de saint Éphrem. Les homélies d'Aphraates contiennent, en effet, de nombreuses citations des épîtres pauliniennes, qui diffèrent profondément du texte de la Peschitto, ce qui nous invite à croire qu'Aphraates avait sous les yeux une vieille version syriaque[2]. Les mêmes écrivains que précédemment représentent le texte occidental des épîtres de saint Paul.

Apocalypse. — Nous n'avons que les vieilles versions latines, codex ***ghm***, les citations de Tyconius et les commentaires de Primasius.

Certaines leçons du texte occidental se sont glissées aussi dans le texte syrien, ainsi que dans le texte neutre-alexandrin. On en trouve aussi quelques-unes dans les papyrus 3, 4, 6, 7, 13. Seuls, les évangiles du codex Vaticanus en sont presque totalement exempts. Nous appuyant principalement sur le codex de Bèze,

1. Cf. *Studia Biblica*, I, *The Corbey St. James* by J. WORDSWORTH, p. 113-150, Oxford, 1885.
2. A. ROBINSON, *Euthaliana*, p. 83, Cambridge, 1895.

les vieilles versions latines et syriaques, nous étudierons les questions suivantes.

§ 2. — Caractères distinctifs du texte occidental.

Il est caractérisé surtout, par rapport aux autres familles de textes, par un grand nombre d'additions, petites et grandes, par quelques omissions remarquables, par une multitude de variations de termes ou de transpositions de mots, par l'incorporation dans un évangile de sentences appartenant à un autre évangile, par des paraphrases et des interpolations.

Le texte occidental est beaucoup plus différent des textes neutres ou syriens dans les évangiles et les Actes, que dans les autres livres du Nouveau Testament, ce qui provient peut-être du fait que ces derniers ont été moins souvent copiés, et n'ont pas eu à subir toutes les causes d'altérations qui ont agi sur le texte des évangiles, assimilations, influence de la tradition orale, etc.

Additions. — Dans *Lc,* IX, 55, les codex *e*, Cyprien, *a b*, les syriaques Curetonienne, Peschitto, Harkléenne, la Vulgate et les codex majuscules récents, **K M Γ Δ Π**, qui ont adopté cette addition, nous avons : Καὶ εἶπεν· Οὐκ οἴδατε ποίου πνεύματος ἔστε ὑμεῖς; ὁ γὰρ υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου οὐκ ἦλθε ψυχὰς ἀνθρώπων ἀπολέσαι, ἀλλὰ σῶσαι. Le codex de Bèze a seulement : Καὶ εἶπεν· Οὐκ οἴδατε ποίου πνεύματος ἔστε ὑμεῖς.

Dans le codex de Bèze, et dans **Φ**, dans les codex vieux latins, ***a b c d e ff*[1 2] *g*[1] *h m n*** — avec diverses variantes — dans quelques codex moins bons de la Vulgate, dans les syriaques Curetonienne et Harkléenne, dans Hilaire et d'autres Pères latins, nous avons après le ϒ 28 du chapitre XX de *Mt,* une sen-

tence du Seigneur, inconnue par ailleurs : Ὑμεῖς δὲ ζητεῖτε ἐκ μικροῦ αὐξῆσαι καὶ ἐκ μείζονος ἔλαττον εἶναι; Vos autem quaeritis de pusillo crescere et de minore majores esse (Vercellensis), et ensuite les paroles du Seigneur sur ceux qui choisissent les meilleures places, qu'on lit dans *Lc,* XIV, 7-11, mais en termes absolument différents : Εἰσερχομένοι δὲ καὶ παρακληθέντες δειπνῆσαι· μὴ ἀνακλεινέσθαι εἰς τοὺς ἐξέχοντας τόπους μὴ πότε ἐνδοξότερός σου ἐπέλθῃ καὶ προσελθὼν ὁ δειπνοκλήτωρ εἴπῃ σοι ἔτι κάτω χώρει καὶ καταισχυνθήσῃ ἐὰν δὲ ἀναπέσῃς εἰς τὸν ἥττονα τόπον καὶ ἐπέλθῃ σου ἥττων ἐρεῖ σοι ὁ δειπνοκλήτωρ· σύναγε ἔτι ἄνω, καὶ ἔσται τοῦτο χρήσιμον; Intrantes autem et rogati ad coenam nolite recumbere in locis eminentioribus ne forte clarior te superveniat et adcedens qui ad coenam vocavit te dicat tibi : adhuc deorsum accede et confundaris, si autem in loco inferiori recubueris et supervenerit humilior te dicet tibi qui ad coenam vocavit te : accede adhuc sursum et erit hoc tibi utilius (Veronensis).

Une addition singulière qu'on ne trouve que dans le codex de Bèze, après *Lc,* VI, 4, est la suivante : Τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ θεασάμενός τινα ἐργαζόμενον τῷ σαββάτῳ εἶπεν αὐτῷ· ἄνθρωπε, εἰ μὲν οἶδας τί ποιεῖς, μακάριος εἶ· εἰ δὲ μὴ οἶδας, ἐπικατάρατος καὶ παραβάτης εἶ τοῦ νόμου. Bien que Resch[1] tienne ce logion pour authentique, nous ne pensons pas qu'il ait jamais fait partie du texte original de Luc. C'est peut-être une de ces sentences du Seigneur, transmises oralement, que le scribe du codex de Bèze ou plutôt celui qui a écrit l'archétype de ce codex a insérée dans le texte évangélique.

Aux paroles qui introduisent la prière dominicale dans *Lc,* XI, 2, le codex de Bèze ajoute : Μὴ βαττολογεῖτε ὡς οἱ λοιποί· δοκοῦσιν γάρ τινες ὅτι ἐν τῇ πολυλογίᾳ αὐτῶν εἰσακουσθήσονται, ἀλλὰ προσευχόμενοι.

1. *Agrapha,* Leipzig, 1906, p. 45.

Après *Jn,* VI, 56, le codex de Bèze a les paroles suivantes du Seigneur, qui paraissent un conglomérat de paroles dites ailleurs : Καθὼς ἐν ἐμοὶ ὁ πατὴρ κἀγὼ ἐν τῷ πατρί· ἀμὴν ἀμὴν λέγω ὑμῖν ἐὰν μὴ λάβητε τὸ σῶμα τοῦ υἱοῦ τοῦ ἀνθρώπου ὡς τὸν ἄρτον τῆς ζωῆς, οὐκ ἔχετε ζωὴν ἐν αὐτῷ.

Dans les Actes des apôtres, les additions sont nombreuses. Ch. XVIII, 8, le codex de Bèze, après πολλοὶ τῶν Κορινθίων... ἐβαπτίσθησαν, ajoute : πιστεύοντες τῷ Θεῷ διὰ τοῦ ὀνόματος τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ. Ch. VI, 1, après αἱ χῆραι αὐτῶν, le codex de Bèze ajoute : ἐν τῇ διακονίᾳ τῶν Ἑβραίων, et le Palimpseste de Fleury : Quod in cotidiano ministerio viduae Graecorum a ministris Hebraeorum despicerentur. Dans le décret du concile de Jérusalem, XV, 29, après l'interdiction des idolothytes et de la fornication, le codex de Bèze, Irénée, Tertullien ajoutent : Καὶ ὅσα μὴ θέλετε ἑαυτοῖς γίνεσθαι, ἑτέρῳ μὴ ποιεῖν. Ch. XVIII, 21, après ἀλλὰ ἀποταξάμενος καὶ εἶπεν, le codex de Bèze, H L P, le codex Gigas ajoutent : Δεῖ με πάντως τὴν ἑορτὴν τὴν ἐρχομένην ποιῆσαι εἰς Ἱεροσόλυμα. Au commencement du ch. XIX, le codex de Bèze ajoute : Θέλοντος δὲ τοῦ Παύλου κατὰ τὴν ἰδίαν βουλὴν πορεύεσθαι εἰς Ἱεροσόλυμα εἶπεν αὐτῷ τὸ πνεῦμα ὑποστρέφειν εἰς τὴν Ἀσίαν.

Comme addition occidentale, signalons enfin celle que l'on trouve dans le codex Laudianus, les minuscules 4 15 27 29 etc., le Gigas, Irénée, Cyprien, Bède, la Vulgate clémentine, la syriaque Harkléenne, etc., au ch. VIII, 37 : Εἶπεν δὲ αὐτῷ ὁ Φίλιππος· Ἐὰν πιστεύεις ἐξ ὅλης τῆς καρδίας σου, σωθήσῃ. Ἀποκριθεὶς δὲ εἶπεν· Πιστεύω τὸν υἱὸν τοῦ Θεοῦ εἶναι Ἰησοῦν Χριστόν. Ce verset est omis par ℵ B A C H L P 13 61, le codex Amiatinus et d'autres manuscrits de la Vulgate, par les versions Peschitto, Sahidique, Bohaïrique, par Jean Chrysostome.

Il serait possible de citer encore d'autres additions,

surtout de mots; on pourra consulter à ce sujet le travail de Nestle[1].

Omissions. — Les omissions sont moins nombreuses et surtout moins importantes que les additions, car le texte occidental ajoute plutôt qu'il n'omet. Il en est cependant quelques-unes de remarquables. Dans le récit de l'institution de l'eucharistie, le codex de Bèze, après la parole du Seigneur : τοῦτό ἐστιν τὸ σῶμά μου, omet les paroles suivantes, *Lc,* XXII, 19, 20 : τὸ ὑπὲρ ὑμῶν διδόμενον· τοῦτο ποιεῖτε εἰς τὴν ἐμὴν ἀνάμνησιν. Καὶ τὸ ποτήριον ὡσαύτως μετὰ τὸ δειπνῆσαι, λέγων· τοῦτο τὸ ποτήριον ἡ καινὴ διαθήκη ἐν τῷ αἵματί μου, τὸ ὑπὲρ ὑμῶν ἐκχυννόμενον.

Les syriaques Curetonienne et Sinaïtique suppriment la première bénédiction de la coupe, et reportent à la seconde bénédiction quelques-unes des paroles du Seigneur prononcées pendant la première. Les manuscrits vieux latins ***a d ff*²** ***i l***, avec des variantes entre eux[2], omettent au ℣ 19 : Quod pro vobis datur, hoc facite in meam commemorationem et tout le ℣ 20. Voici une traduction de ce texte dans les versions Curetonienne et Sinaïtique d'après Burkitt et Lewis; les variantes des deux versions sont marquées : Car je vous dis qu'à partir de ce moment (la Pâque) jusqu'à ce qu'elle soit accomplie dans le royaume de Dieu (Curetonienne), jusqu'à ce que le royaume de Dieu soit accompli (Sinaïtique). Et il prit du pain et rendit grâces sur lui et il le rompit et le leur donna et dit : Ceci est mon corps, qui est pour vous (Cur.), que je donne pour vous (Sin.); faites ceci en mémoire de moi. Et après qu'ils eurent soupé (Sin.) il prit une coupe et il rendit grâces sur elle et dit : Prenez ceci; partagez-le

1. *Novi Testamenti graeci Supplementum editionibus de-Gebhardt-Tischendorfianis*, Lipsiae, 1896.

2. Cf. Wordsworth-White, *Novum Testamentum latine*, Oxonii, 1899, p. 459. Note sur le ℣ 20.

entre vous. — Ceci est mon sang, l'alliance nouvelle (Sin.). — Je vous dis qu'à partir de maintenant je ne boirai plus de ce fruit — de la vigne (Cur.) — jusqu'à ce que vienne le royaume de Dieu.

Le texte de la Peschitto est à peu près identique, sauf que, d'après elle, sur la coupe Jésus aurait dit : Cette coupe [est la] nouvelle alliance versée pour vous, et que les ℣ 17 et 18 sont supprimés totalement. Le texte de Marcion est encore plus court. Le voici tel que l'a rétabli Goguel[1], d'après Zahn[2] : Καὶ εἶπεν πρὸς αὐτούς· ἐπιθυμίᾳ ἐπεθύμησα τοῦτο τὸ πάσχα φαγεῖν μεθ' ὑμῶν πρὸ τοῦ με παθεῖν. Λέγω γὰρ ὑμῖν· οὐ μὴ πίω ἀπὸ τοῦ νῦν ἀπὸ τοῦ γενήματος τῆς ἀμπέλου ἕως οὗ ἡ βασιλεία τοῦ Θεοῦ ἔλθῃ. Καὶ λαβὼν ἄρτον εὐχαριστήσας ἔκλασεν καὶ ἔδωκεν αὐτοῖς λέγων· τοῦτό ἐστιν τὸ σῶμά μου.

Dans *Lc*, V, 26, le Codex de Bèze omet : Καὶ ἔκστασις ἔλαβεν ἅπαντας καὶ ἐδόξαζον τὸν Θεόν. De même, ℣ 39, il omet : Καὶ οὐδεὶς πιὼν παλαιὸν θέλει νέον· λέγει γάρ· ὁ παλαιὸς χρηστός ἐστιν. Ch. XXIV, le ℣ 12 est omis entièrement; du ℣ 36, il omet : Καὶ λέγει αὐτοῖς· εἰρήνη ὑμῖν; le ℣ 40 est omis; du verset 51, il omet : Καὶ ἀνεφέρετο εἰς τὸν οὐρανόν et du ℣ 52 : Προσκυνήσαντες αὐτόν. Il est vrai que les critiques hésitent sur l'authenticité de ces versets.

Avec les manuscrits AEFGHKM, etc., les versions latines, syriaques, Bohaïrique, Origène latin, Eusèbe, Jérôme, le codex de Bèze n'a pas, *Mt*, XXVII, 49 : ἄλλος δὲ λαβὼν λόγχην ἔνυξεν αὐτοῦ τὴν πλευράν, καὶ ἐξῆλθεν ὕδωρ καὶ αἷμα, verset que l'on trouve ajouté dans les manuscrits ℵ BCLT, quelques codex de la Vulgate, et qui doit provenir de *Jn*, XIX, 34.

Dans *Actes*, XXVII, 11, 12, le récit est abrégé ainsi : Ὁ δὲ κυβερνήτης καὶ ὁ ναύκληρος ἐβουλεύοντο πλεῖν, εἴ πως

1. *L'Eucharistie, des origines à Justin martyr*, p. 110, Paris, 1910.
2. *Gesch. des neutestamentlichen Kanons*, Bd II, p. 490, Leipzig, 1888.

δύναντο καταντῆσαι εἰς Φοίνικα, λιμένα τῆς Κρήτης, καὶ ἐπείθετο ἐκείνοις μᾶλλον ὁ ἑκατοντάρχης ἢ τοῖς ὑπὸ Παύλου λεγομένοις [1].

Variations de termes et transpositions de mots. — Il serait fastidieux d'entrer dans le détail; le plus simple sera de mettre en regard quelques morceaux des évangiles et des Actes, tels qu'ils se présentent dans le texte neutre représenté par le Vaticanus et le texte occidental, représenté par le codex de Bèze.

Mt, XXVI, 23, Vaticanus : ὁ ἐμβάψας μετ' ἐμοῦ τὴν
— Codex de Bèze : ὁ ἐμβαπτόμενος τὴν χεῖρα μετ'

χεῖρα ἐν τῷ τρυβλίῳ.
ἐμοῦ εἰς τὸ τρυβάλιον.

Mt, XXII, 13, Vaticanus : δήσαντες αὐτοῦ πόδας καὶ
Codex de Bèze : ἄρατε αὐτὸν ποδῶν καὶ

χεῖρας ἐκβάλετε αὐτόν.
χειρῶν καὶ βάλεται αὐτόν.

Mc, VI, 7, Vaticanus : καὶ προσκαλεῖται τοὺς δώδεκα
— Codex de Bèze : καὶ προσκαλεσάμενος τοὺς δώδεκα

καὶ ἤρξατο αὐτοὺς ἀποστέλλειν δύο δύο καὶ ἐδίδου αὐτοῖς ἐξουσίαν μαθητὰς ἀπέστειλεν αὐτοὺς ἀνὰ δύο, δοῦς αὐτοῖς ἐξουσίαν

τῶν πνευμάτων.
τῶν πνευμάτων.

Lc, V, 5-11, Vaticanus : καὶ ἀποκριθεὶς ὁ Σίμων εἶπεν·
Codex de Bèze : ὁ δὲ Σίμων [ἀποκρεις] [2] εἶπεν

Ἐπιστάτα... χαλάσω τὰ δίκτυα καὶ τοῦτο ποιήσαντες αὐτῷ· Διδάσκαλε... οὐ μὴ παρακούσομαι καὶ εὐθὺς χαλάσαντες

συνέκλεισαν ἰχθύων πλῆθος πολὺ διερρήγνυτο δὲ τὰ
τὰ δίκτυα συνέκλεισαν ἰχθύων πλῆθος πολὺ ὥστε τὰ

1. Pour les différences du texte des Actes entre les textes des types neutre et syrien et le texte occidental, on consultera l'ouvrage de Fr. Blass, *Acta apostolorum*, Göttingen, 1892, et surtout la petite édition, Lipsiæ, 1896.

2. C'est probablement une abréviation pour ἀποκριθείς.

δίκτυα αὐτῶν... . συλλαβέσθαι αὐτοῖς καὶ ἦλθον..... ὥστε
δίκτυα ῥήσσεσθαι..... βοηθεῖν αὐτοῖς ἐλθόντες οὖν..... ὥστε

βυθίζεσθαι αὐτά· ἰδὼν δὲ Σίμων Πέτρος προσέπεσε τοῖς γόνασι
παρά τι βυθίζεσθαι. ὁ δὲ Σίμων προσέπεσεν αὐτοῦ τοῖς

Ἰησοῦ λέγων... καὶ πάντας τοὺς σὺν αὐτῷ... ὁμοίως δὲ καὶ
ποσὶν λέγων. Παρακαλῶ..... ἦσαν δὲ κοινωνοὶ αὐτοῦ

Ἰάκωβον καὶ Ἰωάνην υἱοὺς Ζεβεδαίου οἳ ἦσαν κοινωνοὶ τῷ Σίμωνι
Ἰάκωβος καὶ Ἰωάνης υἱοὶ Ζεβεδαίου

καὶ εἶπε πρὸς τὸν Σίμωνα ὁ Ἰησοῦς... καὶ καταγαγόντες τὰ πλοῖα
ὁ δὲ εἶπεν αὐτοῖς... οἱ δὲ ἀκούσαντες πάντα

ἐπὶ τὴν γῆν ἀφέντες ἅπαντα ἠκολούθησαν αὐτῷ.
κατέλειψαν ἐπὶ τῆς γῆς καὶ ἠκολούθησαν αὐτῷ.

Actes, I, 2-6, Vaticanus : Οὓς ἐξελέξατο ἀνελήμφθη....
— Codex de Bèze : Οὓς ἐξελέξατο καὶ ἐκέλευτε

. . . . . ὀπτανόμενος αὐτοῖς... καὶ
κηρύσσειν τὸν εὐαγγέλιον... ὀπτανόμενος αὐτοῖς... καὶ

συναλιζόμενος... ἀλλὰ περιμένειν τὴν ἐπαγγελίαν τοῦ
συναλισκόμενος μετ' αὐτῶν... ἀλλὰ περιμένειν τὴν ἐπαγγελίαν τοῦ

πατρὸς ἣν ἠκούσατέ μου ... βαπτισθήσεσθε
πατρὸς ἣν ἠκούσα φησὶν διὰ τοῦ στόματός μου... βαπτισθήσεσθαι

. . . . . οὐ μετὰ πολλὰς ταύτας ἡμέρας. . .
καὶ ὃ μέλλεται λαμβάνειν οὐ μετὰ πολλὰς ταύτας ἡμέρας ἕως

. . . . . .
τῆς πεντηκοστῆς.

Incorporation de passages d'un évangile dans un autre. — Après *Mt*, XXIV, 31, le codex de Bèze ajoute : Ἀρχομένων δὲ τούτων γένεσθαι ἀναβλέψατε καὶ ἐπάρατε τὰς κεφαλὰς ὑμῶν· διότι ἐγγίζει ἡ ἀπολύτρωσις ὑμῶν, qui est textuellement emprunté à *Lc*, XXI, 28, sauf un mot, ἀναβλέψατε pour ἀνακύψατε. De même, après *Mt*, XXIV,

41, le codex de Bèze ajoute : Δύο ἐπὶ κλίνης μιᾶς· εἷς παραλαμβάνεται καὶ εἷς ἀφίεται, qui reproduit *Lc*, XVII, 34, avec des différences dans les temps des verbes employés. On peut se demander si ces sentences viennent du IIIe évangile ou de la tradition orale. On remarquera qu'elles ne reproduisent pas littéralement le texte de Luc, tel que le donne le codex de Bèze.

Dans *Lc*, XI, 30, après τῇ γενεᾷ ταύτῃ, le codex de Bèze ajoute : Καὶ καθὼς Ἰωνᾶς ἐν τῇ κοιλίᾳ τοῦ κήτους ἐγένετο τρεῖς ἡμέρας καὶ τρεῖς νύκτας, οὕτως καὶ ὁ υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου ἐν τῇ γῇ, qui vient de *Mt*, XII, 40.

De même, le passage suivant ajouté, dans le codex de Bèze, à *Lc*, V, 14 : Ἵνα εἰς μαρτύριον ἦν ὑμῖν τοῦτο· ὁ δὲ ἐξελθὼν ἤρξατο κηρύσσειν καὶ διαφημίζειν τὸν λόγον ὥστε μηκέτι δύνασθαι αὐτὸν φανερῶς εἰς πόλιν εἰσελθεῖν ἀλλὰ ἔξω ἦν ἐν ἐρήμοις τόποις, καὶ συνήρχοντο πρὸς αὐτὸν καὶ ἦλθεν πάλιν εἰς Καφαρναούμ, reproduit littéralement *Mc*, I, 45-II, 1, sauf deux variantes de détail.

Après *Lc*, XIX, 27, nous avons aussi dans le codex de Bèze l'addition suivante : Καὶ τὸν ἀχρεῖον δοῦλον ἐκβάλετε εἰς τὸ σκότος τὸ ἐξώτερον· ἐκεῖ ἔσται ὁ κλαυθμὸς καὶ ὁ βρυγμὸς τῶν ὀδόντων, qui vient de *Mt*, XXV, 30.

Paraphrases et interpolations. — Nous en avons déjà cité; en voici encore quelques-unes. Dans *Lc*, XXIII, 53, le codex de Bèze parle de la pierre placée devant le sépulcre de Jésus, détail qu'il emprunte à Matthieu ou à Luc, et il ajoute que vingt hommes l'auraient roulée avec peine : Καὶ θέντος αὐτοῦ ἐπέθηκε τῷ μνημείῳ λίθον ὃν μόγις εἴκοσι ἐκύλιον.

Le texte de *Lc*, XI, 2, est interpolé à l'aide de celui de *Mt*, VI, 7. Les mots entre crochets sont des additions au texte de Luc, tel que le donne le codex Vaticanus : Ὅταν προσεύχησθε, [μὴ βαττολογεῖτε ὡς οἱ λοιποί· δοκοῦσιν γάρ τινες ὅτι ἐν τῇ πολυλογίᾳ αὐτῶν εἰσακουσθήσονται ἀλλὰ προσευχόμενοι] λέγετε· Πάτερ [ἡμῶν ὁ ἐν τοῖς οὐρανοῖς]

ἁγιασθήτω ὄνομά σου [ἐφ' ἡμᾶς], ἐλθέτω σου ἡ βασιλεία, [γενηθήτω τὸ θέλημά σου ὡς ἐν οὐρανῷ καὶ ἐπὶ γῆς], τὸν ἄρτον ἡμῶν τὸν ἐπιούσιον (τὸ καθ' ἡμέραν, *Lc*) δὸς ἡμεῖν σήμερον· καὶ ἄφες ἡμεῖν τὰ ὀφειλήματα (ἁμαρτίας, *Lc*) ἡμῶν ὡς καὶ ἡμεῖς (καὶ γὰρ αὐτοί, *Lc*) ἀφίομεν τοῖς ὀφειλέταις ἡμῶν (παντὶ ὀφείλαντι ἡμῖν, *Lc*). καὶ μὴ εἰσενέγκῃς ἡμᾶς εἰς πειρασμόν, [ἀλλὰ ῥῦσαι ἡμᾶς ἀπὸ τοῦ πονηροῦ].

Dans les *Actes*, V, 29, au lieu de la réponse directe des apôtres aux membres du Sanhédrin : Ἀποκριθεὶς δὲ ὁ Πέτρος καὶ οἱ ἀπόστολοι εἶπον· πειθαρχεῖν δεῖ Θεῷ μᾶλλον ἢ ἀνθρώποις, nous avons le développement suivant : Ἀποκριθεὶς δὲ Πέτρος εἶπεν πρὸς αὐτόν· τίνι πειθαρχεῖν δεῖ, Θεῷ ἢ ἀνθρώποις; ὁ δὲ εἶπεν· Θεῷ. L'entrevue de l'apôtre Pierre avec le centurion Corneille est présentée de la façon suivante : Προσεγγίζοντος δὲ τοῦ Πέτρου εἰς Καισάρειαν, προδραμὼν εἰς τῶν δούλων διεσάφησεν παραγεγονέναι αὐτόν· ὁ δὲ Κορνήλιος ἐκπηδήσας καὶ συναντήσας αὐτῷ, πεσών... εἶπεν δὲ αὐτῷ ὁ Πέτρος· Τί ποιεῖς; τὸν Θεὸν προσκύσει· ἐγὼ γὰρ ἄνθρωπός εἰμι ὡς καὶ σύ.

Voici comment le codex de Bèze paraphrase le passage des *Actes*, XI, 2, où il est dit simplement que lorsque Pierre monta à Jérusalem, ceux de la circoncision discutaient contre lui. Ὁ μὲν οὖν Πέτρος διὰ ἱκανοῦ χρόνου ἠθέλησεν πορευθῆναι εἰς Ἰ. καὶ προσφωνήσας τοὺς ἀδελφοὺς καὶ ἐπιστηρίξας αὐτοὺς ἐξῆλθεν, πολύν τε λόγον ποιούμενος ἐπορεύετο διὰ τῶν χωρῶν διδάσκων αὐτούς. Ὅτε δὲ κατήντησεν εἰς Ἰ. καὶ ἀπήγγειλεν αὐτοῖς τὴν χάριν τοῦ Θεοῦ, οἱ ἐκ περιτομῆς ἀδελφοὶ διεκρίνοντο πρὸς αὐτόν.

On trouverait d'autres développements ou paraphrases dans *Actes*, XIV, 2-5; XVI, 35-39; XVII, 15; XVIII, 27; XIX, 1, 9; XX, 15, etc. Le codex de Bèze nous dit même que Mnason, le disciple ancien, habitait un village entre Césarée et Jérusalem, tandis que, d'après le texte neutre, il paraît avoir habité Jérusalem, *Actes*, XXI, 16. Ces constatations faites, nous devons examiner la question suivante.

§ 3. — Époque à laquelle nous trouvons les premières traces du texte occidental.

L'ancienne littérature chrétienne est très peu abondante; c'est à peine si, jusqu'à saint Justin, nous avons une vingtaine d'écrits, et tous très courts. De plus, les citations du Nouveau Testament y sont assez rares et peu littérales; il est même possible qu'un certain nombre d'entre elles proviennent non de nos évangiles écrits, mais de la tradition orale. Les citations des autres écrits du Nouveau Testament sont très peu nombreuses, presque absentes. Avec saint Justin et les écrivains qui l'ont suivi nous abordons un terrain plus solide et la moisson devient plus abondante, sans être encore très fournie. Passons donc en revue les témoignages que nous trouvons dans la littérature chrétienne, depuis la fin du Ier siècle jusqu'au premier quart du IIIe, afin d'y retrouver des traces du texte occidental.

La Didachè des douze apôtres est probablement le plus ancien écrit chrétien et date de l'an 70-80 après J.-C. Nous y trouvons plusieurs citations du Nouveau Testament qui ont des ressemblances étroites surtout avec des passages de l'évangile de saint Matthieu. Ch. I, 3, la Didachè reproduit un passage du Sermon sur la montagne : Εὐλογεῖτε τοὺς καταρωμένους ὑμῖν καὶ προσεύχεσθε ὑπὲρ τῶν ἐχθρῶν ὑμῶν, νηστεύετε δὲ ὑπὲρ τῶν διωκόντων ὑμᾶς. A première vue ce passage semble reproduire le texte occidental, tel que le donne le codex de Bèze, lequel est complètement différent du texte de Matthieu donné dans nos éditions; il est interpolé en partie d'après celui de Luc. En fait, il paraît provenir d'un texte qui est un mélange de Matthieu et de Luc et pourrait bien être d'origine occidentale. Resterait à expliquer

le précepte de jeûner pour les persécuteurs qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. Mais ce texte n'aurait-il pas été influencé par celui qu'on trouve dans le texte occidental de *Mc*, IX, 29 : Τοῦτο τὸ γένος ἐν οὐδενὶ δύναται ἐξελθεῖν εἰ μὴ ἐν προσευχῇ καὶ νηστείᾳ, codex de Bèze, nisi in oratione et jejunio, Vulgate, versions Curetonienne, Sinaïtique; donc leçon occidentale.

Si nous examinons l'ensemble de ce passage de la Didachè, I, 3, 4, nous constatons qu'il a des analogies frappantes avec le Diatessaron de Tatien. Le texte de la Didachè se retrouve presque littéralement dans le Diatessaron et, ce qui est le plus remarquable, l'ordre des sentences est le même, différent dans les deux documents de celui de Matthieu et de Luc. Quelle que soit la conclusion que l'on tire de cette identité de fond et de forme, que l'un ait copié l'autre, ou qu'ils dépendent d'une source commune, on est obligé d'admettre que l'ensemble de ce passage de la Didachè est de provenance occidentale, puisque analogue avec le Diatessaron de Tatien.

Ch. I, 2, la Didachè présente sous la forme négative : Πάντα δὲ ὅσα ἐὰν θελήσῃς μὴ γίνεσθαί σοι, καὶ σὺ ἄλλῳ μὴ ποιεῖ, le précepte que le Seigneur avait donné sous sa forme positive, *Mt*, VII, 12 : Πάντα οὖν ὅσα ἐὰν θέλητε ἵνα ποιῶσιν ὑμῖν οἱ ἄνθρωποι, οὕτως καὶ ὑμεῖς ποιεῖτε αὐτοῖς. On retrouve ce précepte sous sa forme négative dans le codex de Bèze, au livre des *Actes*, XV, 20, 29 : Καὶ ὅσα μὴ θέλητε ἑαυτοῖς γίνεσθαι, ἑτέρῳ μὴ ποιεῖν. Saint Irénée et saint Cyprien le donnent aussi sous cette forme, ce qui permet de conclure que la Didachè a reproduit ici un texte occidental, à moins de supposer que les divers écrivains ont été influencés par la Didachè, ce qui nous paraît improbable.

Dans la Didachè, IX, remarquons que dans la liturgie eucharistique la bénédiction sur la coupe précède

celle qui est donnée sur le pain; c'est l'ordre des bénédictions tel qu'on le trouve dans le codex de Bèze, les versions syriaques Curetonienne et Sinaïtique. La Didachè a donc peut-être subi ici l'influence des sources occidentales. Son texte n'est pas cependant purement occidental, puisque nous retrouvons dans cet écrit, mais dans une forme plus brève, la Doxologie du Pater, qui est caractéristique des textes syriens.

Nous ne trouvons aucune trace bien marquée des textes occidentaux dans les écrits des Pères apostoliques, et cela s'explique par le fait que leurs citations, d'ordinaire courtes et rares, sont probablement faites de mémoire [1].

Dans les œuvres de saint Justin, écrites entre 150-160, les citations sont plus nombreuses, et plusieurs sont apparentées au texte occidental. Dans la première Apologie, 15, saint Justin cite des enseignements de Jésus, *Mt*, XVIII, 9, avec une variante occidentale en **e f** seuls : εἰς τὸ αἰώνιον πῦρ au lieu de εἰς τὴν γέενναν τοῦ πυρός. La malédiction que prononce le Seigneur, *Mt*, XXV, 41, est formulée ainsi dans le Dialogue avec Tryphon, 116 : Ὑπάγετε εἰς τὸ σκότος, τὸ ἐξώτερον ὁ ἡτοίμασεν ὁ πατὴρ τῷ σατανᾷ καὶ τοῖς ἀγγέλοις αὐτοῦ. C'est la forme de ce texte dans le codex de Bèze, dans Clément d'Alexandrie, saint Irénée, Tertullien, saint Cyprien, Homélies clémentines, dans les minuscules 1 22, dans les vieux latins **a b c ff**[12] ***h r r***[2], avec quelques légères variantes. Dans I *Apol.* 15, saint Justin cite *Lc*, V, 32, dans la forme que lui donne le codex de Bèze : Οὐκ ἦλθον, — au lieu de ἐλήλυθα — καλέσαι δικαίους, ἀλλὰ ἁμαρτωλοὺς εἰς μετάνοιαν. Dans I *Apol.* 63, le texte de *Lc*, X, 16 : Ὁ ἐμοῦ ἀκούων, ἀκούει τοῦ ἀποστείλαντός με est cité comme dans le

1. Cf. pour les citations des Pères apostoliques : *Le Nouveau Testament dans l'Église chrétienne*, t. I, 39-83, Paris, 1911.

codex de Bèze, au lieu de la forme ordinaire : Ὁ δὲ ἐμὲ ἀθετῶν ἀθετεῖ τὸν ἀποστείλαντά με. Dans le Dialogue avec Tryphon, 103, 6, la voix, venue du ciel au baptême de Jésus, disait : Υἱός μου εἶ σύ, ἐγὼ σήμερον γεγέννηκά σε, selon qu'il est écrit dans les Mémoires des apôtres, dit saint Justin. Or, cette parole rapportée par les trois synoptiques, n'est pas conforme à celle-ci, laquelle se retrouve dans le codex de Bèze, *Lc*, III, 22, dans les vieux latins **a b c ff**[2] *l*, dans plusieurs écrivains ecclésiastiques, Clément d'Alexandrie, Lactance, saint Augustin. Dans la première *Apol.* 16, saint Justin cite de la façon suivante les paroles du Seigneur, *Mt*, VII, 22 : Πολλοὶ δὲ ἐροῦσί μοι· Κύριε, Κύριε, οὐ τῷ σῷ ὀνόματι ἐφάγομεν καὶ ἐπίομεν καὶ δυνάμεις ἐποιήσαμεν; qui ne reproduisent pas le texte de nos éditions, mais celui de la syriaque Curetonienne.

Il serait possible de citer encore d'autres passages des écrits de saint Justin, où son désaccord avec les éditions de nos évangiles s'explique par ce fait qu'il rapporte des leçons occidentales.

Après saint Justin nous rencontrons son disciple Tatien, qui composa son Diatessaron vers 170-175. Les critiques s'accordent à signaler dans cette œuvre des traces du texte occidental. Outre les rencontres minimes avec le texte occidental, mots, expressions, nous signalerons les suivantes : *Mc,* XXV, 41 : Pour qui mon Père l'a préparé (le feu éternel). — *Mc,* XXVI, 43 : Leurs yeux étaient alourdis de chagrin et d'anxiété. — *Lc,* II, 48 : Voici que moi et ton père, affligés et chagrins, nous allions de ci, de là et cherchions. — *Lc,* XI, 52 : Vous avez caché (au lieu de enlevé) les clefs.

Un problème important a été posé, à savoir si les textes vieux latins et le codex de Bèze ne dépendraient pas du Diatessaron de Tatien. Nous aurons à l'étudier dans le détail quand nous analyserons le système

de von Soden. Signalons seulement le fait suivant.

Dans le codex de Bèze, au commencement de certaines péricopes ,il y a un petit résumé des faits qui doit provenir d'une Harmonie évangélique, que ce soit celle de Tatien ou celle d'un autre. Le fait se produit surtout dans *Lc*, V, 17, 27; VII, 1, 18; IX, 37; X, 1, 25; XI, 14; XII, 1, mais on en retrouve des exemples dans *Mt*, XVII, 22, 24 ; XX, 29; dans *Mc*, III, 19 ; IV, 1; VI, 7, etc.

Avant saint Justin et Tatien nous aurions dû citer Marcion, qui écrivit un peu avant eux, vers 150. Son texte était occidental, si nous en jugeons par les extraits que nous en ont laissés Tertullien et saint Épiphane. Mais ces écrivains et surtout le premier n'ont-ils pas cité les passages de Marcion dans la forme dont ils se servaient eux-mêmes? Or, Tertullien est, comme nous le verrons, un des témoins du texte occidental. Cependant, vivant à Rome, il est probable que Marcion a édité son texte du Nouveau Testament dans la forme occidentale et, par conséquent, que ce qui nous en reste a été fidèlement cité. Pour un certain nombre de textes, Marcion est d'ailleurs en accord avec plusieurs bons manuscrits, et c'est une question de savoir si ce n'est pas lui qui a parfois gardé le texte original. Il faut reconnaître cependant qu'il l'a quelquefois altéré pour le conformer à sa doctrine sur l'Ancien Testament et sur la justice de Dieu. Il supprime les citations de l'Ancien Testament et les allusions à Abraham, sauf dans Galates, IV, 22 ; il change, *Rom*, X, 3 : ἀγνοοῦντες τὴν τοῦ Θεοῦ δικαιοσύνην en ἀγνοοῦντες τὸν Θεόν; il rejette, *Gal.* IV, 4, les expressions : γενόμενον ἐκ γυναικός, γενόμενον ὑπὸ νόμον. D'une façon générale, il abrège son texte pour le rendre plus clair.

Dans les passages du texte de Marcion que Zahn a

rassemblés[1], nous trouvons quelques traces du texte occidental. Et d'abord, il faut remarquer que, dans son évangile de Luc, il y a divers éléments empruntés à Matthieu et à Marc et que ce mélange de textes se retrouve précisément dans les témoins du texte occidental[2].

Ainsi, il est en accord avec le codex de Bèze et les vieilles latines dans les passages suivants : *Lc*, V, 14, 34, 39; VI, 25 s., 31, 37; VIII, 45; IX, 6, 16, 22; X, 22, 25; XI, 20, 41; XII, 14, 31, 58 s.; XVI, 12; XVIII, 35; XX, 36; XXI, 27, 30; XXIV, 6, 26-27, 37. Dans *Lc*, IX, 26, nous retrouvons la leçon syriacisante déjà signalée : εὐλόγησεν ἐπ' αὐτούς. Marcion omet, *Lc*, XXIII, 43, la promesse du Seigneur au bon larron : Tu seras aujourd'hui avec moi dans le paradis. C'est dans la forme occidentale qu'il rapporte les accusations des sanhédrites contre Jésus, *Lc*, XXIII, 2 : Τοῦτον ηὕρομεν διαστρέφοντα τὸ ἔθνος καὶ καταλύοντα τὸν νόμον καὶ τοὺς προφήτας (καὶ?) κελεύοντα φόρους (Καίσαρι?) μὴ διδόναι καὶ ἀποστρέφοντα τὰς γυναῖκας καὶ τὰ τέκνα... Dans quelques passages cependant, *Lc*, VI, 22, 29; XI, 4, Marcion n'est plus en accord avec les représentants du texte occidental. Il présente la seconde demande du Pater, *Lc*, XI, 2, sous la forme assez singulière qu'on ne retrouve que dans le minuscule 604 : Ἐλθέτω τὸ ἅγιον πνεῦμά σου ἐφ' ἡμᾶς καὶ καθαρισάτω ἡμᾶς.

Pour les épîtres pauliniennes, Marcion s'accorde avec le codex Claromontanus D^2 et le Boernerianus G^3, tous deux de type occidental, dans les passages suivants : *Gal.* II, 5; III, 14^b; V, 1, 14, 24; I *Cor.* I, 18; II *Cor.* V, 4; I *Thess.* IV, 16; *Eph.* I, 9, 13; III, 10; IV, 6; V, 28 ss.

1. *Gesch. des nt. Kanons*, IIer B., p. 455 ss.
2. Sur le texte du Nouveau Testament de Marcion cf. : *Le Nouveau Testament dans l'Église chrétienne*, II, p. 152-162.

Von Soden soutient que Marcion ne possédait pas dans son Apostolicon les ch. XV, XVI de l'épître aux Romains, et qu'il avait dans son exemplaire la doxologie, XVI, 24-26, après XIV, 23. Il avait forgé, lui-même ou ses disciples, cette doxologie qui passa plus tard dans les copies orthodoxes de l'épître aux Romains.

Saint Irénée, dont le Traité contre les Hérésies a dû être écrit dans le dernier quart du IIe siècle, est un témoin du texte occidental. Nous en trouvons quelques traces dans les passages qui nous sont restés de l'œuvre originale, c'est-à-dire en grec, mais surtout dans la traduction latine, qui doit reproduire fidèlement le texte grec du Nouveau Testament, que citait saint Irénée. Il serait étonnant que le traducteur eût, de parti pris, conformé au texte occidental, en usage de son temps, tous les passages néotestamentaires, s'ils avaient été cités dans une autre forme. On remarquera que le texte latin des citations néotestamentaires est plus souvent en accord avec la vieille latine africaine qu'avec l'européenne. Faut-il en conclure que la version africaine était prépondérante même en Gaule, au IIIe siècle, ou plutôt que le traité de saint Irénée a été traduit en Afrique et que le traducteur a conformé son texte néotestamentaire à celui qui était courant en Afrique ?

Au livre IV, 31, 2, de l'*Adversus Haereses,* saint Irénée cite les malédictions du Seigneur contre les scribes et les pharisiens, *Mt,* XXIII, 26-27, à peu près de la même façon que le codex de Bèze et Clément d'Alexandrie : Vae vobis, Scribae et Pharisaei hypocritae, *quoniam* similes estis *monumentis* dealbatis. *A* foris *enim sepulchrum apparet formosum;* intus *autem plenum est* ossibus mortuorum et universa malitia. — *Mt,* XXV, 41, saint Irénée cite ainsi la parole du

Seigneur aux maudits : Abite, maledicti, in ignem aeternum, quem praeparavit pater meus diabolo et angelis ejus. Dans le IIIe livre, ch. 12, saint Irénée cite de longs passages des Actes, II-XV, où l'on relève de nombreuses variantes, apparentées avec celles du codex de Bèze. Il serait trop long de les citer ; on les trouvera relevées dans l'édition de Harvey, t. II, p. 52-72. Comme le codex de Bèze, il ajoute, *Act.*, XV, 29 : Ambulantes in Spiritu Sancto.

Si l'on examine les rares passages du Nouveau Testament que nous trouvons dans les morceaux qui nous ont été conservés du texte grec de saint Irénée, on constate que ces leçons sont en accord assez souvent avec les manuscrits de type syrien, dans *Mt,* XI, 25; XIX, 16; *Act.,* VIII, 37; quelquefois avec ceux de type neutre, dans *Mc,* I, 1, *Mt,* IX, 48, ou de type occidental, dans *Mc,* II, 49; *Act.,* XI, 36. Ces divergences d'origine peuvent provenir de ceux qui nous ont transmis ces passages, Epiphane, Théodoret, les Catenae; ils ont peut-être conformé le texte de saint Irénée à celui qu'ils suivaient eux-mêmes.

Dans la citation de *Mc,* I, 1, on remarquera que le texte latin de saint Irénée n'est pas toujours en accord avec le texte grec, puisque dans celui-ci nous lisons : Ἀρχὴ τοῦ εὐαγγελίου Ἰησοῦ Χριστοῦ et dans celui-là : Initium evangelii, et qu'en outre, en deux passages, le premier écrit : Initium evangelii Jesu Christi filii Dei et, de plus, que les textes néotestamentaires ne sont pas toujours cités de la même façon, puisqu'en un endroit il y a seulement : Initium evangelii.

Tertullien est aussi un représentant du texte occidental. Mais il est difficile de dire quand il traduisait lui-même ses textes, ou quand il utilisait une version latine déjà existante. Il a cité, comme les textes occidentaux, *Mt,* XXV, 41, dans *Hermog.* XI; cependant,

dans son *De Resur. carnis*, XIV, il donne la bonne leçon. Il a l'addition du codex de Bèze, dans *Act.* XV, 29, sous cette forme : Vectante vos Spiritu Sancto.

Avec saint Cyprien nous abordons un terrain plus sûr. Nous possédons dans ses œuvres un si grand nombre de citations qu'on peut à leur aide reconstruire les évangiles. Or, ce texte est bien le texte occidental. Si nous le comparons avec celui de la Vulgate, nous y relevons de très nombreuses différences avec celle-ci : substantifs, adjectifs, verbe employé pour un autre : interitus pour perditio, claritas pour gloria, purus pour mundus, ea pour illa, adsumere pour accipere, segregare pour separare, etc. ; des différences de cas pour les noms, de temps ou de modes pour les verbes, des constructions changées, des mots ajoutés ou retranchés.

Voici quelques changements plus importants :

Cyprien.	*Vulgate.*
Mt, III, 11 : Qui venit autem fortior me est (Cod. D).	Qui autem post me venturus est.
Mt, V, 13 : Vos estis sal terrae, quod si autem sal infatuatum fuerit[1], in quo condietur? Ex eo ad nihilum valebit, nisi ut proiciatur foras.	Vos estis sal terrae. Quod si sal evanuerit[1] in quo salietur? Ad nihilum valet ultra, nisi ut mittatur foras.
Mt, XVIII, 19, 20 : Dico vobis quoniam si duobus ex vobis convenerit in terra, de omni re quamcumque	Dico vobis quia si duo ex vobis consenserint super terram, de omni re quamcumque petierint, fiet illis

1. Cette variante prouve qu'un traducteur avait dans son texte μωρανθῇ et l'autre μαρανθῇ.

petieritis, continget vobis a patre meo, qui in caelis est : ubicumque enim fuerint duo aut tres collecti in nomine meo, ego cum eis sum.

a patre meo, qui in caelis est. Ubi enim sunt duo, vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum.

Il serait possible de multiplier indéfiniment ces comparaisons de texte, afin de prouver que saint Cyprien a eu sous les yeux un texte différent de celui qui a servi à établir la Vulgate, laquelle représente cependant, à un certain degré, le texte occidental. Nous présumons bien qu'un certain nombre des variantes que nous trouvons dans les citations, proviennent du fait qu'il citait de mémoire, ainsi que l'a prouvé Hans von Soden en citant le texte suivant : Nam cum denotarentur discipuli ejus, quod ederent nec prius manus abluissent, respondit et dixit : Qui fecit quod est intus fecit et quod foris est; verum date eleemosynam et ecce vobis munda omnia, lequel est un mélange de *Mc,* VII, 1 et *Lc,* XI, 40; cependant, si nous comparons les citations de saint Cyprien avec les manuscrits latins africains, *k e*, nous constatons, avec quelques différences, des ressemblances telles que nous devons conclure qu'il avait sous les yeux des manuscrits de cette recension occidentale. Le fait a été prouvé avec la dernière évidence par la comparaison qu'a établie Sanday[1] entre les citations faites par saint Cyprien de l'évangile de saint Matthieu et le texte de cet évangile dans le codex *k*. Saint Cyprien est en accord avec le codex *k*, et même représente quel-

1. Old-latin Biblical Texts, n° II. *Portions of the Gospels according to St Mark and St Matthew* from the Bobbio MS (k) p. XLII-LXVIII, Oxford, 1886.

quefois un texte africain plus ancien. Hort[1] avait déjà affirmé que les citations de saint Cyprien étaient des témoins importants et véridiques de la vieille version latine d'Afrique.

D'après les études récentes de Hans von Soden, il résulte aussi que les citations du Nouveau Testament qu'a faites saint Cyprien, sont en rapport étroit avec les manuscrits *k* et e. Voici quelques comparaisons du texte de saint Cyprien avec celui du manuscrit *k* et celui de la Vulgate.

Cyprien-Codex k	*Vulgate.*
Mt, V, 13 : Si autem sal infatuatum fuerit.	Quod si sal evanuerit.
— VI, 20. Neque tinea, neque comestura exterminat.	Neque aerugo, neque tinea demolitur.
— VI, 34. Crastinus enim ipse cogitabit sibi.	Crastinus enim dies solicitus erit sibi ipsi.

Ce qui établit le mieux les rapports entre Cyprien et *k*, c'est le grand nombre de termes qu'ils ont en commun contre la Vulgate : Esurientes et sitientes au lieu de esuriunt et sitiunt; — hereditabunt au lieu de possidebunt; — proici au lieu de mittatur foras; — lumen vestrum au lieu de lux vestra; — inimicum au lieu de inimicum tuum; — eis qui vos persecuntur au lieu de persequentibus vos; — claricificentur au lieu de honorificentur; — bucinare au lieu de tuba canere, etc.

On ne devra pas en conclure que saint Cyprien avait sous les yeux un manuscrit contenant un texte de tous points semblable à celui de *k*, mais seulement un texte analogue, car il présente de nombreuses différences avec le codex *k*, de sorte que, tout exa-

1. *The New Testament in greek*, vol. II, p. 78.

miné, il paraît probable que tous deux dérivent d'un texte antérieur. Ajoutons enfin que saint Cyprien s'accorde en certains cas avec d'autres codex vieux latins et même avec la Vulgate contre *k*. Malgré ces constatations de divergences, il n'en reste pas moins que saint Cyprien est un représentant du texte occidental.

C'est donc avant saint Cyprien et peut-être avant Tertullien que nous rencontrons les vieilles versions latines. Quel que soit leur pays d'origine, nous constatons qu'elles contiennent un texte occidental. Pour le démontrer il suffira de mettre en regard le texte de son plus ancien représentant, le codex *k* et celui de la Vulgate.

Codex k (Bobiensis).	***Vulgate.***
Mc, XII, 18 : Et *veniunt* Sadducaei ad *illum* qui dicunt resurrectionem non esse, et interrogabant illum dicentes : Moses scripsit nobis ut si cujus frater *decesserit* et *habuerit* uxorem et *filium* non reliquerit accipiat frater ejus illam mulierem et resuscitet semen fratri suo. Septem fratres *fuerunt* et primus accepit uxorem et *priusquam generaret filium decessit* et *non remisit semen;* et accepit eam secundus *resuscitare semen fratri suo* et *ipse mortuus est,* et tertius *simili modo* et omnes	Et *venerunt* ad eum Sadducaei qui dicunt resurrectionem non esse et interrogabant eum dicentes *: Magister,* Moyses nobis scripsit ut si cujus frater *mortuus fuerit et dimiserit* uxorem et *filios* non reliquerit, accipiat frater ejus uxorem ipsius et resuscitet semen fratri suo. Septem *ergo* fratres *erant :* et primus accepit uxorem et *mortuus est non relicto semine.* Et secundus accepit eam et mortuus est et *nec iste reliquit semen.* Et tertius *similiter. Et acceperunt eam similiter* septem

septem; *si* mulier *mortua est* et mulier *sine filiis, cui remanet mulier munda?* Omnes enim septem illam habuerunt; *in anastasim cujus erit?*

et non reliquerunt semen. *Novissima omnium defuncta est et* mulier. *In resurrectione ergo cum resurrexerint, cujus de his erit uxor?* septem enim habuerunt eam uxorem.

Les variantes entre ces deux textes sont trop nombreuses et trop accentuées pour qu'elles puissent être attribuées au copiste; elles s'expliquent par le fait que nous avons ici deux recensions différentes : l'une, celle du codex ***k***, occidentale; l'autre, celle de la Vulgate, à peu près conforme au texte grec de nos éditions, donc neutre-alexandrine.

Il est à remarquer que la version latine du codex de Bèze se rapproche davantage de la Vulgate que du codex Bobiensis. C'est dans ce dernier codex seul que l'on trouve la mention de la lumière qui brilla, lors de la résurrection de Jésus, *Mc*, XVI, 3.

Hans von Soden a démontré, avons-nous dit précédemment, que les manuscrits vieux latins ***k e h***, d'origine africaine, représentaient la version latine la plus ancienne que nous possédions du Nouveau Testament et à l'aide de ces trois manuscrits, il a reconstruit un texte résultant de celui de ces trois manuscrits. Or, de l'examen de ce texte nous concluons qu'il différait profondément de celui de la Vulgate. Un exemple prouvera cette proposition.

Manuscrits k e h.	***Vulgate.***
Mc, III, 23 : Quomodo potest Satanas Satanam *expellere?* Si *autem* regnum in se dividatur, non potest	Quomodo potest Satanas Satanam *ejicere? Et* si regnum in se dividatur, non potest regnum *illud* stare.

stare et si domus *in se dividatur*, non potest stare et si Satanas *Satanam ejicit, divisum est regnum ejus* et non *potest* stare, sed finem habet. Nemo potest vasa fortis diripere *introiens* in domum, nisi *primum* fortem *alligaverit* et *sic vasa ejus* diripiet. Amen dico vobis *quia* omnia peccata *remittentur* filiis hominum et blasfemiae. Qui autem blasfemaverit Spiritum Sanctum non *habet remissam,* sed reus erit aeterni peccati.

Et si domus super ipsam dispertiatur non potest *domus illa* stare. Et si Satanas *consurrexerit in semetipsum, dispertitus est* et non *poterit* stare, sed finem habet. Nemo potest vasa fortis, ingressus in domum diripere, nisi *prius* fortem *alliget* et *tunc domum* ejus diripiat. Amen dico vobis *quoniam* omnia dimittentur filiis hominum peccata et blasphemiae *quibus blasphemaverint.* Qui autem blasphemaverit *in* Spiritum Sanctum non *habebit remissionem in aeternum* sed reus erit aeterni *delicti.*

Ces quelques exemples nous permettent d'affirmer que les premières versions latines représentent un texte différent du texte fourni par les manuscrits grecs d'origine neutre ou syrienne. Si nous examinons les versions latines plus récentes, telles qu'elles nous sont données dans les manuscrits **a b**, recension européenne, les manuscrits **f q**, recension italienne, nous constatons que, tout en étant plus rapprochés de la Vulgate et donc des textes neutres, ils ont conservé cependant un texte de fond occidental.

Ainsi, l'addition, proprement occidentale, après *Mt*, XX, 28 : Ὑμεῖς δὲ ζητεῖτε etc., se trouve dans les manuscrits vieux latins, **a b c d e ff**[1 2] **g**[1] **h m n.** Il en est de même pour l'addition après *Lc*, IX, 55 :

Οὐκ οἴδατε ποίου πνεύματός ἐστε ὑμεῖς, adoptée par les codex **e a b**, Cyprien, et conservée par la Vulgate. Dans les Actes des apôtres, VIII, 37, les codex vieux latins **c e m p t w** ajoutent : Dixit autem Philippus : Si credis ex toto corde licet, et respondens ait : credo Dei filium esse Jesum Christum, addition occidentale, conservée dans la Vulgate clémentine mais non dans les meilleurs manuscrits de la Vulgate, A C F G, etc.

Avec le codex de Bèze, les codex **a b e ff**[1] omettent *Mt*, XXI, 44. De même les codex **a d ff**[2] **i l** omettent les versets 19, 20 de *Lc*, XXII : Quod pro vobis datur, etc. Les codex **b e** les transposent de la même façon que les syriaques Curetonienne et Sinaïtique. De même que le codex de Bèze, les vieux latins **a b e ff**[2] omettent les versets 36 et 40 de *Lc*, XXIV et des versets 51 et 52 ils omettent aussi : et ferebatur in caelum et adorantes.

Voici comment est reproduit par le codex Veronensis, recension européenne du milieu du IVe siècle, le texte de *Mc*, XII, 18, que nous avons donné précédemment : Et venerunt ad eum Sadducaei qui dicunt non esse resurrectionem et interrogabant eum dicentes : Magister, Moises nobis scripsit ut si cujus frater decesserit et habuerit uxorem et filios non reliquerit, ut accipiat eam frater uxorem ejus et resuscitet semen fratri suo. Fuerunt ergo aput nos septem fratres et primus accepit uxorem et mortuus est non relicto semine et secundus accepit eam et mortuus est et non reliquit semen. Similiter acceperunt eam septem. Postea vero et mulier defuncta est; in resurrectione ergo cum [incipie]nt resurgere, cujus ea manabit uxor? Septem enim illam habuerunt uxorem.

On constatera que ce texte du codex Veronensis, tout en reproduisant des leçons du codex Bobiensis, et ayant des leçons particulières, se rapproche du texte de la Vulgate.

Si nous en arrivons à la recension italienne, représentée par le codex Brixianus, les divergences d'avec la Vulgate s'atténuent de plus en plus; les leçons purement occidentales deviennent moins nombreuses; le codex omet les additions occidentales, comme celles que l'on trouve après *Mt*, XX, 28; *Lc*, VI, 4, et comme leçons occidentales conserve celles qui sont aussi dans la Vulgate, comme dans *Lc*, IX, 55. Les différences du texte de ce codex avec celui de la Vulgate sont surtout des différences ou des transpositions de mots. Quelquefois cependant elles sont plus profondes; voici comment il transcrit la prière dominicale.

Codex Brixianus.	***Vulgate.***
Lc, XI, 3 : Pater *noster qui es in caelis*, sanctificetur nomen tuum, adveniat regnum tuum, *fiat voluntas tua sicut in coelo et in terra*. Panem nostrum cotidianum da nobis hodie et dimitte nobis *peccata* nostra, *sicut* et *nos* dimittimus *omnibus debitoribus nostris* et ne nos inducas in tentationem *sed erue nos a malo*.	Pater. . . . . sanctificetur nomen tuum, adveniat regnum tuum. . . . . Panem nostrum quotidianum da nobis hodie et dimitte nobis *debita* nostra, *siquidem* et *ipsi* dimittimus *omni debenti nobis* et ne nos inducas in tentationem.

Dans les membres de phrase qui ne sont pas dans la Vulgate : qui es in caelis — fiat voluntas tua sicut in coelo et in terra — sed erue nos a malo, le Brixianus est en accord avec d'autres manuscrits vieux latins plus anciens, *bcdff²igr*. C'est à quelques variantes insignifiantes près le texte qui est donné dans le codex

de Bèze pour le grec et pour le latin. C'est un exemple de textes assimilés.

Si de l'Occident nous revenons en Orient, nous allons encore y trouver le texte occidental, dès la fin du IIe siècle. En Egypte, Clément d'Alexandrie, qu'on s'attendrait à voir reproduire le texte neutre, tel qu'il nous est donné dans le codex Vaticanus, est apparenté, au contraire, de très près, dans ses citations évangéliques avec le texte occidental tel que nous le trouvons dans le codex de Bèze, les versions vieilles latines de recension africaine, saint Cyprien, saint Irénée. Le fait a été démontré jusqu'à l'évidence par Mordaunt Barnard[1] dans un travail sur les citations bibliques de Clément d'Alexandrie.

Citons-en quelques exemples : avec le codex de Bèze, il introduit dans le texte de *Mt*, V, 44, le passage de *Lc*, VI, 27 : Εὐλογεῖτε τοὺς καταρωμένους ὑμᾶς. Il cite, à quelques légères variantes près, de la même façon que le codex de Bèze les paroles du Seigneur aux scribes et aux pharisiens, *Mt*, XXIII, 27, 25 : Ὅμοιοί ἐστε τάφοις κεκονιαμένοις. ἔξωθεν ὁ τάφος φαίνεται ὡραῖος, ἔνδον δὲ γέμε ὀστέων νεκρῶν... καθαρίζετε τὸ ἔξω τοῦ ποτηρίου... ἔνδοθεν δὲ γέμουσιν ἀκαθαρσίας. καθάρισον πρῶτον τὸ ἔνδον τοῦ ποτηρίου ἵνα γένηται καὶ τὸ ἔξωθεν καθαρόν. Les mots soulignés sont ceux qui sont particuliers à Clément d'Alexandrie et pour la plupart au codex de Bèze.

Clément a cité le passage de *Mt*, XI, 27 : Οὐδεὶς ἐπιγινώσκει τὸν υἱόν, de la même façon que saint Justin et saint Irénée. De même que les vieilles versions latines **acdfff**[2], la syriaque Curetonienne, saint Irénée, au lieu de τὰ μυστήρια τῆς βασιλείας τῶν οὐρανῶν, il a τὸ μυστήριον, *Mt*, XIII, 11. Au § 30 de *Mt*, XVIII, Clément

1. *Texts and Studies*, V, 5 : *Clement of Alexandria's Biblical Text*, Cambridge, 1899.

avec le codex de Bèze a παρ' οἷς, au lieu de ἐκεῖ εἰμι ἐν μέσῳ αὐτῶν. Dans *Lc*, III, 22, il cite les paroles qui viennent du ciel : Υἱός μου εἶ σὺ ἀγαπητός, ἐγὼ σήμερον γεγέννηκά σε, de la même façon que le codex de Bèze, saint Justin, Tychonius, l'Evangile selon les Hébreux et les vieilles versions latines, ***abcd***, etc., Hilaire. Le texte de *Lc*, IX, 62 : Οὐδεὶς γὰρ εἰς τὰ ὀπίσω βλέπων καὶ ἐπιβάλλων τὴν χεῖρα αὐτοῦ ἐπ' ἄροτρον εὔθετός ἐστιν τῇ βασιλείᾳ τοῦ Θεοῦ, donné par Clément, s'accorde avec le codex de Bèze et les témoins vieux latins contre celui des manuscrits neutres. Dans *Lc*, XXIV, 43, Clément seul donne le texte grec : Καὶ φαγὼν ἐνώπιον αὐτῶν εἶπεν αὐτοῖς, qui est celui qu'ont traduit les vieux latins ***bff²q*** : Et manducans coram ipsis dixit ad eos. Ajoutons avec Burkitt qu'il y a en plusieurs passages accord entre Clément d'Alexandrie et la version syriaque Sinaïtique. Il a aussi le passage *Lc*, IX, 55 : Οὐκ οἴδατε ποίου πνεύματός ἐστε, que l'on trouve dans le codex de Bèze, la syriaque Curetonienne, le Diatessaron et qu'a conservé la Vulgate.

En certains passages cependant Clément s'accorde avec le texte neutre contre le texte occidental. Ainsi il cite *Mt*, XIII, 13, de la même façon que les premiers, et non comme le codex de Bèze, la syriaque Curetonienne, les vieilles latines, Irénée.

Le disciple de Clément d'Alexandrie, Origène, 185-253, est plutôt un représentant du texte neutre que du texte occidental, bien qu'on y trouve des traces de celui-ci. En fait, on ne sait pas encore très exactement ce qu'il faut penser des citations de la Bible que l'on rencontre dans les écrits d'Origène. Les critiques s'accordent à reconnaître que le même passage n'est pas toujours cité de la même façon, qu'il se présente sous différentes formes et que souvent il n'est pas cité littéralement. On remarque

aussi que le texte d'Origène n'est pas toujours en accord avec celui des manuscrits Vaticanus et Sinaiticus. Faut-il soutenir, comme l'ont fait certains critiques, qu'Origène avait son texte du Nouveau Testament, comme il en avait un de l'Ancien, en d'autres termes, qu'il a revisé le texte du Nouveau Testament employé à son époque?

Nous examinerons cette hypothèse lorsque nous exposerons le système de von Soden.

Ou bien faut-il expliquer ces anomalies comme l'a fait Preuschen[1]? Origène dictait ses ouvrages. D'après Eusèbe[2], « plus de sept tachygraphes écrivaient sous sa dictée, et se relayaient les uns les autres à heures fixes; il n'y avait pas moins de copistes, ainsi que des jeunes filles exercées à la calligraphie ». Il est probable qu'Origène ne vérifiait pas lui-même les textes qu'il dictait de mémoire; il est possible même que, pour les textes de longue étendue, il les indiquât seulement et laissât aux secrétaires le soin de les copier. On voit de suite que ceux-ci pouvaient d'abord se tromper sur la lecture de ces dictées tachygraphiées, et de plus qu'ils reproduisaient pour les citations qu'ils avaient à vérifier ou à compléter les manuscrits qu'ils possédaient. Or, il est probable que tous les secrétaires n'avaient pas des manuscrits de provenance identique, c'est-à-dire offrant le même texte. Il y avait peut-être quelques-uns de ces manuscrits qui étaient de type occidental. Ainsi s'expliqueraient les divergences dans les écrits d'Origène.

Si donc nous voulons retrouver le texte biblique qu'Origène avait entre les mains, il faut, comme d'ailleurs pour la plupart des écrivains ecclésiastiques,

1. *Bibelcitate bei Origenes. Zeitschr. für die ntest. Wissenschaft*, IVer Iahrg., p. 67, Gieszen, 1903.
2. *Hist. eccl.* VI, 23, 1.

étudier les textes qu'il a paraphrasés ou qu'il a expliqués. C'est en suivant ce principe que Hautsch[1] a examiné les citations évangéliques qu'a faites Origène dans ses ouvrages. Malheureusement, il n'a étudié qu'un certain nombre de citations, et a laissé de côté celles qui se trouvent dans Tischendorf. Voici les résultats principaux auxquels il aboutit : avec le codex de Bèze, les vieilles versions latines, les syriaques Curetonienne et Sinaïtique, Origène omet, *Mt,* V, 11, ψευδόμενοι; *Mt,* VI, 6, 18, ἐν τῷ φανερῷ; *Mt,* X, 19, δοθήσεται γὰρ ὑμῖν ἐν ἐκείνῃ τῇ ὥρᾳ τί λαλήσητε; *Lc,* XXIV, 32, ἡμῖν, ὡς ἐλάλει ἐν ἡμῖν. Avec les mêmes manuscrits Origène ajoute, *Mt,* X, 23, après εἰς τὴν ἑτέραν κἂν ἐκ ταύτης διώκωσιν, φεύγετε εἰς τὴν ἄλλην, modifie ainsi le texte de *Mc,* XI, 3 : Ἐάν τις ὑμῖν εἴπῃ· τί λύετε τὸν πῶλον, de *Lc,* IX, 27 : Ἕως ἂν ἴδωσιν τὸν υἱὸν τοῦ ἀνθρώπου ἐν τῇ δόξῃ αὐτοῦ. Il serait possible de citer encore d'autres passages d'Origène où il s'accorde avec les témoins du texte occidental contre ceux du texte neutre. Ajoutons cependant qu'Origène, dans le plus grand nombre des passages qu'il cite, reproduit le texte neutre. Voici d'ailleurs un résumé de l'examen qu'a institué Hautsch sur 161 citations évangéliques d'Origène. Le texte d'Origène s'accorde avec celui du Vaticanus en 38 passages contre celui du codex de Bèze; il s'accorde avec le codex de Bèze en 27 passages contre le Vaticanus; 3 seulement de ces passages sont dans Jean, ce qui prouve que pour cet évangile Origène avait un texte presque exclusivement neutre. Dans 13 passages, il s'accorde avec le Vaticanus et le codex de Bèze; dans 23 passages, avec le codex de Bèze et l'une ou l'autre des versions latines et syriaques; dans 26 passages, avec l'une

1. *Die Evangelienzitate des Origenes*, Leipzig, 1909.

de celles-ci contre le codex de Bèze et dans 4 passages avec le codex de Bèze contre l'une ou l'autre de ces versions. Rappelons que ces calculs ne sont pas définitifs, puisqu'ils ne portent pas sur toutes les citations évangéliques d'Origène. Griesbach[1] avait examiné l'ensemble de ces citations et l'une de ses conclusions était que, dans Marc, Origène s'était servi de deux copies différentes, l'une alexandrine (neutre), l'autre occidentale, mais ses conclusions sont fortement infirmées par ce fait qu'il ne connaissait ni le Sinaiticus, ni le Vaticanus.

Les versions égyptiennes, Sahidique et Bohaïrique, ne représentent pas toutes deux le même type de textes : la première, fin du IIe siècle ou commencement du IIIe, est plutôt de type occidental; la seconde, de date probablement plus récente, est de type neutre.

Les anciennes versions syriaques, la Curetonienne et la Sinaïtique, fin du IIe ou commencement du IIIe siècle, sont de type nettement occidental, en ce sens qu'elles s'accordent souvent avec les témoins occidentaux, codex de Bèze, versions vieilles latines, ou diffèrent en de nombreux passages des témoins de type neutre, Vaticanus, Sinaiticus, etc. A ces deux versions syriaques il faut ajouter le Diatessaron qui est peut-être la source de ces versions. Voici l'étude qu'a faite Burkitt[2] de ces diverses versions syriaques par rapport aux textes occidentaux.

Avec le codex de Bèze, le vieux latin **a** et Irénée, la Sinaïtique et la Curetonienne présentent, *Mt,* III,

1. *Dissertatio critica de codicibus quatuor Evangeliorum Origenianis*, dans son ouvrage *Symbolae criticae*, Halae, 1785, 1793.

2. *Evangelion da-Mepharresche. The Curetonian Version of the four Gospels*, Cambridge, 1904, Vol. II, p. 235. Cf. Vogels, *Die altsyrischen Evangelien in ihrem Verhältnis zu Tatian's Diatessaron*, Freiburg Br., 1911.

17, sous cette forme : Σὺ εἶ ὁ υἱός μου. — Les paroles du Seigneur, *Mt,* XVIII, 20, sont formulées ainsi : Car deux ou trois ne sont pas réunis là, réunis en mon nom que je ne sois au milieu d'eux, par la Sinaïtique, le codex de Bèze, Clément d'Alexandrie. — Avec les codex *a*, de Bèze, Irénée, Clément d'Alexandrie, la Sinaïtique et la Curetonienne développent les paroles du Seigneur, *Lc,* XX, 34 : les fils des hommes engendrent et sont engendrés; ils prennent femmes et elles deviennent femmes des hommes. Les vieux latins *c e*, Cyprien omettent la seconde partie de la phrase, qui seule est donnée par les manuscrits grecs de type neutre. — *Mt,* XXI, 21, à la question du Seigneur : Quel est celui des deux fils qui a obéi à son père, celui qui a refusé d'aller à la vigne, puis s'y est rendu ou celui qui a accepté d'y aller puis ne s'y est pas rendu? les pharisiens auraient répondu, d'après la version sinaïtique, le codex de Bèze, les vieilles latines, *f q d*, le Diatessaron : le dernier, novissimus. — Dans *Mt,* XXVI, 73, d'après la Sinaïtique, le codex de Bèze, des codex vieux latins, le Diatessaron, au lieu de ἡ λαλιά σου ὁῇλόν σε ποιεῖ, on aurait dit à Pierre : ἡ λαλιά σου ὁμοιάζει. — Dans *Mc,* XXV, 3, d'après la Sinaïtique, le codex de Bèze, le Diatessaron, les vieux latins, ce sont les femmes et non l'évangéliste qui remarquent que la pierre du tombeau est grande. — Dans la Sinaïtique, le ỳ 36 du ch. XI de Luc est retravaillé de la même façon que dans les vieux latins *f q*, tandis que le codex de Bèze et les vieux latins *a b e ff i r* substituaient *Mt,* VI, 23b à la place de *Lc,* XI, 35, 36. — Avec le codex de Bèze, le vieux latin *b*, Clément d'Alexandrie, Cyprien, la Sinaïtique omet « du péché » dans la sentence du Seigneur : Celui qui commet le péché est esclave du péché.

Nous relevons dans les vieilles versions syriaques

de nombreuses omissions qui se rencontrent pareillement dans les autres témoins du texte occidental. — *Mt,* IV, 17 : Repentez-vous, omis par la Sinaïtique et le codex ***k***. — *Mt,* IX, 34, la Sinaïtique, avec le codex de Bèze, le Diatessaron, ***a k***, omet: Mais les pharisiens disaient : Par le prince des démons, il chasse les démons. — *Mt,* XI, 5, la Sinaïtique et Clément d'Alexandrie omettent : Et les pauvres sont évangélisés. — *Mt,* I, 25, la Sinaïtique et ***k*** omettent : Et il ne la connut pas jusqu'à ce que. — *Mt,* V, 30, est omis par la Sinaïtique et le codex de Bèze; de même, *Mt,* V, 47, par la Sinaïtique et ***k***. — *Mt,* X, 24 : Ni le serviteur n'est au-dessus de son maître, est omis par la Sinaïtique et ***k***. — *Mt,* XII, 47 : Et quelqu'un dit : Voici ta mère etc., omis par la Sinaïtique, ***ff***[1] ***k*** et ℵ B L.

Pour éviter les redites nous abrégeons les indications : Sin., signifie la version Sinaïtique; D, le codex de Bèze ; les lettres minuscules désignent les manuscrits vieux latins.

Mt, XIII, 33 : Il leur parla, omis par Sin., D, ***d k***.

Mt, XVI, 6 : Regardez et, omis par Sin., ***a b c ff***[2].

Mt, XXI, 44 : Καὶ ὁ πεσών, etc., omis par Sin., D, ***a b d e ff***[1] ***ff***[2] ***q r***[1].

Mt, XXII, 24 : Et il suscitera une postérité à son frère, omis par Sin., ***e***.

Dans *Mc,* I, 21, 23, 28, 29, 30, εὐθύς est omis par Sin. et par divers témoins occidentaux et quelques neutres et syriens.

Mc, III, 16 : Et il en établit douze, omis par Sin., ***a b c d e f ff***[2], A C D L.

Mc, V, 15 : Celui qui avait eu la légion, omis par Sin., D, ***b c d e f ff***[2] etc.

Mc, XIII, 9 : Prenez garde à vous-mêmes, omis par Sin., D, ***a d ff***[2] ***i n***.

Lc, VI, 48 : Parce qu'elle avait été bien bâtie, omis par Sin., *f ff*[2].

Lc, VII, 7 : C'est pourquoi je ne me suis pas jugé digne d'aller vers toi, omis par Sin., D, *a b c d e r*[1].

Lc, X, 16 : Celui qui me rejette, rejette celui qui m'a envoyé, omis par Sin., D, *a b d e i r*[1].

Lc, X, 41 : Tu t'inquiètes et tu t'agites sur beaucoup de choses, omis par Sin., D, *a b d e ff*[2] *i r*[1].

Lc, XII, 9 : Celui qui me renie, etc., omis par Sin., *e*.

Lc, XIX, 25 : Et ils lui dirent : Seigneur il a dix mines, omis par Sin., D, *b d e ff*[2].

Jn, VI, 64 : Il en est quelques-uns qui ne croient pas, omis par Sin., *e*.

Jn, XI, 31 : Les Juifs qui étaient avec elle dans la maison, omis par Sin., *e*.

Jn, XII, 8 : Les pauvres que vous avez toujours parmi vous et moi vous ne m'avez pas toujours, omis par Sin., D, *a*.

Jn, XIII, 34[b] : Afin que vous vous aimiez les uns les autres, omis par Sin., *c e*.

Jn, XIV, 14 : Si vous demandez quelque chose en mon nom, je le ferai, omis par Sin., *b r*[1], syriaque palestinienne.

Jn, XVII, 11 : Ceux que tu m'as donnés afin qu'ils soient un comme nous, omis par Sin., *a b c e ff*[2] *r*[1] ; paroles transposées à XVII, 22, 24.

Jn, XVII, 14 : De même que moi je ne suis pas du monde, omis par Sin., D, *b c d e r*[1], transposées au ℣ 16.

Jn, XX, 7 : Sur sa tête, non avec les bandelettes, omis par Sin., *a*.

Jn, XXI, 15 : Tu vois que je t'aime, omis par Sin., *a*.

Nous n'avons pas relevé les très nombreuses omissions d'un mot ou d'une particule.

Si nous examinons les faits que nous venons de constater, nous observerons que l'accord des vieilles versions syriaques avec le codex de Bèze et les vieilles versions latines n'est pas identique pour toutes les variantes; il se fait quelquefois avec un seul témoin, souvent avec *k e*, Cyprien, c'est-à-dire avec les témoins africains.

Il s'ensuit que les variantes du texte syriaque sont apparentées à celles de Carthage et doivent remonter à un texte plus ancien que les versions syriaques et latines. Ce ne peut être pour toutes le Diatessaron, car si certaines variantes syriaques peuvent dériver de celui-ci, il en est beaucoup qui lui sont étrangères et remontent à un texte plus ancien. On pourrait en conclure que, basées sur un ancien texte déjà interpolé, elles ont été interpolées en outre à l'aide du Diatessaron.

En résumé, nous trouvons des traces du texte occidental au IIe-IVe siècle, dans toute l'étendue de l'Église chrétienne : en Orient avec la Didachè, Tatien, Clément d'Alexandrie, Origène, la version égyptienne Sahidique, les versions syriaques, Curetonienne et Sinaïtique; en Occident avec Marcion, saint Justin, saint Irénée, Tertullien, saint Cyprien, les vieilles versions latines. L'examen de ces citations nous oblige à constater qu'elles ne sont pas identiques chez tous les témoins de ce texte occidental, que telle leçon, relevée par exemple dans les versions latines, ne se retrouve pas dans les versions syriaques et vice versa; que par conséquent ce texte n'est probablement pas homogène, ce qui nous amène à poser la question suivante.

§ 4. — Homogénéité du texte occidental.

Le texte dit occidental est-il un texte clairement dé-

limité, en d'autres termes, homogène, ou peut-on le diviser en groupes ou en couches superposées?

Comparaisons des interpolations des textes occidentaux. — Pour résoudre cette question il faut d'abord comparer les témoignages de tous les représentants du texte occidental sur tous les passages où ils diffèrent du texte de nos éditions. Voici sur ce point les tableaux dressés par Burkitt [1]. Le sigle — indique que nous n'avons pas le passage où se trouve cette interpolation; om. signifie qu'elle est omise dans le passage que nous avons. Ces tableaux ne contiennent pas les interpolations qui sont des harmonisations d'un texte évangélique à un autre, non plus que les variantes dues aux scribes.

1° *Interpolations importantes et leurs attestations occidentales.*

MANUSCRITS CITÉS.	CODEX de Bèze.	LATINES AFRICAINES.		LATINES EUROPÉENNES.		VIEILLES SYRIAQUES.	
		k Cyprien	*e*	*a* ou *n*	*b*	Curetonienne.	Sinaïtique.
Jn, VII, 53-VIII, 11 : Péricope de la femme adultère....	D	—	*e*	om.	*b*	om.	om.
Lc, VI, 5 : L'homme qui travaille le jour du sabbat.....	D	—	om.	om.	om.	—	—
Mt, III, 15 : Le feu qui brilla le jour du baptême de J.-C.	om.	—	—	*a* et Justin	om.	om.	om.
Mc, XVI, 3 : Lumière lors de la résurrection de J.-C.....	om.	*k*	—	— [om. *n*]	—	—	om.

1. *Texts and Studies ; The Old Latin and the Itala*, p. 47, Cambridge, 1896.

MANUSCRITS CITÉS.	CODEX de Bèze.	LATINES AFRICAINES.		LATINES EUROPÉENNES.		VIEILLES SYRIAQUES.	
		k Cyprien	*e*	*a* ou *n*	*b*	Cureto-nienne.	Sinaïtique.
Lc, XXII, 43, 44 : La sueur de sang.....	D	—	*e*	*a*	*b*	cur.	—
Lc, XXIII, 34ᵃ : Père, pardonne-leur.....	om.	—	*e*	om.	om.	cur.	om.
Jn, V, 4 : L'ange de la piscine de Bethesda.....	om.	—	*e*	*a*	*b*	om.	—
Mt, XVI, 2ᵇ, 3 : L'aspect du ciel.....	D	—	*e*	*a*	*b*	om.	om.
Mt, XX, 28 : Cherchez de petit à devenir grand.....	D	—	*e*	*a*	*b*	cur.	om.
Lc, IX, 55 : Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes....	D	— Cyp.	*e*	*a*	*b*	cur.	om.
Mc, XII, 22, 23 : A qui appartient la femme purifiée...?.	om.	*k*	—	om.	om.	—	om.
Lc, XXIII, 2 : Violant la loi.....	D	—	*e*	om.	*b*	om.	om.
Lc, XXIII, 5 : Il détourne de nous nos fils et nos femmes; il n'est pas baptisé comme nous.....	om.	om.	*e*+*c*	om.	*b*	om.	om.
Lc, XXIII, 50 : La grande pierre du sépulcre.....	D	—	om.	om.	om.	om.	om.
Mt, XVIII, 11 : Pour sauver les perdus..	D	—	om.	*a*	*b*	cur.	om.
Mt, XX, 16ᵇ : Beaucoup sont appelés.	D	—	*e*	*a*	*b*	cur.	sin.
Mc, XIII, 2 : Un autre (temple) sera élevé sans les mains (d'hommes).....	D	*k* Cyp.	*e*	*a*	*b*	—	om.
Jn, III, 6 : Car Dieu est esprit.....	—	—	*e*	*a*	om.	cur.	sin
Jn, VI, 56 : Si vous ne prenez le corps du Fils de l'homme comme le pain de vie.....	D	—	om.	*a*	om.	om.	om.

Ce premier tableau montre que ces interpolations sont pour la plupart des additions de faits nouveaux; elles se trouvent surtout dans les textes africains ***k e***[1]; quatre seulement de ces passages sont rejetés par tous les témoins africains. L'absence de plusieurs de ces interpolations dans le codex de Bèze et dans les textes européens ***a b***, prouve que ces manuscrits ont subi une influence subséquente des textes grecs de type neutre. Elles sont presque toutes inconnues aux vieux textes syriaques : la Sinaïtique n'en a qu'une et encore peu importante; la Curetonienne en a sept sur dix-huit. On en pourrait conclure que la première était plus ancienne que la seconde. Remarquons encore que dix de ces interpolations sont absentes du Texte reçu, tandis que huit s'y trouvent.

La finale de *Mc,* IXV, 9-20, n'a pas été cataloguée, parce que ce n'est pas une véritable interpolation; c'est une addition authentique à un texte incomplet[2]. Remarquons que la finale longue se trouve dans le codex de Bèze, dans les manuscrits vieux latins, type européen, ***c n o q***, tandis que la finale courte se trouve dans le manuscrit vieux latin ***k***, de type africain. Cette finale courte rentre donc dans la catégorie des interpolations signalées comme de type africain. Cependant, de Bruyne affirme qu'elle était connue en Afrique au temps de saint Cyprien.

1. De Bruyne a démontré que la péricope de la femme adultère était connue en Afrique, probablement quelques années avant saint Cyprien, certainement quelques années après.
2. Cette addition a été faite par saint Marc.

2° *Interpolations moins importantes et leurs attestations occidentales.*

MANUSCRITS CITÉS.	CODEX de Bèze.	LATINES AFRICAINES.		LATINES EUROPÉENNES.		VIEILLES SYRIAQUES.	
		k Cyprien	*e*	*a*	*b*	Curetonienne.	Sinaïtique.
Mt, VII, 21 : ἐν τοῖς οὐρανοῖς + οὗτος εἰσελεύσεται εἰς τὴν βασιλείαν τῶν οὐρανῶν...	—	*k* Cyp.	—	*a*	*b*	cur.	—
Mt, X, 23 : εἰς τὴν ἑτέραν + κἂν ἐκ ταύτης διώκωσιν ὑμᾶς, φεύγετε εἰς τὴν ἄλλην.	D	*k*	—	*a*	*b*	—	sin.
Mt, XXV, 1 : τοῦ νυμφίου + καὶ τῆς νύμφης.	D	—	—	*a*	*b*	—	sin.
Mc, III, 32 : οἱ ἀδελφοί σου + καὶ αἱ ἀδελφαί σου.....	D	—	om.	*a*	*b*	—	?
Mc, IV, 9 : ἀκουέτω + καὶ ὁ συνίων συνιέτω.....	D	—	—	*a*	*b*	—	om.
Mc, V, 3 : τρέμουσα + διὸ πεποιήκει λάθρα.....	D	—	om.	*a*	om.	—	—
Mc, VII, 4 : χαλκίων + καὶ κλινῶν.....	D	—	—	*a*	*b*	—	om.
Mc, VII, 13 : τῇ παραδόσει ὑμῶν + τῇ μωρᾷ.....	D	—	—	*a*	*b*	—	om.
Mc, IX, 24 : παιδίου + μετὰ δακρύων....	D	om.	—	*a*	*b*	—	om.
Mc, IX, 29 : προσευχῇ + καὶ νηστείᾳ.....	D	om.	—	*a*	*b*	—	(sin.)
Mc, X, 22 : κτήματα πολλά + καὶ ἀγρούς.	om.	*k*	—	om.	*b*	—	om.
Mc, X, 24 : δύσκολόν ἐστιν + τοὺς πεποιθότας ἐπὶ (τοῖς) χρήμασιν.....	D	om.	—	*a*	*b*	—	sin.
Mc, XII, 40 : χηρῶν + καὶ ὀρφανῶν.....	D	om.	om.	*a*	*b*	—	om.
Mc, XIV, 68 : εἰς τὸ προαύλιον + καὶ ἀλέκτωρ ἐφώνησεν.....	D	*k*	—	*a*	—	—	om.

MANUSCRITS CITÉS.	CODEX de Bèze.	LATINES AFRICAINES.		LATINES EUROPÉENNES.		VIEILLES SYRIAQUES.	
		k Cyprien	*e*	*a*	*b*	Curetonienne.	Sinaïtique.
Lc, I, 28 : μετὰ σοῦ + εὐλογημένη σὺ ἐν γυναιξίν.....	D	—	*e*	*a*	*b*	—	—
Lc, VI, 1 : ἐν σαββάτῳ + δευτεροπρώτῳ.....	D	—	(*e*)	*a*	om.	—	—
Lc, VI, 17 : Ἱερουσαλήμ + καὶ Περαίας.	?	—	om.		*b*	—	om.
Lc, IX, 54 : ἀναλῶσαι αὐτούς + ὡς καὶ Ἠλείας ἐποίησεν....	D	—	om.	*a*	*b*	om.	om.
Lc, XVII, 11 : Γαλιλαίας + et Hiericho.	om.	—	*e*	*a*	*b*	cur.	om.
Lc, XX, 34 : οἱ υἱοὶ ...τούτου + γεννῶνται καὶ γεννῶσιν.	D	—	(*e*)	*a*	—	cur.	om.
Lc, XXI, 11 : ἔσται + et hiemes.	om.	—	om.	*a*	—	cur.	om.
Lc, XXII, 68 : οὐ μὴ ἀποκριθῆτε + ἢ απολύσητε.....	D	—	(*e*)	*a*	*b*	cur.	sin.
Lc, XXIV, 42 : ἰχθύος ὀπτοῦ μέρος + καὶ ἀπὸ μελισσίου κηρίον.	D	—	om.	*a*	*b*	cur.	om.
Jn, III, 6 : σάρξ ἐστιν + ὅτι ἐκ τῆς σαρκὸς ἐγεννήθη.	—	—	*e*	*a*	*b*	cur.	om.
Jn, III, 8 : ἐκ + τοῦ ὕδατος καὶ.	—	—	*e*	*a*	*b*	cur.	sin.
Jn, III, 13 : τοῦ ἀνθρώπου + ὁ ὢν ἐν τῷ οὐρανῷ.	—	—	(*e*)	*a*	*b*	(cur.)	(sin.)
Jn, V, 3a : ξηρῶν + παραλυτικῶν.....	D	—	om.	*a*	*b*	om.	—
Jn, V, 3b : + ἐκδεχωμένων τὴν τοῦ ὕδατος κίνησιν.....	D	—	*e*	*a*	*b*	om.	—
Jn, VI, 59 : Καφαρναούμ + σαββάτῳ...	D	—	om.	*a*	om.	om.	om.

De ce second tableau il ressort que ces interpolations

moins importantes, plus courtes que les précédentes, sont toujours suggérées par le contexte ; elles ajoutent rarement un détail inconnu ou un récit nouveau. On remarquera qu'elles se retrouvent surtout dans les versions vieilles latines de type européen ; la moitié est absente des versions de type africain; la syriaque Sinaïtique en a six, et la Curetonienne sept sur vingt-neuf. Il est vrai que le texte de cette dernière nous manque pour seize passages.

Quelques-unes de ces leçons, qualifiées d'interpolations, par rapport aux codex Vaticanus et Sinaiticus, sont peut-être le texte original, car elles sont attestées par d'autres manuscrits grecs assez nombreux. C'est le cas pour *Mt,* X, 23. Douze de ces interpolations se trouvent dans le texte reçu ; mais dix-sept en sont absentes [1].

Il résulte de l'examen de ces deux tableaux que la version latine primitive contenait diverses additions qui ne peuvent être attribuées à l'invention des scribes, mais doivent provenir de sources historiques inconnues, probablement de la tradition orale. D'autre part, la version latine plus récente est caractérisée par des variantes, dont quelques-unes peuvent être attribuées aux scribes et les autres provenir d'une tradition primitive. Nous avons là deux couches de textes assez nettement délimitées, et si les textes de type européen proviennent du type africain, il faut supposer que les premiers ont été débarrassés des interpolations du second par comparaison avec les textes grecs. Ou bien on devrait admettre que primitivement il existait un texte latin qui fut contaminé dans les versions de type européen, mais non dans celles de type africain. Il est plus simple de supposer que ces deux types, africain

1. *Op. cit.* p. 52.

et européen, sont indépendants l'un de l'autre, et que de plus ils ne proviennent pas du même texte grec.

On peut relever aussi dans les vieilles versions syriaques, Sinaïtique et Curetonienne, des interpolations importantes qui leur sont particulières à des degrés divers. Voici le tableau qu'en a dressé Burkitt[1]. Nous ajoutons les autres témoins qui les possèdent.

	SINAITIQUE.	CURETONIENNE.	AUTRES MANUSCRITS.
Mt, IV, 9 : Καὶ εἶπεν αὐτῷ + *As-tu vu ces royaumes et leur gloire?*	sin.	om.	
Mt, XXVI, 16, 17, Jesus Bar Abbas.....	sin.	—	Origène, I, 118, 119.
Mc, XII, 23 : Ἐν τῇ ἀναστάσει + οὖν ὅταν ἀναστῶσιν.....	sin.	—	*a b ff i q*, Vulgate.
Mc, XIII, 8 : Λιμοί + καὶ ταραχαί.....	sin.	—	*q*.
Lc, XXIII, 48 : Ὑπέστρεφον + Et disant : Malheur à nous! Qu'est-ce qui nous est arrivé? Malheur à nous à cause de nos péchés!.....	sin.	cur.	Év. de Pierre, *g*[1].
Jn, XI, 39 : Κύριε + Pourquoi enlèveront-ils la pierre?.....	sin.	—	
Jn, XII, 12 : τῇ ἐπαύριον + Il sortit et alla au mont des Oliviers.....	sin.	—	
Jn, XX, 16 : Διδάσκαλε + καὶ προσέδραμεν ἅψασθαι αὐτοῦ.....	sin.	—	ℵ[ca] Dubl. Egert.
Lc, XXIV, 43 : Ἔφαγεν + Καὶ λαβὼν τὰ ἐπίλοιπα ἔδωκεν αὐτοῖς.....	om.	cur.	

Ce tableau prouve, ce qu'on avait déjà constaté, que, si les vieilles syriaques ont leurs caractéristiques pro-

1. *Op. cit.* p. 52.

pres, en divers passages elles se rapprochent du texte occidental.

Omissions dans les vieilles versions. — Les omissions que nous constatons dans les manuscrits de type occidental vont nous fournir des preuves nouvelles de notre précédente affirmation, à savoir qu'il y a des couches différentes et superposées dans ce texte. Nous devons distinguer les omissions dans les vieilles versions latines et les omissions dans les vieilles syriaques.

1° *Omissions latines.* — Nous avons déjà cité quelques-unes de ces omissions. En voici d'autres : Dans *Lc*, XXII, les vieilles versions latines, ***a d ff*²** ***i l*** omettent avec le codex de Bèze le ℣ 19ᵇ, 20; avec le même codex les manuscrits ***a b c d e ff***²ˣ ***l r*** omettent aussi *Lc,* V, 39, que contiennent les vieilles latines ***f ff***ʳᶜ ***q d***, la Vulgate. De même le ℣ 12 du ch. XXIV de *Lc* est omis par les manuscrits ***a b d e l r***, et se trouve cependant dans les vieilles syriaques, Sinaïtique et Curetonienne.

Les mêmes omettent encore *Lc,* XXIV, 36ᵃ : Et dixit eis : Pax vobis, nolite timere ; du ℣ 40 : Et ferebatur in caelum, et du ℣ 50 : Adorantes. Les textes africains ont, d'après Hans von Soden[1], les mêmes omissions.

Dans *Mt,* XXVII, 49, les manuscrits vieux latins, la Vulgate n'ont pas : Alius autem accepta lancea pupungit latus ejus et exiit aqua et sanguis, omission justifiée d'ailleurs.

Pour les omissions de moindre importance, on les trouvera rapportées dans l'appareil critique de l'ouvrage de Wordsworth et White[2]. Les vieilles versions

1. *Das lateinische Neue Testament in Afrika zur Zeit Cyprians*, Leipzig, 1909.

2. *Nouum Testamentum Domini nostri Jesu Christi latine :* Evangelia, Actus apostolorum, 1889-1895.

syriaques sont, pour ces omissions, tantôt en accord, tantôt en désaccord avec les vieilles versions latines. Avec elles elles omettent *Lc,* XXIV, 40, 51[b], 52[a]; *Mt,* XXVII, 49, mais elles admettent *Lc,* XXIV, 12, 36. Pour les autres omissions de ces versions parallèles on consultera les travaux de A. Smith Lewis et Burkitt.

2° *Omissions syriaques.* — Les omissions que l'on constate dans les vieilles versions syriaques sont excessivement nombreuses; elles ont été cataloguées par A. Smith Lewis pour la syriaque Sinaïtique ; celles qui leur sont communes avec les vieilles versions latines ont déjà été relevées. Voici les plus importantes parmi celles qui, d'après A. Smith Lewis[1], sont particulières à la syriaque Sinaïtique. Elle omet : *Mt,* IV, 8 : Καὶ τὴν δόξαν αὐτῶν. — *Mt,* VI, 5 : Καὶ ὅταν προσεύχησθε et le reste du verset. — *Mt,* VIII, 32 : Καὶ ἀπέθανον ἐν τοῖς ὕδασιν. — *Mt,* XVI, 2 : Ὀψίας γενομένης et le reste du verset ainsi que le ℣ 3. — *Mt,* XXIV, 30 : Καὶ κόψονται πᾶσαι αἱ φυλαὶ τῆς γῆς. — *Mt,* XXVII, 37 : Τὴν αἰτίαν αὐτοῦ γεγραμμένην. — *Mc,* I, 21 : Καὶ εἰσπορεύονται εἰς Καφαρναούμ. — *Mc,* I, 34 : Κακῶς ἔχοντας ποικίλαις νόσοις. — *Mc,* I, 42 : Ἀπῆλθεν ἀπ' αὐτοῦ ἡ λέπρα. — *Mc,* III, 28 : Καὶ αἱ βλασφημίαι. — *Mc,* IV, 1 : Ὅπου οὐκ εἶχεν γῆν πολλήν. — *Mc,* VI, 23 : Καὶ ὤμοσεν αὐτῇ ὅτι ἐάν με αἰτήσῃς δώσω σοι. — *Mc,* VI, 48 : Περὶ τετάρτην φυλακὴν τῆς νυκτός. — *Mc,* VII, 8 : Ἀφέντες τὴν ἐντολὴν τοῦ Θεοῦ κρατεῖτε τὴν παράδοσιν τῶν ἀνθρώπων. — *Mc,* X, 42 : Καὶ οἱ μεγάλοι αὐτῶν κατεξουσιάζουσιν αὐτῶν. — *Mc,* XII, 4 : Κἀκεῖνον ἐκεφαλίωσαν καὶ ἠτίμασαν. — *Mc,* XV, 7 : Μετὰ τῶν στασιαστῶν δεδεμένος, οἵτινες ἐν τῇ στάσει. — *Mc,* XV, 42 : Ἐπεὶ ἦν παρασκευή, ὅ ἐστιν προσάββατον. — *Lc,* I, 64 : Ἀνεῴχθη δὲ τὸ στόμα αὐτοῦ. — *Lc,* VI, 25 : Οὐαὶ ὑμῖν, οἱ ἐμπεπλησμένοι νῦν,

1. *The Old Syriac Gospels or Evangelion da-Mepharreshe*, London, 1910, p. XLVII.

ὅτι πεινάσετε. — *Lc*, VI, 32 : Καὶ γὰρ οἱ ἁμαρτωλοὶ τοὺς ἀγαπῶντας αὐτοὺς ἀγαπῶσιν. — *Lc*, VI, 40 : Κατηρτισμένος δὲ πᾶς ἔσται ὡς ὁ διδάσκαλος αὐτοῦ. — *Lc*, IX, 12 : Ὅτι ὧδε ἐν ἐρήμῳ τόπῳ ἐσμέν. — *Lc*, IX, 19 : Ἄλλοι δὲ ὅτι προφήτης τις τῶν ἀρχαίων ἀνέστη. — *Lc*, XIV, 27 : Ὅστις οὐ βαστάζει et le reste du verset. — *Lc*, XXII, 43, 44 : Ὤφθη δὲ αὐτῷ ἄγγελος et les restes des deux versets. — *Lc*, XXIII, 10-12 : Εἱστήκεισαν δὲ οἱ ἀρχιερεῖς et le reste des trois versets. — *Jn*, I, 20 : Καὶ ὡμολόγησεν καὶ οὐκ ἠρνήσατο. — *Jn*, III, 32 : Καὶ τὴν μαρτυρίαν αὐτοῦ οὐδεὶς λαμβάνει. — *Jn*, IX, 8 : Ὅτι ἠνέῳξέν σου τοὺς ὀφθαλμούς. — *Jn*, X, 35 : Εἰ ἐκείνους εἶπεν θεούς, πρὸς οὓς ὁ λόγος τοῦ Θεοῦ ἐγένετο. — *Jn*, XIV, 10 : Τὰ ῥήματα ἃ ἐγὼ λέγω ὑμῖν et le reste du verset. — *Jn*, XIV, 11 : Πιστεύετέ μοι ὅτι ἐγὼ ἐν τῷ πατρὶ καὶ ὁ Πατὴρ ἐν ἐμοί. — *Jn*, XVI, 3 : Καὶ ταῦτα ποιήσουσιν ὅτι οὐκ ἔγνωσαν τὸν Πατέρα οὐδὲ ἐμέ.

Ces très nombreuses omissions, non seulement de mots détachés, de particules, mais même de phrases entières ou de détails importants, peuvent être expliquées de deux manières différentes, suivant que l'on croira la Sinaïtique postérieure ou antérieure au Diatessaron. Il est impossible de supposer que ces omissions sont dues à la négligence des copistes : elles sont en trop grand nombre. On remarquera que les omissions les plus importantes dans les évangiles portent d'ordinaire, sauf dans le IVe évangile, sur des passages parallèles dans les évangiles ; les phrases ou membres de phrase qui sont absents d'un évangile se retrouvent dans un autre. Ne peut-on pas supposer que la version Sinaïtique a été influencée dans ces omissions par le Diatessaron ou une autre harmonie évangélique, dans laquelle ces passages parallèles n'étaient consignés qu'une fois? Pour les omissions qui se rencontrent dans le IVe évangile, ce sont presque toujours des sentences, que l'on trouve en d'autres

passages de l'évangile, et qui peuvent s'expliquer par le fait du copiste qui n'a pas voulu répéter deux fois la même sentence. Cette hypothèse expliquerait par là même les nombreuses additions que nous avons relevées aussi dans la Sinaïtique.

Il resterait à expliquer les cas très nombreux où les vieilles versions syriaques sont en accord avec les autres témoins occidentaux, ce que nous essayerons plus loin. Le scribe n'a pas toujours su distinguer, dans le cas où il utilisait une Harmonie, ce qui appartenait à l'un ou à l'autre des évangélistes. D'ailleurs, sauf pour quelques-unes qui sont importantes, et doivent s'expliquer d'une autre façon, ces additions sont de style ou de correction grammaticale.

Si la Sinaïtique est antérieure à toute Harmonie évangélique, il faut expliquer autrement les faits. On suppose alors, comme A. Smith Lewis, que la Sinaïtique représente le texte original; ses omissions n'étaient pas dans ce texte. Dans cette hypothèse, ce sont les textes grecs, qui ont subsisté, qui auraient eu des additions, et voici comment on les explique. Lorsqu'un scribe était chargé par une famille ou une église de faire une copie d'un évangile, de saint Marc par exemple, et qu'il savait qu'on ne voulait qu'un exemplaire de la biographie du Seigneur, il était fortement tenté d'ajouter dans sa copie de saint Marc quelques détails pittoresques ou quelques paroles du Seigneur qu'il trouvait dans saint Matthieu et dans saint Luc et on ne peut lui reprocher d'avoir manqué son but, qui était tout d'édification. Cela expliquerait bien certaines omissions du texte primitif, mais non pas toutes. D'où serait venue au copiste grec la sentence du Seigneur si caractéristique : Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font, *Lc*, XXIII, 34? Cette parole est certainement authentique, car on la trouve dans les

codex neutres, ℵ* AC, dans les syriens, LQX etc., dans les occidentaux, *c e f ff*², Vulgate, Curetonienne, chez les écrivains ecclésiastiques, Irénée, Origène, Eusèbe, etc. Mais comment a-t-elle pu être omise par la Sinaïtique, le codex de Bèze, *a b*, témoins occidentaux, et les codex neutres, ℵ^a B? Quant aux transpositions de textes, elles s'expliquent facilement. Un premier copiste avait omis un membre de phrase; pour ne pas le perdre, il l'a transcrit à la marge et a marqué sa place dans le texte par un petit signe, le repérant à la marge par un même signe. Le copiste suivant n'a pas compris ces signes, et a placé dans le texte le membre de phrase à une place qui n'était pas la sienne. Cette hypothèse ne nous paraît pas appelée à être acceptée par les spécialistes, car elle ne s'appuie que sur des conjectures.

Nous pouvons maintenant dégager nos conclusions sur l'homogénéité du texte occidental.

Si nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur les constatations que nous avons relevées chez les divers témoins du texte occidental, nous remarquons qu'il n'y a pas accord entre ces témoins, même pour les variantes les plus importantes et, à plus forte raison, pour celles qui le sont moins; les uns les acceptent, les autres les rejettent. Nous en devons conclure que ce texte n'est pas homogène; le texte occidental n'est pas un. Ce sont des types de textes différents, qui ont été rangés sous une même appellation. Aucun d'entre eux ne peut être regardé comme le texte original, qu'on l'examine au point de vue interne ou externe. Il y a tout à la fois des additions et des omissions inexplicables; d'autre part, si l'on veut regarder la version Sinaïtique comme le représentant du texte original, il faut supposer que les textes grecs, et même les autres textes occidentaux, ont été interpolés à un degré

inadmissible et, de plus, que si elle est appuyée quelquefois par les textes africains, elle ne l'est pas même toujours par la version congénère, la syriaque Curetonienne et encore moins par les autres versions syriaques; elle reste à peu près seule, ce qui au point de vue critique est une mauvaise position.

En réponse à la question posée nous devons donc affirmer qu'il existe au moins deux couches du texte occidental, séparées par des caractères tout à la fois communs et différents, et représentées d'un côté par les textes latins, de l'autre par les textes syriaques. S'il en est ainsi, nous sommes ramenés à la question primitive : quelle est l'origine du texte occidental?

§ 5. — Origine du texte occidental.

Nous ne pouvons admettre, avons-nous dit, que le texte occidental, dans son ensemble ou dans toute son étendue, soit primitif; cependant, il est possible que certaines de ses additions soient des paroles authentiques du Seigneur. Ainsi pourrait-il en être de la sentence qui lui est attribuée dans *Lc*, VI, 4 : Homme (celui qui travaillait le jour du Sabbat), si tu sais ce que tu fais, tu es heureux; mais si tu ne le sais pas, tu es un maudit et un transgresseur de la loi; ou de celle-ci, *Mt*, XX, 28 : Cherchez de petit à devenir grand.

Pour les omissions du texte occidental, quelques-unes d'entre elles ont été reconnues primitives. Dans cette catégorie rentreraient toutes celles que Westcott-Hort tiennent pour des non-interpolations occidentales. Elles se trouvent principalement dans les derniers chapitres de Luc, sauf une dans *Mt*, XXVII, 49 : Ἄλλος δὲ λαβὼν λόγχην... αἷμα; Luc, XXIV, 6 : Οὐκ ἔστιν ὧδε ἀλλὰ ἠγέρθη; XXIV, 12 : Ὁ δὲ Πέτρος ἀναστάς... τὸ γεγονός;

XXIV, 36 : Καὶ λέγει αὐτοῖς· Εἰρήνη ὑμῖν; XXIV, 40 : Καὶ τοῦτο εἰπὼν ἔδειξεν αὐτοῖς τὰς χεῖρας καὶ τοὺς πόδας; XXIV, 51 : Καὶ ἀνεφέρετο εἰς τὸν οὐρανόν; XXIV, 52 : Προσκυνήσαντες αὐτόν. D'autres passages des évangiles pourraient aussi être tenus pour des non-interpolations occidentales : *Mt*, IX, 34; XXI, 44; *Mc*, II, 22; XIV, 39; *Lc*, V, 39; X, 41 ss.; *Jn*, III, 32; IV, 9, etc.[1].

Malgré ces textes peut-être authentiques, il est difficile d'admettre que le texte des évangiles, tel que le donnent les textes occidentaux, soit le texte original. Mais ne pourrait-on pas admettre avec Blass que le texte occidental et le texte neutre des Actes et du IIIe évangile sont tous les deux authentiques, en ce sens qu'ils sont tous les deux l'œuvre de saint Luc? Son hypothèse mérite d'être exposée soigneusement, car elle n'est pas impossible en soi, puisqu'on connaît d'autres exemples d'ouvrages anciens, édités deux fois : la IIIe *Philippique* de Démosthène, la *Chronique* d'Apollodore, le *Contra Marcionem* de Tertullien, le *De Martyriis Palest.* d'Eusèbe, etc. Origène aurait même édité trois fois certaines de ses œuvres[2].

Les premiers éditeurs du texte des Actes s'étaient déjà préoccupés des variantes qu'offrait le codex de Bèze. Un Hollandais, Jean Leclerc, avait émis cette idée que saint Luc avait donné deux éditions des Actes et Hemsterhuis avait proposé une opinion analogue pour d'autres écrits du Nouveau Testament[3]. Bornemann[4] soutint que le codex de Bèze fournissait le texte original. Hort, Lightfoot, Scrivener, Zahn se demandèrent aussi si Luc n'avait pas donné deux éditions des

1. Cf. Westcott-Hort, *op. cit.* II, p. 176.
2. Cf. Sedulius, Ed. Huemer, p. 172, Viennae, 1885.
3. Semler, *Wetstenii libelli ad crisin NTi.* p. 8, 1766.
4. *Acta apostol. ad codicis Cantabrigiensis fidem ita recensuit Bornemann, ut nunc demum divini libri primordia eluceant*, Pars I, London, 1848.

Actes. Cette hypothèse a été établie à l'aide de preuves nouvelles par Blass. Il a donné une double édition des Actes et a restitué le texte occidental à l'aide non seulement du codex de Bèze, mais aussi des autres autorités de ce texte que nous allons citer. Il suppose qu'étant à Rome saint Luc écrivit, vers la fin de la captivité de saint Paul dans cette ville, le livre des Actes, tel que nous le possédons dans sa forme occidentale; plus tard, il le corrigea, retrancha tout ce qui était inutile et l'envoya à Théophile; ce second texte est celui que nous possédons dans les manuscrits de type neutre.

Cette hypothèse a été adoptée par des critiques de valeur : Dräseke, Zöckler, Nestle, Belser, Haussleiter, Grafe, Zahn, Vogel, Weber, Salmon, Conybeare et rejetée par d'autres de non moindre valeur : Chase, Harris, Ramsay, Bousset, B. Weiss, Wendt, Harnack, Schmiedel, H. Holtzmann, Gregory, Jülicher, Corssen, von Dobschütz, von Soden, Preuschen, Clemen, Coppieters, Pott, Ernst.

Avant d'aborder la discussion de l'hypothèse de Blass, rappelons quelle est la distribution des autorités en faveur de l'un ou de l'autre texte. Afin de faciliter l'exposition, nous appelons texte B le texte occidental et texte A le texte oriental, en ce sens qu'il est représenté par des témoins orientaux.

1° ***Forme occidentale ou Texte*** B. — *a. Manuscrits grecs :* Codex de Bèze, gréco-latin, du VIe siècle, incomplet; manquent les passages : VIII, 59-X, 14b; XXI, 3-10; XXI, 16-18; XXII, 11-20; XXII, 29 à la fin. Les lacunes sont pour la plupart comblées par le texte latin; le codex E, Laudianus, grec-latin du VIe siècle; les codex minuscules 137, XIe siècle, 58. Il est probable qu'on retrouvera encore des traces de ce texte dans les minuscules non collationnés.

b. Versions : le texte latin du codex de Bèze, où manquent : VIII, 10-X 4 ; XX, 31-XXI, 2, 7-10 ; XXII, 2-10, 20, jusqu'à la fin; le codex vieux latin, Floriacensis, palimpseste de Fleury, qui contient les parties suivantes des Actes : III, 2-IV, 18 ; V, 23-VII, 2 ; VII, 42-VIII, 2 ; IX, 42-VIII, 2 ; IX, 4-14 ; XIV, 5-23 ; XVII, 34-XVIII, 19 ; XXIII, 8-24 ; XXVII, 1-13 ; les codex de la Vulgate qui donnent le texte hiéronymien dans les autres livres du Nouveau Testament et le texte occidental dans les Actes : le Codex Gigas ; le codex Latin, 321, Paris, spécialement pour les ch. I-XIII ; le codex Wernigerodensis, Z[a], 81 ; le codex latin, Paris, *b* et un Nouveau Testament provençal, édité par Clédat, Paris, 1887 ; la version égyptienne Sahidique ; la version syriaque Harkléenne, quelquefois dans le texte, d'autres fois à la marge. D'après Zahn, la version syriaque ancienne s'accorderait en plusieurs passages décisifs avec le codex de Bèze ; il en serait de même pour la syriaque Peschitto.

c. Écrivains ecclésiastiques : Irénée, Tertullien, Cyprien, Pionius, Augustin, dans ses traités : *Acta cum Felice Manichaeo*, I, 45 ; *Liber contra epistolam Manichaei,* ch. IX; les commentaires d'Éphrem ; la Catena arménienne ; Jean Chrysostome.

2° **Forme orientale ou Texte** A. — *a. Manuscrits grecs :* Sinaiticus, Vaticanus, Alexandrinus, Ephraemi rescriptus, Mutinensis, Angelicus Romanus, Porphyrianus Chiovensis et le plus grand nombre des manuscrits minuscules.

b. Versions : la Vulgate, la syriaque Philoxénienne, autant du moins qu'on peut la dégager de l'Harkléenne, la version égyptienne Bohaïrique.

c. Écrivains ecclésiastiques : Clément d'Alexandrie, Origène, etc. Cette forme orientale des Actes est

celle que nous avons dans nos éditions du Nouveau Testament.

Nous avons déjà cité quelques-unes des particularités du texte occidental des Actes, p. 349, 351, 355, nous en relèverons d'autres dans le cours de la discussion. Les différences textuelles entre les deux formes du texte des Actes sont trop nombreuses pour qu'on puisse les citer toutes; on compte pour le codex de Bèze plus de 400 additions au codex Vaticanus.

Citons les textes suivants afin qu'on puisse se rendre compte des différences qui existent entre les deux formes du texte des Actes. Nous citons le texte B, tel qu'il a été restitué par Blass.

A. *Actes*, III, 11 : Κρατοῦντος δὲ αὐτοῦ τὸν Πέτρον καὶ τὸν Ἰωάνην, συνέδραμεν πᾶς ὁ λαὸς πρὸς αὐτοὺς ἐπὶ τῇ στοᾷ τῇ καλουμένῃ Σολομῶντος ἔκθαμβοι.	B. Ἐκπορευομένου δὲ τοῦ Πέτρου καὶ Ἰωάνου, συνεξεπορεύετο κρατῶν αὐτούς, οἱ δὲ θαμβηθέντες ἔστησαν ἐν (ἐπὶ) τῇ στοᾷ τῇ καλουμένῃ Σολομῶνος.
IV, 15 : Κελεύσαντες δὲ αὐτοὺς ἔξω τοῦ συνεδρίου ἀπελθεῖν συνέβαλλον πρὸς ἀλλήλους.	Τότε συλλαλήσαντες ἐκέλευσαν ἔξω τοῦ συνεδρίου ἀπαχθῆναι τὸν Πέτρον καὶ Ἰωάνην καὶ συνέβαλλον πρὸς ἀλλήλους.
V, 39 : Εἰ δὲ ἐκ Θεοῦ ἐστιν οὐ δυνήσεσθε καταλῦσαι αὐτούς, μήποτε καὶ θεομάχοι εὑρεθῆτε.	Εἰ δὲ αὕτη ἡ ἐξουσία ἐκ Θεοῦ θελήματός ἐστιν οὐ δυνήσεσθε καταλῦσαι αὐτούς, οὔτε ὑμεῖς οὔτε βασιλεῖς οὔτε (καὶ) τύραννοι· ἀπέχεσθε οὖν ἀπὸ τῶν ἀνθρώπων τούτων, μήποτε καὶ θεομάχοι εὑρεθῆτε.
XIX, 6 : Ἐλάλουν τε γλώσσαις καὶ ἐπροφήτευον.	Ἐλάλουν τε γλώσσαις ἑτέραις, καὶ ἐπεγίνωσκον ἐν ἑαυτοῖς ὥστε καὶ ἑρμηνεύειν αὐτὰς ἑαυτοῖς· τινὲς δὲ καὶ ἐπροφήτευον.

Étant donnés ces faits et ceux que nous avons exposés plus haut à propos des évangiles, trois hypothèses sont possibles. 1° Le texte B est une modification du texte A par des altérations diverses, qu'elles soient le fait d'un ou de plusieurs interpolateurs. Nous reviendrons plus tard sur cette hypothèse. 2° Le texte B au contraire est le texte original qui aurait été corrigé, amélioré, abrégé surtout pour retrancher ce qui était inutile, par des recenseurs plus ou moins habiles. Le résultat de leur travail aurait été le texte A, lequel paraissant plus correct, d'une meilleure tenue littéraire, aurait été adopté et aurait peu à peu remplacé le texte B. 3° Ce travail de revision aurait été fait par saint Luc lui-même; c'est l'hypothèse de Blass qu'il appuie sur les observations suivantes.

On ne voit pas pourquoi un correcteur, autre que l'auteur lui-même, qui désirait améliorer son œuvre, aurait modifié le texte B pour en retrancher des faits qui en soi n'étaient pas tels qu'il était nécessaire de les supprimer. En second lieu, et cela est le plus important, les variantes du texte B offrent les mêmes caractères linguistiques que l'on relève dans la langue et le style de saint Luc et proviennent d'un témoin oculaire. Ainsi, XI, après le γ 27, le codex D ajoute : ἦν δὲ πολλὴ ἀγαλλίασις· συνεστραμμένων δὲ ἡμῶν. Or, ἀγαλλίασις est un mot que, seul des évangélistes, Luc a employé. Il ne se trouve que cinq fois dans le Nouveau Testament : trois fois dans Hébreux et une fois dans Jude. Ch. XII, 3, le texte B présente une forme trop particulière pour n'être pas originale ; après ces mots : Ἰδὼν (Ἡρῴδης) ὅτι ἀρεστόν ἐστιν τοῖς Ἰουδαίοις, le codex de Bèze ajoute : ἡ ἐπιχείρησις αὐτοῦ ἐπὶ τοὺς πιστούς, qui explique l'action d'Hérode. De plus, ἐπιχείρησις ne se trouve nulle part dans le Nouveau Testament, mais le verbe ἐπιχειρέω, d'où dérive ce mot, a été employé

trois fois par saint Luc : *Actes,* IX, 29; XIX, 13; *Lc,* I, 1.

Comme preuve de l'originalité du texte B, on peut citer aussi les passages où le texte A a abrégé le texte B : III, 1; IV, 1, 3, 24, 32; VII, 29; IX, 5-8; X, 23; XI, 2; XIV, 2, 5, 8; XVI, 19; XVII, 12, 15; XXI, 39; XXII, 26; ceux où B contient des indications de temps, qui manquent dans A : XV, 30; XVI, 1; XVII, 9, 11; XVIII, 19; XIX, 9; XX, 18; XXVII, 1; ceux qui dans B déterminent exactement des lieux, des circonstances ou des personnages dont il n'est pas parlé dans A : XI, 28; XII, 1, 10; XVI, 35; XVIII, 18, 27; XIX, 14; XX, 15; XXI, XXIV, 27; XXVIII, 16, 19, toutes corrections qui ont dû être faites par l'auteur pour perfectionner son travail.

Les preuves qu'a fournies Blass pour étayer son hypothèse ne paraissent pas suffisantes; la principale objection est que l'on ne peut pas établir avec certitude le texte B. Blass[1] et Hilgenfeld[2] ont essayé de le restituer d'après les témoins que nous en avons; mais leur texte diffère sur un grand nombre de points et cela devait être, car les témoins ne s'accordent pas et présentent quelquefois des variantes différentes. Blass et Hilgenfeld ont adopté celles qui leur paraissaient les meilleures, et leur jugement n'a pas toujours été en accord. Certaines leçons du texte grec semblent être une traduction du texte latin. Contre l'identité d'expressions dans les textes A et B, qui prouveraient l'identité d'auteur, on remarque que B contient 64 mots dans les Actes et le IIIe évangile que ne connaît pas le texte A. Ce qui surtout ne permet pas de supposer que Luc est l'auteur de la recension B, c'est que celle-ci trahit

1. *Acta Apostolorum secundum formam quae videtur romanam*, p. 1-95, Lipsiae, 1896.
2. *Acta Apostolorum, graece et latine*, p. 1-126, Berlin, 1899.

sur certains points une origine tardive, vers 100-140. Gamaliel dit au Sanhédrin, V, 39 : Vous ne pourrez les détruire ni vous (*ni les rois, ni les tyrans,* B). Ces derniers mots ont été écrits après un temps de persécution. Enfin, on a déjà remarqué que les témoins du texte B ne présentent pas tous les mêmes variantes et ne les possèdent pas toutes non plus. Ne pourrait-on pas supposer que les recenseurs de ce texte ont été multiples? Toutes ces raisons excluent l'hypothèse de Blass. Celle qu'il a émise sur le IIIe évangile, à savoir que saint Luc aurait écrit son évangile à Césarée et qu'il en aurait ensuite donné une seconde édition à Rome, ne paraît guère plausible. Le texte occidental du IIIe évangile est intimement lié avec celui de Matthieu et de Marc, avec lesquels il a des rapports d'influence; tous ces textes réagissent les uns sur les autres, ce qui nous oblige à supposer qu'ils dépendent d'une même tradition textuelle.

Revenons aux Actes des apôtres. Que les variantes de B proviennent d'un témoin oculaire, cela pourrait s'expliquer par l'hypothèse de Pott [1]. Le recenseur de B se serait servi pour son travail des *Acta Pauli,* qui ont fourni le journal de voyage à l'éditeur du texte A, lequel avait abrégé ou modifié sa source. Cette hypothèse explique bien les modifications des derniers chapitres, mais ne rend pas compte de celles des douze premiers chapitres, qui sont aussi nombreuses et aussi importantes : I, 32; II, 45; III, 8, 11; IV, 18, 32; V, 22, 27, 39, etc.

Les observations qu'ont présentées Ramsay et Coppieters sur ce double texte des Actes paraissent avoir donné de bonnes indications pour la solution du pro-

1. *Der abendländische Text der Apostelgesch. und die Wir-Quelle,* Leipzig, 1900.

blème. Si elles n'expliquent pas tous les faits, elles donnent la raison d'être de nombre d'entre eux.

Ramsay[1] admet tout d'abord qu'en certains passages des Actes, XI, 20; XII, 25; XX, 4-6, le codex de Bèze donne le texte authentique, mais il soutient qu'il adoucit le texte plutôt rude, qui est caractéristique de la langue de Luc[2]. Il est le travail d'un reviseur d'origine orientale, écrivant au IIe siècle, lequel a corrigé les Actes pour les mettre en accord avec les circonstances de son temps; il a introduit dans le texte des données exactes, mais étrangères à l'œuvre primitive[3]. Ainsi, *Actes*, XXI, 16, le texte n'est pas suffisamment explicite, et, de ce fait, il reste obscur; il est parlé de disciples de Césarée qui conduisirent Paul chez un certain Mnason, chez qui lui et ses compagnons devaient loger. Il semble que ce Mnason habitait Jérusalem, et que le voyage, par conséquent, eut lieu de Césarée à Jérusalem en un jour. Or, il y a 103 kilomètres de la première ville à la seconde, distance qui exigeait au moins deux jours de voyage. Le codex de Bèze décrit ce qui a dû se passer : (Les disciples de Césarée) nous conduisirent chez celui qui devait nous donner l'hospitalité, et arrivés dans une cité, nous fûmes chez Nason et, étant sortis de là, nous vînmes à Jérusalem[4].

Ramsay cite encore d'autres passages qui prouvent que le correcteur connaissait bien l'Asie Mineure; il n'en était pas de même pour l'Europe. Ch. XVI, 12, il affirme que la ville de Philippes était la tête, κεφαλή, de la Macédoine, ce qui est inexact : Philippes est la première de (son) district de la Macédoine, πρώτη τῆς μερίδος

1. *St. Paul the Traveller and the roman Citizen*, London, 1895, p. 24.
2. *Op. cit.* p. 25.
3. *The Church in the roman Empire before AD. 170*, London, 1893, p. 151-165.
4. *St. Paul the Traveller*, p. 302.

Μακεδωνίας, ainsi que porte le texte de nos éditions. Le reviseur s'est encore trompé, ch. XVIII, 3; XVI, 30; XVII, 15, où il fait passer Paul par la Thessalie dans son voyage de Bérée à Athènes, lequel se fit par mer. Il altère les faits qui étaient vrais au Ier siècle et ne l'étaient plus au IIe, ch. XIII, 14; mais il a dû écrire vers l'an 150, avant que la Lycaonie ne fût disjointe de la Galatie.

En fait, conclut Ramsay, le reviseur a traité son texte avec la plus grande liberté; la connaissance qu'il montre de la topographie de l'Asie et de la Galatie méridionale prouve qu'il était en rapport avec l'église d'Éphèse et avec celles d'Iconium et de Lystres. Certaines traditions pauliniennes, encore survivantes dans ces églises, lui étaient familières, tandis que, dans les changements qu'il a apportés aux récits des voyages de Paul en Macédoine et à Corinthe, il ne paraît avoir connu aucune tradition authentique.

Passons à l'hypothèse de Coppieters[1] qui se rapproche sur certains points de celle de Ramsay. D'une comparaison approfondie des variantes des textes A et B il conclut que la forme A représente le texte authentique des Actes, et que les leçons de la forme B ne peuvent ni être attribuées à Luc, ni provenir du journal de voyage. Il pense que la recension occidentale a dû naître en Asie Mineure, peut-être à Éphèse, vers l'an 100-140. Le recenseur a amplifié le récit en y ajoutant des mots ou des expressions qui lui impriment un caractère d'emphase : πᾶς, πολύς, ὅλος, μέγας, μετὰ πάσης παρρησίας, χαίρων καὶ ἐξαλλόμενος, etc.; des phrases qui exaltent le ministère de Pierre : XI, 2, et celui de Paul : XIII, 44, 45; XIV, 7; XVI, 12; XIX, 20; des mentions de lieux et de temps, des compléments au

1. *De historia textus Actorum Apostolorum Dissertatio*, Lovanii, 1902.

moyen de récits parallèles dans les Actes : II, 46; XIX, 1-9; XXII, 3-12; XXV, 9-18. Il a tiré ses renseignements de l'Ancien Testament et du Nouveau ou de quelque tradition ancienne. Il exagère les persécutions venant des Juifs et diminue celles qui viennent des Romains : XIV, 2 s.; XVII, 4; XXIII, 24, etc. Beaucoup de ces interpolations ont un caractère d'amplification ou d'explication.

Venons-en maintenant aux hypothèses qui traitent de l'ensemble du problème du texte occidental, telles que celles de Westcott-Hort, Rendel Harris, Chase, Resch, B. Weiss, Zahn, qui tous refusent de tenir ce texte pour original. Nous ne pouvons entrer dans tous les détails de leurs hypothèses, et nous devrons nous borner à en dégager l'idée directrice et les preuves principales.

Nous exposerons plus loin le système de Westcott-Hort sur l'histoire du texte du Nouveau Testament. Il nous suffira de dire ici la position qu'ils prennent au sujet du texte occidental. D'après eux, les leçons aberrantes de ce texte sont des interpolations du texte qu'ils qualifient de neutre, texte représenté par le Vaticanus et le Sinaiticus. Aucune de ces variantes ne serait authentique au point de vue du texte des évangiles, mais quelques-unes d'entre elles offriraient peut-être des traditions primitives, conservées oralement ou par écrit. Quant aux omissions des versions latines, ils les acceptent comme authentiques et comme représentant le texte original, corrompu par des additions qui se seraient glissées dans le texte neutre; c'est ce qu'ils appellent les non-interpolations occidentales, dont nous avons déjà parlé.

Rendel Harris regarde aussi le texte occidental comme altéré, et cherche à montrer comment les variantes du codex de Bèze se sont produites. Il les

attribue à diverses causes qu'il croit reconnaître, et qu'il essaye de déterminer. Et d'abord, la plus grande partie des interpolations occidentales, qu'on relève dans les Actes, sont dues à un scribe montaniste. Un des caractères du codex de Bèze est la présence de nombreuses gloses qui paraissent injustifiées. Plusieurs ont pour but de faire ressortir l'action du Saint-Esprit sur le croyant et son habitation dans l'âme du chrétien. Voici quelques-uns des textes que relève Rendel Harris[1]. Dans *Actes*, VI, 10, il est dit que les Juifs ne pouvaient résister à sa sagesse et à l'Esprit avec lequel il (le diacre Étienne) parlait; la glose du codex de Bèze est celle-ci : Οἵτινες οὐκ ἴσχυον ἀντιστῆναι τῇ σοφίᾳ [τῇ οὔσῃ ἐν αὐτῷ] καὶ τῷ πνεύματι [τῷ ἁγίῳ] ᾧ ἐλάλει. — *Actes*, XV, 32, il est dit que Judas et Silas étaient prophètes; le glossateur ajoute : ὄντες πλήρεις πνεύματος ἁγίου. — *Actes*, XV, 29, les apôtres ordonnent aux païens convertis de s'abstenir de viandes immolées aux idoles, du sang, des animaux étouffés et de la fornication et, en vous gardant de ces choses, vous agirez bien; le glossateur ajoute : φερόμενοι ἐν τῷ ἁγίῳ πνεύματι. — *Actes*, XIX, 1, il est rapporté que Paul, après avoir parcouru le haut pays (de Galatie et de Phrygie), vint à Éphèse; le glossateur explique que c'est sous l'impulsion du Saint-Esprit que Paul, dont le projet était d'aller à Jérusalem, changea de direction et vint à Éphèse : θέλοντος δὲ τοῦ Παύλου κατὰ τὴν ἰδίαν βουλὴν πορεύεσθαι εἰς Ἱεροσόλυμα εἶπεν αὐτῷ τὸ πνεῦμα ἅγιον ὑποστρέφειν εἰς τὴν Ἀσίαν. Cf. encore *Act.* IV, 24; XVI, 10; XIX, 2.

Il ne semble pas cependant que l'on puisse attribuer à un glossateur montaniste la parole de Jésus à ses apôtres, lui demandant s'il faut appeler le feu du ciel

1. *Texts and Studies*, II, n° 1 : *A study of Codex Bezae*, Cambridge, 1891, p. 150.

sur les villages inhospitaliers, *Lc*, IX, 55 : Καὶ εἶπεν αὐτοῖς· Οὐκ οἴδατε ποίου πνεύματός ἐστε. Cette sentence est trop anciennement connue pour qu'elle vienne d'un montaniste : on la retrouve dans les versions vieilles latines, syriaques, Curetonienne et Peschitto; elle est omise par la syriaque Sinaïtique.

Rendel Harris démontre ensuite que le texte grec du codex de Bèze a été latinisé; en d'autres termes, qu'il a été conformé au texte latin, adjacent au texte grec. De plus, ce texte latin est plus ancien que le grec auquel il est joint; il est conforme au texte latin de saint Irénée et vient probablement de l'église de Carthage. On découvre son influence dans le Diatessaron de Tatien, ce qui nous oblige à conclure que celui-ci avait entre les mains un manuscrit grec-latin, d'où pourrait dériver le codex de Bèze, ou bien que Tatien a employé un texte latin apparenté à celui que nous avons dans le codex de Bèze. Mais alors, que deviendrait l'hypothèse du glossateur montaniste, lequel n'a pu exercer son action sur le texte avant la fin du IIe siècle?

Quoi qu'il en soit de la valeur critique et historique de l'hypothèse de Rendel Harris dans ses diverses parties, il en résulte que le texte occidental présente des couches multiples qu'il a déterminées avec assez de netteté.

L'hypothèse de Chase est assez semblable à celle de Rendel Harris, avec cette différence fondamentale qu'au lieu de croire que le texte occidental a subi l'influence des versions latines, il pense qu'il a été contaminé par la version syriaque. Ce n'est donc plus à des manuscrits gréco-latins qu'il se réfère, mais à des gréco-syriaques. Nous ne pouvons entrer dans le détail des preuves qu'il donne pour étayer son hypothèse; nous devons nous borner à résumer les faits qu'il

a rassemblés, et à indiquer les conclusions. Nous sommes obligé de constater que certaines dérivations du texte occidental au texte syriaque, nous ont paru assez subtiles; cependant, il y a des constatations qui nous ont semblé exactes.

Et d'abord, Chase[1] proteste, avec raison, à notre avis, contre cette appellation de texte occidental que l'on donne à un texte que l'on retrouve dans toute l'étendue du monde chrétien, en Orient aussi bien qu'en Occident; il propose de l'appeler texte syro-latin, ce qui serait une bonne épithète si elle ne laissait en dehors le fait que ce texte était répandu en Égypte, au IIe siècle.

Chase s'occupe d'abord du texte des Actes que nous donne le codex de Bèze, et après avoir examiné un grand nombre de passages de ce livre, il conclut que le texte du codex de Bèze est le produit d'une assimilation d'un texte grec à un texte vieux syriaque, que d'ailleurs nous n'avons pas, que ce travail a été le fait de plusieurs scribes, qu'il s'est concrété vers l'an 180 ou même plus tôt et enfin qu'il a été exécuté à Antioche, la seule ville de l'empire romain où l'on employait dans une si large mesure les langues dominantes dans l'empire, le grec et le latin, et de plus le syriaque, un des éléments producteurs du texte syro-latin.

Chase examine ensuite le texte syro-latin des évangiles[2]. 1° Certaines variantes de ce texte trahissent leur origine syriaque : la forme idiomatique du syriaque est reproduite, *Mt,* XXIII, 3; *Lc,* IX, 16. Des expressions caractéristiques du syriaque sont introduites dans le texte grec, *Mt,* XXV, 41; *Jn,* XXI, 7; *Lc,* II, 48. Une leçon singulière s'explique si l'on

1. *The old syriac Element in the Text of Codex Bezae*, London, 1893.
2. *The syro-latin Text of the Gospels*, London, 1895.

cherche son origine dans le texte syriaque, *Lc,* V, 10; *Lc,* XXII, 12. Une variante syro-latine reproduit ou implique une leçon syriaque, *Mt,* XVIII, 20; *Lc,* II, 5; *Lc,* XXIII, 27. 2° Les textes syro-latins des évangiles, surtout dans le codex de Bèze, montrent des signes nombreux d'harmonisation, et impliquent coïncidence avec l'ordre des récits du Diatessaron. 3° On trouve de nombreuses interpolations brèves et longues dans le texte syro-latin : ce sont des explications du texte, *Jn,* VI, 56; des additions destinées à compléter le récit, *Mt,* XXVI, 15; *Lc,* II, 48; des assimilations de passages des Écritures, Ancien et Nouveau Testament, *Mt,* XX, 28; *Lc,* XIII, 17; des passages issus de la tradition orale ou écrite, *Lc,* XI, 5; *Lc,* XXIII, 53. 4° Le texte syro-latin contient de nombreuses omissions de mots et de phrases entières. 5° Les leçons syro-latines données par le codex de Bèze se retrouvent dans Irénée, Marcion, Justin.

De ces faits Chase conclut que le texte syro-latin s'est formé progressivement dans la première moitié du IIe siècle. Le texte des Actes, que représente le codex de Bèze, était formé vers l'an 180 et celui des évangiles entre 170 et 180. Le texte grec, source de celui du codex de Bèze, a été assimilé de diverses façons à un texte vieux syriaque par un scribe qui copiait un manuscrit bilingue, grec-syriaque. Ce scribe assimilateur ne devait pas craindre de faire des changements dans le texte, et surtout d'y introduire les corrections ou les additions qu'il jugeait nécessaires. Ces interpolations lui étaient fournies, à lui et aux copistes subséquents, par la tradition orale ou par la prédication chrétienne, qui développait le texte ou le citait peu littéralement. Le premier texte a dû en effet subir de nouveaux changements par suite de transcriptions successives. Cependant, le scribe qui a

copié le codex actuel de Bèze avait sous les yeux un manuscrit grec-latin, et, dans quelques passages, il a été influencé par le texte latin.

Le texte syro-latin s'est formé à Antioche; de là, il s'est répandu dans toute la chrétienté. Antioche était en rapports continuels avec tout l'empire romain par le port de Seleucie. Ce texte syro-latin a suivi le chemin commercial. D'Antioche il est allé à Alexandrie, où nous en trouvons des traces chez Clément d'Alexandrie et dans la version Sahidique; à Rome, où il a influencé le texte de Justin et de Marcion; à Carthage, où nous le retrouvons dans les écrivains africains et les vieilles versions latines. Il a pu être apporté à Lyon par saint Irénée, un oriental.

Quant à la vieille version latine, Sanday pense qu'elle a été faite à Antioche; Hort croit plutôt qu'elle serait née, à Rome et à Carthage, du texte grec formé à Antioche et que, de ces villes, elle se serait répandue dans tout l'Occident. Cette seconde hypothèse expliquerait mieux les nombreuses divergences qui existent entre les textes syriaques et les textes latins. Cependant, elles sont telles, surtout pour les omissions, qu'il nous paraît plus probable que les vieilles versions latines et les vieilles syriaques sont indépendantes les unes des autres. Nous reconnaissons seulement qu'elles ont pu exercer une influence l'une sur l'autre, à une époque postérieure à leur formation.

L'hypothèse de Resch sur l'origine des variantes du texte occidental dérive de sa théorie sur l'évangile primitif[1]. Il croit qu'il a existé un évangile original en hébreu, lequel a été utilisé par les évangélistes

1. *Die Logia Jesu nach den griechischen und hebräischen Texte wiederhergestellt*, Leipzig, 1898.

synoptiques. Il a essayé de le retrouver, en comparant entre eux les textes des évangiles synoptiques, les passages des écrivains ecclésiastiques et des textes occidentaux, qui offrent des variantes avec le texte grec, variantes qu'il croit dues à des traductions du texte hébreu, indépendantes les unes des autres. Le texte occidental proviendrait donc directement du texte hébreu original et aurait autant de droit au titre d'authentique que le texte grec. Avec la plupart des critiques, nous jugeons que cette hypothèse est inadmissible par la raison bien simple que le texte occidental représente nos trois évangiles grecs et non un seul évangile hébreu. En outre, cette théorie n'explique pas l'origine du texte occidental du IVe évangile et des Actes.

Zahn [1] a discuté en détail l'hypothèse de Blass sur l'origine du texte occidental des Actes et s'y est rallié. Il n'accepte pas la théorie du même auteur sur le IIIe évangile. Voici son jugement sur le texte occidental. Il contient beaucoup de leçons qui sont originales : celles-ci ont été retranchées par les divers recenseurs du texte, Lucien, Hesychius, Pamphile. Un grand nombre d'additions ont été introduites dans le texte, de l'an 150 à 200, par les scribes non officiels, pendant la période où la copie du texte n'était pas surveillée, et où la tradition orale était encore vivante. Nous retrouverons cette observation chez d'autres critiques.

L'hypothèse de Kenyon [2] sur les causes premières des variantes occidentales se rapproche de celle de Zahn. Le texte des évangiles et des Actes a été traité

1. *Einleitung in das Neue Testament*, p. 341-365, Leipzig, 3e Aufl., 1907.

2. *Handbook to the textual Criticism of the New Testament*, p. 304, London, 1901.

librement par les scribes du IIe siècle et par les prédicateurs. Il n'y eut pas un texte dérivant d'un archétype, mais plusieurs textes, suivant la remarque de saint Jérôme, à propos des textes latins : Quot homines, tot paene codices. Aucun manuscrit, pas même le codex de Bèze, ne peut être regardé comme le représentant type du texte occidental. Dans un grand nombre de passages, il diffère des autres témoins de ce texte ; de plus, il n'est pas deux manuscrits de la vieille version latine qui soient en accord de tout point ; les vieilles versions syriaques diffèrent profondément des vieilles versions latines, et les deux vieilles versions syriaques, la Sinaïtique et la Curetonienne, ne s'accordent pas même entre elles. Il n'y a donc pas, en réalité, un texte occidental, mais plusieurs textes, s'accordant sur divers points contre le texte grec de nos éditions, et sur d'autres divergeant entre eux. — C'est ce que nous venons de démontrer.

Vogels [1] soutient que les leçons divergentes du codex de Bèze ont été produites par une influence harmonisante, qui provient du Diatessaron de Tatien ou de toute autre harmonie des évangiles. Cette hypothèse peut s'appliquer à un témoin du texte occidental et en expliquer les anomalies, mais il ne donne pas la solution de tout le problème, ce que, nous le reconnaissons, Vogels ne prétend pas faire.

Nous verrons plus loin ce que pensent von Soden et dom Chapman sur le texte occidental. Des recherches précédentes nous pouvons dégager les conclusions suivantes :

Le problème n'est pas résolu dans son entier ; quel-

1. *Die Harmonistik im Evangelientext des Codex Cantabrigiensis*, Leipzig, 1910. *Die altsyrischen Evangelien in ihrem Verhältnis zu Tatians Diatessaron*, Freiburg Br., 1911.

quefois, une hypothèse en explique une partie, mais non les autres parties et même est en opposition avec celles-ci. Un point important se dégage cependant. Dans les évangiles et les Actes principalement, nous retrouvons dans le texte occidental des leçons inconnues aux textes grecs de type neutre et syrien; il est possible que ces leçons proviennent de la tradition authentique, orale et même écrite : elles seraient donc authentiques comme paroles du Seigneur, mais non comme partie des évangiles canoniques. Quant aux omissions qu'on relève dans quelques témoins du texte occidental, elles affaiblissent la valeur traditionnelle des passages omis, sans la détruire complètement; il est nécessaire de discuter chacune d'elles.

En résumé, il y a lieu de poursuivre l'étude de ce texte occidental. Les textes que nous avons cités précédemment en montrent l'intérêt capital.

CHAPITRE III

TEXTE NÉOTESTAMENTAIRE DES IIIe-IVe SIÈCLES.

Dans l'étude précédente nous avons conduit l'histoire du texte du Nouveau Testament jusqu'à Origène. Nous avons même vu qu'en plusieurs passages de ses écrits il cite le texte occidental, mais que, d'ordinaire, il reproduit un texte de type neutre. Étant données ces constatations, nous pouvons établir la situation de la façon suivante. Au commencement du IIIe siècle, le texte occidental était le texte cité dans toute l'étendue de l'Église chrétienne; cependant nous trouvons déjà dans Clément d'Alexandrie, mais surtout dans Origène de nombreuses citations du texte neutre. Un dilemme se pose. Est-ce que ce texte était un texte ancien, conservé à Alexandrie, et représentant le texte original dans sa pureté primitive, ou bien est-ce un texte provenant d'une revision des textes altérés, exécutée par Origène?

Nous savons qu'Origène avait fait sur l'Ancien Testament un travail de critique textuelle et l'on a cru, Hug en particulier, qu'une revision du texte néotestamentaire aurait été faite à Césarée par Pamphile et Eusèbe d'après les travaux d'Origène. Les critiques, Griesbach, Eichhorn, Hort, Martin, Nestle, ont nié

qu'Origène ait fait une revision du Nouveau Testament. Origène d'ailleurs nous l'affirme lui-même. Parlant des mauvaises leçons que les copistes ont introduites dans le Nouveau Testament, et rappelant ses travaux sur le texte de l'Ancien Testament il ajoute : « In exemplaribus autem Novi Testamenti hoc ipsum me posse facere sine periculo non putavi [1]. »

Quelques indices feraient croire cependant qu'Origène avait exécuté un certain travail de revision sur le texte du Nouveau Testament. « Il circulait en Palestine, dit le P. Durand [2], tout au moins depuis le milieu du IVe siècle, des copies du Nouveau Testament dites « exemplaires d'Origène ». On peut croire qu'ils avaient été exécutés dans l'école de Césarée, représentée alors par saint Pamphile et Eusèbe, d'après un texte que le maître suivait dans ses commentaires. » En supposant que le fait soit exact, cela ne prouve pas qu'Origène ait eu un texte qui lui soit particulier, car, ainsi que nous l'avons déjà dit, ses citations sont loin d'être littérales; elles ne s'accordent pas entre elles et, enfin, les leçons discutées dans ses commentaires ne sont pas toujours en accord avec celles des manuscrits. Il y aurait lieu, en outre, de faire concorder les diverses leçons d'Origène, qui nous ont été conservées. Écrivant sur *Mt*, XXIV, 36, saint Jérôme affirme : « In quibusdam latinis exemplaribus additum est « neque filius » quum in Graecis et maxime Adamantii (Origène) et Pierii exemplaribus hoc non habeatur additum, sed quia in nonnullis legitur, disserendum videtur. » Or, dans le commentaire latin d'Origène, ce passage est discuté longuement, ce qui prouve qu'il était dans son manuscrit et qu'il n'a pas dû l'omettre dans les autres

1. *In Matth.* XV, 14.
2. *Le texte du Nouveau Testament. Études*, 5 avril 1911, p. 25.

citations qu'il a faites de ce passage. Et cependant saint Jérôme affirme qu'il l'a omis. On a d'autres exemples de cette anomalie.

En définitive, quelle que soit la façon dont Origène ait traité le texte néotestamentaire : combinaison de textes parallèles, additions, modifications, citations libres, il n'en reste pas moins qu'il cite ordinairement un texte de type neutre, à moins de supposer qu'il a produit le texte neutre par une revision du texte occidental, hypothèse sur laquelle nous reviendrons.

Nous croyons qu'il n'a pas fait de revision générale d'un texte altéré. Mais il a souvent discuté les leçons divergentes qu'il rencontrait, ainsi qu'il nous l'apprend : « Il y a une grande divergence entre les copies, πολλὴ τῶν ἀντιγράφων διαφορά, soit qu'elle provienne de la négligence de quelques copistes, soit de l'audace perverse du correcteur des copies ou de ceux qui en corrigeant ajoutent ou retranchent ce qui leur paraît bon, εἴτε καὶ ἀπὸ τῶν τὰ ἑαυτοῖς δοκοῦντα ἐν τῇ διορθώσει προστιθέντων ἢ ἀφαιρούντων [1]. » Ses travaux de discussion critique sont de haute importance pour l'établissement du texte du Nouveau Testament.

Nous ne savons pas exactement ce que furent les travaux de Pamphile et d'Eusèbe sur le Nouveau Testament. Il y eut, aux IVe et Ve siècles, des recensions auxquelles ont été rattachés les noms de Lucien à Antioche et d'Hesychius à Alexandrie. Nous parlerons de ces recensions lorsque nous exposerons le système de Westcott-Hort et celui de von Soden sur le texte du Nouveau Testament.

Remarquons seulement que ces recensions ont été assez mal notées, puisque nous lisons dans le décret de Gélase parmi les livres qui doivent être rejetés :

1. *In Matth.* XV, 14.

Evangelia quae falsavit Lucianus, apocrypha; Evangelia quae falsavit Hesychius, apocrypha.

Nous avons déjà parlé des travaux d'Euthalius et d'Evagrius sur le texte du Nouveau Testament; nous en parlerons de nouveau quand nous exposerons le système de von Soden. Tout ce que nous pouvons en dire, c'est que l'on ne sait rien de très certain sur leur travail. Nous aurons aussi à mentionner plus loin les recensions d'Andreas et d'Arethas sur l'Apocalypse.

Il est difficile de porter un jugement définitif sur ces diverses revisions et surtout de spécifier à quel degré le texte a été modifié. Nous sommes certain qu'elles n'ont pas atteint la substance du texte, car nous connaissons les leçons que les hérétiques ont tenté d'y introduire; mais, si nous en croyons Nestle[1], c'est par suite de ces revisions, portant principalement sur le style, que le ton des évangiles est devenu aussi grave et solennel qu'il l'est dans la plupart des manuscrits et c'est par ces manuscrits que nous le connaissons. Or, continue-t-il, il n'y a aucun doute que les évangiles en particulier ont été écrits primitivement dans un style beaucoup plus vivant. Il en donne quelques exemples. Dans *Mt*, VI, 8, le Seigneur dit à ses disciples : Car votre Père connaît les choses dont vous avez besoin avant que vous ne les lui demandiez, πρὸ τοῦ ὑμᾶς αἰτῆσαι αὐτόν. C'est la leçon des manuscrits, des versions, des Pères; seuls le codex de Bèze et le vieux latin *h* ont πρὸ τοῦ ἀνοῖξαι τὸ στόμα, antequam os aperiatis, leçon plus originale que l'autre. — *Mc*, XIII, 8, le Seigneur ordonne de couper le figuier stérile : ἔκκοψον αὐτήν. Le codex de Bèze a une expression plus vivante : φέρε τὴν ἀξίνην, ἔκκοψον αὐτήν, et un peu plus loin au lieu de κόπρια il a

1. *Op. cit.* p. 215.

κόφινον κοπρίων. Il serait possible de citer d'autres passages où le codex de Bèze et les autres témoins du texte occidental paraissent donner un texte plus primitif.

De ces diverses constatations il résulte qu'au commencement du IVe siècle les copies du Nouveau Testament, qui circulaient dans l'Église chrétienne, étaient assez différentes les unes des autres. Outre celles qui étaient pour ainsi dire officielles, à Antioche, en Égypte, en Occident, il y avait encore les copies exécutées hâtivement et sans soin par les particuliers, à la suite de la persécution de Dioclétien, qui avait ordonné la destruction des Livres saints.

L'empereur Constantin se préoccupa de cet état de choses et demanda à Eusèbe de faire exécuter cinquante exemplaires des saintes Écritures pour les églises de Constantinople. Il est à croire qu'Eusèbe a dû se servir pour ces copies des manuscrits de Pamphile de Césarée, qui avaient appartenu à Origène. Y a-t-il introduit des variantes? C'est ce qu'on ne peut affirmer. Si, comme on l'a dit, les manuscrits Sinaiticus et Vaticanus faisaient partie de ces manuscrits, copiés sous la surveillance d'Eusèbe, on ne peut s'étonner qu'ils aient omis la finale de saint Marc, qu'Eusèbe déclarait non authentique. En tout cas, c'est à cette époque qu'ils ont été copiés. Ils paraissent avoir été connus de saint Jérôme.

Lorsqu'il revisa le texte latin du Nouveau Testament, saint Jérôme se servit des meilleurs manuscrits grecs, des antiqua exemplaria, comme il l'affirme. Mais est-ce seulement des exemplaires latins du Nouveau Testament qu'il a dit : « Magnus siquidem hic in nostris codicibus error inolevit, dum quod in eadem re alius evangelista plus dixit, in alio, quam minus putaverint, addiderunt. Vel dum eumdem sensum

alius aliter expressit, ille qui unum e quatuor primum legerat, ad ejus exemplum ceteros quique existimaverit emendandos. Unde accidit ut apud nos mixta sint omnia[1]. » Saint Jérôme, en divers passages, rejette des leçons parce qu'elles ne sont pas dans les exemplaires d'Adamantius (Origène) et de Pierius, ainsi que nous l'avons vu dans un texte cité précédemment; c'est donc que, de son temps, il existait des manuscrits grecs qui contenaient des leçons fautives.

D'autres écrivains ecclésiastiques ont eu, eux aussi, dans leurs discussions exégétiques à en appeler aux exemplaires corrects du Nouveau Testament. Saint Épiphane distingue dans une note sur *Lc,* XIX, 41 ou XXII, 44, entre les copies non correctes, ἀδιορθώτοις, et celles dont se servent les orthodoxes. Il serait possible de citer d'autres textes analogues.

A partir du ve siècle l'histoire du texte du Nouveau Testament se prolonge par celle des manuscrits qui le contiennent. Nous avons déjà donné les dates des plus importants d'entre eux et en parlant des divers systèmes de critique textuelle nous dirons ce qu'en pensent les critiques, en particulier von Soden.

1. *Praef. ad Damasum.*

DEUXIÈME SECTION

HISTOIRE DU TEXTE IMPRIMÉ DU NOUVEAU TESTAMENT

Nous n'avons pas à citer toutes les éditions qui ont été données du texte grec du Nouveau Testament; elles ont été très nombreuses. Reuss[1] en a compté 484 réellement différentes, 98 dont le titre seul avait été changé et 149 rééditions. Depuis la publication de son travail, 1872, de nouvelles éditions ont paru ; nous signalerons plus loin les principales. Pour ne pas surcharger outre mesure notre exposé, nous devons nous en tenir aux éditions qui ont un intérêt au point de vue critique. Nous étudierons les premières éditions qui ont contribué à former le Textus receptus, puis les éditions critiques qui les ont suivies, jusqu'à nos jours. Nous nous attacherons surtout à faire ressortir d'après quels principes critiques ces éditions ont été établies.

L'histoire du texte imprimé du Nouveau Testament se divise naturellement en trois périodes : La première va depuis la Polyglotte d'Alcala, dont le Nouveau Tes-

1. *Bibliotheca Novi Testamenti graeci* cuius editiones ab initio typographiae ad nostram aetatem impressas quotquot reperiri potuerunt collegit Eduardus Reuss, Brunsvigae, 1872.

tament grec fut imprimé en 1514, jusqu'à Fell, 1675. Ce fut une période d'établissement du texte, mais avec des moyens imparfaits et des principes critiques défectueux. La seconde, qui s'étend depuis les travaux de Mill, 1707, jusqu'à ceux de Scholz, 1830, fut une période de grande activité critique. Enfin, dans la troisième, de Lachmann, 1830, à von Soden, 1910, furent fixées les méthodes pour l'établissement du texte du Nouveau Testament.

Il semblerait que le Nouveau Testament grec ait dû être imprimé dès l'invention de l'imprimerie. Il n'en fut rien. Le livre sacré de l'Occident était la Bible latine ; c'est donc elle qui fut imprimée la première en 1452 et plus de soixante ans se passèrent avant que la Bible grecque ne fût imprimée, 1517. Cependant, on en imprima quelques fragments avant cette époque. En 1481, un moine de Plaisance, nommé Jean, publia, à Milan, le *Magnificat, Lc,* I, 46-55 et le *Benedictus, Lc,* I, 68-79, à la suite d'un Psautier grec, avec une suite d'hymnes de l'Ancien Testament.

En 1495, l'Imprimerie des Alde, à Venise, publia le prologue de l'évangile de saint Jean I, 1-14. En 1504, Alde Manucci inséra dans les pages restées vides des poèmes de Grégoire de Nazianze, les premiers chapitres du même évangile, I, 1-VI, 58. En 1514, *Jn,* I, 1-14, ainsi que l'oraison dominicale, furent publiés à Tübingen.

1re PÉRIODE : DE LA POLYGLOTTE D'ALCALA A FELL, 1514-1675.

La Polyglotte d'Alcala. — L'Édition Princeps du Nouveau Testament grec fut le Ve volume de la Polyglotte d'Alcala de Henares, en latin Complutum. Elle fut préparée par l'ordre du cardinal Francisco

Ximenes de Cisneros, 1437-1517. La préparation de cette Polyglotte, hébreu-grec-latin pour l'Ancien Testament, grec-latin pour le Nouveau, commença en 1502. Le Nouveau Testament fut établi par les soins de Jacobus Lopez de Stunica (Astuniga), Fernando Nuñez de Gusman, Demetrius Ducas, de l'île de Crète, et Antonio de Lebrija, près de Séville. L'impression du Nouveau Testament fut terminée le 10 janvier 1514. Le vol. VI, *Lexicon, Indices* etc., porte la date du 17 mars 1515.

Les premiers volumes, I-IV, qui contenaient l'Ancien Testament ont été terminés le 10 juillet 1517. L'approbation du pape Léon X fut donnée le 22 mars 1520. C'est en 1521 que l'on trouve pour la première fois cette Polyglotte dans le commerce. La date de publication donnée ordinairement est 1522. Érasme ne l'avait pas entre les mains lorsqu'il publia en 1516 la première édition de son Nouveau Testament grec.

Les deux textes, grec et latin, étaient placés en face l'un de l'autre, ligne par ligne, et les mots latins étaient référés aux mots grecs par des lettres romaines en exposant, de la façon suivante :

N. T. Compl.	*Matth.* XX, 7, 8.
γει [y]αυτοίς, [z]υπάγετε [a]και [b]υμείς [c]εις τον [d]αμ-	[y]illis. [z]Ite [a]et [b]vos [c]in [d]vineam meam.
πελώνα[e]και[f]ο[g]εάν[h]η[i]δικαιον	Cum [l] sero oooo ooo ooo
[k]λήψεστε, [l] οψί-	oooo oooo oooo ooo.
ας [m] δε [n] γενομένης [o] λέγει ο	[m] autem [n] factum esset
[p]κύριος του [q] αμπε-	[o]dicit [p]dominus [q]vinee.

Les mots grecs n'ont ni esprits, ni accents, mais seulement un accent aigu pour marquer la tonique.

Six cents exemplaires seulement ont été imprimés, de sorte que l'édition originale de cette Polyglotte est

très rare. Elle a été rééditée en 1821 à Tübingen et en 1827 et 1851 à Mayence.

On ne sait pas de façon certaine quels manuscrits ont été employés pour établir le texte du Nouveau Testament. Stunica parle d'un Codex Rhodiensis, mais on n'a pas retrouvé ce manuscrit. Dans la préface, il est dit que l'archétype de cette édition a été établi d'après des exemplaires « antiquissima emendatissimaque » envoyés par le pape Léon X. Mais les deux seuls manuscrits envoyés du Vatican ne contenaient rien du Nouveau Testament. Par la comparaison du texte avec des manuscrits connus on a trouvé qu'il était analogue à ceux des évangiles 51, Actes 32, Paul 38, Apocalypse 10. D'après Scrivener, il aurait des rapports avec le codex de Siedel, Actes 42, Paul 48, Apocalypse 13; Actes 69, Évangiles 234, etc. Ce que l'on constate c'est qu'aucun manuscrit ancien et de haute valeur, analogue, par exemple, au Vaticanus, n'a été employé.

On a prétendu, mais à tort, que dans certains passages le texte grec de la Polyglotte avait été corrigé d'après le texte latin. Seul, le texte de I *Jn*, V, 7, a été emprunté à la Vulgate. On a relevé seulement 50 fautes d'impression [1].

Éditions d'Érasme. — Didier Érasme, 1465-1536, a publié cinq éditions du Nouveau Testament grec. La première a été faite à l'instigation de Joannes Froben, imprimeur à Bâle, qui voulait devancer la publication de la Polyglotte d'Alcala; il en fit la proposition à Érasme le 17 avril 1515. Commencée le 11 septembre 1515, l'impression du travail d'Érasme a été terminée le 1er mars 1516. Son édition a donc paru cinq ans avant la Polyglotte, 1521, laquelle conserve cependant la priorité d'impression,

1. Pour d'autres détails grammaticaux, cf. SCRIVENER, *op. cit.* II, p. 181.

1514. Érasme reconnaissait lui-même que son volume avait été « praecipitatum verius quam editum ». Il affirmait cependant qu'il s'était servi « compluribus utriusque linguae codicibus, nec iis sane quibuslibet, sed vetustissimis simul et emendatissimis ». En fait, il a établi son édition d'après le manuscrit 1, XIe siècle, évangiles, Actes, Paul, qui est bon, mais dont il s'est peu servi et surtout d'après les manuscrits 2, évangiles, XIIIe-XIVe siècle; Actes, XIIIe-XIVe siècle, Paul; 4, 7, Paul, Actes; 1, Apocalypse, XIIIe siècle, qui sont moins bons. Il a utilisé aussi un manuscrit des commentaires de Théophylacte. Le seul manuscrit qu'il eut de l'Apocalypse, outre quelques lacunes dans le courant du texte, n'avait pas les six derniers versets de cet écrit. Érasme les a traduits de la Vulgate en grec et a complété de même les lacunes[1].

Dans les deux premières éditions Érasme avait omis le passage des trois témoins, I *Jn*, V, 7; dans sa discussion avec Stunica, il s'était engagé à le reproduire si on lui montrait un manuscrit grec le possédant. Dans la 3e édition il fut introduit d'après le codex Montfortianus, très mauvais manuscrit.

La première édition, petit in-folio, contenait, en face du texte grec, une traduction latine, œuvre d'Érasme, et des notes. Le texte grec est criblé de fautes grammaticales et typographiques. Scrivener[2] déclare que c'est le livre le plus rempli de fautes qu'il connaisse.

En 1518, 1519, Érasme publia une seconde édition, dans laquelle il corrigea un grand nombre de fautes d'impression et quelques mauvaises leçons, en se servant d'un nouveau manuscrit, catalogué 3, évangiles,

1. Cf. GREGORY, *Textkritik des N. T.* II, p. 930.
2. *Op. cit.* II, p. 185.

Actes, Paul. D'après Mill, 330 meilleures leçons et 70 mauvaises ont été introduites dans cette édition.

La troisième édition parut en 1525 et différa de la précédente en 118 passages. Érasme avait utilisé les corrections du Nouveau Testament grec des Aldes.

Dans la quatrième édition, 1527, qui diffère de la troisième en 113 passages, Érasme se servit de la Polyglotte d'Alcala, surtout pour l'Apocalypse, dont il corrigea 90 passages. A son texte latin il joignit celui de la Vulgate.

La cinquième édition, 1535, est conforme à la quatrième, sauf en quatre ou cinq passages. Le texte de la Vulgate a été supprimé.

Autres éditions. — En 1518 avait paru à Venise une Bible grecque, sortie des presses des Aldes. Pour le Nouveau Testament, Alde avait suivi la première édition d'Érasme même pour ses fautes typographiques. Il avait fait cependant 200 changements pour le mieux ou le pire; il s'était servi du manuscrit 131.

En 1534, Simon de Colines publia à Paris une remarquable édition du Nouveau Testament grec. La base de son travail fut la troisième édition d'Érasme, mais il l'a corrigée en de nombreux passages, — 750, suivant Le Long, — d'après la Polyglotte d'Alcala, et surtout améliorée par la reproduction des leçons des manuscrits 119, 120 des évangiles, 8 des Actes, 10 de Paul. Gregory[1] fait remarquer que Colines a été le premier à introduire des leçons que la science actuelle approuve. Son texte était supérieur à celui d'Érasme et à celui des Estienne dont nous allons parler.

Éditions des Estienne. — Robert Estienne, 1503-1559, aidé de son fils, Henri Estienne, 1528-1578, a

1. *Op. cit.* p. 932.

publié quatre éditions du Nouveau Testament grec : la première en 1546, la seconde en 1549. Il reproduit à peu près la cinquième édition d'Érasme, et quelquefois la Polyglotte d'Alcala ; il a seulement 9 leçons qui lui soient particulières. La seconde édition ne diffère de la première qu'en 67 passages.

La troisième édition, magnifique in-folio, publiée à Paris, 1550, a reçu le nom d'Édition royale. C'est la première édition du Nouveau Testament qui ait reçu un appareil critique. En marge, Robert Estienne avait donné les variantes de la Polyglotte d'Alcala et de 15 manuscrits : D, évangiles 4 5 6 7 8; L, évangiles 3 8; Actes 7 8; évangiles 9 (?); Actes 9, évangiles 120; Actes 10, Apocalypse 3. Le texte s'accordait, plus encore que dans les précédentes éditions, avec celui de la cinquième édition d'Érasme[1].

En 1551, Robert Estienne donna une quatrième édition, à Genève, où il s'était réfugié et où il fit profession de protestantisme. C'est dans celle-ci qu'on trouve pour la première fois la division en versets, dont nous avons déjà parlé.

Éditions de Théodore de Bèze. — Théodore de Bèze, 1519-1605, a publié neuf éditions du Nouveau Testament grec, quatre in-folio, 1565, 1582, 1588, 1598 et six in-8°, 1565, 1567, 1580, 1591, 1604. Son texte grec était celui de la quatrième édition de Robert Estienne dont il diffère seulement en 25 passages, dans lesquels il s'accorde 9 fois avec la Polyglotte d'Alcala, 4 fois avec Érasme, 2 fois avec les deux réunis; 9 fois il a des leçons particulières.

Dans sa seconde édition Théodore de Bèze se sert de la traduction syriaque de Tremellius, d'une traduction latine d'une version arabe pour les Actes et les épîtres

1. Cf. GREGORY, *op. cit.* p. 933-934.

aux Corinthiens, et surtout de son manuscrit grec-latin des évangiles et des Actes, $D^{ev\ act}$, des épîtres pauliniennes, D^{paul}. Cette édition diffère de la précédente par l'addition de 44 leçons ; la troisième diffère de la seconde en 5 passages et la quatrième en 2 passages.

Autres éditions. — Au xve siècle, Arias Montanus donna ses soins à un Nouveau Testament grec qui parut en 1571 dans le Ve volume de la Polyglotte d'Anvers, imprimée par Christophe Plantin. Le texte s'accordait avec celui de la Polyglotte d'Alcala et de la troisième de Robert Estienne. En deux passages il s'accordait avec Érasme, en un il avait une leçon particulière.

En 1572, fut donnée une autre édition conforme à la précédente, sauf sur quelques points.

Une seconde Polyglotte, 1630-1633, fut celle de Paris, dont le texte grec reproduisait celle de la Polyglotte d'Anvers. La troisième fut celle de Walton, Londres, 1657, grec, latin, syriaque, arabe, perse, éthiopien ; le texte grec était celui de Robert Estienne, 1550.

L'édition des quatre évangiles que donna en 1606 Lukas de Brügge est conforme à celle de la Polyglotte d'Anvers ; le texte est à peine changé.

Éditions des Elzevier. — De 1624 à 1678, les célèbres imprimeurs de Leyde, les frères Bonaventure et Abraham Elzevier, publièrent sept éditions du Nouveau Testament grec. En 1624, ils publièrent une petite édition in-24, très recherchée actuellement par les bibliophiles. Elle donnait le texte de Théodore de Bèze de 1565. C'est dans l'édition de 1633 que l'on trouve cette affirmation : « Textum ergo habes nunc ab omnibus receptum, in quo nihil immutatum aut corruptum damus. »

Le texte reproduit était celui de l'édition royale de

Robert Estienne, 1550, avec d'assez nombreuses différences. Mill n'en comptait que 42, mais Tischendorf en a catalogué 150 et Scrivener 287. Gregory en relève 256, dont 80 ne sont que des différences insignifiantes ou des divergences d'accents ou d'esprits.

Cette édition des Elzevier, 1633, a été acceptée sur le continent comme le texte reçu, « Textus receptus », tandis qu'en Angleterre on choisit comme Texte reçu la 3e édition de Robert Estienne.

Le Texte reçu qui a eu une si longue fortune, puisqu'il a été le seul accepté jusqu'au milieu du XIXe siècle, était donc pour l'Angleterre le texte de Robert Estienne, lequel avait été établi à l'aide de la 4e édition d'Érasme, de la Polyglotte d'Alcala et de quinze manuscrits. Pour le continent on eut le texte des Elzevier, formé à l'aide de la même édition de Robert Estienne et de celle de Théodore de Bèze. En somme, ce Texte reçu qui reproduisait le texte en usage dans les églises grecques du XVIe siècle, avait été établi au moyen de manuscrits récents et de peu de valeur, sauf quelques-uns, peu utilisés d'ailleurs. Il n'a donc aucun droit à conserver la position prépondérante qu'il a eue pendant longtemps. Aussi a-t-on dit de ce texte : *Textus receptus sed non recipiendus.*

Autres éditions. — Signalons avant de clore cette période quelques autres travaux sur le Nouveau Testament grec. Un Crétois, Johannes Matthäus Caryophilus, rassembla les variantes de 22 manuscrits, dans le but d'établir une édition du Nouveau Testament.

En 1658, Étienne de Courcelles, 1586-1659, publia à Amsterdam un Nouveau Testament grec, avec de nombreuses variantes et un certain nombre de conjectures qui trahissaient une tendance socinienne. Le texte était celui des Elzevier. I *Jn*, V, 7, était placé entre crochets.

John Fell, 1625-1686, évêque d'Oxford, publia, en 1675, aux presses de Clarendon, un Nouveau Testament qui reproduisait le texte des Elzevier. Il y ajouta un apparat, contenant de nombreuses variantes, extraites des éditions précédentes, du codex Alexandrinus, des codex D^{ev} et D^{paul}, de douze manuscrits de la Bodléienne, de E^{paul}, des versions memphitique (bohaïrique) et gothique et d'autres manuscrits[1].

Bien qu'il n'ait pas donné d'édition du Nouveau Testament, Richard Simon doit être nommé pour ses recherches critiques sur le Nouveau Testament. — *Histoire critique du texte du Nouveau Testament,* Rotterdam, 1689; *Histoire critique des versions du Nouveau Testament,* Rotterdam 1690; *Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament,* Rotterdam, 1693; *Nouvelles observations sur le texte et les versions du Nouveau Testament,* Paris, 1695.

2e PÉRIODE : DE MILL A LACHMANN, 1707-1830.

Dans cette période on accumula des matériaux pour améliorer le Texte reçu, qu'on continuait cependant à éditer. Les critiques rassemblaient les leçons que fournissaient les manuscrits que l'on découvrait dans les bibliothèques, les classaient, en estimaient la valeur, mais ne les utilisaient pas pour éditer un nouveau texte. Ce dernier travail fut celui des critiques de la période suivante. Il y eut cependant des tentatives d'amélioration du Texte reçu. On reconnut la supériorité de leçons des anciens manuscrits sur les leçons du Texte reçu, basées sur les manuscrits récents.

1. Cf. GREGORY, *op. cit.* p. 944.

John Mill, 1645-1707, édita en 1707 à Oxford un Nouveau Testament grec, qui reproduisait le texte de la 3e édition de Robert Estienne, 1550, et l'accompagna d'un riche apparat critique, contenant 30.000 variantes; il avait relevé les leçons de 70 manuscrits, des versions vieilles latines et Vulgate, de la Peschitto, des Pères de l'Église les plus illustres. Parmi les manuscrits qu'il a collationnés signalons les majuscules A B D^{ev} D^{paul} E E^2 E^3 L, les minuscules 28 33 59 71 pour les évangiles, 17 29 pour les épîtres, 25 26 27 28 pour les Actes, etc.[1]. Cette édition diffère de celle de Robert Estienne en 31 passages. En tête de son édition, Mill avait placé des Prolégomènes divisés en trois parties : le canon du Nouveau Testament, l'histoire du texte avec les citations des Pères et des éditions antérieures, le plan et le contenu de l'œuvre. C'est le premier essai d'ouvrage sur la critique textuelle du Nouveau Testament.

En 1710, L. Küster publia à Amsterdam et à Rotterdam une édition améliorée de l'édition de Mill, à l'aide de douze manuscrits nouveaux et, parmi eux, les majuscules C et C^s.

En 1707, Nicole Toinard, d'Orléans, publia à Paris une *Evangeliorum Harmonia graeco-latina*. Il avait, disait-il, conformé le texte grec : ad vetustissimos duos Vaticanos codices ac latinam veterem versionem. Son texte avait pour base celui de Robert Estienne, mais en différait en de nombreux passages. Toinard fut le premier à se dégager du Texte reçu.

En 1709-1719, Edward Wells donna à Oxford un texte du Nouveau Testament grec, revisé au moyen des manuscrits. Il se servait en grande partie des

1. Cf. Gregory, *op. cit.* p. 946. Les manuscrits cotés B ne sont pas le Vaticanus.

leçons collationnées par Mill. Un certain nombre de ses leçons ont été adoptées par Griesbach, Lachmann et Tischendorf. Cet essai de publication d'un texte plus pur du Nouveau Testament était prématuré, étant donné qu'on ne possédait pas encore des autorités assez nombreuses et assez diverses pour choisir les leçons en connaissance de cause, et surtout parce qu'on n'avait pas encore établi les règles à suivre pour le choix des variantes.

Le grand philologue anglais, Richard Bentley, 1662-1742, avait projeté de publier une édition critique du Nouveau Testament. Il rassembla de nombreuses variantes et fit collationner divers manuscrits, en particulier le Vaticanus, pour établir son édition. Il était persuadé que les plus anciens manuscrits grecs et la version latine de saint Jérôme s'accordaient si parfaitement qu'on pouvait rétablir le texte dans ses plus infimes détails, tel qu'il existait au IVe siècle. Ce projet d'édition n'a jamais été mené à terme. Scrivener pense que lorsque Bentley eut rassemblé ses matériaux, il comprit que son hypothèse de l'identité des textes grec et latin n'était pas soutenue par les faits et il abandonna son entreprise [1].

Signalons une édition du Nouveau Testament publiée à Londres, en 1729, sans nom d'auteur, lequel était William (Daniel) Mace. D'après Gregory [2], le texte grec était amélioré au point qu'il s'accorde d'une façon extraordinaire avec celui qui a été établi par les critiques actuels.

J. Albert Bengel, 1687-1752, fut un des pères de la critique textuelle du Nouveau Testament. Il a donné, en 1734, une édition qui se distingue par di-

1. SCRIVENER, *op. cit*, II, p. 209.
2. *Op. cit.* p. 950.

verses particularités. Il reproduisait le Textus receptus, mais il en différait quand il trouvait dans une autre édition une leçon qu'il croyait meilleure. Il s'était imposé cette règle de ne pas accepter dans son texte de leçon qui n'eût été déjà publiée. Pour obvier aux inconvénients de cette règle il indiquait en marge la valeur des variantes en la fixant par les rubriques suivantes : α, leçon originale; β, leçon meilleure que celle du texte imprimé; γ, égale à celle du texte; δ, moins bonne; ε, très inférieure. Outre les variantes qu'avait collationnées Mill, Bengel donnait encore celles qu'il avait relevées dans d'autres manuscrits dont on trouvera la liste dans Gregory[1].

Le principal mérite de Bengel a été de constater que les mêmes variantes se retrouvaient dans un certain nombre de manuscrits, d'où il conclut que ces manuscrits dépendaient d'un manuscrit type, qui était la source de ces variantes. Il y avait donc possibilité, pensait-il, de classer les manuscrits en « compagnies, familles, tribus, nations ». Pour lui, il rangea tous les manuscrits existant alors en deux nations : l'Asiatique, qui provenait de Constantinople et des environs et qui embrassait les manuscrits de date plus récente et moins bons; l'Africaine, qui possédait quelques manuscrits plus anciens et meilleurs. Parmi eux il estimait surtout l'Alexandrinus, mais beaucoup moins les manuscrits bilingues, D^{evac} D^{paul} E F G.

Les travaux de Wettstein sur le Nouveau Testament sont considérables et ont été souvent mis à contribution, quelquefois même sans être mentionnés. Wettstein passa de nombreuses années à collationner les manuscrits en France, en Angleterre et en Suisse. Il avait pensé d'abord à éditer le codex Alexandrinus,

1. *Op. cit.* p. 952.

puis à donner un texte revisé du Nouveau Testament; enfin, il se décida à publier le texte des Elzevier, avec un apparat critique considérable, comportant les leçons de ses manuscrits, qu'il jugeait meilleures que celles du texte. En outre, il y joignait celles des autres manuscrits, des Pères, des versions anciennes et des éditions précédemment publiées. Au-dessous, sur deux colonnes, il rassembla tous les passages des auteurs classiques, chrétiens, juifs, qui se rapportaient plus ou moins au texte du Nouveau Testament.

Le premier, Wettstein cita les manuscrits, majuscules par des lettres, minuscules par des chiffres. Sa liste comprenait les lettres A-O et les chiffres 1-112 pour les évangiles; A-G, 1-58 pour les Actes; A-H, 1-60 pour Paul; AC, 1-28 pour l'Apocalypse; 1-24, Évangéliaires; 1-4, Apôtre.

Wettstein corrigea le texte des Elzevier en cinq cents passages, presque tous de l'Apocalypse. Reuss n'a trouvé que neuf leçons qui soient particulières à Wettstein. Son hypothèse sur la valeur critique des manuscrits n'avait aucune valeur. Il soutenait que tous les anciens manuscrits avaient été corrompus par la version latine et que, par conséquent, les manuscrits récents, d'après lesquels on avait formé le Textus receptus, représentaient la tradition la plus authentique.

Johann Salomon Semler édita à nouveau, 1764, les Prolégomènes que Wettstein avait placés en tête de son édition du Nouveau Testament. Il avait adopté tout d'abord pour les manuscrits la classification de Bengel, dont il changeait seulement les titres : famille orientale, Asiatique de Bengel, issue de la recension de Lucien; famille occidentale, égypto-palestinienne, Africaine de Bengel, recension d'Origène. Plus tard, 1767, il établit trois familles de textes :

1° alexandrins, dérivés d'Origène et qui se retrouvent dans les versions syriaques, coptes et éthiopiennes; 2° orientaux, en usage à Antioche et à Constantinople; 3° occidentaux qu'on trouve dans les versions latines et dans les Pères d'Occident.

En 1774-1775, J. J. Griesbach, 1745-1812, publia sa première édition du Nouveau Testament, mais nous renvoyons à plus tard d'exposer son système de critique textuelle, car il dépend des travaux de ses contemporains, qu'il faut exposer auparavant.

Entre 1782 et 1788, Christian Friedrich Matthaei, 1744-1811, publia un Nouveau Testament grec en douze parties. Son texte est de valeur critique assez infime, car il était basé sur des manuscrits de date récente, mais l'apparat critique est précieux. Matthaei, professeur à Moscou, a collationné des manuscrits de cette ville et d'autres à Pultava, à Dresde, à Leipzig et à Göttingen. Il a ainsi fait connaître 57 nouveaux manuscrits dont on trouvera les désignations dans Gregory [1]. Tous ces manuscrits sont en minuscules, sauf V et O. Matthaei a collationné aussi 34 manuscrits des Homélies de saint Jean Chrysostome sur les évangiles et sur les épîtres de saint Paul. Dans une 2e édition de son Nouveau Testament, 1803-1807, Matthaei a donné les variantes d'autres manuscrits : 11 pour les évangiles, 4 pour les Actes, 4 pour les épîtres catholiques, 4 pour les épîtres pauliniennes, 8 pour l'Apocalypse. Il avait préparé une autre édition pour laquelle il avait rassemblé les leçons de 24 autres manuscrits. Gregory rend à Matthaei ce témoignage que ses collations sur les manuscrits du Nouveau Testament et de saint Jean Chrysostome sont très bonnes.

1. *Op. cit.* p. 959.

Le Jésuite Karl Alter, 1749-1804, procéda d'une autre façon dans son édition du Nouveau Testament. Il publia intégralement en 1786 le texte d'un manuscrit de la Bibliothèque impériale de Vienne, coté 218 pour les évangiles, 65 pour les Actes, 57 pour Paul, 33 pour l'Apocalypse, von Soden, δ300. En appendice, il donna les variantes de 20 manuscrits grecs, de 2 latins, de 4 slaves et de la version copte.

Trois professeurs danois, Adler, Moldenhauer et Birch, furent envoyés par le roi de Danemark pour collationner les variantes des manuscrits d'Italie, d'Allemagne et d'Espagne. Le résultat de ces recherches fut publié en 1788 par Andreas Birch, 1758-1829, qui édita à nouveau le Nouveau Testament de Robert Estienne, 1550, en y joignant les leçons de 191 manuscrits des Bibliothèques du Vatican, Barberini, Laurentienne, de Vienne, de l'Escurial, de Venise, de Florence, etc.[1], des versions syriaques. Parmi les manuscrits les plus remarquables citons le Vaticanus, les codex S T U pour les évangiles, L pour les Actes et Paul.

Outre la publication intégrale faite par Alter d'un manuscrit du Nouveau Testament, il y en avait eu d'autres : Hearne publia, en 1715, le codex Laudianus, E[2]; Knittel, en 1762, les palimpsestes P et Q de Wolfenbüttel; Woide, en 1786, le Nouveau Testament du codex Alexandrinus, A; Giorgi, en 1789, les fragments graeco-sahidiques, T[a]; Matthaei, en 1791, le codex Boernerianus, G[3]; Kipling, en 1793, le codex de Bèze, D.

Griesbach avait donc à sa disposition de nombreux matériaux pour élaborer son système de critique textuel, basé d'ailleurs sur celui de Semler. En 1796,

1. On trouvera la liste dans GREGORY, *op. cit.* p. 961.

il publia le premier volume d'un Nouveau Testament grec et, en 1806, le deuxième; en 1805, il en donna une editio minor qui, d'après Gregory[1], représente son jugement mûri. Il avait utilisé de nombreux manuscrits, majuscules et minuscules, des versions, des écrivains ecclésiastiques, principalement Clément d'Alexandrie et Origène[2]. Son texte était celui des Elzevier, avec de nombreuses différences. D'après Reuss[3], sur 1000 passages choisis il s'accordait 648 fois avec le texte des Elzevier, 293 fois avec d'autres éditions et 59 fois il avait des leçons particulières. Dans l'editio minor il avait quatre leçons nouvelles. Son apparat critique était celui de Wettstein avec les corrections et les additions, fruit de ses propres collations des manuscrits. Outre l'apparat critique, il donne une liste de passages choisis, accompagnés de symboles, fixant leur plus ou moins grande valeur.

Marchant à la suite de Bengel et de Semler, Griesbach reconnut que les documents se rangeaient naturellement en familles. Il en avait admis d'abord trois ou quatre, puis il les avait restreintes à deux pour les épîtres pauliniennes : l'Alexandrine et l'Occidentale. En 1777, il rangea les manuscrits des évangiles en trois recensions :

1° L'Alexandrine qu'on retrouve dans les manuscrits C L K, 1 13 33 69 etc., dans les versions égyptiennes, éthiopiennes, arméniennes, syriaques récentes, les écrivains ecclésiastiques, Clément d'Alexandrie, Origène, Eusèbe, etc.;

2° L'Occidentale que nous ont conservée les manuscrits D, 1 13 69, en partie, les manuscrits de la vieille latine et les Pères occidentaux;

1. *Op. cit.* p. 957.
2. Cf. Gregory, *op. cit.* p. 956.
3. *Op. cit.* p. 198.

3° La Byzantine qui engloberait tous les autres manuscrits, en particulier le majuscule A, qui rentrerait dans la famille byzantine pour les évangiles, dans l'Alexandrine pour les épîtres de saint Paul et dans l'occidentale pour les Actes et les épîtres catholiques. La grande majorité des versions et des écrivains ecclésiastiques représenterait aussi la famille byzantine.

Comme principe pour le choix des variantes, Griesbach avait posé cette règle que, *caeteris paribus,* l'accord de deux familles pour une leçon devait faire accepter cette variante. Mais comme les familles alexandrine et occidentale s'accordent d'ordinaire contre la Byzantine, il s'ensuivait que le témoignage de celle-ci était réduit à néant. Dans le texte qu'il a édité, Griesbach n'a pas poussé son principe à ses dernières conséquences, et cela d'autant moins qu'il reproduisait un texte d'origine byzantine et qu'en outre il a tenu compte des caractères internes des variantes.

Pour rester dans l'ordre chronologique nous devons parler ici de Leonard Hug, bien qu'il n'ait publié aucune édition du Nouveau Testament, parce que le premier il a émis une hypothèse sur l'histoire du texte du Nouveau Testament d'où il a déduit une classification des documents.

Hug, 1765-1846, pense que, de l'origine au milieu du IIIe siècle, les textes non surveillés dégénérèrent rapidement et aboutirent aux textes communément nommés occidentaux. Hug appelle cette forme du texte κοινὴ ἔκδοσις, édition commune. Vers le milieu du IIIe siècle, cette édition fut revisée en Palestine par Origène, revision que saint Jérôme adopta; en Égypte, par Hesychius et en Syrie par Lucien, prêtre d'Antioche, revisions que saint Jérôme condamna et auxquelles

fait peut-être allusion le décret de Damase-Gélase cité précédemment.

Voici la classification des documents telle que l'a fixée Hug [1].

1. κοινὴ ἔκδοσις : Ew. D, 1 13 69 124.

Actes, DE.

Paul, DEFG.

Versions syriaques, Peschitto et Philoxénienne, à la marge, vieille latine, thébaine, Clément d'Alexandrie, Origène, dans ses premiers écrits.

2° La famille égyptienne d'Hesychius : Ew. BCL.

Paul, ABC, 17 46.

Actes, épîtres catholiques, ABC, 36 40 73 105 (non les Ép. catholiques).

Apocalypse, AC, 12 36 38.

Version memphitique, Cyrille d'Alexandrie, Athanase.

3° Famille asiatique de Lucien ou antiochénienne et constantinopolitaine : Ew. EFGHSV, 47 50 et la majorité des minuscules.

Actes, 13 63 67 78 99 100 101 104 106.

Paul, K, 49 57 68 70 89 91 114 115 116 120 121 123.

Apocalypse, 29 32 33 40 41 42 47 49 50. Les manuscrits B^{apok}, 9 14 ont des leçons d'Hesychius, de Lucien et d'autres leçons qui ne sont ni de l'un, ni de l'autre.

Les versions gothique, slave, Théophylacte.

4° Famille de la recension origénique : Ew. AKM, 42 106 114 116 253.

Version syriaque philoxénienne.

Dans les autres livres du Nouveau Testament Hug n'a pas trouvé de traces de la recension d'Origène [2].

1. *Einleitung in die Schriften des Neuen Testaments*, 1808, Stuttgart, t. I, p. 140-244.

2. Gregory, *op. cit.* p. 913.

Jean Martin Augustinus Scholz, 1794-1852, a parcouru la France, la Suisse, l'Italie, l'Archipel et la Palestine pour dresser la liste des manuscrits du Nouveau Testament, à laquelle il a ajouté de nombreux numéros. Sa liste comprenait les manuscrits majuscules A à Δ pour les évangiles, A à H pour les Actes, A à I pour Paul, A à C pour l'Apocalypse; les minuscules 1 à 469 pour les évangiles, 1 à 192 pour les Actes, 1 à 246 pour Paul, 1 à 89 pour l'Apocalypse; les Évangéliaires 1 à 181, l'Apôtre 1 à 58. Sa contribution personnelle fut l'addition à cette liste des majuscules Wᵃ Y et les feuilles de N qui sont au Vatican, les minuscules 260-469 pour les évangiles, 110-192 pour les Actes, 125-246 pour Paul, 51-89 pour l'Apocalypse, les Évangéliaires 51-181, l'Apôtre 21-58. De ces nombreux manuscrits Scholz en a collationné entièrement treize et en partie quelques autres. J. Scott Porter et Tischendorf ont soutenu qu'il n'y avait aucune confiance à accorder aux collations de Scholz, parce qu'elles étaient erronées, inconsistantes et reproduisaient même les erreurs de ses prédécesseurs. Scrivener et Kenyon sont du même avis, et même Gregory, tout d'abord [1], mais plus tard il affirme qu'il a trouvé les collations de Scholz conformes aux manuscrits [2]. Scholz avait d'abord, 1820, classé les documents du Nouveau Testament en cinq familles : l'Alexandrine et l'Occidentale, l'Asiatique et la Byzantine, la Cypriote, Ms. K. Il combina ensuite ces cinq familles et les réduisit à deux : la Constantinopolitaine, qui renfermait les manuscrits des huit derniers siècles et l'Alexandrine, où étaient rangés les manuscrits plus anciens. Pour l'établissement du texte il préférait les leçons de

1. *Op. cit.* p. 965, Leipzig, 1902.
2. *Einleitung in das Neue Testament*, Leipzig, 1900, p. 564.

la première famille, soit à cause de leur valeur intrinsèque et de leur uniformité, soit parce qu'elles représentaient le texte officiel de l'Église grecque. C'est à Scholz que nous devons cette singulière affirmation, reprise plus tard par Burgon, à savoir que les plus anciens manuscrits ont dû leur conservation au fait qu'ils étaient criblés de fautes et que, par suite, on s'en servait peu.

En 1830 et 1836, Scholz publia à Leipzig en deux volumes le Nouveau Testament grec dans lequel il reproduisait en grande partie le texte de Griesbach, surtout dans le second volume. Il aurait dû en être autrement puisque leurs principes de critique étaient opposés : Griesbach donnait la préférence aux textes alexandrins et Scholz aux textes constantinopolitains, mais ni l'un ni l'autre n'appliquèrent strictement leurs principes. D'après le calcul de Reuss, sur 1000 passages Scholz abandonne le texte de Griesbach 62 fois pour suivre celui des Elzevier et 42 fois il a des leçons particulières.

3e PÉRIODE : DE LACHMANN A NOS JOURS, 1831-1912.

Après Scholz et avec Lachmann commence une période nouvelle, à partir de laquelle on ne se contenta plus de découvrir les manuscrits et de les collationner, puis d'éditer le Texte reçu en le corrigeant quelquefois et de l'accompagner de variantes. Dès lors, tout en continuant à rassembler les documents, on procéda à l'établissement du texte du Nouveau Testament en l'appuyant sur un système de critique textuelle, lequel fournissait les règles pour le choix des leçons. Ce n'est pas qu'avant Lachmann il n'y ait eu des classifications de documents et des essais de système de critique tex-

tuelle, mais les deux précurseurs le plus en vue, Griesbach et Scholz, se bornèrent encore à reproduire le texte des Elzevier et dans leurs corrections n'appliquèrent pas même constamment leurs principes, ainsi que nous l'avons déjà dit. C'est Lachmann qui procéda à une classification plus scientifique, car elle s'appuyait sur un plus grand nombre de documents, de provenance et de date plus diverses, classification qui lui permit d'élaborer un système de critique plus cohérent qu'il osa mettre en œuvre en établissant un texte du Nouveau Testament, différent du Texte reçu.

Carl Lachmann, 1793-1851, n'était pas un théologien mais un philologue. En 1831, il donna une petite édition du Nouveau Testament qui, d'après lui, était basée sur les principes suivants : adoption des leçons en usage dans les plus anciennes églises d'Orient; en cas d'incertitude, acceptation de celles qui ont pour elles l'agrément des églises d'Italie et d'Afrique; en cas d'incertitude totale, indication du fait par des crochets ou à la marge; abandon du Texte reçu. Lachmann donne une grande importance au témoignage de saint Jérôme, parce que celui-ci dans sa revision du Nouveau Testament s'était appuyé sur les plus anciens manuscrits. En 1842 et 1850, Lachmann publia une nouvelle édition grecque-latine du Nouveau Testament en deux volumes dans laquelle il exposa plus en détail ses principes de critique textuelle. Son but n'était pas, disait-il, de retrouver la vraie leçon qui se trouve souvent certainement dans une seule source, et tout aussi souvent est complètement perdue, mais seulement de donner la leçon qui fut anciennement la plus répandue, et cela à un moment où l'accord s'était fait, c'est-à-dire vers 380. Il s'en tenait à la majorité des autorités, sans tenir compte de la valeur interne des leçons qu'il rejetait.

Comme autorités il acceptait : pour l'Orient, les manuscrits A B C H^3 P Q T Z et les écrits d'Origène ; pour l'Occident, les manuscrits bilingues D D^2 E^2 G^3, les vieux latins *a b c g*, les manuscrits de la Vulgate, Amiatinus et Fuldensis, les écrits d'Irénée, Cyprien, Lucifer, Hilaire, et pour l'Apocalypse, Primasius. Cette liste d'autorités est imposante, mais elle ne doit pas nous faire illusion sur les services que celles-ci pouvaient rendre. Le codex C est incomplet et avait été mal collationné par son coadjuteur, P. Buttmann ; H^3 P Q T Z ne sont que des fragments ; le Vaticanus n'était pas publié et les collations qui en existaient étaient incomplètes et imparfaites. Seul, le Vaticanus était du IVe siècle ; les autres étaient du Ve siècle et même du IXe. Lachmann ne tient compte que des versions latines, laissant de côté les versions syriaques et égyptiennes, dont il ignorait la langue. Il s'ensuit que le texte de Lachmann repose rarement sur plus de quatre manuscrits, assez souvent seulement sur trois, assez fréquemment sur deux et quelquefois sur un.

Le résultat a été ainsi déterminé par Reuss[1] pour la première édition de Lachmann : sur 1000 leçons choisies, Lachmann s'accorde 252 fois avec la dernière édition des Elzevier et Griesbach ; 288 fois avec Griesbach contre les Elzevier ; 11 fois avec ceux-ci contre Griesbach ; 274 fois il adopte des leçons reçues par d'autres éditeurs ; 108 fois il accepte des leçons qui lui sont particulières et 67 fois il place entre crochets des leçons douteuses. Dans la seconde édition le texte est identique à celui de la première, sauf en quelques passages où il est rapproché du Texte reçu et de celui de Griesbach.

Constantin Tischendorf est de tous les critiques,

1. *Bibliotheca Novi Testamenti graeci*, p. 240.

éditeurs du Nouveau Testament grec, le plus connu. Il est certainement celui qui a le plus contribué à amasser pour l'établissement du texte des matériaux nouveaux, à éditer et à collationner ceux qui étaient déjà connus. Voici le tableau que Gregory a dressé des travaux de Tischendorf sur les manuscrits majuscules[1].

CODICES DETECTI	PRIMUM ADHIBITI	EDITI	EXSCRIPTI	CONLATI
ℵ	F[a]	ℵ	H[paul]	E[ew]
G[act]	I[b]	B	M[ew]	F[paul]
I	N[ew]	B[apoc]	O[ew]	G[ew]
N[paul]	O[b]	C	Π	H[ew]
O[a]	O[b paul]	D[paul]		H[act]
O[paul]	O[c]	E[act]		K[ew]
T[b]	O[d]	F[a]		L[act cath paul]
T[d]	O[e]	I		O[b paul]
Γ	O[f]	I[b]		S
Θ[a]	P[act cath paul apoc]	L[ew]		U
Θ[b]	Q[paul]	M[pau]		X
Θ[c]	R[ew]	N		Γ
Θ[d]	R[paul]	O[a]		Λ
Λ	T[a]	P[ew]		
Π	W[b]	P[ct cath paul apoc]		
	W[c]	Q[ew]		
	W[d]	R[ew]		
	W[e]	W[c]		
	Θ[e]	Y		
	Θ[f]	Θ[a]		
	Θ[g]			
	Θ[h]			

Les travaux de Tischendorf sur les autres autorités du Nouveau Testament sont moins considérables. Il a découvert plusieurs manuscrits minuscules : le Codex Lipsiensis, un codex de Matthieu et Marc, un autre des

1. *Novum Testamentum graece* recensuit C. TISCHENDORF, vol. II, Prolegomena, p. 31, Leipzig, 1884.

quatre évangiles, tous deux à Saint-Pétersbourg, le codex 61 des Actes au British Museum Il a édité les manuscrits vieux latins *d* e^{ev} e^{act} guelf *k*, le codex Amiatinus de la Vulgate, et a collationné avec soin les variantes des vieilles versions et des écrivains ecclésiastiques.

Tischendorf a publié huit éditions du Nouveau Testament. On ne peut pas dire qu'il a été un éditeur conséquent avec lui-même : le texte qu'il éditait représentait les autorités qu'il venait d'étudier. Il ne suivait pas des principes fixes de critique; aussi ses éditions diffèrent-elles profondément entre elles.

Dans sa première édition du Nouveau Testament grec, publiée à Leipzig, en 1841, sur 1000 passages choisis, il s'accorde, d'après Reuss[1], 280 fois avec le Texte reçu, 269 fois avec Griesbach, 735 fois avec Lachmann et donne 35 leçons nouvelles.

La seconde édition, publiée à Paris, en 1842, reproduit à peu près la précédente sauf en quelques passages des évangiles. Sur 1000 passages, Reuss en compte 50 où cette édition diffère de la précédente et 12 qui sont des leçons nouvelles.

Dans la troisième édition, publiée aussi à Paris, en 1842, le texte grec est mis en accord dans la mesure du possible avec le texte de la Vulgate.

La quatrième édition, 1849, Leipzig, a plus de valeur critique que les précédentes. Elle relève de bonnes leçons attestées par les meilleurs manuscrits. Sur 1000 passages Reuss[2] compte qu'en 352 passages elle s'accorde avec les Elzevier, en 622 avec Griesbach, en 655 avec Lachmann, en 212 avec Lachmann contre les Elzevier et Griesbach. Il compte neuf leçons

1. *Op. cit.* p. 254.
2. *Op. cit.* p. 259.

nouvelles. Cette édition diffère de la première en 183 passages et de la seconde en 201 passages.

La cinquième édition, Leipzig, 1850, fut une édition stéréotypée, conforme à la précédente. Elle a été rééditée plusieurs fois. La sixième, Leipzig, 1854, fut une édition triglotte, grec-latin-allemand.

En 1859, Tischendorf publia à Leipzig une septième édition dans laquelle le texte se rapproche beaucoup du Texte reçu. Elle est en deux formats, major et minor; la première contient un riche apparat critique. Sur 1000 passages, Reuss[1] compte 395 passages où Tischendorf s'accorde avec les Elzevier, 671 avec Griesbach, 662 avec Lachmann. Il ne donne aucune leçon nouvelle. D'après Scrivener, si l'on compare cette édition avec celle de 1849, il y aurait 1.296 passages différents parmi lesquels 595 reproduisent le Texte reçu. On constatera donc que Tischendorf se rapprochait de plus en plus du Texte reçu.

La découverte que fit Tischendorf du codex Sinaiticus va changer les choses de fond en comble. Il crut possible de rétablir, à l'aide du Sinaiticus et d'autres témoins anciens, le texte du IIe siècle. La nouvelle édition, la huitième, Leipzig, 1869, 1872, différa de la septième en 3.369 passages d'après Scrivener, en 3.572 d'après Gregory. Tischendorf adopte les leçons du Sinaiticus seul en 145 passages; il l'abandonne dans 120. Il accepte les leçons du Vaticanus seul en 14, et l'abandonne en 956 passages.

Voici, d'après Gregory[2], les autorités sur lesquelles Tischendorf s'appuie de préférence : pour les évangiles, dans Matthieu, il combine ℵ B, ℵ B D, ℵ D, ℵ B L, ℵ, ℵ B C, ℵ B D L; dans Marc, ℵ B L Δ, ℵ, ℵ B L, ℵ D,

1. *Op. cit.* p. 283.
2. *Prolegomena*, vol. III du *Novum Testamentum graece* de TISCHENDORF, ed. octava major, p. 286.

ℵ B, ℵ B C L ; dans Luc, ℵ B L, ℵ B, ℵ B D L, ℵ D, ℵ B D, ℵ B L Ξ et souvent ℵ B L D Ξ ; dans Jean, ℵ D, ℵ, ℵ B, ℵ B L.

Cette huitième édition du Nouveau Testament grec[1] était accompagnée d'un riche apparat critique, dans lequel Tischendorf avait rassemblé toutes les variantes que lui ou ses prédécesseurs avaient relevées dans les manuscrits, les versions et les écrivains ecclésiastiques. Gregory y ajouta un volume de Prolégomènes, qui est un véritable traité de critique textuelle.

Les principes de critique textuelle de Tischendorf n'avaient donc rien de stable. Il n'avait aucune confiance dans les classifications des manuscrits, dressées par les critiques ses prédécesseurs et professait que leur histoire du texte et leurs hypothèses sur l'origine des manuscrits étaient plutôt une vue de l'esprit qu'un résultat des documents primitifs. Il tenait cependant pour possible la classification des autorités en alexandrine et latine d'une part et en asiatique et byzantine de l'autre. Cependant, la valeur d'un manuscrit ne dépendait pas de la classe dans laquelle on le rangeait, mais était constituée par la bonté et l'antiquité du texte que reproduisait ce manuscrit.

Voici comment il avait classé les manuscrits majuscules[2] :

A. — Forme la plus ancienne du texte, la plupart du temps de couleur alexandrine, mais avec des différences nombreuses.

B. — Forme récente du texte, de couleur la plupart du temps asiatique.

1. *Novum Testamentum graece* ad antiquissimos testes denuo recensuit, apparatum criticum apposuit Constantinus Tischendorf, Leipzig, 1869, 1872. — *Prolegomena* scripsit C. R. Gregory, Leipzig, 1884.
2. Cf. Gregory, *op. cit.* p. 915.

Évangiles.

A. — De premier ordre : ℵ B C D Π^{b} L P Q R T^{abc} X Z Δ (surtout dans Marc) Θ^{cg} Σ.

De second ordre : F^{a} N O W^{abc} [W^{de}] Y Θ^{abef} [Σ].

B. — De premier ordre : E K M Υ Δ Π Θ^{h}.

De second ordre : F G H S U V.

Actes des apôtres et épîtres catholiques.

A. — ℵ A B C D I E G et P dans les ép. cath. sauf I Pierre.

B. — H K L et X dans les Actes et I Pierre.

Épîtres pauliniennes.

A. — ℵ A B C H I O Q D F G M P.

B. — K L N.

Apocalypse.

A. — ℵ A C P B.

A la même époque que Tischendorf, Samuel Prideaux Tregelles travaillait aussi à l'établissement d'un texte du Nouveau Testament qui, dans sa pensée, devait remplacer le Texte reçu. Il voulait le constituer d'après les plus anciens et les meilleurs manuscrits. Pour rassembler ses matériaux, il visita les bibliothèques de Londres, Leicester, Dublin, Rome, Florence, Venise, Paris, Dresde, Leipzig, etc. Son travail a été considérable. Il a collationné pour les évangiles les manuscrits E G H I^{o} K M R U X Z Γ Δ, 1 33 69, la syriaque Curetonienne ; pour les Actes, H L, 13 13 61 ; pour les épîtres de saint Paul, D F L M, 17 37 47 ; pour l'Apocalypse, 1 14. Il vit à Rome le Vaticanus, mais il ne put obtenir la permission de le collationner. Il publia

le manuscrit Ξ, codex Zacynthius, et le fragment O.

Tregelles publia son édition du Nouveau Testament en six fascicules, de 1857 à 1872[1]. Il y avait joint la version de saint Jérôme d'après le codex Amiatinus et l'avait accompagnée des variantes dues à ses collations ou à celles des critiques précédents. Outre les variantes des manuscrits grecs, il avait donné celles des versions syriaques, égyptiennes, éthiopiennes, arméniennes et des citations des écrivains grecs jusqu'à Eusèbe, principalement Origène et Eusèbe, des écrivains latins, Tertullien, Cyprien, Hilaire, Lucifer, Primasius. Son texte se rapprochait assez sensiblement de celui de Lachmann et de Tischendorf. Cependant, il avait publié ses évangiles avant que Tischendorf n'eût édité le Sinaiticus et avant ses collations sur le Vaticanus, de sorte que, probablement, s'il avait connu ces publications, son texte se rapprocherait davantage de celui de la huitième édition de Tischendorf.

Tregelles[2] a raconté en détail les discussions sur l'histoire des recensions anciennes des textes. Il a nié qu'on pût distinguer nettement les familles de textes. Il pense cependant que l'on peut, d'une manière générale, les classer en deux familles, l'alexandrine et la constantinopolitaine, et aussi séparer de la première les manuscrits occidentaux. Ainsi, pour les épîtres de saint Paul il distingue les alexandrins A B C des occidentaux D G. Pour les évangiles il groupe ainsi les manuscrits :

1. *The Greek New Testament*, edited from ancient authorities; with the various readings of all ancient MSS, the ancient versions, and other ecclesiastical writers (to Eusebius inclusive); together with the Latin Version of Jerome, from the codex Amiatinus of the sixth Century, 1854-1872, London; 2e édition, contenant seulement le texte, London, 1884.

2. *An Introduction to the textual criticism of the New Testament*, London, 1856.

Occidentaux	*Alexandrins*	*Constantinopolitains*
	B Z	
D		
	C L I, 33	
	P Q T R	A
	X (Δ) 69	K M H
		E F G S U V Γ Δ

Tregelles fait remarquer que le codex A a des leçons plus anciennes dans les autres parties du Nouveau Testament que dans les évangiles.

Edouard Reuss, 1804-1891, bien connu pour ses introductions aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, par sa traduction et ses commentaires de la Bible, ne croyait pas non plus à la possibilité de distinguer très exactement les familles de textes[1]. Cependant, pour la pratique, il en distingue trois, les mêmes que celles de Tregelles, mais dans lesquelles les manuscrits sont rangés différemment :

Alexandrine	*Constantinopolitaine*	*Occidentale*
Evv. BCL Actes, E Paul, ABCH	la plus grande partie des man. minuscules, les versions gothique, slave.	DEFG principalement d'Alex., Origène, la syriaque Peschitto, la Sahidique.
Athanase, Cyrille d'Alex., les versions memphitique, éthiopienne, arménienne, syriaque Philox.		

Reuss fait observer que les sources des leçons occidentales sont en union étroite avec celles des plus anciens textes orientaux, tandis que ceux-ci s'accordent souvent avec les versions Peschitto, Sahidique, Clément d'Alexandrie et Origène.

Henry Alford a publié, en 1849-1861, Londres, un

1. *Geschichte der heiligen Schriften N. T.*, Braunschweig, 1874, II Theil, p. 103, 104.

Nouveau Testament grec avec des variantes et un commentaire. Il reproduit d'ordinaire les leçons de ses prédécesseurs, mais il avait collationné des passages choisis du Vaticanus; il a donné cependant quelques variantes nouvelles, extraites du codex W^e^ et de T pour *Lc,* XXII, 20-XXIII, 20. Son texte paraît se rapprocher davantage de celui de Tregelles que de celui de Tischendorf.

Avec F. H. Ambrose Scrivener, nous revenons au Texte reçu. Il publia en 1859 le texte des Estienne, en l'accompagnant des leçons de Théodore de Bèze, des Elzevier, de Lachmann, de Tischendorf, de Tregelles. En 1886, il en publia une 3e édition, dans laquelle il ajouta les leçons de Westcott-Hort et des reviseurs de l'Authorised Version. En 1881, il donna le texte grec du Nouveau Testament, qu'avaient adopté les traducteurs de l'Authorised Version en l'accompagnant des leçons qu'avaient suivies les traducteurs de la Revised Version.

Les travaux de Scrivener sur le texte du Nouveau Testament ont été considérables. Il a édité le codex de Bèze et le codex Augiensis, collationné plus de 50 manuscrits minuscules, qui, pour la plupart, n'avaient pas été examinés avant lui. Enfin, il a donné une Introduction à la critique du Nouveau Testament qui a fait époque. Trois éditions ont été publiées de son vivant; la quatrième l'a été après sa mort par Ed. Miller. Les chapitres sur les versions anciennes du Nouveau Testament ont été écrits par des spécialistes[1].

Scrivener reconnaît qu'il y a des manuscrits, texte grec et versions, qui présentent des caractères différents, lesquels se retrouvent dans un certain nombre

1. *A plain Introduction to the Criticism of the New Testament,* IVe éd., London, 1894.

d'entre eux et permettent de les classer en groupes, sans toutefois qu'on puisse voir en ceux-ci des familles, qui proviendraient du travail de reviseurs. Les différences proviennent surtout des copistes. Ceci posé, il admet qu'il y eut au IIe siècle une tendance à paraphraser le texte et à y introduire des additions, puis dans le courant du IIIe et du IVe siècle, une autre tendance aux omissions et au purisme grammatical et critique, tandis qu'une troisième adoucissait ce qui était rude, éclaircissait les difficultés, harmonisait les textes évangéliques. Ces tendances se retrouvent, la première en Occident, la seconde en Égypte, la troisième, à Antioche d'abord, puis à Constantinople. Il y aura donc lieu d'examiner soigneusement les variantes pour savoir d'où elles viennent à leur origine.

Voici les règles de critique textuelle que pose Scrivener : 1° La vraie leçon ne peut être déterminée par le témoignage d'un seul groupe d'autorités, mais doit être fixée par la comparaison patiente et l'estimation soigneuse des autorités, qui appuient chacune des leçons ;

2° Quand il y a accord entre les documents jusqu'au VIe siècle pour les évangiles, jusqu'au IXe pour les autres livres du Nouveau Testament, le témoignage des documents plus récents doit être difficilement accepté, à moins qu'il ne soit appuyé par une évidence interne considérable ;

3° Quand les plus anciens documents sont en désaccord, les onciaux récents et les cursifs, spécialement ceux qui sont bons, sont importants comme les représentants survivants d'autres manuscrits, vraisemblablement aussi anciens, sinon plus, que les manuscrits actuellement existants ;

4° Quand il y a divergence entre les autorités, on ne doit pas accepter les leçons qui sont attestées par

le plus grand nombre des témoins, mais celles qui proviennent de plusieurs sources éloignées et indépendantes et qui offrent le moins de ressemblance l'une par rapport à l'autre, eu égard à leur caractère général.

John William Burgon était du même avis que Scrivener sur les questions de critique textuelle du Nouveau Testament. Il a fait de nombreux voyages en France et en Italie pour collationner les manuscrits et rassembla un grand nombre de variantes, que l'on conserve au British Museum en seize portefeuilles. Il a édité lui-même deux de ses ouvrages de critique textuelle : *The last Twelve Verses of the Gospel according to St. Mark,* vindicated against recent critical objectors and established, Oxford, 1871, et *The Revision revised,* London, 1885. Après sa mort Edward Miller a publié deux ouvrages qui lui sont attribués : *The traditional Text of the Holy Gospels*, vindicated and established by the late J. W. Burgon, arranged, completed and edited by E. Miller, London, 1896 et *The Causes of the corruption of the traditional Text of the Holy Gospels,* by the late J. W. Burgon, arranged, completed and edited by E. Miller, London, 1896. La question est de savoir ce qui dans ces volumes appartient à Burgon et ce qui est à Miller.

Système de Westcott et Hort. — Le travail de Westcott et Hort, dont nous avons à parler maintenant, a fait époque dans la critique textuelle du Nouveau Testament par le texte nouveau que ces deux critiques ont édité, et surtout par un système de critique textuelle, établi sur les faits les mieux observés, qu'ils ont élaboré et présenté dans tous ses détails. Texte et système ont été depuis trente ans la base de tous les travaux de critique textuelle du Nouveau Testament. Malgré les attaques de quelques critiques le

système se maintient et subsiste, avec quelques modifications, en face du système de von Soden.

Ce système a été exposé dans le plus grand détail par F. J. A. Hort dans le second volume de *The New Testament in the original Greek,* qu'il a publié conjointement avec B. F. Westcott. Les deux collaborateurs ont été d'ailleurs en étroite union de pensées soit pour l'établissement du texte grec, soit pour l'élaboration du système; ils y ont travaillé vingt-cinq ans. En voici un exposé succinct.

Après avoir montré la nécessité de la critique textuelle pour l'établissement du texte du Nouveau Testament, Hort en examine les méthodes. Le premier mouvement, en présence de deux variantes, est de choisir celle qui donne le meilleur sens, mais cette décision est toute subjective, et pourra varier suivant celui qui la prendra. De plus, il est possible que cette leçon, plus conforme au sens général du texte, soit le fait d'un copiste, qui aura corrigé le texte pour le rendre plus compréhensible. Cependant, cette leçon plus facile peut nous conduire à la leçon originale, dont elle a été la correction.

Cette étude de chaque leçon particulière ne permettant pas un choix assuré, il faut examiner la valeur générale de chaque document. Suivant que le document aura offert un plus grand nombre de bonnes leçons ou le contraire, on pourra établir sa valeur relative. Mais on constatera bientôt que les documents se rangent en groupes, qui présentent plus ou moins les mêmes leçons, et offrent par conséquent les mêmes caractères. Il sera possible ensuite de déterminer quel est le plus ancien de ces groupes, et de fixer avec plus ou moins d'approximation leur origine et la raison de leurs caractères particuliers.

Hort applique ensuite ces principes de critique

textuelle au Nouveau Testament. Il examine d'abord les matériaux du texte, manuscrits grecs, versions anciennes, écrivains ecclésiastiques et les groupe de la façon que nous relatons ci-dessous, suivant qu'on les retrouve dans les différents livres du Nouveau Testament. Il ne faut pas oublier que primitivement les livres étaient copiés séparément, de sorte qu'il était possible que le texte des évangiles ne fût pas le même que celui des épîtres pauliniennes, dans un manuscrit complet, parce que ces deux parties étaient reproduites d'après des copies différentes, qui n'avaient pas le même caractère textuel. Ainsi le manuscrit A appartient au groupe syrien pour les évangiles, tandis que pour les Actes et les épîtres et surtout pour l'Apocalypse il est du type neutre.

Il est possible aussi que les copistes, ayant sous les yeux des manuscrits de type différent, aient mélangé les leçons. Ainsi, le codex C offre des leçons du type syrien et du type neutre.

Ceci posé, voici comment les autorités peuvent être classées d'après Westcott-Hort : celles qui sont entre crochets ont un texte mixte [1].

Évangiles. — *Texte neutre.* — ℵ B [L T Ξ C Δ, dans *Mc*, N P Q R Z] ;

[1-209, 33] version Bohaïrique [Sahidique, Syriaque hiérosolymitaine] ;

[Origène, Clément d'Alexandrie].

Il faut noter que même ℵ et la Bohaïrique ne sont pas exempts de mélange, quoiqu'ils ne le soient pas au point qu'il soit nécessaire de les placer entre crochets. Les textes aberrants dans la version Sahidique, Ori-

1. Cette nomenclature est empruntée à Kirsopp Lake, *The Text of the New Testament*, p. 71, London, 1908. La notation est celle de Tischendorf.

gène, Clément d'Alexandrie sont probablement d'origine pré-syrienne.

Texte occidental. — D [groupe Ferrar], vieilles latines [Vulgate];

Syriaque pesch syrcur, syr sin. [Syr hark texte et marge, Arménienne, Sah.];

Irénée gr, Irénée lat, Tertullien, Cyprien [Clément d'Alexandrie];

[et presque toute la littérature latine].

Il y a aussi d'autres manuscrits grecs qui présentent des traces de ce texte, mais elles ne sont pas assez nombreuses pour que ces manuscrits soient marqués dans ce tableau.

Texte alexandrin. — [ℵ C L Δ Ξ X, 33, Bohaïrique, Sahid., Clément d'Al., Orig.].

Il n'y a pas de texte purement alexandrin ; il est le plus souvent mélangé à un texte neutre. L est probablement le meilleur manuscrit de ce texte.

Texte syrien. — E G H K M S et dans presque toutes les versions non mentionnées ci-dessus. Il est mélangé aussi avec d'autres éléments dans [C Δ X, 33, 1-209, groupe Ferrar, vieille latine, recension italienne, Vulgate, syriaque Peschitto, syrhier; arménienne].

Actes des apôtres. — *Texte neutre.* — ℵB [61], Bohaïrique [Sahidique].

Texte occidental. — DE, 137, vieilles latines et spécialement *d h* Gigas *p e* [Syriaque harkléenne surtout dans les marges, Syriaquepesch], Cyprien, Augustin, Vigile.

Texte alexandrin. — [ℵC 61, Bohaïrique, Sahidique, Origène].

Texte syrien. — Tous les autres témoins.

Épîtres pauliniennes. — On peut grouper les manuscrits des épîtres pauliniennes de la même façon que ceux des évangiles et des Actes, mais les carac-

tères des textes y sont moins nettement marqués. Le texte occidental, en particulier, a moins d'additions et d'omissions.

Texte neutre. — ℵ B [A C], version bohaïrique [Origène].

Texte occidental. — D G F G [B], vieilles latines, anciens Pères latins.

Texte alexandrin. — Dans [A C, Origène] s'il est quelque part.

Et aussi un groupe Césaréen : ℵ^{c} H, Euthalius.

Il est à remarquer que, dans les épîtres pauliniennes, B a par places des éléments distinctement occidentaux, de sorte que, si on le trouve uni avec D E F G contre ℵ A C, ce dernier texte doit être considéré comme le texte neutre.

Épîtres catholiques. — Le témoignage des manuscrits pour le texte de ces épîtres n'est pas suffisamment caractéristique pour en permettre un groupement définitif. Il est seulement possible de dire que, pour celles-ci aussi, les manuscrits ℵ B semblent avoir le meilleur texte et la version latine représenter un texte de type plutôt différent. Un manuscrit de Corbie, ff, contenant l'épître de saint Jacques, est remarquable comme représentant probablement une version locale en usage dans le voisinage d'Aquilée, tandis que le manuscrit *m* a un texte africain.

Voici comment Westcott-Hort sont arrivés à déterminer ces quatre groupes. Il existe un certain nombre de variantes qui se présentent sous trois formes : deux formes courtes et une forme longue, qui réunit les deux formes courtes. Ex. : *Mc,* IX, 38 : 1 Καὶ ἐκωλύομεν αὐτόν, ὅτι οὐκ ἠκολούθει ἡμῖν, qu'on trouve avec de petites variations dans les manuscrits ℵ B C L Δ, syriaques Peschitto et Harkléenne, versions Bohaïrique, Éthiopienne;

2 [a]Ος οὐκ ἀκολουθεῖ μεθ' ἡμῶν καὶ ἐκωλύομεν αὐτόν, qui est avec quelques légères variations aussi dans DX, 1-209, groupe Ferrar, 28, *k a b c ff*[2], Vulgate arménienne;

3 [a]Ος οὐκ ἀκολουθεῖ ἡμῖν καὶ ἐκωλύσαμεν αὐτόν, ὅτι οὐκ ἀκολουθεῖ ἡμῖν, qui se trouve dans A N E F G H K M S U V Γ Π et dans toutes les autorités, sauf celles citées plus haut.

Lc, XXIV, 53 : 1 Εὐλογοῦντες τὸν Θεόν, dans ℵ B C* L, Memphitique, syriaque Hiérosolymitaine;

2 Αἰνοῦντες τὸν Θεόν, dans D, *a b c ff*, manuscrits de la Vulgate, Augustin;

3 Αἰνοῦντες καὶ εὐλογοῦντες τὸν Θεόν, dans A C[r] X F H K M S U V Γ Δ Π, *c f q*, Vulgate, Peschitto, Harkléenne, Arménienne.

Mc, IX, 49 : 1 Πᾶς γὰρ πυρὶ ἁλισθήσεται, dans (ℵ) B L Δ, 1, 118-209, 61, 81, 435, Memphitique, Arménienne.

2 Πᾶσα| γὰρ θυσία ἁλὶ ἁλισθήσεται, dans D, Curetonienne, (a) *b c ff i* (*k*) Gigas Holm.

3 Πᾶς γὰρ πυρὶ ἁλισθήσεται, καὶ πᾶσα θυσία ἁλὶ ἁλισθήσεται, dans A C N X E F C H K M S U V Γ Π et toutes les autres autorités non citées ci-dessus.

Westcott-Hort ont encore relevé d'autres leçons agglomérées dans *Mc*, VIII, 26; *Lc*, IX, 10; XI, 54; XII, 18 et ils ajoutent qu'on pourrait en trouver d'autres, ce qui est arrivé en effet. Ainsi dans *Actes*, VI, 8, un groupe de documents donne πλήρης χάριτος, un autre πλήρης πίστεως, tandis que le Laudianus, E[2], a πλήρης χάριτος καὶ πίστεως. Dans *Mc*, XIII, 11, les majuscules ℵ B D L, les minuscules 1 33 209 ont μὴ προμεριμνᾶτε; le majuscule Ψ a μὴ προσμελετᾶτε, tandis que le plus grand nombre des autres autorités ont μὴ προμεριμνᾶτε μηδὲ μελετᾶτε.

Si l'on examine les autorités qui appuient ces trois formes de variantes, on constate que les mêmes s'accordent toujours pour donner la même forme de variante. Ainsi :

1 est toujours une variante courte trouvée dans ℵ B, Bohaïrique;

2 une autre variante courte trouvée dans D, vieilles latines, vieilles syriaques;

3 une variante plus longue, trouvée dans les autres autorités et qui semble unir les formes 1 et 2.

Pour juger quelle est des trois formes celle qui est originale et, par conséquent, quel est le groupe qui donne le meilleur texte, on pourrait examiner les caractères généraux de chacun de ces groupes. Le premier a une tendance aux omissions; le second aux additions; le troisième aux corrections qui expliquent le texte. Cette constatation ne nous donne aucune conclusion certaine, parce que ces caractères sont tout relatifs.

En effet, il semble plus probable que la leçon agglomérée est postérieure à la leçon simple. On comprend qu'un copiste, ayant sous les yeux deux manuscrits offrant chacun une leçon différente, les ait prises toutes deux, ne sachant laquelle choisir et voulant d'ailleurs conserver toutes les paroles du texte sacré, tandis qu'il est difficile de croire que, si la leçon agglomérée était originale, le copiste ait osé omettre des mots du texte et ait choisi seulement une expression, non tantôt l'une, tantôt l'autre, mais toujours la même dans le même groupe. — Pour expliquer ce choix identique, on peut supposer que tous les manuscrits d'un groupe dérivent d'un seul archétype. En outre, on répondra à Hort que les copistes du Vaticanus et du Sinaiticus ont simplement retranché les expressions pléonastiques, ce qui est une de leurs habitudes. Mais il restera le codex D et les vieux latins qui ont plutôt une tendance aux additions. Pourquoi dans ce cas auraient-ils pratiqué l'omission?

Ce criterium de l'évidence interne étant à double tranchant, il faut en trouver un autre pour déterminer

la valeur absolue de ces groupes. L'examen des citations des écrivains ecclésiastiques nous le fournira. Westcott-Hort établissent que les écrivains les plus anciens, Origène, Clément d'Alexandrie, saint Irénée, saint Cyprien, Tertullien donnent tous une des deux formes courtes, tandis que les écrivains postérieurs, saint Jean Chrysostome et les autres Pères de l'Église grecque après le IVe siècle ont la forme longue. Cette constatation est une forte présomption en faveur des formes courtes qui seraient plus anciennes que la forme longue.

Si l'on examine ensuite les diverses variantes de ces groupes, on constate qu'elles se retrouvent identiques dans chacun d'eux et ceux-ci sont appuyés par les mêmes écrivains ecclésiastiques, c'est-à-dire les plus anciens pour les groupes 1 et 2 et les plus récents pour le groupe 3. Il faut remarquer cependant que tous les écrivains ecclésiastiques postérieurs au IVe siècle n'adoptent pas les textes de ce groupe 3. Saint Jérôme, dans la revision qu'il a faite du texte des évangiles, accepte surtout les leçons du groupe 1 et quelquefois maintient celles du groupe 2.

Ceci posé, voici comment Hort expose l'histoire du texte du Nouveau Testament et explique l'origine des groupes. On a constaté que le premier groupe a son habitat principalement en Égypte; que le second est répandu au IIe siècle dans toute l'étendue du monde chrétien, aussi bien en Syrie, en Égypte qu'en Occident; que le troisième se retrouve à partir du milieu du IVe siècle à Antioche et plus tard à Constantinople. L'hypothèse suivante, dont quelques parties d'ailleurs ont été déjà proposées, explique ces faits.

Au IIe siècle, le texte du Nouveau Testament, surtout celui des évangiles, fut fréquemment copié pour être répandu dans le peuple chrétien. Ces copies n'étaient

pas surveillées par l'autorité et chacun les exécutait sans se préoccuper beaucoup de reproduire très littéralement le texte. Les copistes se permettaient des corrections pour amender le texte ; ils y introduisaient les faits de la vie du Seigneur qu'ils avaient appris par la tradition orale. De là des passages entiers ou des versets inconnus aux autres types de texte, qui se sont glissés dans le texte du IIe siècle. Les copistes complétaient aussi le texte d'un évangile par celui d'un autre. Il y eut encore des changements introduits dans le texte pour le rendre plus conforme à l'état des choses au IIe siècle. On retrouve ce texte dans toute l'étendue de l'Église, sans qu'il soit possible de dire en quel lieu il est né. Hort croit qu'il faut chercher son origine en Syrie et que c'est là qu'on le trouve tout d'abord dans les vieilles versions syriaques. D'Orient, il passa en Occident où il se retrouve dans les vieilles versions latines. — Y a-t-il eu vraiment influence directe des versions syriaques sur les versions latines ? C'est là une hypothèse qui n'a pas été admise par tous les critiques. Il n'est pas impossible que ce texte occidental n'ayant rien d'homogène, c'est-à-dire présentant des variantes divergentes suivant les documents qu'on examine, ne se soit formé un peu partout, sans qu'il y ait toujours eu réaction d'un représentant de ce type sur un autre.

Cependant, disent Westcott-Hort, il était resté des manuscrits purs de toute altération, reproduisant par conséquent le texte original. Nous en retrouvons surtout en Égypte, où les meilleurs représentants de ce texte sont le Vaticanus et le Sinaiticus. Hort a donné au texte de ces manuscrits la qualification de texte neutre parce qu'il n'a admis en général aucune des interpolations du texte occidental, ni des corrections grammaticales du texte qu'il appelle alexandrin.

Le texte du Nouveau Testament ne resta pas cependant en Égypte, en particulier à Alexandrie, pur de toute correction intentionnelle. Alexandrie était un centre de culture hellénique et ses grammairiens et critiques, habitués au grec classique et experts dans l'art de corriger les auteurs, devaient être tentés de ramener le grec vulgaire du Nouveau Testament à des formes plus classiques. Cependant, comme les copistes alexandrins étaient savants et soigneux, ils ont transcrit les textes littéralement, tout en y introduisant des corrections de grammaire ou de langue. Hort ne cite aucun manuscrit qui représente complètement ce texte qu'il appelle alexandrin. Il a seulement laissé des traces dans quelques manuscrits, tels que ℵ C L Δ Ξ 33 pour les évangiles, dans les versions égyptiennes et surtout chez les écrivains alexandrins, Clément d'Alexandrie, Origène, Cyrille d'Alexandrie.

Tel fut l'état du texte du Nouveau Testament pendant les quatre premiers siècles de l'Église. Vers le milieu du IVe siècle, on se préoccupa à Antioche de reviser le texte afin, pensait-on, de le ramener à sa pureté primitive. Peut-être voulut-on imiter la revision des Septante qu'avait exécutée le prêtre Lucius d'Antioche. Hort insinue même que c'est à lui qu'on doit la revision du Nouveau Testament; Sanday, von Soden et d'autres critiques l'affirment nettement, se basant sur ce fait que sa revision de l'Ancien Testament présente les mêmes caractères que celle du Nouveau.

D'après Hort, cette revision eut lieu en deux fois. Il remarque que la version syriaque Peschitto tient une position intermédiaire entre les plus anciens textes et ceux qui se retrouvent dans les Pères de l'Église, postérieurs au IVe siècle. Il en conclut qu'il y eut une première revision du texte grec, laquelle servit à une revision de la Peschitto. Cette revision aurait eu lieu

vers le commencement du IVe siècle; plus tard, on procéda à une revision plus complète du texte grec, en suivant toujours les mêmes principes. Cette seconde revision aurait été terminée vers le milieu du IVe siècle. De son lieu d'origine Hort a appelé ce texte le texte syrien.

Ses caractéristiques principales étaient, comme nous l'avons déjà vu, d'agglomérer les variantes des textes précédents et surtout de rendre le texte plus facile à comprendre en adoucissant ou en expliquant les passages difficiles. Dans ce but, on introduisit dans le contexte des conjonctions pour adoucir les transitions trop brusques, on substitua les noms propres aux pronoms pour éclaircir le sens ; les formes peu ordinaires furent remplacées par des formes familières. « Pour la matière et le style, le texte syrien, dit Hort [1], est un texte remarquablement complet. Il se complaît dans les pronoms, les conjonctions, les termes explétifs et en chaînons de tout genre, ainsi qu'en d'autres additions plus considérables... Ce texte est d'une forme coulante et attractive, mais le sens en est appauvri et l'énergie diminuée. Il est mieux adapté à l'usage ordinaire et à la lecture publique qu'à l'étude approfondie et appliquée. »

Ce texte revisé eut une immense diffusion, et l'on ne peut s'en étonner, si l'on se rappelle quelle a été à cette époque l'influence de l'école d'Antioche en tout ce qui touche aux études bibliques.

Les circonstances favorisèrent d'ailleurs l'extension et la prédominance du texte syrien. Saint Jean Chrysostome, élevé à l'école d'Antioche, le porta à Constantinople, et de la capitale de l'empire il rayonna sur tout l'Orient. Bientôt les provinces les plus orien-

1. *The New Testament in the original greek*, II, p. 135.

tales de l'empire tombèrent au pouvoir des Arabes, et Constantinople devint le centre du christianisme oriental et le siège d'une grande activité scientifique. Beaucoup de manuscrits du Nouveau Testament y furent copiés et, étant de date plus récente, ils nous ont été conservés, tandis qu'en Orient les Arabes détruisirent, brûlèrent partout les bibliothèques, anéantissant ainsi toute la littérature ecclésiastique de l'Égypte et de la Palestine, en particulier, lieux où l'on aurait pu trouver les manuscrits des textes antérieurs au IVe siècle. Que les manuscrits de ces textes, qu'on pourrait appeler aberrants, parce qu'ils diffèrent du texte officiel, ne nous aient pas été conservés à Constantinople, cela s'explique par ce fait bien connu que l'on détruisait tous les ouvrages dont la doctrine n'était pas conforme à l'orthodoxie ou était soupçonnée de tendances hérétiques, témoin la destruction des œuvres d'Origène. A plus forte raison, fit-on disparaître les manuscrits de la Bible dont le texte n'était pas conforme au type officiel.

Après avoir établi ces quatre types de texte : neutre, occidental, alexandrin, syrien, Hort pose les principes suivants de critique textuelle [1] : Le texte occidental est un texte altéré, l'alexandrin un texte corrigé, le syrien un texte revisé, artificiel, si l'on peut parler ainsi. Reste le texte neutre, dont il faut retrouver les leçons. 1° Toute leçon attestée par les manuscrits plus récents et qui ne se trouve pas dans ℵ B C D L P et les autres autorités citées dans le tableau, p. 452, doit être considérée comme syrienne et par conséquent rejetée. 2° Lorsqu'une leçon est attestée par ces dernières autorités en union avec les manuscrits récents contre les plus anciens témoins, elle doit être

1. *Op. cit.* vol. II, p. 162-179.

encore rejetée comme syrienne. 3° Lorsqu'une leçon est attestée par les autorités de type occidental, mais contre celles de type neutre, elle doit être rejetée. 4° Cependant si ces autorités de type occidental omettent quelque chose, il y a lieu de penser que cette lacune est originale, parce que la tendance du texte occidental est plutôt d'ajouter que d'omettre. Le passage omis que Hort qualifie de « non-interpolation occidentale » doit être considéré comme une addition des autres textes, sauf du texte occidental. Hort regarde comme tels, en particulier, les versets 19, 20, 43 et 44 du ch. XXII de Luc.

Le résultat est que l'autorité dernière pour l'établissement du texte du Nouveau Testament est le manuscrit B, Vaticanus, car s'il est en opposition avec ℵ, Sinaiticus, il doit lui être préféré. Toutefois, d'une façon générale, c'est par l'accord de ℵ B que le texte est constitué. A l'observation qui a été faite souvent que le bon sens ordonne de ne pas préférer le témoignage d'une minorité infime contre une majorité écrasante, on répond qu'il n'y a pas lieu de tenir compte du nombre, mais de la valeur des témoins et qu'en outre la disproportion des témoins n'est pas aussi considérable qu'on le dit. La grande majorité des témoins est du côté du texte syrien, mais, en réalité, ce témoignage peut n'être compté que pour un, puisque tous les manuscrits dérivent d'un archétype unique, le texte occidental de même, ainsi que le texte neutre. La proportion est donc seulement de un contre deux et même quelquefois de un contre un.

Comme résumé du système de Westcott-Hort, voici le tableau généalogique des autorités, tel que l'a dressé Kirsopp Lake [1].

1. *Op. cit.* p. 67.

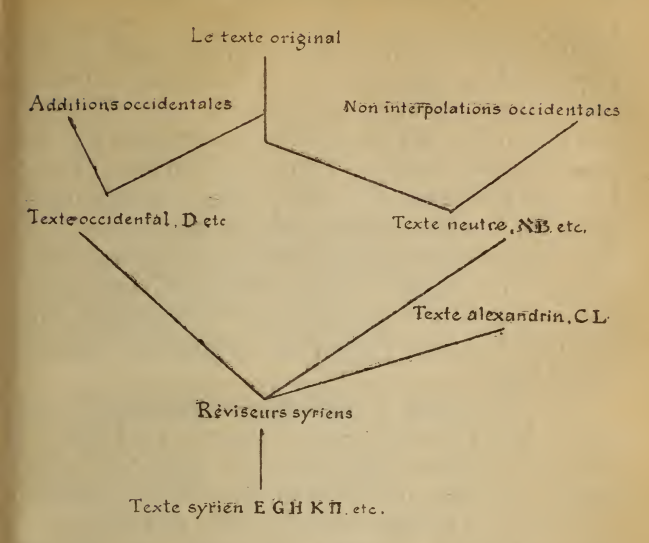

Ce système de critique textuelle a été vivement attaqué par Burgon, Scrivener, Cook, Salmon et Miller en Angleterre et par Paulin Martin, en France. Miller, se basant sur les recherches de Burgon, a édifié tout un système en opposition à celui de Westcott-Hort.

Système de Burgon-Miller. — Pour éviter tout malentendu, disons tout d'abord que le texte que Burgon-Miller opposent au texte de Westcott-Hort, qu'ils appellent « the neologian », par opposition à celui qu'ils soutiennent et qu'ils nomment « the traditional », n'est pas simplement le Texte reçu, basé, on l'a vu, sur les éditions d'Érasme, de Robert Estienne et des Elzevier, et établi d'après des manuscrits minuscules récents. Ce texte traditionnel, qui n'a pas encore été édité d'une façon critique, est celui qui aurait les qualités que nous signalerons bientôt. Miller avait

promis de donner une édition critique des évangiles, établie d'après le texte traditionnel. Il a publié en 1899 un premier volume contenant le commentaire textuel des quatorze premiers chapitres de saint Matthieu, puis il est mort. Il y a écrit en lettres espacées les mots qu'il a adoptés contre le Texte reçu. En fait, ils sont assez peu nombreux. L'intérêt principal de cette publication est la mise en œuvre des très nombreuses citations des écrivains ecclésiastiques qu'avait rassemblées Burgon pour étayer le texte traditionnel. Les portefeuilles de ce savant critique pourront être utilisés avec fruit quand on aura des éditions critiques des écrivains qu'il a cités.

Voici en résumé le système qu'ont présenté Burgon et Miller dans les deux volumes : *Le Texte traditionnel des saints évangiles* et *Les causes de la corruption du texte traditionnel des saints évangiles*[1].

Le but de la critique textuelle étant de retrouver le texte original du Nouveau Testament, on atteindra ce but si l'on établit un texte qui aura pour lui : 1° d'être fondé sur le témoignage de la majorité des manuscrits, de famille diverse et d'origine différente et, à leur défaut, sur celui des versions anciennes ou des écrivains ecclésiastiques ; 2° d'avoir la plus haute antiquité possible et d'y remonter sans solution de continuité ; 3° de présenter des leçons conformes à la doctrine traditionnelle de l'Église.

Or, 1° le texte neutre qu'ont adopté Westcott-Hort dans la majorité des cas pour l'établissement de leur texte du Nouveau Testament, n'a pas ces qualités. Il ne repose pas sur la variété des témoignages, puisqu'il n'est fourni que par un petit nombre de manuscrits, et quelquefois par deux seulement, ou même par un, le

1. Voir p. 450 la mention de ces deux volumes.

Vaticanus. Il ne représente qu'une famille, puisque ℵ B dérivent d'un même archétype, et ne remontent que jusqu'à l'école de Césarée, par conséquent ne représentent qu'une région limitée, l'Égypte et la Palestine. En outre, il lui manque la continuité entre l'origine et le IVe siècle, date de son représentant autorisé, le Vaticanus. Enfin, ce texte a de nombreuses omissions et trahit en certains passages des tendances hérétiques. Une trop grande valeur a été attribuée au codex Vaticanus, soit parce qu'il venait du Vatican, soit à cause de son ancienneté. C'est, en réalité, un manuscrit très mauvais, à cause de ses fautes de copie et de ses omissions. Le même jugement est à porter sur le Sinaiticus, qui marche ordinairement de concert avec lui. C'est dans ces deux manuscrits qu'on trouve surtout des tendances ariennes, qui rappellent le temps où ils ont été écrits. Ainsi, dans *Jn*, I, 18, les manuscrits ℵ B ont [ὁ] μονογενὴς Θεός, tandis que AC³ X etc. ont ὁ μονογενὴς υἱός. Dans *Mc*, I, 1, le Sinaiticus a supprimé υἱοῦ τοῦ Θεοῦ; dans *Jn*, VI, 69, Pierre, répondant à Jésus, au lieu de : σὺ εἶ ὁ Χριστὸς ὁ υἱὸς τοῦ Θεοῦ ζῶντος, lui aurait dit : σὺ εἶ ὁ ἅγιος τοῦ Θεοῦ, d'après les manuscrits ℵ B C D L. Miller[1] cite encore d'autres exemples, où se montrent les tendances hérétiques et sceptiques de ces deux manuscrits.

Les corrections que ces deux manuscrits contiennent, sont d'ordre privé; leur texte a été corrigé d'après celui d'Origène. Or, si l'on en croit P. Martin, Origène ne se préoccupait pas de citer exactement les textes; citant de mémoire, il combinait les textes, ajoutait ou retranchait. Il en est résulté que jamais ces manuscrits ne sont entrés dans l'usage public et qu'étant défectueux, on les a laissés de côté et oubliés

1. *The traditional Text of the Holy Gospels*, p. 287.

dans quelque coin, ce qui explique comment ils ont été conservés.

Le texte neutre, concluent Burgon-Miller, est donc irrecevable, ou plutôt il n'existe pas.

Avant de continuer l'exposé du système de ces deux critiques, il est bon d'examiner le bien-fondé de leurs observations sur la valeur du texte neutre. Et d'abord, il serait peu critique de poser en principe que l'on doit toujours adopter la variante qui a pour elle des témoins différents, et rejeter celle qui n'est donnée que par un seul témoin. Ces témoins différents peuvent être mauvais et le témoin unique être bon. C'est sur cette valeur des témoins que Westcott-Hort et Burgon-Miller ne s'accordent pas. Observons que si Westcott-Hort ont attribué une valeur prépondérante au Vaticanus et Tischendorf au Sinaiticus, les critiques, sauf peut-être von Soden, dont nous verrons plus loin l'opinion, reconnaissent la bonté des leçons de ces deux manuscrits et les placent au premier rang, comme témoins du texte du Nouveau Testament. « La recevabilité intrinsèque de leurs leçons, dit le P. Durand [1], suffirait à révéler leur excellence, indépendamment de toute considération d'ordre généalogique. »

Il est inexact de dire que le Vaticanus et le Sinaiticus ne forment qu'un seul témoin, car ils offrent souvent des leçons divergentes. On reconnaît qu'ils remontent à un archétype commun, mais leurs divergences prouvent qu'ils en sont séparés par de nombreuses copies. « Si leur conformité habituelle résultait d'une assimilation méthodique, comment se fait-il qu'il ne soit pas venu à la pensée du correcteur d'harmoniser des passages qui étaient matière à controverse

1. A. Durand, *Le texte du Nouveau Testament*, *Études*, 5 mai 1911, p. 10.

entre les catholiques et les hétérodoxes : Montanistes, Ariens, Macédoniens? Je me borne ici à un exemple. Dans *Jn,* VII, 39, B a πνεῦμα ἅγιον δεδομένον, tandis que ℵ porte seulement πνεῦμα. La divergence n'est pas de celles qui s'expliquent par un accident[1]. »

En outre, le manuscrit Vaticanus n'est pas aussi isolé que le disent Burgon-Miller. Murray[2] a dressé l'appareil critique d'un passage de *Mc,* I, 1-28, et il a constaté que dans ce passage le Vaticanus est soutenu 19 fois par le Sinaiticus, 18 fois par L, 12 fois par le minuscule 33, 9 fois par D, 3 fois par C, 16 fois par les vieilles versions latines, 13 fois par la Bohaïrique, 2 fois par la syriaque Sinaïtique, 8 fois par Origène (lequel, il est vrai, soutient aussi la leçon opposée), 2 fois par Irénée.

Observons aussi qu'il n'est nullement certain que le Vaticanus et le Sinaiticus soient originaires de l'Égypte ou de la Palestine. Hort croyait qu'ils avaient été écrits à Rome, et Ceriani dans la Grande-Grèce.

Qu'il manque au texte neutre la continuité entre l'origine et le IVe siècle, cela n'est pas démontré, et dépendra surtout de la question de savoir lequel des deux textes, le traditionnel ou le neutre, est appuyé par les écrivains ecclésiastiques anténicéens, ce que nous examinerons plus loin.

La majorité des critiques ne partagent pas l'opinion de Burgon-Miller sur la moindre valeur intrinsèque du Vaticanus. Si l'on y relève des omissions, c'est par rapport aux manuscrits récents, dont ces passages, omis par le Vaticanus, sont peut-être des additions. Un cas cependant où l'omission d'un passage serait intentionnelle est celui de la finale de *Mc,* XVI, 9-20.

1. A. Durand, *loc. cit.* p. 309.
2. *Textual criticism of N. T.* dans Hastings, *Dictionary of the Bible,* Extra-Volume, p. 216, Edinburgh, 1904.

« La lacune du Vaticanus à la fin de saint Marc, dit le P. Durand[1], se présente dans des conditions significatives, non seulement parce que ce codex est, avec le Sinaiticus, le seul des manuscrits onciaux à omettre ce passage, mais surtout parce que l'omission est certainement voulue. On a dit (Westcott-Hort, Swete) que le copiste du Vaticanus a reproduit exactement son exemplaire et qu'il a laissé un espace en blanc, capable de recevoir la péricope contestée, parce qu'il savait qu'elle figurait dans d'autres copies. Mais, dans ce cas, pourquoi a-t-il lui-même fait disparaître ce même passage du Sinaiticus? La précaution qu'il prend ici d'espacer les lettres à partir du verset 8, de manière que la transcription des deux derniers versets lui permette d'entamer la seconde colonne du codex, ne prouve pas qu'il ait cherché à dissimuler son intervention; le désir de ne pas laisser en blanc toute une colonne (car il ne voulait pas bouleverser la distribution des colonnes suivantes) suffit à expliquer cet expédient. Mais il y a là, tout au moins, une preuve tangible que l'omission a été délibérée. D'où il suit que B et ℵ ne reproduisent pas intégralement leur exemplaire, et cela, en vertu d'un calcul. Du reste, je ne prétends pas qu'en agissant de la sorte, le correcteur n'ait pas cru ramener sa copie à la teneur du texte original. Il ne faut pas perdre de vue qu'au témoignage d'Eusèbe[2], son contemporain, la finale de saint Marc se lisait alors dans quelques manuscrits seulement, les exemplaires critiques, ἀκριβῆ, ne la portaient pas. »

B. Weiss, qui a étudié avec soin le Vaticanus, conclut, comme nous le dirons plus loin, à son excellence. Murray[3] porte le même jugement. Quant aux ten-

1. *Art. cit.* 5 mai 1911, p. 309.
2. *Quaestiones ad Marinum*, MAI, *Nova Patrum Bibliotheca*, IV, p. 253.
3. *Art. cit.* p. 231.

dances hérétiques du Vaticanus et du Sinaiticus, elles ne paraissent pas très fondées, puisque la plupart des textes allégués ont pour eux des écrivains ecclésiastiques hors de soupçon. Ainsi, ὁ μονογενὴς Θεός, *Jn*, I, 18, est la leçon donnée par Basile, Grégoire de Nazianze, Cyrille d'Alexandrie, Épiphane et même, antérieurement à ℵ B, par Irénée et Clément d'Alexandrie. Quant à la leçon σὺ εἶ ὁ ἅγιος τοῦ Θεοῦ, au lieu de σὺ εἶ ὁ χριστὸς ὁ υἱὸς τοῦ Θεοῦ, *Jn*, VI, 69, elle est si fortement appuyée par des manuscrits de type différent que Knabenbauer a déclaré qu'elle devait être préférée[1].

On reconnaît que le texte neutre était le texte suivi à Alexandrie, vers le commencement du IIIe siècle, et Barnard[2] déclare qu'il est probable que ce texte est le résultat d'une revision du texte exécutée par les scholiastes alexandrins. Il ajoute que leurs conclusions méritaient toute confiance, étant donnée la valeur personnelle de ces hommes et le fait qu'à cette époque ils pouvaient connaître les leçons originales du texte.

En tout cas, il n'est nullement prouvé que le texte du Vaticanus et du Sinaiticus ait été conformé à celui d'Origène. Dans un tableau qu'a dressé Hautsch[3] des citations évangéliques d'Origène et de leurs rapports avec les manuscrits les plus importants du Nouveau Testament, ℵ A B D, les vieilles versions latines et syriaques, il résulte que ℵ B s'accordent 33 fois avec Origène, mais en diffèrent 34 fois; 13 fois ils se séparent marchant l'un avec Origène, l'autre contre. Remarquons en passant qu'outre les leçons d'Origène soutenues par le codex D et d'autres manuscrits, il y a

1. *Com. in Evangelium secundum Joannem*, p. 245, Paris, 1898.
2. *Text of the Gospels*, dans HASTINGS, *Dictionary of Christ and the Gospels*, vol. II, p. 723, Edinburgh, 1908.
3. *Op. cit.* p. 161 et ss.

13 leçons qui sont soutenues seulement par le codex D, les vieilles versions latines et syriaques. Il y aurait donc dans Origène des textes nettement occidentaux ; nous l'avons déjà prouvé. Ainsi que l'a fait remarquer Barnard[1] à propos du texte du Nouveau Testament établi par Hort, personne ne nie que la plus grande partie de son texte, bon ou mauvais, ne soit d'une très haute antiquité, étant basé sur l'accord des documents occidentaux et alexandrins ; la question est de savoir si sa théorie l'a amené à insérer dans son texte des leçons qu'on ne peut pas prouver être antérieures à Origène, et qui sont dues par conséquent à une revision alexandrine ou qui peuvent être de mauvaises leçons qui se sont glissés dans le texte occidental en usage alors à Alexandrie. Des nombreux passages qu'il examine, il résulte que la tradition alexandrine était excellente, mais qu'il n'est pas prudent de la suivre contre l'évidence interne des leçons.

La conclusion sera donc que le Vaticanus et le Sinaiticus peuvent encore être regardés comme nos meilleurs manuscrits, bien qu'il y ait lieu de ne pas toujours suivre leurs leçons.

Revenons à l'exposé de Burgon-Miller sur le texte traditionnel. 2° Le Texte reçu, quoique se rapprochant davantage du texte traditionnel, parce qu'il en reproduit la dernière expression, n'a pas pour lui d'être ancien, puisqu'il a été établi d'après des manuscrits de date récente. Remarquons que Miller, dans l'édition qu'il a donnée des quatorze premiers chapitres de l'évangile de saint Matthieu, l'a abandonné 37 fois seulement, si j'ai bien compté.

3° Le texte occidental est un texte altéré par le fait des copistes, et ne peut contribuer, quoique ancien,

1. *Art. cit.* p. 723.

à l'établissement du texte original. Nous avons déjà dit ce qu'il fallait penser du texte occidental.

4° Le texte traditionnel possède seul les qualités d'antiquité, de nombre, de variété, de valeur et de continuité des témoignages et d'évidence interne, de sorte qu'il représente le texte primitif de l'Église chrétienne, purgé de toutes les altérations qu'il a subies dans le cours des temps et en divers lieux. Tout le monde reconnaît que le texte traditionnel a toutes ces qualités, sauf l'antiquité. Or, quoique, disent Burgon-Miller, nous n'ayons aucun manuscrit ancien représentant complètement le texte traditionnel, on affirme son existence par son universelle diffusion subséquente, par le témoignage des écrivains ecclésiastiques antérieurs au IVe siècle, de la Peschitto, des vieilles versions latines. Si l'on ne possède plus de manuscrit ancien reproduisant le texte traditionnel, tandis qu'on en a au moins deux pour le texte neutre, cela provient de ce fait que les manuscrits du texte traditionnel n'avaient rien qui engageât à les conserver, ni leur beauté extérieure, ni leurs particularités intrinsèques. Lorsqu'ils étaient usés, ce qui arrivait rapidement, vu le fréquent usage qui en était fait et la fragilité de la matière, le papyrus pour les premiers siècles, ils étaient remplacés par d'autres semblables et n'étaient pas gardés; le même fait s'est produit pour les manuscrits massorétiques de l'Ancien Testament, dont nous n'avons pas d'exemplaires antérieurs au VIIIe siècle. C'est grâce à leur beauté particulière et à leur matière, le parchemin, que le Sinaiticus et le Vaticanus ont été conservés.

Le témoignage des écrivains ecclésiastiques en faveur du texte traditionnel ressort de cette constatation que, si nous parcourons, affirment Burgon-Miller, la littérature chrétienne antérieure à l'an 400, nous trou-

vons 2630 leçons en faveur du texte traditionnel contre 1753 pour le texte neutre. Et même, chez les écrivains antérieurs à l'an 200, nous en avons 151 pour le texte traditionnel contre 84 pour le texte neutre. Ce n'est que dans les écrivains occidentaux et alexandrins qu'il y a égalité de citations en faveur des textes traditionnel et neutre.

Voici l'exemple que donne Miller d'une leçon traditionnelle que rejettent Westcott-Hort, bien qu'elle se trouve dans les Pères antérieurs au IVe siècle. *Mt*, I, 25 : Τὸν υἱὸν αὐτῆς τὸν πρωτότοκον. La leçon αὐτῆς τὸν πρωτότοκον a pour elle 14 manuscrits majuscules, C N Σ D E K L M S U V Γ Δ Π, tous les minuscules collationnés, sauf deux, les vieilles latines *f ff*[1] *g q*, la Vulgate, Tatien, les versions syriaques, Peschitto, Harkléenne, les versions arménienne, géorgienne, éthiopienne, slave, Athanase, Pseudo-Athanase, Didyme, Cyrille de Jérusalem, Basile, Grégoire de Nysse, Éphrem, Épiphane, Jean Chrysostome, Proclus, Isidore de Séville, Damascène, Photius, Nicétas, Ambroise, Augustin, Jérôme. Elle a contre elle trois majuscules, ℵ B Z, deux minuscules, 1 33, les vieilles latines, *a b c g*[1] *k*, les syriaques, Curetonienne, Sinaïtique, les égyptiennes, Sahidique, Bohaïrique, Ambroise, Jérôme, Hilaire. Les documents sont donc en faveur de la leçon traditionnelle.

Enfin, affirment Burgon-Miller, la base même du système de Hort n'existe pas en réalité. Il soutient que le texte syrien est le plus récent, parce qu'il a des leçons agglomérées par la fusion des leçons des textes occidental et neutre. Or, Westcott-Hort, n'ont pu fournir que huit exemples de ces leçons agglomérées et cela dans les évangiles, quatre dans Marc et quatre dans Luc. Ce genre de variantes pourrait s'expliquer par le fait de copistes qui ne voulaient laisser perdre aucune expres-

sion du texte sacré. Mais, en réalité, ces leçons sont originales, ainsi que croit pouvoir le démontrer Miller[1]. Weiss et Nestle ont admis comme originale la leçon de *Mc*, IX, 49, donnée comme leçon agglomérée, par Hort. Après avoir discuté une de ces leçons agglomérées, Barnard[2] conclut que dans aucun des cas cités, il ne peut être prouvé que les deux parties de la leçon agglomérée aient existé séparément à une époque où cette leçon agglomérée n'existait pas déjà, et c'est une question discutable de savoir si les leçons courtes sont originales. Les deux leçons brèves pourraient s'expliquer par le dédoublement de la leçon longue en deux leçons fragmentaires.

De ces faits Burgon-Miller concluent qu'il n'y eut jamais de recension voulue et officielle du texte du Nouveau Testament pour corriger le texte altéré du IIe siècle. Il n'en est fait aucune mention par qui que ce soit. Or, un fait aussi important, qui aurait eu lieu d'ailleurs à deux reprises différentes, n'aurait pas été passé sous silence quand des faits analogues et de bien moindre importance, tels que la recension des Septante par Lucien, ont été signalés. Il y a eu certainement corruption des textes par le fait de la non-surveillance officielle des copies, par l'influence de la tradition orale et du parallélisme des évangiles synoptiques, mais cette corruption se montre surtout dans les manuscrits anciens ℵ B D et dans les vieilles versions syriaques, latines et égyptiennes et l'on ne peut s'étonner que certains écrivains ecclésiastiques adoptent ces variantes défectueuses quand on les voit admettre des passages d'écrits apocryphes.

Plusieurs de ces affirmations de Burgon-Miller sont

1. *Causes of the corruption of the traditional Text of the holy Gospels*, p. 266.
2. *Art. cit.* p. 719.

assez contestables ou peuvent être expliquées d'une façon différente de la leur. Le texte traditionnel possède, d'après eux, toutes les qualités de nombre, de variété, de valeur et d'évidence interne. On accorde que les documents fournissant ce texte sont nombreux mais ils ne sont pas divers, car ils ne représentent qu'une famille de textes. Ce texte traditionnel n'a pas non plus pour lui la valeur intrinsèque de ses leçons, si l'on en croit la plupart des critiques modernes. Et surtout, il n'a pas l'antiquité des témoignages. Les citations des écrivains ecclésiastiques qu'a rassemblées Burgon ne sont pas décisives à cet égard. Les citations patristiques ne pourront être appelées en témoignage d'une leçon que lorsqu'on aura collationné d'après les méthodes critiques les manuscrits des Pères. Jusqu'à ce moment-là on s'expose à des déboires, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Dans la plupart des éditions des Pères, par exemple celles des Bénédictins ou de Migne, on a ramené le texte des citations au texte officiel, c'est-à-dire au texte syrien, le seul connu au moment de leur impression. Quand on étudie les manuscrits on constate des différences. Ainsi, on tenait Clément d'Alexandrie pour un représentant du texte neutre; or, Barnard [1] a prouvé que dans son traité *Quis dives salvetur* il suivait le texte occidental.

Et d'ailleurs, les leçons que Burgon-Miller tiennent pour traditionnelles, parce qu'elles sont présentées par les premiers écrivains ecclésiastiques, sont, en fait, de vieilles leçons attestées par les textes neutre et occidental ou par le texte occidental seul et conservées dans le texte syrien. « Quant aux passages étudiés par Burgon, ils n'offrent pas des leçons purement « sy-

1. *Texts and Studies*, vol. V, n° 2, *Clement of Alexandria Quis dives salvetur*, Cambridge, 1897.

riennes » caractéristiques du type δ (syrien) [1]. »

Hort n'a cité que huit leçons agglomérées mais il y en a bien davantage, puisqu'on en a trouvé d'autres depuis et qu'on pourrait encore en relever. Ce ne sont que des exemples. Il est peu exact, en outre, d'affirmer qu'on n'a pas trouvé séparément, avant la leçon agglomérée, les éléments de cette leçon. On les retrouve dans le Vaticanus et le Sinaiticus, du IVe siècle, il est vrai, mais dont le texte doit remonter plus haut. Et surtout ces leçons brèves sont dans les versions syriaques et latines qui sont probablement du IIe siècle. Qu'on ne les ait pas relevées dans les écrivains antérieurs au IVe siècle, cela peut s'expliquer par le fait de la pénurie des documents ou de la conformation de leur texte au texte contemporain de ceux qui en ont copié les manuscrits.

Enfin, il est vrai qu'on n'a aucune attestation historique d'une revision officielle du Nouveau Testament vers le commencement et le milieu du IVe siècle. Ce n'est, en effet, qu'une hypothèse basée sur le fait que le texte syrien est un texte éclectique, donc revisé, ainsi que le prouvent l'absence des leçons caractéristiques de ce texte avant les Pères antérieurs à saint Jean Chrysostome, la présence de leçons agglomérées, qui dénote son origine tardive et l'irrecevabilité intrinsèque de ses leçons [2]. Nous verrons plus loin que cette hypothèse des recensions a été adoptée par d'autres critiques de valeur.

Malgré les attaques violentes de Burgon-Miller et celles plus modérées de Barnard, le système de critique textuelle de Westcott-Hort a conservé encore sa valeur, du moins dans ses grandes lignes, aux yeux des criti-

1. Durand, *art. cit.* p. 307.
2. Durand, *art cit.* p. 307.

ques subséquents. Il y a lieu cependant d'y faire des corrections ou des additions. On reconnaît la supériorité du Vaticanus et du Sinaiticus sur les autres manuscrits, mais on n'est pas loin de penser qu'ils ont été, eux aussi, revisés et qu'en tout cas ils ne sont pas aussi purs que le soutiennent Westcott-Hort[1]. Il est probable que le texte occidental a été prédominant en Égypte au IIe siècle, ainsi qu'il ressort des leçons occidentales de la version égyptienne Sahidique et des manuscrits de Clément d'Alexandrie. D'ailleurs Hort lui-même reconnaît que ces manuscrits contenaient des additions, puisqu'il admet comme originales certaines omissions du texte occidental. Ils auraient donc été interpolés. Ceci ferait supposer que le Vaticanus et le Sinaiticus représenteraient une correction du texte occidental, correction faite d'après Origène. Burgon a soutenu cette hypothèse, mais il a donné, croyons-nous, trop d'extension à cette revision. Nous verrons plus loin ce qu'en pense von Soden.

En tout cas, ces manuscrits ont subi des corrections tendancieuses. Nous l'avons déjà constaté à propos de la finale de *Mc*, XVI, 9-20. Kirsopp Lake[2] reproche en outre à Westcott-Hort de n'avoir pas suffisamment étudié l'origine et les caractères du texte occidental et de n'en avoir pas assez tenu compte dans l'établissement de leur texte.

Le P. Durand[3] a très bien, à notre avis, résumé l'opinion de la critique moderne sur l'œuvre de Westcott-Hort. « On croit, dit-il, très généralement à sa valeur durable, surtout en ce qui concerne la méthode. Les éditeurs de Cambridge n'ont pas eu la prétention de faire de leur texte une borne qui ne devait pas être

1. DURAND, *art. cit.* p. 308, 309.
2. *Op. cit.* p. 70.
3. *Art. cit.* p. 311-312.

dépassée; ils n'ont jamais dit que dans l'édifice élevé par eux, il n'y avait rien, pas même une pierre, qui pût être un jour dérangée. Des travaux ultérieurs, des découvertes récentes ont, en effet, permis de prolonger certaines lignes que Westcott et Hort avaient à peine commencées, et d'en infléchir quelques autres moins heureusement tracées. Si le palimpseste syriaque du Sinaï est venu, depuis, confirmer partiellement la théorie des « additions non occidentales », et attester, dans saint Marc, l'absence de la finale contestée, ou encore, dans saint Jean, le récit de la femme adultère; par contre, cette découverte, comme toutes les autres faites depuis trente ans, ont produit la conviction que le texte « occidental » mérite plus de considération que Westcott et Hort ne lui en ont donné. Ce texte pourrait bien avoir raison contre le texte « neutre » plus souvent qu'on ne le suppose dans l'édition de Cambridge.

« La distinction entre le texte « neutre » et le texte « alexandrin », si minime qu'elle soit, trouve de moins en moins des défenseurs. Westcott et Hort avaient admis, après Griesbach, que le texte du Vaticanus ne résulte pas d'une recension proprement dite, — et c'est encore le sentiment de B. Weiss, Nestle, Koetschau — mais d'autres, par exemple : Lake, Burkitt, Barnard, Bousset, Corssen et, provisoirement, von Soden, inclinent à regarder le texte des Alexandrins comme l'aboutissement d'une recension à double étape. La première tentative de revision remonterait à Origène. Celui-ci aurait amendé un texte d'Antioche avec le texte alexandrin, qui était, à cette époque, foncièrement occidental. Plus tard, au IVe siècle, mais après la transcription du Vaticanus (à ce qu'il semble), le texte origénien a été retouché; et c'est sous cette dernière forme qu'il devint courant à Alexandrie,

comme on le voit par les citations de saint Cyrille. N'est-ce pas revenir, par une autre voie, à un type de texte spécifiquement alexandrin ? »

Nous ajouterons une constatation qui prouve la valeur critique du texte du Nouveau Testament établi par Westcott-Hort. Gregory, ainsi que nous le dirons plus loin, déclare que le texte qu'il éditera se rapprochera beaucoup de celui des critiques anglais. Il ne semble pas non plus que celui de von Soden doive en différer dans des parties essentielles.

Reprenons maintenant l'exposé des travaux des éditeurs du texte grec du Nouveau Testament.

Bernhard Weiss, un vétéran des études exégétiques et critiques du Nouveau Testament, laissant de côté l'évidence externe, le témoignage des versions anciennes et des écrivains ecclésiastiques, s'est placé au point de vue de la valeur interne des manuscrits. C'est un procédé qui laisse trop de marge au jugement particulier du critique. Il a examiné deux groupes de manuscrits : ℵ A B C d'un côté et D L Δ de l'autre, afin d'établir leur valeur respective pour chacune des parties du Nouveau Testament. Voici, en résumé, les conclusions auxquelles il aboutit. Pour l'Apocalypse[1], le groupe ℵ A C ne trahit aucun signe de revision ; A est le meilleur manuscrit ; seul, il offre en 60 passages la meilleure leçon, tandis que ℵ ne la donne, seul, que huit fois. Pour les épîtres catholiques[2], ℵ A C représentent un texte ancien, mais corrigé ; B est aussi un texte ancien, mais non corrigé. Il donne la bonne leçon 400 fois et les autres, ℵ, 50 fois, A, 274 fois, C (auquel manque un quart des épîtres catholiques), 196 fois. Pour les

1. *Die Johannes-Apokalypse ;* Textkritische Untersuchungen und Textherstellung, Leipzig, 1891.
2. *Die katholischen Briefe*, Leipzig, 1892.

Actes[1], D a 1.600 variantes ; ℵ A C sont influencés par un texte corrigé; B ne montre aucun signe de corrections et 48 fois il donne, seul, la vraie leçon. Pour les épîtres pauliniennes[2], D a un bon fond, mais considérablement altéré; ℵ A C ont aussi été altérés par un texte corrigé, tandis que B est resté pur; cependant, il a gardé des erreurs provenant d'un ancien texte. B a, seul, 85 fois la vraie leçon. Pour les évangiles[3], B a 400 fautes de copiste, confusions de lettres ou distractions, mais il est pur de revision, tandis que les autres manuscrits en présentent des traces plus ou moins nombreuses. D a 4.300 leçons particulières, anciennes, mais néanmoins mauvaises. B a, seul, 280 fois la bonne leçon.

La conclusion est donc que B, c'est-à-dire le Vaticanus, est le seul manuscrit qui n'ait pas subi de corrections intentionnelles. C'est d'après ce manuscrit, mais en corrigeant les fautes de transcription qu'il y a relevées, que Weiss a édité son texte du Nouveau Testament, accompagné d'un commentaire exégétique[4]. Son édition se rapproche beaucoup de celle de Westcott-Hort et il n'en pouvait être autrement puisque pour ces critiques le Vaticanus est le manuscrit qui représente le mieux le texte du Nouveau Testament.

Autres éditions et systèmes de critique textuelle. — Les études critiques sur le texte grec du Nouveau Testament ont été continuées avec ardeur en Angleterre ; elles ont été consignées dans de nombreux travaux de détail que nous n'avons pas à mentionner ici

1. *Die Apostelgeschichte*, Leipzig, 1893.
2. *Textkritik der Paulinischen Briefe*, Leipzig, 1896.
3. *Textkritik der vier Evangelien*, Leipzig, 1899.
4. *Das Neue Testament* : 1er Teil, *Apostelgeschichte, Katholische Briefe, Apokalypse*, Leipzig, 1894; 2er Teil, *Die Paulinischen Briefe*, Leipzig, 1896; 3er Teil, *Die vier Evangelien*, Leipzig, 1900.

et dont quelques-uns ont déjà été signalés. Nous devons nous borner à cataloguer les éditions du Nouveau Testament, qui offrent quelques particularités.

En 1881, l'archidiacre Palmer[1] publia le Nouveau Testament grec, qui avait été la base de la revision, *Revised Version,* de la version anglaise autorisée, *Authorised Version;* il y joignit les leçons de l'édition de Robert Estienne et de l'*Authorised Version.*

En 1910, A. Souter[2] a publié une édition analogue, à laquelle il a joint un riche apparat critique, contenant les variantes des papyrus, des manuscrits majuscules et minuscules, des vieilles versions et des écrivains ecclésiastiques.

En 1886, R. F. Weymouth publia une édition du Nouveau Testament, qui mérite bien le nom d'éclectique. Il adopte les leçons qui ont pour elles l'approbation de la majorité des critiques modernes. Le titre de l'ouvrage indique bien le travail de l'auteur[3].

En 1889, fut publiée à Oxford, aux Presses de Clarendon, une édition du Texte reçu, tel qu'il avait été établi par Mill. Ce qui constitue surtout la valeur de cette publication ce sont les appendices qu'y a ajoutés W. Sanday : 1° collation du texte de Westcott-Hort; 2° apparat critique contenant les leçons des manuscrits, versions, écrivains ecclésiastiques; 3° leçons des versions memphitique (Bohaïrique), arménienne, éthiopienne avec description des manuscrits consultés.

En Allemagne, von Gebhardt donna une nouvelle

1. *The greek Testament* with the readings adopted by the revisers of the authorised version, Oxford, 1881.

2. *Novum Testamentum graece*, textui a retractatoribus anglis adhibito brevem adnotationem criticam subiecit A. Souter, Oxonii, 1910.

3. *The Resultant Greek Testament*, exhibiting the Text in wich the Majority of modern Editors are agreed, and containing all the Readings of Stephens (1550), Lachmann, Tregelles, Tischendorf..., Weiss..., Westcott-Hort and the Revision Committee, London, 1886, 1905. Il y a été tenu compte encore d'autres éditions du texte.

édition[1] du texte de Tischendorf, avec comparaison des textes de Tregelles et de Westcott-Hort.

L'édition du Nouveau Testament de E. Nestle[2] est basée sur les travaux de Tischendorf, Westcott-Hort, Weymouth et B. Weiss; c'est donc une édition éclectique. La leçon adoptée est celle qui a pour elle la majorité; en note, est donnée la leçon qui est reçue par le ou les autres critiques. Nestle a publié aussi un traité de critique textuelle, où la question est traitée sous tous ses aspects. L'ouvrage est une vraie mine de renseignements critiques et bibliographiques. L'auteur n'a pas, à ce qu'il nous a semblé, de système particulier[3]. Il déclare même[4] qu'il est moins en position que jamais de présenter un système défini, d'après lequel le but de la critique textuelle pourrait être atteint.

Sur ma demande de préciser sa position il m'a répondu : « Je n'ai pas de vues fixes, et dans mon ouvrage sont mélangés des éléments constitutifs, anciens et nouveaux, qui ne sont pas travaillés de façon à les harmoniser, πάντα ῥεῖ. Voici ce qui, d'après moi, est certain :

1° Westcott-Hort ont raison de soutenir que le Textus receptus est la recension (Bearbeitung) de Lucien;

2° Ils n'ont pas raison de soutenir que le texte de ℵ B est le texte le plus ancien ; celui-ci est aussi une recension, probablement celle d'Hesychius.

1. *Novum Testamentum graece* recensionis Tischendorfianae ultimae textum cum Tregellesiano et Westcottio-Hortiano contulit et brevi adnotatione critica additisque locis parallelis illustravit O. von Gebhardt, Lipsiae, 1881, et la 8e édition en 1900.

2. *Novum Testamentum graece* cum apparatu critico ex editionibus et libris manuscriptis collecto, Stuttgart, 1898; Griechisch-lateinisch, 1906. Dans l'édition de 1908 se trouvent les canons d'Eusèbe et les anciennes divisions en chapitres.

3. *Einführung in das griechische Neue Testament*, Göttingen, 1897, 3e éd. 1909.

4. *Op. cit.* p. 246.

3° Mais où est le texte primitif? Je ne pense pas davantage qu'on puisse le trouver dans le codex de Bèze, car celui-ci dépend de Tatien. Sur ce point von Soden a raison. Tout d'abord, nous devons avant tout étudier les vieilles versions latines et la version Sahidique dans la nouvelle édition de Horner. En outre, on pourra peut-être établir qu'il se trouve incorporé dans la recension de Lucien plus de choses anciennes et bonnes que l'on n'avait été jusqu'ici disposé à l'accepter. Je n'ai pas encore vu les nouveaux ouvrages de Hoskier; pour autant que j'ai lu de ses travaux, je ne crois pas que ses théories soient exactes; mais il y a dans ses ouvrages beaucoup de choses dont devra tenir compte celui qui écrira sur le texte du Nouveau Testament.

En résumé, l'effort des spécialistes doit porter aujourd'hui sur l'étude des versions vieilles latines et orientales. »

Nous mentionnerons seulement les éditions de Schjött[1] et de Baljon[2]; la seconde se distingue surtout par la hardiesse de la critique et la propension à accepter des conjectures.

Sauf quelques travaux que nous avons déjà mentionnés, la Polyglotte d'Alcala, Érasme, les Alde, Scholz, Hug, toutes ces éditions ont été publiées par des protestants. Les catholiques n'ont pas cependant été inactifs; du siècle dernier, il y aurait à signaler les éditions d'Aloys Gratz, 1820, de Leander van Ess, 1827, de A. Jaumann, 1842, deux Synopses, de J. Gehringer, 1842, et de F. X. Patrizzi, 1853; enfin, une édition grecque-latine par F. X. Reithmayer, Mün-

1. *Novum Testamentum graece* ad fidem vetustissimorum recognovit nec non variantes lectiones ex editionibus Elzeviriana et Tischendorfiana subjunxit Fr. Schjött, Hauniae, 1897.

2. *Novum Testamentum graece*, Groningae, 1898.

chen, 1847 et par G. Perin, N. T. cum lectionibus variis et lexico graeco-latino, Patavii, 1890.

Plus récemment ont paru de nouvelles éditions du Nouveau Testament publiées par des catholiques. En 1893, F. Brandscheid[1] édita un texte grec-latin du Nouveau Testament d'après les meilleurs manuscrits grecs; il adopta d'ordinaire les leçons qui étaient conformes à celles de la Vulgate.

En 1896, Michael Hetzenauer[2] publia aussi une édition grecque-latine du Nouveau Testament. Il a expliqué dans ses *Principes de critique*[3] quelles avaient été les règles qu'il avait suivies. Comme principes négatifs il donne les suivants : 1° le texte qui n'est soutenu que par un témoin doit en général être tenu pour non authentique; 2° le texte que fournissent ℵ B ou l'un ou l'autre de ces témoins, est en général non authentique; 3° il en est de même de celui que recommandent les systèmes généalogiques ou le système de Westcott-Hort. Doit donc être tenu pour authentique : 1° Le texte que fournissent tous les témoins critiques; 2° ce texte est authentique qui est fourni par des témoins différents d'origine, de date et de pays; 3° ce texte est authentique qui, dans les choses plus importantes, est contenu dans les versions. Les versions, étant lues au peuple, étaient sous la sauvegarde des églises et des pasteurs, et il est à peine croyable que ceux-ci aient permis quelque grave interpolation; 4° pour les choses non importantes les manuscrits grecs donnent

1. *Novum Testamentum graece et latine.* Textum graecum recensuit, latinum ex Vulgata versione Clementina adjunxit F. Brandscheid, Friburgi Brisgoviae, 3e éd. 1906.

2. Η καινη διαθηκη ελληνιστι. *Novum Testamentum Vulgatae editionis.* Graecum textum diligentissime recognovit, latinum accuratissime descripsit, utrumque annotationibus criticis illustravit ac demonstravit M. Hetzenauer, Oeniponte; 2a ed. emendatior, 1904.

3. *Wesen und Principien der Bibelkritik auf katholischen Grundlage*, Innsbruck, 1900.

le texte authentique; 5° ce texte est authentique que les Pères et les anciens écrivains ecclésiastiques déclarent comme tel, même contre le témoignage des manuscrits et des versions; 6° ce texte est authentique que les anciens témoins rendent vraisemblable; 7° ce texte est authentique que la majorité des témoins de même valeur fournissent.

En 1910-1911, un prêtre de la Mission, E. Bodin, publia une édition du Nouveau Testament grec-latin [1], dans laquelle il a reproduit le texte du Vaticanus, B, et dans les parties que celui-ci n'a pas, épîtres pastorales, fin de l'épître aux Hébreux, celui de l'Alexandrinus; pour l'Apocalypse, l'Alexandrinus et le Vaticanus 2066. « Attamen, dit l'auteur dans sa préface, codex B non paucis erroribus et permultis omissionibus deformatur. Itaque, quotiescumque evenit ut res postularet, alias lectiones quæ meliores videbantur aggregavimus. » Le principe de correction est donc subjectif. Il semble cependant que l'éditeur a choisi les leçons qui se rapprochaient le plus de la Vulgate. Son choix n'a pas été toujours heureux. I *Cor.* XV, 51, au lieu de la leçon : πάντες οὐ κοιμηθησόμεθα, πάντες δὲ ἀλλαγησόμεθα, qui est celle du Vaticanus et d'autres manuscrits, il adopte : πάντες ἀναστησόμεθα, οὐ πάντες δὲ ἀλλαγησόμεθα qui a pour elle un seul manuscrit grec, le Claromontanus, et une seule version, la Vulgate.

Nous devons mentionner aussi les traités de critique textuelle qui ont été publiés en ces dernières années. Et d'abord, celui de J. P. Paulin Martin, *Introduction à la critique textuelle du Nouveau Testament,* lithographiée : Partie théorique, Paris, 1882-1883; Partie pratique, Paris, 1883-1884, t. I. L'auteur est un dé-

1. *Novum Testamentum D. N. Jesu Christi; Graece e codice Vaticano, Latine e Vulgata,* Paris.

fenseur du Textus receptus; ses ouvrages dénotent une science très étendue. — Puis, B. B. Warfield, *An Introduction to the textual criticism of the N. T.*, New York, 1887; London, 1886. Ce travail est un bon exposé de la question, telle qu'on la connaissait à cette époque. — G. Salmon, *Some Thoughts on the textual criticism of the New Testament,* London, 1897. L'auteur examine les divers systèmes de critique textuelle et la valeur relative des textes; il ne se prononce pas entre les systèmes à adopter. — M. R. Vincent, *A history of the textual Criticism of N. T.*, New York, 1889. C'est un court traité de critique textuelle; l'histoire du texte imprimé est très développée. Kirsopp Lake, *The Text of the New Testament,* London, 1900 et 1908. Ce court ouvrage écrit par un spécialiste et destiné aux étudiants, est un excellent guide sur toutes les questions soulevées de nos jours sur le texte du Nouveau Testament. W. Sanday, F. Kenyon, F. Burkitt, F. Chase, A. Headlam, J. Bernard, *Criticism of the New Testament,* New York, 1902. — R. Knopf, *Der Text des Neuen Testaments,* Giessen, 1906. Exposé rapide des problèmes de la critique textuelle du Nouveau Testament. — J. Drummond, *The transmission of the text of the New Testament,* London, 1905. Ce traité, écrit pour les maîtres des écoles du dimanche, se borne à donner les renseignements essentiels sur l'histoire du texte du Nouveau Testament. — G. H. Turner, *Historical Introduction to the textual Criticism of the New Testament, Journal of theological Studies,* 1908-1909, vol. X, p. 13-28, 161-182, 354-374; 1909-1910, vol. XI, p. 1-24, 180-210. Il n'y est encore traité que des préliminaires de la question. — A. Durand, *Le texte du Nouveau Testament, Études,* 1911, t. CXXVI, p. 289-311; t. CXXVII, p. 25-51,

297-328. Excellent résumé de l'état actuel des études sur le texte du Nouveau Testament. — E. A. Hutton, *An Atlas of textual Criticism,* being an attempt to show the mutual relationship of the authorities for the text of the New Testament up to about 1000 A. D., Cambridge, 1911. Le titre dit bien le but et le contenu de l'ouvrage.

On trouvera aussi des articles sur la critique textuelle du Nouveau Testament dans les dictionnaires de la Bible : B. F. Westcott, *New Testament* dans *A Dictionary of the Bible* édité par W. Smith, vol. II, p. 506-531, London, 1863. — A. Sabatier, *Texte du Nouveau Testament* dans l'*Encyclopédie des Sciences religieuses* de Lichtenberger, t. XII, p. 46-54, Paris, 1881. — Hundhausen, *Der griechische Text des Neuen Testaments* dans le *Kirchenlexikon,* IIe Auflage, continué par Kaulen, IIer Band, p. 698-711, Freiburg Br., 1883. — O von Gebhardt, *Bibeltext des N. T.* dans *Realencyklopädie,* IIIer Auflage, herausgeg. von A. Hauck, IIer Band, p. 728-773, Leipzig, 1897. — E. Nestle, *Text of the New Testament,* dans Hastings, *Dictionary of the Bible,* vol. IV, p. 732-741, Edinburgh, 1902. — J. O. F. Murray, *Textual Criticism of N. T.,* Hastings, *Dictionary of the Bible,* Extra-Volume, p. 208-236, Edinburgh, 1904. — F. C. Burkitt, *Text and Versions, New Testament,* dans Cheyne. — S. Black, *Encyclopædia biblica,* col. 4981-5012, London, 1903. — C. H. Turner, dans Murray's, *Illustrated Bible Dictionary,* édité par W. O. Piercy, p. 585-596, London, 1908. — F. G. Kenyon, *Text of the New Testament,* p. 916-929 dans Hastings' *Dictionary of the Bible,* en un volume, Edinburgh, 1909. — M. Barnard, *Text of the Gospels,* dans Hastings' *Dictionary of Christ and the Gospels,* vol. II, p. 717-725, Edinburgh, 1908. — E. Mangenot,

Texte du Nouveau Testament, dans VIGOUROUX, *Dictionnaire de la Bible,* t. V, col. 2113-2135, Paris, 1912.

Nous n'avons pas mentionné dans la liste précédente les travaux de Kenyon, Hoskier, Gregory et von Soden, qui méritent d'être examinés en détail.

Système de Kenyon. — Frederic G. Kenyon[1] a publié un manuel de critique textuelle du Nouveau Testament dans lequel, après avoir passé en revue les matériaux du texte et exposé les divers systèmes de critique, il examine le problème et conclut ainsi[2] : « Nous revenons donc, en dernière analyse, à une position identique à celle de Hort, modifiée cependant en quelques points. A son origine, l'histoire du texte du Nouveau Testament se présente à nous de la façon suivante : les différents livres se répandent inégalement chez les chrétiens isolés et dans les communautés chrétiennes, sans que rien les protège contre des altérations, soit intentionnelles soit involontaires. A ce stade, qui suivit de très près l'apparition des autographes originaux, appartiennent ces diverses leçons, primitives si l'on considère leurs témoins, peu convaincantes cependant d'ordinaire, si on les examine en elles-mêmes, et dont l'ensemble forme ce que nous appelons le texte δ, ce que Hort nomme « texte Occidental » et Blass « Romain », lorsqu'il parle des deux livres de saint Luc. Un idéal plus parfait de fidélité textuelle existait en Égypte seulement (peut-être faudrait-il dire : surtout en Égypte) ; dans l'atmosphère littéraire d'Alexandrie et des

1. *Handbook to the textual Criticism of the New Testament,* London, 1901.

2. *Op. cit.* p. 309 et ss. Pour l'intelligence de cette citation, nous observerons que Kenyon a distingué quatre types de texte : le texte α, le texte β, le texte γ, le texte δ.

autres grandes villes se conserva un texte relativement pur. Ce texte nous est parvenu — peut-être par Origène et ses disciples — dans le codex Vaticanus et les manuscrits de son groupe; c'est ce que nous avons appelé le texte β et que Hort nomme « texte neutre ». Un autre texte qui repose aussi sur des autorités égyptiennes et diffère du précédent seulement par des détails de peu d'importance, est celui que nous appelons le texte γ et Hort « texte Alexandrin ». Enfin, il y a un texte qui, après avoir pris naissance dans le voisinage d'Antioche vers la fin du IIIe siècle, réunit un grand nombre des leçons diverses existantes à cette époque, avec des changements de rédaction nombreux mais de médiocre importance; il arriva à former un texte qui fut adopté par l'ensemble de l'Église d'Orient comme satisfaisant. C'est le texte α de notre nomenclature, le « texte Syrien » de Hort; ce texte fut adopté dans toutes nos éditions imprimées jusqu'au XIXe siècle, mais il est à présent abandonné de tous, sauf de quelques rares savants; le peuple anglais l'affectionne entre tous parce qu'il forme la base de la version autorisée.

« Cependant, tout en revenant à la position de Hort et en acceptant comme exacte dans son ensemble son analyse du problème textuel, nous n'allons pas forcément aussi loin que lui pour le rejet de tout témoignage étranger au groupe. Le résultat des recherches, ainsi que les témoignages découverts depuis le temps où écrivait Hort, ont contribué à faire ressortir le caractère primitif et la grande diffusion du texte δ, et à rendre probable qu'avec beaucoup de faux, il renferme aussi des éléments originaux, qui n'auraient cependant été conservés dans aucun autre texte. Si haut que nous prisions la précision et le sens critique des scribes et des savants d'Alexandrie, auxquels le texte β doit son

origine, il est *a priori* très peu probable qu'ils aient toujours raison et les copistes du texte δ toujours tort, lorsqu'ils sont en désaccord. Il est une classe particulière de leçons où, ainsi que Hort l'a montré, une probabilité *a priori* se trouve en faveur du texte δ : c'est dans le cas de ses omissions, comme celles que l'on rencontre dans les derniers chapitres de saint Luc. Une addition à un texte s'explique toujours beaucoup plus facilement qu'une omission, excepté quand on peut prouver que cette omission est purement accidentelle ou due à des considérations doctrinales : or, aucune de ces explications ne convient aux cas en question. Les passages que renferme le texte β en plus de ce que l'on trouve dans le texte δ peuvent être des incidents ou des paroles authentiques ; deux d'entre eux au moins, la sueur de sang et l'ange du jardin de Gethsémani d'une part, les paroles de pardon prononcées sur la croix d'autre part, sont de telle nature qu'on ne voudrait pas facilement les abandonner; il reste cependant fort douteux qu'ils aient formé une partie de l'Évangile primitif. On peut en dire autant, avec des degrés variables de pobabilité, de nombreux passages contenus seulement dans le texte δ. Mais il n'est pas prudent de condamner sans hésitation une leçon, simplement parce que les autorités en sa faveur appartiennent au type δ. Si ces leçons sont exactes comme elles le sont contre le texte β en omettant les passages signalés plus haut, il est probable qu'elles le sont quelquefois encore dans d'autres divergences. Il faut examiner les divers mérites de ces passages et leur appliquer les règles de critique textuelle qui permettent de déterminer laquelle de deux leçons doit être tenue pour originale. Sans doute, il y a présomption en faveur du texte β, puisque, dans l'ensemble, il a la meilleure réputation d'exactitude; mais il faut être

disposé à examiner dans les cas particuliers les droits de son rival. Il serait sans doute plus aisé de supprimer toutes les leçons spéciales à δ, comme nous supprimons toutes les leçons particulières du texte α; mais le moyen le plus facile ne conduit pas toujours à la vérité, et la tendance de la critique récente a été certainement de réhabiliter dans une certaine mesure le texte δ, et de demander qu'on l'examine avec plus de soin et d'attention à l'avenir. »

Système de Herman C. Hoskier. — Herman C. Hoskier s'est adonné principalement à la collation des manuscrits; il a publié quelques résultats de ses recherches dans les ouvrages suivants : *A full account and Collation of the greek cursive Codex Evangelium* 604 (Egerton 2610 in the British Museum), London, 1890. *The Golden latin Gospels* in the library of J. Pierpont Morgan, New York, 1910. *Concerning the Genesis of the Versions of the New Testament Gospels,* London, 1910. *Concerning the date of the Bohairic Version,* London, 1911. Ces travaux ne nous donnaient pas une vue d'ensemble sur les principes de critique textuelle qu'avait adoptés Hoskier. Nous nous sommes adressé à lui, le priant de nous en communiquer un résumé. Le voici, tel qu'il nous l'a envoyé : « Je n'ai pas de parti pris. Je considère seulement que nous n'avons pas encore su appliquer à la critique textuelle une méthode assez scientifique pour donner de bons résultats. Depuis vingt ans je cherche à démontrer par mes études de manuscrits la seule méthode qui puisse donner des résultats positifs. Elle consiste à rassembler les leçons de tous les manuscrits, à les grouper par familles afin de contrôler les erreurs de chaque famille (il ressort toujours parmi les familles *un* manuscrit qui a été fort bien copié et transmis, indépendamment de sa date actuelle) et puis à confronter le résultat total de ce travail avec les

idiosyncrasies de nos onciaux du IVe-VIe siècle, pour contrôler le residuum d'erreur qui existe par exemple dans ℵ B C D etc. J'admets que nous ne pouvons pas rétablir les *verba ipsissima* des apôtres, vu les conditions textuelles qui existaient au IIe siècle, et la possibilité que saint Marc ou saint Luc, par exemple, aient laissé sortir des ateliers des copistes des deuxième et troisième éditions de leurs œuvres, avec quelques petites modifications faites aux textes originaux. Mais je prétends que par ma méthode on peut arriver à une différenciation entre ce que nous dit le scribe de ℵ ou de B et ce que les évangélistes ont probablement écrit. Je dois ajouter que j'appelle aussi comme témoins de contrôle les versions syriaques, sahidique, bohaïrique, gothique et latine. (Nous n'avons pas encore pu déterminer exactement certaines relations entre le latin, le grec et le syriaque de Tatien). Si les minuscules groupés, soutenus par les versions groupées, accusent ℵ B C ou D de mauvaise foi, je les admets comme arbitres définitifs, parce que parmi nos manuscrits du moyen âge il en existe plusieurs qui sont de la même famille que ℵ B C D.

« Venons-en à la question du témoignage des Pères de l'Église. En fait de minuties on ne peut se servir de leur témoignage que lorsque leurs citations sont longues. Mais observons quel témoignage de haute valeur Lucifer de Cagliari (transmis dans un seul manuscrit du IXe siècle) nous apporte pour le texte des Actes, quand on le confronte avec le codex Gigas (XIIIe siècle); ils diffèrent entre eux moins que ℵ et B, écrits presque à la même époque.

« Je dirai plus. Il nous faut étudier la relation des Pères avec les textes que nous avons aujourd'hui. Saint Jérôme se servait de **a**, codex Vercellensis. Quand il expose un verset à plusieurs reprises et que

a l'omet, je soutiens qu'il faut admettre le témoignage de saint Jérôme contre *a* et surtout quand la majorité des autres témoins est contre *a*, parce qu'alors il est prouvé scientifiquement que notre *a* d'aujourd'hui n'est pas exactement le même manuscrit que saint Jérôme avait entre les mains. Nous devons conclure de même pour saint Irénée et Lucifer et les textes des manuscrits *a* et *b*, Veronensis, qui leur étaient bien connus, et aussi pour Augustin et Philastre et les textes irlandais, pour Cyprien, Optat et Arnobe et les textes de *e k* r^2, pour les Pères alexandrins et les textes de ℵ B L T W Ξ *ff l*, famille 1, fam. 13 28 33 157 473 604, pour Tertullien, les auteurs de l'Opus imperfectum et du De Promissionibus et les Codex *c ff l*.

« Nonobstant ses particularités le codex de Bèze, D, *d*, ne partage pas les erreurs d'autres manuscrits. Il a suivi, selon moi, depuis l'an 200 un chemin qui lui est particulier et par conséquent il possède une grande valeur. Le manuscrit original, sans aucun doute un gréco-syriaque, sinon un gréco-syriaque-latin, a été recopié au moins une fois par un scribe qui comprenait bien le syriaque. Il est donc difficile de pouvoir toujours préciser ce qui est original ou très ancien, d'avec ce qui a été le résultat d'une ou peut-être plusieurs revisions, exécutées par des gens qui avaient devant eux des manuscrits syriaques et latins, ou qui, du moins, connaissaient des variantes de ceux-ci.

« Voici maintenant ma position personnelle et les vues que je soutiens aujourd'hui. Après avoir étudié la question latine, j'ai trouvé qu'elle était inséparable de la question syriaque. Et la question se pose si nous devons ramener à l'influence de Tatien tous les rapports intimes qui existent entre les manuscrits des vieilles versions latines et les versions syriaques ou non. Je crois que non. Je crois voir dans les interprétations

des Latins un vieux manuscrit syriaque qui existait longtemps avant Tatien, mais qui est actuellement perdu et subsiste seulement dans la totalité des textes syriaques Sinaïtique, Curetonienne, syriaque Schaaf, Peschitto, et syriaque Hiérosolymitaine. Je suis donc avec Mme Lewis et Hjelt contre Burkitt, Bäthgen et autres. De plus, je n'admets pas que le Diatessaron arabe ait été revu entièrement sur la Peschitto et conformé à son texte. Je vois dans le Diatessaron arabe, contrôlé par le manuscrit latin F^diatess.^, une bonne traduction. Les quelques différences qu'a signalées Zahn et sur lesquelles Vogels et autres appuyent beaucoup aujourd'hui, ne sont pas assez profondes pour nous obliger à croire que le Diatessaron arabe diffère beaucoup du texte de Tatien lui-même. J'en ai trouvé des preuves dans la concordance de f, Brixianus et de la version gothique d'Ulfilas, un enchaînement du IVe siècle, avec le texte du Diatessaron. De plus, je relève des rapports entre le Diatessaron et la Peschitto, et entre le Diatessaron et la syriaque Hiérosolymitaine, quelquefois contre les syriaques, Sinaïtique et Curetonienne, ce qui me semble prouver que le syriaque de la syriaque Hiérosolymitaine et celui de la Peschitto proviennent d'un fond aussi ancien que le syriaque de la Sinaïtique et de la Curetonienne.

« Arrivé à ce point j'ai constaté que les clefs de la situation paraissaient se trouver dans les deux minuscules grecs, le 28 (à Paris, un des trésors de cette merveilleuse collection de Colbert), commencement du XIe siècle, et le 157 (à Rome, Vatican, Urb. 2), commencement du XIIe siècle. Je viens de terminer un nouvel examen de ces deux manuscrits qui unissent en eux un fond des plus anciens, intimement lié au syriaque et au latin, et par leurs leçons partagées par Origène, Tertullien et Clément d'Alexandrie, nous

offrent, sans doute possible, une base de la plus haute antiquité. Je sors de cet examen tout à fait convaincu, ainsi que je l'ai démontré dans ma *Genèse des Versions,* que les versions latines et syriaques sont antérieures à Tatien.

« Je n'ai rien dit d'Origène. Il est vrai que Westcott-Hort et l'école allemande représentée par Tischendorf et aujourd'hui par Nestle et d'autres, croient avoir établi le vrai texte du Nouveau Testament en donnant surtout une reconstruction établie sur la concordance de ce texte avec Origène. Je n'admets pas que le texte de ℵ B et d'Origène puisse fournir une base pour l'établissement du texte néotestamentaire. Je vois dans les « conflations » [1] d'Origène deux puissantes sources qui coulaient en Égypte avant lui et il faut tâcher de nous transporter à une époque plus reculée que celle d'Origène.

« Je me demande maintenant, en utilisant les clefs que j'ai trouvées et qui me ramènent à Clément d'Alexandrie et à une école critique d'Alexandrie qui a flori entre 175 et 450, si ce n'est pas la recension de ℵ B, qui a revu le texte, et si nous n'avons pas dans les minuscules 28 et 157 une tradition d'Antioche, si l'on veut plus pure, quoique étant un texte plus rapproché du premier texte imprimé, et contenant en plus des leçons anciennes perdues, si l'on veut, dans une espèce de revision Antiochienne, tradition plus pure que dans le texte complet de ℵ B.

« La conclusion est que nous ne sommes pas encore en état de publier des textes du Nouveau Testament; il y a encore beaucoup de documents à étudier. La publication des documents syriaques, coptes et latins

1. Mélange de textes, les uns de type occidental, les autres de type neutre.

nous fait entrer dans une période plus scientifique que la précédente qui a été trop de spéculation. Je crois que nous obtiendrons des résultats plus sûrs si nous nous consacrons maintenant à l'étude des documents ecclésiastiques grecs, qui sont très abondants.

« Enfin, j'affirme que le principe de Burgon reste inébranlable, qu'il faut chercher le vrai texte à travers le témoignage de toute l'antiquité chrétienne et ne pas se fier à un seul manuscrit, que ce soit le Vaticanus ou tout autre. Nous trouvons dans le manuscrit 157 une accumulation de leçons très anciennes, éclectiques, si l'on veut, mais nous indiquant que la formation de ce texte n'eut pas lieu au IVe ou au Ve siècle, mais bien antérieurement. Ce manuscrit 157 nous présente par conséquent un moyen de contrôle qui n'est pas à dédaigner, quoique la date de transcription soit de 1128. »

Système de Gregory [1]. — Le texte du Nouveau Testament se présente, d'après Gregory, en des états différents.

Il y eut d'abord le texte original, qui fut le seul existant jusqu'à la fin du Ier siècle. Ce texte reproduisait sans altérations intentionnelles le texte autographe; les scribes copiaient simplement le texte qu'ils avaient sous les yeux sans faire œuvre de correcteurs. Ils n'ajoutaient ni ne retranchaient rien à leur texte. Ce n'est pas à dire que ces copistes n'aient pas fait les fautes ordinaires, que nous avons signa-

1. Le système de Gregory est exposé dans les ouvrages suivants : *Canon and Text of the New Testament*, p. 297-528, Edinburgh, 1907. — *Einleitung in das Neue Testament*, p. 402-645, Leipzig, 1909. — *Textkritik des Neuen Testamentes*, Leipzig, 1900-1909. — *Die griechischen Handschriften des Neuen Testaments*, Leipzig, 1908 et le 3e vol. de l'*editio* Octava major du *Novum Testamentum graece* de TISCHENDORF : *Prolegomena*, Lipsiae, 1884-1894.

lées, mais ils ne changeaient pas consciemment le texte. Ce texte original, *Urtext,* est celui que Westcott-Hort appelaient le texte présyrien.

Au IIe siècle, le Nouveau Testament fut souvent copié. Partout où les missionnaires prêchaient l'Évangile et établissaient des communautés chrétiennes, on voulait avoir une copie du Nouveau Testament. Il y en eut donc dans toute l'étendue du monde connu alors, mais ces copies n'étaient pas surveillées. On ne se fit aucun scrupule d'ajouter, à la marge surtout, mais quelquefois dans le texte, ce que l'on avait appris par la tradition orale. Il y avait encore des chrétiens qui avaient entendu saint Paul ou d'autres apôtres et qui se rappelaient la catéchèse orale. Ils consignèrent donc par écrit sur leur exemplaire ce qu'ils savaient de plus sur l'histoire évangélique et sur la prédication apostolique. Ils corrigèrent aussi les passages qui leur parurent moins bons ou moins exacts. On ne se faisait aucun scrupule de modifier ainsi le texte du Nouveau Testament, car ce texte n'était pas, à cette époque, regardé comme divin.

Ces copies n'avaient rien d'officiel et ne reproduisaient pas un texte unique. Elles étaient faites dans toutes les provinces de l'Empire et il en résulta que le texte fut différent suivant les lieux où il avait été établi. Ce fut un texte caméléon, car ses variations ne furent pas identiques dans tout le monde chrétien. On l'avait appelé d'abord le texte occidental, parce que ses principales leçons se retrouvaient surtout dans les versions vieilles latines et chez les écrivains occidentaux, mais on a retrouvé partout, en Syrie, en Égypte, les mêmes variantes ou d'autres analogues. Il y a donc lieu de lui donner une épithète plus compréhensive ; Gregory l'appelle : texte retravaillé, *der überarbeitete Text.* Il croit qu'il était le texte le

plus en faveur, au IIe siècle, parce qu'il était plus complet, plus populaire, qu'il avait plus de suc. Il n'avait pas cependant complètement remplacé le texte original, surtout dans l'usage public. En définitive, ce n'était pas un texte homogène, mais plusieurs textes par le fait de leurs leçons divergentes.

Lorsque le christianisme fit des recrues parmi les savants, la situation changea, soit à Antioche, soit à Alexandrie, et surtout il y eut des écoles dont les maîtres possédaient toute la science grecque ; ils connaissaient à fond la langue grecque. Ils constatèrent que le texte du Nouveau Testament était assez souvent défectueux au point de vue de la langue, soit par suite de l'ignorance ou de la négligence des copistes, soit à cause de l'inhabileté des écrivains primitifs ; ils corrigèrent donc toutes les défectuosités grammaticales du texte. Il en résulta un texte plus élégant, un texte poli, *politer Text.* C'est ce texte que Westcott-Hort ont appelé le texte alexandrin. Gregory pense que l'école d'Antioche a pu contribuer à la correction du texte.

Vers le milieu du IIIe siècle, on se trouvait donc en possession de trois textes du Nouveau Testament assez différents les uns des autres. Frappé de ces divergences, un théologien, probablement d'Antioche, peut-être le prêtre Lucien, mort en 312, essaya d'établir une meilleure forme de texte, en tenant compte de ce qui lui paraissait bon dans chacun des trois textes. Il voulut d'abord que son texte fût aussi complet que possible ; il garda donc tout ce qu'il croyait faire partie du texte original. Il chercha à rendre le texte clair et choisit toujours entre deux leçons celle qui était la plus facile à comprendre. Il changea même le texte pour le rendre plus compréhensible, quand il avait des leçons difficiles à comprendre. Enfin, il continua

le travail des grammairiens alexandrins et revisa de nouveau le texte pour le rendre plus conforme à la bonne langue grecque et même plus élégant. Ce texte revisé ne semble pas avoir eu tout d'abord une grande extension et ne supplanta pas, en dehors de la Syrie ou peut-être du nord de la Palestine, les textes précédents.

Vers le milieu du IVe siècle, et encore à Antioche, ce texte revisé fut de nouveau revisé, mais dans le même sens. Le second reviseur accumula tous les mots des autres textes, que n'avait pas admis la première revision et qu'il put ajouter; il rendit le texte encore plus coulant et moins rude. On eut ainsi le texte le plus éloigné du texte original. Adopté par l'Église grecque, il devint le texte officiel et rejeta dans l'ombre les autres textes. Ces derniers, n'étant plus dans l'usage public, ne tardèrent pas à disparaître et c'est un pur hasard que des manuscrits du Nouveau Testament, puis des revisions syriennes nous soient parvenus.

Gregory, on le voit, se rattache d'assez près à l'école de Westcott-Hort, et en adopte les lignes principales. Pour lui, les manuscrits ℵ et B représentent un bon texte du IIe siècle et reproduisent à peu près exactement le texte original. Il n'a pas d'ailleurs établi les règles d'après lesquelles il fallait choisir les variantes, ni déterminé quels étaient les représentants de chacun des textes qu'il a établis. Cependant, il a expliqué comment il entendait établir le texte du Nouveau Testament dans l'édition qu'il promet [1]. Il ne reproduira pas un manuscrit, pas même le Vaticanus, qu'il aurait fallu purifier de ses fautes; il donnera le texte qui lui paraît le meilleur. Son texte, nous dit-il, ne s'éloignera pas beaucoup de celui de

1. *Vorschläge für eine kritische Ausgabe des griechischen Neuen Testaments*, Leipzig, 1911.

Tischendorf et de Westcott-Hort, sauf pour les changements qui lui paraissent nécessaires.

Système de von Soden. — Hermann von Soden a exposé son système de critique textuelle dans le premier volume de son ouvrage : *Die Schriften des Neuen Testaments in ihrer ältesten erreichbaren Textgestalt,* hergestellt auf Grund ihrer Textgeschichte, Berlin, 1902-1910. Sous le titre de *Untersuchungen,* il recherche d'abord les témoins du texte et établit leur histoire. Dans le second volume, qui n'est pas encore publié, il éditera le texte du Nouveau Testament avec un appareil critique.

1° *Évangiles.*

Von Soden traite en premier lieu des témoins du texte des évangiles. Il distingue trois types de textes : K H I, qui sont le résultat de revisions des textes, altérés pendant le cours des trois premiers siècles.

Il établit ses types divers de textes par la présence ou l'absence de la péricope de la femme adultère, par la forme qu'elle revêt dans chacun des manuscrits. Il y reconnaît un type primitif, qu'il appelle μ^o, lequel a été altéré et a pris sept formes différentes. Voici le type primitif [1] :

Και επορευθησαν εκαστος εις τον τοπον αυτου, Ιησους δε εποραευθη εις το ορος των ελαιων. Ορθρου δε παλιν παρεγενετο εις το ιερον. αγουσι δε οι αρχιερεις (γραμματεις?) και οι φαρισαιοι γυναικα επι μοιχεια κατειλημμενην και στησαντες αυτην εν μεσω λεγουσιν αυτω· διδασκαλε, αυτη η γυνη ειληπται επαυτοφωρω μοιχευομενη· Μωυσης δε (add. ημιν?) εν τω νομω διακελευει (εκελευσεν? — εν δε τω νομω ημιν Μωυσης ενετειλατο?) τας τοιαυτας λιθαζειν· συ ουν τι λεγεις; τουτο δε ελεγον (ειπον?) εκπειραζοντες (πειραζοντες?) αυτον ινα σχωσι κατηγορειν αυτου. Ο δε

1. *Op. cit.* p. 500. Dans l'exposé de ce système nous supprimons l'accentuation des mots grecs, ainsi que l'a fait von Soden.

Ιησους κατω κυψας τω δακτυλω κατεγραφεν εις την γην, ως δε επεμενον ερωτωντες αυτον ανεκυψε και ειπεν αυτοις· ο αναμαρτητος υμων πρωτος επ' αυτην βαλετω λιθον. Και παλιν κυψας εγραφεν εις την γην. ακουσαντες δε εξηρχοντο (εξηλθον ?) εις εκαστος αυτων αρξαμενοι απο των πρεσβυτερων και κατελειφθη μονος και η γυνη εν μεσω εστωσα. Αναβλεψας δε ο Ιησους ειπεν τη γυναικι (αυτη γυναι ?)· που εισιν; ουδεις σε κατεκρινε; η δε ειπεν· ουδεις κυριε. ο δε ειπεν· ουδε εγω σε κατακρινω, πορευου, μηκετι αμαρτανε.

Ce type μ^0 a été modifié dans les divers manuscrits et a pris des formes qui ont réagi les unes sur les autres. Voici un schéma de ces formes et de leurs réactions. La lettre M est la première de μοιχαλις, (femme) adultère.

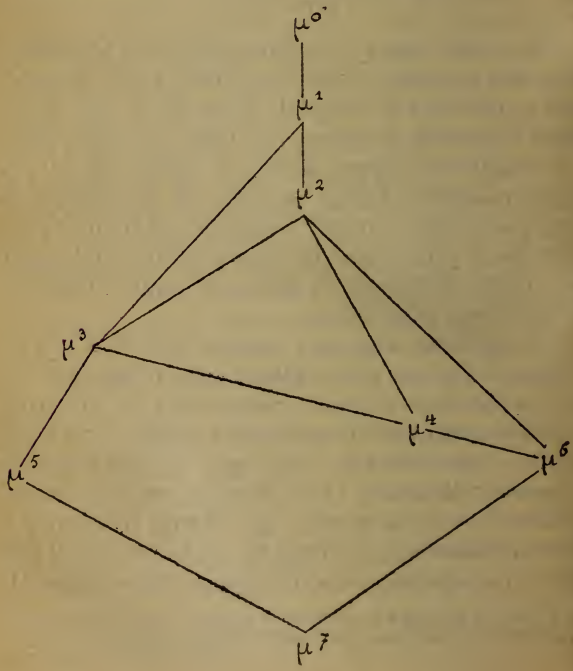

Von Soden établit encore ses types suivant le sectionnement qu'il relève dans les manuscrits, les textes des chapitres, les titres et les signatures. Examinons les trois types issus du type primitif, qu'il a distingués.

I. Le type K, ainsi appelé de la première lettre du mot grec Κοινή (commune), est celui qui est représenté par les manuscrits du type qu'on appelait jusqu'à présent syrien ou antiochien. Par un examen des manuscrits du type K, au moyen des caractères susmentionnés, von Soden établit les diverses recensions de ce type qu'il désigne par les sigles : k^1, k^x, k^r, k^i, k^{ik}.

1° Le type K^1 est le plus ancien et celui qui présente la meilleure forme du texte, bien que quelquefois il doive être corrigé par les autres types de la même famille. Ce type K^1 se trouve dans un grand nombre de manuscrits. Le plus ancien des manuscrits de K^1 serait le codex ε 61 (Ω)[1] qui serait du VIIIe siècle ; après lui, viendraient ε 75 (V), ε 92 (461), ε 94 (non catalogué précédemment), ε 1027 (S), ε 177 (655), ε 179 (661), ε 1126 (476) et d'autres manuscrits qui s'échelonnent du IXe au XIIe siècle. Ce type K^1 est celui qui a servi de base pour le commentaire antiochien des évangiles, qui reproduit pour Matthieu et Jean le commentaire de saint Jean Chrysostome, pour Marc celui de Victor d'Antioche et pour Luc celui de Titus de Bostra. Le texte de ce commentaire antiochien, désigné par A^a, se trouve dans la Catena de Cramer. Il paraît probable que K^1 a omis la péricope de la femme adultère ou l'a marquée d'un astérisque, pour indiquer son origine douteuse. Les copistes subséquents l'ont introduite dans leurs manuscrits en des formes très variables.

1. Les lettres entre parenthèses désignent les manuscrits d'après la notation que nous avons donnée p. 72 et ss.

Après le type K^1 viennent d'autres types altérés sous diverses influences.

2° K^x est une variété de K où les copistes ont introduit des corrections empruntées aux lectionnaires, ou provenant des commentaires, et ont assimilé les versets parallèles. On y relève aussi par rapport à K^1 des variantes orthographiques, Ναζαρετ, des variantes grammaticales, provenant du défaut d'augment, de l'emploi de l'indicatif dans l'interrogation au lieu du subjonctif, τι ποιησομεν, l'emploi fréquent de l'article et des particules, des changements de mots, υπο pour απο, εβαλλον pour ελαβον. Von Soden catalogue les manuscrits de K^x en quatre groupes suivant qu'ils contiennent ou non la péricope de la femme adultère. Il en compte 51 qui ne la contiennent pas; les autres l'ont sous diverses formes. Les manuscrits en sont très nombreux à partir du XIe ou XIIe siècle.

3° K^r est une variété subséquente, le dernier stade du type K. C'est un texte pour l'usage liturgique, ainsi que le prouvent les indications pour la lecture publique, et aussi pour l'usage des particuliers par ses notices, ses souscriptions, les références marginales à l'Ancien Testament. K^r est représenté par de nombreux manuscrits du XIIe au XVIe siècle; il n'a aucune valeur critique pour le rétablissement du texte des évangiles.

Les autres représentants du type K, K^i et K^{ik} sont une combinaison de K^1 ou de K^x avec des textes d'autres types.

4° K^i serait représenté par les manuscrits ε55 (E), ε86 (F), ε87 (G), ε88 (H) qui auraient un texte du type K^1 mais influencé surtout par des textes du type I, par ceux du type J, groupe Ferrar, dont il sera parlé plus loin.

5° K^{ik} serait une combinaison des types K^x et J^k, une des formes du type I, dont il est question plus loin.

Ainsi donc K^1, K^x, K^r représentent le développement normal du type K, tandis que K^i et K^{ik} en seraient des textes contaminés par d'autres types de textes.

Von Soden a catalogué aussi 101 manuscrits, parmi lesquels δ4, c'est-à-dire l'Alexandrinus, viendrait en première ligne, et qui auraient pour base un texte de la forme I, mais tellement contaminés par les textes K, qu'il y a lieu de les placer dans le groupe K avec le sigle K^a. Nous le retrouverons dans les groupes du type I.

Les caractères généraux du type K se retrouvent à travers les modifications de ses divers groupes; ils sont très particuliers et différencient nettement ce groupe de manuscrits. Le type K est très reconnaissable en ce qu'au point de vue de la forme il a corrigé les barbarismes réels ou prétendus du type primitif, représenté par un type idéal I-H-K; il a ramené le style au pur classicisme, en remplaçant εις αδην par εις αδου; il a changé un grand nombre de mots pour rendre la phrase plus coulante; dans l'intérieur d'une même phrase les temps des verbes ont été uniformisés. Pour embellir le style, on a établi, autant que possible, une construction parallélique entre les divers membres de la phrase; on a évité volontiers la répétition des mots, même quand la clarté l'exigeait; on a changé aussi la construction de la phrase. D'autres fois, on a visé à éclaircir le sens, de diverses manières, par l'introduction de conjonctions, par le changement des temps des verbes. On peut relever aussi des changements ou des abréviations de textes. Enfin, l'orthographe des textes est plus correcte [1].

Von Soden fait remarquer que ce souci du purisme

1. Cf. *op. cit.* p. 1456-1459.

et du parallélisme se retrouve aussi dans Tatien à qui Eusèbe a reproché d'avoir poli le texte des épîtres de saint Paul, ce qui serait un indice de l'origine de cette recension K. En outre, elle a été, comme nous l'avons dit, le texte commenté par saint Jean Chrysostome, Victor d'Antioche, Titus de Bostra, les Pères cappadociens et Théodoret de Cyr; elle a été l'original d'après lequel a été traduite la version gothique par Ulfilas, un Cappadocien, qui, au point de vue ecclésiastique, se rattachait à Antioche. C'était donc la recension des évangiles répandue en Syrie et en Asie Mineure vers le milieu du IVe siècle. Tout indique Antioche comme son lieu d'origine et, comme d'autre part, ainsi qu'on le verra plus loin, elle a exercé une influence marquée sur les manuscrits Vaticanus et Sinaiticus, on en doit conclure qu'elle date au moins de la première moitié du IVe siècle.

Von Soden rappelle qu'une revision du texte du Nouveau Testament a été attribuée au prêtre Lucien d'Antioche, mort martyr en 312. Le texte K[1] serait le texte de Lucien. On ne saurait s'étonner que cette recension ait subi l'influence de Tatien, puisque Lucien, né à Samosate, a été formé à Édesse, où a vécu Tatien, et a été prêtre et didascale à Antioche, où dominait aux IIIe et IVe siècles le Diatessaron de Tatien.

Cette recension d'origine syrienne a dû avoir des rapports avec les versions syriaques. En effet, on relève entre ce type K et les vieilles syriaques, Sinaïtique et Curetonienne, des leçons identiques; celles-ci ne les ont pas empruntées à K, mais si K est postérieur, proviennent-elles de ces versions ou du Diatessaron, c'est ce qu'on ne peut dire? Mais les rapports de K avec la Peschitto sont plus compliqués. Celle-ci a conservé des leçons de type occidental qui lui venaient des anciennes versions syria-

ques et qui ne sont pas dans K. Cependant, il y a entre K et la Peschitto des points de ressemblance; mais on peut se demander si l'origine de ces rapports ne vient pas d'une source commune. D'autre part, la Peschitto a été revisée d'après K, et K a subi à un certain degré l'influence de la Peschitto.

On remarquera que, d'après von Soden, ce texte K, presque analogue au texte syrien de Westcott-Hort, ne serait pas comme l'ont soutenu ces derniers, le résultat d'une combinaison des textes neutre et occidental. Au contraire, dans sa plus ancienne forme, il aurait influencé les manuscrits Vaticanus et Sinaiticus, les protagonistes du type neutre de Westcott-Hort.

II. Le type H est ainsi dénommé de la première lettre du nom d'Hesychius, prêtre d'Alexandrie, à qui von Soden attribue la formation de ce type de texte. Ce type répond aux groupes neutre et alexandrin de Westcott-Hort, qui ne sont plus distingués.

On trouve ce type H dans les manuscrits suivants : δ1 (B), δ2 (ℵ), δ3 (C), δ4 (Ψ), δ48 (33), ε26 (Z), ε56 (L), ε76 (Δ), ε1016 (892), δ371 (1241), ε376 (579). Tous ces manuscrits sont indépendants les uns des autres, sauf les deux premiers, δ1 et δ2, qui ont des liens de parenté tellement étroits qu'on peut les considérer comme provenant d'un même archétype $\delta^{1\text{-}2}$. Cet archétype serait le meilleur représentant du type H. Cependant, il aurait été contaminé à un certain degré par les versions égyptiennes, quelquefois par des textes de type K et I et par Origène. Cela ressort de l'examen des deux représentants de cet archétype, δ1 et δ2. De ces deux manuscrits, δ1 (B) a mieux conservé le type primitif $\delta^{1\text{-}2}$, bien qu'il ait été influencé par les types K, I, la version Sahidique et Origène. Quant à δ2 (ℵ), il est moins bon, par suite de nombreuses omissions, de l'assimilation des passages parallèles.

Il a été davantage influencé par K, I, par la Sahidique par Origène et contient des éléments qui lui sont communs avec δ5(D) et qui doivent provenir de Tatien[1].

Les autres manuscrits du type H sont de moindre valeur critique que δ1 et δ2. Ils ont subi à un plus haut degré l'influence des types K, I, et ont admis encore plus l'assimilation des passages parallèles. Quelques-uns présentent moins de contaminations égyptiennes.

Ce type H se retrouve dans les Pères alexandrins à partir du IVe siècle, saint Athanase, saint Didyme l'Aveugle, saint Cyrille d'Alexandrie. Les écrivains égyptiens antérieurs reproduisent le texte I-H-K, c'est-à-dire le texte antérieur à toute revision, dont il sera parlé plus loin.

Von Soden a examiné les rapports qui existent entre le type H et les versions égyptiennes, Bohaïrique et Sahidique. D'après lui, elles ont à leur base le texte H; la plus ancienne, la Sahidique, reproduit plus exactement le texte H, tandis que la Bohaïrique a subi l'influence de K. Bousset n'est pas de cet avis : la Sahidique reproduirait un texte antérieur au texte H, mais aurait été retouchée plus tard d'après le texte H. La priorité de la version Sahidique ressort de ses rapports avec le texte occidental, tel qu'on le trouve dans le codex de Bèze, les vieilles latines et les vieilles syriaques et avec Clément d'Alexandrie.

D'une manière générale, les manuscrits du type H et les versions égyptiennes ont subi fortement l'influence d'Origène, ainsi qu'on peut le constater en les confrontant avec ses commentaires de saint Matthieu et de saint Jean. Ceux-ci reproduisent assez exactement le texte I-H-K, sauf pour certaines formes de langage ou pour les passages parallèles.

1. *Op. cit.* p. 1640-1641.

Toute proportion gardée, le type H omet ce qui lui paraît superflu; il admet des changements de construction des phrases, des changements de mots; il rejette les formes dialectales. Que le texte H soit une recension, cela ressort de ses déviations du texte I-H-K. Cependant, le reviseur s'attache de très près à ce texte et le suit dans ses formes techniques, sauf pour l'orthographe et la grammaire qui est celle du pays. Il fait souvent attention à la place des mots et souvent, comme l'auteur de K, il mélange les passages parallèles. On ne trouve pas dans le texte H des changements importants de textes. Les seuls que signale von Soden est celui de *Mt*, XXVII, 49 : αλλος δε λαβων λογχην qui viendrait de *Jn*, XIX, 34, et ceux de *Lc*, XI, 53, et XXI, 24[1].

De ces observations il résulte que pour reconstruire le texte primitif du type H, il faut éliminer les textes provenant de l'assimilation des passages parallèles et ceux qui trahissent l'influence de K et de I. Ce travail effectué, il reste encore de nombreuses variantes, dont von Soden donne la liste, et sur lesquelles il ne se prononce pas. Il y a lieu de les examiner davantage[2].

Toutes les observations précédentes indiquent l'Égypte comme la patrie du texte H; seuls, les Pères égyptiens s'en sont servis. Il est à la base des versions égyptiennes et ses deux représentants principaux δ1 et δ2 sont d'origine égyptienne; c'est lui qu'on retrouve dans les papyrus égyptiens. Au point de vue de l'orthographe, de la forme plus allongée des mots, de la diphtongaison, il est égyptien. Le texte H est donc la recension du texte qui a été attribué à Hesychius, ainsi que l'a prouvé Bousset[3]. Cette recension égyp-

1. *Op. cit.* p. 1471-1472.
2. *Op. cit.* p. 1017 et ss.
3. *Textkritische Studien zum N. T.* p. 74 et ss., Leipzig, 1894.

tienne a dû être faite à peu près à la même époque que la recension antiochienne, c'est-à-dire vers la fin du IIIe siècle ou entre le IIIe et le IVe siècle[1].

III. Le type I est ainsi appelé de la première lettre de Ιεροσολυμα, parce que ce type provient de Jérusalem dans la plus grande partie de ses représentants. Il correspond d'une certaine façon au texte occidental de Westcott-Hort, quoiqu'il soit moins compréhensif. Celui-ci comprenait les textes grecs, mais aussi les versions latines et syriaques, tandis que le type I ne contient que des textes grecs. L'ensemble du texte occidental serait antérieur à ce type I, qui serait une recension de ce texte faite au IVe siècle et revivrait dans divers manuscrits grecs. On ne doit pas s'étonner si von Soden n'introduit aucune version latine ou syriaque dans son type I; il s'en servira cependant pour expliquer les divergences du codex de Bèze avec le texte I original.

Le type I ne se trouve dans aucun manuscrit à l'état pur. Von Soden a établi onze groupes de manuscrits, H^r, J, Φ, $Φ^r$, B, K^a, I^r, Σ, Π, O, I^a, qui le contiennent. Il y a en outre divers manuscrits isolés, qui ont gardé des traces du texte I, mais qu'on ne peut ranger dans aucun des groupes de ce texte.

1° H^r est formé de quatre sous-groupes : *a*. Le codex ε203 (872) est dans Marc un témoin indépendant de H^r, quoique souvent corrompu par K^a.

b. En première ligne, les codex ε288 (22), ε1115 (1192), ε1198 (1210), et en seconde leurs rejetons : ε277 (1278), ε1263 (1005), ε1355 (924), ε1389 (697). Le premier de ces manuscrits, ε288, à Paris, était connu comme ayant un bon texte; les deux autres sont au Mont Athos et ont été suffisamment collationnés pour

1. Von Soden, *op. cit.* p. 1492.

établir leur parenté avec le premier qui est le meilleur; ε1115 a reçu des corrections de K. Les manuscrits secondaires ont tous été corrompus par K.

c. Les manuscrits de ce sous-groupe sont δ254 (1), δ346 (118), δ457 (131), δ467 (209), δ500 (205), δ501 (206). Ils ont été étudiés par Kirsopp Lake qui a édité le premier et relevé les variantes des autres[1]. D'après lui, ces manuscrits auraient à leur base un même archétype, mais δ500 et δ501 seraient des descendants directs de δ467. Von Soden ne le croit pas.

d. Ce sous-groupe contiendrait deux codex jusqu'à présent inconnus : ε 183 et ε 1131, qui sont au Mont Athos. Ces codex ont mieux gardé le type H^r que le codex δ 254 et sont des témoins indépendants du type H^r. ε 1131 a été plus ou moins contaminé par des leçons de K^a et dans Matthieu il reproduit le texte K^a.

Le texte de H^r reconstruit donne une bonne forme du type I, sans trop forte contamination par le texte K.

2° Le groupe J est formé des manuscrits du groupe Ferrar; d'autres qui leur sont apparentés ont été ajoutés. Primitivement, ce groupe Ferrar était formé de quatre manuscrits; plus tard on en adjoignit quatre autres. Von Soden en ajoute encore deux et trois autres qu'il regarde comme des parents pauvres de ce groupe. Il catalogue ces manuscrits en trois sous-groupes : *a*. ε 218 (826), ε 226 (346), ε257 (543), ε368 (13) forment un groupe auquel vient souvent se joindre ε219 (828) ainsi que deux parents pauvres, ε173 (174) et ε415 (387); ε218 est étroitement apparenté à ε257 et ε226 à ε 368; ε219 marche seul; ε173 est probablement apparenté à ε226 et ε415 se rattache à ceux-ci. *b*. En

1. *Codex 1 of the Gospels and its allies*, dans *Texts and Studies*, Cambridge, 1902.

face de ce groupe se présente celui qui est formé par ε1033 (788), ε1211 (124) et δ505 (69). A eux se joint ε 109 (174) qui conserve des caractères du groupe Ferrar, quoiqu'il ait été fortement corrompu par K. *c*. Le troisième groupe est formé par les manuscrits que von Soden ajoute au groupe Ferrar : ε1054, un manuscrit non encore catalogué et ε3017 (983). Kirsopp Lake ne croit pas que le premier appartienne au groupe Ferrar, quoiqu'il en présente quelques caractères.

Le groupe J est un bon témoin du type I. Il a été cependant contaminé aussi par K, probablement par K^{l} et non par K^{x}; il a aussi quelques leçons de H et des assimilations de passages parallèles. Le plus ancien de ces manuscrits est ε173 qui est de l'an 1013. Son archétype a dû venir de l'Orient. Ces manuscrits ont été copiés en Calabre ou en Sicile.

3° Le groupe Φ a été fortement influencé par K, mais il a conservé cependant plusieurs des leçons originales du type I, en des passages ou H^{r} et J ont été influencés par K. Il se divise en trois sous-groupes Φ^{a} Φ^{b} Φ^{c}.

Φ^{a}, le groupe le meilleur, est représenté par 5 manuscrits dont le manuscrit δ 30, ב, tient la tête.

Φ^{b} se trouve dans 4 manuscrits, peu connus.

Φ^{c} est dans deux sous-groupes, l'un de 4, l'autre de 9 manuscrits.

A ces sous-groupes s'en joint un autre, Φ^{r}, qui leur est apparenté ; il a été fortement influencé par K et possède peu de valeur critique ; il se subdivise en trois petits groupes, composés de 2, 15 et 10 manuscrits. Un des moins bons représentants de Φ^{r} est ε72, M, codex Campianus.

4° B est un groupe moins important comme représentant du type I. On le trouve en deux sous-groupes de 12 et de 13 manuscrits. Le premier est le meilleur,

on y trouve les manuscrits ε121 (348) et ε220 (829). Le second est mauvais et n'a pas attiré l'attention des critiques. Tous les manuscrits de B se rapprochent beaucoup de ceux du type K.

5° K^a. Les manuscrits de ce groupe se rapprochent beaucoup du type K^1 ; on peut se demander s'ils ont à la base le type K ou le type I. Il semble plus probable qu'ils sont des représentants du type I, conformés à ceux du type K. Ce groupe K^a est représenté par au moins 101 manuscrits, et il en est probablement encore d'autres parmi ceux qui ont été rangés dans le groupe K^x. Les meilleurs représentants de ce groupe K^a sont ε73 (Π), ε79 (1500), ε1056 (non catalogué), ε110 (72), ε1121 (1219), ε71 (K), ε1089 (134), ε1144 (1478), ε210 (178), ε285 (265).

6° I^r. Les manuscrits de ce groupe sont un mélange du type K et I, dans la proportion, d'après von Soden, de 90 % de K et de 10 % de I. Le sous-groupe principal de I^r se retrouve dans 17 manuscrits dont ε77 (Λ-566), ε1005 (161), ε1020 (262), ε1083 (1187), ε100 (376), ε175 (899) sont les plus anciens. Ces manuscrits présentent un mélange de K^1 et de I. Il existe deux autres sous-groupes, composés de 7 et de 5 manuscrits qui seraient des représentants de I^r, contaminés à nouveau par K^x.

7° Σ, Π. Ces groupes H^r, J, Φ, B, K^a, I^r représentent une mixture de textes K et I, qui sont devenus de véritables recensions. Il en est d'autres qui représentent I, contaminés par K, mais insuffisamment pour former des groupes distincts. De ces manuscrits von Soden signale ceux qui sont des formes très affaiblies de I : ε70 (Γ), ε114 (163), ε119 (345) ; ceux dont les leçons I paraissent venir du sous-groupe Φ : ε1385 (non catalogué), ε1493 (1038), ε243 (495), ε96 (1295) ; 8 manuscrits, ε154 (709), ε198 (780), etc. qui se rap-

prochent assez pour former une famille à laquelle von Soden donne le sigle Σ. Il signale encore trois manuscrits spécialement influencés par I^r et trois autres par H^r.

Il examine ensuite la famille Π qui se retrouve dans les codex sur pourpre : ε17 (Φ), ε18 (Σ), ε19 (N), ε20 (N^a), ε21 (Π). Le texte de ces manuscrits est un mélange de I avec K^1 et probablement aussi K^x. Cette famille est quelquefois un bon témoin; son texte se rapproche de celui de saint Basile.

8° O. Les manuscrits de ce groupe : ε90 (U), ε129 (213), ε1110 (1321), ε1222 (non catalogué), ε1279 (1071), ε556 (non catalogué) et un groupe secondaire formé de 5 manuscrits, présentent un mélange de K^1 et de I.

9° I^a. Les manuscrits de ce groupe : δ5 (D), ε050 (non catalogué), ε93 (565), ε94 (non catalogué), ε130 (406), ε133 (700), ε168 (28), ε286 (21), ε293 (279), ε337 (544), ε1337 (non catalogué), ε1468 (non catalogué), ε529 (79), ε600 (372), sont les meilleurs représentants du type I. Cependant, parmi ces manuscrits, ε130, 293, 529, 600 sont les moins bons parce qu'ils ont été corrompus par K. On pourrait établir entre eux des sous-groupes formés des manuscrits qui marchent ensemble. Ainsi s'établirait un groupe formé de δ5, ε050, ε133 et ε600 qui pourrait encore se subdiviser : δ5 avec ε600 et ε050 avec ε133. Ces manuscrits ont subi l'influence de K^1.

Von Soden examine longuement[1] le codex δ5, celui qu'on a appelé jusqu'à présent le codex de Bèze. Il y relève des assimilations de passages parallèles, des omissions dues à des causes paléographiques, des traces de retouches rédactionnelles, l'influence du type K^1 et surtout des versions latines et syriaques.

1. *Op. cit.* p. 1305-1339.

Lorsqu'on a dégagé le texte de ce manuscrit de ces diverses influences, on a le texte le meilleur de I^a. Celui-ci est le meilleur représentant du type I, bien qu'il ne soit pas exactement ce type à cause de ses leçons du type K, de l'assimilation des passages parallèles et de ses leçons particulières.

L'original du type I doit être reconstruit à l'aide des groupes I^a, H^r, J, Φ, B, O, I^r, Σ, K^a que nous avons examinés.

D'après von Soden le type I serait celui qui se rapproche le plus du type primitif I-H-K; il aurait moins de leçons particulières, moins de textes parallèles assimilés que les autres types, moins de corrections grammaticales que le type H. Ses variantes les plus importantes sont des additions; il y a cependant quelques mots omis.

L'origine de ce texte I paraît être palestinienne. Eusèbe de Césarée et Cyrille de Jérusalem s'en sont servis; il est à la base de la version syro-palestinienne; un colophon ajouté aux manuscrits de la famille O indique qu'ils ont été écrits à Jérusalem. Or, saint Jérôme[1] nous apprend qu'en Palestine on lisait un texte qu'Origène avait établi et qu'Eusèbe et Pamphile avaient édité. Ce texte est celui qu'Eusèbe aurait reproduit dans les cinquante exemplaires de la Bible qu'il avait fait copier par ordre de Constantin.

Il semble que c'est vers la fin du IIIe siècle ou le commencement du IVe qu'a dû être établie cette recension, puisque Pamphile, mort en 309, y a pris part.

De ce bref exposé il semble ressortir que le texte du Nouveau Testament aurait été soumis à des recensions analogues à celles qu'a subies le texte de l'Ancien Testament et dont parle saint Jérôme : « Alexandria et Aegyptus in Septuaginta suis Hesychium laudat auctorem. Constantinopolis usque Antiochiam Luciani

martyris exemplaria probat. Mediae inter has provinciae palaestinos codices legunt, quos ab Origene elaboratos Eusebius et Pamphilus vulgaverunt; totusque orbis hac inter se trifaria varietate compugnat[1]. »

Voici un tableau schématique des types de textes qu'a distingués von Soden. Nous en empruntons l'idée générale à Kirsopp Lake, *op. cit.* p. 103.

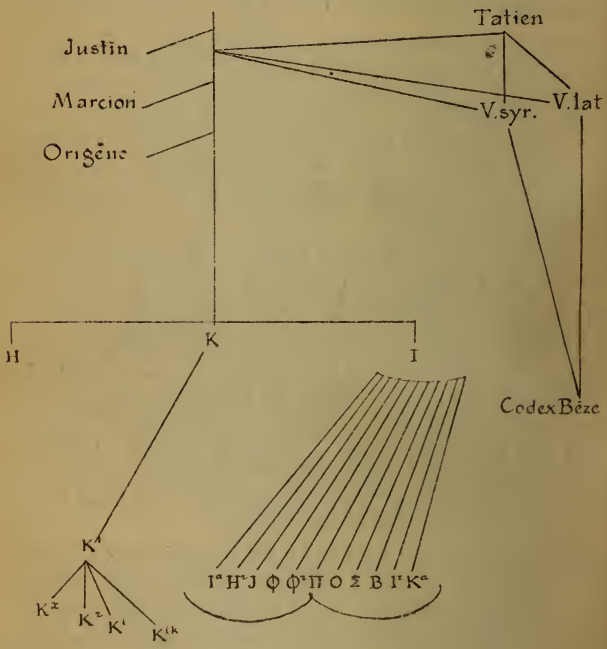

Après avoir constitué ces trois types de textes, I, H, K et précisé leurs caractères respectifs, von Soden

1. *In libro Paralipomenon Praefatio. Ep. ad Chromatium.*

essaye à leur aide de constituer leur archétype qu'il appelle I-H-K, lequel garde ce que ces textes ont en commun et ce que chacun d'eux a de meilleur. Il le dégage de toutes les interpolations qu'ont subies les textes I, H, K, d'après les principes suivants :

1° La variante qui est due à l'influence des passages parallèles dans les évangiles doit être rejetée à cause de la tendance des copistes à assimiler les textes parallèles et surtout à cause de l'influence exercée par les leçons harmonisantes de Tatien. Nous aurons à revenir sur ce point.

2° On rejettera spécialement la leçon qui ramène le texte de l'un des trois évangiles, Marc, Luc et Jean, à celui de Matthieu, à cause de la tendance des scribes de cette époque à ramener le texte des trois derniers évangélistes à celui de Matthieu, qui était le plus populaire.

3° On adoptera la leçon qui a pour elle d'être soutenue par deux types de textes contre un, à moins qu'elle ne soit à rejeter pour des raisons de critique interne ou en vertu des deux règles précédentes.

La comparaison des trois recensions prouve que le type K est le moins fidèle à l'archétype, tandis que I est le plus fidèle. Cependant, H a beaucoup de valeur aussi. D'ailleurs, dans la majorité des cas I et H s'accordent contre K.

A l'aide de ces règles et de l'examen des formes grammaticales et lexicologiques, von Soden arrive à reconstituer l'archétype I-H-K, dont quelques leçons cependant sont douteuses. Cet archétype devait exister à peu près vers la fin du IIIe siècle, puisque c'est à cette époque qu'ont été constituées les trois recensions, qui l'ont utilisé chacune à leur manière. C'est dans les œuvres d'Origène qu'on trouverait le mieux cet archétype; si de son texte on rejette les leçons

citées librement, de mémoire, et celles qui lui sont spéciales, celles qui viennent des combinaisons de passages parallèles et les additions pour relier le texte à celui des commentaires, on a le texte I-H-K. Il s'en est servi, mais il ne l'a pas créé. On relève aussi chez lui des harmonisations de textes qui lui viennent probablement de Tatien[1].

Les écrivains ecclésiastiques du IIIe siècle, et postérieurs à Origène, Denys d'Alexandrie, Alexandre d'Alexandrie, Methodius, offrent aussi un texte passablement identique à celui de I-H-K. Le texte de saint Jérôme est le texte italien retravaillé à l'aide du texte I-H-K[2].

Von Soden examine ensuite la position des écrivains antérieurs à Origène et des vieilles versions par rapport à cet archétype I-H-K.

Il étudie en premier lieu le Diatessaron de Tatien, parce qu'il croit que c'est lui qui a contaminé presque tous les témoins du texte du Nouveau Testament. C'est lui, dit-il, qui est la source de tous les changements de texte des évangiles[3]. Il croit que le Diatessaron a été formé par Tatien d'après l'archétype I-H-K, et que les différences entre le Diatessaron et l'archétype proviennent de sa méthode de combiner les textes. Tatien a placé dans un évangile des leçons d'un autre évangile, qu'il citait de mémoire. Il a modifié les formes grammaticales d'après ses goûts de puriste; il a ajouté, mais rarement, quelques mots peu importants; plus rarement il a supprimé des mots ou choisi d'autres expressions. Ses changements ont plus rarement encore modifié le sens. Au point de vue des mots, le Diatessaron reproduirait d'assez près I-H-K;

1. *Op. cit.* p. 1510-1520.
2. *Op. cit.* p. 1521-1532.
3. *Op. cit.* p. 1633.

c'est par son mélange des textes évangéliques, par leur harmonisation qu'il a exercé une mauvaise influence sur les témoins subséquents du texte[1].

Nous avons déjà relevé ces assimilations des passages parallèles dans les témoins du texte occidental. Nous n'avons pas à les rappeler. Von Soden attribue ces assimilations à l'influence du Diatessaron. Ne pourrait-on pas supposer qu'un certain nombre d'entre elles seraient le fait des copistes? Copiant un évangile, ils auraient par inadvertance glissé dans cet évangile le texte d'un autre évangile qui s'en rapprochait presque textuellement. Il est possible aussi, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, que le copiste ait introduit dans l'évangile qu'il copiait, des passages d'un autre évangile, afin de compléter son évangile[2].

Von Soden recherche ensuite à quel degré les versions latines représentent l'archétype I-H-K. Il distingue deux vieilles versions latines, l'africaine et l'italienne, qui est celle que nous avons appelée l'européenne-italienne. Ces deux versions sont indépendantes l'une de l'autre; elles sont des témoins distincts pour le texte grec. Pour la reconstruction de la version africaine nous avons le codex ***k***, codex Bobiensis et ***e***, codex Palatinus, et les citations de saint Cyprien; ***k*** est meilleur que ***e***. Ce texte africain, quoique influencé par le Diatessaron, représente avec quelques déviations l'archétype I-H-K.

La version italienne, qui n'a pas été faite à Rome, mais en province, serait représentée par les manuscrits que nous avons cités p. 152 et qui peuvent être classés en groupe de la façon suivante : ***ff*** [1] ***l*** — ***a b c*** — ***g*** [1] ***h f ff*** [2] ***q***

1. *Op. cit.* p. 1536-1544, 1632-1646.
2. Cf. LAGRANGE, *Revue biblique*, Paris, 1912, p. 287.

dr^1r^2 — et dans le troisième groupe on pourrait établir des sous-groupes. Le meilleur est le groupe *a*, codex Vercellensis; *b*, codex Veronensis; *c*, codex Colbertinus. Pour la reconstruction de la version italienne, il faut éliminer les leçons venant de la version africaine et de la Vulgate et suivre la méthode généalogique ordinaire. Le texte italien restitué présente peu de déviations du type I-H-K, sauf celles qui proviennent du Diatessaron, plus nombreuses dans cette version que dans l'africaine. Von Soden en cite plusieurs, et il en relève d'autres que la version italienne a en commun avec les vieilles versions syriaques, et qui doivent venir aussi du Diatessaron, bien qu'on ne les retrouve pas dans le Diatessaron arabe[1].

Les deux vieilles versions syriaques, Sinaïtique, S^s, et Curetonienne, S^c, sont deux formes d'une même version syriaque, S^{sc}, quoique ces deux versions diffèrent assez souvent dans les mots employés. La première est la meilleure, mais toutes deux ont été contaminées par le Diatessaron.

La version originale S^{sc} a été faite par un traducteur, qui a pris le Diatessaron pour guide. On y relève aussi des leçons origéniennes. Si l'on retranche dans ces versions les leçons qui viennent du Diatessaron et d'Origène on a, dans les versions syriaques, un texte analogue à celui de I-H-K[2].

Von Soden examine ensuite le texte néotestamentaire des Pères antérieurs à Origène. Si l'on fait abstraction des citations libres, des assimilations de passages parallèles et des leçons venant du Diatessaron, on a dans Clément d'Alexandrie le texte I-H-K[3].

1. *Op. cit.* p. 1544-1572.
2. *Op. cit.* p. 1572-1594.
3. *Op. cit.* p. 1594-1604.

Même constatation pour le romain Hippolyte[1]. Tertullien est un témoin indépendant de la version africaine et de saint Cyprien; il est plus ancien et plus sûr que ceux-ci. Son texte n'a pas été influencé par le Diatessaron, sauf en de très rares passages. Il se rapproche beaucoup du type I-H-K; certaines de ses leçons sont originales et ont été perdues par le type I-H-K. Tertullien est donc un témoin de la plus haute valeur pour le texte du Nouveau Testament, car il a fait effort pour retrouver le texte authentique et il pouvait le rétablir dans la mesure du possible[2].

Saint Irénée n'est pas un représentant de la version italienne; la version latine de son ouvrage est une traduction mot à mot de l'original grec. Étant donné le grand nombre de passages où il se rencontre avec le Diatessaron, il faut conclure qu'il a été influencé par celui-ci. A la base de son texte était le type I-H-K[3].

Les ouvrages d'Athénagore d'Athènes et de Théophile d'Antioche offrent peu de citations néotestamentaires. Leur texte est celui du type I-H-K[4].

Saint Justin représente le texte du Nouveau Testament lu à Rome vers 150, et aussi peut-être celui d'Éphèse, où il était vers 135. Il traite le texte assez librement. En général, il reproduit le texte I-H-K. Ses déviations sont des erreurs de mémoire ou sont dues à la fantaisie[5].

Le travail de Tatien est indépendant de saint Justin.

Le texte de Marcion est, au fond, du type I-H-K, mais avec harmonisation du texte de Luc avec celui de Matthieu (Marc). Ses déviations du type I-H-K pro-

1. *Op. cit.* p. 1604-1609.
2. *Op. cit.* p. 1610-1615.
3. *Op. cit.* p. 1615-1620.
4. *Op. cit.* p. 1620-1621.
5. *Op. cit.* p. 1621-1624.

viennent de ses idées doctrinales; d'autres sont des corrections grammaticales ou stylistiques, pour obtenir un texte plus simple et plus poli[1].

Les Pères apostoliques nous offrent peu de citations littérales, mais plutôt de simples allusions au texte évangélique. La Didachè est plus riche en citations exactes; elle a peut-être connu un évangile que nous n'avons plus. Quand elle est en accord avec nos évangiles, rien ne nous oblige à supposer qu'elle a cité un autre texte que I-H-K[2].

En terminant, von Soden examine le texte grec dont s'est servi Tatien pour construire son Diatessaron. Il établit que ce texte était I-H-K, car entre lui et celui du Diatessaron il n'y a d'autres déviations que celles qui proviennent de la méthode harmonisante de Tatien[3].

L'examen qu'a fait von Soden de l'emploi du texte I-H-K par Origène et les Pères qui l'ont précédé, a prouvé qu'à des degrés divers c'était le texte que l'on trouvait chez eux avec des déviations provenant surtout de l'influence de Tatien et de l'assimilation des passages parallèles. Ces constatations confirment les règles posées plus haut, p. 515, pour la reconstruction de l'archétype I-H-K, qu'il faut compléter par la règle suivante : Lors même que la leçon que l'on obtient par la comparaison des types I, H, K, des Pères de l'Église et des vieilles versions, n'est pas celle que donnent les vieilles versions latines ou syriaques ou les premiers écrivains ecclésiastiques, Tertullien, Irénée, Clément d'Alexandrie, on doit néanmoins l'adopter, si elle est conforme à celle du type I-H-K,

1. *Op. cit.* p. 1624-1629.
2. *Op. cit.* p. 1629-1632.
3. *Op. cit.* p. 1632-1639.

parce que ces premiers témoins ont subi à des degrés divers l'influence du Diatessaron de Tatien.

Après avoir achevé le travail sur le texte des évangiles, von Soden examine de la même façon les témoins du texte des Actes, des épîtres catholiques, des épîtres pauliniennes et de l'Apocalypse; il en distingue les divers types de texte et pose les règles pour la reconstruction de l'archétype. Nous pouvons exposer plus brièvement cette seconde partie des recherches de von Soden, car nous y retrouverons les mêmes principes et la même méthode que dans la première partie. Nous nous bornerons donc à donner les résultats.

2° *Actes des apôtres.*

Von Soden classe aussi les manuscrits des Actes en trois groupes H, I, K, qu'il établit encore pour les autres écrits de l'Αποστολος, sauf pour l'Apocalypse.

Type H. — Les codex δ1, Vaticanus, δ2, Sinaiticus, δ3, Ephraemi rescriptus, δ4, Alexandrinus, δ6, Claromontanus, δ48, codex 33 ont à la base le même texte des Actes. A côté d'eux, viennent les codex 74, 1008, 103, 162, 257. Ces codex sont les représentants du type H pour les Actes; δ1 et δ2 sont les meilleurs et après eux viennent δ3, puis δ6, 174. Le type H s'est mieux conservé pour les Actes que pour les évangiles. On y retrouve cependant quelques leçons de I et de K[1].

Type I. — Von Soden distingue trois groupes : I^a, I^b, I^c. A la tête du groupe I^a se place δ5, le codex de Bèze, dont toutes les variantes orthographiques, stylistiques, les changements de mots, les additions sont

1. *Op. cit.* p. 1653-1672.

relevés. Von Soden ne pense pas que le codex de Bèze représente pour les Actes une première édition de l'écrit; il y voit plutôt une collection d'additions empruntées aux versions latines, africaine et italienne et à l'ancienne version syriaque. Ce serait encore à Tatien que remonteraient ces changements. Eusèbe [1] rapporte qu'on dit que celui-ci eut l'audace de changer certaines paroles de l'apôtre, τοῦ δ' ἀποστόλου φασὶ τολμῆσαί τινας αὐτὸν μεταφράσαι φωνάς, pour redresser l'arrangement de la phrase. Or, comme on ne retrouve pas dans le texte de saint Paul ces changements, ne pourrait-on pas supposer qu'il s'agit ici du texte des Actes [2]?

Type K. — Tous les codex qui n'ont pas été classés dans H et I représentent le type K qui se divise en deux : K^r et K^c [3].

Après avoir reconstruit les trois types, von Soden s'en sert pour établir l'archétype I-H-K, qu'il recherche ensuite dans les vieilles versions et chez les Pères, Origène et Clément d'Alexandrie, Tertullien et Irénée [4].

3° *Épîtres catholiques.*

Les mêmes types de texte se retrouvent dans les épîtres catholiques, et cela s'explique par le fait que ces épîtres sont ordinairement jointes aux Actes dans les manuscrits [5].

4° *Les épîtres de saint Paul.*

Le type K des épîtres de saint Paul est formé de

1. *Hist. eccl.* IV, 29, 6.
2. *Op. cit.* p. 1686-1749.
3. *Op. cit.* p. 1760-1772.
4. *Op. cit.* p. 1772-1840.
5. *Op. cit.* p. 1840-1898.

deux groupes K^c et K^r; les meilleurs représentants du type H sont δ1 et δ2; le type I est composé de trois groupes, I^a, I^b, I^c. Les Pères alexandrins, Athanase et Cyrille d'Alexandrie reproduisent le type H; Eusèbe et Cyrille de Jérusalem et, en moindre proportion, Épiphane, le type I et Théodoret et saint Jean Chrysostome le type K. Les versions égyptiennes sont du type H et les syriennes du type K[1].

5° *L'Apocalypse.*

Von Soden groupe les manuscrits de l'Apocalypse en trois types : le type K, le type A_v, qui se trouve dans le commentaire d'Andreas sur l'Apocalypse, et le type H. Comme pour les autres écrits du Nouveau Testament il reconstruit l'archétype et établit ses rapports avec les autres témoins du texte, versions latines, syriaques, Pères de l'Église, Tertullien, Hippolyte, Origène [2].

Avant de porter un jugement définitif sur l'ensemble du système de critique textuelle de von Soden, nous devons attendre qu'il ait publié son édition du texte du Nouveau Testament, qui nous permettra de juger comment il applique ses principes et ce qu'ils nous apportent de nouveau.

Il est bon cependant de relever dès aujourd'hui quelques-unes des observations de Kirsopp Lake[3] sur le système de von Soden. 1° A quel degré von Soden a-t-il le droit de croire que le texte de D a été corrompu par le fait de retraduction de certains passages et de le ranger en première ligne avec d'autres

1. *Op. cit.* p. 1898-2042.
2. *Op. cit.* p. 2042-2097.
3. Von Soden's *Treatment of the Text of the Gospels* dans *Review of Theology and Philosophy*, Edinburgh, 1909, p. 282 ss.

témoins pour former le type I^a? On pensera probablement que les arguments de von Soden prouvent que D est étroitement lié aux versions latines mais non qu'il en dépend.

2° Y a-t-il eu réellement une recension I? Cette hypothèse explique, il est vrai, plusieurs faits, mais ceux-ci ne seraient-ils pas aussi bien expliqués en supposant que H^r J I^b Θ et les autres subdivisions de I sont des textes locaux de date comparativement reculée, dans lesquels certains textes anciens se sont glissés ? D serait la plus ancienne et la meilleure forme de ce groupe de textes.

3° Von Soden n'a pas tenu compte, dans sa reconstruction du type H, de la distinction qu'ont établie Westcott-Hort entre les textes neutre et alexandrin. Son hypothèse que les leçons singulières de ℵ B sont dues à l'influence de K, d'Origène, de I et surtout des versions égyptiennes, est loin d'être prouvée.

4° On peut douter que von Soden ait prouvé que K est réellement indépendant de H et de I. Où est la preuve que K n'est pas un texte éclectique bâti au moyen de H et de I?

5° Le point capital du système de von Soden est sa théorie de l'influence du Diatessaron de Tatien sur presque tous les textes néotestamentaires. Est-il possible que le Diatessaron ait exercé sur les textes une influence aussi capitale, étant donné qu'il n'est presque jamais parlé de cet ouvrage dans la littérature chrétienne primitive? On peut expliquer d'autre façon que ne le fait von Soden les tatianismes qu'il relève dans le type K et en particulier dans Clément d'Alexandrie et dans les vieilles versions latines.

6° Si cette influence du Diatessaron n'a pas existé, il ne reste aucune preuve de l'existence d'un texte primitif I-H-K. La question est de savoir si les recen-

sions reconnues dans les manuscrits grecs sont des divergences réelles d'un texte commun et non plutôt des essais pour ramener à un type commun des textes divergents.

Kirsopp Lake[1] explique ensuite comment il comprend l'histoire du texte des évangiles. Dans l'intervalle qui s'écoula entre la composition de chaque évangile et l'établissement du canon des évangiles, du tétramorphe, chaque scribe qui copia le texte fut à un certain degré un rédacteur, car son désir fut de reproduire un message dont l'importance était dans son contenu et non dans sa forme. Le texte de chaque évangile devint ainsi rapidement différent dans chaque localité et à mesure que grandit la vénération pour les évangiles, ces différences locales devinrent une tradition locale fixée et lorsque le canon des évangiles fut établi, chaque église voulut garder son propre texte. Mais après cet établissement du canon les églises furent conduites à une assimilation graduelle des textes les uns avec les autres, et plus tard à une revision de propos délibéré pour aboutir finalement à l'établissement d'un texte type.

Cette esquisse d'une histoire du texte des évangiles est hypothétique, puisque nous n'en trouvons aucune attestation directe dans les Pères anciens. Mais elle est appuyée par les faits que voici. Les versions latines représentent probablement deux textes locaux, la vieille syriaque, un autre, les citations de Clément, un autre. Le Diatessaron de Tatien fut composé probablement à l'aide de manuscrits appartenant à une localité dont le texte n'était pas très différent de celui qui a été utilisé pour établir la version latine européenne et le codex de Bèze est probablement un sur-

1. *Art. cit.* p. 296.

vivant tardif et corrompu d'un type qui leur était apparenté. En étudiant ces textes, nous pourrions reconstruire quelques-uns des plus importants textes locaux des IIe et IIIe siècles. La reconstruction serait cependant défectueuse et probablement diminuerait la somme des différences réelles entre ces textes locaux parce que les manuscrits que nous en avons montrent des traces d'assimilation les uns avec les autres et qu'en outre ils ont souffert pour diverses raisons. Ce travail fait, nous examinerons les manuscrits grecs et nous constaterons que tous ils représentent des recensions. Mais ces recensions ne doivent pas être tenues pour des éditions dépendantes d'un texte commun primitif, sur lequel elles sont toutes fondées, mais elles sont plutôt de premiers essais destinés à établir un texte type — to standardise the text, — qui n'avait jamais existé primitivement, un texte reconnu universellement de l'évangile tétramorphe, qui devait supplanter les divers textes locaux.

Dans un récent article de la *Revue bénédictine*, juillet 1912, p. 233, Dom Chapman a prouvé victorieusement que les harmonisations des textes évangéliques que l'on relève dans le codex de Bèze, les vieilles versions latines et syriaques, les écrivains ecclésiastiques, Eusèbe, Origène, Hippolyte, Clément d'Alexandrie, Irénée, ne sont pas dues, ainsi que l'a soutenu von Soden, à l'influence du Diatessaron de Tatien, lorsqu'il existait à l'état grec. Il fait remarquer que l'existence d'un Diatessaron grec est entièrement problématique. Et cependant, ce serait d'après ce Diatessaron inconnu, lequel, s'il a existé, n'a pas dû avoir une grande extension, puisque personne n'en parle, qu'on aurait corrigé un texte grec des évangiles; il aurait exercé son influence dans tout le monde chrétien, dans toutes les versions anciennes, dans les écrits

des Pères antérieurs à Origène. De plus, il aurait existé un Diatessaron latin qui aurait été la première traduction latine des évangiles.

En fait, les harmonisations de textes que l'on relève dans le texte occidental des évangiles sont antérieures à Tatien, et une des meilleures preuves qu'on en puisse donner est qu'on les retrouve dans Marcion. L'explication la plus plausible de ces harmonisations des textes évangéliques est celle que présente Dom Chapman : « Lorsque les quatre évangiles existaient à l'état de rouleaux séparés, il était très naturel de les comparer les uns avec les autres, de les annoter et de les harmoniser, d'ajouter ou d'omettre des passages pour montrer l'unité et l'accord essentiel de l'évangile tétramorphe. Cette façon d'expliquer les leçons harmonisantes des évangiles est beaucoup plus naturelle que l'influence d'un Diatessaron. »

Ne pourrait-on pas faire entrer aussi en ligne de compte la tradition orale qui a dû avoir une tendance à réunir les textes exprimant les mêmes idées, principalement les paroles du Seigneur se rapportant à une suite d'enseignements similaires? Cette hypothèse nous est suggérée par l'existence des textes agglomérés que nous relevons dans la Didachè, dans les écrits de saint Clément romain, de saint Polycarpe, de saint Justin, de Clément d'Alexandrie.

CONCLUSION

Pour l'ensemble du problème du texte néotestamentaire il faut reconnaître que les opinions des critiques sont plus divergentes que jamais. On tend à s'éloigner des conclusions de Westcott-Hort, à admettre, par exemple, que le texte du Vaticanus et du Sinaiticus n'est pas le plus ancien, qu'il est une recension de textes antérieurs, probablement celle d'Hesychius ; que la recension de Lucien, c'est-à-dire le texte syrien, contient plus de choses anciennes et bonnes que ces critiques n'étaient disposés à l'accepter. Quant au système de von Soden, il ne paraît pas avoir conquis encore l'adhésion des spécialistes.

Le champ des recherches reste donc ouvert, car le problème n'est pas résolu. Répétons cependant ce que nous avons déjà dit : La question à résoudre est purement une question de critique textuelle ; elle n'intéresse en rien le dogme chrétien, attesté dans le Nouveau Testament par des textes authentiques et indiscutés.

TABLE DES MATIÈRES

LE TEXTE DU NOUVEAU TESTAMENT.

AVANT-PROPOS VII

INTRODUCTION 1

§ 1. But du travail 1
§ 2. But et objet de la critique textuelle. Son application au texte du Nouveau Testament 2

LIVRE PREMIER

MATÉRIAUX DE LA CRITIQUE TEXTUELLE.

PREMIÈRE SECTION

MANUSCRITS GRECS

CHAPITRE Ier. — **Notions préliminaires** 9
§ 1. Matériaux sur lesquels on a écrit 10
Fragments de poteries, p. 10. — Les papyrus, p. 11. — Parchemin, p. 15. — Palimpsestes, p. 20. — Papier, p. 21.

§ 2. Instruments pour écrire 22
Stiles et calames, p. 22. — Encre, p. 23.

§ 3. Formes des manuscrits 25
Rouleaux et codex, p. 25.

§ 4. Formes des lettres des manuscrits 26
Manuscrits grecs, p. 26. — Manuscrits latins, p. 31.

§ 5. Forme du texte des manuscrits..... 33

Texte continu, p. 33.

§ 6. Signes divers dans les manuscrits..... 33

Paragraphes, p. 33. — Ponctuation, p. 34. — Apostrophe, p. 35. — Esprits et accents, p. 36. — Iota ascrit et souscrit, p. 37. — Coronis, p. 37. — Tréma, p. 37.

§ 7. Abréviations. Contractions. Manière d'écrire les nombres. Citations..... 38
§ 8. Stichométrie. Colométrie..... 38
§ 9. Correction des manuscrits..... 44
§ 10. Inscriptions et souscriptions des manuscrits.... 45
§ 11. Divisions du texte des manuscrits..... 46

I. *Anciennes divisions*..... 46

Évangiles, p. 47. — Les Actes des apôtres et les épîtres catholiques, p. 51. — Épîtres de saint Paul, p. 53. — L'Apocalypse, p. 55.

II. *La division moderne en Occident*..... 55

Chapitres, p. 55. — Versets, p. 58.

§ 12. Ordre des livres du Nouveau Testament..... 59

1° Ensemble du Nouveau Testament, p. 59.
2° Sections particulières du Nouveau Testament. Évangiles, p. 60. — Épîtres catholiques, p. 61. — Épîtres de saint Paul, p. 61.

§ 13. Date et lieu d'origine des manuscrits..... 62
§ 14. Nombre des manuscrits..... 64
§ 15. Systèmes de notation des manuscrits..... 65

I. *Système de Tischendorf-Scrivener*..... 66

Manuscrits majuscules, p. 66. — Manuscrits minuscules, p. 69. — Lectionnaires, p. 69.

II. *Système de Gregory*..... 70
III. *Système de von Soden*..... 71

CHAPITRE II. — **Manuscrits majuscules**..... 76

Codex Sinaiticus, p. 76. — Codex Alexandrinus, p. 78.
Codex Vaticanus, p. 80. — Codex Vaticanus 2066, p. 83.
Codex Ephraemi rescriptus, p. 83. — Codex Bezae Cantabrigiensis, p. 85. — Codex Claromontanus, p. 91. — Autres manuscrits majuscules, p. 92-106.

CHAPITRE III. — **Papyrus**..... 107
CHAPITRE IV. — **Manuscrits minuscules**..... 110
CHAPITRE V. — **Lectionnaires**..... 114

DEUXIÈME SECTION

VERSIONS ANCIENNES

CHAPITRE Ier. — **Versions latines**..... 118
I. *Versions latines avant saint Jérôme*..... 118
§ 1. Noms de la vieille version latine..... 118
§ 2. Langue des vieilles versions latines..... 119
§ 3. Pays d'origine des vieilles versions latines..... 125
§ 4. Date de naissance des vieilles versions latines..... 130
§ 5. Manuscrits et éditions..... 139

Évangiles, p. 139. — Actes des apôtres, p. 144. — Épîtres catholiques, p. 145. — Épîtres de saint Paul, p. 145. — Apocalypse, p. 146.

§ 6. Écrivains ecclésiastiques latins..... 146

Italie et régions environnantes, p. 147. — Gaule, p. 147. — Espagne, p. 148. — Afrique, p. 148.

§ 7. Pluralité des versions latines primitives..... 149

Les faits, p. 149. — Discussion des faits, p. 153.

II. *La Vulgate de saint Jérôme*..... 166

Histoire du nom Vulgate, p. 166. — Raison d'être et but de la revision des vieilles versions latines, p. 169. — Nature et méthode de la revision de saint Jérôme, p. 170.

III. *Histoire de la Vulgate après saint Jérôme*... 179

Le texte manuscrit, p. 179. — Le texte imprimé, p. 189.

IV. *Manuscrits de la Vulgate*..... 195

Anciens textes italiens, p. 196. — Anciens manuscrits espagnols, p. 197. — Textes italiens transcrits dans la Grande-Bretagne et l'Irlande, p. 197. — Manuscrits continentaux écrits par des scribes irlandais ou saxons, p. 200. — Type de textes communs en Languedoc, p. 201. — Autres manuscrits franco-irlandais, p. 202. — Recension d'Alcuin, p. 202. — Recension de Théodulfe, p. 203. — Valeur critique des manuscrits sus-mentionnés, p. 204. — Classement des manuscrits par ordre alphabétique, p. 205.

CHAPITRE II. — **Versions syriaques**..... 208
§ 1. Langue des versions syriaques..... 209
§ 2. Premier groupe des versions syriaques..... 210

Le Diatessaron de Tatien, p. 210. — La syriaque Sinaïtique, p. 215. — Version syriaque Curetonienne, p. 217. — Rapports de ces versions syriaques, Sinaïtique et Curetonienne, p. 219. — Rapports de ces versions avec les autres types du texte néotestamentaire, p. 220. — Rapports entre les versions Sinaïtique-Curetonienne et le Diatessaron, p. 221.

§ 3. Deuxième groupe des versions syriaques..... 224

La Peschitto : Origine du nom, p. 224. — Manuscrits, p. 225. Éditions, p. 227. — Rapports de la Peschitto avec le texte grec, p. 229. — Date d'origine de la Peschitto, p. 231.

§ 4. Troisième groupe des versions syriaques..... 236

Versions philoxénienne et harkléenne, p. 236.

§ 5. Version syro-palestinienne ou hiérosolymitaine.. 243
§ 6. Version dite Karkaphienne..... 245

CHAPITRE III. — **Versions égyptiennes ou coptes**.... 246
§ 1. Dialectes égyptiens..... 246
§ 2. Date d'origine des versions égyptiennes..... 250
§ 3. Version sahidique..... 254
§ 4. Version bohaïrique..... 259
§ 5. Versions en moyen-égyptien..... 255

CHAPITRE IV. — **Versions d'importance secondaire**.. 267
§ 1. Version arménienne..... 267
§ 2. Version géorgienne..... 271
§ 3. Version perse..... 274
§ 4. Version éthiopienne..... 275
§ 5. Versions arabes..... 278
§ 6. Version gothique..... 282
§ 7. Version slavone..... 283
§ 8. Versions plus récentes..... 285

Version saxonne ou anglo-saxonne, p. 285. — Version franque, p. 286. — Version bohémienne, p. 286.

CHAPITRE V. — **Importance des versions pour la critique du texte, leur usage et leur autorité**..... 287

Importance des versions, p. 287. — Principes de critique pour l'usage des versions, p. 289. — Autorité des versions pour l'établissement du texte, p. 294.

TROISIÈME SECTION

CITATIONS DES ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES

Recueils des citations des écrivains ecclésiastiques, p. 297. — Utilisation des citations des écrivains ecclésiastiques, p. 298. — Écrivains ecclésiastiques, p. 301. — Égypte, p. 306. — Syrie, p. 307. — Palestine, p. 307. — Asie Mineure, p. 307. — Cappadoce, p. 308. — Grèce et pays environnants, p. 308. — Rome et pays environnants, p. 308. — Syriens, p. 308. — Hérétiques, p. 308. — Païens, p. 309. — Principes de critique pour l'utilisation des citations des écrivains ecclésiastiques, p. 309.

LIVRE SECOND

RÈGLES DE CRITIQUE TEXTUELLE DU NOUVEAU TESTAMENT.

CHAPITRE Ier. — **Préliminaires**..... 313
CHAPITRE II. — **Règles de critique interne**..... 316
I. *Étude des variantes provenant des copistes*..... 316
§ 1. — Variantes accidentelles..... 317
Variantes par erreur de l'œil, p. 317. — Variantes par erreur de l'ouïe, p. 321. — Variantes par erreur de la mémoire, p. 322.
§ 2. Variantes intentionnelles..... 324
Variantes intentionnellement coupables, p. 324. — Variantes insérées sans intention coupable, p. 325.
II. *Principes directeurs de critique interne*..... 328
CHAPITRE III. — **Principes de critique externe**..... 332

LIVRE TROISIÈME

HISTOIRE DU TEXTE GREC DU NOUVEAU TESTAMENT.

PREMIÈRE SECTION

HISTOIRE DU TEXTE MANUSCRIT DU NOUVEAU TESTAMENT

CHAPITRE Ier. — **Les manuscrits originaux**..... 337
CHAPITRE II. — **Texte néotestamentaire des IIe-IIIe siècles**..... 344
§ 1. Documents qui reproduisent le texte occidental.. 344

Évangiles, p. 344. — Actes des apôtres, p. 345. — Épitres catholiques, p. 345. — Épitres de saint Paul, p. 346. — Apocalypse, p. 346.

§ 2. Caractères distinctifs du texte occidental..... 347

Additions, p. 347. — Omissions, p. 350. — Variations de termes et transpositions de mots, p. 352. — Incorporation de passages d'un évangile dans un autre, p. 353. — Paraphrases et interpolations, p. 354.

§ 3. Époque à laquelle nous trouvons les premières traces du texte occidental..... 356
§ 4. Homogénéité du texte occidental..... 380

Comparaison des interpolations du texte occidental, p. 381. — Omissions dans les vieilles versions, p. 388.

§ 5. Origine du texte occidental..... 394

CHAPITRE III. — **Texte néotestamentaire des IIIe-IVe siècles**..... 412

DEUXIÈME SECTION

HISTOIRE DU TEXTE IMPRIMÉ DU NOUVEAU TESTAMENT

1re Période. — **De la Polyglotte d'Alcala à Fell**, 1514-1675..... 419

La Polyglotte d'Alcala, p. 419. — Éditions d'Érasme, p. 421. — Autres éditions, p. 423. — Éditions des Estienne, p. 423. — Éditions de Théodore de Bèze, p. 424. — Autres éditions, p. 425. — Éditions des Elzevier, p. 425. — Autres éditions, p. 426.

2e Période. — **De Mill à Lachmann,** 1707-1830..... 427

John Mill, p. 428. — Küster, Toinard, Wells, p. 428. — Bentley, p. 429. — Bengel, p. 429. — Wettstein, p. 430. — Semler, p. 431. — Matthaei, p. 432. — Alter, p. 433. — Birch, p. 433. — Griesbach, p. 433. — Hug, p. 435. — Scholz, p. 437.

3e Période. — **De Lachmann à nos jours,** 1831-1912. 438

Lachmann, p. 439. — Tischendorf, p. 440. — Tregelles, p. 445. — Reuss, p. 447. — Alford, p. 447. — Scrivener, p. 448. — Burgon, p. 450. — Système de Westcott et Hort, p. 450. — Système de Burgon-Miller, p. 463. — Autres éditions, p. 479. — Traités de critique textuelle du N. T., p. 484. — Articles sur la critique textuelle du N. T., p. 486. — Système de Kenyon, p. 487. — Système de Hoskier, p. 490. — Système de Gregory, p. 495. — Système de von Soden, p. 499.

Conclusion..... 528

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

Bib.Lit.
J.

198091

Author Jacquier, E.

Title Le Nouveau Testament dans l'Église Chrétienne.

Vol. 2

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU